

Alice D. Langhlin
1945

PROPERTY OF
JOSEPH J. ALMIRALL
AND
FRANCIS C. ALMIRALL

LA MESSE

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

PROPERTY OF
AND
PROPERTY OF
TO BE RETURNED TO
JOSEPH J. ALMIRALL
RAYMOND F. ALMIRALL, Architect,
FRANCIS C. ALMIRALL
51 CHAMBERS STREET, - NEW YORK.

PARIS. — IMP. RÉUNIES, G. — MOTTEROZ

54 *bis*, rue du Four.

PROPERTY OF
JOSEPH J. ALMIRALL
AND
FRANCIS G. ALMIRALL

LA MESSE

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

SES MONUMENTS

PAR

CH. ROHAULT DE FLEURY

Auteur du Mémoire sur les Instruments de la Passion

CONTINUÉES PAR SON FILS

VIII^{ME} VOLUME



PARIS

LIBRAIRIE DES IMPRIMERIES REUNIES

13. RUE BONAPARTE, 13

1889

LA MESSE

CHAPES

ANTIQUITÉ.

La chape, qui occupe maintenant une place secondaire dans les cérémonies liturgiques, remonte à l'origine même de l'Église, et tient un rang élevé dans le costume sacerdotal. L'habitude, dit le P. Cahier, que nous avons contractée en France de voir la chape sur des chantres gagés, nous inspire peu de considération pour ce vêtement ecclésiastique, et nous fait oublier qu'il est porté même par les papes; d'ailleurs le chantre était autrefois un des principaux dignitaires du chapitre.

La chape est un grand manteau demi-circulaire comme ceux des empereurs byzantins, ouvert sur le devant, et jadis garni par derrière d'un capuchon qu'on a supprimé, mais dont on a gardé le souvenir sur une pièce frangée appelée chaperon.

On a nommé aussi la chape *pluvial*. Jadis, pendant les fréquentes processions qu'on faisait aux oratoires éloignés de l'église, on se munissait d'un manteau à capuchon, qui reçut ce nom parce que sa fonction était de préserver de la pluie¹.

La *lacerna* romaine est l'origine de ce vêtement; on croit que les Romains l'empruntèrent aux Gaulois. Elle consistait en un manteau ample,

ouvert par devant, et attaché par une agrafe sous la gorge; dès le temps d'Auguste, elle remplaçait souvent la toge¹. Elle portait un capuchon². Martial nous apprend que la *lacerna* jetée sur la toge était blanche. Le capuchon s'y attachait à volonté. Horace disait :

Turpis odoratum caput obscurante lacerna.

Ce manteau ample, ouvert devant, agrafé à la gorge, se trouve figuré dans les fresques des catacombes. Dans le cimetière de Saint-Pierre et Saint-Marcellin³, nous le voyons sur les épaules du bon Pasteur; à Saint-Janvier de Naples, sur un homme en prière, levant les bras, et qui le porte agrafé sur la poitrine par une double fibule⁴.

Nous en trouvons aussi des exemples sur les verres dorés, où ses plis sont resserrés sur la poitrine par une large agrafe⁵.

Nous remarquons sur les peintures des v^e, vi^e et vii^e siècles un grand nombre de figures en chape, à l'occasion des prêtres juifs qu'on y voit représentés d'après un type déterminé, que les peintres représentaient sans cesse⁶.

1. DEZOBRY, *Rome au siècle d'Auguste*, I, 384.

2. RICH.

SARNELLI, *Lettere eccles.*, t. II.

3. GARRUCCI, *Storia dell' Arte*, Pl. XLVI.

4. Id., Pl. CI.

5. Id., Pl. CXCI.

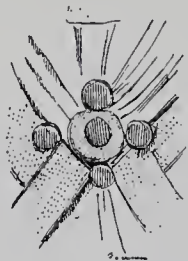
6. Avant le v^e siècle, ce type n'apparaît pas encore; Abraham sacrifiant est représenté en costume romain, ou en pénule, ou, comme au cimetière de Thrason, dans un vêtement plus conforme aux descriptions bibliques.

GARRUCCI, Pl. LXIX.

I. ADVENICHIAN, *Liturg.* Traduction de Pascal, 299.

Dans les mosaïques de la nef de Sainte-Marie-Majeure, Melchisédech, offrant le pain et le vin à Abraham, est vêtu d'une tunique assez courte et d'un grand manteau violet agrafé à la poitrine. A l'Arc triomphal, les prêtres dans le temple ont un manteau du même genre.

Au manuscrit de Vienne (vi^e siècle), livre de la Genèse, Melchisédech a le même costume qu'à Sainte-Marie-Majeure. Dans la Bible syriaque, Zacharie, devant l'autel, a un manteau bleu, ourlé d'or, agrafé à la gorge, une dalmatique bleue, aube d'or, souliers d'or.



Fermail de chape, mosaïque de Classe, Ravenne.

L'image de Melchisédech, à Saint-Vital de Ravenne, est des plus intéressantes; elle lui prête un grand manteau violet, bordé d'or, jeté sur une tunique blanche, avec ceinture verte, et en avant orfroi vertical violet. A Classe, c'est la même chape. Sous le cou on remarque une riche agrafe, qui n'est pas inférieure au fermail si orné du moyen âge. (Pl. II et III.)

Cette même chape reparait dans les métopes de Saint-Apollinaire de Ravenne toutes les fois qu'un prêtre juif¹ est mis en scène.

Si nous descendons vers des monuments postérieurs, nous verrons cette image dans le Cosmas du Vatican.

Cette tradition de la chape pour le sacerdoce des Hébreux fut recueillie par les artistes byzantins. Sur un ivoire grec du Musée de Kensington (Pl. CDXVIII), que nous avons classé au x^e siècle, sur l'autel portatif Spitzer, dans le ménologe du Vatican au sujet de la Présentation, sur les mosaïques de Kiev, sur un bas-relief de Gouriél (Pl. CDXXVIII), etc., etc., nous retrouvons le même manteau sur les épaules des prêtres juifs. Nous le retrouvons en Occident jusque dans les œuvres de la Renaissance; Orgagna à Or-San-Michele, Raphaël dans le Sposalizio, Ghirlandajo

1. Voir toutes ces représentations dans Garrucci.

dans ses fresques de Sainte-Marie-Nouvelle, habillent leur pontife hébreu avec une chape; enfin, aujourd'hui même, le pape, successeur des pontifes de l'ancienne loi, rappelle lui-même la tradition que nous signalons en revêtant sa majestueuse chape pour les cérémonies les plus solennelles¹.

En relisant les descriptions que nous fournit la Bible sur le costume pontifical, nous retrouvons, plus ou moins fidèlement représentés, la tunique, l'éphod, la tiare, etc., mais je ne vois aucune expression correspondre à cette chape, que les artistes, du v^e siècle jusqu'à nous, n'ont cessé de reproduire; nous devons peut-être penser qu'ils empruntaient ce vêtement à la liturgie chrétienne elle-même pour en parer des personnages de l'ancienne loi, et nous nous croyons autorisés à regarder les diverses images que nous venons de citer comme des modèles des chapes employées par les contemporains.

La chape apparaît aussi avec un caractère évidemment liturgique sur les figures de Daniel priant au milieu des lions; nous en voyons des exemples à Ravenne, sur le tombeau de l'exarque Isaac et sur un autre tombeau de saint Vital. Ce type se manifeste sur le manuscrit de Cosmas, où la chape est rouge et agrafée par une fibule carrée². Un sarcophage de saint Vital offre pour les mages le même costume que Daniel, avec le manteau flottant et agrafé.

La cucule que saint Benoît prescrit aux moines dans sa règle était une véritable chape³: « On donnera aux frères des vêtements selon les lieux; dans les endroits ordinaires, nous croyons qu'il suffira aux moines d'avoir chacun une cucule et une tunique; une cucule garnie de poil en hiver, et une simple ou une vieille en été, et un scapulaire pour le travail. Il suffit à un moine d'avoir deux tuniques et deux cucules à cause de la nuit et pour pouvoir les laver. » Smaragde († 820), dans son commentaire de la règle de saint Benoît, dit expressément que ces cucules étaient des chapes: « Cucullam dicit ille quod nos modo dicimus cappam. » Theodemar écrivait de même

1. PERUGINI, *Costumes romains*.

2. GARRUCCI, Pl. CL.

3. SMITH, *Dict.*

d'Italie à Charlemagne, en parlant des moines du Mont-Cassin : « Illud indumentum quod a Gallis monachis *cuculla* dicitur nos *cappa* vocamus. »



Bibliothèque nationale, Pentateuque du VII^e siècle.

Dans le langage de Grégoire de Tours, il semble que la *cappa*, ou *capsa*, n'ait été qu'une partie de la chasuble, peut-être le capuchon; voici le passage relatif à saint Nicet : « L'évêque Priscus, qui avait toujours été l'adversaire du saint, attribua la chasuble à un certain diacre... La *cappa*¹ de ce vêtement était disposée comme pour les vêtements blancs des prêtres à la fête de Pâque. Le diacre s'en servait continuellement et sans respect, il la gardait au lit, sur la place publique; on dit même qu'en touchant ses franges, des malades furent guéris. Quelqu'un lui dit : « O diacre, « si tu savais la puissance de Dieu et qui fut celui « dont tu portes le vêtement, tu t'en servirais « avec plus de réserve. — Vraiment? répliqua-t-il ironiquement. Eh bien! non seulement je la « mettrai sur mon dos, mais avec la partie trop « longue de sa *capsa*², je me ferai une chaussure. » Le malheureux le fit; mais à peine avait-il déchiré la cucule pour l'adapter à ses pieds, qu'il fut saisi par le démon et tomba à terre. »

Nous avons vu souvent les souverains donner leurs couronnes pour être suspendues au sanctuaire et leurs vêtements pour servir à la sainte

1. *Cappa* autem hujus indumenti ita dilatata erat atque consuta, ut solent in illis candidis fieri quæ per Paschalia festa sacerdotum humeris imponuntur. (*Vite Patrum*, cap. viii.) Migne, 1045.

2. Hac casula tergo utor et de *capsa* ejus parte prolixiore decisa tegumen pedum aptabo ubi deciso *cucullo* aptatis pedulis pedes operuit, etc. (*Vite Patrum*, Migne, p. 1045.)

liturgie. Witlaf, roi de Mercie, donna ainsi à l'abbaye de Croyland le manteau de pourpre qu'il avait porté le jour de son couronnement, afin qu'on en fit une chape pour le prêtre qui officiait, et son voile d'or, sur lequel était brodé le siège de Troie, pour qu'il fût suspendu dans l'église le jour anniversaire de sa naissance⁴.

Cette transformation devait être facile, car le manteau impérial avait à peu près la forme de la chape.

VIII^e-XII^e SIÈCLES.

Dans le cimetière de Saint-Pontien, à Rome², qui nous offre des peintures du VIII^e siècle, on voit saint Abdon et saint Senne qui sont habillés d'une chape agrafée sur la poitrine et garnie d'un capuchon en pointe.

Nous savons qu'à l'abbaye de Fontanelle on portait, au IX^e siècle, de belles chapes de taffetas rouge, ornées sur tout le pourtour de franges de couleur. « *Cappas romanas suas, unam videlicet « ex rubeo cendato et fimbriis viridibus in circui- « tu ornatam, alteram ex cane Pontico quem vul- « gus beuvrùm nuncupat similiter fimbriis sui « coloris decoratum in orbe.* » (*Vita S. Ansegisi*³.)

Ne peut-on classer au X^e siècle une pierre que l'on voit à Invergowrie⁴, et sur laquelle sont sculptés des personnages vêtus de la chape? Ces chapes, autant que la barbarie du dessin permet de l'affirmer, ne paraissent pas tomber, selon l'usage, carrément en avant; depuis la poitrine, où elles sont attachées, elles descendent sur les côtés en s'évasant. Leurs plis sont nombreux; elles sont surtout dignes de remarque par les rondelles crucifères qu'elles ont sur les épaules. Sont-ce des *clavi*, comme ceux que nous voyons sur les épaules

1. FRANÇOIS MICHEL, *Recherches*.

VIOLLET-LE-DUC, *Vêtements*.

2. GARRUCCI, Pl. LXXXVII.

3. DU CANGE.

4. STUART, *Stones*, Pl. LXXXVIII.

des diacres antiques, ou des disques de métal? sont-ce des médaillons, comme nous en verrons sur le surhuméral d'Eichstätt? Nous ne saurions dire; toujours est-il que, sur le bas-relief qui nous occupe, le personnage principal, au centre, n'en a pas, au lieu que ses deux acolytes en sont pourvus.

On a retrouvé dernièrement à Rome¹, au pied du Palatin, un fermail de chape ayant appartenu au pape Marin (942 + 946), et portant cette inscription en niellé d'argent :

+ DOMNO MARINO PAPA

circonstance qui nous prouve l'usage pontifical de ce vêtement à cette époque.

Nous trouvons une image de chape sur les miniatures du pontifical de Jumièges.

Dans un dessin au trait d'un manuscrit de la Bibliothèque de Metz (n° 52), nous avons une figure de saint dont les épaules supportent une chape agrafée en avant; elle est ornée de sortes de calliculæ quadrillées. (Pl. DCXX.)

L'usage des chapes dans les translations de reliques était connu au x^e siècle; on en voit le témoignage sur une miniature de ce temps que nous avons dessinée à Bruxelles¹. (Pl. CDIV.) Un abbé accompagnant la procession tient la crosse; il est vêtu d'une chape de couleur minium, qui tombe en avant jusqu'au-dessus de la cheville.

Les chapes que portaient les empereurs à leur couronnement devaient être dans l'église un vêtement très solennel; on les acceptait donc, quand ils les offraient, comme un témoignage de leur piété et un objet capable de rehausser la dignité du culte. Othon III († 1002) donna à l'autel son manteau impérial, où tous les mystères de l'Apocalypse étaient représentés. (Bar., an 1001, n° 19.) C'était une chape de pourpre de ce genre dont parle Pierre Damien à l'antipape Cadaloüs : « Habes nunc forsitan mitram, habes juxta morem « romani Pontificis, *rubeam cappam*, etc. »

Pierre Diacre, dans la chronique du Mont-Cassin, dit qu'Alexis, empereur de Constantinople, envoya à saint Benoît un manteau de pourpre

dont l'abbé du Mont-Cassin fit un pluvial : « Palium purpureum optimum, de quo abbas pluviale faciens, etc. »

Il n'y a pas longtemps, les empereurs d'Allemagne prenaient encore dans la nuit de Noël leurs habits impériaux, qui étaient les mêmes que ceux de diacre¹.

L'abbé Didier acheta en 1067, à Amalfi, cette ville « riche de or et des dras », vingt pièces d'étoffe nommées « triblatti », qu'il convertit en pluvials. (*Chron. monast. Cassin.* ².)

Au Mont-Cassin, il y avait des chapes tout en or et garnies de franges d'or. « Pluviale diarodanum, totum undique auro contextum cum fimbriis nihilominus aureis³ — pluviale diasprum cum lista aurea. »

Il est dit au commencement du xi^e siècle, à propos de l'évêque de Limoges : « Per 7 dies indutus processit stola sanctificata et indumentis, cum quibus benedictus fuerat et cum *cappa romana*, absque colobio tamen et casula⁴. »

La chape dite de Charlemagne⁵, que l'on possède encore à Metz, est dans le même style que la chasuble que nous y avons décrite et que la Révolution nous a enlevée. Peut-être doit-elle le nom du grand empereur, qui lui est attaché, à l'emploi qu'on en fit dans le sacre des empereurs, ce qui est loin d'exclure depuis l'usage liturgique. En tout cas, ce vêtement n'a jamais dû changer de forme. Il présente un demi-cercle de 1^m25 de rayon, en soie rouge épaisse, où sont brodés au passé, en or et couleur, deux petits aigles superposés au milieu et deux grands de côtés. Ces aigles ont leurs ailes accusées par des fils en soie blanche, rouge, noire, verte et bleue; ils sont nimbés et ornés de colliers. Les ailes des grands portent chacune deux médaillons, celles des petits, un seul; on y voit figurés des lions, griffons, faucons, etc. Des serpents mordent les pattes des

1. THOMASSIN, *Discipline de l'Église*, p. 823.

2. F. MICHEL.

3. *Chron. casin.*, Migne, CLXXIII, p. 735.

4. ADEMARUS CABANENSIS, *De Episcopo lemovicensi*, p. 176. (Adémar de Chabanois, † 1030.)

5. DE CAUMONT, *Abécédair*e, p. 24.

BOCK, *Joyaux du Saint-Empire*, Pl. XXII.

F. MICHEL, *Rech. sur les Étoffes*.

DE LINAS, *Archives des Missions scient.*, 1856, 135.

HEFNER, I, Pl. XXIII.

Journal de la Soc. arch. du Musée lorrain, 1855, p. 191.

Ce vêtement a figuré à l'Exposition de Dusseldorf en 1880.

1. DE LAURIÈRE, *Bull. mon.*, 1884, 278.

aigles. Sur le fond sont brodés des croissants et des arabesques d'or. Nous en donnons un dessin d'après le calque qu'en a bien voulu prendre pour nous M. Pfefferkorn. (Pl. DCXX.)

Une miniature de Troyes, du XI^e siècle, nous montre un abbé en chape jaune bordée de rouge avec capuchon et fermail. (Pl. DCXXVII.)

Le proverbe qui avait cours au XI^e siècle : « N'a tel vassal sous la cape du ciel¹, » semblerait prouver que les chapes étaient alors complètement circulaires. M. Viollet-le-Duc leur attribue cette forme; nous verrons cependant employer pour la coupe, comme à Metz, un demi-cercle, et même moins qu'un demi-cercle.

Guillaume le Conquérant envoie, en 1066, une chape magnifique à saint Hugues, abbé de Cluny². (1024 † 1109). Elle était en or, brodée de perles et de diamants, et garnie dans le bas de petites clochettes d'or.

Dans la seconde armée des croisés (1099), un archevêque de Milan avait emporté avec lui la chape de saint Ambroise, blanche, ornée de dorure et de pierreries d'une grande valeur; les Turcs s'en emparèrent³.

Une tradition veut que la chape conservée dans l'église de Pébrac remonte à saint Pierre de Chavanon, fondateur de l'abbaye de Pébrac (1062). Elle est munie d'un capuchon; l'étoffe de soie à fond noir donne au toucher la sensation de linge damassé. Elle se divise en larges bandes, où se reproduit identiquement le même sujet avec variété de couleur : deux guépards affrontés, séparés par des enroulements, qui saisissent chacun les reins d'une bête, lièvre ou gazelle. Le premier groupe est accompagné d'autruches également affrontées. Les bords de l'étoffe sont ornés d'une guirlande de feuillage avec oiseaux; le haut du vêtement porte un capuchon⁴.

M. Aymard⁵ ne pense pas que ce vêtement ait été primitivement destiné à l'usage de chape; il

croit qu'à l'origine c'était un parallélogramme de 2^m40 sur 1^m40, qui reçut plus tard la coupe demi-circulaire; les parties retranchées ont servi, au moyen de coutures, à façonner le capuchon et à prolonger, dans le bas, le vêtement.

La célèbre chape de saint Mesme, à Chinon, n'a jamais été complète, le capuchon qu'on y a figuré étant simulé. C'est aussi une étoffe sarrasine; on y voit des guépards adossés et affrontés alternativement, et enchaînés devant une tige qui les sépare. Tous les tons sont uniformes, alternativement jaunes et verts, rouges ou couleur chair. Le fond est bleu cendré. Cette étoffe de soie a plus de 2 mètres de largeur, et cependant elle est tissée d'un seul coup de navette; sur la bordure on lit une inscription arabe qui signifie « Bonheur à son possesseur¹. »

M. Dupont-Auberville² paraît en faire descendre le classement au-dessous de l'époque romane.

Le trésor de la Chaise-Dieu était, avant la Révolution, très riche en chapes qui passaient, selon les correspondants de Montfaucon, pour dater de saint Robert, le fondateur de l'abbaye : « Nous avons ici, lui écrivait-on, trois belles et riches chapes à l'antique en broderies d'or et de soie, tout à l'aiguille; celle que nous appelons la *Caille*, à cause de la représentation au naturel de cet oiseau, a 15 pieds de circonférence dans le bas, 10 pieds de hauteur; l'orfroi de semence de perles a 6 pouces 1/2 de largeur, la coquille, 8 pouces de large par le haut, et 7 pouces de hauteur tombant de la pointe du capuchon; un crucifix, les douze Apôtres, etc., y sont représentés, et un grand nombre d'animaux étrangers et de l'Europe.

« Les deux autres, que nous appelons la *Pentecôte* et la *Toussaint*, à cause de ce qu'elles représentent, sont aussi riches et à peu près de même grandeur et de même façon. Ces trois chapes sont peut-être les plus belles de la chrétienté, et feu M. Desorroni, nostre abbé, a dit bien des fois que s'il avait un présent à faire au pape, ce

1. *Ch. de Rol.*, XL. LITTRÉ, *Dict.*

2. *Bull. mon.*, 1870.

Pæne auream totam in qua vix nisi aurum, electrum, vel margaritarum textus et gemmarum series : inferius autem undique tintinnabula resonantia, ipsaque aurea pendent. (DU CANGE.)

3. VIOLLET-LE-DUC, *Vêtements*.

4. *Bull. mon.*, 1858, p. 89.

Note sur la Chape de Pébrac, par M. LEBLANC.

5. *Album d'Arch. religieuse*, 1857, in-fol., p. 97.

1. DE CAUMONT, *Abécédaire*.

REINAUD, *Rap. sur la Chape de Chinon*, 1856.

VICTOR LUZARCHE, *la Chape de saint Mesme de Chinon*, 1853. Une bonne chromo.

PALUSTRE, *Album de l'Exposition rétrospective de Tours*. Photogravure (1873).

2. *Ornements des Tissus*.

serait ces trois chapes, si on voulait les lui donner ou les lui vendre¹. »

Voici encore un exemple de la magnificence des chapes de ce temps. L'abbé Baldric, qui fut mis à la tête du monastère de Bourgueil en Anjou (1079), écrivait à la comtesse Adèle au sujet d'une chape qu'elle avait promise à son église² :

O Domina scribenti præmia cappam,
Cappam quæ frigium rutilans circumferat aurum,
Cappam quæ gemmis amictum pectus honestet :
Et cave ne desit etiam sua fimbria cappa.

On peut encore s'imaginer le luxe qui présidait alors à la fabrication de ces vêtements sur un bronze du Musée de l'Académie irlandaise, qui représente un crucifiement, où saint Jean est vêtu d'une chape assez courte et toute bordée de rinceaux³. Cette richesse contraste avec l'Orient, qui faisait ses chapes en poil de chameau pour les moines, les abbés, les évêques et même les patriarches⁴.

On conserve à l'église de la Trinité, à Florence, le pluvial de S. Bernardo degli Uberti⁵, avec d'autres ornements. Nous devons à M. Marcucci l'ouverture de la châsse qui les contenait et de précieuses copies que nous avons transcrites sur nos planches. Cette chape a tout à fait la forme de la chasuble, et elle ne s'en distingue que par l'ouverture du devant que bordent deux orfrois. Cette ouverture n'est même pas complète, car elle est traversée par une bande d'étoffe qui forme un fermail fixe, et qui est ornée de dessins arabes. La chape est frangée et garnie par derrière d'une sorte de capuchon, si petit qu'il n'est plus qu'un souvenir de l'ancien usage ; elle est doublée de pièces diverses, parmi lesquelles se trouvent des fragments curieux d'étoffes sarrasines. (Pl. DLXXXIX et DCXXII.)

On voit par le *Roman de Rou*⁶, au XII^e siècle, que la chape était un vêtement contre la pluie ; c'était, par conséquent, aussi, un bon vêtement pour le voyage, et peut-être pour cela certaines

redevances territoriales consistaient alors dans la fourniture à l'archevêque de deux chapes-pluviales toutes les fois qu'il entreprenait le voyage de Rome¹.

On avait établi dans certains diocèses, comme à Barcelone, pour renouveler le vestiaire de l'église, que tout chanoine, à sa réception dans la première année, devait fournir une chape de pourpre².

Un des monuments qui nous permettent le mieux d'imaginer la riche décoration des chapes romanes est sans doute la série de bas-reliefs du Musée de Toulouse qui proviennent de l'ancien cloître Saint-Étienne. Les orfrois, les agrafes sont magnifiques.



Musée de Toulouse.

Honoré d'Autun nous dit que la chape était de son temps le vêtement des chantres (lib. I, 227) :
« Capa propria vestis est cantorum. »

1. Papiers de Montfaucon. Latin 11912, f^o 193.
2. PUGIN, p. 76.
3. STUART, *Stones*, Pl. x.
4. DU SAUSSAY.
5. Renseignement de M. Marcucci.
6. LITTRÉ, *Dict.*

1. In Inst. an. 1181 ex archivo Dolensi.
2. DU CANGE.

C'était encore un vêtement plus relevé comme dignité, puisque nous le voyons attribué sur les peintures au grand prêtre. Dans la Bible de Souvigny, qui est du XII^e siècle, et qui contient 122 miniatures, on voit l'une d'elles représenter Zacharie avec une chape à larges plis, retenue devant la poitrine par une fibule circulaire¹. Ces fibules étaient quelquefois déjà faites avec luxe, témoin celle que l'on conserve au Musée d'Avignon, qui paraît limousine, et qui représente, dans un quatrefeuille, le Sauveur assis et bénissant.

Nous engageons aussi le lecteur à se reporter aux miniatures de Valenciennes, où il trouvera rappelés de beaux spécimens de chapes (Pl. DCXXIV et DCXXXVIII) et les ornements accompagnant le fermail.

Une miniature, que nous avons citée à l'occasion des chasubles, doit l'être encore ici comme nous offrant un exemple remarquable; elle représente l'ordination de saint Guthlac. Un des assistants est vêtu d'une chape, sur laquelle brille un beau fermail carré et découpé en quatrelobes². (Harleian. V. 6.)

Au XII^e siècle, on remplaçait quelquefois les franges par une série de sonnettes, qui devaient rappeler aux fidèles les vêtements de la loi mosaïque. Nous avons, à Aix-la-Chapelle³, une chape qui rappelait encore cette garniture, déjà signalée sur celle de saint Hugues.

Le manteau que l'on conserve dans le trésor impérial de Vienne est une des plus belles chapes qu'on ait faites. L'identité de forme que l'on constate au moyen âge entre les vêtements impériaux et liturgiques nous autorise à rappeler celui-ci dans notre recueil. Il n'a pas la coupe d'un demi-cercle complet; c'est un vaste segment de cercle de 1^m53 de haut et de 3^m36 de développement, orné de deux lions adossés qui terrassent des animaux; ces dessins, d'une barbarie toute sarrasine, se détachent sur fond rouge. Au bord se déroule cette curieuse inscription coufique, datée de l'an 528 de l'hégire, c'est-à-dire du règne de Roger II

1. *Bull. de la Soc. d'Émulation de l'Allier*, 1, 353.

2. *Archæol. Journ.*, 1, 286.

Rappelons un bel exemple de chape sur la tombe de saint Veslin. (*Archæologia Cambrensis*, 1847.)

3. Bock, *Hist. du Vêtement liturgique*.

Voir plus loin, au XIII^e siècle.

(† 1154) : « Ce manteau est sorti de la manufacture royale où règnent le bonheur, l'honneur, le bien-être, l'achèvement, le mérite et la distinction; qui peut se réjouir d'un bon agrandissement et d'une glorieuse prospérité, de grande libéralité et de grande splendeur, de gloire et de superbe dotation, ainsi que de l'accomplissement des souhaits et espérances et où les jours et les nuits devraient s'écouler dans les plaisirs sans fin ni changement, avec le sentiment de l'honneur, de l'attachement et de la participation dans le bonheur et la conservation de la prospérité, du soutien et d'activité convenable (dans la capitale de la Sicile, l'an 528 de l'hégire)¹. »

On montre dans le dôme de Bamberg une chape que Bock² attribue au XII^e siècle. Elle est en demi-cercle, à fond pourpre très foncé, sur lequel sont tracées en or, dans des médaillons, les scènes de la vie du Sauveur. Chaque médaillon est entouré d'une inscription qui en désigne l'objet, et, dans les tympans, de croix et de gracieuses arabesques; au pourtour, règne une bordure d'élégants rinceaux. Selon l'usage pour les chapes, les dessins changent de direction en s'approchant du bord vertical.

L'inventaire de Bamberg³ (1127) donne de curieux renseignements sur la manière dont on restaurait les chapes, les unes aux dépens des autres : « Cappe LXXXIIII quarum XXVI cum « aurifrigio sunt circumposite. Sed ex hiis XXIII « annichilate fuerunt, ex quibus frusta colligen- « tes quasdam integras cappas fecimus et quibus- « dam cappis reliqua induximus. »

Les vêtements liturgiques que l'on possédait jadis dans le monastère de Saint-Blaise⁴ se trouvent

1. JACQUEMART, *Hist. du Mobilier*, p. 230, donne cette traduction.

Bock, *Joyaux du Saint-Empire*, Pl. VI.

Mittheilungen, 1857.

SCHORN, f. 117.

2. Bock, *Joyaux du Saint-Empire*, Pl. XLIII, p. 201 du texte.

Il y a aussi à Bamberg un grand manteau tout orné de médaillons d'or sur fond pourpre foncé, mais les chasses, les sujets qu'on y voit représentés s'écartent peut-être trop de l'idée religieuse pour que nous y voyions un vêtement ecclésiastique.

Bock, Pl. XCII, p. 198.

3. Communiqué par le docteur Weber.

4. Lettre de M. KESSEL, décembre 1883.

GERBERT, *Liturgia allemanica*, p. 251. 1776.

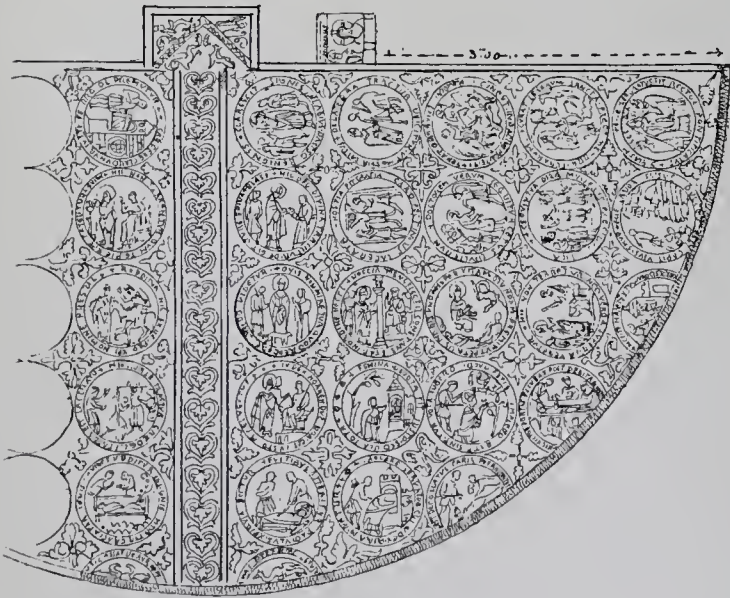
MABILLON et RUINART en parlent dans leur voyage.

Œuvres posthumes de Mabillon, III, p. 477.

Ces vêtements ont été surtout très bien reproduits en chromo par Heider.

HEIDER, *Liturgische gewänder aus dem stifte s. Blasine*

maintenant dans celui de Saint-Paul en Carinthie. Dans ce nombre sont trois chapes richement historiées; sur l'une on voit retracées, à l'aiguille, dans 44 médaillons, les scènes de la vie de saint Blaise, de saint Vincent, avec quelques-unes de saint Valerius. La série des médaillons est coupée en deux par un orfroi orné de postes. Le bord de la chape est garni d'un fermail avec buste de saint. Autour de chaque médaillon circulaire, une légende informe le spectateur du sujet représenté. Le fil de l'histoire commence en bas, à droite, monte, pour redescendre dans le dos et suivre une sorte de lacet d'après la direction du



Chape du XIII^e siècle, conservée au monastère de Saint-Paul, d'après Gerbert.

vêtement. Nous les transcrivons non seulement parce qu'elles nous donnent la nomenclature des scènes, mais aussi pour faire connaître la littérature des brodeurs de cette époque; ce sont des vers léonins relatifs à saint Vincent et à saint Blaise. Voici d'abord ceux de la première moitié de la chape :

- Ordine levita sua perficit omnia rite
- Per vim ducuntur sancti simul et rapiuntur
- Intrepidi perstant fidei robur quoque præstant.
- Ecce catenati sunt sed non mente ligati.
- Carcere clauduntur justii, ferroque premuntur.
- Hi non terrentur dum te, pie Christe, fatentur.

im Schwarzwald im Stifte s. Paul in Kärnten, soixante-six pages avec dix lithog. et dix bois. In-4°, Wien, 1860.

Voir dans *Jahrbuch der K. K. central commission zur Erforschung und Erhaltung der Baudenkmäler*, t. IV, 1860, 115.

Catalogue de l'Exposition de Vienne en 1887, nos 195, 199, 200.

- Redditur hic exul pro Christi nomine præsul.
- Hic male tractatus crudeliter est laceratus.
- Subditur in signis martyr cruciatibus ignis,
- Ut sic assatus velut aurum nempe probatus
- Sustinet hic testas ut cogit iniqua potestas.
- Nuncius e cœlis mentem levat ecce fidelis.
- Martyr sacrandus deportatur medicandus.
- Hic victor fortis persolvit debita mortis.
- Dicunt tortores divini testis honores.
- Defendit corvus ne lædat bellua corpus.
- Mergitur in flumen sed adest Christi sibi lumen.
- Femina quæ credit voci monitoris obedit.
- Quæ facit aptari litusque sibi, famulari.
- Vir non curavit vaga somnia qui dubitavit.
- Martyrio pulchrum sanctus caput iste sepulchrum
- Claudus curari properat membrisque levare.
- Illuc credentes puerum duxere parentes.

Voici maintenant les légendes de la partie droite de l'orfroi :

- Ecce Deo gratus fit rector pontificatus.
- Curate læsarum santa prece membra ferarum.
- Quærunt insontem cingunt indagine montem.
- De latebra tractus vincitur ut hostia factus.
- Clarecitur signis Blasius factisque benignis.
- Hic ope divina trahitur de gutture spina.
- Quis non miretur quod reddere prædo tenetur.
- Iudex horrendus non est justo metuendus.
- Fustibus atteritur famulus Christi quia scitur.
- Carcere servatur cui iudex dira minatur.
- Femina devota fit iusto sedula tota.
- Nescia mens flecti constans stat in ordine recti.
- Hostia fit grata caro pectinibus lacerata.
- Doctorem verum sequitur cœtus mulierum.
- Cæduntur dira mulieres præsidis ira.
- Ecce cruor fusus dulces cœli capit usus.
- Mente manet tutus duro custode solutus.
- Hic non terretur, nec verba superba veretur.
- Per vitam mundam premit ut Petrus maris undam.
- Quod petit implebo rata sint tua vota iubebo.
- Est decollatus charis pueris comitatus.
- Hic victor fortis recubat post debita mortis.
- Has pro te, Christe, pœnas lætus tulit iste.

Avec la chape précédente on en conservait deux autres dans le même monastère, à peu près de la même forme. Leur ornement consiste aussi en une suite de tableaux brodés à l'aiguille, encadrés dans des carrés, au lieu de médaillons circulaires. La première a son demi-cercle partagé par un orfroi, sur lequel sont brodés huit petits médaillons avec des saints; dix-sept compartiments sont disposés de chaque côté; les bandes les plus voisines de l'orfroi sont consacrées à l'histoire du Sauveur, qui commence dans le bas à gauche; elles présentent successivement, en remontant et en redescendant à droite, l'Annonciation et la Visitation, Noël, les Mages, le Baptême, la Flagellation, le Prétoire, le Crucifiement avec les pieds séparés, l'Ensevelissement, la Résurrection de Notre-Seigneur, qui sort du tombeau en tenant une bannière, enfin les Limbes. Le reste des ta-

bleaux a trait à l'histoire de saint Nicolas, ainsi rapprochée de celle du Sauveur comme une copie du modèle; on y voit figurés sa naissance, son éducation, son ordination, ses miracles, les filles qu'il sauve du déshonneur, les enfants ressuscités, sa mort, ses funérailles.

L'autre chape, de 1^m67 de rayon, est aussi ornée de tableaux carrés, dans lesquels on voit brodés des sujets de la Bible et de l'Évangile, des figures de prophètes et de saints. Le centre est occupé par huit tableaux relatifs à Notre-Seigneur, qui paraît glorieux, puis au jardin des Olives, au Calvaire; les quatre sujets inférieurs sont l'Annonciation, Noël, les Mages, le Baptême. Autour on a groupé Ève, Caïn, Abraham, Moïse, les Prophètes, et à gauche, des saints de la loi nouvelle : Nicolas, Blaise, Sébastien, Georges, Benoît, Gall, Cécile, Agnès, Grégoire, etc. Cette chape n'a pas de bande verticale, mais elle est ornée dans le bas d'une bordure sur laquelle sont rangés des médaillons circulaires de saints et de prophètes.

Ces chapes sont brodées d'or, d'argent et de soie de diverses couleurs. Heider les a publiées, comme la première, avec beaucoup de soin.

Dans l'inventaire des ornements de l'église abbatiale de Susteren¹ (1174), il est mentionné 5 chapes, 9 chasubles, 2 dalmatiques, 12 amicts, 10 aubes, 12 manipules, 11 étoles, etc.

Au Musée d'Utrecht on conserve une chape dite de saint Boniface, qui ne paraît pas antérieure au XII^e siècle².

A Maëstricht, sur le reliquaire de saint Candide, on voit un saint vêtu en chape avec un orfroi richement agrémenté sur la bordure³.

Nous donnons quelques modèles de chapes d'après les miniatures de l'abbaye d'Engelberg, qu'a copiées pour nous le Père Gottwald; on y remarque le fermail de forme carrée. (Pl. DCXXVII.)

Dans une charte de 1145, en Portugal, on lit : « Uno manto de grecisco, et alio de exami; tres « cappas⁴ », etc.

On trouve de beaux modèles de chapes dans les peintures byzantines; nous en citerons notam-

ment, dans les mosaïques de Sainte-Sophie de Kiev (Russie); ce vêtement sur le grand prêtre, est attaché à la poitrine par de riches fibules circulaires¹, il porte tout au pourtour de larges bordures gemmées et ourlées de perles.



Monastère d'Engelberg (Suisse). — Miniature d'un manuscrit.

Le symbolisme s'applique à la chape comme aux autres vêtements liturgiques. Voici de quelle façon Rupert de Tuitz l'entendait : « Dans les fêtes solennelles, dit-il, nous nous revêtons de chapes afin de mieux glorifier Dieu... Ces chapes sont ouvertes vers la partie antérieure, elles n'ont d'autre attache que l'indispensable fibule, parce que les corps transformés par l'immortalité n'entravent plus l'âme par aucune angoisse, ils n'empêchent plus les cœurs, ils ne sont plus un obstacle à la contemplation de la sainte Trinité. Elles sont aussi ornées de franges parce qu'alors rien ne manquera à notre perfection, et nous connaissons complètement ce que nous ne connaissons qu'à demi et par prophétie. »

Sicard, l'évêque de Crémone, s'exprimait ainsi sur le même sujet : « On croit que la chape vient de la tunique; comme l'une est bordée de clochettes l'autre porte des franges. La chape est garnie d'un capuchon, elle tombe jusqu'aux pieds, elle reste ouverte par devant. Par elle est désignée la sainte

1. VAN FISENNE, *l'Art mon. du moyen âge*, 1880.

2. *Bull. mon.*, 1873, p. 788.

3. DE LINAS, *Exposition de Liège en 1882*, p. 69.

4. F. MICHEL.

1. Sabor de Sainte-Sophie à Kiev. (Société impériale d'archéologie. 1871.)

conversation; les franges inférieures rappellent les labeurs et les sollicitudes de ce monde; le capuchon, les gloires supérieures; la longueur du vêtement qui tombe jusqu'aux pieds, la persévérance finale. La chape, c'est l'ouverture de la vie éternelle, et elle ne sert qu'aux fêtes solennelles qui concernent la résurrection, alors que les justes seront revêtus de robes blanches.

« Le pontife a plus de huit vêtements, nombre qu'avait Aaron, parce que notre justice doit être plus abondante que celle des Scribes et des Phari-siens¹. »



Bibliothèque nationale, latin 5411, f° 234.

XIII^e SIÈCLE.

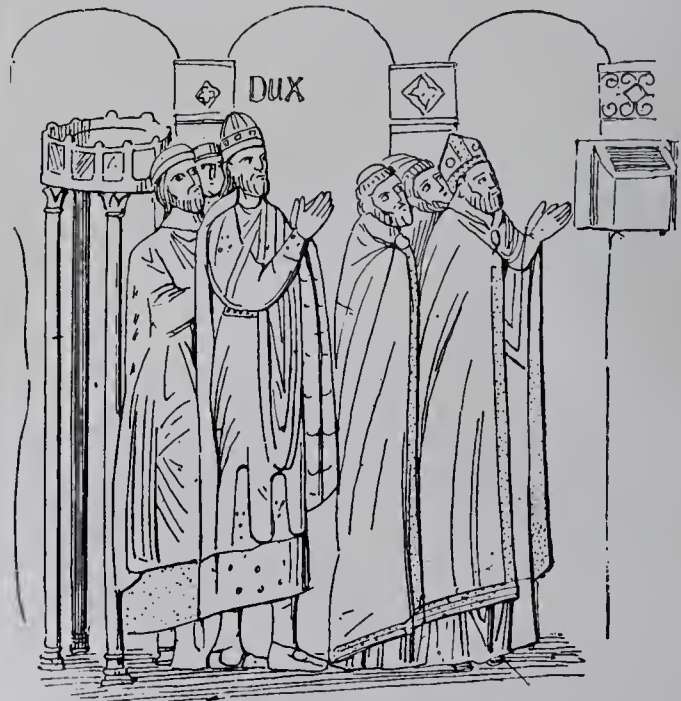
On trouve pour les chapes d'excellents renseignements dans l'inventaire du Saint-Siège de 1295; on y voit mentionnés : une étoffe ornée de pampres et dont on peut faire un pluvial ou une chasuble; un pluvial présentant des oiseaux affrontés dans des médaillons, et des orfrois de samit rouge avec une madone au milieu tenant le Sauveur dans ses bras; une chape en tissu diapré d'Antioche et un orfroi en ouvrage anglais; une autre avec médaillons encadrant des lions, etc.; une autre avec médaillons qui renferment des griffons et des aigles à deux têtes, deux oiseaux affrontés devant une fleur, etc².

1. SICARDI, *Mitrals*.

Migne, CXIII, col. 82.

2. *École des Chartes*, 1885. Publié par M. Molinier.

A Anagni¹, nous avons mieux que des descriptions; nous avons les vêtements pontificaux eux-mêmes, entre autres une belle chape ornée de 30 médaillons qui renferment des sujets de l'Évangile (Pl. DCXXVI) et de la vie de la sainte Vierge. Ces derniers occupent les quatre médaillons du centre, la mort de Marie, son assomption, son couronnement, et deux anges; à gauche sont les scènes de l'enfance divine, qui commencent dans le bas, à gauche, montent et redescendent, selon la direction voulue pour l'œil du spectateur; à droite, distribuées de même, celles de la Passion, depuis le baiser de Judas jusqu'à l'Ascension. Ces broderies de diverses couleurs se détachent sur un fond d'or en point de Hongrie. Je ne crois pas que cette chape ait jamais été retail-lée, car les médaillons tronqués du bas sont remplis de figures plus petites qu'aux autres et destinées évidemment à cette position; il me semble même apercevoir encore quelques traces de l'an-cienne bordure.



Mosaïque dans le transept de Saint-Marc de Venise.

Le pape Innocent XIII concéda l'usage de la *cappa magna* aux chanoines d'Anagni, lesquels, auparavant, portaient une mozette assez semblable au *clavus* antique des sénateurs, qui, de l'épaule gauche, s'étendait sur la poitrine, finissant

1. BARBIER DE MONTAULT, *Ann. arch.*, XVII, 233.

Phot. de SIMELLI, n° 169.

en forme circulaire sur le côté gauche, avec cordon pendant jusqu'aux genoux et un gland d'or.

Dans la mosaïque du transept de Saint-Marc de Venise, l'archevêque devant l'autel est vêtu d'une chape gros bleu, agrémentée de rosaces d'or et garnie d'une double bordure d'or. (Pl. XVIII, vol. I, p. 80.) On sait que la chape intervient dans les dédicaces, cérémonie que représente ce vaste tableau pour la basilique consacrée en 1094.

Dans une autre partie de ces mosaïques, on a figuré l'archevêque et les prêtres qui le suivent vénérant les reliques; ils ont des chapes bleu foncé bordées d'or.

Sur la porte d'entrée de gauche de cette même église, une mosaïque du XIII^e siècle nous offre la vue d'une translation de reliques et des exemples des chapes italiennes à cette époque avec la richesse qu'on y dépensait; c'était surtout dans les bordures, sur les agrafes qu'on amassait le plus d'éclat. Un des évêques qui portent la châsse a une chape violette semée de dessins plus foncés, et sur les bords des bandes gemmées et perlées; sur l'épaule, un médaillon avec rosace et encadrement de perles¹. (Pl. DCXXV.)

La chape que nous voyons sur ces mosaïques formait le vêtement des évêques, c'était aussi celui des chantres, dignité fort élevée au moyen âge : « Ensuite, dit Sicard († 1215), le chantre revêtit ses habits, c'est-à-dire la chape, qui est celui de tous les ordres, et qui signifie la sainte vie; il mettra le pileum, afin d'apprendre à exalter par ses louanges Dieu qui est la tête de tout; il portera les tablettes à la main², parce que les louanges ne doivent pas seulement sortir de la bouche, mais aussi de ses œuvres. Ces tablettes sont en os, ce qui signifie l'amour de Dieu et du prochain. Il porte quelquefois le bâton, afin d'encourager par ses œuvres aux louanges angéliques ceux qu'il s'efforce par la voix d'unir dans l'harmonie³. »

Le joli bas-relief de Saint-Jean de Latran, que nous avons déjà publié ailleurs⁴, offre une image de

chape intéressante, avec un collet richement orné. Elle semble portée directement sur l'aube, retenue par une large et riche ceinture. (Pl. DCXXV.)

Nous citerons parmi les bas-reliefs du Campo-Santo de Pise, et notamment les débris de l'ancienne chaire du dôme, des figures qui portent des manteaux agrafés sur la poitrine. Ces sculptures, très sobres de plis et faites pour la peinture qui les complétait jadis, donnent quelque idée, imparfaite il est vrai, des chapes qu'on portait alors dans ce pays. Elles ont quelquefois les gemmes dont on les avait enrichies sur les bordures¹. Dans le *Jugement dernier* par Orgagna, saint Pierre est vêtu d'une chape splendide.

On conserve aussi à Pise, sous le nom du pape Gélase II (1118) qui consacra la cathédrale, un beau pluvial rouge tout orné de médaillons à quatre feuilles. Les médaillons sont occupés par des figures de saints, d'évêques, d'anges en buste; ces figures, droites au milieu et sur les bords du demi-cercle, s'obliquent dans l'intervalle de manière à rester verticales lorsque la chape était portée. Le fond est en laine rouge, mais il est couvert d'une broderie générale soie, or, argent; l'encadrement des médaillons or et argent présente sur le bord une légère saillie, donnée par un cordonnnet compris dans la broderie. Les ornements des tympanons sont d'une rare élégance, rosace d'or au centre, petites branches vertes. (Pl. DCXXV.) La bordure de la chape a 0^m20 de large; au centre, elle porte une image de saint Pierre sous un trèfle; à droite et à gauche, sept sujets presque effacés laissent voir encore des feuillages et des figures; on reconnaît encore à droite une Annonciation sur grosse toile avec broderie au plumetis. Il nous paraît difficile d'adopter la date que la tradition donne à ce beau vêtement, dont le style ne nous semble pas dépasser le XIII^e ou le XIV^e siècle.

A Sainte-Marie de Beltrade à Milan, un bas-relief que nous avons gravé (Pl. CDXI) exprime bien l'usage des chapes dans les processions, desquelles, paraît-il, leur vient le nom de pluvial. Sur ce monument, tous les membres du clergé, excepté celui qui porte le livre, sont vêtus de chapes; les

1. GERSPACH, *La Mosaïque*, p. 150.

Phot. de Bertoja, III, 3.

PASINI, *Guide de la basilique Saint-Marc*, 1888, p. 31.

2. Sur les sceaux du moyen âge, le chantre est figuré avec un livre ouvert dans les mains.

3. SICARDI, *Mitrale*.

Migne, CXIII, p. 90.

4. *Le Latran au moyen âge*, Pl. xxvi.

1. *Mon. de Pise*, p. 148.

chapes des porteurs de la madone n'ont pas de capuchons, tandis que le porte-croix, les céroféraires, l'évêque même, en sont pourvus.

Nous rangerons parmi les monuments italiens qui nous rappellent les anciennes chapes un manuscrit de la Bibliothèque nationale qui est français, mais dont les enluminures sont évidemment de l'école de Giotto (fonds français 9561). Sur une de ces nombreuses miniatures, nous voyons le grand prêtre devant l'autel, couvert d'une ample chape rouge avec bordure d'or, sur laquelle il semble qu'on ait voulu imiter des caractères, selon l'ancien usage. Il n'a pas de capuchon, mais le collet, relevé assez haut, semble destiné à le rappeler.

En 1885, l'église Sainte-Marie de Gradi à Viterbe a vu ouvrir d'une façon irrespectueuse la tombe du pape Clément VI, qui repose dans cette église depuis 1268. Le pontife était couvert d'une chape attachée sur la poitrine par une agrafe enrichie de pierres précieuses. Il avait aussi un anneau avec une pierre, des gants, et des mules en soie brodées¹.

Il est possible qu'au XIII^e siècle le prêtre eût une chape en distribuant la communion ou en la recevant le jeudi saint; une miniature de la Bibliothèque nationale² (fonds français 9561, f^o 164) nous montre le Christ donnant le pain aux Apôtres dans ce vêtement de couleur variée, brodé d'or. (Pl. DCXXIII.)

Du Cange nous fournit un texte qui nous prouve que les chapes étaient quelquefois d'une grande richesse : « Quinque capas sericas auro bruslatas et unam casulam devote contulit. » (William Thorn.)

L'iconographie française nous fournit des documents nombreux pour cette étude. Devant les portails de nos cathédrales, on pourrait se livrer à beaucoup d'observations qui nous entraîneraient trop loin; notons seulement celui de l'abbaye de Saint-Évroult, que nous avons retrouvé sur un dessin d'autant plus précieux que l'abbaye n'existe

plus; saint Pierre y est représenté couvert d'une chape avec un riche fermail.

Les sceaux nous montrent encore la chape portée par Humbert, prévôt de la Sainte-Chapelle de Dijon (1272), par le prieur de Vigan (1303), etc.; ils nous donnent aussi de beaux spécimens du fermail¹.

J'ai copié dans les papiers de Millin, à la Bibliothèque nationale (f^o 15), le dessin d'un tableau de Simone Memmi, à San-Lorenzo de Naples (1320); on y voit saint Louis de Toulouse († 1297) assis, revêtu d'une large chape qu'on a semée de pois et bordée de larges orfrois avec losange. Le saint évêque couronne son frère agenouillé devant lui pendant que les anges s'apprêtent à lui poser à lui même une couronne sur la tête².

Le nom de saint Louis de Toulouse reporte tout de suite la pensée vers sa belle chape que l'on conserve à Saint-Maximin, et qui rappelle si exactement celle d'Anagni.

Cette chape fut léguée par le jeune prince aux Frères Prêcheurs, qui en sont encore aujourd'hui possesseurs; elle avait primitivement la forme d'un segment de cercle (3^m08 de large sur 1^m20 de haut); le capuchon, le fermail et une bande centrale de 0^m09 ont été enlevés. Trente médaillons circulaires ornent ce beau vêtement et encadrent autant de scènes de la vie du Sauveur ou de la sainte Vierge; ceux du centre, qui représentaient la mort de Marie, l'Assomption, le Couronnement, ont malheureusement été coupés par le milieu. Le fond est tissé d'or sur toile, et les broderies sont en soie de diverses couleurs; M. de Linas reconnaît dans ce travail *l'opus plumarium*. Comme dans la chape d'Anagni, les premières scènes de l'Évangile sont figurées à gauche, et les dernières à droite. Les médaillons, entourés d'une riche bordure, sont disposés en quatre lignes, de manière à se présenter toujours en lignes verticales lorsqu'on fait usage du vêtement. Des thuriféraires et des séraphins, alternativement bleus ou roses, occupent les tympons. Pour lire cette page si richement enluminée, il faut commencer par l'ange placé au bas, à gauche du spectateur, puis

1. Journal *La Stampa*, mai 1885.

2. Calque de BASTARD, grand format, IV, 88.

1. DEMAY, *Gazette des Beaux-Arts*, t. XVI, p. 509, 531.

2. PLON, *Vie de saint François d'Assise*, 1885, p. 355.

faire le tour en remontant en zig-zag, et enfin aboutir à la bande centrale et au couronnement de Marie¹.

Les chapes du XIII^e siècle ne recevaient pas toujours cette forme et cette décoration; on en faisait qui portaient en orfrois des croix ornées de figurines de saints sous des arcades, comme celle que possède M. de Farcy dans sa collection².

L'évêque d'Amiens, au moment de la prise de possession de son siège, devait fournir deux pièces de drap d'or pour être employées en chape ou autres ornements. Le chapitre général du 26 septembre 1295 avait ordonné que le droit de réception imposé aux nouveaux chanoines serait employé en une chape de soie; cette somme, de 10 livres d'abord, s'éleva ensuite à 135 livres³.

Dans le tombeau de l'évêque de Troyes Hervée († 1223), on trouva le corps recouvert d'une étoffe de soie couleur brune, que M. Arnaud croit être les débris d'une chape⁴.

Nous avons vu qu'au XII^e siècle, la chape était l'habit spécial des chantres; elle le devint encore plus au XIII^e. Il y avait des fêtes qui comportaient surtout cet ornement, ce qu'on lit dans les vieilles rubriques *festa in cappis*.

Les documents figurés abondent pour rappeler les chantres qui la portaient; nous en voyons de nombreux exemples sur les sceaux, nous la trouvons avec le capuchon pour les chantres sur le charmant bas-relief de bronze émaillé qui recouvre le tombeau de Blanche, fille de saint Louis, à Saint-Denis († 1248). (Pl. DCXXIV).

Nous avons rapporté plusieurs miniatures figurant des chantres devant le lutrin⁵ (Pl. DCLXXXII),

1. ROSTAN, *Notice sur la Chape de saint Louis, évêque de Toulouse*, 1855. 16 planches petit in-folio.

Bull. arch., t. IV.

DE LINAS, *Rapport sur les vêtements*.

Archives des Missions historiques, 1856.

2. Recueil de vêtements sacerdotaux aux Estampes. 1 vol. Photographies.

3. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, X, 239.

4. ARNAUD, *Notice sur les objets trouvés dans plusieurs cercueils de pierre à la cathédrale de Troyes*, 1844.

5. On en trouvera encore des exemples à la Bibliothèque de l'Arsenal dans les manuscrits latins 26, 129, 135, 148; français 2, 10, 12. Elles sont calquées par M. de Bastard, IV, 48.

notre gravure nous dispense de les décrire; mais nous ferons remarquer l'espèce de verge dorée qu'ils ont sur le dos, et qui est ornée de boules aux extrémités. D'après les peintures que nous rapportons, cet ornement semble appartenir surtout aux provinces du Nord. Un inventaire de Cambrai de 1359 mentionne « une cappe verte semée d'oselés... au chaperon *une verge de cuevre à 2 puniaux d'argent doré*, fourrée de vermeil cendal à franges. Et une cappe d'ouvrage sarrazinois à un tassiel d'argent (fermail) esmaillet et doré, à 4 demi compas, et au milieu une ymage de N.-D. à un tabernacle. La verge dou capperon esmaillée à 3 casteles fenestrés d'esmaillure et tout d'argent doré, fourrée de vermeil cendal. » (Voir lectoria, Pl. CDLXXXIII et CDLXXXIV.)

Un manuscrit français de la Bibliothèque de Genève, contenant la Légende dorée, nous montre un prêtre donnant l'absoute avec une chape violette doublée de jaune, retenue sur la poitrine par un beau fermail circulaire, et garnie au capuchon de la verge dont nous parlons. (Pl. DCXXIV.)

Les trois chantres devant le lutrin ont des chapes variées: elles sont bleu foncé, minium, violet, gris, quelquefois traversées par des raies (vergate). Au XIV^e siècle, les collets sont plus souvent en or et le fermail de plus en plus riche. Au XV^e siècle, la verge du capuchon semble disparaître.

Cette verge servait à les maintenir droits. Ainsi, dans les capuchons des camails, on adaptait une baleine afin de les redresser *in formam cristæ*, en manière de crête¹.

Un des plus beaux ornements de la chape au moyen âge consistait dans l'agrafe, qu'on appelait *mors*, *fermail*², *pectoral*, et *billa* quand elle était ronde. Dans la vie des abbés de Saint-Aubin, citée par Du Cange, il est question de plusieurs agrafes d'or.

Un vitrail de Poissy³ représentait un prélat consacré vêtu d'une chape retenue par un mors ovale enchâssant une grosse pierre.

1. Constitution de Sainte-Geneviève.

ADVENICHIAN. Migne, p. 200.

2. Voir l'étude de l'abbé Barraud sur les mors de chape. *Bull. mon.*, 1870. 577.

3. MONTEAUCON, *Mon. de la Monarchie française*, 11, XX.

On peut voir au Musée de Cluny un fermail renfermant des aiglettes dans un carré, des chatons de cristal dans le quatrelobe autour.

Dans l'inventaire de Saint-Paul de Londres fait en 1295, on lit : « Morsus Alardi triforiatus. Morsus Willelmi episcopi triforiatus de auro, etc. » Il est question, dans ce même inventaire, de broche ou ardillon servant à arrêter le mors dans l'anneau : « Morsus cynthii romani argenteus exteriorius deauratus cum lingula argentea affixa. »

On voyait non seulement sur les mors une prodigalité de perles et de pierreries, mais aussi des sujets figurés, tels que la Trinité, les Prophètes, Adam et Eve, l'Annonciation, le Sauveur, des allégories, mais cet usage est plus moderne. Une statue d'évêque du xv^e siècle, que nous avons au Musée de Cluny, nous offre un fermail carré avec deux arcades trilobées sous lesquelles paraissent des figurines.

Richard de Elmham, chanoine de l'église de Saint-Martin-le-Grand à Londres, donne dans son testament (1228) des détails sur les chapes qui formaient alors le vêtement de chœur : « ...Ad operationem ejusdem ecclesie, et tres marcas pro capa qua teneor eidem, et capam meam de coro cum quodam superpelicio in vestiario ad opus supervenientium¹. »

On conserve, au Musée de South-Kensington, un capuchon de chape en damas de soie et or. Le dessin rayé représente sur fond chamois des chiens de chasse, des cygnes, des feuillages verts. Les fleurs sont en fil d'or; de larges raies d'or alternent avec des étoiles et des antilopes accroupis. On attribue cet ouvrage à un travail sicilien de la fin du xiii^e siècle.

Dans le même Musée, on a des chapes de cette époque qui proviennent d'Hildesheim.

A Durham, trois chapes du xiv^e siècle, et une brodée au xiii^e, appartenaient jadis aux religieuses de Sion près de Londres. L'orfroi est tout orné d'armoiries; sur le corps du vêtement sont représentés, dans des quatrefeuilles, le Crucifiement, saint Pierre, Paul, Michel, Étienne, etc.².

Le Musée de Brunswick conserve encore le manteau d'Othon IV (1208-1218), que nous pouvons bien pour sa forme assimiler aux chapes litur-

giques; il est en cendal grenat et tout orné de lions alternant avec des étoiles et des croissants. Il est bordé d'une bande d'or à deux filets verts¹. Nous avons déjà vu des ornements de ce genre sur une chasuble d'Hildesheim, et sur une autre plus moderne à Angers.

L'église collégiale d'Aix-la-Chapelle² possède une des plus belles chapes que nous ait laissées le moyen âge. Tissée de pourpre et d'or, elle est partagée en une infinité de carrés, au milieu de chacun desquels est brodée une rose blanche. En haut, est cousu une sorte de capuchon qui doit jadis avoir été orné d'un nœud métallique. Dans le bas, s'agitent plus de cent sonnettes brillantes qui rendent un son agréable. Sur le devant, un ornement métallique, qu'on appelle orfroi ou prétexte, se compose d'une série de quadrilobes où alternent des roses à six feuilles et des écussons. Les roses d'or sont ornées de perles.

Je n'ai pas besoin de réfuter la tradition qui ferait remonter cet ornement à Léon III et à la consécration du dôme; il n'est pas plus ancien que le xiii^e et assurément que le xii^e siècle. On prétend qu'un chanoine la fit faire à ses frais et pour obéir à la coutume en vigueur jusqu'à ces derniers temps qui l'obligeait, en entrant en charge, d'offrir quelque insigne présent à l'église. M. le docteur Kessel, auquel nous devons ces documents, adopte plutôt l'opinion de ceux qui y voient un des vêtements royaux que Richard, comte de Cornouailles (1257 † 1272), donna à la cathédrale pour servir à la cérémonie de son couronnement. Quoique cette chape ne soit pas mentionnée spécialement dans la charte qui rapporte ce fait, il y a de fortes présomptions en faveur de cette opinion; il est certain, en effet, que l'orfèvrerie et l'art de peindre sur or étaient très en vogue alors en Angleterre, au point que ce genre d'ouvrage s'appelait *anglais* ou *irlandais*. Ce don de Richard à l'archevêque qui couronnait l'empereur dans le dôme d'Aix expliquerait, par cette origine princière, le nom de *royale* qui est restée à cette chape dans les inventaires.

1. *Archæological journal*, XXIV, 342. (1868.)

2. PUGIN.

M. Goldie les estimait du xv^e siècle.

1. Bock, *Joyaux du Saint-Empire*, Pl. x, p. du texte 49 bis, 52.

2. Id., Pl. XXI. (De Farcy.)

Bock, *Hist. des Vêtements liturg.*

Kessel, lettre particulière.

A Saint-Bertrand de Comminges, on conserve une chape donnée par Clément V († 1314) et qui représente des sujets de l'Évangile, le Couronnement de la sainte Vierge¹, etc., d'une grande perfection.

Dans la chapelle de Charles V, en 1379, une chape était brodée d'images rappelant la vie de la sainte Vierge. Les tableaux se multipliaient quelquefois tellement que la Bible presque entière était représentée sur une chape de la cathédrale de Poitiers².

On cherchait aussi la magnificence des chapes dans des procédés moins dispendieux que ces prodigieuses broderies; nous citerons quelques manuscrits que nous avons copiés à la Bibliothèque nationale³, notamment le 22912 (f^o 41, verso) où nous trouvons une chape blanche toute traversée de raies d'or, ornée d'une bande d'or verticale dans le dos et d'un capuchon.

On verra aussi (Pl. CDLIX) un des plus jolis manuscrits de la Bibliothèque de Douai qui figure des porteurs de chässe habillés de chapes à capuchons avec riches dessins, et l'évêque aussi en chape qui les attend sur le seuil de l'église. Ce même sujet est figuré sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale du XIII^e siècle (franç. 1098, f^o 54). L'évêque, sur le seuil du sanctuaire, en chape bleue, encense la chässe, qui s'avance portée par deux autres évêques; ceux-ci ont des mitres, mais point de chapes.

A la Bibliothèque de Lyon (Missale romanum 434, f^o 134), le prélat porte une chape en or avec capuchon, et sur les bordures, des figures de saints sous des arcades; ailleurs (f^o 200, verso) une chape d'or est attribuée aux chantres.

Il y avait, au XIV^e siècle, dans le vestiaire de la cathédrale d'Amiens, une chape qui avait été léguée par Jean de Cherchemont, et qui était une merveille; on y voyait, brodée sur fond d'or, toute l'histoire du Sauveur, depuis la Nativité jusqu'à la Passion, et même au delà, chaque sujet entouré de lacets se nouant entre eux; on y voyait aussi

des griffons dans des médaillons circulaires, sur l'orfroi, en *opus anglicanum*, des images d'évêques et de rois dans des tabernacles, sur le capuchon, l'image de la sainte Vierge et d'un évêque agenouillé¹.

L'inventaire de 1449 mentionne, aussi à Amiens, deux anciennes chapes blanches, semblables, de soie diaprée, agrémentées de lions et de chevaux; l'orfroi était décoré de fleurs de lis; une très belle chape ornée de lions et de griffons d'or².

Nous donnons, d'après le dessin et les renseignements qu'a eu la bonté de nous fournir le Père Gottwald, la chape que l'on conserve encore à l'abbaye d'Engelberg (Suisse), et que la tradition considère comme l'ouvrage de la reine Agnès de Hongrie (1318). C'est une broderie de soie et de fil de lin sur un canevas fin. L'ornementation consiste en losanges qui comprennent alternativement des aigles, des lions et des croix; le point de la broderie varie selon les parties auxquelles il s'applique. L'inscription suivante, dont les majuscules ont à peine 0^m01, suit le bord circulaire de la chape : *M. ter. C. ter. sex. (1318). Kristo. cum. tempori. sit. lex. + Montis. in. angelici. templo. titu... sed. acu... ornavit. monstravit. et. appropriavit. + ob. fidei. merita. memori. virtute. polita + ynde suum stamen constanter amet Deus amen + Saluum fac populum tuum Domine et benedic hereditati tue : et rege eos et extolle illos usque in eternum. Per singulos dies benedicimus te et laud.*

Sous l'abbé Waltherus III (1317-1331), à l'aide de broderies qui ne sont pas moins anciennes que le XIII^e siècle, on ajouta un capuchon sur lequel sont représentés neuf sujets évangéliques : l'Annonciation, Noël, l'Adoration des mages, la Cène, le Crucifiement, les Limbes, la Résurrection, Madeleine au jardin (*noli me tangere*), l'Ascension; on y lit aussi cette inscription : *Waltherus + abbas + Magistra + Maria + Adilheid + Herre + Got + dur + die + gnade + in... hinar + die + sele + hilfe schir*³. (Pl. DCXXVII.)

Les papiers de Millin à la Bibliothèque natio-

1. D'AGOS, *Vie et Miracles de saint Bertrand. Monographie de la cathédrale de Comminges.*

2. AUBER, *Saints de l'Église de Poitiers*, II, 146. Renseignement donné par M. de Farcy.

3. Manuscrits latin : 921, f^o 125 (Pl. CDXIII); 22912, f^o 41, v^o 757, f^o 40.

1. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, X.

Inventaire de 1347.

2. Id., p. 335.

3. Lettres du Père Gottwald, fév. 87.

nale nous offrent le dessin d'une chape conservée à Saint-Jean de Latran et qui est extraordinaire par sa richesse; nous l'avons reproduite sur nos planches, quoiqu'elle ne nous paraisse pas antérieure au xv^e siècle, parce qu'elle exprime bien l'idée, si longtemps et si fidèlement retracée sur ces vêtements, de la vie du Christ continuée par les saints. La première zone est occupée par l'image de l'Ascension, la Pentecôte, l'Assomption, la Visitation, et au centre Notre-Seigneur et sa Mère; la seconde zone, par l'histoire de la Passion suivie des scènes de la Résurrection; le Crucifiement, au centre, y tient une place considérable; enfin, la dernière zone est toute remplie de figures de saints et des scènes qui n'avaient pu prendre place dans les précédentes. Les sujets sont encadrés par des tabernacles soutenus par des colonnes torsées, surmontés d'arcs en accolade et de figures d'anges; sur le devant, la bande qui termine la chape porte, au centre, Jésus-Christ assis dans la gloire, et, de chaque côté, trois étages d'arcades qui abritent des figures de saints en pied. Toutes ces représentations sont faites en couleur sur fond d'or. (Pl. DCXXVIII.) La chape de Pie II à Pienza, qui figurait avec cette dernière dans l'Exposition de Rome de 1885, lui est fort semblable pour le style et la facture¹.

A la Renaissance, où les dépenses pour l'église devenaient plus parcimonieuses, on chercha l'effet à moindre prix; la richesse des broderies fut circonscrite dans la bande d'orfrois du devant, et surtout au capuchon. Le reste du vêtement était en velours. De ce genre était une chape que M. de Linas dessina en 1847, qui porte un riche capuchon frangé où se trouve brodé un calice entre deux anges adorateurs, et sur la bande de bordure sont trois arcades étagées, les sujets rappelant les prophéties de l'Eucharistie telles que Melchisédech, la manne, le Sacrifice d'Abraham, l'Agneau pascal, etc. Nous lui devons aussi la reproduction de la chape de Courrières (0^m50 de large sur 0^m53 de long), où sont rangés divers saints en deux étages d'arcatures en accolade.

1. Le manuscrit de Millin n'indique pas la provenance, c'est à M. de Farcy que nous devons de l'avoir éclaircie; ce savant public en même temps une chape fort semblable donnée par Pie II à la cathédrale de Pienza. Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à son beau travail.

Rev. de l'Art chrét., 1888, 174.

Les figurines brodées sur les bordures antérieures étaient très goûtées au xv^e siècle; on peut en voir un élégant spécimen sur une statue du Musée de Cluny.

Les fermaux devenaient aussi d'un grand luxe.



Fermail de chape, statue du Musée de Cluny.

La chape de saint Liévin, conservée dans le trésor de Saint-Bavon à Gand, porte de riches et larges bandes en avant, où sont brodés divers saints. Le capuchon est aussi historié, tout le manteau orné de larges enroulements d'or brodés; la hauteur totale égale 1^m50¹.

On a vu figurer à l'Exposition de Manchester une chape appartenant à M. Bowden et au Mount-Saint-Mary's-College; elle est en velours rouge brodé, garnie au milieu d'un large orfroi de drap d'or et, à la circonférence, d'un étroit galon brodé en vert sur or. Quatorze lions accroupis contre son bord circulaire servent de support à autant de tiges torsées d'où se dégagent des feuilles de chêne².

Saint Féliu d'Amont possédait une chape du xvi^e siècle bien digne de servir de spécimen à cette époque; elle était en velours d'Utrecht; une bande à fond bleu avec jolis dessins en soie jaune paraît sur le chaperon; entre deux colonnes massives est figuré saint Gaudéric; une inscription de 1552, dans un cartouche, apparaît au bas de la chape³.

Nous avons à Paris, dans le vestiaire de Saint-Louis-en-l'Île, des ornements liturgiques qui proviennent de l'abbaye de Longchamp, et que M. l'abbé Bossuet découvrit chez un jardinier et fit réparer⁴. Ces vêtements sont d'une magnificence extraordinaire; nous y avons noté surtout

1. Exposition universelle de 1878.

2. DARCEL, *Exposition de Manchester*, p. 44.

3. On ne possède plus que les photographies que nous a communiquées M. DE BALANDA.

Voir BONNEFOY, *Épigraphie roussillonnaise*.

4. Il y a 12 chapes, 12 dalmatiques, 2 chasubles, etc.; la restauration n'a pas coûté moins de 100,000 francs.

une chape qui porte sur son orfroï antérieur six sujets, comprenant : le Baiser de Judas, Malchus guéri, Jésus devant Pilate, le Portement de croix, la Royauté dérisoire, la Flagellation ; sur le capuchon, le Crucifiement ; on y voit la sainte Vierge tombant évanouie dans les bras de saint Jean. Les scènes de l'orfroï sont encadrées dans de petits édifices élégants, qui rappellent le style et l'architecture de Saint-Eustache.

Au XVIII^e siècle, les chapes se faisaient souvent en soie blanche, parsemées de fleurs brodées à couleurs vives, avec chaperons frangés. Tout le monde connaît celles dont on fait aujourd'hui usage, et dont la raideur produit un effet si déplorable et si éloigné des anciens vêtements. J'ai recueilli les mesures suivantes : 2^m80 de large sur 1^m30 de hauteur ; le chaperon environ 0^m50 carrés.

Selon Claude de Vert, le camail serait une chape raccourcie et transformée en mantelet¹. Advedichian prétend que, dans le principe, c'était un capuchon tissu de mailles plus ou moins serrées, auquel on donnait le nom de *capmaille* ou *camail*².

Le camail est aujourd'hui le costume de chœur de tous les chanoines.

RÉSUMÉ.

D'après ce qu'on vient de lire, on reconnaîtra que la chape est un des vêtements qui ont reçu le moins de changement depuis l'origine. Nul doute que cette origine ne soit antique lorsque nous

1. Abbé GODARD, *Cours d'Architecture sacrée*, II, 290.

2. Trad. de Pascal.
Migne, 200.

voyons sur les fresques cimetiérales et sur les orantes, des manteaux agrafés sur la poitrine, lorsque nous les retrouvons, aux V^e et VI^e siècles, sur les mosaïques figurant les prêtres juifs.

On a vu que son emploi n'eut aucune interruption dans l'Église ; à l'époque carolingienne, les sacristies abondaient en riches chapes frangées et colorées.

Charlemagne, en fondant son empire chrétien, inspira à ses successeurs le rôle d'évêque extérieur et le désir de prouver leur dévouement à l'Église en prenant pour leur sacre des vêtements ecclésiastiques. Othon III offre à l'autel son manteau impérial, où sont représentés les mystères de l'Apocalypse. Metz, Vienne, Bamberg, etc., montrent avec orgueil des vêtements religieux auxquels la tradition a attaché des noms de souverains.

Jusqu'au XIII^e siècle, les étoffes sarrasines fournissent abondamment les fabricants de vêtements liturgiques ; mais ceux-ci ne tardent pas à secouer le joug étranger ; ils se mettent à confectionner des vêtements d'un style nouveau. Au lieu des lions, des aigles, des entrelacs arabes, ils couvrent les chapes d'une multitude de petits tableaux très expressifs, et qui retracent l'Évangile ou la vie des saints sous les yeux des fidèles. Saint Blaise, saint Maximin, Anagni, nous ont offert des exemples intéressants de cette transformation qui émancipait notre art occidental.

Nous avons montré au XIV^e siècle cette manière devenue confuse ; les tableaux, d'abord si sagement répartis, se perdent sous des contours d'architecture exagérée, puis cet excès amène une réforme qui, aux XV^e et XVI^e siècles, se traduit par des fonds de velours qui resserrent souvent les broderies dans les limites des orfrois et des chaperons. Déjà les vêtements deviennent raides et préludent à celui que nous avons aujourd'hui sous les yeux, qui a perdu, en même temps que la grâce, la dignité de son emploi dans l'Église.



Miniature de la Bibliothèque de Lyon.

LA MESSE

VOILES DES MAINS

Aujourd'hui, lorsque le prêtre monte à l'autel, pour donner la bénédiction du saint Sacrement, on lui met une longue écharpe, dont les extrémités servent à voiler les mains pour prendre plus respectueusement l'ostensoir.

Nous devons dire quelques mots de ces sortes de voiles manuels, qui étaient jadis utilisés dans la liturgie soit pour porter l'évangélaire, soit dans la communion des femmes, sous le nom de *dominicale*, devenu depuis pour tous les fidèles la nappe de la sainte table.

Déjà chez les anciens le voile des mains était un signe de respect. Sénèque en parle (Exc. cont. V. 6) : « Apud patres nostros qui forensia stipendia auspicabantur nefas putabant brachium extra togam exerere. »

Parmi les Grecs, c'était la marque d'une sorte d'arrogance de tenir son bras hors du manteau.

Lorsque l'usage en cessa pour les orateurs, il fut conservé dans les autres actes de la vie civile, par exemple pour recevoir des présents. Ammien Marcellin (Hist. lib., XVI) raconte que les palatins, en recevant les dons de l'empereur, voilaient leurs mains sous la chlamyde. Un jour l'un d'eux ayant oublié cette formalité fut rudement apostrophé par l'empereur en ces termes : « Ra-
« pere, non accipere sciunt agentes in rebus. »

On voit, à Saint-Pétersbourg, au Musée de l'Hermitage, parmi les antiquités du Bosphore cimmérien, une figure qui tient un coffret avec une petite nappe¹.

1. *Antiquités du Bosphore*, 1854, II vol., Pl. LII.

Il n'est pas douteux que l'Église, qu'on a si justement appelée « la grande école du respect », ait adopté cet usage pour toucher aux choses saintes; cependant nous n'en connaissons guère d'image. Sur les fresques cimetiérales, il nous faut descendre jusqu'à la paix, pour en signaler des souvenirs certains.

Au IV^e siècle, le concile de Laodicée exige qu'on touche les vases sacrés avec les mains voilées.

Les sarcophages nous en offrent de nombreux exemples; un des plus remarquables est celui que nous avons dessiné à Arles¹ et qui représente la Multiplication des pains; les deux Apôtres, aux côtés du Sauveur, lui présentent la corbeille de pains et le plat de poissons; ils ont les mains voilées sous les plis, non pas, croyons-nous, de leur manteau, mais d'une véritable écharpe. Cette représentation si intéressante ici, au point de vue qui nous occupe, l'est encore plus par le respect qu'elle prouve pour ces objets, emblèmes de l'Eucharistie.

Nous citerons encore le sarcophage de Milan, qui figure Elisée recevant le manteau d'Elie dans ses mains voilées².

Un sarcophage du dôme de Ravenne montre saint Pierre portant la croix et la couronne sur une petite nappe qui lui cache les mains³; dans

1. *Évangile*, Pl. LVI.

2. GARRUCCI, Pl. CCCXXVIII.

3. Id., CCCXLV.

la même ville, à Santa-Maria-in-Porto, des saints tiennent leur couronne sur un voile ¹.

Dans la scène de la tradition des clés, saint Pierre voile toujours ses mains.

Les images et les preuves se multiplient au v^e siècle. A Rome, les mosaïques de Sainte-Marie-Majeure, des Saints-Côme-et-Damien, de Sainte-Constance, rappellent un grand nombre de personnages qui se voilent les mains pour offrir leurs couronnes à Dieu sous les plis de leur manteau ou sous un mantelet; à Ravenne, la coupole du baptistère présente les Apôtres relevant le pan de leur manteau pour tenir leur couronne; dans leur longue procession, les saints, à Saint-Apollinaire le Neuf, portent tous vers le Sauveur un diadème glorieux dans les plis soulevés de leurs manteaux; à Naples, les peintures des cimetières de Saint-Janvier et de Saint-Gaudiosus peuvent être aussi citées ².

Une belle pyxide d'ivoire, qui appartenait à M. Basilewski, nous faisait voir Moïse recevant de Dieu les Tables de la Loi (Pl. CCCLXV) et tendant les deux bras cachés sous les plis du manteau ³, et Abraham apportant à Melchisédech la corbeille de pains sur un voile. A cette époque, les mages, que les catacombes montrent les mains nues, commencent à faire leurs offrandes avec les mains voilées d'une petite nappe, comme dans la pyxide de Luxembourg, ou dans notre bel ivoire de la Bibliothèque nationale ⁴.

Comme Abraham, le Centurion, la Cananéenne, Jacob a les mains voilées par respect pour l'ange qui lui parle. Dans le Cosmas du Vatican, Moïse et Saül, prosternés à terre, ont aussi ce voile.

Les offrandes antiques se portaient avec des voiles qu'on appelait fanons; l'Ordo romain en parle en ces termes: « Populus dat oblationes « suas, id est panem et vinum et offerunt cum « fanonibus candidis. » Amalaire répète l'expression au même propos ⁵.

Si l'on exigeait tant de respect pour les vases et

1. GARRUCCI, Pl. CCCXLIX.

2. Id., Pl. XCIV.

3. Id., Pl. CCCXL.

4. Voir *Sainte Vierge*, Pl. XXXVII.

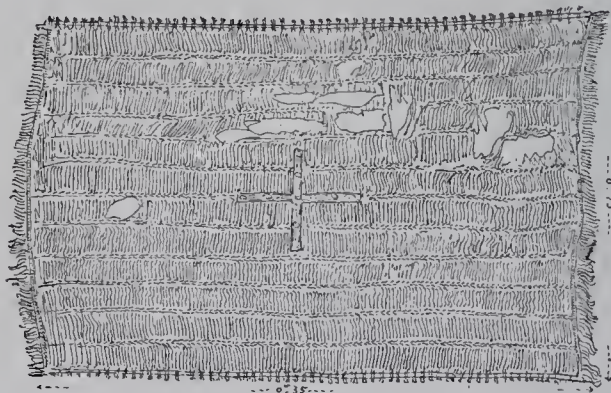
5. MARTÈNE, *De Eccl. rit.*, lib. I, c. IV.

les livres sacrés, les prescriptions devaient s'appliquer surtout sévèrement à la réception de l'Eucharistie. Dans un sermon que l'on attribuait autrefois à saint Augustin, et qui appartient peut-être à saint Maxime de Turin († 423), on lit cette recommandation: « que les hommes, quand ils doivent communier, se lavent les mains, et que les « femmes aient un linge blanc pour le recevoir ¹. »

Le concile d'Auxerre (585) s'exprime ainsi dans le canon 36: « Il n'est point permis aux femmes « de recevoir l'Eucharistie dans la main nue. » Et plus loin (canon 42): « Les femmes, quand elles « communient, doivent avoir leur dominicale; « celle qui ne l'aura pas attendra, pour communier, le dimanche suivant. »

On discute la question de savoir si cette étoffe de lin était un voile pour la tête ou une nappe sur laquelle on déposait les saintes espèces sur les mains des femmes; cette dernière supposition paraît adoptée par les plus graves autorités, notamment par Bona et Mabillon.

Du Cange, Baluze, Bingham croient, au contraire, que c'était un voile. Un passage, rapporté



Trésor de la Trinité à Florence. Reliques de S. Bernardo degli Uberti († 1133).

Voile de soie blanche avec bandes orange et or.

par du Cange d'après un ancien pénitencier, défend aux femmes de communier si elles n'ont pas leur dominicale sur la tête: « Si mulier communi- « cans dominicale suum super caput suum « non habuerit... » Baluze cite le concile de Mâcon (581) d'après lequel le dominicale est expressément désigné comme le voile des femmes à la communion. Le canon qui donne cette prescription figure dans les actes du premier et du second

1. Nitida exhibeant lintamina.

concile tenus dans cette ville¹. Dans beaucoup de pays, aujourd'hui encore, les femmes ont coutume de se voiler la tête en approchant de la sainte table.

Il me semble qu'on peut accepter les deux sens et supposer une mantille blanche couvrant la tête, retombant sur les bras et servant de voile pour les mains, comme nous voyons à la même époque les prêtres relever les plis de leurs chasubles pour porter l'Évangile. Un sarcophage de Clermont², où Marthe est aux pieds du Sauveur, peut bien en donner idée : le voile s'étend sur la tête, couvre le dos jusqu'à la ceinture et s'étend sur les bras.

Les mosaïques de Saint-Apollinaire sont surtout un argument remarquable : elles nous montrent les saintes qui s'avancent vers le Sauveur couvertes d'un voile blanc qui descend du haut de la tête sur les épaules, fort bas d'un côté, tandis qu'il est relevé de l'autre par le bras, afin de soutenir la couronne; on voit clairement ici que le dominicale servait à la fois de voile pour la tête et pour les bras. Il est orné de broderies d'or et de franges dans la partie inférieure. (Pl. DCXXIX.)

Pour le VII^e siècle, nous citerons le manuscrit de Josué, qui reçoit les deux voyageurs gabaonites, les bras tendus et voilés par une mappula. Des peintures dans les cimetières de Saint-Valentin, de Generosa, nous montrent la croix, le livre, la couronne soutenus par le bras gauche voilé sous le manteau.

On doit probablement voir dans cette manière de cacher les mains sous le manteau une réminiscence de la toga sous laquelle une des mains était toujours cachée. Au VII^e siècle, comme nous l'apprennent les mosaïques de Sainte-Agnès et de Saint-Venance à Rome, cet usage devient fréquent. Nous y voyons les papes fondateurs porter ainsi le modèle de leur église sur les plis de la chasuble, qu'ils soulèvent de leurs deux bras voilés. Ce mouvement est particulièrement majestueux pour l'évangéliste, dont l'or, les pierreries ressortent avec éclat sur le fond pourpre sombre de la chasuble. C'est sans doute ainsi qu'aux messes solennelles on avait coutume de le porter à l'ambon.

1. SMITH.

2. GARRUCCI, Pl. CCCLXXXI.

Au VIII^e siècle, les mosaïques de Rome nous offrent plusieurs exemples de cette façon de prendre la chasuble pour voile, à Saint-Étienne le Rond, dans l'ancien Saint-Pierre, au triclinium de Léon III, aux Saints-Nérée-et-Achillée. Dans cette dernière église, à la scène de la Transfiguration, les trois Apôtres prosternés cachent leurs mains sous les amples draperies de leurs manteaux; ils n'offrent rien, ce qui est remarquable, et n'attendent aucun présent, mais ils adoptent cette attitude dans une pensée de respect.

Au IX^e siècle, cette tradition se poursuit, et, tandis que, dans la mosaïque de Saint-Paul, les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse ont les mains nues, à Sainte-Praxède, ils soutiennent leurs couronnes sous les plis de leurs vastes manteaux¹; de même dans la mosaïque détruite de Sainte-Cécile.

On commence cependant à voir, alors, plus souvent des voiles particulièrement destinés aux mains. Dans la chapelle de Saint-Zénon, les saintes Agnès, Pudentienne, Praxède portent leurs couronnes sur une blanche draperie ornée dans le bas de zones brodées; les saints figurés sur d'autres tympanons ont aussi une mappula du même genre pour leurs livres. La distinction entre cette



Voile de mains — dominicale.
(Bibl. nat., latin 15619, f^o 199.)

draperie et le costume lui-même apparaît surtout dans l'abside sur les figures des saintes patronnes qu'on y a représentées; elle se détache en blanc sur la robe byzantine des vierges, elle est assez ornée elle-même et garnie, à sa partie inférieure, d'une bande avec deux rangs de perles et deux filets; les deux mains sont voilées et soutiennent l'éblouissante couronne offerte au Christ.

1. *Évang.*, Pl. LXIV.

GARRUCCI, Pl. CCLXXXIV.

Dans le Sacramentaire d'Autun, le Lecteur est figuré avec une grande écharpe d'or qui lui fait deux fois le tour du corps, en laissant libre le bras droit, et sous laquelle il voile ses mains pour tenir le livre. L'Exorciste en porte une du même genre, mais rouge. (Pl. VII.)

Pour le x^e siècle, nous citerons une miniature du manuscrit d'Aix-la-Chapelle, sur lequel figure un évêque relevant en avant les plis de sa chasuble pour porter un livre. Les exemples, à cette époque, semblent devenir plus rares en Occident, et indiquent, par cette rareté, l'oubli d'un usage qui attestait un grand respect pour les livres saints et les objets sacrés. Les miniatures d'alors nous montrent presque toujours les prêtres tenant les livres dans leurs mains nues.

En Orient, la tradition semble mieux conservée, comme nous le voyons dans la belle miniature de la fête des Chaînes de Saint-Pierre (ménologe du Vatican), où le prêtre voile respectueusement ses mains et incline son corps pour prendre la précieuse relique. (Pl. CV.)

Dans la Fuite en Égypte, la figure allégorique de la ville qui va recevoir la sainte Famille voile ses mains.

Dans la Présentation au temple, le grand Prêtre, pour recevoir l'Enfant Jésus, se les cache aussi sous une nappe¹.

Soit que les miniatures, moins rares au xi^e siècle, nous fournissent plus facilement des exemples de voiles de mains, soit qu'en effet il y ait eu alors un certain retour à la tradition, nous trouvons des documents plus abondants. Nous rappellerons, à la Bibliothèque nationale, le manuscrit 12,177 qui nous offre, dans le tympan de deux arcs, un personnage vu de face, tenant un livre ouvert, qu'il soutient sous les plis d'une vaste écharpe qui sert de voile. (Pl. CCCVCII.) Et sur une autre vignette du même manuscrit, ce même voile enveloppe le bras qui supporte la burette.

L'Apocalypse de Saint-Sever (Bibliothèque nationale, latin 8878) est ici d'un intérêt exceptionnel. Dans la scène de l'ange qui donne le livre à saint Jean², les deux personnages portent de longues

écharpes bleues ou rouges semées de pois groupés par trois; l'ange voile ses mains sous la draperie pendant que saint Jean se dépouille à moitié de l'écharpe pour recevoir le livre, les mains nues. (Voir f^o 26, verso, et 61, verso). Je ne saisis pas la raison mystique qui fait découvrir l'Apôtre, mais on ne saurait nier que l'ange ne se serve par respect de ce voile qui ressemble à nos écharpes liturgiques actuelles. Ailleurs, ce même vêtement est répété, mais rouge et moins ample. Au-dessous, il n'y a que la tunique rouge ou jaune. (Pl. DCXXIX.)

Dans les présentations au temple, le grand prêtre se sert souvent d'une nappe pour recevoir l'Enfant Jésus; on en trouvera des exemples dans les manuscrits latins 17,325 et 9,448 de la Bibliothèque nationale, que nous avons gravés dans l'iconographie de la sainte Vierge¹.

Un manuscrit du Mont-Cassin, que nous avons déjà plusieurs fois cité, nous montre des anges tenant des disques sur les plis relevés de leur manteau. (Fig. 18.) (Pl. DCXXIX.)

Le psautier latin 10,435, f^o 48, représente le sacre d'un roi; pendant que l'évêque verse l'huile sur la tête du prince, à droite un laïque tient la couronne qui va lui être posée sur le front; il ne tient pas le précieux objet les mains nues, mais il le voile sous une draperie verte dont un des pans est relevé sur son épaule droite. Nous citons cet exemple pour montrer que le voile était alors un moyen de témoigner sa vénération, en ne touchant pas directement les choses qui en étaient l'objet.

L'antiphonaire du xii^e siècle de la Bibliothèque Mazarine (n^o 746, f^o 75, verso) nous offre l'image, au-dessous du Christ, de deux anges, dont l'un a les mains voilées sous une ample draperie bleue. (Pl. DCXXIX.)

Dans le rouleau de Bertrand de Baux (1181), une femme, agenouillée derrière le prêtre, étend les bras qui sont couverts d'un même voile qu'elle a relevé sur sa tête; c'est tout à fait le dominicale, comme nous l'avons supposé, et cette image justifie la supposition que nous avons formée en le

1. Voir *Sainte Vierge*, I^{er} vol., Pl. xxviii.

2. Il s'agit, je crois, du chapitre x : Et accepi librum de manu angeli et devoravi illum, etc. (N. 10).

1. Pl. xxxi et xxxii.

montrant destiné à la fois aux mains et à la tête. (Pl. XV.)

Un sceau de Bernard, archidiacre de Paris (1143-1157), nous le montre en dalmatique avec une sorte de bandoulière; faut-il y voir la chasuble roulée comme on a dit qu'elle l'était quelquefois, ou une écharpe du genre de celle que nous cherchons? J'aimerais mieux adopter cette dernière hypothèse.

Une curieuse miniature de la Bibliothèque de Troyes (894, f° 14, verso) nous montre un ange en dalmatique, portant un large mantelet bleu sous lequel il cache les mains pour porter le saint livre. (Voir page 24.)

Pour le VIII^e siècle, nous citerons une miniature de la Bible de Pontigny, qui figure une femme pourvue du dominicale et tenant deux fioles dans ses mains voilées; le voile lui couvre la tête, ne laissant que le visage découvert, retombe sur les épaules et cache les deux mains (f° 7); il est de couleur grise. (Pl. DCXXIX.)

Dans les miniatures que nous avons rapportées, on aura remarqué l'absence de nappes de communion; je ne crois pas, en effet, qu'elles aient été beaucoup usitées avant le XV^e siècle.

On lit dans un inventaire de Lyon, 1448

(n° 340): « Due mape operate de bocassino quarum una est aurifreseta circumcirca de auro et cum frangiis rubeis et in medio est agnus Dei pro communicando in Pascha; alia vero est brodada. » M^{gr} Barbier de Montault, qui nous a signalé ce texte, nous assure en même temps que c'est le plus ancien que l'on connaisse relatif aux nappes de communion. Les sujets qui les ornaient paraissent, par leur nature, plus anciens que la description, mais il est possible que ces nappes aient servi de vêtements d'autel avant ce dernier usage.

Les peintures du XIII^e siècle, dans les représentations de la messe, nous montrent souvent un diacre, placé derrière le célébrant, et tenant la patène dans ses mains voilées¹. (Pl. XXI, VD, DCXIII.)

Le diacre, suivant le pontifical romain, portait moitié sur l'épaule, moitié sur le bras gauche, le linge qui devait servir dans la bénédiction du saint Chrême. Une miniature de la Bibliothèque nationale (latin 15,619, f° 199) nous rend cette fonction très claire.

1. Voir latin 848, f° 194.



Bibliothèque nationale, manuscrit latin 8897.
(XVIII^e siècle.)



Voile de mains.
 Miniature de la Bibliothèque de Troyes (XII^e siècle).

LA MESSE

COULEURS LITURGIQUES

ORIGINES.

Les couleurs que le symbolisme et les règles liturgiques introduisirent dans le sanctuaire ont trop d'importance dans le costume sacerdotal pour qu'il nous soit permis d'en écarter l'étude. Cette étude, toutefois, présente des difficultés sérieuses, à savoir : incertitude et rareté des monuments pour l'origine, fantaisie fréquente chez les peintres du moyen âge, amphibologies dans les inventaires ou les textes dont les expressions ne nous désignent plus clairement les objets auxquels elles s'appliquent. Nous chercherons néanmoins, en examinant un grand nombre de monuments, en les rapprochant, à en éclaircir l'histoire, et nous verrons que, si jadis il n'y avait pas de règle fixe pour les couleurs, elles ont eu, de tout temps, dans l'Église, une signification symbolique qui inspirait à peu près les mêmes usages dans toute la chrétienté.

Ce symbolisme ne fut pas une invention des chrétiens; il existait déjà dans les religions antiques, et notamment chez les Juifs : « Tous leurs ornements sacrés, écrivait Innocent III, étaient en grande partie de divers tissus et de couleurs diverses pour mieux exprimer cette beauté qui vient

de la variété des vertus dans une âme. (L. I, chap. 31¹.) Les vêtements du Pontife présentaient les quatre couleurs qu'on estime les plus précieuses : la pourpre, l'écarlate, le blanc et l'hyacinthe. La pourpre, qui est la couleur des rois, désignait la puissance pontificale qui doit toujours marcher par la voie royale, en sorte qu'elle ne décline jamais à droite ou à gauche, ne liant pas les justes et déliant les indignes. L'écarlate, couleur de feu, qui devait être deux fois teinte, représentait la doctrine pontificale qui doit, comme le feu, briller et brûler... L'éclatante blancheur du lin figurait la bonne renommée; c'était du lin fin et retors, parce que le prêtre doit jouir d'un bon témoignage de la part de ceux du dedans et de la part de ceux du dehors. La couleur d'hyacinthe, qui est celle de l'air, exprimait la pureté de conscience qui doit surtout distinguer le prêtre. »

Deux mille ans avant Jésus-Christ, les Chinois voyaient les cinq couleurs rouge, noir, vert, blanc, jaune, symboliser leurs cinq éléments².

D'autres païens voyaient une signification symbolique dans les couleurs; le vert, le rouge, le bleu, le blanc, représentaient la terre, le feu, l'air, l'eau, ou encore les quatre saisons. Le jaune, qui paraissait un affaiblissement de la lumière, fut assigné aux races dégradées et asservies; on pei-

1. *Du Myst. sacré de l'Autel*, I, cap. xxxi.
Trad. de l'abbé COUREN, p. 32. Migne, IV, 786.

2. Docteur WICKAM LEGG, *History of liturgical colours*.

gnait les chambres des esclaves en jaune, comme, au moyen âge, on imposa aux juifs une coiffure jaune.

Les statues des dieux, selon quelques auteurs, avaient une couleur spéciale pour chacune : on avait affecté le rouge à Mars, le blanc à Jupiter, le vert à Vénus, le bleu à Saturne et à Neptune. Cependant, le Jupiter, consacré par Tarquin au Capitole, était peint avec du minium.

Les sept enceintes d'Ecbatane, représentant les sept sphères célestes, étaient enduites de couleurs particulières aux divinités directrices de ces sphères¹.

Les prêtres d'Isis portaient des robes blanches²; — le lin, qui croît directement de la terre, passait pour représenter la pureté.

A Rome, un certain nombre de couleurs étaient employées dans un sens symbolique; ainsi, la toge était toute blanche dans les réjouissances solennelles, les anniversaires de naissances et autres du même genre; dans le temps de deuil, elle était noire ou de couleur sombre. La toge des empereurs et des généraux, le jour de leur naissance, était pourpre. Plus tard, l'or s'y mêla et finit par dominer³.

Le blanc était une marque de dignité; Auguste faisait honte à ceux qui portaient du brun; — sous les Romains, le deuil était porté un mois; sous les empereurs, les femmes le prirent avec du blanc⁴.

Platon recommande le blanc pour les offrandes aux dieux⁵.

Virgile considérait le blanc comme très convenable pour les prêtres (An. XII, 169) :

....Puraque in veste sacerdos.

Le docteur Bock pense qu'à l'origine les vêtements liturgiques n'étaient pas différents des vêtements ordinaires, mais seulement plus riches⁶. Nous avons dit que les premiers habits sacerdo-

taux étaient ceux de la vie commune; les prêtres qui célébraient dans les cimetières ne devaient pas changer de vêtements; la supposition d'un vestiaire, connaissant l'humidité qui règne dans ces hypogées, paraît difficile. — Ces vêtements ne devaient pas non plus se remarquer par une richesse singulière, mais par leur blancheur éclatante. Le plus ancien document est cette parole de saint Jean, qui voyait les vingt-quatre vieillards, c'est-à-dire les prêtres, rangés sur le banc presbytéral : « *Circumamicti vestimentis albis et in capitibus eorum coronæ aureæ.* » (Apoc., cap. iv, 4.) On est frappé, en visitant les Catacombes, des sujets de joie que leurs hôtes se plaisaient à peindre sur les sombres parois de tuf, des repas continuels, servis de boissons rafraîchissantes, des vendanges, des fleurs, des couronnes, des témoignages de paix et de félicité. — Des vêtements sombres eussent contrasté dans ce milieu; aussi les plus anciennes fresques, quoiqu'elles n'indiquent pas de costumes liturgiques, nous montrent généralement les vêtements blancs; les dalmatiques de la Madone, les nombreuses étoles qu'on y voit représentées, sont blanches. La couleur la plus répandue après le blanc est le pourpre.

Ces tuniques blanches sont le plus souvent ornées de claves de pourpre dans toute leur longueur. On dit qu'à Tyr les prêtres païens se distinguaient par cet insigne; Isaïe parle de vêtements bordés de pourpre; on en voit des exemples dans les miniatures du Virgile du Vatican. M. Marriott, dans son remarquable ouvrage¹, forme, à ce propos, l'hypothèse que ces claves seraient un insigne hiérarchique, comme le clavus du sénateur, plus large que celui du chevalier, servait à les distinguer; il a cru observer que les claves étaient plus larges aussi pour Notre-Seigneur que pour les Apôtres. Le Sauveur, dans l'hémicycle au milieu des Apôtres, semble y tenir la place de l'évêque.

1. MARRIOTT, *Vestiarium christ.*

1. DEZOBRY, *Dict. des Beaux-Arts.*

2. MÉNARD, *Inst. relig.*, 469.

3. Voir une mosaïque publiée dans *l'Archæologia*, 1880, p. 271.

WICKAM LEGG, *History of the liturgical colours.* Londres 1882.

4. WINCKELMAN, *Hist. de l'Art*, I, 526.

5. MARRIOTT, *Vestiarium christ.*

6. Walafrid Strabon écrivait des prêtres au ix^e siècle : « *Primis temporibus communi indumento vestiti missas agebant.* »

IV^e-V^e SIÈCLES.

Il est possible qu'après la paix certains vêtements sacerdotaux aient été tissés en or. Théodoret (Hist., lib. II, cap. xxvii) nous en fournit un exemple en nous apprenant que Constantin donna à Macaire, évêque de Jérusalem, une *stola* travaillée en or pour être employée dans la cérémonie du baptême.

Néanmoins, on peut affirmer que le blanc prévalait généralement encore au IV^e siècle; saint Jérôme parle des évêques, prêtres et diacres de son temps, comme étant vêtus de blanc.

Dans les plus anciennes images d'Orient, le phénilion des Grecs est blanc, ce qui paraît une tradition primitive¹.

Saint Grégoire de Nazianze marque que tout le clergé était revêtu de vêtements d'une blancheur éclatante pendant les offices divins.

M. Martigny pense que les vêtements sacerdotaux primitifs étaient blancs; on lit dans la vie de saint Chrysostôme que, sentant sa fin approcher et voulant célébrer le saint sacrifice, il demanda des vêtements blancs.

Quand saint Germain, évêque d'Auxerre en 419, fut mis au nombre des clercs, on le tonsura et on le revêtit de l'habit de religion, c'est-à-dire d'un vêtement blanc.

Dans la basilique de Saint-Paul, tous les papes sont représentés avec des vêtements blancs.

Dans la mosaïque de Saint-Laurent-hors-les-Murs, le pape Pélage a une chasuble blanche.

A Saint-Ambroise de Milan, chapelle Saint-Satyre, les chasubles sont rouge clair et jaune.

Il est possible que les voiles des basiliques ne fussent pas soumis à cet usage; la charte Cornutiana rappelle des rideaux de pourpre « *vela tramoserica prasino purpurâ duo; vela holoserica coccoprasina duo, vela tramoserica holoblattea duo.* »

1. MARRIOTT.

THOMASSIN, I, 775.

PUGIN.

André du Saussay dit que saint Firmin, évêque de Metz, portait une dalmatique verte, mais je ne sais sur quel fondement il s'appuie.

Dans la mosaïque de Sainte-Marie-Majeure, les prêtres juifs ont d'amples vêtements blancs.

Saint Remi donne un amphibolum blanc.

Saint Césaire d'Arles, suivant Grégoire de Tours, donne « *casulam quam processoriam habebat, albamque paschalem.* »

Saint Germain de Paris († 576) explique les vêtements blancs portés à Pâques par le souvenir de l'ange du Sépulcre : « *Albis autem vestibus in Pascha induetur secundum quod angelus ad monumentum albis vestibus cerneretur*¹. (Germ. paris. *Brev. antiq. lit. gall.*)

Après la mort de saint Sidoine, il est dit dans le songe de l'échanson : « Je voyais pendant cette nuit une grande maison, et, dans cette maison, un trône sur lequel siégeait comme un juge qui l'emportait sur tous les autres par son pouvoir. Il était entouré d'un grand nombre de prêtres vêtus de blanc : *cui adsistebant multi sacerdotum in albis vestibus.* » (Hist. franc., Migne, 219.)

On se départit, au V^e siècle, de la tradition hébraïque qui défendait le noir. On sait que, dans la loi ancienne, les personnes malheureuses qui portaient le noir devant l'autel étaient gravement réprimandées. — En 476, Acace se revêtit de noir, il couvrit de voiles de la même couleur l'autel et son trône pour montrer la douleur que lui causait le décret impie de l'empereur Basile contre le concile de Chalcédoine². (Théodore le lecteur, Collectan., lib. I.)

On rapporte que saint Martin célébra en vêtements noirs.

Au commencement du V^e siècle, les évêques de la Narbonnaise faisaient usage d'étoffes teintes et brodées³.

Dans la mosaïque de Sainte-Marie-Majeure, la figure à la gauche du Sauveur, dans l'Adoration des Mages, qui représente, croyons-nous, la synagogue, est enveloppée d'un grand manteau de couleur sombre.

1. WARREN, *Liturgy*, 125.

2. BONA, Trad., p. 372.

3. QUICHERAT, *Hist. du Costume*, p. 101.

VI^e-VII^e SIÈCLES.

Au VI^e siècle, la couleur pourpre se répandit notablement dans le vestiaire liturgique, notamment pour la confection des chapes et des chasubles. Dans les mosaïques de Ravenne, nous en avons de nombreux exemples; à Saint-Vital, l'image de saint Maximien, le manteau de Melchisédech, et à Classe les évêques figurés dans les trumeaux de l'abside, sont d'un gris foncé qu'il faut interpréter par le pourpre. A Saint-Apollinaire, on trouve beaucoup d'habillements violets figurés dans les métopes; c'est la couleur adoptée par le Sauveur. Dans la scène du Publicain et du Pharisien, ces deux hommes ont, il est vrai, des chasubles jaune et rouge, mais c'est une exception, et, d'ailleurs, ils n'ont pas de caractère liturgique.

Jean Diacre écrit dans la vie de Grégoire le Grand que le saint pape et son père Gordien portaient des chasubles (*castanea*) d'un brun marron. — Ce serait aussi une exception, mais nous avons dit que ce document nous paraissait peu authentique pour le VI^e siècle, tandis qu'au IX^e, c'est-à-dire à l'époque de l'écrivain, les chasubles de cette couleur sont rappelées par les textes et les peintures.

Nous voyons sous les chasubles paraître une dalmatique blanche ornée de deux claves de pourpre; c'est une règle générale au VI^e siècle et dans les suivants.

Les églises qui pouvaient posséder des vêtements d'or étaient, sans doute, affranchies de cette loi du pourpre et du blanc; dans la mosaïque des Saints-Côme-Damien, à Rome (530), la chasuble des deux patrons est en jaune imitant l'or; mais, comme c'est une scène de glorification, de tels ornements étaient, sans nul doute, réservés aux grandes solennités.

La mosaïque de Sainte-Agnès, pour le VII^e siècle, nous donne un spécimen de ces vastes chasubles pourpre sur les plis desquelles devaient ressortir si brillamment les blancs rubans des pallia et les évangéliaires tout ruisselants de pierreries.

Celle de Saint-Venance donne des exemples

encore plus nombreux que nous avons déjà examinés; nous ajouterons seulement que la Madone au centre, tout enveloppée de vêtements violets, doit être placée parmi les figures liturgiques, puisqu'elle porte la croix pastorale et le pallium, et qu'elle est décorée de la pourpre comme les quatre évêques qui l'assistent.

La pourpre n'était pas inconnue dans la liturgie des peuples du nord; Gildas († 570) mentionne la coutume de couvrir les autels, dans les églises bretonnes, avec des palles de pourpre¹ (*purpurea pallia*).

Dans les vêtements de saint Germain, il est fait mention d'une « *fusca casula*. »

Saint Augustin de Cantorbéry donne une chasuble pourpre à saint Livinus, « *casulam purpuream gloriosi martyrii præagam*². »

Saint Cuthbert († 687) avait été enseveli dans une dalmatique pourpre, qui était alors extrêmement précieuse: « *Christianorum more pontificum* « *post hac tunica et dalmatica indutus est quarum* « *utrarumque genus ex pretioso purpuræ colore* « *et textili varietate satis venustum et permirabile* « *est*³. »

Le pourpre tient une grande place dans l'illumination du livre de Kells et autres livres irlandais.

Grégoire de Tours rapporte que sainte Radegonde défendit à sa nièce de tailler un vêtement dans une nappe d'autel de pourpre. (*Hist. X, 16.*)

Le prix que coûtait alors la teinture de pourpre, dans les églises septentrionales, suffit pour en indiquer la rareté. En effet, les vêtements blancs semblent y avoir été beaucoup plus répandus.

Saint Grégoire de Tours (*in vita S. Niceti*) fait mention de la couleur blanche pour les fêtes de Pâques: « *Accedens, et inter albertium diacorum turbam perlapsus, quo jussus fuit ingreditur.* » (*Migne, 872.*)

Il rapporte que tous les membres du clergé, depuis les prêtres jusqu'aux lévites, portaient des vêtements blancs: « *Erat autem sacerdotum ac Levitarum in albis vestibus non minimus cho-*

1. WARREN, *Liturgy*, p. 123.

2. PUGIN.

3. *Boll., Mart.*, t. III, p. 140.

« rus. » (*Lib. de Gloria confes.* cap. xx. — Migne 343.)

Ailleurs : « Cappa autem hujus indumenti ita dilatata erat atque consuta, ut solent in illis candidis fieri quæ per paschalia festa sacerdotum humeris imponuntur. » (Migne 1045.)

D'après l'*Expositio brevis*, peut-être écrite par saint Germain de Paris, en 555, « albis vestibus in pascha induitur sacerdos. »

Fortunat¹ représente saint Germain et son clergé en habits blancs :

« Et candent rutilis lilia mista rosis
« Illi jam senio sed et hi bene vestibus habent.

Le blanc était la couleur des jours de fête à Iona. Adamnan rapporte qu'elle fut portée par saint Columban et ses assistants le jour de la fête du saint abbé de Hi : « Et his dictis fratres obsequuntur ex juxta sancti jussionem, eadem octidie, præparatisque sacris ad ecclesiam ministeriis quasi die solenni albatum cum sancto pergunt². »

Ce même saint, lorsqu'il mourut devant l'autel, à Iona, était revêtu d'un habit blanc : « Candida tunica qua in hora exitus indutus erat³. »

D'après les anciens canons irlandais, le diacre, au moment de l'oblation, devait être vêtu de blanc : « Diaconus tempore oblationis alba utatur veste. » (*Hibernensis*, lib. III, cap. vi.)

Saint Isidore († 636) dit que la dalmatique était blanche, ornée de nœuds de pourpre appelés *clavi*⁴.

La dalmatique de saint Léger († 678), conservée à Moyon-Moutiers, est ainsi composée.

Le concile de Narbonne (689) défend aux clercs de porter du rouge⁵.

Le manuscrit du Pentateuque de la Bibliothèque nationale est un des monuments figurés le plus ancien des vêtements liturgiques de couleur blanche. Il nous montre, en effet, les ministres de l'autel en pénules et tuniques blanches, les unes à peine distinguées des autres par de légères teintes bleues ou jaunes. (Pl. DLXIV bis.)

1. Migne, 102.

2. ADAMNAN, *Vita S. Columbæ*, c. xii.

WARREN, *Liturgy*, 124.

3. CUMINI, *Vita S. Columbæ*, c. xxvi.

4. LEBRUN, p. 61.

5. MORAN, Dictionnaire, à l'article *Couleurs*.

VIII^e-IX^e SIÈCLES.

L'Irlande nous offre peut-être le plus ancien traité sur les vêtements de la messe que nous possédions encore, et que l'on conserve au Leabhar Breac, dépôt si remarquable d'ouvrages de ce genre. — Nous en donnons la traduction d'après M^{gr} Moran¹, qui pense que ce document remonte à l'époque carlovingienne.

« On demande par qui les diverses couleurs ont été introduites dans la chasuble du sacrifice? Je réponds que ce fut Moïse, fils d'Amram, qui, le premier, les introduisit dans la chasuble d'Aaron, son frère, qui était grand prêtre de la loi mosaïque.

« On demande combien Moïse y plaça de couleurs? Je réponds huit, savoir : l'or (ou le jaune), le bleu, le blanc, le vert, le brun, le rouge, le noir et le pourpre. Depuis lors, ces couleurs doivent se retrouver dans nos chasubles.

« On demande la raison de ces couleurs variées au lieu d'une seule? Je réponds qu'elles sont mystères et figures.

« C'est pourquoi il n'est pas permis à un prêtre d'approcher du corps du Christ, dans le dessein de sacrifier, sans avoir une chasuble de satin (c'est-à-dire un vêtement brillant) sur laquelle soient placées ces huit couleurs. L'esprit du prêtre doit s'identifier avec la variété et le sens de chacune de ces couleurs distinctement; il doit être plein de vigilance et de crainte, dépourvu de toute ambition et vanité en réfléchissant à leur signification.

« Le jaune signifie, lorsque le prêtre le regarde, que l'argile et la poussière sont les éléments de son corps et qu'il retombera de nouveau en poussière, — c'est pourquoi aucun sentiment d'orgueil ne doit s'élever de son cœur.

« Le bleu signifie, lorsqu'il le regarde, qu'il doit éloigner son esprit des desseins ambitieux et des vices du monde, et tourner sa face avec humilité et soumission vers Dieu le Père qui est au Ciel.

« Le blanc signifie, lorsqu'il le regarde, qu'il doit être plein de confusion et de honte si son

1. MORAN, *Essays on the Early Irish Church*, 1864.

« cœur n'est pas chaste et brillant, si son esprit
« n'est pas semblable à la mousse des vagues,
« semblable à la craie sur le sable d'un oratoire,
« semblable aux ailes d'un cygne sous un rayon
« de soleil. Il lui rappelle que son cœur doit être
« sans une parcelle de péché, grand ou petit.

« Le vert signifie, lorsqu'il le regarde, qu'il est
« rempli de faiblesse et de misère pour le cœur et
« l'esprit; il lui rappelle qu'à la fin de sa vie il
« sera jeté sous terre, car le vert est la couleur
« originaire de toute la terre; voici pourquoi le
« vert figure parmi les couleurs de la chasuble de
« la messe.

« Le brun signifie, lorsqu'il le considère, que la
« mort séparera son âme de son corps; que sa
« demeure, après sa mort, sera le tombeau, jus-
« qu'à la fin du monde; que l'enfer, après le juge-
« ment, sera le partage de son âme et de son corps,
« à moins qu'il n'ait été sur la terre fidèle à ses
« devoirs.

« Le rouge signifie, lorsqu'il le regarde, que
« son cœur doit tressaillir d'effroi dans sa poi-
« trine, et qu'il doit trembler devant le Fils de
« Dieu; car les plaies et blessures du Fils de
« Dieu, sur la croix, étaient rouges de son sang,
« quand il y fut crucifié par les Juifs incrédules.

« Le noir marque, lorsqu'il le regarde, qu'il
« doit répandre des larmes amères sur ses péchés,
« s'il ne veut pas être condamné à la société du
« démon et à subir une peine éternelle.

« Le pourpre, lorsque le prêtre le regarde, lui
« rappelle Jésus dans le Ciel, dans la plénitude de
« la gloire et majesté, au milieu des neuf chœurs
« des Anges qui prient le Créateur pendant l'éter-
« nité.

« A cette occasion, le prêtre se rappellera qu'il
« lui faut arracher son esprit des crimes du monde,
« et fixer ses pensées sur les joies et délices que
« notre Père nous prépare dans le Ciel.

« Tels sont les huit degrés désignés par les huit
« couleurs de la chasuble de la messe, selon les
« figures et mystères du Père céleste. Ainsi, la
« chasuble est le foyer dans lequel sont concen-
« trées huit couleurs différentes, lesquelles renver-
« sèrent et bouleversèrent les tentations du démon
« dans beaucoup de batailles, détruisirent les vices
« du monde, accrurent, exaltèrent les vertus et les
« bonnes œuvres.

« Il n'est permis à personne d'introduire le satin

« dans ses ornements et vêtements, par amour du
« luxe et de noblesse; le prêtre le peut seulement
« lorsqu'il accomplit le sacrifice du corps et du
« sang du Christ sur l'autel; il a le droit alors de
« porter une chasuble de satin. »

Je ne sais s'il faut admettre, d'après ce texte, que toutes les chasubles irlandaises portaient les huit couleurs; il me paraît plus probable que, le plus souvent, elles étaient attribuées chacune à une couleur, comme il arriva dans la suite. Quoi qu'il en soit, ce monument est d'un insigne intérêt liturgique, et nous montre que les couleurs, si elles n'étaient pas déterminées par des règles fixes, avaient un sens symbolique qui en recommandait l'emploi à la piété des églises.

En Irlande, à cette époque, les aubes étaient ornées de bordures comme celle que l'on trouve dans la châsse de saint Mædoc¹.

Chez les Coptes, selon M. Butler, l'emploi des couleurs est problématique; ils ornent leurs dalmatiques avec des pierreries, des broderies, mais ne font intervenir aucune couleur dans leurs vêtements liturgiques. On trouve, cependant, des dalmatiques colorées dans les églises, notamment celle de saint Michel, peinte avec une dalmatique cramoisie, dans l'église Abu Sargah. Lorsqu'on sait l'immobilité traditionnelle des peuples d'Orient, il y a là un argument intéressant pour les vieilles époques que nous avons en vue.

Les médaillons du parement d'autel conservé à Ravenne, et figurant les évêques de Vérone au VIII^e siècle, semblent prouver qu'alors, en Italie, les chasubles étaient déjà de couleurs variées, rouges, vertes, bleues². (Pl. DV.)

On s'aperçoit, comme sur tous les monuments de la liturgie, d'un accroissement de luxe dans les vêtements sacerdotaux, sous le règne de Charlemagne. L'or, le pourpre sont prodigués sur les vêtements d'autel, nous avons déjà eu l'occasion de le constater en les étudiant; parmi les parements décrits par le livre pontifical, on en trouve de pourpre « *de blattim, de olovero* », tissus d'or, « *vestem auro textilem, auro textam, ex auro*

1. BUTLER, *Coptic churches*, I, 112.

2. Dessin de Errard pour l'ouvrage de M. Révoil.

texto »; de blanc brodés d'or, « *vestem albam chry-soclabam* »; de rose, « *vestem albam rosatam* »; d'écarlate, « *vestem tyriam, de Tyrio* », de rouge, « *vestem rubram* ». On ne voit nulle part indiqués des ornements verts, violets ou noirs¹.

Ce n'était pas seulement les vêtements d'autel qui bénéficiaient de la fortune de l'Église à cette époque; les prêtres, et surtout les souverains Pontifes, pouvaient revêtir des ornements plus somptueux, dont les mosaïques nous ont conservé le souvenir². Le Triclinium du Latran, en nous montrant saint Léon et Charlemagne agenouillés aux pieds de saint Pierre, semble nous révéler la munificence impériale comme source de la splendeur des vêtements du souverain Pontife, qui porte une chasuble d'or. Le pape Pascal nous apparaît aussi avec une chasuble d'or à Sainte-Marie-in-Domnica (Pl. DLXV); à Saint-Marc, Grégoire IV est aussi couvert d'une chasuble jaune qui doit signifier l'or.

A Saint-Clément, une fresque figure Léon IV avec une chasuble de couleur foncée.

On dit³ que le pape et le clergé s'habillaient en noir à la Chandeleur pour la distribution des cierges. Le vendredi saint, l'archidiacre et le diacre portaient des chasubles noires.

Nicéphore, patriarche de Constantinople, envoya, parmi ses présents, au pape Léon III, une chasuble brune (*castanei seu subnigri coloris*).

En France, au ix^e siècle, la variété des couleurs se remarquait de plus en plus sur les costumes sacerdotaux. Dans l'inventaire de saint Riquier (831) ordonné par Louis le Débonnaire, on trouve spécifiées « *casulæ castaneæ XL, sericæ nigræ v, « persæ sericæ III, ex plata I, ex pallio XX, galneæ « sericæ v, melnæ sericæ III, ex pisce I, ex « cendalo IV....., cappa castanea auro parato se- « ricæ I. »*

Du Cange interprète *castaneus* par une espèce de pourpre ou de bleu violet; Jean Diacre, qui écrivait à cette époque la vie de saint Grégoire, suppose au Pontife une chasuble *castanea*; c'était

une couleur alors fréquemment employée dans la liturgie et dont la traduction simple du mot semble parfaitement rendre le sens; en effet, le marron se retrouve dans les miniatures contemporaines sur les chasubles qu'elles nous retracent.

Persæ sericæ sont peut-être bleues; cependant nous verrons plus tard Dante définir *perso* une couleur mêlée de pourpre et de noir, mais surtout de noir.

*Melnæ sericæ*¹ spécifient la couleur jaune sépia; *ex pisce* serait une couleur bleue.

Saint Angésise, abbé de Fontenelle, donne (835) à « l'église de son monastère diverses chasubles « parmi lesquelles trois de satin vert, trois bleu « foncé, une rouge, une cramoisie. »

Flodoard² raconte que Hincmar envoya à Amalric, archevêque de Tours, de précieux ornements parmi lesquels une chasuble vert brillant: « *Mit- « tens ei quædam pretiosa ornamenta, casulam « scilicet Diaprasinam quam habebat unicam.*³ » — Ce vert brillant est ce que nous appelons cendre verte, couleur dont les miniatures nous offrent, à l'époque carlovingienne, de nombreux exemples.

A la Bibliothèque nationale, la Bible de Charles le Chauve rappelle des chasubles roses, rouges, brunes, etc., le plus souvent ornées ou rehaussées d'or. Au canon de l'église de Metz (latin 1141), les chasubles sont marron (*castanea*), rehaussées d'or; un manuscrit (latin 1159) montre une dalmatique avec claves rouges ou dessins d'or, une chasuble pourpre et or. Le Sacramentaire de Drogon prescrit des chasubles de pourpre, brunes ou vertes, des dalmatiques bleues, blanches, etc.

A la Bibliothèque de l'Arsenal, le manuscrit 1163 nous montre, sur une de ses miniatures, des chasubles bleues, des dalmatiques violettes, jaunes, bleues; aubes bleues, rouges, nappe violette.

A la Bibliothèque Sainte-Geneviève, un manuscrit carlovingien porte des chasubles bleues et jaunes, dalmatique rouge et jaune, orfrois d'or et d'argent.

Le Sacramentaire de Tours (Pl. VII) représente une chasuble minium à orfrois d'or, étole d'or, dal-

1. THIERS, *Autels*, 178.

2. A Sainte-Suzanne, d'après Ciampini, il avait une chasuble bleue et une dalmatique rouge.

3. ALCUIN, *De div. Officiis*, cap. VII.

1. Melinus, jaune.

2. FLODOARD III, *Hist. remens.*, cap. XXI.

3. DU CANGE, PUGIN.

matique violette, aube blanche; — le Sacramentaire d'Autun, des chasubles d'or, rouges, des tuniques jaunes, violettes, or; dalmatique d'or, pallium et étole d'or, aube violette, etc.

Pugin cite un manuscrit de Raban Maur où saint Martin est figuré avec une chasuble violette.

La belle figure de saint Grégoire, dans le « Psalterium aureum » de Saint-Gall, conserve la tradition antique du blanc sur la chasuble et la dalmatique; les souliers seuls sont pourpre. D'après les touches du miniaturiste, qui a jeté l'or avec abondance sur ces plis de lin, on peut croire que des fils d'or entraient dans la composition de l'étoffe et devaient produire des reflets splendides.

C'est surtout en Orient qu'il faut, au ix^e siècle, chercher l'antique tradition du blanc; le manuscrit grec 510 de la Bibliothèque nationale nous fait assister à des scènes liturgiques où tout le clergé, depuis les évêques jusqu'aux simples clercs, ont des costumes blancs; à peine distingue-t-on quelquefois la chasuble de la dalmatique par la variété de légères teintes vertes ou jaunes; mais ailleurs le ton est uniforme et la beauté de la fonction me paraît relevée par cette éclatante simplicité. — Les dalmatiques ont les deux claves pourpre accouplés.

Cette splendeur de blanc semble avoir été réservée à l'autel; dans les conciles, les évêques portaient aussi des chasubles, mais elles étaient de couleur brune, neutre, terre de Sienne, violette.

X^e-XI^e SIÈCLES.

Comme toujours, les monuments sont assez rares au x^e siècle, surtout en Italie. Le seul monument que nous puissions citer est la chasuble chrysoclave figurée, sur la peinture de Jean XII, à l'entrée du Latran, et nous ne la connaissons que par des dessins imparfaits.

Pour la France, nous possédons des miniatures; nous y verrons que la couleur pourpre dominait

alors dans la composition des chasubles; Riculphe, évêque d'Elne (915), laisse deux chasubles de *orodonas idest diarhodina*, ce que Du Cange traduit par rose vif, et une chasuble pourpre.

Cette couleur, qui signifiait la royauté du sacerdoce, se retrouve dans les peintures d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale (latin 819, f^o 25, v^o 75); on y voit aussi (f^o 69, verso) une chasuble verte, des dalmatiques blanches, marron, des orfrois d'or, etc.

Le curieux manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Omer (698), qui provient de l'abbaye de Corbie, appartient encore à la manière carlovingienne, comme la couronne que le peintre attribue au roi Dagobert suffirait seule pour convaincre; nous y voyons des chasubles roses, violettes, vertes, vert clair; dalmatiques blanches, jaunes, bleues; aubes bleues, blanches, rose clair, etc.; étole noire, chape marron, des orfrois d'or, des bas rouges, souliers noirs.

Dans la même Bibliothèque (manus. 764, f^o 7), une dalmatique bleue.

A Boulogne (manus. 9), une chasuble rouge avec orfrois d'or, dalmatique blanche.

A la Bibliothèque de Bruxelles, l'évangélaire (9428, f^o 160) nous donne, pour le x^e siècle, une dalmatique jaune clair avec claves et floches rouges, aubes bleues, chape rouge.

Dans le manuscrit d'Othon, à Aix-la-Chapelle, chasubles rouges, aubes blanches.

A Darmstadt (manus. 1948, f^o 66), chasuble verte, pallium d'or, manipule violet, aube vert d'eau doublée de violet.

Dans le graduel de Prüm, de la Bibliothèque nationale, chasubles violettes à ornements blancs ou or, dalmatiques blanches avec claves rouges, nappe chrysoclave pourpre.

A Cologne, lectionnaire du dôme, chasuble violette à orfrois d'or, aube blanc jaune, manipule et souliers d'or.

On voit que, pour les chasubles qui subirent, plus que les autres ornements, la variation des couleurs, le pourpre ou violet domine au x^e siècle.

On rencontre aussi le bleu. Le bénédictionnaire de Saint-Æthelwold nous présente, dans une de

ses peintures, une chasuble de cette couleur avec orfrois d'or, étole, manipule d'or, aube blanche bordée d'or, nappe d'autel pourpre, bordée d'or.

Le ménologe du Vatican, comparé à notre manuscrit de saint Grégoire de Nazianze, prouve que l'Orient commençait à n'être plus si fidèle à la couleur blanche dans la liturgie; nous y observons des chasubles vertes, brunes, rouges, blanches, dalmatiques blanches, nappes d'autel vertes, rouges, etc.

Le manuscrit grec de la Bibliothèque nationale (64, f^o 103) nous montre une chape rouge sur les épaules du grand prêtre.

Les fresques souterraines de Saint-Clément nous rappellent des chasubles rouges, neutres, etc., des tuniques rouges, jaunes, dalmatiques jaunes avec claves rouges, etc.

Le duc Robert donnait au Mont-Cassin, suivant ce que rapporte la chronique, « planetam purpuream cum friso et cum aquila de margaritis — tunicam de panno perso inaurato¹. »

A mesure que nous nous avançons, nous nous trouvons en face non seulement des images, mais des objets eux-mêmes dont il nous reste, pour le XI^e siècle, un certain nombre.

A Saint-Rambert sur Loire, il existe encore une chasuble jaune marron avec dessins d'or. — A Bayeux, la chasuble dite de saint Regnobert est bleue avec perles.

A Aschaffembourg, chasuble de saint Willigis, bronze doré avec bandes de pourpre. — A Mayence, une chasuble de même couleur et de même origine.

A Hildesheim, chasuble vert clair. — A Saint-Pierre de Salzbourg, une dalmatique verte avec larges bandes rouges.

A Maubeuge, chasuble à fond de pourpre.

Autrefois à Angers, une chasuble à fond violet, ornements d'or, griffons verts.

Une objection peut s'élever relativement à la couleur de ces vieux vêtements: on peut se dire que, le plus souvent, ils ont été taillés dans des étoffes sarrasines et, par conséquent, sans pensée liturgique;

1. *Chron. cass.*, 794.

on peut ajouter que la multiplicité des couleurs, nécessité quelquefois par l'abondance des ornements, leur enlevait toute signification. L'objection est quelquefois exacte; la confusion des couleurs sur des ornements acceptés par l'Église prouve que leur emploi ne constituait pas une règle fixe; elle prouve aussi que, pendant l'ère romane, après le dépérissement des industries latines, on était obligé de demander aux Arabes des tissus qu'on ne savait plus fabriquer. Etant donnée cette servitude, il faut croire que les fabricants de chasubles tâchaient de choisir dans les vastes ateliers sarrasins les pièces dont le fond¹, sinon les ornements, répondait par la couleur à une pensée symbolique. — A Saint-Rambert, le fond est *castaneum*, à Maubeuge, pourpre, à Hildesheim, à Salzbourg, vert, à Aschaffembourg, à Mayence, bronze doré; sans doute, on s'attachait au fond, faisant abstraction du reste quand le tissu n'était pas monochrome.

Les peintres n'avaient pas ces difficultés, ils étaient libres de correspondre exactement aux besoins et aux sentiments de la liturgie, et rien ne prouve qu'ils ne s'y soient pas souvent conformés; à ce titre, ils rendront peut-être mieux compte de ce qu'elle demandait alors pour le service divin. Je sais qu'on peut parfois récuser ce témoignage, en disant que le coloris, chez les peintres du moyen âge, était plutôt affaire de fantaisie, de recherche de l'harmonie, que d'exactitude. Je ne puis nier que cette fantaisie ne s'exerçât souvent au détriment de la vérité; néanmoins, puisque tous les auteurs qui se sont occupés de l'histoire du costume ont cherché dans ces vieilles peintures des documents pour la forme, je ne vois pas pourquoi on pourrait moins compter sur le peintre que sur le dessinateur. — Ajoutons que les couleurs concordent souvent avec celles que les textes nous indiquent. Nous citerons, du reste, ces témoignages, non comme documents certains, mais comme des renseignements utiles à consulter et à rapprocher.

Ces monuments figurés se multiplient déjà beaucoup au XI^e siècle et peuvent ainsi se contrô-

1. On sait que le fond est seul compté dans la détermination d'une couleur. (Moroni, *Dict.*)

ler mutuellement ; voici notamment ceux que nous avons pu trouver à la Bibliothèque nationale.

Un manuscrit qui, je crois, fut acheté à Nantes, et que la Bibliothèque acquit dernièrement, nous montre, dans des tableaux de la vie de saint Aubin, des détails liturgiques intéressants (nouv. acq. 1390). Le saint nous apparaît successivement vêtu d'une chasuble bleue doublée de minium ou de rouge, — violet rouge doublée de vert, — brune et verte. Les dalmatiques sont vertes avec poignets d'or, — blanches agrémentées de rouge, — bleues, — jaunes bordées de brun et doublées de bleu ; — les aubes bleues doublées de minium, etc. — Un autel est couvert de deux nappes, la première verte, la deuxième bleue, le dessus rouge avec plaque d'or.

Dans le manuscrit latin 8878, nous trouvons des chasubles vertes et bleues, dalmatiques, jaunes, vertes, bleues.

Dans le 817 (f^o 76, verso), chasubles violettes, agrémentées d'or, aube bleue.

Dans l'Évangile de Luxeuil, un antependium d'autel vert et la nappe blanche. (Pl. XV.)

Dans le manuscrit latin 1699, chasuble verte avec orfrois d'argent, aube blanche, souliers rouges.

Dans le 1231 (f^o 1), chasuble à capuchon, teinte neutre, bordée d'or, dalmatique jaune, étole d'or, aube blanche, souliers jaunes.

Un manuscrit de la Bibliothèque nationale¹, cité par Warren, nous montre les trois chœurs de saints qui apparaissent à saint Brendan, « in vestibus candidissimis, jacinctinis purpureis. »

A Boulogne, au manuscrit 48, des chasubles rouges et vertes, dalmatique et aube vertes.

A Troyes, dans le manuscrit des « Miracles de saint Benoît, » chasubles bleues, rouges, dalmatique verte, chape jaune bordée de rouge, etc.

Dans la tapisserie de Bayeux, chasuble gros bleu bordée de jaune, aube jaune, manipule bleu clair.

1. Navigatio S. Brendani, n^o 3784, xi^e siècle.

Le noir était usité alors dans l'Église, car Jean de Bayeux, qui fut archevêque de Rouen († 1079), après avoir recommandé la tonsure à ses prêtres, les engageait à porter des chapes noires : « Va-
« riis nec rubeis utantur indumentis cappis in
« ecclesia nunquam nisi nigris¹. »

M. Butler² croit que l'usage des couleurs systématiques se répandit en Angleterre après la conquête.

Le British Museum (Harl. 2908) nous montre sur un manuscrit du xi^e siècle des chasubles pourpre, vertes avec orfrois d'or, une dalmatique jaune pâle.

Ailleurs (Cotton. Claud. A. 3), des chasubles jaunes et vertes, dalmatique violette avec claves rouges, dalmatique rouge.

Dans un Graduel de Saint-Gall, chasuble pourpre foncé, pallium d'or, dalmatique blanc jaunâtre, aube blanche, souliers pourpre.

A Cologne, dans l'évangélaire d'Hillinus, chasuble violette, aube blanche.

A Hildesheim, une miniature rappelle une chasuble verte avec larges orfrois d'or.

D'après ces documents, on voit que le pourpre et le vert sont les couleurs dominantes au xi^e siècle ; il est, de plus, à croire que chaque ornement n'était souvent que d'une couleur³, selon cette prescription de Cîteaux : « Casula vero nonnisi « unicolor habeatur. »

Goar écrit que les Grecs n'avaient que deux couleurs : le pourpre pour le Carême, le blanc pour toutes les autres saisons. Lebrun nous dit que les Arméniens n'ont pas de couleurs différentes selon les saisons et qu'ils n'emploient jamais le noir. — Le manuscrit de saint Grégoire de Nazianze, pour l'Orient, au ix^e siècle, semble confirmer l'exactitude de cette assertion ; nous la voyons assez fidèlement observée aussi dans un manuscrit grec de la Bibliothèque nationale (543) où paraissent de nombreux vêtements blancs et violets ; cependant, au f^o 288, verso, nous trouvons un saccos d'azur avec médaillons d'or ornés de croix rouges.

1. Joannis Arbrincensis (successeur de Maurille), *Liber de Officiis ecclesiasticis*, Rouen, 1642.

2. *Coptic churches*, 1, p. 112.

3. WICKAM LEGG.

XII^e SIÈCLE.

Les belles mosaïques de l'abside de Sainte-Marie-du-Transtévère donnent bien idée de ce qu'étaient alors, à Rome, les vêtements sacerdotaux; nous y voyons des chasubles bleues, brunes, pourpre, vertes, des dalmatiques blanches avec raies rouges, le tout rehaussé d'or en abondance.

Dans l'oratoire de Saint-Nicolas au Latran, dans la série de figures des papes qu'on y avait peintes, on remarquait des chasubles rouges et vertes, des dalmatiques agrémentées de rouge.

Adrien IV († 1159) fut enseveli dans des vêtements noirs.

Dans le vestiaire du Mont-Cassin, il existait alors des chasubles noires.

On conserve, dans le dôme de Ravenne, une chasuble vert très foncé. La chasuble de S. Bernardo Uberti († 1133), à Florence, est bleu foncé (Pl. DLXXXIX), sa chape noire avec dessins composés d'étoiles vertes et de croix pourpre. (Pl. DCXXII.)

Les exultet italiens fournissent de curieux renseignements pour les couleurs; nous y trouvons des chasubles marron, pourpre, bleues, rouges, des dalmatiques blanches agrémentées de vert, de rouge, de teinte neutre, d'or, etc.

Dans la mosaïque absidale de Saint-Ambroise, à Milan, le saint est représenté avec une chasuble de couleur foncée, une dalmatique et une aube blanches, les diacres en dalmatiques blanches avec claves rouges et aubes bleues.

La Bibliothèque nationale devient d'une grande richesse pour les documents du XII^e siècle; nous nous contenterons de passer rapidement en revue les manuscrits latins suivants :

(Manusc. 17177), nous trouvons des chasubles rouges, neutres, vertes, bleues; dalmatiques jaunes, rouges, noires, vertes.

(Manusc. 833), dalmatique bleue. (Manusc. 9436), dalmatique jaune à claves rouges. (Manusc. 2287), chasuble brune, dalmatique brune.

(Cafaro 10136), chasubles violettes, dalmatiques bleues.

(Manusc. 8), chasubles vertes doublées de minium, pourpre ornée et bordée d'or; dalmatique blanche bordée de minium, bleue bordée d'or, rouge; aube blanche bordée de vert, verte bordée de rouge, rouge, etc.

(Manusc. 11580), chasuble rouge bordée d'or, dalmatique blanche.

(Manusc. 11564), chasuble bleue, dalmatique violette bordée d'une résille verte; aube blanche, etc.

(Manusc. 1077), chasuble brune, dalmatique bleue.

(Manusc. 5128), chasuble rouge, dalmatique vert d'eau.

(Manusc. 9668), chasuble verte.

(Manusc. 254), chasuble rouge doublée de jaune, bleue; dalmatique blanche avec bordure rouge, verte avec bordure blanche et rouge.

(Manusc. 11615), tous les ornements vert clair.

(Manusc. 11700), chasuble verte, dalmatique blanche bordée d'or.

Une des aquarelles de Gaignières nous montre l'effigie de l'évêque d'Angers Ulger, qui porte une chasuble jaune chamois bordée d'or, une dalmatique bleu clair, une aube jaune; les orfrois gemmés.

A la Bibliothèque Mazarine, nous trouvons (manusc. 748) une chasuble bleue à orfrois d'or.

A la Bibliothèque de Verdun (manusc. 8), chasubles rouges, vertes, aubes vertes, rouges. (Manusc. 119), chasuble verte, dalmatiques rouges, vertes, etc.

A la Bibliothèque de Boulogne (manusc. 14), chasuble brune doublée de minium.

Dans le manuscrit d'Herrade, à Strasbourg, il y avait des chasubles blanches, bleues, des dalmatiques blanches, ornées d'or.

A la Bibliothèque de Vendôme, chasuble pourpre. Sur une miniature, représentant Geoffroy de Vendôme, recueillie par Montfaucon, chasuble verte, dalmatique rouge, aube verte avec bande rouge.

A la Bibliothèque de Chartres (*Légende des Saints*, manusc. 500), chasubles rouges, jaunes, or, bleues, dalmatiques bleues, vertes, nappe jaune avec quadrillé.

A Douai (manusc. 250), chasuble rouge avec orfrois or et bleus; dalmatique bleue, aube blanche.

(Manusc. 298), chasuble bleue, dalmatique verte, aube blanche. (Manusc. 786), chasuble rouge, dalmatiques vertes bordées d'or, rouges, aubes rouges, vertes, etc.

A la Bibliothèque de Valenciennes, chasuble violette à orfrois d'or, verte, rouge; dalmatiques vertes à dessins rouges et bleus, vertes, violettes; aube verte, rouge, bleue, blanche; chape brune.

A la Bibliothèque de Gand, chasuble verte, dalmatiques jaunes, blanches; tiare verte.

A celle de Bruxelles (manusc. 9916), chasuble rouge, dalmatique bleue, aube verte. (Manusc. 119), chasuble verte, dalmatiques rouges et vertes.

Les tombeaux colorés du moyen âge nous valent encore quelques informations que nous trouvons dans le recueil de Gaignières; sur celui de Pierre II, évêque de Poitiers, chasuble bleue, dalmatique verte, aube blanche. Sur un tombeau du Mans, chasuble jaune de Sienna et dalmatique blanche, aube jaune, souliers bleus.

A Lyon, mosaïque dans le chœur d'Ainay, chasuble brune, dalmatique quadrillée de brun et de blanc.

Nous avons, à Sens, un bel exemple des chasubles françaises au XII^e siècle, celle qui servit à saint Thomas Becket; elle est violet sombre avec enroulements d'or.

A Metz, une chape rouge avec ornements d'or; — avant la Révolution, une chasuble cramoisie et orfroi pourpre; — une chasuble de satin blanc brodée d'or.

A la Bibliothèque Bodleienne d'Oxford (manusc. 352), chasuble et vêtements bleus, rouges, jaunes; chasuble jaune ornée de rouge; dalmatique verte, aube bleue; chasuble verte avec orfrois jaunes; dalmatique bleue bordée de vert, aube jaune.

Parmi les anciennes étoffes du British Museum, un manipule fond jaune, ornements bleus, taillé dans une étoffe sarrasine, un devant d'autel orné de broderies sur fond terre de Sienna.

Sur une légende de saint Mulling, conservée dans le « Livre de Leinster, » un manuscrit irlandais de la première moitié du XII^e siècle, le Sauveur est représenté, dans une vision, habillé de pourpre¹.

1. WARREN, *Liturgy*, p. 123.

Il y avait à Mayence, parmi les ornements sacerdotaux, des chasubles noires, blanches, rouges, vertes, violettes¹.

On conserve à Salzbourg, dans le couvent des Bénédictins, une chasuble noire.

Il existe à Halberstadt une dalmatique rouge pourpre avec galons d'or.

A Prague, la chasuble attribuée à saint Adalbert porte un fond pourpre et des dessins d'or.

A Cologne, une miniature de la Bibliothèque du dôme nous montre l'archevêque Frédéric vêtu d'une chasuble brune, dalmatique blanche, aube blanc bleu.

A Coire, une chasuble d'étoffe sarrasine, jaune et argent.

Nous citerons, parmi les manuscrits orientaux, celui de la Bibliothèque nationale (f. grec 1561, f^o 61) qui nous offre une dalmatique jaune bordée de noir; un voile de mains rouge.

L'Église latine de Jérusalem², qui importa les mœurs et usages d'Occident dans sa nouvelle conquête, nous a laissé le souvenir des couleurs qu'elle employait: le noir pour l'Avent, — à Noël, le rouge, l'or et le blanc, — pour Saint-Etienne, le rouge, — pour l'Épiphanie, le bleu et l'or, — pour la fête de la sainte Vierge, le noir, sans doute en souvenir de ces paroles du cantique: « nigra sed formosa »; — pour le Carême, les vêtements étaient noirs, — le Temps pascal, blancs, — l'Ascension, bleus, — la Pentecôte, rouges, — Saint-Jean, blancs, — Saints-Pierre et Paul, rouges, — les fêtes de la Croix, rouges³.

Les couleurs ont souvent servi à symboliser les éléments; saint Jérôme dit que les quatre couleurs du Lévitique s'y rapportent: le byssus c'est la terre; la pourpre, la mer; l'hyacinthe, l'air; l'écarlate, le feu. Au XII^e siècle, Rupert⁴ s'empare

1. L'évêque Conrad, dans sa *Chronique de Mayence* (1153), les mentionne.

2. Article de M. Wickam Legg, *The Reliquary*, oct. 1887.

3. A la fête de l'Invention, on mettait la croix sur l'autel.

4. RUPERT DE TUITZ, *De divinis Officiis*, lib. I, cap. xviii, *De Habitu sacerdotis*.

de ces comparaisons et les applique à la lettre : « Dans l'habit sacerdotal, dit-il, rien ne manque de signification, comme on le voit dans la troisième lettre de saint Jérôme à Fabiola. Chez nous, autant le sacerdoce du Christ est supérieur au sacerdoce de l'ancienne loi, autant les raisons du costume sacerdotal doivent être plus hautes. En effet, les vêtements sacrés, selon leur couleur, leur matière, leur position, se réfèrent aux quatre éléments du monde, aux deux hémisphères du ciel, aux parties du zodiaque, » etc., etc.

Honorius d'Autun (*Gemma animæ*, 1130) dit que le rouge est la couleur des martyrs, le blanc, celle des vierges; dans beaucoup de rites, le vert et le safran, celle des évêques et des docteurs, le violet, celle des moines et des saints; il compare poétiquement l'Église à un champ dans lequel les vertus s'épanouissent comme des fleurs et y répandent le parfum des bonnes actions : les roses sont les martyrs; les lis, les vierges; les violettes, les humbles; les herbes vertes, les sages; les herbes fleuries, ceux qui ont profité de la grâce; les fruits, les âmes parvenues à la perfection.

Sicard, évêque de Crémone (1185-1215), dit que les palles et les courtines blanches représentent la pureté; les rouges, la charité; les vertes, la contemplation; les noires, la mortification de la chair; les couleurs variées, la variété des vertus; le lin, la tribulation; la soie, la virginité¹.

Les pensées symboliques attachées aux couleurs liturgiques paraissent dès les plus anciens temps et traversent le moyen âge tout entier avant de parvenir jusqu'à nous.

Ces pensées ont varié et ne paraissent avoir été soumises à aucune règle, soit dans leur conception, soit dans leur réalisation; cependant, la conformité de sentiment a souvent entraîné la conformité de leur emploi. Le blanc, par exemple, a partout paru le symbole de la pureté et de la joie et s'imposait par cela même aux fêtes des vierges, ou dans les anniversaires de triomphe pour l'Église. La pourpre fut toujours regardée comme un souvenir de sang et, dès lors, devait naturellement intervenir dans les natales de martyrs.

1. WICKAM LEGG, *History of the liturgical Colours*, 1882.

La force des choses amenait une certaine union, mais rien n'était fixe, ni imposé; ce fut au XII^e siècle, écrit le savant chanoine Reusens¹, que le choix des couleurs cessa d'être facultatif... Innocent III en révèle, le premier, la distribution réglée et presque obligatoire; ce grand pontife monta sur le trône en 1198 et on croit qu'il composa son livre du « Sacré mystère de l'autel » depuis son avènement², livre dans lequel nous trouvons ces règles établies pour la première fois; ce fut donc à la fin du XII^e ou au commencement du XIII^e siècle. Il commence, dans le chapitre 64^e du premier livre, par dire ce que fut l'Église romaine, dont toutes les Églises ont le devoir de suivre les exemples :

« L'Église romaine a donné aux vêtements sacrés quatre couleurs principales, pour distinguer entre elles les diverses époques et fêtes de l'année : le blanc, le rouge, le noir³ et le vert... Le prêtre prend des vêtements blancs aux fêtes des confesseurs et des vierges, des vêtements rouges aux solennités des Apôtres et des martyrs. C'est pourquoi l'Épouse dit, dans les Cantiques : Mon bien-aimé est blanc et vermeil choisi entre mille. » Oui, le bien-aimé de l'Épouse est blanc par la sainteté des confesseurs et la pureté des vierges; il est vermeil par le sang des Apôtres. Ce sont là les fleurs des roses et les lis des vallées... C'est pour la même raison que les vêtements blancs paraissent encore aux solennités des Saints-Anges... A la fête de la Nativité du Sauveur, parce qu'il naquit dans une sainteté parfaite, et le jour de la naissance du saint Précurseur, parce qu'il fut sanctifié dès le sein de sa mère... Le jour de l'Épiphanie, pour rappeler l'éclat de l'astre qui conduisit les mages... Le jour de la Purification, à cause de la pureté de la sainte Vierge Marie... Le jour de la Cène du Seigneur, à cause que, ce jour-là, on fait le saint chrême, spécialement préparé pour la sanctification des âmes... Le jour de la Résurrection, parce que l'ange, qui fut à la fois le témoin et le messenger de la résurrection du

1. *Éléments d'Arch.*, II, 423.

2. M. Couren se fonde sur un passage où il dit que les sous-diacres comptent dans les ordres sacrés, ce qui n'avait pas lieu avant son pontificat.

M. Ch. Abel, dans son étude sur le pallium, p. 42, croit cependant que ce traité fut composé en 1160.

3. Le violet était une variété du noir.

« Sauveur, apparut revêtu d'une robe blanche...
 « Le jour de l'Ascension, pour rappeler cette nuée
 « éclatante sur laquelle Jésus s'éleva vers le Ciel...

« Dans la Dédicace des Églises, on chante la
 « messe propre à cette solennité, et on se pare
 « toujours d'ornements blancs, quel que soit le
 « jour où la dédicace ait lieu. C'est que l'Église
 « est considérée comme l'Épouse du Christ et en
 « porte, pour ainsi dire, la parure en même temps
 « que le titre.

« On porte les vêtements rouges aux fêtes des
 « Apôtres et des martyrs, en souvenir du sang
 « qu'ils ont versé pour Jésus-Christ... Les vête-
 « ments rouges paraissent encore à la fête de la
 « Sainte-Croix, sur laquelle Jésus-Christ répandit
 « son sang pour nous. « D'où vient, dit le pro-
 « phète, que votre vêtement est rouge, comme le
 « vêtement de ceux qui foulent le raisin dans le
 « pressoir ? » On prend la couleur rouge le jour
 « de la Pentecôte, pour marquer la ferveur de
 « l'Esprit-Saint, qui descendit sur les Apôtres sous
 « la forme de langues de feu, et aussi le jour du
 « martyr des saints apôtres Pierre et Paul ; mais
 « on se sert de vêtements blancs pour la fête de
 « la Conversion de saint Paul et de la Chaire de
 « saint Pierre... Le jour de la Commémoration
 « des Saints, quelques églises prennent des vête-
 « ments rouges. Les autres, à l'exemple de la
 « cour romaine, prennent des vêtements blancs,
 « selon ces paroles que l'Église emprunte à l'*Apo-*
 « *calypse* et dont elle fait l'application à cette
 « même solennité : « Les Saints étaient debout de-
 « vant le trône de l'Agneau, revêtus de robes
 « blanches avec des palmes à la main. »

« L'Église se revêt d'ornements noirs aux jours
 « d'affliction et de pénitence pour les péchés et
 « pour les offices des morts ; c'est-à-dire depuis
 « l'Avent jusqu'à la veille de la Nativité du Sau-
 « veur, et depuis la Septuagésime jusqu'au Sa-
 « medi saint. A la fête des Saints-Innocents,
 « les uns veulent qu'on prenne les vêtements
 « noirs, les autres, les vêtements rouges : les pre-
 « miers à cause de la tristesse exprimée par les
 « paroles de l'Évangile du jour... les seconds, à
 « cause du martyr de ces jeunes enfants... Au-
 « jourd'hui, nous nous servons des vêtements
 « violets comme au dimanche de *Létare*. Ce
 « jour-là, à cause de la joie exprimée par la rose
 « d'or, le Pontife romain porte la mitre ornée

« d'or, mais, parce qu'on est encore dans un temps
 « de pénitence, les vêtements sont noirs ou plutôt
 « violets.

« Enfin, il y a encore la couleur verte, pour
 « les simples jours fériés, dans le temps ordinaire
 « de l'année. Le vert est une couleur intermé-
 « diaire entre le blanc, le noir et le rouge. C'est
 « ce que semble exprimer ce passage du Cantique :

« Le cypre avec le nard, le nard avec le safran. »

« A ces quatre couleurs principales se rappor-
 « tent toutes les autres : au rouge, l'écarlate ; au
 « noir, le violet ; au vert, le jaune. D'autres
 « aiment à trouver dans ces couleurs : les roses
 « des martyrs, l'or des confesseurs, et le lis des
 « vierges¹. »

XIII^e SIÈCLE.

Innocent III n'introduisit point les couleurs liturgiques dans l'Église ; il ne leur attacha pas le sens symbolique que nous avons vu depuis si longtemps les auteurs leur accorder ; il dut seulement en régler la distribution suivant les saisons et les fêtes et, sans rien imposer aux autres Églises, il leur montra l'exemple de l'Église romaine laquelle, sous ce grand homme, suivait sans doute son formulaire et servait plus que jamais de modèle à toute la chrétienté.

L'Europe, relevée de la barbarie par la main vigoureuse des papes, commençait à reprendre les anciennes industries et à secouer le joug commercial que les Sarrasins et les Orientaux lui imposaient depuis si longtemps pour les étoffes ; cette heureuse révolution fut favorable aux règles liturgiques des couleurs en permettant aux ouvriers chrétiens de fabriquer des tissus appropriés aux besoins du culte.

Le désir d'enrichir les vêtements fut peut-être encore un obstacle à leur coloration normale, même à Rome ; dans l'inventaire du Saint-Siège

1. Traduction de l'abbé COUREN, p. 68.

de 1295, nous trouvons des chasubles blanches, noires, rouges, vertes, violettes, jaunes, mais souvent aussi le fond disparaissait sous les tableaux peints à l'aiguille dont on se plaisait alors à les orner. Quelquefois l'or remplace la couleur comme dans les chasubles et chapes d'Anagni ; on sait que l'or est réputé capable de remplacer toutes les couleurs.

Quarti dit què l'or a en lui une lumière qui tient lieu du blanc, un feu qui se rapproche du rouge et, à l'exception du violet et du noir, il renferme toutes les couleurs¹.

Une miniature de la Bibliothèque Corsini nous offre une chape verte.

La mosaïque du transept de Saint-Marc de Venise présente de l'intérêt au point de vue des couleurs ; l'archevêque y est représenté en chape gros bleu ornée d'étoiles et de bordures d'or, sa dalmatique blanche à poignets d'or. Le diacre porte une chape bleue, une dalmatique blanche ; l'autel est vêtu de rouge. Les chantres, prosternés dans le chœur, ont des chapes vertes, bleues, rouges.

A Pise, la chape, dite du pape Gélase, est à fond rouge.

Les miniatures du XIII^e siècle nous offrent d'innombrables documents ; nous en citerons seulement quelques-uns :

A la Bibliothèque nationale (manusc. latin 9561), chasuble rouge, violette, chape rouge, etc. (Manusc. 973), chasuble minium, aube blanche. (Manusc. 8884), chasuble brune, dalmatique du premier diacre bleue, du deuxième rouge, nappe brun violet. (Manusc. 12054), chasuble bleue avec collet rouge, dalmatique de diacre brune, collet vert, etc. (Manusc. 10525), chape brune. (Manusc. 1098, nouv. acq.), chasubles brunes, bleues, dalmatique verte. (Manusc. 1359, nouv. acq.), chasuble bleue, dalmatique brune.

A la Bibliothèque d'Arras, nous trouvons, dans plusieurs manuscrits, des chasubles bleues, neutres, brunes, chapes bleues, minium, grises, noires, dalmatique bleue, violette, etc.

1. MORONI, *Dict.*

Les trois chantres qu'on représente devant le lutrin, sont habillés de chapes variées de couleur ; par exemple, sur le psautier de M. de Waresquiel, ils sont en bleu, en rouge, en violet.

Pontifical

Dans le pontifical de la Bibliothèque de Rouen, la chasuble de l'évêque est violette, bleue, sa dalmatique verte, violette, la dalmatique du premier diacre, verte, celle du deuxième diacre, violette.

A Douai, le manuscrit n° 45 nous offre une chasuble rouge avec orfrois d'or, une dalmatique bleue, aube violette.

Un psautier de Besançon représente une chasuble rouge, dalmatique verte, brunâtre, etc.

Stained Glass

Dans les vitraux de Beauvais, chasuble brune, dalmatique verte, etc. Dans ceux de Coutances, chasubles jaunes, bleues, brunes, dalmatique verte, aube brune, etc. Dans ceux de Laon, dalmatique violette bordée d'or, ou noire bordée de rouge, chape violette, chasuble violette, etc.

Dans la peinture de Civray, chasuble jaune avec ornements rouges.

Various Paintings

Il nous reste encore, en France, quelques chasubles du XIII^e siècle sur lesquelles on peut baser certaines observations : celle de Louannec est pourpre avec dessins d'or ; celle de Provins, vert clair ; à Pontigny, étole et manipule pourpre avec ornements d'or ; la chasuble de Biville, toute composée de petits losanges à fond rouge et verdâtre, échappe à la règle des couleurs liturgiques et nous prouve qu'elle n'était pas absolue sous le règne de saint Louis.

Avant la Révolution, il y avait à Angers des chasubles dont les dessins de Montfaucon nous ont conservé le souvenir ; elles étaient rouges, à fleurs d'or, vertes à galon d'or, violettes foncées.

A Toulouse, chasuble pourpre et rinceaux rouges.

A Reims, chasubles rouges, violettes, noires.

A Courtray, chasuble pourpre et ornements d'or.

A Namur, manipule jaune brodé d'or.

A Londres, Musée de Kensington, chasuble à fond bleu avec orfroi brodé de sujets ; chaperon jaune foncé.

A Aix-la-Chapelle, chape pourpre et or, carrés avec roses blanches.

A Bamberg, chape gros bleu, ornements d'or.

A Cologne, à Saint-André, chasuble d'Albert le Grand bleue.

A Brunswick, au Musée, chasuble rouge et ornements jaunes; chasuble pourpre, dessins d'or.

Durand, de Mende, adopte à peu près la règle d'Innocent III¹:

« Il y a, dit-il, quatre couleurs principales dont l'Église se sert pour distinguer les vêtements sacrés, selon la propriété des jours; ce sont: le blanc, le rouge, le noir et le vert. Or, on lit qu'il y avait aussi quatre couleurs pour les vêtements de l'ancienne loi: c'étaient le bysse, la pourpre, l'hyacinthe et l'écarlate; l'Église romaine use aussi de la couleur violette et de celle du safran.

« Blanc. On doit se servir de vêtements blancs pour les fêtes des confesseurs et des vierges qui ne sont pas martyrs, pour les solennités des anges, pour les fêtes de Dieu, de sa sainte Mère Marie et à la Toussaint. Cependant, il y en a qui se servent de vêtements rouges à Saint-Jean-Évangéliste, à la Conversion de saint Paul, à la Chaire de saint Pierre. De même (blanc) depuis la Vigile de la Nativité du Seigneur jusqu'à l'Octave de l'Épiphanie inclusivement; à la Purification, le Jeudi saint, le Samedi saint et jusqu'à l'Octave de l'Ascension inclusivement; pour la Dédicace de l'Église.

« Rouge. Dans les solennités des Apôtres, des évangélistes et des martyrs à cause du sang qu'ils ont répandu pour le Christ, excepté aux Saints-Innocents. Dans la fête de la Croix, quoique, suivant les autres, on doive, en ce jour, se servir de vêtements blancs. A la Pentecôte, en souvenir des langues de feu. Pour le martyre des saints Pierre et Paul. Pour la Décollation de saint Jean. Pour les fêtes des Saints qui sont à la fois vierges et martyrs, puisqu'on met le martyre au-dessus de la virginité.

« Noir. Le Vendredi saint, dans les jours d'affliction et d'abstinence, aux Rogations et dans les processions que le Pontife romain fait les pieds nus, aux messes pour les défunts, et depuis l'Avent jusqu'à la Vigile de Noël et depuis la Septuagé-

sime jusqu'au samedi de Pâques. Le dimanche de *Lætare*, le Pontife romain porte la mitre parée de l'orfrois, mais, à cause de l'abstinence, il se sert de vêtements noirs; toutefois, l'Église romaine se sert maintenant de la couleur violette.

« Vert. En usage dans les jours non fériés et communs, parce que la couleur verte tient le milieu entre le blanc, le noir et le rouge, et on s'en sert particulièrement dans l'Octave de l'Épiphanie, dans la Septuagésime, pendant la Pentecôte et l'Avent, quand on célèbre l'office du dimanche.

« A ces quatre couleurs, on joint au rouge l'écarlate, au noir le violet (*cocceus*), au blanc le byssus, au vert le safran. On peut se servir du violet au lieu du noir; le Samedi saint, après la bénédiction du cierge, le diacre quitte le blanc pour le violet. »

Il y avait, en Angleterre, des différences entre les diocèses; il est possible que Sarum (Salisbury) ait eu pour le Carême la même couleur que les églises gallicanes, qui était le cendré. Dans toute l'Angleterre, même dans les provinces méridionales, les inventaires mentionnent le gris et le blanc pour les vêtements de Carême aux devants d'autel et voile de la même couleur.

Richard de Ware, abbé de Westminster (1258-1283), écrivit un *Liber consuetudinarius* dans lequel sont consignés de curieux détails sur les couleurs; on y lit au chapitre VI: « Et sciendum quod de capis et casulis atque dalmaticis secundum dies et festa diversa: color est discernendus nam in Dominica prima adventus Domini et in aliis Dominicis ex tunc usque ad Purificationem Beatae Mariae vel usque ad Dominicam Septuagesimae cum ante Purificationem evenerit, sacerdos ad vespas et hebdomadarius capere ad missam albis capis induentur... »

M. Walcott a publié, en 1875, un inventaire de Westminster qui peut compléter ce coutumier; il est écrit en vieil anglais. On y voit mentionnés: un vêtement d'autel jaune avec l'image des évangélistes; deux rideaux pourpre pour être mis devant le maître-autel; un vêtement de soie blanche avec croix rouges servant pour le Carême; trois chasubles blanches. Dans la chapelle de Saint-Jean-Évangéliste, on a trouvé deux rideaux bleus pour le Carême, un vêtement blanc pour l'autel en Carême. Dans la chapelle de Saint-Etienne, des

1. Rat., III, ch. 18.

vêtements blancs pour le Carême, une chape et quatre chasubles de satin pourpre servant au Vendredi saint et le dimanche des Rameaux.

Un passage du *Liber niger* nous donne l'indication de quelques couleurs pour Lincoln (1258-1279).

« De la manière dont les chapes doivent chan-
ger de couleur, selon que le demandent les di-
verses fêtes de l'année. — Le sacristain ou son
clerc fera disposer au grand autel les ornements
convenables pour la solennité. Ensuite, il pré-
parera aussi les chapes de soie pour les régents
du chœur, et il veillera à ce que ces chapes
soient telles que les demande la fête, c'est-à-
dire, s'il s'agit d'un martyr, quel que soit son
grade (apôtre, évangéliste ou vierge), des chapes
de soie rouge en majeure partie; si, d'une
d'une femme mariée, de safran. »

Les statuts de Hugues de Paterhull sont intéressants à consulter, parce qu'ils nous montrent combien le système d'Innocent III avait pénétré en Angleterre. « Pour Noël, il faut se servir de
vêtements très précieux; à Pâques et à la Pentecôte, les ministres se servent de dalmatiques
blanches; de même les régents du chœur, de
chapes blanches à l'Annonciation, Circoncision,
fêtes de la Bienheureuse Marie, de saint Michel
et de toutes les vierges. Ils se servent de vêtements rouges dans les fêtes de la Croix, des
Apôtres et des Martyrs, à l'Épiphanie, au dimanche de la Passion, dimanche des Rameaux;
les régents du chœur se servent de chapes
rouges.

« Ceux-ci et les ministres de l'autel peuvent se
servir de diverses couleurs, à la Toussaint, aux
fêtes de la Chaire de saint Pierre, de la Nativité de saint Jean-Baptiste (rouges pour la
décollation), mais le jour de sainte Marie-Madeleine, les dimanches depuis le jour de l'Épi-

phanie jusqu'au Carême, depuis l'Octave de
Pâques jusqu'à l'Avent, il en sera selon la volonté du sacristain lorsqu'il s'agit d'un dimanche
ordinaire. Cependant, pendant l'Avent et le Carême¹, aux offices des morts on se servira de
chapes de soie noire. »

Dans l'inventaire de l'abbaye de Peterborough, on mentionne trente-deux aubes rouges pour la semaine de la Passion².

En Angleterre, le noir n'a pas toujours été la couleur des funérailles, où le vert et le violet sont intervenus. En 1346, Thomas Beck, évêque de Lincoln, laisse à sa cathédrale des vêtements pourpre pour ces cérémonies. L'usage exclusif du noir ne remonte pas au-delà du xviii^e siècle³.

Après le xiii^e siècle, les documents se multiplient à l'infini dans les miniatures, mais les missels restent trop souvent muets dans leurs rubriques sur le sujet des couleurs, et nous privent ainsi des renseignements les plus certains. Néanmoins, M. Wickam Legg, dans son savant mémoire sur les couleurs liturgiques, est parvenu à former le tableau à différentes époques des usages religieux; nous lui empruntons ce travail en y ajoutant les règles d'Innocent III auxquelles se rattachent toutes les autres; on y verra que, sauf légère divergence, produite par l'esprit gallican ou autres mauvaises influences, la liturgie romaine semble tout dominer. Innocent III propose le violet ou le noir pour l'Avent et le Carême; le blanc pour Noël, Pâques, les Vierges; le rouge pour la Pentecôte et les martyrs, et dès lors, toutes les Églises suivent, non ses ordres, mais ses simples indications. Sous ce rapport, un tel tableau nous a paru d'un véritable intérêt et complète aussi d'une façon rapide les derniers traits de cet historique des couleurs.

1. Voir le curieux Mémoire de M. WICKAM LEGG.

2. PUGIN.

3. *The Tablet*, 29 sept. 1888. (Com. par M. Wilson.)

TABLEAU DES COULEURS LITURGIQUES¹

DEPUIS LEUR CLASSEMENT PAR INNOCENT III

	ITALIE			FRANCE						ANGLETERRE				ESPAGNE		ALLEMAGNE	
	XIII ^e siècle INNOCENT III	XIV ^e siècle GAJETAN	MILAN 1595	DURAND de Mende	PARIS 1666	PARIS 1685	LYON 1771	LE MANS 1655	SOISSONS 1745	XIV ^e et XV ^e siècles	WELLS XIV ^e siècle	WESMINSTER 1266	SARUM XIV ^e et XV ^e siècles	TOLEDE 1550	PALENCIA 1568	MAYENCE 1601	COLOGNE 1625
Avent.	noir	violet	violet		blanc	violet	violet	violet	violet	violet				violet	violet	rouge	noir
Noël	blanc	blanc	blanc		blanc	blanc	rouge	blanc	blanc	blanc	blanc			blanc	blanc		blanc
Saint-Jean-l'Évangéliste.			blanc		blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc			blanc	blanc	vert	
Saints-Innocents.	rouge		rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	blanc		rouge	rouge	rouge	
Circoncision.			rouge		blanc	blanc	rouge	rouge	blanc	blanc	bl ^c et rouge	blanc		blanc	rouge	bleu	blanc
Épiphanie	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	bl ^c ou jaune	blanc	vert	violet	blanc	blanc	blanc		rouge	blanc	blanc	blanc
De l'Épiphanie à la Pu- rification.	blanc	blanc	vert		blanc	blanc	rouge	violet	vert	vert	rouge			blanc	safran	rouge	vert
De la Purification à la Septuagésime		vert	vert		blanc	rouge	rouge	violet	vert	vert	rouge		rouge	blanc	safran	rouge	vert
De la Septuagésime au Carême.		violet	violet		rouge	violet	violet	violet	violet	violet		rouge	rouge	violet	violet	rouge	noir
Carême.	noir		noir		noir	noir	noir	noir	noir	noir		rouge	rouge	violet	violet	bleu	noir
Passion.			rouge	blanc	noir	noir		rouge	violet	violet	rouge	rouge		noir	noir	rouge	rouge
Jeudi saint.	blanc		rouge	noir	rouge	rouge	bl ^c et rouge	blanc	rouge	blanc	rouge	rouge	rouge	blanc	blanc	rouge	rouge
Vendredi saint.			rouge		noir	noir	violet	rouge	rouge	noir	rouge	rouge	rouge	blanc	noir	rouge	rouge
Pâques	blanc	blanc	blanc		blanc	blanc	blanc	blanc	vert	blanc	rouge	rouge	rouge	blanc	blanc	blanc	blanc
Ascension	blanc	blanc	blanc		blanc	blanc	blanc	blanc	vert	blanc	blanc	blanc	blanc	rouge	blanc	blanc	blanc
Pentecôte.	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge		blanc	rouge	rouge	rouge
Fête-Dieu			rouge	blanc	rouge	rouge	blanc	rouge	rouge	blanc	rouge	rouge		bleu	blanc	rouge	rouge
Fête de Marie.	blanc	blanc	blanc		blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc
Nativité de s. Jean.-Bap.	blanc	blanc	blanc		blanc	blanc	blanc	vert	violet	blanc	indius	blanc		vert	blanc	vert	blanc
Saint-Michel et S ^{ts} -Ange	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	bl ^c ou jaune	blanc	rouge	blanc	blanc	blanc	bleu	blanc	blanc	blanc	rouge	blanc
Toussaint.	blanc	blanc	blanc	blanc	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	blanc	bl ^c et rouge	bleu		divers	rouge	divers	blanc
Apôtres.	rouge	rouge	rouge		rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	vert	rouge
Martyrs.	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge
Évangélistes.			rouge		rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	blanc	rouge	rouge
Vierges.	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc		blanc	blanc	blanc	blanc
Confesseurs	blanc		vert et violet	blanc	vert et violet	vert et violet	ble, vert ou j ^{ue}	vert	vert	safran	vert	blanc, vert, j ^{ue}	safran	jaune	vert	bleu	vert

RÉSUMÉ.

Nous avons dû, comme à chacun de nos articles, remonter à l'origine même des siècles chrétiens pour trouver celle des couleurs liturgiques. Nous l'avons cherchée dans les traditions bibliques, dans les usages antiques; nous avons, dès le début, rencontré le symbolisme inspirant aux chrétiens les couleurs du culte; les prêtres des Catacombes nous sont apparus, comme les saints de l'*Apocalypse* que saint Jean admire vêtus de stoles blanches en signe de leur virginité, couverts de robes et de pénules blanches, image de pureté et de triomphe. Nous avons vu ces vêtements sans autres ornements que les *clavi*, insignes des plus hautes dignités dans l'ordre social.

Malgré que les richesses de l'Église sous Constantin aient permis quelquefois les ornements d'or, le blanc continue à régner presque exclusivement dans le sanctuaire aux IV^e, V^e et même au VI^e siècles.

Au VI^e et au VII^e siècle, les mosaïques de Rome et de Ravenne nous ont montré la pourpre, symbole de royauté, couvrant souvent les épaules du prêtre à l'autel, et son usage répandu jusqu'en Angleterre.

A l'époque carlovingienne, toutes les couleurs font invasion dans le domaine liturgique, y apportant chacune une signification mystique, une leçon pour le prêtre qui la revêtait; un précieux document irlandais, qui remonte peut-être au VIII^e siècle, nous a rappelé ce langage poétique

(1) Tableau principalement formé à l'aide de celui de M. Wickam Legg.

des couleurs en nous apprenant, en même temps, leur emploi dans le costume sacerdotal.

Comme sous Constantin, l'or brille partout dans l'Eglise sous Charlemagne; les souverains Pontifes, Léon III, Pascal Ier, Grégoire IV, se montrent à nous, dans leurs mosaïques, sous des chasubles d'or : l'or qui résume, disent les liturgistes, toutes les couleurs.

Pendant tout le IXe siècle, les couleurs se multiplient d'une façon variée sur les vêtements; la couleur marron et le vert brillant semblent appliqués de préférence. Les textes et les peintures s'accordent ici et confirment mutuellement leurs témoignages.

En Orient, nous ne trouvons presque que le blanc et le pourpre.

Pendant l'époque romane, à défaut de monuments, nous avons été forcé de recourir aux témoignages des miniatures, nous en avons recueilli un grand nombre et nous avons cherché, au travers des fantaisies des peintres, certaines données historiques.

Au Xe siècle, le violet et le vert dominent.

Au XIe, le bleu est plus fréquent, le pourpre un peu moins, le vert l'emporte surtout; quelques vêtements noirs commencent à se fabriquer.

Au XIIe, sur 64 sources de documents que nous avons réunis, nous avons noté 27 orne-

ments blancs (principalement les dalmatiques), 27 bleus, 14 jaunes, 33 rouges, 10 pourpres, 33 verts, 6 noirs. Nous commençons à pouvoir confronter les images avec les vieilles étoffes elles-mêmes, et toutes leurs couleurs se retrouvent dans les originaux. Malheureusement alors, les fabricants restaient tributaires des ateliers arabes, et devaient tous chercher imparfaitement dans des modèles préparés, loin de toute pensée chrétienne, un accord difficile avec la liturgie. Ils devinrent bientôt plus libres et la fondation de nouveaux ateliers leur permit de suivre leurs propres inspirations.

Le commencement du XIIIe siècle vit s'accomplir un grand événement dans la liturgie: le classement méthodique des couleurs. Innocent III, auteur d'entreprises si grandioses, n'oubliait pas les plus humbles détails de la liturgie, et il fixa peut-être les couleurs en les désignant pour les différentes fêtes. Le symbolisme s'y était attaché, nous l'avons vu, longtemps avant lui, et avait préparé déjà une certaine uniformité, mais son ouvrage sur le saint sacrifice en est comme la règle. Ce grand pape ne me paraît pas avoir rien ordonné, il présentait seulement ici l'exemple de l'Eglise de Rome si décisif à toute la chrétienté; nous avons montré, dans un tableau des couleurs usitées depuis cette règle jusqu'à nous, que les principales lignes en sont partout et toujours suivies.



Bibliothèque nationale. fr. 186, f° 41.

LA MESSE

LE PALLIUM

ORIGINES.

Le pallium est un signe de la dignité archiepiscopale. Il est fait de laine blanche, en forme de bande large de trois doigts, qui entoure les épaules, ayant des pendants devant et derrière, avec de petites lames de plomb aux extrémités. Il est marqué de croix. Chez les Grecs, tous les évêques portent le pallium; mais dans l'Église latine, sauf privilège spécial, il n'est porté que par les patriarches, les primats et les archevêques¹. Le pape le porte partout.

On est fort partagé sur son origine; la plupart des auteurs, se fondant sur l'analogie du nom, l'ont tiré du manteau antique, grande draperie en laine attachée autour du cou²; vêtement des philosophes grecs superposé à la tunique, d'où venait le proverbe *tunica pallio proximior*³. Tertulien (*De Pallio*) nous dit que c'était un manteau servant à indiquer une vie de science et d'étude. Selon Winckelman⁴, c'était le manteau de Pallas.

Isidore (*Etym.*, IX) lui donne cette singulière

1. BOURASSÉ.

2. RICH, *Dict.*

SMITH, p. 1546.

3. LAZARI BAYSI, *Annotationes in re vestiaria*, 1649.

4. *Hist. de l'Art*, I, 520.

étymologie: « Dictum autem pallium a pellibus, « quia prius super indumenta pellicia veteris utebantur, quasi pellea, sive a palla per derivationem. »

Selon Rock¹, le pallium viendrait de la toga romaine, dont le bord rejeté successivement sur la poitrine et sur le dos aurait produit le ruban liturgique que nous étudions.

Le Père Garrucci pense que le pallium liturgique ne différait pas, dans l'antiquité, du manteau commun appelé pallium. Il cite une image du pape Callixte (217-222) sur un verre doré, qui porte un manteau attaché par une fibule, celle de saint Marcellin, soixante ans plus tard, les figures de Cyprien, Sixte, Timothée, Démétrius, saints Pierre et Paul; on retrouve le même manteau sur les épaules de Melchisédech offrant le pain et le vin, d'Aaron et des pontifes Hébreux.

A Alexandrie, les évêques ne croyaient pas succéder légitimement à leurs devanciers s'ils ne revêtaient le pallium de saint Marc qui leur était transmis. Pierre, d'Alexandrie, le portait quand il fut mené au supplice; après lui, Achille s'en revêtit, puis Alexandre, lequel, dans sa vieillesse, le faisait porter par un jeune clerc qui fut depuis le grand Athanase.

1. *Church of our fathers*, t. II, p. 30.

Rupert de Tuitz n'hésite pas à voir une origine apostolique aux pallia de quelques églises¹.

Les manteaux que le Père Garrucci cite doivent être étrangers aux bandes sacerdotales qui s'introduisirent de si bonne heure dans l'Église. Cette distinction paraît, au VI^e siècle, dans les mosaïques de Classe ou de saint Apollinaire-le-Neuf, où nous voyons simultanément le pallium en manière de chape, de chape carrée sur Melchisédech, et de bande crucifère sur des évêques chrétiens.

S'il fallait voir dans le principe l'identité des objets dans l'identité de désignation, on risquerait souvent de se tromper ; du reste, cette recherche serait oiseuse pour nous, et nous devons constater que la bande que nous appelons pallium existait déjà dans l'antiquité avant d'être adoptée par l'Église.

A mesure que les Romains perdaient l'usage de la toge dont ils étaient jadis si fiers, ils cherchèrent un autre insigne pour se distinguer extérieurement, et ils inventèrent le *lorum* passé en bandoulière, comme notre cordon de la Légion d'honneur, et qui fut le privilège des hauts personnages de l'empire. Cette bande, large d'environ 0^m15, s'adaptait à l'épaule gauche, faisait le tour du dos, passait sous le bras droit, remontait sur la poitrine vers l'épaule gauche, de laquelle elle était enfin rejetée par derrière.

Nous en trouvons de curieux exemples sur les bas-reliefs de l'arc de Constantin, dans les scènes du congiarium (largesses) où l'empereur distribue les tesseræ (bons) au peuple. Le prince et quelques-uns des personnages qui l'accompagnent en sont pourvus².

Montfaucon³ publie une statue antique, représentant une femme ornée du *lorum* qui lui est passé en bandoulière et dont une des extrémités retombe par devant. On croit que c'est la figure d'Agrippine, avec les attributs d'Isis. Différents bustes sont ornés de cette bande qui n'est jamais simple. Une figure de femme conservée à la villa Mattei, avec une bande pareille à celle d'Agrippine, ornée d'étoiles et de croissants, portée en bandoulière, et laissant flotter en avant une de

ses extrémités frangée¹, doit appartenir à la catégorie des étoles, si toutefois leur origine n'est pas analogue.

Sur la planche DCXXX, nous avons rapproché ce *lorum* antique du plus ancien pallium ecclésiastique que nous connaissions en monuments figurés, celui que nous montre l'ivoire de Trèves, et qui est porté par deux archevêques tenant un reliquaire.

Il est impossible, devant ce rapprochement, de ne pas saisir la ressemblance des deux objets et de ne pas supposer que le pallium n'est qu'un *lorum* constantinien. Les premiers dignitaires de l'Église étaient assimilés ainsi aux personnages consulaires ou aux sénateurs.

M. Charles Abel, dans sa savante dissertation sur le pallium, adopte cette origine et appuie son opinion sur des raisons ingénieuses : « On ne peut nier, dit-il, qu'il n'y ait une grande analogie entre le *λωρος* consulaire et le pallium que nous remarquons sur les portraits de saint Grégoire, au VI^e siècle. Notons, en outre, que le mot grec *λωρος* est synonyme de l'autre mot grec *ιμας*, et que tous deux veulent dire « lanière² », bande d'un tissu quelconque, ce qui expliquerait jusqu'à un certain point comment le nom de pallium a été donné au *lorum* consulaire du jour que les papes l'ont adopté comme insigne de leur puissance pontificale. Pallium, lui-même, est un mot latin forgé du verbe grec *παλλειν*, agiter, lancer, pour indiquer que c'était un morceau d'étoffe dont on se drapait, comme le font encore aujourd'hui les Écossais avec leur plaid national. »

Le pape Vigile répondit à l'évêque d'Arles qu'il ne pouvait lui accorder le pallium sans l'autorisation de Justinien³ (543), réponse, si le fait est exact, qui laisserait supposer que le pallium dérive bien du *lorum* consulaire et commença par être une récompense honorifique impériale. On dit qu'en 430 l'empereur Valentinien concéda le

1. LENS, Pl. XLIV, f^o 124.

Mémoires de l'Académie de Marseille, 1868, 155.

BARDON, I, 3, *Costumes des Anciens Peuples*.

Le *clavus latus* était porté par les prêtres de Saturne, à Carthage, et ceux d'Hercule, à Cadix. — *Fairholt*, costume in England, 1856, p. 51.

2. CH. ABEL, *Étude sur le Pallium*, p. 18

3. Je dois dire que des autorités respectables contestent la vérité de ce fait.

1. *De Pallio archiepiscopii*, cap. xxvii, Migne, t. CLXX.

2. LENS, Pl. XLIV, f^o 124.

3. *Antiq. expliq.*, III, xvi.

pallium à l'évêque de Ravenne. Brunchaut, vers 590, le demanda, pour Syagrius, évêque d'Autun, à saint Grégoire le Grand qui ne l'accorda que sur l'autorisation de l'empereur.

Il faut convenir que le pallium consulaire se distingua promptement de celui de l'Église, il perdit la simplicité antique pour devenir plus large et plus orné. Le costume consulaire, que nous jugeons surtout maintenant d'après les ivoires des diptyques, est d'une composition confuse ; quelque effort qu'on ait fait pour en distinguer les éléments, on ne les a pas encore bien éclaircis.

Le lorum se distingue particulièrement dans le diptyque d'Halberstadt¹, celui de Flavius Félix (420), un des plus anciens qu'on connaisse, ceux de Flavius Clementinus, d'Albinus Basilius, de Boèce à Brescia, de Magnus au cabinet des médailles, d'Arcobindus de la collection Basilewski, etc., dans lesquels l'extrémité du lorum dépasse la tunique et se manifeste ainsi distinctement.

Le plus souvent, ce lorum est orné de rosaces semblables à celles des autres vêtements, mais quelquefois, comme dans la figure de Stilicon († 409), on y voit des figures superposées, brodées comme sur les orfrois du moyen âge. Cette large bande remontait sur l'épaule gauche, faisait le tour du dos et de la poitrine pour enfin se rejeter par derrière.

La distinction de ce lorum avec le pallium des archevêques est sensible dans la mosaïque absidale de Sainte-Agnès, où nous voyons la sainte avec le lorum consulaire couvert de pierreries, et les deux pontifes qui l'accompagnent gardant le pallium étroit et simple au bas duquel est brodée une croix.

Les Grecs du XI^e siècle en avaient encore la tradition et, sans doute, l'usage ; dans le manuscrit 74 de la Bibliothèque nationale, nous voyons Salomon peint avec le lorum croisé sur la poitrine², et au XII^e siècle, dans le manuscrit de Her-

rade, Pilate est aussi représenté avec cet insigne¹.

Les empereurs, par un sentiment religieux, aimaient confondre leurs vêtements avec ceux de l'Église.

Nicolas de Pise, si jaloux de rappeler les traditions antiques, met, sur la chaire du baptistère, l'écharpe consulaire à un de ses personnages.

IV^e-V^e SIÈCLES.

D'après ce que nous venons de dire pour l'origine du pallium, il est évident que cet insigne, peu connu des païens avant Constantin, ne le fut aucunement des chrétiens avant la paix, mais on doit croire qu'il passa dans leurs usages aussitôt après.

La plus ancienne mention de pallium paraît être celle du livre pontifical à propos du pape saint Marc († 336) : « Hic constituit ut episcopus ostientis, qui consecrat episcopum urbis pallio uteretur, et ab eodem episcopo (leg. episcopus) urbis Romæ consecraretur. » C'était l'évêque d'Ostie qui avait le privilège de consacrer les papes².

Cedrenus raconte que Paul († 351), patriarche de Constantinople³, fut étranglé par les ariens à l'aide de son omophorion, pallium des Grecs.

Le pallium⁴ qu'on croit reconnaître sur la figure du pape Libère, dans un verre doré, me paraît fort incertain.

On voit, sur les verres dorés, des personnages, hommes et femmes, revêtus du lorum, en bandoulière, beaucoup plus riche pour les femmes, mais il paraît un signe de distinction qui n'a rien d'ecclésiastique⁵.

1. *Mittheilungen*, 1870.

WILTHEIM, *Diptychon leodiense*.

GORI, *Thes. vet. diptych.*

Collection BASILEWSKI.

LABARTE, *Arts indust.*, 1, 107.

Arts sompt.

QUICHERAT, *Hist. du Costume en France*.

2. *Arts sompt.*

1. VIOLLET-LE-DUC, *Vêtements*, II, 166.

2. CH. ABEL, p. 25.

3. SMITH.

4. GARRUCCI, CLXXXVIII, 3.

5. Id., CLXXXVII.

BIANCHINI.

Le premier exemple, très authentique, de pallium ecclésiastique est figuré sur l'ivoire de Trèves, que nous avons cité ; les deux archevêques sur le char, qui tiennent le reliquaire entre leurs mains, portent la bande liturgique dont on a montré la ressemblance avec le lorum constantinien. Elle monte sur l'épaule gauche, puis tourne le dos et la poitrine au-dessous du cou, et se rejette en arrière ; on remarquera qu'elle n'est pas, comme le lorum, passée en bandoulière, dissemblance qui réside seulement dans la manière de le porter. (Pl. CCCCXIV et Pl. DCXXX.)

Isidore de Damiette († 450) fait une description assez fidèle du pallium pontifical que revêt l'évêque quand il célèbre ; ce pallium est de laine et non de lin, il lui couvre les épaules et représente la brebis égarée que le divin Pasteur rapporte sur son dos¹.

Sur une cuillère du v^e siècle², on voit figurer un personnage avec une bande ornée, croisée sur la poitrine et dont un des bouts s'échappe en avant.

Dans un arcosolium du cimetière de Sainte-Agnès³, le Sauveur porte une bande qui descend de l'épaule gauche sous le bras droit comme le lorum ; il est possible que ce soit, en effet, ce pallium primitif que le peintre ait voulu représenter. M. Lefort attribue cette fresque au commencement du v^e siècle.

Grimaldi, dans un manuscrit de la Bibliothèque vaticane, illustré par M. Müntz, prétend avoir retrouvé, quand on reconnut le corps de saint Léon (440-461)⁴, les traces du pallium. « Il avait, « dit-il, les mains croisées et couvertes par la « chasuble ; autour du cou brillaient quelques fils « d'or ainsi qu'au-dessus des mains. Il était resté « sur l'épaule gauche une petite croix de couleur « rouge qui appartenait au pallium pontifical. On « voyait une autre croix un peu plus longue du « même pallium dans la partie droite ; au milieu « de la poitrine, on apercevait une épingle d'or « qui servait à fixer le pallium à la chasuble.

1. THOMASSIN, *Discipline*, I, 775.

2. GARRUCCI, Pl. CCCCLXII.

3. Id., Pl. LXVII.

4. Selon du Cange, il portait le pallium : « Id est in habitu consulari sui temporis. »

« Quant au pallium lui-même, il n'en restait « rien. »

Grimaldi nous a laissé mieux que cette description, il nous fournit, dans un manuscrit de la Bibliothèque ambrosienne (A 178, f^o 17, verso), un dessin lavé que j'ai vu à Milan. On y observe une croix rouge sur l'épaule droite, une noire au-dessous. L'aquarelle, du reste un peu vague, est accompagnée de ce texte : « Maï anno MDCVII, « summus D. N. Paulus V, Pontifex maximus « inspexit præsentibus illustrissimus et reveren- « dissimus D. D. Francisco Sfortia Sanctæ Mariæ « in via Lata et Odoardo Farnesio Sancti Eusta- « chii diaconis cardinalibus multisque prælatis et « nobilibus, ut latius in libro instrumentorum « notavi. »

Bianchini fit faire un nouveau dessin cent ans après, mais, quoiqu'il dise que rien ne fût changé depuis Grimaldi, on ne voit plus figurées les croix.

Les Bollandistes l'ont gravé avec les croix. (Mai, t. VIII, p. 66.)

Ces croix me paraissent un obstacle à l'attribution de ces ornements au v^e siècle, où elles n'étaient pas en usage. Nous avons vu tant de fois changer les vêtements des corps saints à la reconnaissance des reliques, qu'il est possible que nous soyons ici encore en présence de vêtements du xii^e siècle.

Le pallium de saint Césaire, que l'on conserve à Arles, paraît authentique, à en juger par le chrisme de forme antique et les lettres A et Ω qu'on y voit brodées. Nous n'avons pu le voir, ni le faire photographier, comme nous en avions le désir. M. l'abbé Bernard, archiprêtre de Saint-Trophime, nous écrit à ce sujet : « Les vêtements « sont pliés et scellés comme reliques de saint ; « s'il ne s'agissait que de les déplier, je me char- « gerais d'obtenir l'autorisation de M^{sr} l'arche- « vêque ; mais ils sont dans un tel état de vétusté « qu'ils tomberaient en lambeaux. » Nous profiterons donc du privilège spécial qu'a eu M. de Linas pour lui emprunter sa description des deux pallia du trésor de la Major.

« Un des pallia, de 0^m09 à 2^m40 de longueur, « est fait en laine très fine et porte le monogramme « du Christ brodé en soie rouge à double point de « chaînette ; son enveloppe en soie blanche est « striée de raies parallèles couleur chamois, avec

« des disques de perles, des carrés, des roses, des
« lis verts, blancs et bleus, tissés à plat; l'aspect
« et la force de l'étoffe rappellent le suaire de
« saint Victor; le dessin et les couleurs se rap-
« prochent: le premier, de la chasuble de saint
« Thomas de Cantorbéry, les secondes, du suaire
« des saints Innocents. Je crois, en conséquence,
« que cette custode est de fabrique grecque et fort
« ancienne. (Pl. DCXXXI.)

« Le plus court, long de 1^m75, large de 0^m09,
« en laine, est caché sous une étoffe de soie jau-
« nâtre bordée de lignes noires et bleues; la moins
« étroite de ces bandes est ornée de caissons alter-
« nativement jaunes et rouges, avec des lièvres
« bleus sur le fond jaune, jaunes sur le fond
« rouge. Le dessin de ce tissu, évidemment orien-
« tal, présente une grande analogie avec les ara-
« besques du voile d'Apt et du suaire conservé à
« Notre-Dame de Paris. L'étoffe des trois croix
« en soie damassée cerise que l'on aperçoit cou-
« sues sur la laine laisse soupçonner une origine
« asiatique¹. »

On sait que ce fut le pape Symmaque (498-514)
qui concéda au saint évêque d'Arles l'usage du
pallium.

Ve-VI^e SIÈCLES.

L'importance que les prélats attachaient au pal-
lium pendant le VI^e siècle, l'honneur de le porter
dont ils se montrèrent alors si jaloux semblent
une confirmation de l'origine princière de cet
insigne.

Les demandes adressées au pape pour le reven-
diquer se multiplient alors dans les Églises. Hor-
misdas (514-523) concède à l'évêque de Pavie de
se faire précéder par la croix et de revêtir le pal-
lium²; le pape Vigile le donne à Aussanius,
évêque d'Arles (543); Pélage (555-559) l'accorde
à Sapaudus, son successeur, sur la demande du
roi Childebert.

1. DE LINAS, *Rap. sur les vêtem. sacerdot.*, p. 47.
2. MORONI, *Dict.*

Saint Grégoire l'envoie à Augustin¹, l'apôtre
des Saxons; à Léandre, évêque en Espagne: « ad
« sola missarum solemnia utendum »; à Maxime,
évêque de Salone, en l'avertissant que l'honneur
de ce vêtement consiste dans l'humilité et la jus-
tice; à Jean, évêque de Syracuse², en l'engageant
à justifier cet honneur par sa conduite. Il répu-
gnait à donner le pallium aux Églises qui ne
l'avaient pas encore, sentiment qu'on voit percer
dans beaucoup de ses lettres et dans le soin qu'il
met à s'enquérir des droits déjà acquis. Virgile lui
ayant dit que ses anciens prédécesseurs³ portaient
déjà le pallium sur le siège d'Arles, Grégoire s'em-
presse de le lui envoyer, lui rappelant en même
temps que le zèle épiscopal doit croître avec
l'honneur.

Cette préoccupation de s'enquérir de l'antiquité
du privilège se manifeste aussi dans sa lettre à
l'évêque gaulois Didier, qui l'avait demandé, se
fondant sur l'ancienne possession de son Église.
Saint Grégoire, après avoir fait inutilement cher-
cher dans les archives romaines, lui répond, non
sans quelque ironie, que c'est à lui à produire ses
titres et qu'il doit compulsier avec zèle les chartes
de son Église pour les lui transmettre aussitôt.
Il s'informait aussi avec soin des opinions ortho-
doxes des prélats avant de leur conférer cet hon-
neur, comme il arriva à propos de Syagrius, dont
les idées schismatiques firent naître, à ce sujet,
des difficultés malgré les recommandations de
Brunehaut.

La correspondance de saint Grégoire avec les
archevêques de Ravenne est particulièrement inté-
ressante, et nous montre quelle haute importance
s'attachait alors au pallium, soit qu'il fût demandé,
soit que le pape hésitât à l'accorder. Grégoire
écrivait à Jean, qui siégeait à Ravenne de 575 à
595, pour lui reprocher, d'après certains rapports
qu'on avait faits, d'avoir introduit dans son Église
des usages contraires à l'humilité sacerdotale.
Lorsqu'il n'avait le droit de porter le pallium
qu'au sortir du secretarium, pendant le temps de

1. Misit ei et pallium, jubens ut sub metropoli suæ
Cantiæ duodecim episcopos ordinaret. (Jean Diacre.)

2. Migne, 810.

3. Ab antiquis predecessorum meorum temporibus pal-
lium arelatensis episcopus accepit.

Migne, 782.

la messe, dans les litanies solennelles, Jean aurait enfreint cette coutume qui est générale dans l'Église; comment a-t-il osé prendre cet insigne dans un temps de pénitence, l'avoir promené sur les places publiques, au milieu du tumulte populaire? il ne pouvait ignorer qu'aucun métropolitain n'use du pallium en dehors de la messe, il l'a reconnu lui-même dans des lettres au précédent pape. Que si un privilège spécial a été accordé à l'Église de Ravenne, il faut en exhiber les titres, ou, sinon, se soumettre à l'usage. Pourquoi, d'ailleurs, cette ambition du pallium lorsque rien ne brille mieux que l'humilité sur le cou d'un évêque. Jean répondit par des protestations d'humilité, assurant que le premier diacre le revêtait du pallium au moment de la messe et dans les litanies solennelles.

Après la mort de Jean, son successeur, Marilianus, demande le pallium; Grégoire l'octroie, et lui répète qu'il ne le doit prendre que pendant la messe et quatre fois l'an, hors l'église, pendant les litanies. Cette affaire semble l'avoir préoccupé infiniment; il ne se contente pas de sa correspondance directe avec l'archevêque de Ravenne, il écrit au notaire Castorius, il s'enquiert avec un soin minutieux des usages, lui demande s'il est vrai qu'à Ravenne on se servit jadis du pallium dans les litanies; il interroge les diacres Florentinus et Adeodatus¹.

Dans une seconde lettre au notaire Castorius, il revient sur ce sujet; on lui a affirmé qu'à Ravenne, en tout temps, excepté pendant le Carême, l'évêque portait le pallium tous les jours. Il en est très étonné et demande à Castorius de faire un examen approfondi de la question; que dans cela il ne fasse aucune acception de personne, qu'il n'ait en vue que la crainte de Dieu et le droit. Il lui demande de consulter les vieillards, l'archidiacre, l'archidiacre qui ne commettra certainement pas un parjure pour l'honneur d'un autre, et les anciens du clergé qui se trouvaient déjà dans les saints ordres avant le présomptueux évêque Jean. Qu'ils viennent devant le corps de saint Apollinaire et, la main étendue sur son tombeau, qu'ils disent, sous la foi du serment, quelles étaient alors les coutumes. Il connaît le zèle de Castorius, il l'engage cependant

1. Migne, 826.

à être sur ses gardes, à ne pas laisser surprendre sa bonne foi, à agir de telle sorte que l'Église de Ravenne ne souffre aucune injustice mais conserve ses antiques usages. Il ne veut ni léser des droits, ni faire une nouvelle concession; ce n'est donc point un ou deux témoins qu'il réclame, mais la parole des hommes les plus vieux et les plus graves qu'on pourra trouver. Il lui recommande de mener ces négociations avec de douces paroles; il termine solennellement en jurant devant la sainte Trinité et saint Apollinaire qu'il n'agit par aucun intérêt ni en vue de favoriser personne¹.

On saisit, dans ces lettres, non seulement la preuve de l'éminent honneur attaché au pallium, mais aussi son antiquité, puisque au VI^e siècle il fallait déjà fouiller les archives des Églises et recourir au témoignage des vieillards pour en suivre la tradition.

Celui qui octroyait le pallium devait être le premier à le porter lui-même; en effet, lorsqu'on reconnut les reliques de saint Grégoire, sous Grégoire IV, au IX^e siècle, on trouva sur son corps un pallium de lin. Voici le récit de sa translation, par son historien Jean Diacre: « Le vénérable
« corps du bienheureux Grégoire, après de longues
« années, fut transféré, par le pape Grégoire IV,
« sous l'autel placé en son vocable, devant le
« nouveau secretarium. Pendant cette solennité,
« tous, veillant à l'envi, lui témoignaient la plus
« pieuse vénération; ils baisaient, selon l'usage,
« son pallium, ses phylactères et sa ceinture. Il
« fallait reconnaître dans ces antiques reliques un
« dessein religieux. Le pallium était d'un byssus
« blanc, enroulé autour des épaules sans qu'aucune
« épingle n'ait jamais servi à le fixer, comme on
« le voit dans les très anciennes mosaïques ou
« peintures². Les phylactères, pour les reliques,
« faites en argent très mince, le pallium, pour le

1. Migne, 844, lib. VI, lettre LXI. Ad Castorium.

2. Byssus candente contextum nullis fuisse cernitur acubus perforatum, sic ipsum circa scapulas obvolutum fuisse, non autem confixum dignoscitur, sicuti vetustissimis musivis vel picturis ostenditur. (Jean Diacre.)

Boll., 12 mars, 205.

D. RUINART, *Dissert. de Pallio arch.*, t. II des œuvres posthumes de Mabillon.

Jean Diacre aurait raison pour l'antiquité des épingles s'il fallait voir un sens liturgique dans ce vers de Fortunat, lib. VIII, poemate IV :

Chrysolitha auratam fibula claudit acum.

« cou, en tissu commun, rappelaient la modestie
« de sa vie. Sa ceinture, si étroite qu'elle ne dé-
« passe pas la largeur d'un pouce, rappelle le
« moine et la règle de saint Benoît. »

Et ailleurs, dans le même auteur, à propos de son image : « Le modeste pallium descendait de
« l'épaule droite sur la poitrine, où il formait un
« cercle ; ensuite, jeté sur l'épaule gauche, il reve-
« nait en arrière, tandis que l'autre partie, arri-
« vant sur la même épaule, retombait par son
« propre poids, non au milieu du corps, mais de
« côté. »

On voit, par ces textes, que le pallium alors était de *byssocandente*, c'est-à-dire de lin très fin, au lieu d'être en laine. D. Ruinart attribue ce changement au viii^e siècle. Quant aux épingles, Jean Diacre prétend en avoir vu des exemples sur d'anciennes peintures. Nous ne saurions cependant en citer avant l'ivoire de M. Spitzer, c'est-à-dire le ix^e siècle, époque de Jean Diacre lui-même.

Cet auteur parle aussi d'une image de saint Grégoire, peinte en habits sacerdotaux, mais nous avons déjà dit, à l'article des chasubles, qu'elle ne nous paraissait pas contemporaine. (Vol. VII, p. 119.)

Une miniature, découverte par Mabillon¹, et dans laquelle le pallium prend la forme de l'Y, qui est celle de l'époque romane, ne paraît pas plus authentique. Je préfère, pour nous rendre compte de la forme du pallium du grand pape lui-même, nous en référer aux mosaïques de Ravenne.

Dans les mosaïques absidales de Classe, on voit représentés quatre archevêques : Ecclesius (513-542), Severus (283-348), Ursus (378-398), Ursicinus (542-545), qui portent le pallium, bande étroite dont j'évalue, sur la stature humaine, la longueur à environ 3 mètres. Placée d'abord sur l'épaule gauche, elle pourtourne le dos, retombe sur la poitrine, pour revenir par derrière sur l'épaule gauche, elle est frangée et garnie, vers l'extrémité, d'une petite croix. Dans les trois dernières images, cette croix est pattée. (Pl. DLXIII.)

Le pallium que porte saint Maximianus, dans

1. Voir : *Observationes Angeli Roccaë*.
Migne, I, 463.
Boll., mai, VIII^e vol., p. 88, 89.

la mosaïque de Vital, est tout à fait semblable. (Pl. DLXIII.)

On ne peut en dire autant de la mosaïque de gauche, dans le chœur de Classe ; le pallium de l'archevêque, qu'on y voit représenté, a plusieurs croix et ne paraît pas relevé comme les précédents. La plupart des auteurs, à la suite d'Agnellus, ont vu dans ce tableau une œuvre de Reparatus, vers 680, ils ont cru y reconnaître son image et celles de Constantin Pogonat et de ses deux frères Héraclius et Tibère. Il est certain que les traits de l'archevêque ne concordent pas avec la mosaïque de saint Vital, qu'il porte un nimbe, ce qui était auparavant le privilège des images impériales. Cependant, l'ensemble de la composition correspond bien avec la représentation de la dédicace figurée à Saint-Vital, l'empereur avec l'offertorium, les thuriféraires, etc., sont disposés de la même façon. De plus, l'architecture, les accessoires du tableau sont de même style que les trumeaux de l'abside, et certainement contemporains, ce qui entraînerait l'attribution peu acceptable de toute la décoration picturale de l'Église au viii^e siècle. Au reste, la mosaïque en question a été l'objet de restaurations tellement profondes qu'elle ne peut constituer, dans l'histoire du pallium, un monument certain. (Pl. DCXXXI.)

Dans la mosaïque absidale de Saint-Vital, l'évêque fondateur Ecclesius porte un pallium dont on ne voit que l'extrémité qui est crucifère et frangée ; de plus, entre la croix et la frange, on aperçoit un petit carré que saint Maximianus, dans la mosaïque du dessous, ne nous présente pas. Cet ornement se trouve dans la figure de saint Apollinaire, mais refait plus récemment que le vi^e siècle. Dans la série de médaillons du grand arc de Saint-Vital, le Sauveur occupe celui du sommet ; il porte un ruban avec gemmes et perles qui descend en bandoulière de l'épaule droite et va se perdre sous les plis du manteau.

Dans les mosaïques de Sainte-Sophie, un instant découvertes, il y a quelques années, les évêques figurés portaient déjà l'omophorion. On y voit trois croix d'une forme allongée ; sa bande est plus large qu'en Occident ; son extrémité anté-

rieure, qui est frangée et qui retombe jusqu'à terre, se trouve dans le milieu¹.

M. Butler² nous dit que ces formes sont antiques et devaient être la réminiscence exacte des vêtements d'évêques au IV^e siècle.

VII^e SIÈCLE.

La mosaïque de Sainte-Agnès, à Rome (625-638), nous prouve que l'usage de broder plusieurs croix sur les pallia n'était pas encore fixé au commencement du VII^e siècle; elle nous montre les deux pontifes, qui assistent la sainte, avec des pallia semblables comme forme et comme ajustement à ceux de Saint-Vital de Ravenne. Ils sont frangés et ne portent qu'une croix vers leur extrémité; nous supposons, comme pour Ravenne, qu'on plaçait d'abord un des bouts sur l'épaule gauche, qu'on suivait le tour du dos, qu'on formait sur la poitrine une sorte de guirlande avec le ruban qui remontait à l'épaule gauche pour tomber par derrière. Nous avons indiqué par des numéros sur notre planche cette suite de mouvements. (Pl. DCXXX.)

Sur la mosaïque de Saint-Venance, à Rome (639-642), nous voyons la sainte Vierge, qui possède, comme mère de Dieu et figure de l'Église, un caractère sacerdotal, porter un pallium garni de plusieurs croix³. Ce pallium, passé sous la chasuble, laisse voir une croix équilatérale. Les évêques figurés sur la même mosaïque en ont une semblable.

Constant étant venu à Rome, au temps du pape Vitalien (657-672), offrit à l'autel un pallium d'or : « Obtulit super altare pallium auro textile et cele-
« bratæ sunt missæ. » Quoique nous ayons bientôt

1. SALZENBERG, Pl. XVIII et XIX, *Sainte-Sophie*.

WEISS, *Science du Costume*, p. 125.

2. *Coptic churches* II, p. 152.

3. ROHAULT DE FLEURY, *Sainte Vierge*, Pl. LXXXVIII.

L'église de Blaquernes, à Constantinople, prétendait conserver l'omophorion de la sainte Vierge.

à parler de pallia en or, nous ne saurions affirmer qu'il ne s'agit pas ici d'un autre vêtement sacerdotal.

M. Paul Durand a retrouvé sur un tombeau, à Biban-el-Molouk, en Égypte, l'image de deux orantes qui portent un ruban en bandoulière; ce ruban descend de l'épaule gauche sous le bras droit, et laisse pendre ses extrémités frangées, l'une en avant avec la lettre H, l'autre en arrière. Faut-il voir dans cette bande un pallium ou une étole? Si le H était considéré comme un A mal fermé, on pourrait supposer le mot Ἀγίος, que les Orientaux répétaient sur leurs étoles (Pl. DCXXXI.)

En Orient, le pallium est en laine et figure la brebis égarée que le pasteur ramène sur ses épaules. C'est un insigne épiscopal; dans le troisième concile général de Constantinople (680), l'évêque hérétique d'Antioche, Macaire, s'en vit dépouillé, à cause de cela.

VIII^e-IX^e SIÈCLES.

La multiplicité des croix sur le pallium eut son origine au commencement du VIII^e siècle, s'il faut admettre le témoignage de Grimaldi, qui le répète, pour le pape Jean VII (705-707), dans son manuscrit du Vatican et dans celui de l'ambrosienne. Les deux dessins nous montrent le pallium garni de croix sur la poitrine. Il est vrai que la mosaïque actuelle, dans les cryptes vaticanes, ne confirme pas la chose, mais n'a-t-elle pas été retouchée?

J'ai calqué à l'ambrosienne (man. 168, f^o 127)¹, la belle aquarelle de Grimaldi, à laquelle est jointe cette légende : « Imago Joannis papæ septimi ad vivum expressa, sumpta ex opere musivo « sui sacelli in Vat. Basilica. » On y voit le haut

1. GARRUCCI, Pl. CCLXXIX.

Voir surtout la savante étude de M. Müntz dans la *Rev. arch.*, sept. 1877.

du pallium avec une croix sur l'épaule droite, une autre sur la poitrine; le pallium semble plié à gauche.



Papiers de Grimaldi à la Bibliothèque ambroisienne.
Mosaïque du pape Jean VII au Vatican.

Le pallium du pape Étienne III, que l'on conservait encore au XVII^e siècle dans le trésor de Saint-Denys, d'après le récit de Millet, aurait eu des croix noires sur les épaules : « Le pallium pontifical du pape saint Etienne III, qu'il laissa luy-même en ceste maison l'an 754, quand, après la longue maladie qu'il y eut (de laquelle il fut guéry par saint Denys), il s'en retourna de France. Ce pallium, en tissu de laine blanche très fine, n'est autre chose qu'une estole large d'environ trois doigts, sinon qu'il a comme un cercle qui s'étend sur les épaules auxquelles tiennent les deux pendants. Ce cercle est garny de quatre croix de satin noir et les deux pendants de deux pièces de même étoffe, par le bas. Cet ornement est enfermé dans un petit coffret d'yvoire, près duquel il y en a un autre semblable rempli de reliques sans nom¹. »

Le détail du cercle pour les épaules, qui ne paraît pas avoir été introduit sitôt dans la fabrication du pallium, jette quelque doute sur l'authenticité; cependant le respect pour la relique semble attester qu'elle était déjà fort ancienne.

Le concile de Soissons, en 742, à l'instigation de Boniface, archevêque de Mayence, décida que chaque métropolitain s'efforcerait de recevoir le pallium de la main du souverain Pontife. Les

1. MILLET, *Trésor de Saint-Denys*. Paris, 1645, p. 113.

évêques gaulois l'avaient reçu en même temps que la consécration¹.

L'évêque Grodegand, neveu de Pépin, reçut le pallium du pape Étienne, ce que le cartulaire de l'abbaye de Gorze mentionne brièvement².

Pour l'Orient, nous voyons que le pallium était toujours un insigne épiscopal; saint Germain (740), lorsque Léon le chassa de son siège, mit son pallium sur l'autel de la grande basilique comme preuve qu'il déposait aussi l'office pastoral. (*Cedrenus*.)

Les concessions du pallium ont lieu, au IX^e siècle, aux mêmes conditions que primitivement; Jean VIII le concède à l'évêque de Metz, Vala (878), et l'accompagne de ces recommandations qu'on dirait tirées des lettres de Grégoire le Grand : « Je t'ai concédé le pallium pour le porter selon la coutume, lors de la célébration des messes solennelles, mais non les jours de deuil.... Nous te le concédons, mais à la condition seulement que tu puisses t'en couvrir depuis la sacristie jusqu'à l'autel où tu officieras, et depuis l'autel jusqu'à la sacristie, suivant l'antique coutume³. »

Frodoard nous apprend que, sur la demande de l'empereur Lothaire, Léon IV concéda, vers 850, le pallium à Hincmar, de Reims, lui disant qu'il le lui accordait pour tous les jours, privilège qu'il n'attribuait à personne⁴.

Le pallium était quelquefois donné à d'autres évêques qu'aux métropolitains, mais c'était une concession personnelle, telle que celle d'Adrien II à Théodulphe d'Orléans :

« Solius illud opus Romani præsulis extat,
« Cujus ego accepi pallia sancta manu. »

Les conciles de Ravenne (877), de Troyes (878), obligèrent tous les métropolitains à envoyer des délégués à Rome dans les trois mois de leur con-

1. DU CANGE. Voir Pallium.
Bonifacii epist., 105. Ad Cuthbertum Angliæ episc.
2. CH. ABEL, 33.
3. Id., p. 40.
4. Id., p. 38.

sécration pour faire leur déclaration de foi et recevoir le pallium.

Les monuments romains du ix^e siècle nous offrent beaucoup d'images du pallium; c'est d'abord le fameux triclinium où nous voyons saint Pierre offrir à Léon III un pallium d'une forme antique avec une frange aux extrémités et deux petites croix. On est étonné de ce que le pape ait déjà le sien passé au cou lorsque le prince des Apôtres va le lui octroyer, mais alors on aurait cru le costume pontifical incomplet sans cet insigne. La manière de le porter est aussi antique; le bout qui passe en avant descend fort bas. (Pl. DLXV.)

A Sainte-Suzanne, il y avait aussi une image de Léon III en costume sacerdotal et revêtu du pallium.

Ce pallium, selon Alemanni, avait non seulement la croix inférieure, mais d'autres aussi sur les épaules; je préfère la version à laquelle s'est rallié le Père Garrucci et que Ciampini a transcrite d'après un manuscrit du Vatican, qui nous montre une seule croix dans le bas¹.

A Sainte-Praxède, le pape Pascal, à Saint-Marc, Grégoire IV, le portent à l'antique, avec une seule croix et frange inférieure; à Saint-Marc, le mouvement du pallium permet de voir la seconde croix qui se trouvait à l'extrémité postérieure.

Léon IV, dans les fresques de Saint-Clément, a un pallium semblable, mais sans frange et avec une croix de forme plus allongée non pattée².

Il existe à Rome, dans la crypte de Sainte-Corneille, deux figures d'évêques représentant saint Corneille et saint Cyprien, qui portent un pallium analogue avec une seule croix dans le bas. Des savants attribuent d'après cela, au ix^e siècle³, cette peinture, et rejettent au x^e l'image de l'évêque Urbain, qui porte des croix sur les épaules.

Cette manière de porter le pallium, qui consistait à le laisser flotter en avant afin de le maintenir en équilibre sur les épaules, était élé-

gante, mais n'offrait pas de stabilité. Le prélat était exposé, dans un mouvement rapide, à le voir tomber, et je ne pense pas que, dans les premiers siècles, on ait eu recours aux épingles. Les bas-reliefs du Paliotto, à Milan (835), semblent nous indiquer un nouveau mode qui consistait à restreindre le cercle du pallium sur les épaules, à le doubler sous l'épaule gauche en le ramenant en avant, ou le fixer avec une épingle, pour le laisser enfin tomber exactement au milieu du corps. C'était une tendance à la forme en Y, que le moyen âge adopta définitivement. Je ne crois pas que le cercle des épaules fût séparé des pendants, car il me semble observer un pli qui prouve l'identité des deux pièces.

Nous signalerons sur ces pallia une autre particularité non moins remarquable; à la place des croix sur les épaules et dans le bas, ils ont trois compartiments carrés formés de pierreries. (Pl. DCXXXII.)

La différence de ces pallia avec celui que porte saint Ambroise dans la mosaïque absidale où nous voyons les croix des épaules suffirait, s'il était besoin de cette preuve, pour attester la différence des époques et la décoration de l'abside au XII^e siècle.

Un bénédictionnaire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève nous apprend que la manière romane de porter le pallium commençait à se répandre. Nous y voyons un évêque portant un pallium d'argent avec lisérés rouges, frange dans le bas, et la partie supérieure formant une sorte de collier auquel devant et derrière sont attachés les deux pendants. Ce manuscrit possède une autre miniature du même genre.

Le pallium, au ix^e siècle, commence aussi, en France, à affecter la forme de l'Y, c'est ce que nous voyons dans les peintures d'un canon de l'église de Metz de cette époque⁴. Ces peintures nous offrent aussi plusieurs croix rouges brodées sur la bande, une, entre autres, plus large à la réunion des deux branches, comme pour nous prouver qu'elle n'est pas là attachée avec des épingles, mais cousue.

1. Bibl. nat., latin 1141.

Amalaire, écrivain messin contemporain, nous dit que la partie faisant le tour des épaules s'appelait *circulus*, et les bandes flottantes *linea*, ce qui semble impliquer l'idée d'une forme d'Y. (Charles Abel, p. 38.)

1. ALEMANNI, *De Lateran. Parietibus*, p. 10, — 1625, c'est-à-dire trente ans après la restauration de Sainte-Suzanne.

CIAMPINI, *Vet. monim.*, Pl. XLII.

GARRUCCI, Pl. CCLXXXII.

GREVIUS, *Thes. antiq. roman.*, t. IV, 1737.

2. Dessin des Dominicains.

Photogravure dans ROLLER, *catac.*, 11^e vol., Pl. C.

3. NORTHCOTE, *Rome souterr.*, Pl. 1, p. 243.

Dans le Sacramentaire d'Autun, saint Grégoire porte un pallium d'or très large, qui descend régulièrement des deux épaules; malheureusement leur jonction est cachée par le livre, de sorte qu'on ne peut dire si elles sont réunies. (Pl. DXVI.)

Dans le Sacramentaire de saint Grégoire, publié par D. Ménard, en 1642, on voit en frontispice le pallium qui descend très bas en guirlande et un des bouts frangés pardessus¹. C'est la manière antique moins strictement appliquée.

Les feuilles d'ivoire de Francfort et de la collection Spitzer nous offrent un pallium attaché par une épingle et ramené au milieu. C'est la première fois que nous distinguons l'épingle à laquelle on attribua plus tard un grand luxe. Celle-ci se recourbe à la tête. (Pl. CDLXXVIII.)

Le « Psalterium aureum » de Saint-Gall offre une manière plus libre, mais qui n'est plus celle antique; le pallium tout en or, semé de perles, descend des épaules pour se croiser et laisser flotter en avant ses deux bouts frangés. Cette manière ne rejette aucun des bouts par derrière, comme on le voit généralement. (Pl. DLXXVI.)

Il faut convenir que chez les Latins la tendance à fixer le pallium, à le changer en collier, avec deux pendants égaux, à lui donner une forme d'Y, nuisait à son ampleur. Les Orientaux l'eurent toujours plus large et surent conserver l'élégance antique de son jet sur les épaules. On pourra s'en rendre compte par les diverses miniatures du manuscrit de saint Grégoire de Nazianze que nous avons gravées au cours de nos études. On y verra la largeur de la bande sacrée, la grandeur des croix qui, depuis le vi^e siècle, ne cessent de paraître sur les épaules et aux extrémités, croix généralement de pourpre comme les claves de la dalmatique, pattées et plus longues que larges. Ces pallia sont blancs, bordés de jaune; au f^o 71, verso, on voit dans le bas trois pendeloques qui étaient peut-être les plombs qu'on est obligé de mettre pour le faire tomber sans plis.

Un Psautier de Moscou, du ix^e siècle, publié par M. Kondakoff, le manuscrit grec 923, de la Bibliothèque nationale, pourront compléter les renseignements sur le pallium grec dans ce temps. (Pl. DCXXXI.)

1. *S. Gregorii liber sacrament. cum notis*, MENARDI, 1642.

Le symbolisme, qui s'attachait avec tant de poésie à tous les vêtements sacerdotaux, entourait aussi le pallium de figures pieuses et mystiques.

Selon Raban Maur, l'évêque qui le revêt a le signe de la croix sur son dos et sur sa poitrine, afin de penser dignement à la Passion du Rédempteur, et de montrer au peuple ce signe de sa rédemption. Il doit y puiser des sentiments apostoliques, se glorifier de la croix du Seigneur, et crucifier le monde dans son cœur¹.

Pour Alcuin, c'est la lame que le grand prêtre portait sur le front, où étaient inscrites les quatre lettres du nom de Dieu².

Dans l'antiquité, les soldats recevaient, comme prix de leur valeur, un collier qu'ils suspendaient à leur poitrine³. Les écrivains du ix^e siècle voient de même dans le pallium, un prix de victoire conquis par ceux qui ont lutté et triomphé pour le Christ: « Pallium, dit Amalaire, signifie *collier*. Il a deux bandes qui descendent devant et derrière; il représente la beauté de la souveraine doctrine que nous recevons par la discipline de ses décrets. Le cercle autour du cou est la discipline du Seigneur, relative au discours du prédicateur afin qu'il s'y conforme selon ces paroles de saint Paul: « Memini dantes nullam offensio-
« nem ut non vituperetur ministerium nos-
« trum. » Suivant Bède, les vainqueurs antiques avaient une couronne sur la tête et un collier au cou. La grâce est imposée sur la tête lorsque la charité, qui est le principal ornement de l'esprit, est imposée au cou: elle est imposée au cou lorsqu'elle est accompagnée de l'éclat d'une prédication parfaite qui vient du cou⁴.

1. *De Clericorum Institutione*, cap. xxiii, lib. I. Migne, CVII, col. 309.

2. *De divinis Officiis*. Migne, CI, col. 1242.

3. RICH, *Dict.*, p. 660.

4. AMALAIRE, *De eccl. Offic.*, lib. III, cap. xxiii. Migne, 1098.

X^e SIÈCLE.

Quoique la tradition du pallium antique porté librement s'altère de plus en plus, nous en retrouvons cependant des monuments au x^e siècle. Telle est la miniature d'un psautier, conservé à la Bibliothèque de Stuttgart, qui nous offre, sur la figure de saint Grégoire, le pallium flottant sur la poitrine, doublé à l'épaule gauche et retombant en avant jusqu'au-dessous des genoux (Pl. DCXXXI); on n'y voit aucune croix, mais seulement une frange dans le bas.

Les miniatures du *Chronicon Fontanellæ*, de la Bibliothèque du Havre, représentent saint Ansbert et saint Wulfran avec le pallium; elles appartiennent, je crois, au x^e siècle.

Ces pallia n'ont pas le cercle autour du cou, mais ils ne sont pas libres, ils sont attachés au milieu de la poitrine afin de ramener les pendants au centre. De plus, ils sont garnis d'un grand nombre de croix, quatre sur les pendants seuls. Ces croix sont vertes au premier, noires au second. Les bouts du pallium sont quadrillés. (Pl. DLXX.)

Sur un sceau d'Adalbéron I^{er}, évêque de Metz, que M. Abel a dessiné sur une charte de 942, le pallium en collier fixe est clairement exprimé.

Sur un lectionnaire du x^e siècle à la librairie du dôme de Cologne, on voit l'archevêque Evergerus prosterné et sur ses épaules, sur son dos, un long pallium d'or, avec croix équilatérales aux épaules. Autant que permet de juger la barbarie du dessin, le pallium est fixé en Y pardevant. (Pl. DXXV.)

Il nous faut peut-être rattacher à la même date un Sacramentaire de Cologne, de la Bibliothèque nationale, qui nous montre saint Grégoire vêtu d'un long pallium d'or avec deux croix sur les épaules et trois croix sur le pendant antérieur. La forme en Y est parfaitement accusée, les quatre branches des croix sont terminées par de petites boules comme la croix pisane. Le bout, qui tombait presque à terre, était orné de perles et d'une frange. (Pl. DLXXXII.)

Dans l'évangélaire d'Othon II (973-83), à Aix-la-Chapelle, les pallia sont en Y, le cercle descend très bas sur les épaules; des croix sont brodées sur les épaules et plusieurs sur les pendants; les évêques le relèvent de la main droite avec un pan de la chasuble¹.

Un pallium du même genre nous est rappelé dans un manuscrit de la Bibliothèque de Gotha² (*Chronicon Gottwicensis*, I, 49, vers 961) et dans celui de l'antiphonaire du moine Hartker, à la Bibliothèque de Saint-Gall (Pl. DCXXXII); un pallium, aussi en Y, paraît sur le manuscrit 376, f^o 82, de cette même Bibliothèque. Il est tout en or. (Pl. DCXXXIII.)

On peut consulter aussi pour ce sujet et cette époque, à Bamberg, une miniature que M. Leitschulz a calquée pour nous. (Pl. DCXL.) (Cod. A. 42, f^o 53.) A Trèves, le fameux manuscrit d'Egbert (Pl. DLXXIII), comme les précédents, le montre attaché très bas sur les épaules³; le registre de saint Grégoire, dans la même ville, représente le saint Pape avec un pallium à trois croix rouges, et avec le pendant antérieur rabattu sur le cercle des épaules.

A Einsiedeln, le manuscrit des étymologies de saint Isidore, qui est du x^e siècle, nous fait voir un pallium en Y dont les branches sont réunies sur la poitrine par une grosse fibule circulaire ou un anneau. (Pl. DCXXXII.)

Le pallium, en Orient, continue d'être porté sous la même forme et se répand chez tous les évêques. « Nous savons, écrivait Luitprand en 948, et même nous avons vu que l'évêque de Constantinople ne porte le pallium qu'avec la permission du Saint-Père; or, lorsque l'impie et avide Albéric se fut emparé de Rome, l'empereur, connaissant son avarice, en profita, à force de présents, pour extorquer la permission du pape, à l'archevêque et à ses successeurs, de prendre le pallium sans autorisation. Il résulta de ce honteux marché que l'usage se répandit, non seulement pour les patriarches, mais pour tous les

1. P. BEISSEL.

2. Calque M. S. de M. de Bastard.

3. Voir KRAUS, *Les Miniatures du manuscrit d'Egbert*. De BASTARD, *Manuscrits*, deuxième série, f^o 319.

PALUSTRE ET BARBIER DE MONTAULT, *Le Trésor de Trèves*, Pl. XXIX et XXX.

évêques de la Grèce, de porter le pallium, usage absurde¹. »

Le pallium se trouve représenté sur les plus anciennes fresques d'Égypte², néanmoins, il est presque impossible de comprendre les différentes rubriques qui le mentionnent dans l'office de l'ordination du patriarche d'Alexandrie. Sur un pilier de l'église Al Mu'allakah, on voit une peinture qui a échappé à la destruction, et qui représente un patriarche avec son pallium. Ce pallium consiste dans une bande circulaire posée sur les épaules, à laquelle, comme dans le pallium latin, se rattache une autre bande verticale qui descend sur la poitrine et cache la boucle de la ceinture; il n'a pas de croix, mais des cercles entrelacés. On retrouve cet ornement au Caire, sur une mosquée du xiv^e siècle; M. Butler est disposé néanmoins à faire remonter cette fresque aux viii^e ou ix^e siècles.

Quelquefois, l'omophorion ou pallium copte est disposé de la façon de celui des Grecs, témoin une peinture de saint Nicolas. Dans la partie septentrionale du chœur, à Abu'-S-Sifain, la peinture qui représente la mort de la sainte Vierge montre tous les Apôtres vêtus de l'omophorion à la manière grecque.

Dans l'église de Sitt Mariam, un évêque porte un omophorion grec sur sa chasuble; sur l'iconostase de cette église, les douze Apôtres ont l'omophorion en Y.

Le sceau du patriarche copte offre un omophorion en Y d'un caractère plutôt romain que grec; sur une peinture représentant saint Michel, la bande est d'une longueur extraordinaire, ornée de croix et croisants à double reprise sur la poitrine³; il est possible que ce soit une étole.

Les églises du Caire et les coptes peuvent avoir offert quelques variantes, mais une multitude de peintures grecques, de différentes époques, nous retracent toujours, pour le pallium, la manière de Sainte-Sophie, c'est-à-dire celle des anciens. On pourra voir, dans nos gravures (Pl. DLXXI), plusieurs images des ix^e, x^e et xi^e siècles qui se rapportent toutes au même type. Nous attirons sur-

tout l'attention sur le ménologe du Vatican, où nous trouvons l'exemple d'un long pallium crucifère, bordé, frangé et qui recouvre une chasuble jaune.

XI^e SIÈCLE.

Dans l'attentat de Sainte-Marie-Majeure (1075), où Grégoire VII faillit périr, il est dit que les assassins le dépouillèrent de ses vêtements sacerdotaux et notamment du pallium qu'il portait¹. Il n'est pas probable que cet ornement eût encore la forme antique.

Le nouveau pallium, avec le cercle des épaules et les croix multipliées, semble avoir prévalu à Rome au xi^e siècle; dans les fresques souterraines de Saint-Clément, on voit le saint titulaire de l'église, devant l'autel, avec un pallium de ce genre, orné de croix sur les épaules, de deux croix sur le pendant que termine un petit trapèze frangé; il est très long, descend presque jusqu'à la cheville; sur une autre de ces fresques, il finit par un cercle et une frange. Les croix sont d'une forme allongée et leurs branches s'évasent légèrement. (Pl. DLXXV, DCXXXIII.) Nous donnons ces fresques d'après un calque de la peinture même, et les photographies de M. Parker.



Pontifical de la Bibliothèque de la Minerve.

Le pallium en Y sans croix, assez court sur le devant, signale une peinture du xi^e siècle au Mont-Cassin.

Le pallium antique ne disparaît pas cependant

1. *Relatio de legatione const.*, c. LXII. Migne, CXXXVI, 934.

Scimus immo videmus, Constantinopolitanum episcopum pallio non uti, nisi sancti Patris nostri permissu.

2. BUTLER, *Coptic churches*, p. 143.

3. *Id.*, 157.

1. ROHRBACHER, VI, 190.

partout en Italie; le pontifical de la Minerve nous montre la bande libre, mais avec les trois croix allongées et légèrement évasées aux extrémités. (Pl. DLXXIV.)

En France, le nouveau pallium l'emporte définitivement: un des plus jolis spécimens que les miniatures nous en aient conservé à cette époque, provient de l'évangélaire de Luxeuil (Pl. CCCLXXXVII), bande étroite crucifère, entourant circulairement les épaules, à laquelle se rattache un pendant fort long, frangé et orné de six croix à des intervalles inégaux, deux croix rouges et quatre d'or.

Sur le manuscrit des *Confessions* de saint Augustin, à la Bibliothèque de Boulogne, on voit un pallium en Y et orné, mais sans croix.

Sur le prétendu tombeau d'Hincmar, sculpture du XI^e ou XII^e siècle, qu'on voyait à Saint-Remi de Reims, il y avait, à côté de l'empereur, un évêque figuré debout et vêtu du pallium. Ce pallium ne paraît pas crucifère, mais orné d'une suite de losanges et d'ovales alternés; il est terminé par une frange². Les autres évêques qui interviennent dans cette scène ont des pallia en Y qui se terminent en bas par un trapèze ou une frange.

Un sceau de l'évêque de Metz, Herimann (1073-1090), porte le pallium en Y; il nous a été communiqué par M. Ch. Abel. (Pl. DCLIV.) Un autre de Tours nous offre des croix très multipliées (1005-1023).

Le plus singulier exemple de pallium que nous connaissions en France pour le XI^e siècle est celui de l'archevêque Stigant, dans la tapisserie de Bayeux; de couleur rose, il se compose d'un collier auquel est attaché, par une énorme fibule, le pendant crucifère et frangé qui descend au milieu. Les quatre croix alternent avec de petits cercles. La fibule tient la place de l'épingle

liturgique, elle est circulaire, verte, sertie de bleu foncé¹. (Pl. DLXXVI.)

Les croix du pallium n'étaient pas toujours des applications, mais des broderies au passé, qui paraissaient à l'envers comme à l'endroit. Certaines miniatures, en nous montrant les deux côtés de la bande, semblent attester ce fait.

Le pallium, en Angleterre, était aussi en grand honneur au XI^e siècle; Guillaume de Malmesbury nous informe que le pape Alexandre en envoya deux à Lanfranc, archevêque de Cantorbéry († 1089): le pallium ordinaire, selon l'usage romain, et un autre avec lequel il avait coutume de célébrer la messe. On a pensé, d'après cela, qu'il y en avait de deux genres, mais il est plus simple de supposer que ce dernier était un témoignage particulier d'affection. Ces envois étaient faits solennellement et la bande sacrée était présentée au titulaire dans un vase d'argent.

Quelle que fût la dignité de l'Église auquel le pape faisait cet honneur, chaque nouvel archevêque, pour avoir le privilège du pallium, devait en faire la demande au pape². C'est ce qui dut sans doute arriver pour les successeurs de Lanfranc, que nous voyons revêtus de cet insigne. Un sceau de saint Anselme († 1109) porte un pallium crucifère, façonné en collier³. Nous avons fait mouler, au British Museum, un sceau qui le représente; le pallium tombe jusqu'aux chevilles où il s'élargit.

Une miniature du British Museum (Harleian 2908) nous fournit un modèle du pallium anglo-saxon de forme Y, avec six croix sur le cercle des épaules, une sur le pendant et une plus grande dans le bas, sur le carré formant la potence qui le termine. (Pl. CDXLIV.)

Dans la même Bibliothèque, la célèbre miniature représentant saint Dunstan sur son siège nous offre un pallium en Y, plus étroit, garni de

1. Nous avons attribué ce manuscrit au XI^e siècle; s'il était permis de nous prononcer avec plus de précision, on pourrait peut-être en faire honneur à Landolphe, évêque de Bénévent de 1108 à 1119. Celui de 957 + 983 est trop ancien.

2. P. LACROIX, *Vie religieuse*, p. 314.

MONTFAUCON, *Mon. de la Monarch. franc.*, I, 308.

PROSPER TARBÉ, *La Sculpture de l'église Saint-Remi*, Reims, 1842, in-12.

MARLOT, *Le Tombeau du grand saint Remy*, 1646.

1. *Description de la Tapisserie de Bayeux*, par SMART LE-THIEULLIER, traduction par Lechaudé d'Anisy. Caen, 1824.

DELAUNEY, *Origine de la Tapisserie de Bayeux prouvée par elle-même*.

DUCAREL, *Antiquités anglo-normandes*.

2. Le changement de siège entraîne l'obligation de renouveler le pallium.

3. DUCAREL, *Antiquités anglo-normandes*. Traduction de Lechaudé d'Anisy.

six croix et frangé au bout¹. (Manuscrit Cotton. Claudius A. III, fig. vii.)

Jean XIII, en envoyant le pallium à l'archevêque de Trèves, Popon (1016), a soin d'énumérer les fêtes solennelles où il pourra le porter, c'est-à-dire à Noël, Épiphanie, Cène, Pâques, Ascension, Pentecôte, fêtes de la Sainte-Vierge, de Saint-Jean-Baptiste, des Apôtres, de la Toussaint, du Patron de la ville, de la Dédicace.

Weerth reproduit une curieuse image qui montre le pape bénissant le pallium posé sur l'autel; le pontife porte lui-même cet insigne, une chasuble verte et une mitre, il ouvre les bras étant debout derrière l'autel. On se rend bien compte, sur cette représentation, de la forme du pallium dont le cercle n'était pas fermé sur les épaules, à l'aide d'épingles, au moment de la vestition, mais apprêté d'avance et cousu avec le pendant; ce pendant frangé se termine en potence; les croix sont en or².

Sur le bénitier d'Othon III, à Aix-la-Chapelle (983-1002), les pallia sont en Y, mais ne portent pas de croix; au contraire, le manuscrit de ce même empereur, à Munich, a plusieurs croix sur les épaules, quatre sur le pendant et une sur la potence inférieure³.

Le Père Cahier publie une miniature qui figure saint Erhard devant l'autel avec un singulier pallium orné de médaillons et d'inscriptions. Ces légendes symboliques indiquent les privilèges et les fonctions de l'épiscopat, sur la poitrine *lacer principatus*, de la poitrine aux pieds *ordo sanctorum*, pour montrer que les dignités ecclésiastiques sont établies en faveur du peuple chrétien.

A Bamberg, dans un manuscrit de l'empereur Henri II (1002-1024), un archevêque porte un pallium à cercle très ouvert, nombreuses croix, potence crucifère dans le bas⁴.

1. WESTWOOD, *Manuscripts anglo-saxons*.

ROCK, *Church of our Fathers*, t. I.

2. WEERTH, *Mon. des bords du Rhin*, Pl. xxxix.

3. P. CAHIER, nouveaux mélanges, *Curiosités myst.*, p. 53.

4. SIGHART, p. 139. Je n'ose assurer que ce ne soit pas le même que M. Leitschutz m'a communiqué, Pl. DCXL.

XII^e SIÈCLE.

Cencio, dans son *Ordo*, nous donne de curieux détails sur la forme du pallium au XII^e siècle et sur la façon dont on l'attachait aux épaules: « Le « prier de Saint-Laurent du Sacré Palais pose « sur l'autel le pallium qu'il doit lui-même pré- « parer, et aussitôt l'archidiaque, avec le second « diaque, le met à la main du pontife, et, seul, « l'archidiaque dit au pontife: « Accipe pallium, « plenitudinem scilicet pontificalis officii, ad ho- « norem omnipotentis Dei et gloriosissimæ Vir- « ginis ejus genitricis, et beatorum apostolorum « Petri et Pauli et S. R. E. » Il n'ajoute pas une « parole et, aussi aidé du prier de la basilique, « il ajuste le pallium sur le pontife et le fixe par « trois épingles d'or, devant, derrière et sur le « côté gauche, en tête desquelles sont adaptées « trois hyacinthes. Ainsi orné, le pontife s'avance « vers l'autel, et il y célèbre avec honneur la « messe. »

Il existait, précisément dans le palais de Latran où cette scène se passait, des peintures, faites dans la chapelle Saint-Nicolas, et sur lesquelles les papes paraissaient avec leur pallium. Ces pallia n'ont plus la forme antique; ils ont le cercle fixe et le pendant frangé, et plusieurs croix¹. (Pl. DLXXXVIII.)

Ces mêmes formes reparaissent dans la mosaïque absidale de Sainte-Marie-du-Transtévère, avec un petit trapèze frangé dans le bas, avec deux croix, trois croix, croix multiples, ou fleurons les remplaçant. (Pl. DLXXXVIII.)

Le manuscrit rédigé en l'honneur de la comtesse Mathilde nous offre, dans ses peintures, ce même type de pallium ouvert en blanc avec croix rouge². Sur l'image de Tedaldus, l'évêque porte un pallium d'or avec trois croix rouges sur le devant du cercle, pois rouges sur le pendant qu'il relève de la main gauche.

L'exultet de la Minerve, qu'il ne faut pas confondre avec le pontifical, porte une image de pal-

1. Voir les miniatures du Vatican. Manuscrit 5407.

2. D'AGINCOURT, Pl. LXVI.

PERTZ, Mon., vol. XII. Chromo.

lium fixe avec croix sur les épaules et sur les pendants; entre ces croix, des gemmes accostées de perles et de petits quadrillés d'or. (Pl. CXCIV.)

L'exultet du British Museum (Pl. CDLIII) nous représente un évêque avec le pallium-en Y et une croix sur le pendant.

Sur une table d'émail du ciborium de Saint-Nicolas de Bari¹, suivant l'indication que nous en trouvons dans un dessin des papiers de Millin à la Bibliothèque nationale, le saint est figuré dans l'acte de couronner le roi Roger; il porte le pallium en Y, bordé, garni de larges croix, et, dans le bas, d'un carré quadrillé; le cercle est assez étroit; une légende prétendait que saint Nicolas l'avait reçu des mains de la sainte Vierge elle-même.

Dans les mosaïques de Venise, on voit figurés des pallia avec le cercle aux épaules et les croix, dans les sujets notamment qui ont trait à la vie de saint Clément².



Miniature du XII^e siècle à Pise.

Dans l'exultet de Pise, l'archevêque est représenté avec un pallium en Y, bleu et crucifère (Pl. XV), ailleurs avec un pallium d'or et gemmé.

1. Voir SCHULZ, *Monuments byzantins dans l'Italie méridionale*.

2. *Mosaici secondari della basilica de San-Marco da Giov. et Luisa Kreutz*, 1843.

Un manuscrit de Cafaro¹ nous montre, dans de petites miniatures peintes en marge, des pallia avec le cercle crucifère serrant les épaules et deux croix sur le pendant. (Pl. DCXLVIII.)

La châsse de saint Hydulphe, à Moyen-Moutiers, nous offre, sur ses bas-reliefs, divers pallia en forme d'Y, avec des ornements variés; sur l'un, on observe six croix équilatérales et carrées, au bout du pendant, un appendice²; un autre, ourlé de perles, avec deux croix seulement sur les épaules; un autre, ourlé aussi de perles, sans croix et évasé à l'extrémité antérieure; un quatrième bordé et simplement décoré de petits cercles de distance en distance; un cinquième avec trois croix dans le cercle des épaules et deux aux pendants. On voit, par cet exemple, qu'il n'y avait aucune règle certaine relativement à ces croix³. (Pl. DXCII-DXCIII.)

Sur un chapiteau de la crypte de Saint-Denis, nous comptons trois croix dans le cercle, une seule au pendant qui est terminé par un trapèze (Pl. DCXXXIV); sur le portail de cette même église, saint Denis porte un pallium quadrillé, mais sans croix. (Pl. XIV.)

Une miniature, représentant Geoffroy de Vendôme enlevé au ciel par le Sauveur († 1132), et que j'estime du XII^e siècle, le montre avec un pallium couvert de croix, au moins douze sur la partie visible⁴. (Pl. DLXVIII.)

Un pallium étroit, fort long, orné de plusieurs croix, et au bout d'un petit trapèze brodé, est attribué à saint Grégoire, sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale (latin 2287). (Planche DCXXXVI.) Sur un manuscrit, malheureusement brûlé dans la Bibliothèque de Strasbourg, et dont les calques de M. de Bastard nous ont conservé le souvenir, on remarque un pallium qui paraît posé librement et dont les croix sont terminées par des cercles. (Pl. DCXXXVI.)

Un autre de la Bibliothèque nationale (latin 9865, f^o 10, verso, f^o 2, verso) a trois croix noires

1. Bibl. nat., latin 10136, réserve, f^o 5 verso, 106, 108, verso.

2. Cet appendice apparaît dans la gravure de D. Belhomme, mais non dans les dessins de Montfaucon.

3. Sur la bulle d'or de Pierre Gradenico, doge de Venise, 1306, on compte quatre croix sur chaque pendant d'un pallium et une sur chaque épaulière. (DEMAÏ, *Le Costume d'après les Sceaux*, p. 451.)

4. Papiers de Montfaucon. (Latin 11913, f^o 80.)

sur le cercle, autant sur le pendant, un double filet rouge en bas; dans le trapèze inférieur trois points rouges, au-dessous une frange.

Un pallium est figuré sans croix et avec un simple quadrillé, dans une autre manuscrit (latin 11615), de forme Y très prononcé, terminé par trois petites clochettes rouges; il est très court et ne descend guère qu'à la ceinture. Dans le manuscrit 10867, un pallium a des croix multipliées.

Les sceaux nous offrent encore des renseignements qu'il ne faut pas négliger. A Tours, Hugues (1136) porte un pallium avec trois croix, et si court, qu'il lui descend à peine à la ceinture. — Engelbaud (1148), aussi évêque de Tours, a un pallium avec cercle aux épaules, orné de trois croix et pendant un peu plus long orné de deux croix.

Hugues, archevêque de Rouen¹, porte un pallium en Y bordé, potencé, et orné de petits cercles, selon un exemplaire qu'en donne Lechaudé d'Anisy (1153). Ce pallium n'aurait pas le cercle des épaules, ce qui paraît un oubli ou une mutilation de la cire. A Sens (1158)², pallium avec trois croix au cercle, anneau au pendant et trois pendeloques dans le bas. A Avranches (1171-89), Richard III est vêtu d'un pallium orné de pierres et sans croix.

La Bibliothèque Mazarine possède un antiphonaire romain du XII^e siècle, où nous voyons un pallium couvert de gemmes et de perles, et qui diffère des contemporains: il est comme jeté à l'antique, la partie verticale ne semble pas attachée à la partie supérieure qui forme comme une sorte de V. (Pl. DCXXXVI.)

Dans le manuscrit de Herrade, sont des pallia en Y allongés, crucifères.

A la Bibliothèque de Gand, une miniature représente un pallium d'or avec cinq croix visibles et pattées dans le bas (*Vita sanctorum Belgicorum*, n° 308, f° 175) (Pl. DCXXXVI); le même manuscrit en présente un autre fort étroit et allongé, avec trois croix, deux sur les épaules, une sur le pendant, trapèze en appendice dans le bas. (*Liber floridus*.) (Pl. CDVII.)

1. N° 6361 des Archives.

2. Id., 6384.

Une miniature de la Bibliothèque de Durham¹ nous donne un détail qui justifierait l'opinion émise par M. Viollet-le-Duc sur la manière dont le cercle était rattaché au pendant; on y voit, en effet, clairement, que les deux parties sont prises dans la même bande qu'on plie obliquement pour lui faire prendre la direction verticale². (Pl. DCXXXVI.)

Parmi les sceaux ecclésiastiques du British Museum, nous citerons celui de Théobald, archevêque de Canterbury (1138-1147), dont le pallium est remarquable par son peu de longueur; celui de Hubert, archevêque de Cant (1193), qui tombe jusqu'au bas de la chasuble, celui de William de Lesnes, sans doute plus récent, avec une étroite bande faisant le tour des épaules et tombant aussi jusqu'au bas de la chasuble.

Les papes du XII^e siècle attachaient autant d'importance que saint Grégoire le Grand à la concession du pallium³; nous en voyons la preuve pour le siège d'Armagh, longtemps privé de pallium, et en faveur duquel saint Malachie réclama en 1139. Le pape Innocent II, après lui avoir libéralement accordé toutes ses demandes, l'avoir même nommé son légat pour l'Irlande, fit ses réserves pour cette faveur, et lorsqu'il lui donna sa mitre, son étole, son manipule, il lui dit qu'avant de lui donner le pallium, il lui fallait assembler un concile général³.

Nous avons déjà parlé des épingles destinées à fixer le pallium; il est à propos ici de citer quelques exemples.

On l'appelle *acus*, ainsi qu'on lit dans l'Ordo romain: « Pallio superinduitur et configitur in « planeta retro et ante. » — « Elle n'est pas destinée, nous dit Bruno, évêque de Segni (†1125), « à piquer, c'est-à-dire comme quelques-uns le « supposent, à exciter la componction, mais elle « fut inventée pour rattacher le pallium à la chasuble. En effet, autrefois, il y avait des anneaux « sur les chasubles où s'enfilaient les épingles, et « le pallium était fixé à la chasuble et rendu immobile. »

1. Communiqué par le chanoine Greenweel.

2. VIOLLET-LE-DUC, *Pallium*, p. 165.

3. ROHRBACHER, VI, 521.

On a trouvé en Angleterre, à Norriès-Law¹, une épingle d'argent assez longue et dont la tête est ornée d'élégants filigranes; il est possible qu'elle ait eu un usage liturgique.

En 1819, on découvrit, dans le tombeau d'un abbé de Clairvaux, une épingle liturgique; sa tête est ovale².

Un inventaire de Sens, de 1623, publié par M. Julliot, nous donne un renseignement bien certain sur les épingles à pallium : « *Item*, une « petite boiste de sapin peinte dans laquelle se « sont trouvées trois aiguilles d'argent doré, « longues chacune environ de cinq poulces et « demy, compris une rose qui est au bout de « chacune, ayant un poulce et demy de diametre « et chacune une pierre au milieu enchassée dans « un chaton. »

L'inventaire de Boniface VIII parle d'épingles avec pierreries, saphirs, balais, grenats, grosses perles.

Au XIII^e siècle, l'usage était quelquefois d'avoir un assez grand nombre d'épingles, témoin la statue de Saint-Leu-d'Esserent (Oise), dont le pallium est attaché en avant par cinq épingles fort élégantes, qui présentent des fleurs de lis sur leurs têtes.³ (Pl. DCXXXVII.) Une miniature de Cividale nous offre aussi une épingle en fleur de lis. A Saint-Remy de Reims, sur le porche latéral, nous avons remarqué une statue où le cercle du pallium est retenu en avant par trois épingles à tête ronde.

Les usages liturgiques étaient à peu près uniformes dans toute la chrétienté au XII^e siècle, et nous retrouverons le même pallium en Allemagne et en France.

Dans un manuscrit du dôme de Cologne, l'archevêque Frédéric (1099-1131) est figuré avec un pallium à cercle serré sur les épaules et pendant sans croix. (Pl. DCLV.)

A la Bibliothèque de Stuttgart, un évangélaire du XII^e siècle (f^o 60) rappelle un pallium très

1. STUART, *Stones*, Pl. CXXXIII.

2. ARNAUD, *Voyage archeol. dans le départ. de l'Aube*, Pl. XL.

3. Moulage au Trocadéro.

court, bordé, orné de plusieurs croix équilatérales et pattées; un martyrologe de la même Bibliothèque, un pallium étroit, orné de nombreuses croix et descendant presque jusqu'au bas de la dalmatique; au même manuscrit, un pallium terminé par un trapèze et frangé; un autre, où les croix sont remplacées par de simples points; un autre encore, orné sur le cercle de six croix et de neuf sur le pendant, qui s'évase dans le bas pour se terminer par une frange au-dessous d'une bande qui doit être métallique; un autre en Y et sans aucun ornement. (Pl. DLVI.)

Hefner (Pl. xxxvi) publie une miniature où le pallium est plié avant de prendre la direction verticale; il est bordé d'or, garni de croix noires et porte à son extrémité des glands rouges.

Dans un émail rhénan conservé au Louvre, un pallium est figuré tout garni de perles et potencé dans le bas.

Une miniature de Trèves (manuscrit latin 1384) représente saint Conrad avec un pallium qui porte en avant sept croix. (Pl. DCXXXV.) Dans la même Bibliothèque (manuscrit latin 1387), un autre semble attaché au-dessus des épaules par des espèces de houppes (Pl. DLXXIII); au manuscrit latin 1736, le pallium n'a qu'une croix.

Une miniature de saint Héribert, que nous communique M. Lehner de Sigmaringen, nous le montre avec un pallium orné de trois croix pattées. (Pl. DLV.)

En Orient, c'est toujours la mode justinienne qui prévaut. Il semble seulement que l'omophorion augmente d'ampleur ainsi que la croix dont la bande est ornée. On peut s'en rendre compte sur une fresque du monastère de Saint-Cyrille, à Kiev¹, et dans les nombreuses peintures que M. Prokoroff a publiées dans les *Antiquités russes*. On aurait tort de croire cependant que cette énorme bande crucifère, qui cache presque maintenant les vêtements, fut toujours employée chez les Grecs; il existe dans le village de Tchoukoune, en Souanétie, des figures de saints qui portent sur leur poitrine un ruban croisé, orné de croix ou de

1. Phot. de MM. Raoult et Prakoff.

rosaces, ce qui paraît être un genre différent de pallium¹.

Nous avons publié, pour le IX^e et le XII^e siècle, de beaux exemples de pallia byzantins qui diffèrent peu des primitifs. (Pl. CDLXXX-DXLIII-DLXXI.)



Miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Innocent III, dans son étude sur le symbolisme des vêtements liturgiques, n'a pas oublié le pallium; nous transcrivons d'autant plus volontiers ce texte qu'il nous instruit sur la manière dont on le portait et le fixait sur les épaules.

« Le pallium dit-il, est un tissu de laine
« blanche formant, par en haut, un cercle autour
« des épaules, avec deux bandelettes pendant de
« chaque côté. Il porte quatre croix rouges de-
« vant et derrière, à droite et à gauche. De plus,
« le pallium est double dans sa partie gauche et
« simple dans sa partie droite. Toutes ces choses
« sont pleines de significations morales et répon-
« dent à autant de mystères divins. Les quatre
« croix rouges représentent les quatre vertus pro-
« pres au gouvernement : la justice, la force, la
« prudence, la tempérance. Si ces vertus ne sont
« pas sanctifiées et comme rougies par le sang de
« Jésus-Christ, elles portent en vain le nom de
« vertus. Les deux bandes, qui descendent l'une
« derrière, l'autre devant la poitrine, représentent
« la vie active et la vie contemplative.

« La pallium est double dans sa partie gauche,
« pour montrer avec quelle force le pontife doit
« supporter les maux de cette vie; il est simple
« dans sa partie droite pour marquer comment il
« doit soupirer après le repos de la vie future,
« selon ces paroles du Psalmiste : « J'ai demandé
« une seule grâce au Seigneur, et je la lui deman-

1. Phot. communiquée par le prince Gagarine.

« derai encore : d'habiter dans la maison du Sei-
« gneur tous les jours de ma vie. »

« Les trois aiguilles qui fixent le pallium de-
« vant la poitrine, sur l'épaule et derrière le dos,
« expriment la compassion pour le prochain, les
« travaux du ministère, et la rigueur du jugement
« à venir. La première afflige et pique, pour
« ainsi dire, l'esprit par la douleur; la seconde,
« par la peine; la troisième, par la terreur et la
« crainte... L'aiguille qui fixe le pallium est d'or,
« mais elle est aigüe par en bas, ronde à sa partie
« supérieure, et portant une pierre précieuse; ce
« qui veut dire que le Bon Pasteur est affligé sur
« la terre à cause de ses brebis, mais il sera éter-
« nellement couronné dans le ciel.

« Le pallium représente la plénitude de la
« puissance pontificale¹. »

Sicard, contemporain d'Innocent, y voit un sens un peu différent; pour lui le pallium rappelle la Passion du Christ; les deux pendants signifient les deux lois; les épingles, les vertus théologiques ou les trois amours servile, initial ou filial. Le pallium, c'est le respect pour le siège romain et pour la discipline².



Bibl. de Bruxelles, manusc. 9916, f^o 1. S. Grégoire :
dalmatique, veste bordée d'or, chasuble jaune clair, pallium d'or
Le scribe : dalmatique violet clair, étole d'or.

1. INNOCENT III, *Du Mystère sacré de l'autel*. Traduct. de M. Couren.

2. SICARD, *Mitraille*, Migne, 113.

XIII^e SIÈCLE.

Les traditions antiques sont si vivaces à Rome, qu'on est étonné de les voir reparaître quelquefois longtemps après qu'elles semblent avoir disparu ; ainsi dans les fresques de Saint-Laurent-hors-les-Murs, nous voyons figuré un pallium jeté comme celui de l'ivoire de Trèves ; il ne s'en distingue que par les croix des épaules et celles qui garnissent les bouts au-dessus des franges.

J'ai calqué, à la Bibliothèque ambrosienne, la copie, faite par Grimaldi¹, d'une fresque qui se trouvait à droite du secretarium dans le narthex de Saint-Jean de Latran ; je ne crois pas cette peinture antérieure au porche, c'est-à-dire au XIII^e siècle. Le pape est figuré s'avancant entre deux évêques, vêtu d'un long pallium en Y qui lui descend jusqu'aux pieds et se termine par une frange.



Manuscrit de Grimaldi, à la Bibliothèque ambrosienne de Milan.

Une miniature du XII^e siècle, à Pise, nous montre une figure de saint Pierre, avec un pallium étroit, croisé sur la poitrine et orné de croix en X. (Voir la vignette, p. 67.)

A Cividale, le manuscrit, donné au chapitre par Elisabeth de Thuringe, nous vaut un bel exemple de pallium avec croix et une épingle en fleur de lis comme à Esserent. On notera aussi la façon dont il se termine par deux sortes de crochets.

1. Le dessin est accompagné de cette légende : « In latere dextro ostii antiqui secretarii Laterani Papa vadit ad altare sub linteo seu mappula delata a mappulariis. »

(Pl. DCXXXVII.) Dans le trésor de Santa-Maria à Zara, nous avons un bas-relief qui nous représente un archevêque avec un pallium en Y dont le pendant tombe presque sur les pieds et qui se termine aussi par deux petits appendices¹.

En France et dans le Nord, les pallia du XII^e siècle ressemblent à ceux du XI^e siècle ; s'il fallait remarquer une différence, on pourrait dire qu'ils sont plus étroits. On se rendra compte de leur forme sur les monuments innombrables qui s'offrent à nous et que tout le monde connaît.

Nous nous bornerons à signaler la collection de sceaux, qui remontent à saint Edme, et que les Pères de Pontigny conservent encore ; les statues des porches de Chartres et d'autres cathédrales. (Pl. DCXXXVII, etc.)

Sur une tombe de saint Benoît, à Paris, il y avait un singulier pallium, dont l'ornement se composait alternativement de losanges et de croix gemmées.

Nous citerons encore une miniature de la Bibliothèque nationale (nouvel. acquis., 1359, f^o 3), où le pallium est une longue bande étroite, chargée de croix. (Pl. DCXXXVII.)

Sur un sceau d'Arles (1243), au croisement des branches du pallium, on voit figuré un petit disque crucifère (Pl. DCLXII) comme sur une peinture du même temps, copiée par Savinien Petit² ; était-il destiné à les réunir comme un anneau commun ? ou formait-il un ornement pour cacher les coutures nécessaires sur cette jonction ? Il est difficile de se prononcer.

Comme exemple allemand, nous citerons à Verden le tombeau de l'évêque Ison (†1231) ; sur l'effigie, le pallium est orné de nombreuses croix, et son extrémité est potencée et frangée³.

« Le pallium, dit Durand de Mende⁴, est un « prix qui se donne aux meilleurs combat-
« tants.

« Il est tissé de laine blanche, avec une bor-
« dure ; il serre les épaules et a deux bandes des
« deux côtés qui pendent du haut en bas, par de-
« vant et par derrière ; à gauche, il est double ; à
« droite, simple. Il a quatre croix de pourpre

1. Photographie de Buratie.

2. Dessin manuscrit de Savinien Petit.

3. Kunstdenkmale und alterthümer im Hannoverschen dargestellt von H. WILH. H. MITHOFF, 1880.

4. DURAND, *Rat.*, III, ch. XVII. Traduct. de Barthélemy.

« devant et derrière, à droite et à gauche. On
 « fiche sur le pallium trois aiguilles, et il y en a
 « certaines qui ne peuvent être portées par le
 « métropolitain sans le pallium, dont il ne peut
 « aussi se servir qu'à certains jours, parce que
 « toutes les choses de l'Église sont imprégnées
 « de mystères moraux. Dans les *Trésors de la*
 « *Sagesse*, le pallium signifie la discipline; dans
 « sa laine nous trouvons la sévérité; sa blancheur
 « symbolise la douceur. On le fait de laine de
 « brebis qui est un animal doux.

« Le tour du pallium qui serre les deux épaules,
 « c'est la crainte du Seigneur, par laquelle on
 « exerce les œuvres, et elles sont serrées de peur
 « qu'elles ne se laissent aller à des choses défen-
 « dues ou qu'elles ne se relâchent pour les choses
 « superflues.

« Nous pensons que les deux bandes, dont
 « l'une passe derrière le dos et l'autre devant la
 « poitrine, signifient les soins et les sollicitudes
 « de cette vie, par lesquels le cœur et les épaules
 « du Pontife sont très souvent appesantis. De là
 « vient qu'on adapte souvent le pallium devant
 « et derrière, à droite et à gauche, devant la poi-
 « trine et sur les épaules, afin qu'estimant moins
 « ces choses et les mettant en quelque sorte der-
 « rière lui il comprenne qu'il doit souvent ren-
 « trer en lui-même.

« Le pallium signifie aussi la vie active et con-
 « templative à laquelle le prélat doit s'exercer de
 « telle manière, qu'à l'exemple de Moïse il monte
 « tantôt sur la montagne pour parler au Seigneur,
 « et tantôt descende dans le camp, pour pourvoir
 « aux besoins des peuples.

« Le pallium est double au côté gauche, de même
 « que le rational; mais il est simple à droite,
 « parce que la vie présente, que symbolise le côté
 « gauche, est sujette à beaucoup d'angoisses, et
 « que, pendant son cours, nous ne pouvons man-
 « quer d'être exposés à la duplicité. Mais la vie
 « future, qui est symbolisée par le côté droit, est
 « toujours unie en un seul repos.

« Les quatre croix de pourpre sont les vertus
 « cardinales qui, si elles ne sont pas empourprées
 « dans le sang du Christ, s'arrogent faussement
 « le nom de vertus.

« On enfonce trois aiguilles dans le pallium,
 « savoir : devant la poitrine, sur l'épaule gauche
 « et derrière le dos; elles sont destinées à joindre

« la planète et le pallium ensemble. D'où vien
 « qu'anciennement on mettait sur les planètes
 « certains anneaux par où l'on passait les aiguilles,
 « avec lesquelles on fixait à la fois le pallium et
 « la planète afin que le pallium ne changeât pas
 « de place. Cependant, nous pouvons entendre,
 « par les trois aiguilles sans lesquelles le pallium
 « ne peut convenablement être mis par l'évêque,
 « la Foi, l'Espérance et la Charité. Ces trois
 « aiguilles signifient aussi la compassion aux
 « peines du prochain, l'administration de sa
 « charge et le discernement dans le jugement,
 « dont la première pique l'âme par la douleur, la
 « seconde par le travail, la troisième par la crainte.
 « On n'enfonce point d'aiguille sur l'épaule droite,
 « parce que, dans l'éternel repos, il n'y a aucun
 « aiguillon d'affliction... »

Depuis le xv^e siècle, le pallium s'est beaucoup rapetissé; il ne consiste plus qu'en une bande très courte et large de 0^m05. Il ressemble à un collier posé sur les épaules avec deux pendants. Il est orné de six croix de taffetas ou de soie noire, et terminé par de petites lames de plomb recouvertes de soie noire. Les six croix sont distribuées par intervalles égaux, deux au milieu des pendants, et quatre sur le collier ou cercle¹. Tel doit être à peu près le pallium que revêt le pape pour célébrer la grand'messe. Le pendant ne lui descend pas jusqu'à la ceinture².

RÉSUMÉ.

Il est facile, après l'examen des monuments que nous venons d'exposer, de saisir le fil de l'histoire du pallium dont l'origine se confond presque avec celle de l'Église. Ne peut-on pas la chercher d'abord dans le *lorum* antique qui n'a d'autre différence avec le pallium que le fait d'être porté en bandoulière, au lieu de se jeter autour du cou.

Le pallium sort de ces obscurités primitives

1. MORONI, *Dict.*

2. PERUGINI, *Costumes de Rome.*

après la paix constantinienne, et dès le début du 1^{er} siècle, nous voyons le pape saint Marc l'accorder à l'évêque d'Ostie.

Dès le 5^e siècle, il paraît sur l'ivoire de Trèves, il figure à Arles parmi les vénérables reliques de saint Césaire où il est authentiqué par le chrisme antique qu'on y voit brodé.

Au 6^e siècle, nous le retrouvons sur les mosaïques de Ravenne avec la croix et la frange inférieures; sur les mosaïques de Sainte-Sophie de Constantinople, plus large, avec plus de croix, mais avec le même jet sur les épaules. Nous saisissons, dans la correspondance de saint Grégoire, l'ambition des évêques de posséder cet insigne, leurs efforts pour en doter leurs églises, la sagesse du saint Pontife qui en rehausse le prix par les obstacles qu'il leur oppose, et par les traditions qu'il exige pour l'accorder. Nous avons cité la description que Jean Diacre nous a laissée du pallium trouvé dans le tombeau de ce grand homme.

Au 7^e siècle, les mosaïques de Sainte-Agnès, de Saint-Venance, à Rome, nous ont montré la suite de la tradition et l'usage persévérant du pallium antique avec le jet libre sur les épaules, et la croix inférieure.

Si la coutume des croix multiples qui prévalut plus tard fit, dès le 8^e siècle, son apparition en Occident, on peut dire que ce ne fut qu'à titre exceptionnel, car les monuments du 12^e siècle attestent que le pallium antique, avec ses libres plis, la croix inférieure, n'était pas abandonné. Léon III au Triclinium du Latran et à Sainte-Suzanne; Pascal à Sainte-Praxède; Grégoire IV à Saint-Marc, Léon IV à Saint-Clément, nous offrent, sur leurs images, un pallium semblable à ceux du 6^e siècle.

En 835, les bas-reliefs du Paliotto de Milan, ont la bande pendante au milieu, le collier ouvert et annoncent l'usage que nous ne tarderons pas à voir prévaloir.

La nouvelle manière se manifeste surtout au nord des Alpes; au lieu du ruban antique qui serpente élégamment autour du cou, nous voyons le pallium septentrional prendre souvent désormais la forme d'un T ou d'un Y suivant que le

cerce qu'il forme autour des épaules est plus ou moins lâche. Ce cerce ou collier s'obtient en ajustant la bande autour du cou, en la repliant devant et derrière pour former deux longs pendants et en fixant ces plis avec des épingles. Cette disposition rend la bande double sur l'épaule gauche, et la laisse simple sur la droite.

L'ivoire de Francfort, les miniatures de Sainte-Geneviève, nous ont fourni des exemples de cette manière qui satisfaisait aux idées symboliques du temps.

Avec le 9^e siècle, le pallium fixe se répand de plus en plus, malgré quelques protestations, comme paraît l'indiquer la miniature de Stuttgart. Des miniatures au Havre, à Cologne, à Aix-la-Chapelle, un sceau de Metz, nous le montrent de plus en plus accepté, avec les épingles pour l'attacher et les croix sur les épaules.

Le pallium fixe triomphe, même à Rome, aux 11^e et 12^e siècles, comme nous l'ont prouvé les fresques de Saint-Clément et les peintures de Saint-Nicolas de Latran, et, si le pallium libre se retrouve dans le pontifical de la Minerve, et plus tard à Rome, jusqu'au 13^e siècle, dans les peintures de Saint-Laurent, on peut dire que la fixité prévaut définitivement en France et dans le Nord, pendant l'époque romane.

Nous avons établi ce fait d'après de nombreux exemples choisis en France, en Angleterre, en Allemagne.

Ces exemples nous ont fait constater des différences notables avec le pallium grégorien; ils nous présentent non seulement le pallium fixe et rempli, mais des croix plus nombreuses, bien que variables dans leur nombre, croix noires, rouges ou or, quelquefois rouges et or comme à l'évangélique de Luxeuil, la bande pendante beaucoup plus longue que dans l'antiquité, soit que le pallium entier s'allonge, soit que l'économie faite à l'encolure lui ait permis de descendre jusqu'aux pieds; ils nous présentent des pallia généralement frangés, terminés en trapèzes, en carrés, en forme évasée, assez souvent en potence.

Nous avons vu sur les bas-reliefs de Moyen-Moutiers, sur la même châsse, des pallia crucifères, d'autres perlés au bord, ou remplaçant les croix par de petits cerces; cette variété prouve

qu'il n'y avait pas de règles absolues dans leur confection.

Au XIII^e siècle, le pallium semble se rétrécir, et, depuis le XV^e siècle, il s'est tellement rapetissé, qu'il ne forme plus aujourd'hui qu'une sorte de collier avec deux appendices assez courts devant et derrière.

Malgré les différences matérielles que le temps

introduisit dans la forme du pallium, depuis le ruban antique jeté librement sur les épaules, depuis la bande en T ou en Y du moyen âge jusqu'à l'étroit collier que portent maintenant nos archevêques, depuis le pape saint Marc au IV^e siècle jusqu'à Léon XIII au XIX^e siècle, c'est toujours le même insigne, le même honneur, la même leçon d'humilité, de charité sacerdotale, et de soumission à l'Église maîtresse.



Miniature à Pise.

PALLIA - TABLEAU CHRONOLOGIQUE -

IV	ARC DE CONSTANTIN	IX	MINIATURE - A EICHSTAETT	XII	LATRAN: S-NICOLAS (Printeurs détruites.)	XIII	MISSEL LOLLU DE BASTARD	ITALIEN
V	IVOIRE à TRÈVES	IX	METZ NAT: MS. de BIBLIC	XII	ROME: S MARIE - TRANSEVERE	XIII	S. LEV J ESSERENT	JESSERENT
VI	RAVENNE MOSAIQUES	X	S-GALL MINIATURE	XII	DOVAJ BIBL. DOVAJ MS 180	XIII	SENS - SCEAV de 1252	SENS - SCEAV
VII	ROME AGNES S.	X	TRÈVES PONTIFICAL d'EGBERT.	XII	MOYEN: MOYTIER CHÂSÉ DE S HILDEPHE	XIV	FLORENCE CHAPELLE DES ESPAGNOLS	FLORENCE
VIII	LATRAN TRICLINIUM	X	STUTTGART MSS	XII	BIBLIOTHEQUE NAT LATIN 11615	XV	ROME TOMBEAU DE SIRTE IV	ROME
IX	S-GALL MINIATURE	XI	COLOGNE MINIATURE	XII	TRÈVES BIBL: MS 1324	XVI		TRÈVES
IX	GREC MSS. de l. 200 B. 61	XI	ROME A S FRESQUE CLEMENT	XII	TRÈVES BIBL: MS 1726	XVII	-TABLEAU - ZVRBARAN 1642	TRÈVES
IX	FRANCFORT A IVOIRE	XI	DAYEUX TAPISSERIE MUSEE	XII	GAND BIBL: MINIATURE	XVIII	D. pers l'Encyclopedie S. NORBERT à ROME	GAND
IX	MILAN PALIOTTO	XI	BRITISH MUSEUM (HARL 2908)	XII	BRUXELLES BIBL: MS 9916	XIX	PALLIUM PAPAL	BRUXELLES

Recherché de Fleury, 1897

LA MESSE

SUPERHUMÉRAL

La question du superhuméral a été fort controversée parmi les liturgistes, qui le confondent quelquefois avec le *dorsale*, le *pectorale*, le *rational*; on ne s'entend ni sur ses désignations, ni sur sa forme, ni sur le privilège que sa possession aurait valu à quelques églises, à Toul, notamment. Sans vouloir entrer dans ces discussions, nous ne pouvons cependant passer sous silence un ornement qui paraît fréquemment sur les monuments du moyen âge et qui forme, autour du cou des évêques, une sorte de collier de façons très variées. Selon M^{gr} Barbier de Montault, si savant dans les questions liturgiques, ce collier se présente dans les images de quatre manières différentes : le collier en large bande — à un pendant — à deux pendants — à bretelles; — suivant lui, le superhuméral se combine avec plusieurs autres pièces du costume : l'orfroi de la chasuble, le pallium, le rational, l'amict, mais ne peut se confondre avec elles. Le rational serait un bijou et non une pièce d'étoffe¹.

Nous nous contenterons de rappeler sur ce sujet les monuments et les images.

Au VI^e siècle, Grégoire le Grand écrivait : « In utroque humero sacerdos velamine superhumeralis astringetur in contra adversa et prospera virtutum semper ornamento miniatur. » Ce voile me paraît mieux s'appliquer à l'amict².

On peut affirmer qu'à une époque reculée, au

début de l'ère carlovingienne, les évêques de certaines églises portèrent, au-dessus de la chasuble, un ornement tenant la place du pallium, mais ayant une forme distincte et qui se rapproche du superhuméral. La plaque d'argent du chevalier Giancarlo Rossi, à Rome, nous en fournit un souvenir incontestable; elle nous présente, sur les épaules de l'évêque, l'image d'un collier crucifère comme serait celui du pallium, mais avec deux appendices aussi garnis de croix, l'un pendant au-dessous, l'autre remontant vers le cou, de manière à former les branches d'une croix. (Pl. DCLIII bis.)

Raban Maur s'occupe du superhuméral des Juifs qui lui sert à traduire le mot *éphod*; il dit qu'il était de lin pour signifier la pureté qui doit distinguer le sacerdoce¹.

Walafrid Strabon², comparant les insignes des prêtres de l'ancienne loi avec ceux de la loi nouvelle, fait correspondre la *mappula* au superhuméral et l'*orarium* au rational.

Au XII^e siècle, Honoré d'Autun voit encore une seule chose sous les trois désignations d'*huméral*, d'*éphod* et d'*amict*³.

1. *De Cleric. Inst.*, I, cap. xv.

Migne, CVII.

2. *De Rebus eccles.*, cap. xxiv.

Migne, CXIX, 952.

3. Hinc humerale, quod in lege Ephod (Ex. xxv) apud nos amictus dicitur, illo imponit : et illo caput et collum et humeros, unde et humerale dicitur cooperit, et in pectore copulatum duobus vittis ad mammillas cingit per humerale quod capiti imponitur spes caelestium intelligitur. *Gemma animæ*, lib. I., ch. cct. (Migne, 172.)

1. BARBIER DE MONTAULT, Particularités des évêques de Poitiers au XII^e siècle. (*Bull. mon.*, 1877.)

2. Lib. I, ep. xxiv.

Du Cange cite plusieurs textes d'après lesquels le superhuméral semble se confondre souvent avec le pallium ou avec l'amict.

Une plaque liturgique devait être employée parmi les vêtements chrétiens d'Orient. Marriott donne le dessin d'un de ces objets en cuir qu'on trouva dans un tombeau, dans l'église de la Passion, à Moscou, qui ne peut être plus vieux que le x^e siècle¹.

Dans le graduel de Prüm, Zacharie, encensant l'autel, est représenté avec une large plaque d'or sur la poitrine. (Pl. CCCCXX.)

Les peintures du xi^e siècle nous montrent, pour la première fois, le collier auquel nous convenons de donner le nom de superhuméral. L'image de saint Dunstan sur un manuscrit du British Museum en est pourvue : le collier est peu large, perlé et accompagné de deux cercles rouges sur les épaules².

A la Bibliothèque nationale (latin 8878, f^o 13, verso), un manuscrit nous montre le collier simple avec rosaces plus claires; il doit être distinct de la chasuble. Un autre (latin 987) nous offre un collier du même genre sur un simple dessin au trait; une Bible (latin 6, f^o 97) nous donne aussi au trait une figure de femme avec une sorte de pèlerine sillonnée de perles et retenue sous le menton par une énorme fibule circulaire, où un gros cabochon est entouré de huit autres pierres de moindre dimension.

Un manuscrit du xi^e siècle, à la Bibliothèque de Poitiers, retrace la figure de saint Fortunat portant un pallium d'or et, autour du cou, un ornement d'or divisé en compartiments carrés³.

C'est surtout au xii^e siècle que le superhuméral se multiplie dans les peintures. Dans un manuscrit de saint Grégoire, de la Bibliothèque nationale, la chasuble du saint est ornée, autour du col, d'une riche bande circulaire, encadrée haut et bas par des filets noirs sur lesquels brillent des perles; au milieu, elle est ornée d'une série de

compartiments carrés dans lesquels sont encastrées des pierreries, émeraudes, rubis, saphirs, etc.; enfin, tout près de l'amict, le collier porte un treillis dont chaque maille est décorée d'une petite pierre de couleur.

Il est possible qu'un tel collier fût cousu sur la chasuble; je le croirais en voyant au-dessous des cercles du même style, néanmoins, il remplit la place et le rôle d'un superhuméral. (Pl. DCXXXIX.)

Ces cercles reparaissent sur les épaules, dans un martyrologe de même date, à la Bibliothèque de Stuttgart; ils sont réunis par une bande transversale ornée de perles, etc. (Pl. DCXXXIX.)

Le sceau de Bernhard d'Hildesheim (1133) nous le montre avec un collier qui comprend une pente arrondie sur la poitrine.

Le sceau d'Arnould, archevêque de Trèves (1176 † 1183), nous fournit une image de superhuméral, sous forme de pèlerine avec dentelure dans le bas¹.

Sur le portail de Saint-Denys, c'est un simple bandeau avec perles.

Une miniature de Vendôme² porte un collier d'or. (Pl. DCLX.)

Le superhuméral du xii^e siècle n'est pas toujours un simple collier, il est aussi caractérisé par des pendants. Le manuscrit de Valenciennes nous en fournit un riche exemple; sur l'image de saint Vindicien, évêque d'Arras, le haut de la chasuble est garni d'un collier d'or avec demi-lobes, rang de perles et, au-dessous, un appendice en demi-cercle. (Pl. DCXXXVIII.)

Un tombeau du xv^e siècle, à Barfinghanden³, nous donne un superhuméral avec trois cercles en pendant, type évidemment antérieur à l'époque de la sculpture.

La Bible de Limoges, de la Bibliothèque nationale (latin 8, t. I, f^o 4, verso), possède un bel exemple de superhuméral; le collier est en or, bordé de lisérés noirs sur lesquels se détachent des perles blanches, et garni d'un pendant qui se termine en pointe par une bulle d'or. Sur le fond d'or, sont appliquées en broderies des sortes de navettes, moitié rouges et moitié quadrillées. Au

1. BUTLER, *Ancient coptic churches*, 1884, II, p. 102.

2. COTTON, *Manuscrit Claudius*, A, 3.

WESTWOOD, *Manuscripts anglo-saxons*, Pl. I.

3. P. CAHIER, *Nouv. Mém. Bibl.*, p. 176.

1. Lettre particulière de M. Ch. Abel.

2. *Comment. sur les Épît. de saint Paul*, in-fol.

3. MITHOFF, *Les Arts en Hanovre*, I, Pl. VI.

f^o 54, t. II, du même manuscrit, le collier est tout en or, et l'appendice en avant est carré.

Nous retrouvons cette forme dans la Bible (10, f^o 336, verso); dans le manuscrit latin 8846 (f^o 58), les colliers sont aussi en or; dans ce dernier, il est serti de traits noirs et rouges. (Pl. DCXXXIX.)

Cette manière de rabat se manifeste avec plus de richesse sur un sceau de Richard, évêque d'Avranches (abbaye de Luserne, 1171). Le collier et l'appendice carré du dessous sont ornés de pierreries et bordés de perles¹.

Dans le sceau de Raoul de Beaumont, évêque d'Angers (1182), le rabat est circulaire, il est garni, ainsi que le collier, par un quadrillé; on y remarque aussi une fente assez prononcée qui permettait d'entrer plus facilement le superhuméral en le passant sur la tête². (Pl. DCXXXIX.)

Sur le tombeau de Philippe de Dreux³, l'appendice est orné de deux pierres bleues.

M^{gr} Barbier de Montault a illustré une statue d'évêque qu'on a découverte à Poitiers dans le couvent des Carmélites, et qui porte un superhuméral avec une fente au milieu du rabat; le relief de la sculpture prouve que cette pièce est superposée à la chasuble. M^{gr} de Montault croit reconnaître dans cet ornement celui qu'à la fin du XI^e siècle Innocent III désignait en ces termes :

« Romanus pontifex post albam et cingulum assumit orale, quod circa caput involvit et replicat super humeros, legalis pontificis ordinem sequens, qui post lineam strictam et zonam induerunt ephod id est superhumeralis. » (*De Myst. missæ*, lib. I, cap. LIII.)

Une statue de saint Nicolas, dans la cathédrale de Coïmbre, dont M. Da Silva nous communique un dessin, porte sur la chasuble un collier avec un appendice carré en avant, et dans le haut une échancrure.

Le pendant, au lieu d'avoir les dimensions de

nos rabats, descendait quelquefois beaucoup plus bas⁴.

M. Schlecht nous communique le dessin d'un pontifical d'Eichstaett qui nous donne des exemples variés du XI^e au XIII^e siècle. La gravure nous dispense d'en donner la description. (Pl. DCXL.)

Le Père Cahier a publié une miniature de Munich, représentant la messe de saint Erhard⁵; cette peinture inspire les observations suivante à M^{gr} de Montault : « Sur la chasuble, un superhuméral est attaché en avant et en arrière par deux bandes latérales, ce qui forme une sorte de pèlerine à jour. Toute cette pièce est unie, bordée d'un simple galon. L'évêque, à l'autel, porte les vêtements des trois degrés de la hiérarchie, par lesquels on monte jusqu'à sa dignité : diacre, il prend la tuni-celle; prêtre, la chasuble; l'étole représente le diaconat; le sacerdoce est figuré par l'orfroi, en Y; enfin, sur la trabea est écrit le mot IHRARXIA, c'est-à-dire ordre suprême. Le superhuméral représentait donc uniquement la dignité épiscopale placée au sommet de la hiérarchie ecclésiastique⁶. »

Un sceau de 1194, représentant Betram, évêque de Metz, porte un superhuméral quadrillé et orné de quatre pendants, celui du milieu avec trois globules en pendeloques⁷.

Dans l'histoire des évêques d'Auxerre (cap. XLIX), nous trouvons une mention du superhuméral, qu'on disingue du rational. « Casula coloris ætherii, phrygio palmum habente, *superhumeralis* et rationalis effigiem ad modum pallii archiepiscopalis honorabiliter prætendebat. »

Le reliquaire de Saint-Servais, à Maëstrich, donne comme superhuméral un riche collier que termine au milieu une énorme fibule avec cabochon.

Sur une miniature des Archives d'État, à Münster, le superhuméral se compose d'un large collier orné de perles et de rosaces au-devant duquel

1. LECHAUDÉ D'ANISY, Bibl. nat., latin 11051.

2. GAIGNIÈRES, id., latin 17030, p. 85. Voir un superhuméral de ce genre avec pierreries; même collection, latin 17036, f^o 173.

3. Id., collection d'Oxford, calques aux Estampes, t. II, f^o 14.

4. P. CAHIER, *Ornem. épiscop. d'Eichstätt*, p. 183.

5. Nous en trouvons un calque dans les manuscrits de M. de Bastard avec l'indication des couleurs.

6. BARBIER DE MONTAULT, *Bull. mon.*, 1877, tirage à part, p. 24.

7. CH. ABEL, *Le Pallium*, p. 49.

pend un carré gemmé¹. Ce manuscrit date environ de 1156.

Le superhuméral reste à peu près le même au XIII^e siècle; nous en citerons quelques exemples d'après les figures qui nous en restent.

Sur la châsse de saint Renobert que l'on conserve à Varzy (Nièvre), on voit le saint évêque portant une sorte de pèlerine ornée d'imbrications et au-dessous un appendice avec trois perles². (Pl. DCXXXVIII.)

Sur un sceau de Nemours (1213), une pèlerine de ce genre est terminée par un festonnage très accentué.

Sur un sceau de Sens (1252), un collier quadrillé, fendu au milieu, semble être un superhuméral; en avant, il se prolonge en une sorte de fleur de lis. (Pl. DCXXXVIII.)

Guillaume Roland, évêque du Mans après 1257, avait un tombeau en cuivre émaillé où il porte sur son effigie un collier gemmé qui présente en avant un petit rabat décoré de même. (Pl. DLXXXVI.)

Laurent, évêque de Metz, en 1274, porte un superhuméral qui rappelle les lambrequins modernes. Les pendants sont déchiquetés en pointes. Il y a trois pointes sur la poitrine et autant sans doute dans le dos et une sur chaque épaule³.

Le Père Cahier publie plusieurs modèles de superhuméral pris dans des miniatures. Dans l'un, le collier se termine en avant par trois cercles ornés de pierres et de perles; dans l'autre, le collier brodé de quatre-feuilles et rehaussé de perles se termine par un pendant avec pendeloques au bout; dans un troisième, il y a un pendant assez court sur la poitrine découpé en fleurons, et d'autres semblables aux épaules. Ailleurs, la bande des épaules est accusée par des cercles avec rosaces et le pendant finit par un cercle d'un plus grand diamètre.

Un vitrail de la cathédrale de Lyon, représentant l'ordination de saint Irénée, figure un des évêques consécrateurs muni autour du cou d'un large collier perlé qui s'ondule en avant en demi-cercle, et qui paraît un superhuméral.

1. Manuscrit provenant du couvent de Corvey, I, 133, fo 56.

2. Dessin manuscrit du cabinet des Estampes, recueilli d'orfèvrerie.

3. CH. ABEL, p. 49.

Dans le baptistère de Saint-Géréon, à Cologne, une peinture murale représente saint Laurent en habit de diacre avec un superhuméral d'or sur sa dalmatique. Le collier est festonné de demi-cercles, celui du milieu est orné d'une feuille¹.

Une statue de Chartres, représentant saint Pierre, nous montre, sous le collet de l'amict et sur la chasuble, un carré orné de pierreries².

Sur le tombeau de Maurice, archevêque de Rouen († 1235), on voit sculpté un riche superhuméral orné d'une infinité de pierreries³.

C'est surtout à propos de l'église de Toul que se sont élevées les discussions relatives au superhuméral. Selon le Père Benoît⁴, écrivain du XVIII^e siècle, ils y constituèrent un privilège de date immémoriale : les évêques en auraient joui déjà au X^e siècle; Dreux de France et saint Gauzelin le portaient sur leurs sceaux.

Je ne sais ce qu'il faut croire de cette assertion, ni de quel ornement l'historien a voulu parler; il est certain du moins que, dans la suite des évêques de Toul, leurs effigies n'en sont pas toutes parées, ce qui semble détruire l'idée de privilège continu. En consultant la sigillographie⁵, le premier évêque avec cet insigne est Roger d'Ostenge, de Marcey (1230-1253); il a un superhuméral, garni sous son collier de deux pendants frangés; on remarque de plus, dans l'intervalle, trois longues pendeloques.

Les successeurs, Conrad (1278-1296), Jean de Sierck (1296-†1305), Jean d'Arzilières (1309-†1320) en sont complètement dépourvus. Nous descendons jusqu'au milieu du XIV^e siècle avant de le retrouver; Thomas de Bourlemont (1330-†1353) en porte un d'une grande richesse; son collier est tout festonné par le bas et, au-dessous, paraissent deux pendants quadrillés et frangés.

Le cérémonial cité par le Père Benoît pour l'église de Toul s'exprime ainsi : « Quum Episcopus utitur superhumerali, et de hoc privilegiatus existit ab antiquo..... Dicitur superhumeralis, ab hu-

1. GAILHABAUD, *Les Arts du v^e au xvii^e siècle*. Atlas.

2. Voir aussi à Reims. Viollet-le-Duc, p. 213. Cet ornement peut être pris plus particulièrement comme rational.

3. Voir le moulage dans les galeries de Versailles.

4. *Hist. de la Ville et du Diocèse de Toul*.

5. ROBERT, *Sigillographie de Toul*, 1863.

« mero, quia super humeros ponitur post casu-
« lam. Est stola larga fimbriata, circuiens hume-
« ros desuper cum duobus manipulis demissis
« ante et retro, circa scapulas ex utraque parte in
« modum scuti rotundi. »

D. Calmet témoigne que, de son temps, il y avait des images d'évêques de Toul avec le superhuméral, comme on le voit dans une lettre écrite à Montfaucon et que nous avons transcrite des archives bénédictines : « Les évêques de Toul se
« servaient autrefois d'une espèce d'éphod ou de
« superhuméral que l'on voit dans *leurs tableaux*
« et *bas-reliefs*. Le Roy de Portugal envoya, il y a
« quelque tems exprés à Toul, pour voir les orne-
« ments qu'il avait dessin de faire porter au pa-
« triarce qu'il a établi à Lisbonne.

« Si vous en êtes curieux, je pourray vous le
« dessiner.

« Nancy, 14 janvier 1726,

« D. A. CALMET. »

Il nous reste heureusement mieux que de simples images dans notre étude de superhuméral. Il existe encore, à Eichstaett¹, un ornement de ce genre qui peut nous donner l'idée de sa forme, d'autant qu'il est complet et à deux pendants, — par devant et par derrière. — On lit sur la poitrine le nom des trois vertus théologiques : *fides, spes, caritas*, et ceux des deux premières vertus cardinales sur les pendants : *justitia, fortitudo*. Par derrière, sur le collier, *veritas* et *disciplina*; sur les pendants, le complément des vertus cardinales : *prudentia, temperantia*. Ces inscriptions et les rinceaux qui les encadrent sont brodés en perles entourées de filets d'or sur un fond de satin rouge. Sur les épaulières sont deux médaillons avec armoiries, où sont figurés saint Boniface et saint Willibald. (Pl. DCXXXIX.)

L'illustre docteur Thalhoffer, qui a bien voulu faire photographier cet objet pour notre ouvrage, nous dit que, jusqu'au commencement du siècle, il était tenu pour le superhuméral envoyé par le pape à saint Willibald († 785) et exposé comme tel à la vénération des fidèles. En examinant cet ornement, on s'aperçoit aussitôt qu'il est impossible de souscrire à cette tradition, car il porte

1. P. CAHIER, *Nouv. Mél.* — *Ornem. épiscop. d'Eichstaett*, p. 183.

des traits caractéristiques du xv^e siècle, époque où l'évêque d'Eichstaett, Jean de Aich, le restaura et fit refaire les épaulières. Toutefois, on constate aussi que les broderies du collier et des fanons, que les inscriptions surtout, sont beaucoup plus anciennes; les lettres notamment sont romanes. Les clochettes me paraissent contemporaines de l'inscription.

Nous voici donc devant trois époques très différentes : le viii^e siècle selon la tradition, le xii^e et le xv^e selon le style de l'ouvrage. Il n'est peut-être pas aussi difficile qu'on le penserait d'abord d'ajuster ces dates. En effet, nous savons qu'à l'époque romane, lorsque l'on reconnaissait les corps saints, on avait coutume de leur ôter leurs vêtements primitifs qu'on gardait comme reliques et qu'on remplaçait par de nouveaux. Ne peut-on croire qu'au xii^e ou xiii^e siècle on mit un superhuméral sur le corps du premier évêque d'Eichstaett, dans la forme qui commençait à se généraliser et que, remis plus tard en lumière, il fut restauré et fait tel que nous le voyons.

Le Père Cahier publie ce superhuméral et un autre d'Eichstaett qui doit être contemporain du précédent et reproduit d'après une broderie originale du xii^e ou xiii^e siècle. Il est tout orné de figures et beaucoup plus haut que le premier. Sur la poitrine, le Sauveur, assis dans une auréole, tient à la main droite un modèle d'église. Audessous, l'Agneau triomphant paraît avec sa bannière; dans les tympanes, les quatre animaux évangéliques et des anges adoreurs déroulent des légendes qui complètent et expliquent cette scène inspirée par l'Apocalypse. Sur les fanons sont les apôtres Pierre, Paul, Jean, Mathieu, Thomas et Philippe; sur les épaulières, les allégories des tribus, et, au centre, deux femmes qui se rencontrent, peut-être les deux églises. De petites clochettes pendent au collier, aux fanons et aux épaulières.

L'autre côté du superhuméral, dit le Père Cahier, continue le même dessein de nous faire voir, dans les chefs de l'Église, nos principaux instruments de sanctification. Jésus-Christ, sous une riche église, debout sur l'ambon, semble enseigner sa doctrine divine : « *Ego sum veritas et vita.* » L'église est supportée par des colonnes d'argent qui figurent saint Pierre et saint Paul. Sur les

fanons sont les bustes des six Apôtres qui complètent le sacré collège et ceux des pendants antérieurs¹.

Le Père Cahier donne, en même temps que la reproduction de ce superhuméral, les images d'ornements semblables sur des figures des xv^e et xvi^e siècles. Le collier et les fanons sont remplis d'élégantes arabesques et terminés par des franges de clochettes. (Voir aussi sur notre Pl. DCXL.)

On conserve, dans la cathédrale de Ratisbonne, un superhuméral qui peut passer pour un chef-d'œuvre de broderie; les deux côtés et la partie couvrant les épaules représentent des patriarches, des prophètes, des Agnus Dei, des symboles évangéliques et des Apôtres.

Les Allemands finirent par donner à cet ornement une forme compliquée et des découpures baroques, comme on peut le voir dans une peinture murale d'une chapelle à Soest².

1. *Revue de l'Art chrétien*, 1888, p. 472.

2. LUBKE, *Architecture au moyen âge en Westphalie*, Pl. XXIX.

Ce genre d'ornement ne semble pas avoir été répandu en Orient; cependant, nous dit Lebrun, on y voit le varchamag, collier de moire d'or ou d'argent, auquel on attache une toile qui pend sur les épaules; ce collier, qui peut être une sorte d'amict, est quelquefois orné de plaques d'or et d'argent.

Chez les Arméniens, le sous-diacre porte une riche pèlerine toute brochée qui ressemble au superhuméral. N'est-ce pas l'ornement correspondant à ce que nous fournit l'inventaire de Charles V (1379) : « Deux colliers pour dyacre et « sous dyacre sur champ d'or traict, brodés à « testes d'apostres dedans compas de perles et à « doublaiz et d'esmaulx d'argent¹. »

1. LABARTE, *Doc. inéd. de l'Hist. de France*. Communiqué par M. de Farcy.



Bibliothèque nationale, fonds latin 1721.

LA MESSE

CROSSES

ORIGINES.

La crosse a été comprise sous diverses désignations; elle s'est appelée *baculus*, *virga*, *ferula*, *pedum*, *cambuta*, *capuïta*, *crocea*, *crozzia*, etc.¹; selon l'abbé Barraud, il faut distinguer la *cambuta*, la crosse, le tau, de la *ferula* et du sceptre qui est un signe d'autorité.

Les payens avaient le *lituus* dans leurs cérémonies religieuses, bâton recourbé assez semblable à nos crosses, que l'augure tenait de sa main droite, et avec lequel il partageait l'étendue du ciel en régions pour sa divination. Ils avaient aussi la *virga*, signe de commandement que les licteurs, les grands, les rois tenaient à la main, signe de puissance surnaturelle dans les mains des thaumaturges, comme celle de Circé métamorphosant les compagnons d'Ulysse².

Cette verge miraculeuse se retrouve dans les récits bibliques entre les mains de Moïse devant la Mer Rouge, dont il gouverne les flots, entre les mains du Sauveur lui-même dans les bas-reliefs des sarcophages.

1. SMITH, *Dict.*

2. RICH.

BOSIO (*De triumphanti Cruce*, p. 468) donne l'image d'une figure égyptienne prise sur l'obélisque de Sainte-Marie du Peuple, qui tient la croix en T d'une main, et de l'autre une longue verge terminée par une tête d'oiseau.

D'après Buonarotti, les catacombes nous fourniraient une image de *lituus* chrétien, un bâton recourbé que tient Amachius (*Vet. ant.*, Pl. xviii, p. 128), mais c'est peut-être un augure¹.

Une pierre tumulaire de la Boixe² porte en relief une sorte de crosse longue de trois pieds et demi; ce bâton recourbé, qui se trouvait dans le monument principal, serait-il le symbole du commandement et indiquerait-il que c'était là la sépulture d'un chef? On peut se permettre cette conjecture d'après celle de M. Michon, qui voit dans cette sépulture l'insigne d'un personnage romain revêtu du pontificat. Le même signe se retrouve en Bretagne, dans les dolmens de Petit-Mont, Mendrein, Bé-er-Groah, et là il est répété plusieurs fois dans le même monument et sur la même dalle.

Cette idée symbolique d'autorité pastorale présidait à l'attribution des crosses au vi^e siècle, et faisait déjà écrire à saint Isidore (560-†636) que le bâton était donné à l'évêque dans ce but, « vel regat, vel corrigat, vel infirmitates infirmorum sustineat. » (*De Officiis eccles.*, cap. v.)

Les plus anciens rituels et sacramentaires font mention d'un usage de la primitive Église qui suppose que les fidèles assistaient à l'office divin avec un bâton à la main pour se reposer pendant les longues fonctions sacrées³. Ils rappelaient peut-

1. SMITH, 1568.

2. *Bull. de la Soc. archéol. de la Charente*, 1877, p. 39.

3. MARTIGNY, *Dict.*

être ainsi le souvenir des anciens Hébreux. Les confréries ont conservé cet usage jusque dans les temps modernes¹. Selon certains liturgistes, l'origine de la crosse serait ce bâton de voyage (*sustentaculum*, *reclinatorium*) d'abord concédé aux infirmes, devenant d'un usage général pour ceux qui se tenaient debout dans l'église. Ne serait-ce pas dans ce cas plus rationnel de voir les crosses primitives dans les bâtons de voyage des Apôtres? En effet, lorsqu'ils furent envoyés sur tous les chemins du monde par le Sauveur, sans argent, sans même deux tuniques, ils bénéficiaient modestement des moyens de transport à cheval ou en chariot, et durent, sur les interminables voies romaines, chercher un soulagement à leurs fatigues dans l'appui d'un bâton. Ce bâton, compagnon de leurs missions, qui les avait soutenus, sans doute quelquefois défendus dans les périls, devait leur rappeler de pieux souvenirs et devint après leur mort une relique insigne pour les fidèles.

Le *pedum* me paraît surtout devoir être proposé, dans cette question d'origine. Nous verrons tout à l'heure, à propos de saint Denys, que la tradition distinguait la crosse liturgique du bâton de voyage.

Tout le monde connaît la légende de saint Martial, envoyé par saint Pierre dans les Gaules, perdant en route son compagnon saint Austriclinien, retournant auprès de saint Pierre, qui lui donne son bâton avec lequel il ressuscite le mort. Elle est répétée textuellement, pour Eucher, qui rend la vie à saint Materne, saint Clément de Metz à saint Domitien², saint Front à saint Georges. Ces légendes se rattachent aux questions fort obscures de l'origine de la foi dans les Gaules qui ne saurait faire l'objet de ces études; elles peuvent être, en tout cas, acceptées comme expression d'un usage primordial dans l'Église, lequel consistait à donner le bâton pastoral pour marque d'une mission apostolique. On montrait, à Cologne et à Trèves, les deux moitiés du bâton de saint Pierre³.

La partie de Trèves est aujourd'hui, à Limbourg,

1. CIAMPINI, I, 119.

2. M. le comte de Waresquiel possède un ivoire qui représente ce miracle. On a taillé une sorte de peigne dans l'ivoire, ce qui est évidemment moderne, mais il est possible que le bas-relief soit ancien.

3. La légende qui attribue, à ce don de son bâton par saint Pierre, l'absence de crosse dans les mains du pape

conservée dans un magnifique étui d'or, dont le haut est en ivoire. On y lit une inscription du x^e siècle en beaux caractères.

On conservait, à l'abbaye de Saint-Denys, le bâton de saint Denys, lequel, dit D. Doublet (p. 293), est fait en forme de croix, composé d'une « grosse « patenôtre de cassidoine et de patenôtres de « cristal de roche; on y lit : *Baculus beati Dionysii areopagita*. » Voici, pour compléter cette description, un document manuscrit que j'ai retrouvé dans les papiers de Montfaucon (Bib. nat., latin 11912) : « La crosse de saint Denis est en « bois revêtu depuis d'or, d'émaux, perles et « pierres précieuses; cette pièce a environ un « pouce de diamètre et un pied de long sans y com- « prendre la courbure qui a environ trois pouces. « Le bâton de voyage a trois pieds neuf pouces « de long, gros d'un pouce de diamètre, en bois « couvert d'argent, dans le haut une croix com- « posée d'une chalcédoine et de quelques mor- « ceaux de cristal. » C'est à ce dernier objet que se rapporte le passage de Doublet.

A la catacombe de Sainte-Cécile, nous voyons un bâton pastoral ainsi chargé d'un seau de lait⁴. Les catacombes abondent en représentations du *pedum* entre les mains du Bon Pasteur, et nous offrent certainement les plus vieilles, les plus touchantes, les plus expressives images de la crosse.

Le bâton pastoral attribué à saint Materne se vénère aujourd'hui à Tongres; il est légèrement recourbé à sa partie supérieure et garni en bas d'un pivot de cuivre. Après l'incendie de 1677, qui l'endommagea gravement, le chapitre fit recueillir les débris dans un étui de forme circulaire, composé de plaques d'argent reliées entre elles par des annelets. La volute est très courte; une partie de la volute et de la hampe est à jour et garnie de corne translucide, ce qui permet de

est inexacte, car des représentations du souverain Pontife avec cet insigne ne sont pas rares.

Dans la vie de Modoald, évêque de Trèves (Boll., 12 mai, p. 65), on lit parmi la nomenclature de reliques : « De sacrario B. Petri, de *baculo ejus*. »

Innocent III constate que, de son temps, le bâton était vénéré à Trèves : « Quem baculum usque hodie cum magna veneratione Treverensis servat Ecclesia. » (*S. Myst. missæ*, c. LXII.)

1. GARRUCCI, Pl. XXIX.

voir la relique. La hauteur, compris la pointe, égale 1^m28¹.

Le trésor de Metz possédait, du iv^e siècle, nous dit M. Ch. Abel², un bâton d'ivoire sans sculpture, qui passait pour être celui avec lequel saint Clément avait ressuscité son compagnon, et une crosse de bois trouvée dans la tombe d'un évêque du vi^e siècle.

On montre dans le trésor de Saint-Servais³, à Maëstricht, le bâton et la crosse de saint Servais († 384); une légende y est attachée; en revenant de Rome, le saint, ayant soif, traça sur le sol le signe de la croix avec son bâton et y fit jaillir une source. Au xii^e ou xiii^e siècle, ce bâton fut transformé en T par l'adjonction d'une poignée d'ivoire, qu'on restaura en 1870. Le bâton primitif est un roseau brisé en plusieurs endroits; compris la poignée, les douilles et la pointe qui est récente, sa longueur égale 1^m14. Il est enfermé, depuis 1873, dans une boîte d'argent ajourée. (Pl. DCLI.)

La crosse du saint évêque est aussi un roseau, ce qui semble prouver la conformité d'origine avec le précédent objet; il subit de même des restaurations: au xi^e ou xii^e siècle, on le surmonta d'une volute d'ivoire; au commencement du xiii^e, on y ajouta des ornements de vermeil et, au-dessous du nœud, cette inscription:

† *Baculus sci Servagii.*

On dit que cette crosse, lors de l'élévation du corps de saint Servais, en 726, par saint Hubert, dernier évêque de Maëstricht, fut trouvée, dans le tombeau, au côté droit du saint⁴.

A Valence, en Espagne, suivant Gavantus, en Sardaigne, suivant Baronius, on croyait conserver le bâton de saint Augustin⁵. A Aquilée, on disait conserver aussi celui de saint Hermagore, disciple de saint Marc⁶. Dans l'église Sainte-Marie, de Cambrai, on vénérât le bâton de saint Waast, évêque d'Arras († 539)⁷.

1. *Ann. de l'Académie d'Arch. de Belgique*, XXII, 240.
PÉTY DE THOZÉE, *Eglise de N.-D. de Tongres*. Liège, 1852, p. 19.

2. *Ivoires de Metz*, p. 19.

3. WILLEMSEM, *Trésor de Saint-Gervais*, p. 14, fig. 12.

4. Id., fig. 4, p. 8.

5. CIAMPINI, *Vet. mon.*, cap. xv, I, 124.

6. Id.

7. Id.

Boll., 6 fév., p. 792.

La cathédrale de Saint-Sauveur, à Bruges, possède une crosse qu'on attribue à saint Malo ou Maclou (vers † 570); elle est composée de morceaux d'ivoire réunis au moyen de douze bandes de cuivre doré; l'extrémité de la volute en bois est moderne. Sa hauteur égale 1^m64¹.

« Le haut de la crosse de saint Denis, qui n'estoit que de bois lorsqu'il s'en servait, a été depuis revêtu d'or, enrichi d'émaux, perles et pierres précieuses². »

M. de Laurière nous a communiqué la photographie de la crosse attribuée à saint Hilaire, évêque de Carcassonne (au iv^e siècle), dont la volute est faite de plusieurs morceaux d'ivoire qui semblent liés par des articulations. On pouvait de cette façon avoir recours dans la fabrication à des ivoires d'un moindre prix.

On montre dans l'île de Saint-Jules, sur le lac d'Orta, un de ces bâtons qui me paraissent le plus authentiques et qu'on attribue à saint Jules († 400). Long de 1^m13, il se compose d'un bois très dur, pesant, parfaitement conservé, de la grosseur d'un pouce au moins; il est garni au pied d'une pointe de fer, et surmonté d'une corne de chèvre sauvage. Sur un collier d'argent placé au milieu de la hampe, on lit: + *Heinricus eps.*, peut-être le nom d'Henri, évêque de Trente, au commencement du xiv^e siècle, qui aurait fait restaurer cette crosse.

Si je ne me trompe, il faut voir ici trois époques: celle du saint missionnaire antique, celle où on transforma le bâton en crosse par l'adjonction de la corne, usage que nous reconnaissons dans les miniatures des x^e et xi^e siècles, enfin, la dernière, qui correspond à l'empereur Henri V (1311)³. Cette relique me paraît authentiquée, non seulement par la tradition, mais par la commune vénération qui s'attache à la coupe de saint Jules, et qui les confond dans la même origine, lorsque cette coupe porte en elle-même un caractère incontestablement antique. (Pl. DCXLI.)

J'attire ici spécialement l'attention sur la corne

1. Catalogue des objets d'art religieux exposés à Malines, n^o 42.

Reusens, p. 442.

2. MONTFAUCON, *Manuscrit latin 11912*, 202.

3. *Compendio della vita dei sancti fratelli Giulio e Giuliano dal abate Gustavo dei Conti avogadro di Valdengo*. Milano, 1873, p. 65.

de chèvre ou de bélier qui, nous le verrons plus tard, satisfait les idées symboliques du moyen âge, rappelant le Sauveur sous l'image du bélier, et l'idée de force qui s'y est toujours fixée. Sommes-nous sûr, du reste, que cette corne sauvage elle-même ne soit pas antique? ne pouvons-nous croire que les pasteurs du IV^e siècle, pour compléter leur *pedum* par la partie courbe qui manquait, n'ont pas pris quelquefois ce moyen et enfoncé, ce qui était facile, cette volute naturelle au sommet de la haste? Nous justifierions ainsi intégralement la pieuse vénération que cette crosse attire au sanctuaire de saint Jules¹.

Dans le testament de saint Remi († 533), le bâton pastoral du saint évêque de Reims est désigné² : « Argenteam cumbuttam figuratam. » Ce bâton existait encore au temps de Marlot (1666); l'archevêque Gervais, sacrant Philippe, déclarait que ce bâton, envoyé par le pape Hormisdas, avait valu, aux archevêques de Reims, le privilège de sacrer les rois. Si cette tradition est vraie, elle forme une preuve de ce que l'on dit des missions apostoliques, et du signe que le bâton pastoral fournissait à ces saintes entreprises.

Ce symbole du gouvernement pastoral où la crosse faisait, pour ainsi dire, la fonction de sceptre, est bien spécifié dans la lettre du pape Célestin aux évêques des provinces de Vienne et de Narbonne, un des plus anciens monuments qu'on puisse offrir dans l'histoire des crosses (423 † 432). « Revêtus du pallium, les reins ceints, ils « croient satisfaire la foi dans la sainte Écriture, « en suivant non l'esprit mais la lettre, car, si les « préceptes visent à une telle observance, pour- « quoi n'agissent-ils pas en sorte qu'ils tiennent « en mains des lampes ardentes en même temps « que le bâton? car dans la ceinture des reins réside « la chasteté, dans le bâton des évêques le gou- « vernement pastoral (in baculo regimen pasto- « rale)³, dans les lampes ardentes l'éclat des « bonnes œuvres », etc.

Le Sacramentaire de saint Grégoire désigne la

1. Nous devons nos dessins au prieur proposito Ant. Porro.

2. PUGIN

3. LABBÉ, *Concil. collectio*, IV, p. 464.

cambutta comme faisant partie des insignes épiscopaux¹.

Sur la chaire de Saint-Marc, à Venise, nous voyons sculptée une crosse avec volute toute simple.

Le quatrième concile de Tolède (633) mentionne le bâton partout avec l'anneau².

L'usage de porter près des évêques le bâton pastoral est très ancien; nous le trouvons dans la vie de saint Césaire, d'Arles³, et le Bréviaire parisien, en nous rappelant une légende de saint Melon († 311), semble le confirmer : « Quadam « autem die, cum sanctus Melonus celebraret mis- « sam, viderunt ipse et dominus Stephanus, an- « gelum Dei sanctum autem ad dexteram partem « altaris, tenentem *virgam pastoralem*. »

V^e-VIII^e SIÈCLES.

CROSSES CELTIQUES.

Nous avons dit que les crosses primitives avaient été les bâtons de voyageur ou de pasteur; les crosses celtiques par leur forme, par leur matière qui est de bois, par les souvenirs qui s'y rattachent, semblent appartenir encore à ces origines; elles forment, dans l'histoire que nous étudions, un chapitre d'autant plus intéressant que la vénération des fidèles nous en a conservé un grand nombre.

On raconte que saint Patrice (693), allant au V^e siècle évangéliser l'Irlande, avait à la main le bâton pastoral qu'on appelait *bacul Josa* « bâton

1. Cité par Pugin. C'est à propos de la dédicace d'une église : « Antequam pontifex introeat ecclesiam... et, cum venerint ad ostium ecclesie, percutiat [pontifex] ter super liminare de cambutta sua... »

Migne, IV, 153.

2. BUTLER, 226.

3. WILLEMSSEN, *Trésor de Saint-Gervais*.

Cum vir Dei ad aliquam ecclesiam pergeret, clericus cui cura erat baculum illius portare (quod notariorum officium erat) oblitus erat, etc. (*Acta Sanct.*, t. VI, 79.)

TEXIER, *Dict. d'Orfèvrerie*.

de Jésus » et qu'un ange lui aurait apporté du ciel pendant qu'il causait avec saint Mochua¹. Ce bâton portait une pointe aiguë. Un jour que le roi de Cassel, dans son pieux empressement, s'avavançait pour recevoir la bénédiction du saint, celui-ci, par mégarde, le blessa au pied. Patrice, s'en apercevant et voyant le sang couler, fit le signe de la croix sur la blessure et la guérit².

Ce bâton, du temps de saint Malachie, avait déjà été revêtu d'or et de pierres précieuses, ce que saint Bernard nous apprend dans la vie de cet évêque. « tulit secum insignia quædam ædis
« illius, textum scilicet Evangeliorum qui fuit
« beati Patricii, baculumque auro tectum gemmis
« pretiosissimis adornatum, etc. »

A l'Exposition universelle de 1867 figurait la crosse de saint Mèle, un des compagnons de saint Patrice. Elle est en bois d'if recouvert de bronze ciselé, incrusté de corail et de verre, très basse, avec trois nœuds ovoïdes à la hampe. La volute représente à peu près le buste d'un cheval ou d'un serpent au col échiqueté, sans trace de crinière; la face de la tête, coupée carrément, est ornée d'une figure de saint en relief³.

Les Irlandais avaient une telle vénération pour ces crosses, qu'en 1012 la tribu Conailli fut envahie par Maelsechlain, pour venger un parjure fait sur la crosse de saint Patrice⁴.

Le Musée de Dublin contient une collection remarquable de ces crosses, dont nous avons dû les photographies à la libéralité du directeur, M. le major Mac Enery.

Une des plus anciennes est celle de sainte Dymna, qui remonte au v^e siècle; elle n'est pas complète et n'a plus sa pointe. Sous l'étui de métal, dont la piété des fidèles l'a recouverte à une certaine époque, il semble qu'on retrouve sa forme et la courbure peu prononcée qui la termine par le haut. L'étui qui l'enferme est rivé et orné de trois nœuds, le premier avec ornementation de triangles encadrant des entrelacs, le second de croix circonscrivant des entrelacs, le troisième d'une double bague d'entrelacs. (Pl. DCXLI, DCXLII.)

1. Boll., 17 mars, 548.

2. JOCELIN, *Vie de saint Patrice*.

3. DE LINAS, *Exposition de 1867*.

4. ANDERSON, *Scotland in early christian times*, p. 237.

La crosse de saint Naul, qui est aussi ancienne, est moins bien conservée, et n'est plus qu'un fragment mutilé; son ornementation, analogue à la précédente, offre les dessins moins fins. (Pl. DCXLII.)

Nous trouvons aussi, dans ce riche Musée, la crosse de saint Barry, haute de 0^m71, plus recourbée que les premières, et garnie dans le bas d'une pointe. L'étui, de métal fort simple, est orné seulement de trois nœuds sans ciselures. On remarquera que la volute, et cette particularité est souvent distinctive des crosses celtiques, est aplatie en avant comme pour former une tête dont la courbure serait le cou. Cela ne paraît pas une fantaisie des ouvriers qui façonnèrent les étuis dans la suite, mais une forme attribuée primitivement à la crosse. Nous aurons plus tard à considérer le symbolisme du serpent à propos des images introduites par le moyen âge dans les volutes; ne pourrions-nous saisir déjà cette pensée, sous la grossièreté extérieure qu'elle revêt encore, et ne devons-nous pas croire que les fabricants des reliquaires, en rendant ces têtes plus reconnaissables, n'ont été que les fidèles interprètes de leurs devanciers?

La crosse de saint Blathman (vi^e siècle), de Corofin, comté de Clare, a ce crochet simulant la tête encore plus accusé; cette volute, d'une ornementation grossière, est ornée d'une résille en incrustation, avec de petites pierres entre les mailles pour marquer les intersections. (Pl. DCXLI.)

Arrêtons-nous devant une crosse richement enchâssée et qui provient du collège de Clongours (comté de Kildare). Son ornementation est curieuse et peut être interprétée symboliquement; le bec est retourné tout à fait à angle droit et la crête, composée d'une suite de douze colombes, forme, pour ainsi dire, le corps d'un dauphin, dont on aperçoit la tête dans le bas. Excepté la première qui se détourne en avant, toutes regardent vers le dauphin; ne faut-il pas voir ici, dans le dauphin, l'image du Christ, et, dans les colombes, le collège apostolique dont un des membres fut infidèle? Les nœuds sont ornés de bagues d'entrelacs, qui ne manquent pas de finesse. (Pl. DCXLIII.)

Nous lisons dans la vie de saint Columban ou

Columcille († 597), que ce saint apôtre de l'Écosse rencontra un jour saint Kentigern, évêque de Glasgow, et qu'en signe d'amitié les deux évêques échangèrent leurs bâtons. Celui qu'avait donné Columban fut, dans la suite, couvert d'or et de pierreries, et on le conserva à Ripon, jusqu'au xv^e siècle¹. Il est dit que ce bâton n'était pas doré, ni gemmé, mais de simple bois seulement recourbé².

Dans la collection des *Annales irlandaises*, conservées dans la Bibliothèque de Bruxelles, on rappelle la bataille livrée, en 918, entre les gens d'Alba et les Scandinaves. Les Écossais prièrent Dieu et saint Columban de leur venir en aide, promettant de se livrer à une multitude de bonnes œuvres et de prendre cette crosse pour étendard, s'ils étaient exaucés. Ils eurent la victoire, et la crosse, nouveau labarum, qu'on avait porté dans le combat, reçut désormais le nom de *cathbhuidh*, qui signifie « bataille-victoire³. »

On conserve, au Musée de Dublin, une crosse très longue qui n'a pas moins de 1^m20, et à laquelle est rattaché le nom de saint Columban. Elle provient de l'ancienne abbaye de Durrow, comté de Meath; elle est fort simple; la partie supérieure est seule ornée; la volute manque, elle n'est rappelée que par une tête de dauphin dont il reste un fragment. (Pl. DCXLII.)

La crosse de saint Mure, abbé de Fathen, dans le même Musée, est très mutilée, mais l'intention de l'artiste d'exprimer sur la volute une tête de dragon est très clairement exprimée. L'œil, le bec, la crête, ne permettent pas de s'y méprendre.

Quelquefois la tête est moins baissée, comme à la crosse des O'Brady (comté Cavan). (Pl. DCXLIII.)

Le duc de Devonshire possède la crosse qu'on attribue à saint Carthag⁴, premier évêque de Lis-

1. Boll., 13 janv., 601.

WARREN, *Liturgy*.

2. Pastoralem virgam, non sphaericam et auratam ac gemmatam sed de simplici ligno tantum reflexam. (*Auctore anonymo*.)

Celui de saint Columban, sans doute, dans la suite, fut richement décoré : « Aureis crustulis ac margaritarum diversitate circum stellatus. (STUART, *Stones*.)

3. ANDERSON, *Scotland in early christian times*, p. 240.

4. WESTWOOD, *Miniatures anglo-saxonnes*, Pl. LIII.

Archæol. journal, VII, 83, XVI, 45.

Archæologia, xxxiii.

more, au vii^e siècle; elle est recouverte de bronze, ornée d'arabesques, et porte sur son étui de métal une inscription, dans laquelle l'artiste Nechtain demande une prière pour lui et pour l'évêque de Lismore († 1113). On peut très bien la comparer à celle des abbés de Clonmacnoise (comté de Meath), la plus riche et la plus élégante, la mieux conservée du Musée de Dublin.

La volute de cette dernière, de forme ordinaire, est ornée de riches entrelacs en incrustations qui n'altèrent en rien son galbe; la crête, ajourée, se compose d'une suite de chiens se mordant la queue; sur la face de la volute, sous la tête de dragon qui la termine, une figurine d'évêque avec la mitre, la crosse, bénit de la main droite. Cette sculpture ne peut guère remonter au-delà de l'époque romane, et présente un jalon important pour le classement chronologique de cet étui; elle offre aussi une garantie précieuse du respect de l'artiste pour la forme de l'ancienne crosse, à laquelle il n'a pas cherché à imposer celle de son époque qu'il s'est contenté de copier sur cette image épiscopale. Au-dessous de la volute, on voit un nœud ovoïde décoré de triangles, guilloché d'entrelacs, avec des pierres ou perles aux intersections; plus bas, des chimères aux cous enlacés; la hampe est unie, un second nœud, simplement décoré d'arabesques incrustées, puis, en bas, au-dessus de la pointe, le troisième nœud pareil au premier. (Pl. DCXLIII.)

On retrouve la singulière idée de la crête avec les chiens, dans la crosse de saint Colman Mac Duagh, évêque et confesseur au vii^e siècle, dans l'ancienne province de Connaught (Irlande). L'exécution est beaucoup plus grossière; le col, simplement orné d'une résille, avait jadis des pierres aux intersections, mais elles ont presque toutes disparu. Celle-ci fait aussi partie des collections royales de Dublin. (Pl. DCXLII.)

On peut encore comparer, aux crosses que nous venons de décrire, le fragment de volute que possède le R. James O'Lavery, à Belfast; sur la face est une croix dans les branches de laquelle circulent des entrelacs¹.

Le bâton de saint Moluag, de Lismore, appelé vulgairement *the Bachuil-More*, appartient au

1. *Proceedings of the royal Academy session 1871-1872*, p. 261.

duc d'Argyle; il affecte la forme d'un S très ouvert, la volute est peu accusée; il conserve encore quelques vestiges du même métal, cuivre doré, dont on l'avait recouvert selon l'usage et qu'on avait fixé au bois par des rivets; il est long de deux pieds dix pouces¹.

Smith² cite encore les bâtons de saint Mun (v^e siècle), de saint Fergus, saint Donnan (vers 600), conservé à Kilmure (Argyleshire), de saint Serf, qui sont perdus.

La forme singulière des crosses dont nous avons parlé se trouve répétée sur quelques-uns des rares manuscrits de ces temps anciens; nous les retrouvons notamment sur une sculpture, à droite de la tour ronde de Brechin; une pierre sculptée dans le cimetière de l'île de Bressay, en Shetland, nous montre les figures de deux ecclésiastiques portant chacun une crosse. Rappelons aussi les enluminures des évangiles³, des missels irlandais, la porte de l'ancienne église de la Maghera⁴. Ces crosses diffèrent de celles que nous verrons dans la suite, qui ont une volute moins ouverte et rarement cette cambrure dont la crosse de Clonmacnoise nous a offert un exemple si gracieux.

Sur les pierres écossaises⁵, nous devons dire qu'on retrouve la crosse ordinaire; sur les Évangiles de saint Chad (vers 700), une miniature nous présente une sorte de T formé de riches enroulements.

La crosse de saint Fillan, déposée aujourd'hui au Musée d'Édimbourg, offre, dans son histoire, des péripéties trop curieuses pour n'être pas notées, d'autant que nous y relèverons la preuve du prix qu'elle a toujours eu.

En 1782, un étudiant du collège de Christ-Church, à Oxford, passait par Killin, près du lac Tay, et vit dans la maison d'un paysan, Malise Doire, une crosse que le peuple appelait la *Quigrich*, et qui provenait de saint Fillan. Une charte du roi

Jacques III (1487) assurait la possession de cette relique à la famille dont les ancêtres avaient déjà la garde avant le roi Robert Bruce (1428). Le voyageur se hâta de faire part de sa découverte à la Société des antiquaires d'Écosse, pour l'engager à acquérir ce trésor, mais il dut ajouter sur le dos de sa lettre, que le propriétaire était émigré en Amérique en emportant la relique. La Société finit par retrouver ses traces au Canada, et, en 1876, elle en fit l'acquisition pour en gratifier le Musée d'antiquités d'Édimbourg.

La Quigrich est une volute d'or ou d'argent, dans le genre de celles du Musée de Dublin; elle est ornée de huit losanges dessinés par des rubans incrustés. Des nielles sont disposés dans les compartiments. La crête n'a pas la légèreté de celles de Dublin, elle doit être une addition postérieure. Le front de la volute est orné d'un buste de prêtre et d'un gros cabochon en cristal de roche; elle a 0^m24 de hauteur¹. Or, cette volute n'est que le reliquaire d'une volute plus simple en bronze, avec losanges dessinés en incrustations par des rubans d'argent; et cette dernière ne doit être à son tour que la châsse de la crosse primitive² en bois, à laquelle la vénération des siècles aurait ainsi prêté successivement deux enveloppes magnifiques. Nous sommes donc, ici, en présence de trois objets correspondant du XII^e au VII^e siècle.

Il y a d'autres fragments de crosse du même genre au Musée d'Édimbourg.

Il est difficile de dater les crosses que nous venons d'examiner; la tradition immémoriale qui s'attache à la plupart d'entre elles, leur forme qui s'écarte des crosses carlovingiennes, les font certainement remonter au delà, et permettent de vénérer, dans ces reliques, la mémoire des saints dont elles ont conservé le nom à travers tant de siècles. Quant aux riches enveloppes dont on les a revêtues et qu'on peut accepter comme une authentique déjà fort ancienne, elles sont d'époques incertaines. Leurs entrelacs les rapprochent des

1. ANDERSON, p. 227.

STUART, *Stones*.

Figuré aussi dans les *Origines parochiales*, II, 163.

2. *Dict. of ant.*, 1570.

3. Évangile de Mac Durnan († 927) dans la librairie de l'archevêque de Cantorbéry. Il fut écrit, selon Westwood, vers 850.

4. ANDERSON.

5. STUART, Pl. xciv, xcv, à Bressay (Shetland).

1. ANDERSON, p. 218, fig. 81, 86.

Archæol. Journ., XVI, 45.

STUART, *Stones*, II, LIV.

WILSON, *Archæol. of Scotland*, p. 664.

2. La décoration en résille que nous retrouvons dans les châsses de Dublin ne permet guère d'y voir la crosse primitive elle-même.

pierres d'Écosse, mais l'époque de ces pierres n'est pas précise, et les entrelacs ne sont pas toujours une caractéristique chronologique bien sûre; en tout cas, les plus tardives de ces châsses ne doivent pas dépasser la fin du XII^e siècle; l'Irlande, conquise en 1171 par les Normands, ne vit sans doute plus guère orner des reliques qui rappelaient ses saints, sa liberté et ses traditions.

Je dois ajouter que la crose de Kells est ornée d'entrelacs et porte cette inscription : « *Priez pour Cuduilig et pour Melfinen,* » qui la place à la fin du X^e ou au commencement du XI^e siècle¹.

Nous avons déjà eu l'occasion, dans le cours de nos études, de suivre, sur le continent, l'influence de l'Irlande qui envoyait, avec ses missionnaires, sa foi, ses usages et ses arts, jusqu'en Allemagne. Les crosses durent aussi y être reçues et copiées par les nouveaux chrétiens.

Saint Colomban († 646), le fondateur de Luxeuil, avait sans doute apporté d'Irlande son bâton pastoral; nous lisons dans la vie de saint Gall, qu'il le laissa après sa mort à ce saint disciple : « *Qui et baculum ipsius, quem vulgo Cam-
« bottam vocant, per manum diaconi transmise-
« runt dicentes, sanctum abbatem ante transitum
« suum jussisse ut per hoc notissimum pignus
« Gallus absolveretur.* »

Saint Germain, abbé de Granfel († 677), avait été moine à Luxeuil, il dut y prendre les goûts et les usages d'Irlande. On pourra trouver certaine analogie entre sa crose que l'on conserve à Délémont, et celles qui viennent d'être examinées. Cette crose est un simple bâton pastoral recourbé à la partie supérieure comme une canne moderne, elle a 1^m10 de haut sur 0^m024 d'épaisseur dans le haut et un peu moins dans le bas. Elle est recouverte dans toute sa longueur d'une lame d'argent en quatre feuilles; chaque feuille est battue au marteau, fixée par de petits clous d'argent espacés d'environ 0^m012; les jointures entre les quatre tubes sont recouvertes d'un anneau d'argent, dont deux ornés de jolis dessins. La volute est recouverte d'une légère plaque d'or, ornée de rinceaux et d'incrustations d'émail d'un vert sombre. Ce travail rappelle le plateau de Gourdon

1. STOCKES, *Christian inscriptions in the irish language.*

et les fibules mérovingiennes et lui fournit une authentique très sûre. Les pièces d'appliques étaient maintenues par les cloisons d'or. (Pl. DCXLI.)

Ce précieux objet, conservé dans l'abbaye de Moutiers, puis dans le chapitre, fut apporté à Délémont par les chanoines qui y demeurèrent jusqu'en 1793; il nous a été communiqué, avec une grande obligeance, par M^{gr} Vautrey, qui nous en a envoyé les photographies¹.

Les missionnaires irlandais conservaient la simplicité primitive et leurs crosses de bois; telles étaient : celle de saint Burchard², né en Angleterre, et qui devint évêque de Wurtzbourg († 752), laquelle était faite en sureau; — celle de saint Erhard, — une crose d'abbesse faisant partie du trésor de Sainte-Ursule, à Cologne; — celle de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), qu'on attribue à sainte Julienne, sœur de sainte Austreberthe, VIII^e siècle. Cette dernière, longue de 1^m22, offre, comme quelques-unes de Dublin, une volute peu recourbée, qui devait se terminer aussi en tête de serpent. Elle fut enfermée, au XII^e ou XIII^e siècle, dans une riche enveloppe, avec lames d'argent, d'or et de vermeil, avec pierreries et filigranes³.

C'est aussi une simple crose de bois, un bâton de cyprès que les moines de Saulve-Majeure envoyèrent à Étienne de Tournay, en s'excusant sur la pauvreté de leur présent.

On disait conserver, à Noyon, deux crosses de saint Éloi, l'une au monastère, l'autre à la cathédrale. (*Vie de saint Éloi*, p. 443.)

Les monnaies mérovingiennes semblent offrir des types de crosses.

1. M^{gr} VAUTREY, *Hist. des Evêques de Bâle*, I, 45.

QUIQUEREZ, *Objets d'antiquité provenant de l'abbaye de Moutiers-Grand-Val*, in-8°, 1866.

2. Burchard, premier évêque de Wurtzbourg († 745) : *Vita S. Burchardi episc. Wirtzburgensis*, cap. 1 : « *Con-
« stat, quanto pretiosior sit coram illo, qui humilia res-
« picit, et alta à longe cognoscit, pastor Burchardus cum
« sua pastorali virga modernis pastoribus, qui pascentes
« semetipsos vix in ipsis Baculis suis aliqua carent pom-
« pa.* » (Du Cange.)

3. *Mélanges d'Archéol.*, IV, 165.

Dessins de M. Duthoit.

Bull. mon., XIX, 546.

Abbé TEXIER, *Dict. d'Orf.*

GAY, *Glossaire.*

Dessins de M. de Linas.

Du temps de Romanus, archevêque de Rouen († 623), nous trouvons déjà mention de l'investiture royale par la crosse : « Rex... baculum illi « contulit pastoralem¹. »

VIII^e-IX^e SIÈCLES.

Le nouveau trésor de M. le chevalier Giancarlo Rossi (à Rome) nous donne un spécimen bien rare des crosses du VIII^e siècle, et nous ne saurions en signaler de plus intéressant. Cette crosse, recouverte de feuilles d'argent étampées et ornée de feuilles de fougère, ou autres dessins familiers à l'époque carlovingienne, offre une volute de om^m12, qui se développe au-dessus d'un nœud. La volute hexagone se termine par une tête de serpent qui mord le bas d'une croix dont les branches, à peu près égales, touchent à la circonférence intérieure, croix d'argent ornementée et portant au centre, d'un côté, un médaillon d'or, de l'autre, un agneau aussi d'or pris dans une feuille très mince. Nous ferons observer que la tête du serpent n'est visible que d'un côté, du côté, si je ne me trompe, de l'agneau qu'il semble menacer; nous insistons sur cette particularité remarquable qui montre l'Agneau sur la croix menacé par le dragon. Cette lutte de l'Agneau et du serpent va se répéter à l'infini sur les crosses du moyen âge; mais ce symbolisme qu'on soupçonne seulement dans les crosses celtiques apparaît ici très nettement.

La hampe est de médiocre hauteur. M. Rossi, qui a étudié ce trésor avec un soin admirable, ne croit pas qu'elle ait été jamais beaucoup plus grande; en effet, sur la représentation de l'évêque figuré au bas-relief et qui fait partie des mêmes découvertes, la crosse semble copiée sur la précédente et n'est pas plus longue qu'une canne ordinaire. (Pl. DCLIII bis.)

Les crosses carlovingiennes nous fournissent plus de documents pour le IX^e siècle que pour le VIII^e.

1. SMITH, *Dict.*

Charles le Chauve, dans sa lettre au pape Nicolas, au sujet d'Ebbon (840), parle de l'usage des évêques de France de porter des anneaux et des bâtons : « Omnesque suffraganei qui eo absente « ordinati fuerant, anulos et baculos, et suæ confirmationis scripta, more Gallicarum Ecclesiarum, ab eo (archiepiscopo) acceperunt¹. »

Du temps de Charles le Chauve, la crosse était regardée comme un insigne très ancien², ce qu'on voit par un passage cité par Mabillon (*Ann. Sæc.*, III, pars. 2, p. 344) : « Rusticus videt senem « pontificalibus vestibus exornatum ferentemque « in manu baculum a capite arcuatum, in ima « reflexum, qualibus antiquiores pontifices usos « fuisse ad memorias eorum suspensi decla- « rant. »

Je ne pense pas toutefois que l'usage de la crosse fût aussi général, aussi continu qu'il le devint depuis; le Sacramentaire d'Autun, qui la met (Pl. CLIX) entre les mains de l'abbé Raganaldus au moment de la bénédiction, ne la donne ni au pape, ni à l'évêque, sur ses autres images.

La crosse paraît sur le Sacramentaire de Drogon, parmi les miniatures, dans la majuscule D³. (Pl. DLXVI.)

Dans le cartulaire de Vierzon, qui date du IX^e siècle, un abbé est figuré avec une crosse; au-dessous de la volute, le miniaturiste a représenté une série de boules ou de nœuds⁴.

Sur un mur de Saint-Thomas, de Strasbourg, qu'on attribue à la première moitié du IX^e siècle, quoique l'église ait été rebâtie au XI^e, on voit une figure en buste tenant une crosse de la main gauche⁵.

C'était, pour un évêque, un signe de dégradation d'avoir son bâton brisé, comme il paraît dans la vie de saint Théodard, évêque de Narbonne († 893), où nous lisons : « Truncatis in conspectu « omnium, ac penitus scissis episcopalibus indu- « mentis, baculisque eorum super eorum capita « confractis..... ab omni clericatus honore dejecti « sunt. »

Il existe, dans les miniatures anglo-saxonnes, des témoignages de l'usage des crosses liturgiques au

1. CIAMPINI, *Vet. mon.*, cap. xv, p. 121.

2. GARRUCCI, I, p. 122.

3. P. CAHIER, *Ivoires*, p. 136.

4. TOULGOËT TREANNA, *Hist. de Vierzon*, 1886.

5. SMITH, p. 1569.

ix^e siècle. Le bâton, au lieu de volute, se termine quelque part en tête de dragon¹.

Une pierre, façonnée en forme de fronton, dans la vallée de Glendalough (Irlande), porte une figure d'évêque assis, vêtu du pallium, ayant à la gauche le thuriféraire ou le porte-cloche, à sa droite le porte-crosse. Cette crosse est nouée et recourbée par le haut en volute. La pierre a six pieds de haut, elle est brisée en morceaux dispersés dans les maisons voisines².

On garde, au British Museum, un manuscrit qu'on dit la copie d'un manuscrit espagnol du temps des Goths; on y voit deux figures de l'apôtre saint Jean, tenant, l'une une crosse avec la volute ordinaire, l'autre une sorte de T, orné de feuillage sur sa traverse³.

Le manuscrit 86 de la Bibliothèque abbatiale de Saint-Gall, qui date du ix^e siècle, nous donne un exemple de crosse à volute, très enroulée, que nous avons gravé. (Pl. DCXLIV.)



Arc de Constantin.

En Orient, le bâton pastoral affecte souvent une forme singulière qui le fait ressembler au caducée de Mercure; le patriarche copte, notamment, porte un bâton qui se termine par deux serpents enlacés, au milieu desquels surgit une boule crucifère. Ce bâton a ordinairement cinq pieds six pouces de haut. Celui de l'Église grecque orthodoxe ou melchite se sert d'une crosse tout à fait semblable. On ne peut citer un seul exemple de crosse jacobite.

Le trésor de Saint-Nicolas, au Caire, en conserve plusieurs fort belles; leur hampe est par-

tagée en cinq parties égales par des nœuds; les nœuds et les têtes de serpent sont généralement enrichis de pierreries. Il y en a aussi en ivoire. Ces crosses ne remontent pas au-delà du xv^e ou xvi^e siècle. Mais selon M. Butler, à qui nous empruntons ces détails, elles doivent se rattacher à des types très anciens. En Orient, la crosse doit être assimilée à la baguette des hérauts, le *σαῖπερον* ou *ῥάβδος* de Hermès, le caducée de Mercure. Hyginus dit que les deux serpents sont un symbole de paix, parce que Mercure ayant trouvé deux serpents qui se combattaient, les sépara avec son bâton. Cette verge était entre les mains des hérauts romains.

Une autre interprétation fait voir, dans la crosse orientale, un souvenir du serpent d'airain de Moïse, ce qui semble moins probable¹. M. Warren rapporte, à ce propos, une expression du rituel anglo-saxon: « Hastam cum imagine serpētis. » Nous voyons que, même en Occident, l'image du serpent entrainé dans la composition de la plupart des crosses, mais avec une autre pensée que le serpent des Juifs. Pendant la semaine sainte, en Angleterre, une procession se faisait jusqu'aux portes de l'église et on y portait une hampe surmontée d'un serpent qui avait, dans sa bouche, un cierge solennellement béni. Tous les autres cierges s'allumaient à sa flamme. Une cérémonie semblable est rappelée dans la liturgie mozarabe, et le serpent ainsi porté se voyait à Rouen jusqu'au xviii^e siècle.

Le pedum de saint Rupert, conservé à Salzbouurg, avait des têtes de serpent dans ses volutes.

Le silence des pontificaux coptes au sujet de la crosse s'explique par le fait que, pendant l'ordination, l'évêque prenait, non la crosse, mais l'évangélique. Il n'y a pas à douter qu'elle n'intervînt dans la cérémonie de l'investiture. Vansleb nous dit qu'après l'ordination l'évêque se rendait à la demeure du patriarche avec une petite croix en bronze et un bâton en forme de T. Il dit encore que le patriarche, lorsqu'il est recouvert de l'habillement complet pour l'investiture, prend à l'autel une grande croix de fer qui remplace, chez les Coptes, le bâton pastoral. M. Butler ne pense pas que les crosses patriarcale et épiscopale soient si

1. Voir WESTWOOD, *Min. angl.-saxonnes*, Pl. xxx.

2. PETRIE, *The ecclesiastical Arch. of Ireland*, 1845, 2 vol. *Transactions*, vol. XX, p. 248.

3. P. CAHIER, *Mélanges*, t. IV. SMITH, p. 1568.

1. BUTLER, *Coptic church.*, II, p. 223.

différentes. Saint Michel est quelquefois représenté tenant la croix patriarcale à trois traverses. Dans les sculptures du VIII^e siècle, à Abu Sargah, les trois saints cavaliers portent des hampes terminées par une croix.

Chez les Maronites, le bâton pastoral est attribué non seulement aux évêques et aux patriarches, mais encore aux périodeutes, sortes de doyens ruraux qui étaient toujours en chemin pour visiter et surveiller les fidèles¹.

Chez les Nestoriens, il est fort en usage.

L'Église arménienne l'octroie aux Vartapeds à leur ordination comme symbole du pouvoir de remettre les péchés, de prêcher les chrétiens, de consoler les affligés; il rappelle aussi le bon Pasteur, le sceptre royal, etc.

Dès le temps de Photius, il avait cette signification du bon Pasteur, comme le prouve l'apostrophe que reçut l'hérésiarque: « Arrachez-lui le bâton des mains qui est le signe de la dignité pastorale, car celui-ci est le loup, et non le pasteur!² »

A Venise, la petite colonie arménienne nous offre de faciles documents sur la liturgie. Nous y avons appris que l'archevêque, dans les grandes cérémonies, a une crosse très contournée: celle ornée des deux têtes de serpent qui se regardent est réservée au prêtre-docteur. Les hampes sont ornées de fanons.

X^e SIÈCLE.

Nous trouvons, au X^e siècle, un exemple mémorable de l'usage des papes de porter la fêrule, comme insigne du souverain pontificat. Benoît V, selon ce que rapporte Luitprand, remet à Léon VIII (963-†965) son pallium et sa fêrule qu'il brise: « Pallium sibi abstulit quod simul pontificali ferula, quam manu gestabat, domino

1. GLAIRE, *Dict.*

2. DU TOUR, *De Amictu.*

« papæ Leoni reddidit, quam ferulam idem papa « fregit¹. »

Dans le cérémonial de Cencio, le prieur de Saint-Laurent au Latran donne au pape « ferulam « quæ est signum regiminis et correctionis. » (XI^e siècle.)

Il paraît certain que, jusqu'au XII^e siècle², le pape eut le privilège de porter à la fois la crosse et la fêrule; du moins sur des images antérieures nous le voyons avec ces deux insignes.

Sur les monnaies de Jean VIII (872-†882), ce pape est figuré avec une croix. Saint Pierre, dans le manuscrit latin 819 (f^o 75) de la Bibliothèque nationale, est figuré, au X^e siècle, avec une crosse nouée et terminée par une volute noire.

Au XI^e siècle, les fresques de Saint-Clément nous montrent le pape avec une croix que tient un de ses acolytes, mais, derrière lui, on porte deux crosses avec volutes très accentuées et nœuds feuillagés. (Pl. XII.)

Dans le manuscrit dit de la reine Mélisende, conservé au British Museum, saint Clément est figuré tenant une grande hampe crucifère³.

Sur une miniature de Gand, aussi du XII^e siècle, saint Pierre tient la croix de la main gauche. (Pl. CDVII.)

Par contre, saint Pierre, dans un bas-relief de Rhèdes, est représenté avec une crosse⁴ (Planche DCLX), ainsi que Callixte, dans un manuscrit du XII^e siècle (Bibliothèque nationale, latin 9865, f^o 10, verso). A Douai, sur deux miniatures de manuscrits différents, mais contemporains, saint Grégoire porte la crosse avec le serpent au centre de la volute.

Alexandre III, sur une miniature de Cafaro (Bibliothèque nationale, réserve, XII^e armoire, n^o 139), a la mitre et la crosse. (Pl. DCXLVIII.)

Sur un émail du Louvre, saint Lin, pape, est figuré avec une crosse. (Pl. DXCV.)

Une miniature au dôme de Ratisbonne représente le souverain Pontife une crosse à la main⁵.

1. LUITPRAND, lib. VI, cap. XXI.

BARBIER DE MONTAULT, *Symbolisme du Bélier*, SMITH, *Dict.* p. 1556.

2. CIAMPINI, *Vét. mon.*, I, 121.

3. *Mélanges d'Arch.*, IV.

4. REVOIL, *Arch. romane*, I, 28.

Dessin manuscrit de M. NOGUIER.

5. SIGHART, p. 201.

On voit, par ces exemples, que le pape avait les deux insignes pendant le haut moyen âge.

Aux XIII^e et XIV^e siècles, nous retrouvons des images qui nous le montrent encore avec une crosse, par exemple dans un manuscrit du duc d'Areberg¹, dans le reliquaire d'Orvieto, à la chapelle des Espagnols de Florence, et, ce qui est plus notable, dans les mosaïques de la façade de Sainte-Marie-Majeure.

Le témoignage d'Innocent III nous prouve bien que le pape, à la fin du XI^e siècle, avait la fêrulle comme gérarque universel; mais ne peut-on croire d'après cela, qu'il conservait la crosse comme évêque de Rome? Du reste, une statue, dans la façade occidentale de Burgos, nous offre une figure d'évêque avec la fêrulle et la crosse à la fois dans les mains².

Quant à la croix, s'il est certain que le pape l'a toujours portée, j'aimerais mieux en chercher l'origine dans les premiers monuments de l'iconographie chrétienne que dans une légende dépourvue d'authenticité; ainsi les sarcophages nous montrent saint Pierre avec une haste crucifère comme symbole de sa mission; et cette formule iconographique se répète au IX^e siècle jusque dans le triclinium de Léon III.

On cite des exemples de crosses d'ivoire des époques primitives, notamment celle de saint Maclou, à Bruges, mais je ne crois pas que ce genre se répandit beaucoup avant le X^e et surtout le XI^e siècle. C'est au X^e que se réfère la crosse du trésor de Metz, en ivoire, montée en cuivre, qui fut trouvée dans un tombeau. La volute affecte la forme d'une branche d'arbre couverte de bourgeons; au-dessus sont sculptés quatre hommes demi-nus, debout, tenant une urne d'où sortent les fleuves mystiques. Sur le tour de la hampe on lit un quatrain en l'honneur de la sainte Croix³.

Si cette crosse est originaire du X^e siècle, on doit croire qu'elle a été remaniée à une époque plus tardive.

1. *Mélanges d'Arch.*, IV.
2. P. CAHIER. *Mélanges d'Arch.*, IV.
3. CH. ABEL, *Ivoires de Metz*, p. 51.
P. CAHIER, *Mélanges*, t. IV.

M. Westwood mentionne une crosse terminée par une tête de dragon, que l'on conserve au Musée de la Société archéologique de Kilkenny (Irlande)¹.

A Saint-Hubert, près de Namur, on conserve une crosse en ivoire.

Dans le manuscrit de la vie de saint Omer, les crosses sont très longues, largement enroulées, le nœud très bas. (Pl. DCXLIV, DCXLV, DCXLVI.)

La Bibliothèque de Parme possède un manuscrit du X^e siècle dans lequel une miniature représente un abbé parlant à un guerrier; l'abbé porte une crosse assez massive, surmontée d'une volute peu fermée, nouée et garnie dans le bas d'une pointe avec un nœud aplati. (Pl. DCXLI.)

Le manuscrit de Bruxelles (9428, f^{os} 160 et 178) nous offre des exemples de crosses du X^e siècle; elles sont très légères, nouées, à volute peu fermée. Elles paraissent dans la cérémonie de translation des reliques. (Pl. CDIV et DCXLVII.)

La crosse paraît encore sur l'autel portatif de M. Spitzer, au bénitier d'Othon III, à Aix-la-Chapelle. Au dôme d'Halberstadt, on conserve la crosse d'investiture qu'Othon III envoya d'Italie, en 999, à Quedlinbourg, à sa sœur Mechthilde².

On peut étudier les crosses de cette époque en Allemagne, à l'aide des sceaux des archevêques de Salzbourg, dont plusieurs sont fort anciens. Sur celui de Frédéric I^{er} (958-991), la crosse est à peine recourbée par le haut; dans celui de Hartwic (991-1023), elle est nouée et sa volute plus prononcée. Thietmar II (1025-1041) porte de la main gauche, au lieu de la droite comme les autres, une crosse plus petite, nouée et enroulée; Balduin (1041-1060), une crosse dont la volute, au lieu de s'enrouler sur elle-même, ressort comme un crochet; Gebhard (1060-1088), une crosse légère à large volute. Les hampes semblent généralement courtes³.

1. BUTLER, p. 229.
2. *Bull. du Comité de la Langue*, IV, p. 492.
3. *Mittheilungen*, 1882. — CXXI.

XI^e SIÈCLE.

Les crosses étaient quelquefois d'une grande magnificence au XI^e siècle, puisque Pierre Damien se scandalise de leur éclat, ajoutant que les prélats brilleraient bien mieux par leurs vertus que par l'or de leurs bâtons¹.

Il est possible que les crosses abbatiales fussent moins luxueuses; un lectionnaire du Mont-Cassin (codex xcix)² nous montre une crosse très haute, nouée et terminée par une volute. Cette volute, comme il arrive assez souvent à cette époque, est figurée noire, peut-être par imitation d'une corne de bélier. (Pl. DCXLVII.)

Les crosses en métaux précieux nous ont été dérobées, et nous n'avons pour juger aujourd'hui ces objets que celles qui devaient plutôt leur prix au travail qu'à la matière. De ce nombre, sont celles d'ivoire qui subsistent en grand nombre et sur lesquelles nous devons fixer notre attention comme sur un des points importants de cette histoire liturgique.

La crosse que l'on conserve à Rome, dans l'église Saint-Grégoire, retrouvée, il y a cinquante ans, dans cette église, ne saurait être reportée au saint Pontife, patron de l'église; elle a les caractères les plus évidents du XI^e siècle. On y distingue, en différents endroits de la volute, des traces de rinceaux faits au pinceau et de style roman. Le nœud a la forme d'une boule unie prise entre une gorge et un filet. L'extrémité de la volute est une tête de dragon qui ouvre la gueule et qui menace au milieu un bélier crucifère.

M^{gr} Barbier de Montault³, à propos de ces crosses, nous fait entrer d'une manière ingénieuse

1. (1071). Pierre Damien, lib. II, ep. 11 : « Nunquam certe « videsse me memini pontificales Baculos tam continuo « radiantis metalli nitore contactos, sicut erant, qui ab « Esculano atque Tranensi gestabantur Episcopis... nec eis « profuit, quod pontifices lignei auratis usi sunt baculis, « dum sacerdotii meritum non nitor efficiat vestium, sed « spiritualium norma virtutum. » (Du Cange.)

2. *Bibliotheca casinensis seu codicum mss. qui in tabulario casinensi asservantur*, t. II, 1875. In-4°.

Diarium Italicum, p. 101.

MONTFAUCON, Papiers. Bibl. nat. Latin.

3. *Symbolisme du Bélier sur les Crosses d'ivoire*.

dans le symbolisme qui les inspirait, et il a recueilli de savantes citations qui l'éclairent complètement. Selon lui, l'ivoire représente la douceur; le cou du serpent, l'orgueil : « Quid enim « collum Leviathan istius nisi elationis ostensio « designatur. » (S. Gregor. moral.) Les dents sont l'emblème de la persécution : « Dentes crudelitatis « — dentes persecutores Ecclesiae. — Dentes per- « secutionis daemonum. » (Raban Maur, alleg.)

Le bélier est la figure de Jésus-Christ dans le sacrifice d'Abraham. Selon Raban Maur et l'anonyme de Clairvaux : « Idem aries caro Christi est : vidit « arietem hærentem cornibus. » Pierre de Capoue : « Aries Cæli Christus. » Sur un cuivre gravé du XII^e siècle, qui faisait partie de la collection Labarte, on lisait : « Hoc aries prefert quod homo « Deus hostiæ defert¹. »

La volute elle-même, selon M^{gr} de Montault, rappellerait la corne du bélier, la corne qui est le signe de la force et de la domination.

Le bélier symbolise aussi les Apôtres. Raban Maur écrivait : « Arietes autem significant aposto- « los vel ecclesiarum principes, unde in psalterio : « Afferte Domino filios arietum », etc. Il symbolise, par conséquent, les évêques qui sont leurs successeurs.

Les monuments que nous allons passer en revue et qui se rattachent au type de la crosse de saint Grégoire nous prouveront combien ces pensées étaient chères aux chrétiens du XI^e siècle et avec quelle constance ils aimaient à en renouveler souvent l'expression sur leurs crosses épiscopales.

Citons, parmi ces spécimens, la crosse de Bâle, tout à fait conforme, comme style, à celle de Rome. Le nœud aplati est serré dans sa partie supérieure par une collerette feuillagée. Le bélier, aux cornes fortement accentuées, se détourne de même et tient une croix pattée; la volute chanfreinée se termine par une tête de dragon; vis-à-vis, un animal qu'on peut prendre pour un lionceau rappellerait le Christ mort et ressuscité².

Cette crosse a fait partie de la collection Solytkoff.

Le Musée chrétien du Vatican garde un frag-

1. *Ann. arch.*, VIII, p. 11.

2. P. CAHIER et MARTIN, *Mélanges d'Arch.*, IV, 198.

ment de crosse d'ivoire avec une tête de dragon au centre de la volute, et une autre mieux conservée de la même époque avec une tête de bélier broutant un feuillage au centre de la volute. Saint Euchèr a dit : « Folium sermo doctrinæ¹. » (Pl. DCXLVIII.)

Parmi les antiquités du Musée de Ravenne, on voit une crosse d'ivoire qu'on peut rapprocher de celle de saint Grégoire. Dans la volute, un agneau ou un bélier (la corne et la croix manquent) représente le Christ qui foule aux pieds le dragon vaincu; en effet, l'artiste a renversé la tête en dessous, figurant ainsi l'impuissance de son dard qu'il agite vainement. La volute chanfreinée porte deux séries de traits transversaux et des groupes de trois points de distance en distance. Nous avons mesuré la hampe qui est extrêmement longue, 1^m80, compris la volute; elle est composée de morceaux alternativement en ébène et en ivoire; le bout porte quelques moulures. Sous la volute est une sorte de petit tabernacle plus moderne, peut-être contemporain des caractères presque effacés qu'on lit sur le chanfrein : † *Philippe* † *MC*.... Cette crosse a appartenu à un évêque de Forlì². (Pl. DCXLVIII.)

M^{sr} Barbier de Montault rapproche encore de la crosse de saint Grégoire celle de saint Carpofaro, à Côme, où se développe la même thèse symbolique, le bélier crucifère poursuivi et mordu par le serpent. On distingue quelques vestiges de peinture et de dorure³.

J'ai dessiné, dans la collection Basilewski, une crosse toute taillée sur cette donnée. Dans la volute, un bélier, portant une croix pattée à branches égales, se retourne pour regarder le serpent qui le menace; un petit animal à longue queue, en avant, grimpe le long de la volute; on distingue des traces de dorure et de peinture⁴.

Une autre de la même collection, aussi en

1. PITRA, *Spicil. Solesm.*, III, 402.
DE MONTAULT, *Symbolisme du Bélier*.
2. Phot. de RICCI.
3. *Gazette des Beaux-Arts*, t. IX, p. 294. DARCEL.
BARBIER DE MONTAULT, *Symbolisme du Bélier*. (Lettre particulière.)
4. *Mélanges d'Arch.*, t. IV, p. 198.
Catalogue Basilewski, n° 76.

ivoire, nous montre la volute terminée en dragon et le bélier au milieu du feuillage¹. (Pl. DCXLVIII.)

La cathédrale de Vannes possède une crosse d'ivoire dont la volute renferme deux animaux qui luttent entre eux, dont l'un figure la victime divine².

Le Père Martin³ donne une crosse d'ivoire qui se termine par une tête de dragon. On l'attribue à saint Yves (1191-1215); le dragon mord la croix au lieu du bélier; sur la volute sont sculptés divers animaux au milieu de rinceaux; sur la face, une figure d'évêque avec la mitre et la crosse sous un tabernacle roman. M. Carrand, qui possédait ce précieux objet, a été assez heureux pour retrouver, à Beauvais, le nœud qui est richement orné.

La crosse, conservée dans la cathédrale de Saint-Dizier⁴, peut être citée près de la précédente; elle nous montre aussi dans le centre un serpent mordant la croix. La hampe, unie, en bois dur, mesure environ 1^m30; dans le haut, elle est garnie de trois anneaux d'argent avec cette inscription sur celui du milieu : *Cum iratus fuerit misericordia recordaberis*. Au-dessus du nœud, au bas de la volute, une gaine d'argent porte aussi cette devise : *Onor homus* (sic).

Une crosse d'ivoire, attribuée à saint Godehard († 1038), se voit encore à Hildesheim; elle montre aussi cette lutte du serpent contre la croix. Sur la douille, on lit :

STERNE RESISTENTES — STANTES REGE — TOLLE JACENTES⁵

J'ai vu, dans la collection de M. Stein, une crosse de ce même style où la volute se termine par une tête de dragon. Dans la volute, au lieu du

1. Catalogue, n° 77.
Mélanges, IV, 207.
2. *Bull. de la Société polymathique du Morbihan*, 1879, p. 218.
DE MONTAULT, *Symbolisme du Bélier*.
3. *Mélanges*, IV, Pl. XVII.
ALEX. LENOIR, *Atlas du Musée des Monuments français*, p. 230.
WILLEMEN, *Mon. français*.
4. *Bull. mon.*, 1865, p. 84.
Congrès archéol. 1885, p. 192.
5. *Mélanges d'Arch.*, IV, 191.
L'abbé Texier attribue cette inscription à la crosse de saint Annon de Cologne († 1075). En tout cas, cette dernière a figuré en 1880 à l'Exposition de Düsseldorf, sous le n° 993.

bélier, on croit reconnaître une biche avec un aigle qui plane au-dessus, les ailes déployées et qui semble la protéger. (Pl. DCXLVIII.) Le sagace possesseur de cet ivoire acquit, en 1883, une autre crosse d'ivoire avec l'agneau nimbé et crucifère¹; on retrouve sur cette crosse des traces d'un AVE MARIA, peinture du XIV^e siècle, mais l'ivoire lui-même est peut-être plus ancien.

La crosse dite de saint Loup, conservée dans l'église de Saint-Vincent, à Châlon-sur-Saône, me paraît appartenir au genre de celles que nous étudions en ce moment; la volute, d'un seul morceau, représente à l'intérieur la lutte du bélier et du dragon; la hampe se compose de neuf pièces d'ivoire cylindriques, le nœud est en cristal de roche².

Si nous classons cet ivoire à une époque inférieure à la légende, en revanche, nous croyons devoir vieillir la crosse des sœurs de Notre-Dame de Namur, qui nous paraît antérieure à Jacques de Vitry († 1244). Dans la volute sont le bélier, la croix et la gueule du dragon³ (hauteur : 0^m57). (Pl. DCL.)

A Altenburg, il existe une crosse d'ivoire analogue. Le bélier est remplacé par deux oiseaux superposés; celui du dessus, les ailes déployées, semble embrasser la croix⁴.

A Gothweig, les deux oiseaux ont le cou enlacé.

A Admont, la volute est occupée par un griffon⁵.

Le Musée de Nuremberg possède une crosse d'ivoire qui provient de l'église de Nonnberg, à Salzbourg; elle porte un agneau dans sa volute et quelques traces de peinture⁶.

On conservait, au siècle dernier, dans le trésor de la cathédrale de Fulda, une crosse dont la volute encadrait un bélier crucifère⁷.

Nous ne savons à quelle époque reporter la crosse de saint Erhard († 742) que l'on conserve à Ratis-

bonne¹. La volute en ivoire montre au milieu son dragon qui mange des feuilles ou fruits et qui sort d'un nœud feuillagé; deux autres nœuds ornés d'entrelacs coupent cette volute qui est chanfreinée; nous avons trop peu de points de comparaison avec le VIII^e siècle, et nous voyons, d'un autre côté, que le dragon convient comme caractéristique à l'époque romane.

On croirait à tort que le sujet du bélier fut toujours adopté pour l'ornementation intérieure de la volute; dans le trésor de Saint-Trophime, à Arles, M. de Laurière a pris la photographie d'une crosse de ce temps qu'il a eu la bonté de me communiquer; elle représente, au lieu de l'agneau, une scène d'ensevelissement. La tête du dragon qui termine la volute est soutenue par une petite cariatide; la grande face de la volute est ornée de bêtes fantastiques. Le tombeau peut être celui de saint Césaire, et l'ivoire destiné à conserver le souvenir d'une reconnaissance de ses reliques. (Pl. DCXLVII.)

Voici encore une crosse d'ivoire dont le sujet de la volute n'offre pas le bélier; elle appartenait à M. Strauss, qui a eu la bonté de me la laisser dessiner. La tradition, confirmée par le style, nous montre, dans cet ivoire, le souvenir de saint Gauthier². Ce saint, en 1069, avait été nommé premier abbé de Saint-Martin de Pontoise. Philippe I^{er}, qui s'était déclaré protecteur de cette nouvelle abbaye, vint solennellement assister à l'investiture. Ce fut dans cette assemblée que Gauthier, sans doute en recevant la crosse, fit au roi cette fière réponse : « *Non a te, Rex, sed a Deo.* » Cette crosse peut être celle de l'investiture et celle sur laquelle il s'appuya une dernière fois pour donner, avant de mourir, la bénédiction d'adieu à la communauté. (Petit. Boll., IV, 288.)

Elle a 1^m55 de longueur, 0^m15 pour la volute d'ivoire, 1^m23 pour la hampe, 0^m17 pour le fer.

On ne peut douter de son origine. Dom Racine, dans son Histoire manuscrite, a dressé l'inventaire des reliques de l'abbaye, où nous lisons : « La

1. Nos 24 et 25 du Catalogue. Origine italienne.

2. *Mémoires de la Société d'Hist. et d'Archéol. de Saône-et-Loire*, 1860, t. IV, p. 16.

3. Album de photographies de l'Exposition de Malines en 1864. — *Instrumenta ecclesiastica*.

REUSENS, *Élém. d'Arch.* 2^e édition, p. 504.

4. *Mittheilungen*, 1863. CARL LIND.

5. Id.

6. N^o 579. Lettre particulière de M. FALK, 1883.

7. SCHANNAT. *Diocesis Fuldensis*, 1727.

1. SIGHART, *Hist. des Arts plastiques en Bavière*, 1862. in-8^o, p. 28.

Mittheilungen, 1871. CLXIV.

2. *Mémoires de la Société des Antiquaires*, 1852, p. 136. Article de M. C. de GRÉSY.

P. CAHIER, *Caractéristiques*, p. 561

Estampes nat., recueil d'orfèvrerie religieuse.

crosse de saint Gauthier, surmontée en ivoire et ornée de figures représentant la vie de Notre-Seigneur. — Cette crosse est enfermée dans une boîte de bois noir et recouverte d'une vitre. Le tombeau de saint Gauthier a été transféré de l'abbaye de Saint-Martin à l'église de Notre-Dame de Pontoise¹. »

La volute d'ivoire, comme toujours, figure un dragon qui relève la tête à l'extrémité ; à l'intérieur, la sainte Vierge présente son Fils à l'adoration des Mages, le premier agenouillé, les deux autres debout ; la tête de l'Enfant Jésus et la partie supérieure des Mages font malheureusement défaut. Le caractère de cette volute est bien archaïque. La hampe, selon M. Stein, est plus moderne, peut-être du XIII^e siècle² ; elle se dévisse en quatre morceaux et se partage en vingt compartiments par un rang de perles compris entre deux filets ; dans ces compartiments, on suit trente-six sujets de la vie de Notre-Seigneur ; les bas-reliefs inférieurs étant les premiers dans l'ordre chronologique forment une sorte d'ascension de la vie divine, depuis la crèche jusqu'à la Pentecôte, plante mystérieuse qui surgit au milieu des épines douloureuses pour s'épanouir en cette fleur de l'église ouverte vers le Ciel. (Pl. DCXLIX.)

1. 1^o *Annonciation*. Marie tient un livre ; l'ange déroule devant elle une légende avec ces mots : *Ave Maria*. 2^o *Visitation*. Les deux saintes s'embrassent. 3^o *Nativité*. La sainte Vierge couchée dans un lit à dossier, Joseph aux pieds ; au-dessus, la crèche supportée par une colonne, les animaux, et un ange qui tient cette légende : *Gloria in excelsis*. 4^o *Les Bergers*. Un ange tenant cette

1. En 1793, à la suppression du couvent, la crosse fut transportée, avec les autres reliques, dans l'église de Saint-Maclou de Pontoise ; MM. Chouquet et Delahaye, anciens curés de Saint-Maclou et de Notre-Dame, qui l'avaient vue dans l'ancienne abbaye, ont certifié son identité. Un grand nombre de vieillards du pays attestent l'avoir également vue et vénérée au couvent de Saint-Martin. M. Cordier, curé de Notre-Dame, pour la sauver de la destruction, en fit la demande aux fabriciens de Saint-Maclou, et M. d'Arquinville, propriétaire du château et de l'abbaye de Saint-Martin, à qui cette crosse appartenait, en fit don à M. Cordier, qui la laissa en héritage à M. Bornibus.

La fabrique de la cathédrale de Pontoise ayant intenté une action contre M. Bornibus pour obtenir la restitution de la crosse ou le paiement de 20,000 francs, elle en fut déboutée et condamnée aux dépens. (*Journal de Pontoise*, 5 sept. 1867.)

Elle a figuré à l'Exposition de 1878, et faisait alors partie du cabinet de M. Strauss.

2. Voir, comme caractéristique de l'époque, les pieds-croisés du Sauveur crucifié, la colonne de la flagellation, etc.

légende : *Bonæ voluntatis*, apparaît aux bergers coiffés de sortes de tiaras, tenant leurs bâtons à la main ; le chien et les moutons à leurs pieds. 5^o *Voyage des Mages*. Les mages à cheval, couronnés ; au-dessus des mages, à côté d'un éclat de l'ivoire, on lit *Primus*, indication pour l'ordre de montage des tronçons ; au sujet de ce compartiment, nous observerons que les fonds sont généralement peints en azur foncé ; mais lorsque cette couche de peinture s'écaille, on aperçoit de l'or, on remarque aussi de l'or sur le visage, les habits, etc., ce qui laisse croire que la crosse était entièrement dorée.

II. 6^o *L'Adoration des Mages*. Le premier agenouillé, les autres tenant des fioles ; au-dessous, les lettres SCDS, c'est-à-dire second tronçon. 7^o *Apparition* de l'ange aux Mages endormis ; il tient cette légende : *Ne redeatis*. 8^o *La Sainte Famille* porte ses offrandes au temple, la sainte Vierge un cierge, Joseph une colombe, Salomé (?) une coupe remplie. 9^o *Purification*. Sur l'autel drapé qui sépare Marie de Siméon, un calice ; la sainte Vierge, couronnée, offre l'Enfant que Siméon se dispose à recevoir dans les plis du dominicale. 10^o *Massacre des Innocents*. Après avoir pris les ordres d'Hérode, les soldats les exécutent ; l'un d'eux tient un enfant par les jambes et vient de lui trancher la tête. 11^o *Fuite en Égypte*. Une partie brisée, au-dessus un ange avec ce mot : *Accipite*. 12^o *Séjour en Égypte*. Les idoles figurées par d'affreux démons tombent devant le Sauveur. La Madone, assise, regarde ce spectacle. 13^o *Tentation*. Le diable transporte Notre-Seigneur sur le haut du temple, puis sur la montagne ; le Sauveur déploie une légende où sont écrites ses paroles en cette circonstance. 14^o *Baptême*. Un ange tient la tunique. 15^o *Entrée à Jérusalem*. Les habitants étendent leurs vêtements sous les pas de l'ânesse. 16^o *Lavement des pieds*. Draperie entre les arcades.

III. 17^o *La Cène*. Tous les Apôtres regardent le Sauveur ; au-dessous, le numéro du tronçon, *tertius*. 18^o *Baiser de Judas*. Saint Pierre avec son épée ; entre les figures du premier plan, personnages moins en relief, mieux conservés et où l'on reconnaît la barbarie du dessin. 19^o *Flagellation*. Le Sauveur devant la colonne entre deux bourreaux. 20^o *Portement de croix*. On flagelle encore le Sauveur. Un petit personnage, sans doute Si-

mon de Cyrène, figuré par derrière. 21^o *Crucifixe-ment*. Les pieds paraissent croisés, on présente au Sauveur le vinaigre; à sa gauche, la sainte Vierge debout et Marie-Madeleine agenouillée. 22^o *Les morts* sortent des tombeaux. 23^o *Joseph d'Arimatee* et Nicodème, vêtus de chasubles, viennent demander le corps divin à Pilate. 24^o *Déposition de la Croix*. Marie baise la main du Sauveur. 25^o *Mise au tombeau*. Les tombeaux sur des colonnettes. 26^o *Le saint Sépulchre* et les gardes endormis, une lampe et des draperies au-dessus.

IV. 27^o *Les Limbes*. L'image d'un monstre qui laisse échapper des victimes de sa gueule. 28^o *Résurrection*. Le Sauveur avec la croix. 29^o *Les saintes Femmes au tombeau*. 30^o *La Madeleine au jardin*. Jésus tient une légende: *Noli me tangere*. 31^o *Jésus rencontre les pèlerins d'Emmaüs*, il a un grand manteau de peau; les pèlerins des tuniques de même façon. 32^o *Repas avec les pèlerins*. 33^o *Saint Thomas*. 34^o *L'Apparition aux disciples* sur les bords du lac. 35^o *Ascension*. On ne voit dans le haut que les pieds du Sauveur; la sainte Vierge, à gauche, a la main levée; de chaque côté, trois personnages très en relief et deux dans le fond. 36^o *Pentecôte*. On ne voit plus que le bas des sept figures qu'on y avait représentées; le haut est coupé par l'anneau de fer qui termine la hampe. (Pl. DCXLIX.)

Il y avait à Évreux un bâton pastoral semblable à celui de Pontoise, un autre peut-être dans le trésor de la cathédrale de Beauvais; M. l'abbé Bulteau en a fait connaître, au Congrès de Reims (1861), un troisième identiquement semblable; enfin, j'ai vu à Reims, dans le trésor de la cathédrale, la partie inférieure (0^m37) d'une crosse pareille, dont deux autres morceaux se trouvent dans la collection de M^{me} Clicquot. Une tradition, à laquelle son style ne permet pas de souscrire, le reportait à saint Gibrien, c'est-à-dire au VI^e siècle. On vénérât aussi à Saint-Remi le bâton de saint Remi, et les deux reliques placées dans le tombeau de ce saint en étaient tirées les jours de grande fête pour être exposées¹.

L'ivoire blanc était quelquefois remplacé pour les

1. TARBÉ, *Trésor des Églises de Reims*, p. 217. *Mémoires de la Société des Antiquaires*, 1852, p. 136. M. l'abbé CERF (*Hist. et Descrip. de la Cathédrale de Reims*, 1861) en donne une description très détaillée. Ces fragments ont été photographiés, II, 457.

crosses par de l'os, comme nous le voyons dans un inventaire de Bamberg, de 1127, qui visait peut-être des objets plus anciens: « Baculi episcopales ex osse piscis¹. »

Ce fut au XI^e siècle que se répandirent le plus les crosses en T, surtout dans les abbayes; c'est ce qui nous engage à en parler en ce moment, quoi qu'on en trouve aussi à d'autres époques.

On conserve, à Salzbourg, le bâton de saint Rupert († 718)² terminé dans le haut par deux volutes en serpent; je n'ose le porter à une époque si reculée malgré la simplicité du travail, d'autant plus qu'une pièce du même genre, avec les deux serpents et une main figurée au milieu du T, le rappelle et passe pour un ouvrage du X^e siècle³. (Pl. DCXLIV.)

Une miniature du X^e siècle, de Saint-Gall, nous montre (cod. 565) saint Magnus avec le T. (Pl. DCXLIV.)

On retrouva dans le tombeau de Morard, abbé de Saint-Germain des Prés († 990), un T dans lequel la potence est un cylindre orné de grandes palmes et bordé d'entrelacs⁴. Il est déposé maintenant au Musée de Cluny.

La première crosse en T que le XI^e siècle nous offre avec certitude est celle qu'on trouva en 1850 dans le tombeau de Gérard, évêque de Limoges († 1022); elle n'avait plus que les deux extrémités, la potence d'ivoire et le cône de cuivre, séparés par un intervalle de 2 mètres qui indiquait la hauteur de la hampe disparue. L'ivoire se compose de deux têtes de lion adossées, de style arabe, séparées par un courant de postes, belle sculpture, largement et simplement traitée⁵.

Cette découverte est non seulement importante en elle-même, mais aussi parce qu'elle prouve que le T servait aux évêques et n'était pas exclusivement abbatial. On a répondu que cet objet rappelait peut-être sa dignité à l'abbaye de Saint-Hi-

1. Communiqué par M. le docteur Weber.

2. Phot. envoyée par le Père WILLIBALD.

Phot. publiée par M. CARL LIND.

3. Collection Basilewski. Catalogue, n^o 74.

4. *Mélanges d'Arch.*, IV.

ALB. LENOIR, *Statistique monumentale de Paris*, I, Pl. XVI.

VIEL-CASTEL, *Collection de Costumes, Armes, etc.*, 3 vol. in-4^o, 1827. 45, Pl. XXII, p. 19.

5. *Annales Arch.*, X, 177.

RUPIN, Crosse eucharistique. *Bull. de la Société Archéol. du Limousin*, III, 97.

laire. Le caractère de l'évêque est tellement supérieur, qu'il me semble plus probable qu'on a dû préférer lui en laisser l'insigne.

Le Musée de Chartres possède le moulage de deux T du même genre à traverses cylindriques ; l'un est uni, l'autre orné de rinceaux et d'une tête au centre.

On conserve, au Musée de Marseille la pierre tombale de l'abbé saint Isarn († 1048)¹. A côté de la figure du défunt, on voit représenté un T sur la traverse duquel on lit le mot VIRGA qui explique la fonction de suprématie et de répression appartenant au chef d'un monastère.

Montfaucon nous a laissé dans ses papiers des souvenirs précieux de l'ancien monastère de la Chaize-Dieu, et, parmi les descriptions, quelques détails sur la crosse de saint Robert d'Aurillac († 1068) : « La crosse qu'on croit avoir été don-
« née par la sainte Vierge à saint Robert, une nuit
« de l'Assomption qu'il passait en prière dans
« l'église de Fournels, dépendance de l'abbaye,
« est faite en forme de staf². Ce qui reste du pied
« a un pied de haut ; du milieu du pied sort une
« main qui a une bague au doigt. Elle passait
« pour de l'ivoire ; des Turcs ont prétendu qu'elle
« était d'une racine incorruptible qu'on trouve en
« Arabe³. »

On croit conserver à Chemillé le bâton abbatial du B. Robert d'Arbrissele (1047-† 1117) ; la hampe est en bois, la pointe en cuivre, et la traverse du haut, qui ressemble à une poignée, en cristal de roche monté en cuivre. Toute la pièce a 1^m45 de hauteur⁴.

A Briennon-l'Archevêque, il existe un T semblable qu'on dit façonné avec le bâton de saint Loup († 623) ; ce bâton, en bois grossier, est enchâssé dans une pointe et deux douilles dorées, et surmonté d'une poignée en cristal de roche dont une partie fait défaut maintenant ; la hampe vers le haut est entamée par les fidèles qui sont venus

1. *Mélanges d'Arch.*, IV.
Congrès scientifique d'Aix en 1866, p. 306.
Dessin de Laugier en lithographie.
2. Ce mot n'est pas lisible ; je crois y lire *staf*, vieux mot qui signifie bâton.
3. Bibl. nat., manuscrit latin 11912, f° 193.
4. *Répertoire arch. de l'Anjou*, 1860, Pl. II, p. 208

y chercher des reliques. Le Père Martin, à cause du bouton de cristal de roche qui surmonte la poignée, voyait dans cet objet un bâton de chantre ; il oubliait que cet écrou était nécessaire pour fixer la poignée et que sa forme arrondie ne pouvait aucunement blesser la main¹. Cette relique est enfermée dans un étui de cuir bouilli. (Pl. DCLII.)

Il y avait à Mont-Saint-Quentin, près de Péronne, du temps de Montfaucon (1725), deux bâtons pastoraux d'argent fort anciens, de la longueur d'une canne, dont le diacre et le sous-diacre se servaient pour s'appuyer dans certaines processions au dehors² ; ce curieux renseignement semble montrer que les T n'étaient pas le privilège exclusif des abbés et, de plus, que l'ancienne tradition qui nous rappelle les fidèles appuyés à l'église sur des bâtons existait encore chez le clergé.

Nous ne pouvons oublier le T de saint Héribert († 1021), archevêque de Cologne, que l'on conserve dans l'église de Deutz, où il avait fondé un monastère. Ce T a la poignée d'ivoire terminée par deux têtes de dragon, entre lesquelles on voit sculptés, d'un côté, le Crucifiement, de l'autre, le Christ glorieux. Sur la douille d'argent dentelé qui, au-dessous, reçoit la hampe, sont gravées la Résurrection et la Descente aux Limbes. Cette inscription prouve qu'on y avait inséré des reliques : *Reliquie sce Marie et sci Cristofori*. Cet usage n'était pas rare ; nous savons que saint Dunstan avait enfermé une dent de saint André dans une pomme creuse en argent qui terminait son bâton. Ce précieux objet a été souvent reproduit³.

Le Musée de Rouen possède un T d'ivoire qui

1. PP. CAHIER ET MARTIN, *Mélanges d'Arch.*, IV, 173.
DE LINAS, *Archives des Missions scient.*, 1858. Nous devons le dessin que nous en donnons à l'obligeance infatigable du Père Didier.
2. Bibl. nat., latin 11907.
3. *Bull. du Comité de la Langue*, IV. Mémoire de M. de BASTARD.
FICHOT, *Monum. de Seine-et-Marne*.
BOCK, *Trésors sacrés de Cologne*, Pl. xxiii, p. 107.
WEERTH, Pl. XLII. (Ces renseignements sont donnés par M. de Farcy.)
Mélanges d'Arch., IV.
Caractéristiques, 787-788.
REUSENS, *Éléments d'Arch.*, I, 441, 2^e édition.

paraît aussi du XI^e siècle et qui vient de l'abbaye de Fécamp ; la traverse est formée de deux volutes enrichies de rinceaux, au milieu desquels on aperçoit des coqs ; celui de droite est renversé. Dans l'intervalle, sous une arcade, un personnage tient une draperie ; sur l'autre face est une effigie d'évêque nu-tête, mais avec la crosse recourbée¹. (Pl. DCLII.)

Dans la collection Soltykoff, on voyait un T d'ivoire, sur la face inférieure de sa traverse, deux figures de prêtres tonsurés et couverts d'une courte chasuble, l'un tenant un T. Le reste du cylindre est occupé par une résille dont les lacets, à leurs intersections, sont ornés de pierreries et encadrent par leurs losanges les signes du zodiaque. On sait qu'alors ce genre de représentation était fort en vogue ; selon Rupert, ces signes, qui servaient aux travailleurs rustiques, devaient guider aussi les hommes de prière². (N^o 371.71.) Il a plus de 0^m12 de long.

A l'Exposition de Manchester, en 1858, M. Darcel signalait un T en bois et appuie-main en bronze, affectant la forme de deux dragons.

Un ivoire du Musée de Kensington nous offre un type curieux. Les deux volutes du T sont occupées par des personnages qui luttent contre des dragons ; celui de gauche est saint Michel muni de son bouclier ; au centre, dans une auréole circulaire, d'un côté, est le Christ, bénissant et tenant un livre, de l'autre, une madone. Ce T, au XVIII^e siècle, appartenait à M. le baron de Crasquier qui eut, à son sujet, une correspondance avec Montfaucon ; il passa plus tard entre les mains de M. Eugène Piot. Il était autrefois surmonté d'un bouton qui a disparu.

M. Basilewski possédait un T tout à fait semblable au précédent. Dans les volutes, à gauche, un ange ; à droite, un homme combattant des monstres ; au centre, dans un médaillon circulaire, sur une face, le Christ bénissant ; sur l'autre, la

madone. Le Catalogue attribue ce travail au XII^e siècle¹ et à une main allemande ; il a 0^m16 de longueur sur 0^m07 de haut.

Nous avons déjà parlé du bâton de saint Servais, transformé en T, au XII^e siècle, par l'adjonction d'une riche poignée feuillagée.

On conserve encore, dans la cathédrale de Moutiers, le T de saint Pierre de Tarentaise, premier abbé de Tamié († 1174), dont M^{gr} Barbier de Montault² a bien voulu nous fournir la photographie ; son style se rapporte authentiquement au temps du saint archevêque. La poignée est ornée de deux oiseaux qui becquètent des raisins et de feuillages fantastiques. (Pl. DCLI.)

Pour compléter cette revue des principaux spécimens de T romans qui subsistent, nous ajouterons quelques indications que les miniatures contemporaines peuvent encore nous fournir.

Dans un lectionnaire du XI^e siècle³ de la Bibliothèque nationale (latin 889, f^o 6), nous trouvons une figure d'Isaïe qui tient en main un T à deux volutes, garni d'un nœud, de cinq bagues, formées chacune par trois traits rouges sur la hampe, et d'une pointe en fer. (Pl. DCLI.)

Le manuscrit latin 987 nous offre un dessin au trait qui représente le roi Harold et deux prélats anglais à ses côtés qui font des vœux pour son triomphe. Ceux-ci sont vêtus d'une dalmatique, d'une chasuble, et ils portent un T monté sur une hampe très longue⁴. On remarquera qu'ils le tiennent par la hampe et non par la poignée comme dans l'image précédente. (Pl. DCLII.)

Le manuscrit de saint Omer nous montre ce saint baptisant l'enfant aveugle et tenant un T d'or emmanché sur une longue hampe en spirale ; c'est l'exemple le plus explicite d'un T épiscopal. (Pl. DCXLIV.) Dans une autre miniature, ce T a la forme d'un fleuron. (Pl. DCXLVI.)

Sur la tombe de saint Veslin, le prélat est figuré

1. *Mélanges d'Arch.*, IV, p. 175.

2. *Mélanges d'Arch.*, IV.

MASKELL, *Description of the Ivories ancient and medieval in South Kensington Museum London*, 1872. In-8^o.

Cet ouvrage (47, 105, 134) parle de trois taux dans ce même Musée.

Magasin pittoresque, 1877, p. 289.

1. Catalogue, n^o 86.

2. *Bull. mon.*, 1879, p. 355.

3. Lectiones et evangelia quæ per annum legi solent : præfixæ Gregorii V et Leonis VIII epistolæ pro monasterio Montis Majoris prope Arelatum.

4. Voir Montfaucon, I, Pl. LV, *Mon. de la Monarchie française*.

avec un bâton à la main droite qui lui monte jusqu'au haut de la poitrine et qui se termine par une tête d'animal¹.

Un manuscrit de la Bibliothèque laurentienne nous montre (Pl. DCLI) un archevêque avec le pallium et un T dans la main droite; on peut voir aussi, sur le curieux manuscrit de saint Benoît, de la Bibliothèque de Troyes (2273, f° 30, v° 60, etc.), des spécimens du T abbatial (Pl. DCLII), mais ce manuscrit lui-même prouve, par les figures de crosses à volutes, que cet insigne n'était pas alors toujours porté par les abbés qui avaient aussi la crosse ordinaire.

Nous avons déjà cité un manuscrit espagnol qui figure un T orné de deux branches de feuillage dans le haut, s'épanouissant en volute².

M. Stuart donne, dans son recueil de pierres écossaises, un bas-relief du XI^e siècle qu'on voit à Bréchin, sur une fenêtre, et qui représente un personnage ecclésiastique tenant un T par la hampe; ce T est surmonté d'un animal couché, sans doute un lion, comme le T du Musée de Cluny, qui est bien plus moderne.

Une bulle de plomb de Guillaume I^{er}, patriarche de Jérusalem³ (1130-1145), le figure assis, bénissant de la droite et tenant un T de la gauche; on y lit: † *Sigillum Willelmi patriarchæ*.

Grâce aux fines aquarelles que nous en a communiquées M. de Linas, nous pouvons offrir de curieux types de T romans sur un manuscrit du XII^e siècle, de Valenciennes. Le premier, celui qui a textuellement la forme d'un T, a le sommet d'or; il est garni d'un nœud et orné de points blancs sur toute la longueur de la hampe qui est noire; il est porté par saint Réol. A côté de lui, saint Mommelin, abbé de Saint-Bertin, porte une crosse à volute.

Sur une autre miniature du même manuscrit, saint Jean, abbé de Saint-Bertin († 1095), porte un T surmonté d'une double volute feuillagée, enrichie, au-dessous, de plusieurs nœuds, et terminée en bas par une pointe accompagnée d'une boule. En face de lui, saint Bertin, premier abbé de Sithiu, porte une crosse à volute.

Le troisième type que nous offre ce manuscrit

1. *Archæologia Cambrensis*, 1847, p. 185.

2. *Mélanges d'Arch.*, p. 162.

3. *Bull. de la Société des Antiq.*, 1878, p. 197.

est formé, comme celui de Saint-Pierre de Tarentaise, par une traverse unie que soutiennent deux assouchements feuillagés et un nœud. Il est, croyons-nous, porté par saint Ribert (Ridebertus?), abbé de Saint-Valery-sur-Somme, au VII^e siècle¹. (Pl. DCLI, DCXXIV, DCXXXVIII.)

On voit, d'après ces monuments, que le T est généralement un insigne abbatial, mais non exclusivement porté par les abbés, dans les mains desquels la crosse à volute se remarque souvent.

Les papiers de Montfaucon contiennent la copie d'une miniature représentant un évêque de Tours, qui tient de la main gauche une crosse recourbée et, de la droite, un T à volute; au-dessus de ce bâton, on lit: *pedum abbatiale*, suscription du copiste. Ce prélat assis, mitré, revêtu du pallium, possédait sans doute les deux dignités épiscopale et abbatiale.

Dans la même série de dessins², un abbé, vêtu de froc, porte, de la droite, une crosse recourbée, de la gauche, un T à double volute; — un évêque, avec le pallium, tient une haste surmontée de trois boules; — un prélat mitré, vêtu du froc, tient un T potencé et noué; il est possible que ce soit un abbé; toutefois, la forme basse de la mitre me paraît antérieure à l'époque où l'usage se répandit d'accorder la mitre aux chefs monastiques³. Je n'ai pu, malheureusement, retrouver la désignation des provenances pour ces curieux documents. (Pl. DCLI.)

Il me semble résulter de ces observations que, si le port du T est rare pour les évêques, ou s'il est, pour eux, le souvenir d'une dignité abbatiale, les abbés le portaient souvent au XI^e siècle, mais non généralement, car les peintures nous les montrent aussi avec la crosse recourbée.

Les T dont se servirent surtout le XI^e et le XII^e siècle ne furent pas tout à fait abandonnés au

1. J'ai trouvé des copies de ces miniatures dans les papiers de Montfaucon. Latin 11912, f° 18; 11913, f° 128.

Ann. Benedict., I. p. 528.

2. Ces dessins à demi lavés sont évidemment les copies d'anciennes miniatures. Montfaucon les avait renvoyés pour s'informer de l'exactitude de certains détails, et le papier lui en fut retourné avec une note manuscrite qui les confirmait.

3. Au concile de Clermont (1095): « *Ducentæ quinquæ virgæ pastorales numeratæ fuerunt* », mais il n'est pas encore question de mitre, probablement pour y comprendre les abbés. (Du Saussay, *Panoplia episcopalis*.)

xiii^e; comme on le voit sur l'effigie de Bonacourt de Gloire, archevêque de Tyr (1272-1291), qui tient un T de la main gauche et bénit de la droite¹.

La belle Bible d'Oxford, à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, en fournit des exemples intéressants; dans l'Épître aux Hébreux, une miniature figure un T à traverse soutenue par deux assouchements feuillagés et un nœud; dans celle aux Corinthiens, un T dont la traverse est soutenue par une boule. (Pl. DCXLIV.)

Au Musée de Cluny (n^o 2790)², un T, assez moderne est surmonté d'un lion orné de perles. Au-dessous de l'assouchement, on y voit quatre figures en ivoire; le pape, assisté de deux évêques, donne la consécration à un prélat agenouillé devant lui. Une inscription se découpe en beaux caractères sur les rondelles: *Lex Dei vera est, per crucis hoc signum fugiat malignum*. Recueilli d'abord par M. Alex. Lenoir, il passa dans la collection Debruges-Dumesnil, puis dans celle du prince Soltykoff jusqu'en 1861. La partie supérieure a 0^m13, l'ensemble 0^m30. Je ne crois pas cet objet antérieur au xiv^e siècle.

La collection Stein³ possédait un T de buis surmonté d'un lion et orné d'armoiries d'ivoire.

Nous avons, dans les papiers de Montfaucon, les images des T que portaient les abbés de Marmoutier. Ce sont de longues hastes couronnées d'un chapiteau en feuillage. Pour le second abbé, ce sommet se compose de deux souches renversées l'une sur l'autre et formant volutes à leur raccord; sur celui de l'abbé Félix, le couronnement est formé par trois fleurons renversés et superposés⁴. (Pl. DCXLIV.)

Montfaucon nous montre en gravure l'image d'un abbé qui porte, en guise de pedum, un sceptre royal, que terminent deux fleurons ouverts et une coque en dessus⁵.

1. *Bull. de la Soc. des Antiq.*, 1877, p. 67.

2. DU SOMMERARD, X^e série, Pl. XVIII. Texte, p. 235. PP. CAHIER ET MARTIN, *Mélanges d'Arch.*, IV. — Id. — *Décoration des Églises*, p. 32.

Id. Estampes, *Orfèvrerie religieuse*, t. I.

3. N^o 1 du Catalogue.

4. Bibliothèque nationale, latin, 11913, f^o 133.

5. Id. *Effigies abbat.*, Piscariensis sceptrum regale loco pedi manu gestantis.

Après cette digression relative aux taux, reprenons l'étude des crosses à volutes.

Soit qu'on usât plus d'ivoire que de métaux, au xi^e siècle, pour fabriquer des crosses, soit que ces dernières aient péri davantage, nous ne pourrions en citer beaucoup en métal.

On découvrit, à Angers, dans l'église de Tous-saint, une crosse de bronze doré qui était enfermée dans un tombeau, et qu'on a attribuée à la fin du xi^e siècle, mais qui est peut-être plus récente; dans la volute est une tête de dragon ailé mordant une croix; le nœud est orné d'une bague de perles, la douille d'une bague légèrement ciselée¹. Elle est longue de 1^m77, la crosse de 0^m22; on l'a depuis déposée au Musée (n^o 421).

A Fécamp, dans le tombeau de Guillaume II, qui vivait au xi^e siècle, on découvrit une crosse plus simple avec volute, nœud et douille conique².

Le Musée de Dijon possède une crosse qu'on fait remonter au xi^e siècle³, et à saint Robert, abbé de Cîteaux, mais les filigranes dont elle est ornée me paraissent d'un âge inférieur; au centre de la volute, elle montre une tête de dragon.

En 1868, on trouva à Chartres, dans l'église abbatiale de Saint-Père-en-Vallée, un pommeau et une pointe de crosse en cuivre doré; la volute avait disparu, elle devait être en ivoire⁴; nous ne pouvons donc la classer parmi celles en bronze.

Pugin parle d'une crosse très bien conservée au Musée d'Oxford, qui provient de Guillaume de Wykeham, à New-College, en argent émaillé; une seconde de l'évêque Fox, au Corpus Domini. Ces objets figurèrent, en 1858, à l'Exposition des arts industriels de Manchester. M. Darcel dit que la monture est du xiii^e siècle.

Il nous reste encore, pour le xi^e siècle, à citer quelques images que nous conservent les vieux manuscrits. Les miniatures de la vie de saint Aubin nous montrent une crosse d'or assez longue, nouée et munie d'une petite volute.

1. GODARD FEUTRIER, *Musée. des Antiq.*, à Angers, 1868. *Bull. des comités histor.*, 1849, 191. — *Répertoire. arch. de l'Anjou*, 1860, p. 250.

2. Id.

3. Abbé TEXIER, *Dict.*

DU SOMMERARD.

4. *Mémoires de la Société arch. d'Eure-et-Loir*, t. V, 1872, p. 308.

Au British Museum (Harleian¹ 2969), une crosse avec volute, nœud et douille figures noires; je la crois prise dans une corne de bélier, car la hampe plus étroite s'y encastre comme cela devait être facile dans le creux de la corne. (Pl. CDXLIV.)

Dans la même Bibliothèque (Plut. 11662), une hampe très longue, figurée sous une volute excentrique, peu développée et nouée. (Pl. CDLXXX.)

Un bas-relief de Saint-Vincent, à Digne, nous fournit la représentation d'une crosse avec volute et nœud². (Pl. DCXLVII.)

Dans les sceaux, la crosse figure bien avant la mitre. Helgo, évêque de Soissons (1085), Hugues de Pierrefonds (1096), ont des crosses très simples en forme de pedum. Sur un sceau de 1067, nous remarquons une crosse cambrée comme un point d'interrogation³; sur celui de saint Wolstan, évêque de Worcester (1099), une crosse nouée et à large volute⁴.

Une miniature de la Bibliothèque d'Avranches représente un abbé avec sa crosse, laquelle, doublement nouée, nous offre une volute peu développée⁵. Au XI^e siècle, le bâton abbatial s'appelait aussi « la crosse », comme on peut le voir dans une charte de 1026, citée par Du Cange: « Quod cum ipso baculo abbatis, qui *crocia* dicitur factum est. »

Le manuscrit de Troyes (Pl. X) nous offre des crosses abbatiales nouées et petites quant à leurs volutes.

La question des crosses abbatiales nous amène à parler de l'idée qu'en ont eue plusieurs auteurs, soutenant que les abbés tournaient intérieurement la volute de leur crosse pour montrer que leur juridiction s'arrêtait aux limites du monastère, au lieu que les évêques en possédaient une beaucoup plus vaste que la leur, tournée vers le dehors⁶. Les monuments ne permettent pas d'accepter cette assertion que le bon sens suffirait à

écarter *a priori*, car, pour maintenir la crosse dans la position hiérarchique exigée ainsi, il faudrait supposer de la part du prélat une attention soutenue et quasi impossible au milieu d'une cérémonie religieuse.

On peut dire que, pendant les XI^e, XII^e et XIII^e siècles, la direction de la volute des crosses n'est soumise à aucune règle sur les effigies des évêques de ce temps. Témoin des sceaux de Tours (1005-1023), des miniatures du XI^e siècle de la Bibliothèque nationale, un sceau d'Orléans (1114), de Tours (1136), de Paris (1140), de Chartres (1155), de Bayeux (1164), de Sens (1169), d'Avranches (1171), de Rouen (1175), de Langres (1179), de Coutances (1184), de Thérouanne (1184), de Cant (Angleterre, 1198), de Troyes (1193), d'Arles (1243), etc., etc.

Les exemples de crosses épiscopales ne prouvent pas suffisamment ici contre la thèse, parce que l'évêque a sa juridiction intérieure et extérieure; les témoignages des représentations d'abbés avec la crosse en dehors sont plus décisifs. On en pourrait réunir un grand nombre; en voici quelques-uns qui suffiront à montrer que la prétendue règle liturgique est imaginaire. Par exemple, un manuscrit du XII^e siècle, du Mont-Cassin, représente saint Benoît avec la crosse tournée en dehors; un sceau de Corbie (1163), un sceau d'Albéric, abbé (en 1135), un sceau de Saint-Jean en Vallée, près de Chartres (1209), de Château-Landon (1217), la figure de saint Gall sur un manuscrit du XII^e siècle, à Stuttgart, la mitre de saint Gildas du XV^e siècle, etc., etc.



Bibliothèque nationale, latin 11580, XII^e siècle.

1. *Bull. du Comité de la Langue*, t. IV, p. 992.

2. Nous en devons communication à M. Eysséric.

3. DEMAY, *Gazette des Beaux-Arts*, 1887. *La crosse de Richard, Archevêque de Sens, la plus ancienne sur les sceaux.*

4. *Arch. Journal*, t. III, p. 261.

5. Bibl. nat., *Papiers de LECHAUDÉ D'ANISY*, latin 11051.

6. PUGIN.

XII^e SIÈCLE.

Nous avons réuni quelques monuments qui donneront une idée des crosses du XII^e siècle.

Au dôme de Murano, on voit, sur le portail, un petit bas-relief de san Donato tenant en main une crosse à trois nœuds. Il est possible, je dois l'avouer, que cette figure ne soit pas aussi ancienne que l'église¹.

Dans le manuscrit de Cafaro, de la Bibliothèque nationale, nous voyons une crosse garnie, sous la volute, d'un nœud enflé et allongé en manière de fuseau. (Pl. DCXLVIII.)

Parmi les ivoires du musée archéologique de Lyon², un nœud de crosse, auquel on attribue une origine italienne, mérite d'être cité. Il est orné de deux médaillons. Dans l'un, la Madone entourée de cette inscription :

Stella parens solis cultores dirige prolis.

Dans l'autre, le Sauveur bénissant sur un trône, et cette inscription :

Omnipotens humile benedic hoc semper ovile.

Le premier médaillon est supporté par des anges, le second est accompagné aussi d'anges, plus petits, agenouillés, et des noms des évangélistes.

La collection de M. Stein possédait une pomme de crosse aplatie et toute composée de dragons³.

On conserve, dans la cathédrale de Bayonne, une crosse du XII^e siècle, qu'on dit avoir appartenu à saint François de Sales. La volute, élégante, élancée, surgit d'un nœud aplati et d'une douille conique, pour se terminer finement par un fleuron.

On découvrit à Bayonne, dans le tombeau d'un évêque, avec divers vêtements épiscopaux, une crosse de bronze émaillée, travail de Limoges,

1. On voit aussi dans l'intérieur de l'église un bas-relief en bois peint, qui représente le même sujet et qui porte la date de 1310. L'évêque tient sa crosse de la main droite. La chasuble est bleue avec ornements d'or, dalmatique verte. Parure rouge.

2. Il a figuré à Paris, dans l'Exposition de 1878.

3. N° 24 du Catalogue,

que l'on garde au musée de Cluny; d'un côté de la volute, dans une auréole, est la figure du Sauveur bénissant, assis, et placé entre A et Ω; sur l'autre face, une Madone. Sur la douille, des animaux fantastiques.

Au musée diocésain d'Angers, on a recueilli une crosse de bronze, trouvée dans le tombeau de Raoul de Beaumont; un moulage en est exposé au musée des antiques (n° 134).

On voit, au musée de Cluny, la crosse des abbés de Clairvaux qui continue la tradition symbolique des crosses d'ivoire du XI^e siècle; la volute contient le combat de l'agneau et du dragon; elle sort elle-même de la gueule d'un serpent. En cuivre doré, garnie d'émaux et de pierreries, cette crosse est un des plus anciens ouvrages des ateliers de Limoges⁴.

M. Bouvier, d'Amiens², possédait dans sa collection une crosse d'ivoire qu'on attribuait à saint Bernard; la volute se termine également par la tête de serpent, mais l'idée symbolique est différente; le serpent n'est pas aux prises avec l'agneau, mais avec un coq, emblème victorieux de la vigilance et du courage que doit montrer l'évêque dans l'exercice de son ministère.

Parmi les objets d'art religieux exposés à Malines, en 1864, il y avait une crosse de cuivre doré, à petite volute, terminée par un feuillage, et dont saint Bernard se serait servi en 1146, quand il visita l'abbaye d'Afflighem; elle est haute de 0^m332, et enchâssée dans une grande crosse d'argent ciselé, où l'on voit saint Bernard à genoux devant la Madone (XVII^e siècle)³.

On voit aussi (XII^e siècle) un évêque représenté à genoux, devant la sainte Vierge, dans une volute d'ivoire⁴.

Dans le trésor de Clairvaux, on vénérât, comme reliques, des crosses, dont les inventaires nous ont conservé le souvenir :

1. ARNAUD, *Voyage pittoresque dans le département de l'Aube*. Troyes, 1837, Pl. XL.

Estampes, *Recueil d'orfèvrerie religieuse*.

2. *Bull. du Comité de la langue*, t. III.

3. *Catalogue des objets d'art religieux exposés à Malines*, n° 603.

4. Estampes, *Recueil d'orf. religieuse*, phot. de FRANCK.

« N° 26. Le dessus d'une crosse à laquelle est attaché un écrit sur parchemin : « *Crossa lignea seu baculus pastoralis beati Bernardi abbatis.* » — Morceau de taffetas noir, auquel est attaché « cet écrit sur parchemin : *Crossa seu baculus pastoralissancti Bernardi.* Ornatur sudario quod « convenit abbatiali (*baculo*) ad differentiam episcopalibus, ut ait Gavantus. » (*In rubric. Missæ*, part. II, tit. I, *De Præparat. ad Missæ*, n° 6). »

« N° 36. Un morceau d'ivoire sur lequel est écrit : « *Baculus sancti Thomæ Cantuariensis.* — Le dessus d'une crosse simple avec cet écrit sur parchemin attaché : *Crossa lignea, seu baculus pastoralis beati Bernardi abbatis.* On remarque « que le retors de la crosse finit par la tête d'un « chien¹. »

Ces reliques de bois me paraissent plus conformes que la crosse d'ivoire aux goûts austères de saint Bernard, qui poursuivait le luxe de son mépris jusque dans l'ornementation des églises. Le sceau, attribué à saint Bernard, le représente tenant la crosse de la main gauche et un livre de la droite².

On a retrouvé, en 1875, au Mont-Saint-Michel³, des crosses abbatiales d'une grande simplicité; l'une appartenait à Robert de Torigni († 1186). La volute en plomb, sans aucun ornement, de 0^m27 de hauteur, surmontait une hampe en bois, le tout égalant, en longueur, 1^m60; celle de Martin de Furmendes, retrouvée en même temps, est exactement semblable. Je ne sais si on pourrait arguer de ces découvertes pour déterminer la façon des crosses d'abbés, car les insignes sacerdotaux, qu'on avait coutume de placer dans les tombeaux, tels que les calices de plomb ou d'étain, étaient, par économie, souvent choisis dans une matière sans valeur.

Il y avait aussi, au XII^e siècle, des crosses d'abbeses; les pontificaux de Moissac, de cette époque, renferment leur formule de bénédiction. Le sceau d'Adelheid, abbesse de Saint-Jean de Laon, la représente une crosse à la main. Du reste, à en croire l'opinion de Bock sur une crosse d'abbesse

1. LALORE, *Trésor de Clairvaux*.

2. MAN, de BASTARD, t. IV, p. 11.

3. CORROYER, *Descript. du Mont-Saint-Michel*, p. 127 et 130.

de Quedlinbourg, cet objet daterait de la fin du X^e siècle. La hampe, creusée, est formée d'une série d'étages, et la volute ornée de filigranes dans le genre de celle de Montreuil⁴.

L'ivoire devenait de plus en plus rare en Europe⁵, au XII^e siècle, ce qui peut expliquer le nombre des crosses de métal que nous voyons alors multiplier. Nous en avons dessiné deux de cette époque et de cette matière, au musée municipal de Rouen; l'une, en bronze doré, porte la tête du serpent au centre de la volute, un nœud aplati, et, sur la douille, cette inscription en conciales : † *argue* † *obsecre* † *increpa*. Les devoirs de l'évêque sont ainsi rappelés dans leurs trois degrés, l'emploi de la douceur pour ramener le pécheur à la vertu, les supplications, et, enfin, s'il résiste, la réprimande sévère. (Pl. DCXLVII.)

Une autre crosse de la même époque, mais un peu plus ornée au-dessus du nœud, porte cette même inscription.

On trouva à Laon, dans le tombeau de l'évêque Honoré († 1111), une crosse émaillée, dont M. Van Cleemputte fit un dessin colorié³.

Au musée d'Arras, la crosse de Frémauld, évêque de cette ville (1174-1188), est en bronze doré⁴; M. de Linas a eu la bonté de nous la montrer lui-même. Elle fut trouvée en 1838 sous la mosaïque tombale qu'on garde dans le même musée; sur cette image, la crosse porte une tête de dragon⁵. Pour les usages funéraires on se contentait quelquefois de crosses de fer comme celle trouvée à Troyes dans le tombeau de l'évêque Manassés († 1190). (Pl. DCL.)

Willemin publie une crosse qu'il attribue à Ragenfroi, élu évêque de Chartres vers 941; mais je ne suppose pas, d'après son style, qu'on puisse la faire remonter au delà du XII^e siècle; la volute se termine par une tête de serpent, le nœud est

1. DE LINAS, *Bull. de la comm. des Antiq. du Pas-de-Calais*.

STEUERWALDT, *Die mittelalterlichen kunstchatz im Zittergewalbe der Schlosskirche zu Quedlinburg*, 1855, Pl. XII bis.

2. Dict. de LAROUSSE.

3. *Bull. des Comités hist.*, 1849.

Estampes, *Recueil d'orfèvrerie religieuse*.

4. DE LINAS, *Bull. de la comm. des Antiq. du Pas-de-Calais*, 1866, p. 16.

5. GAILHABAUD, *Les arts du V^e au XVII^e siècle* (atlas).

orné de quatre médaillons émaillés, figurant l'histoire de David, jouant de la harpe — sacré par Samuel, — tuant Goliath, — décapitant le géant, — arrachant une brebis de la gueule d'un lion. — Le col est divisé en trente-trois compartiments comprenant de petits sujets allégoriques. Cette crosse est signée par cette inscription : † *Frater Willemus me fecit* ¹.

Les miniatures de Douai (manuscrit 298.250) fournissent des représentations assez riches de crosses romanes; saint Grégoire y est figuré tenant une crosse à volute terminée en tête de serpent, garnie d'un nœud au-dessus duquel s'épanouissent deux pousses de feuilles, terminées, dans le bas, par une pointe dont la douille porte trois nœuds. (Pl. DXLIX, DL, DCLVIII.)

A Valenciennes, saint Amand est figuré avec une crosse dont le nœud supérieur est losangé, la hampe garnie de pois; saint Vindicien, évêque d'Arras, saint Mommelin, avec des crosses nouées et montées sur de longues hampes. (Pl. DLI, DCXXIV, DCXXXVIII, DCLXIV.)

Le manuscrit latin de la Bibliothèque nationale, contenant les *Homélies* d'Origène² (latin, 11615), nous montre une crosse feuillagée et un nœud orné. (Pl. DXLV.) — Le manuscrit latin, 9865, f^o 2, v^o, une crosse terminée en feuillage; sur la Bible de Limoges (latin, 8, t. I, f^o 2), une crosse avec volute, nœud et douille en or, emmanchée dans une hampe assez longue, rouge, ornée de pois. (Pl. DCLVI, DCXXXIX.)

Nous signalerons encore des images de crosses sur des miniatures, à Bordeaux (Pl. DXCV), — sur le tombeau émaillé d'Ulger³, volute d'or nouée, hampe ornée d'une quantité de bagues (Pl. DCIX); — sur le tombeau de Lièves, évêque de Chartres, volute toute couverte de feuillage (Pl. DXCVI); — Henri Aper, archevêque de Sens, volute surgissant d'une souche de feuillage et se terminant en rinceau. (Pl. DXCVI.)

Sur la châsse de saint Hidulphe, à Moyen-Moutiers; dans le cloître de Moissac (Pl. DXCV);

1. WILLEMEN, *Mon. français*, Pl. xxx.

2. *Arts somptuaires*.

3. Bibl. nat., collect. GAIGNIÈRES, français, 17030.

dans celui de Montmajour¹, des abbés figurent avec des crosses à volutes.

Sur des sceaux de Saint-Benoît sur Loire, des abbés assis et tenant des crosses avec la volute tournée en dedans²; sur celui de Gilbert, abbé de Foigny, près de Reims, 1192³, tournée en dehors.

Une monnaie de l'évêque Lambert, à Tournai (1112 † 1121), nous donne une image de crosse nouée et très cambrée⁴.

A Cantorbéry, lorsqu'un évêque mourait, on devait soigneusement conserver la crosse, et, après son ensevelissement, la garder dans l'église jusqu'à ce qu'elle servît à l'investiture du nouvel évêque; Gervais en rapporte un exemple à l'année 1183, et, dans Guillaume de Malmesbury, on lit : « On vit entrer un vieillard avec les habits « pontificaux et la crosse à volute des anciens « pontifes. »

On peut se rendre compte de la forme des crosses anglo-normandes sur le tympan d'une ancienne porte dans l'église de South-Ferriby (Lincolnshire, 1020-1150), où un évêque est représenté tenant une crosse de la main gauche; elle est sans nœud, massive, surmontée d'une volute et terminée par une pointe⁵.

Un tombeau normand, dans l'église de Coningsborough, nous fournit un exemple de crosse à volute et nouée⁶.

Le tombeau de l'abbé André († 1199), dans la cathédrale de Peterborough, divers tombeaux à Salisbury, nous donnent des images de crosses à volutes, longues et assez massives. (Pl. DXCVIII.)

Les sceaux d'Alexandre (1123-1147), de Robert de Chesney, évêques de Lincoln (1147-1166), offrent des volutes nouées et plus largement enroulées.

En Angleterre comme partout, la réforme fit disparaître de grandes richesses; les crosses qui échappèrent à la cupidité royale le furent au sceau des tombeaux, comme celle que l'on trouva

1. REVOIL, t. II, Pl. XL.

2. Abbé ROCHER, *Saint-Benoît sur Loire*, p. 306.

3. DESMAREST, fonds latin, 9982.

4. *Bull. de la Société hist. et litt. de Tournai*, 1853, p. 275.

5. *Archæologia*, 1882, p. 161.

6. *Archæolog. Journal*, t. I, p. 354.

à Durham, en 1874, sur l'emplacement de la maison du chapitre. On croit qu'elle appartient à l'évêque Ralph Flambard (1099 † 1128). La volute est en métal de 0^m18 de haut; sur la douille on voit des ornements qui rappellent ceux du calice d'Ardagh; elle était garnie d'une pointe¹.

Au musée de Copenhague, une crosse d'ivoire à volute, chanfreinée, porte dans l'intérieur une figure d'évêque, assis et environné de feuillages².

M. Lippens, de Gand, m'a permis de reproduire une belle crosse d'ivoire qu'il avait envoyée à l'Exposition de 1878 et qu'on prétend rattacher au souvenir de saint Thomas Becket; en tout cas, elle est de son temps. Dans la volute on a représenté saint Michel ailé, avec la cotte de maille et les jambières de chevalier du XII^e siècle; il enfonce sa lance dans le cou du dragon, pendant que le monstre fascine un damné qui tombe dans sa gueule. C'est toujours la lutte du bien et du mal, représentée, dans les crosses du XI^e siècle, par l'agneau, le bélier, la croix devant le serpent. Au-dessous, la tige droite est ornée d'une charmante figurine d'évêque, avec mitre, crosse, chasuble à riches orfrois, dalmatique en stauracin, qui foule aux pieds un démon au milieu des flammes. Au-dessous, le nœud est coupé en deux parties par une bague perlée, et partagé en triangles remplis de divers animaux. La douille est enrichie d'un joli bas-relief figurant l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem; parmi les apôtres qui le suivent, on reconnaît saint Pierre à l'attribut des clés. (Pl. DCL.) On peut dire que cette crosse, la plus remarquable que nous connaissions, par le travail, la matière, l'élégance de la composition, est inspirée par une grande pensée, éloquemment transcrite, le triomphe de Dieu. Dieu triomphe dans la victoire de son archange, dans la doctrine de ses évêques qui enfonce leur fêrule dans la tête de Satan foulé aux pieds; il triomphe dans les passions captives représentées par les animaux compris sous les mailles du nœud; il triomphe enfin dans son fils acclamé par les habitants de Jérusalem. Cette crosse est à la fois une arme,

1. Mémoire lu à la Société des Antiq., par le R. FOWLER. Londres, 1879.

2. Catalogue, n° 543.

la lance de saint Michel, et un sceptre pour la royauté sacerdotale.

On pourra trouver, dans les miniatures de Bruxelles¹ et de Gand, divers exemples de crosses volutes et nouées.

Le savant et regretté D^r Kratz a publié une crosse en ivoire du XII^e siècle, conservée à Hildesheim²; le nœud représente les quatre fleuves symboliques personnifiés et renversant leurs urnes; au-dessus, Ève faisant manger la pomme défendue à Adam. On l'attribue à saint Bernward, mais j'ai peine à croire, d'après le style, que cet ivoire soit antérieur au XII^e siècle.

M. Spitzer exposait à Dusseldorf, en 1880 (n° 994), une crosse d'ivoire où l'on voyait figurés un aigle et un lion (hauteur égale 0^m15). Il existe aussi, dans sa collection, une crosse de travail allemand, qui fit, si je ne me trompe, autrefois partie de celle de M. Carrand, et qui représente l'agneau au-dessus du dragon³.

Une crosse émaillée, que publie Hefner⁴, et qu'il attribue à la fin du XII^e siècle (1180-1250), représente, dans sa volute, une sainte, peut-être sainte Valère, qui porte sa propre tête à un évêque devant l'autel.

A l'Exposition de Dusseldorf (n° 737), on voyait une crosse émaillée trouvée dans le tombeau de l'archevêque de Trèves, Egilbert († 1101), que M. Courajod regarde comme un travail de Limoges postérieur. Un autre, ayant appartenu à l'archevêque de Trèves, Bruno († 1124), en émail champlévé (n° 738).

Le sceau d'Arnould, archevêque de Trèves, nous offre une image de crosse dont la volute se retourne en dehors comme un crochet⁵.

M. Lind a publié deux crosses conservées dans le trésor du dôme de Görz, l'une, dont la volute non fermée, n'a d'autres ornements que des

1. Manus. 9917.

2. Voy. aussi le P. CAHIER, *Caract.*, 324.

Mélanges d'archéol., t. IV, p. 193.

3. *Mélanges*, p. 207. Le Père Martin la dit en corne.

DARCEL, *Gazette des Beaux-Arts*, 1882, p. 109.

4. Pl. CVIII.

5. Lett. partic. de M. Ch. ABEL, 28 juin 1885.

bagues qui la cerclent; l'autre, où la volute cambrée se termine en dragon menaçant l'agneau¹.

Les crosses et les taux ne doivent pas être confondus avec un autre bâton liturgique qui servait dans le chœur au chantre. Cet office de chantre et de sous-chantre est très ancien dans l'Église; il en est question dans le commentaire de saint Augustin sur le psaume 87; Isidore de Séville répète à peu près ce qu'en dit saint Augustin.

Le bâton cantoral a été fait tantôt en baleine, tantôt en bois précieux, et même en bois ordinaire peint ou doré, tantôt en ivoire; mais le plus souvent en cuivre argenté ou en vermeil. La ville de Cologne possède deux bâtons de grands chantres, dont l'un se conserve à la cathédrale; une inscription sur la hampe indique sa destination. Il est terminé, dans sa partie supérieure, par une plate-forme avec l'adoration des mages. Le bâton peut être du xii^e siècle, mais le groupe des mages n'est que du xiv^e. Le second bâton, possédé par une autre église de Cologne, se termine en faucille.

Lorsqu'ils étaient nobles, les grands chantres avaient le droit de faire figurer le bâton derrière leur écu².

Les sceaux nous ont conservé beaucoup d'effigies de grands chantres, et semblent prouver l'importance de la fonction.

Il y avait autrefois (1758), à Metz, un bâton garni de feuilles d'or dont se servait le grand chantre dans le chœur, quand il entonnait le *Te Deum* aux grandes solennités en l'absence de l'évêque. On l'a indiqué à Dom Calmet, sous le nom légendaire de « Bourdon de Notre-Dame³. »

Dans l'inventaire de Paris, de 1343⁴, on voit mentionné un bâton de chantre avec un manche émaillé et un camée sur le pommeau.

Un couronnement de bâton de chapitre, du xiv^e ou xv^e siècle, nous a été communiqué par M. Augier; il se compose d'une croix à branches fleurdelysées, le long de laquelle montent des lions. (Pl. CDXI.)

1. *Mittheilungen*, 1876, p. 17 et 19.

2. Abbé BARRAUD, *Bull. mon.*, 1871, p. 208.

3. Ch. ABEL, *Lett. partic.*

4. *Revue arch.*, 1874, p. 249.

Nous avons vu, sur plusieurs crosses terminées en serpent, que cette figure était l'image du démon; la pensée est évidente lorsque l'agneau, la croix, saint Michel se trouvent en opposition avec lui; mais, ailleurs, le symbolisme doit s'expliquer autrement, et le serpent, au lieu de rappeler le mal, est l'emblème de la prudence et du Christ lui-même: « *Serpens Christus, propter sapientiam — « et sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto — « estote prudentes sicut serpentes¹. »*

Une crosse allemande, du xi^e siècle, terminée par une tête de serpent abritant une colombe, explique, dans trois vers, le symbolisme de cette représentation, requérant des pasteurs qu'ils soient clairvoyants, graves, doux et prudents comme le serpent:

+ *Tityre, coge pecus, cecos ne ducite eecus.*
+ *Moribus esto gravis, rector; fore disce suavis,*
+ *Astu serpentis, volueris tege simpla gementis.*

Le P. Martin se livre, à cet égard, à des considérations qui expliquent le double et contraire symbole du serpent. D'après lui, la crosse rappelle la verge d'Aaron changée en serpent comme celles des magiciens; mais le serpent, image du Christ, dévora les autres serpents, symbole du démon. Au xii^e siècle, l'abbé Rupert dit expressément que, de même que Moïse jeta la verge devant Pharaon, le Christ déposa la vie, puis la reprit par sa propre puissance: « *Habebat namque in manu suâ virgam, id est suam in propria potestate animam.* »

Le serpent qui change de peau est aussi un emblème de résurrection².

Le plus souvent on a vu, dans la crosse, le pedum des pasteurs qui les aide à gouverner le troupeau, ce qu'expriment ces deux vers de la crosse d'Othon, évêque d'Hildesheim³:

Attrahere per primum, medio regere, punge per imum
Pasce gregem norma, doce, serva, corrige forma.

Selon Honorius d'Autun, la verge de Moïse était une houlette de pasteur recourbée au sommet. Pasteurs comme Moïse, les apôtres durent être autorisés, par Jésus-Christ, à conserver le

1. DE MONTAULT, *Bull. mon.*, 1878, n° 3.

2. Id.

3. TEXIER, *Diétionn. d'Orfèvrerie.*

bâton dans leurs voyages, et leurs successeurs les imitèrent. Ce bâton est recourbé au sommet pour attirer ceux qui s'égarent, et pointu à l'extrémité pour frapper les rebelles. L'os et le bois qui le composent sont réunis par un pommeau doré ou en cristal; la pointe inférieure est en fer. La hampe indique l'appui de la doctrine; la dureté de l'os rappelle celle de la loi; le bois exprime la douceur de l'Évangile; la gemme sphérique du pommeau est un symbole de la divinité du Sauveur. Honorius voit dans la volute un souvenir du ciel, dans la pointe celui du jugement dernier. On écrit sur la volute : *Dum iratus fuerit, misericordiam recordaberis*; sur l'anneau, *Homo*; sur la pointe de fer, *parce*, pour rappeler au pasteur qu'il commande à ses semblables et qu'il ne doit frapper qu'en père. La pointe elle-même doit être émoussée.

Pour Hugues de Saint-Victor, la forme droite de la hampe rappelle au prélat la rectitude dans le gouvernement; la pointe est le symbole de la juste sévérité, et la volute est celle de la bonté, qui attire les âmes douces par la voie des consolations¹.

Sicard, dans le *Mitrail*, voit dans le bâton l'autorité de la doctrine, le soutien des infirmes, la correction des indociles, l'instrument qui ramène les pécheurs à la pénitence. L'or est la dureté de l'ancienne loi; le bois, la mansuétude de l'Évangile; le fer émoussé de la pointe avertit que la clémence tempère la sévérité. Il rappelle deux vers qui résument ces pensées² :

*Curva trahit mites pars, pungit acuta rebelles
Curva trahit quos virga regit, pars ultima pungit.*

XIII^e SIÈCLE.

Il semble qu'au XIII^e siècle, la volute des crosses en Italie ait été fort cambrée en arrière; nous le voyons sur le petit bas-relief de Sainte-Marie de

1. TEXIER, *Dictionn.*, p. 368.

2. SICARDI, *Mitrail*, V. MIGNE, 79.

Beltrade, à Milan, sur la mosaïque de la façade de Saint-Marc de Venise (Pl. DCXXV), et dans la Bibliothèque de cette ville, sur une crosse d'ivoire qui porte la date de 1284.

Parmi les crosses italiennes, nous pouvons citer celle qui fait partie de la collection Spitzer, et qui provient du couvent de San-Giusto-Allebalze.

On vénère à Pise, dans l'église San-Francesco, la crosse de saint Bonaventure; elle est fort simple, en bois, et porte, au-dessus du nœud, un petit tabernacle à frontons aigus duquel surgit la volute ornée d'une crête de fleurons. Elle est partagée en plusieurs morceaux, lesquels réunis égalent une hauteur de 1^m90¹.

Au XIII^e siècle, l'ivoire disparaît de plus en plus de la fabrication des crosses; il est remplacé par le travail de Limoges, qui fut très fécond pour cet objet d'orfèvrerie. A juger par la quantité de crosses émaillées qui restent, non seulement en France, mais dans toute l'Europe, on peut concevoir celle énorme qui sortit des ateliers des émailleurs. Leur nomenclature seule formerait un travail considérable, nous nous bornerons donc à citer quelques spécimens pour montrer leur façon et leur variété.

Généralement, ces crosses ont une volute lisse, mais ornée d'émaux incrustés entre les mailles d'une résille qui se termine au feuillage final; cette volute a une crête déchiquetée par de petits fleurons; un nœud orné de lézards en relief et une douille qu'accompagnent des lézards qui descendent au milieu de rinceaux émaillés et qui recourbent leur queue sous le nœud.

Cette forme est à peu près constante; les différences se manifestent surtout dans le sujet qui orne l'intérieur de la volute et qui variait selon les commandes, selon les patrons des villes et la dévotion des évêques.

On a trouvé à Angoulême, dans les fouilles de Beaulieu (Charente), une crosse de ce genre; on y voit, au milieu de la volute, une Madone assise,

1. Renseignement donné par M. SAVI.

Nous n'avons pu la voir à notre passage à Pise en 1887, ces reliques ayant été mises sous séquestre par le gouvernement.

coiffée d'une couronne murale¹, tenant l'Enfant Jésus auquel elle présente une pomme. Une crosse semblable est conservée à Auriac, qui provient de l'abbaye de La Valette².

Au Louvre, une crosse émaillée porte aussi une Madone dans sa volute³.

L'Annonciation est représentée dans deux crosses du Louvre⁴, dans une du musée de Cluny (n° 946), dans une au musée chrétien du Vatican, dans une du musée archéologique de Lyon, dans une de la cathédrale de Bamberg, dans la collection Strogonoff⁵.

Toute la vie de la sainte Vierge semble tracée dans les volutes des crosses limousines; après l'Annonciation, nous voyons la Visitation sur un fragment au musée de Cluny.

Au cabinet des médailles de France, une crosse figure la Présentation; l'autel, couvert d'une nappe blanche avec plis dessinés par des traits d'or, sépare la sainte Vierge de Siméon.

Enfin, dans l'ancienne collection Duguay, on voyait, dans l'une de ces volutes, le Couronnement de Marie. Le Sauveur et sa Mère ne sont pas, comme il arrive souvent, assis sur le même trône, mais sur des trônes séparés⁶.

Cette scène est reproduite sur une crosse du musée d'Avignon (Pl. DCLIII), et sur une crosse du musée de Nuremberg (n° 608), qui sont ornées aussi de six médaillons d'anges sur fond d'émail. (Hauteur : 0^m34)⁷.

Un des sujets le plus choisis a été certainement saint Michel combattant le dragon; à l'époque romane, il paraît sous d'autres traits, qui étaient l'agneau et le serpent. C'est la même pensée différemment exprimée, la lutte du bien et du mal, du ciel et de l'enfer, de l'archange et de Satan. La crosse, pour les artistes du XIII^e siècle, était, pour

ainsi dire, la lance de saint Michel, ce qui fait que sous les porches des cathédrales nous voyons les évêques en enfoncer la pointe dans la gueule du démon qu'ils foulent aux pieds. Ce sujet se conserve encore sur un certain nombre de crosses limousines.

Le musée de Cluny (n° 2023) possède une crosse avec saint Michel, qui fut trouvée à Luçon, dans des fouilles faites au cloître de la cathédrale. L'archange tient un bouclier du bras gauche et, de la droite, il enfonce sa lance dans le cou du serpent sur lequel il marche, ce qui forme la volute¹ (hauteur : 0^m33).

Une des plus remarquables de ce genre est celle de Tolède, qui sort de la fabrication commune. Saint Michel combat de près le serpent et lui plonge son épée dans la gorge. Le col de la volute est orné de la résille émaillée, le nœud de quatre animaux fantastiques qui se suivent, sous lesquels, le long de la douille, quatre figurines de saints forment cariatides, ce qu'on ne rencontre pas ailleurs².

Au musée d'Amiens, une crosse représentant saint Michel, appartient à Guillaume de Mâcon († 1308)³.

J'ai dessiné une belle crosse du musée de Poitiers un peu différente. Le dragon est indépendant de la volute qui se termine, néanmoins, par une tête de serpent (Pl. DCLIII); il a deux pattes et une longue queue qui se change à la fin en feuillage, il mord la lance que saint Michel, des deux mains, lui enfonce dans le corps. Sur la volute, résille sur fond d'émail bleu comme d'ordinaire, crête de crochets, animaux fantastiques sur le nœud, les trois lézards sur la douille. — Cette manière de rendre ce grand combat, fréquente alors pour ces crosses, est répétée sur un dessin manuscrit de Montfaucon, avec la seule différence que le serpent qui constitue le corps de la volute ne mord pas l'aile de l'ange; le nœud et la douille font défaut, mais on voit au-dessous de la crosse une vis qui montre comment ces parties inférieures étaient rattachées à la volute. Le dessin bénédictin est accompagné de la légende suivante, qui prouve combien le classement archéo-

1. *Bull. de la Soc. arch. de la Charente*, 1868-1873, p. 145.

2. Congrès arch. de Senlis. 1887. Lettres de l'abbé FAURIE.

3. *Art pour tous*, 1878, p. 428.

4. P. CAHIER, *Caractéristiques*, 516 et 523.

5. Photographie de SIMELLI.

6. *Archæological journal*, II, p. 171.

7. Lettre de M. FALK.

1. *Revue d'archit.*, 1862, Pl. XLVIII, p. 209.

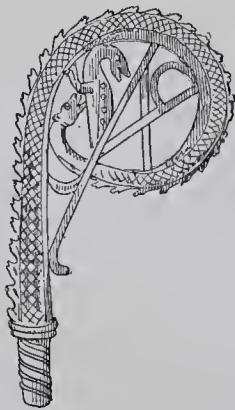
2. *Bull. du Comité de la langue*, IV, 466.

Mélanges d'arch., IV, 228.

3. Catalogue du Musée départemental d'Amiens.

logique était fautif au xvii^e siècle : « Crosse de
« cuivre doré orné d'émaux qui pourraient bien
« être de la seconde race. Elle représente, de
« l'autre face, les mêmes choses en projection et
« les têtes de dragon avec leurs deux yeux, hors
« que tout est tourné de l'autre côté¹. »

Ce même type était exactement reproduit sur
une crosse du trésor de la cathédrale de Lyon²,
où j'ai pu en faire un croquis avant sa dispersion;
— au musée de Douai, avec le nœud ordinaire
et les trois lézards de la douille; — dans la collec-
tion de lord Londesborough³; — en Espagne,
reproduite par les auteurs du *Musée espagnol*
(11 vol.); — dans la collection Stein⁴.



Bibl. nat., papiers de Millin, fol. 35.

Les papiers de Millin, conservés aux estampes
de la Bibliothèque nationale, qui renferment des
dessins pris en Italie, nous offrent l'image d'une
crosse limousine extrêmement intéressante. On
y retrouve la volute avec la résille émaillée, les
crochets, la tête de serpent qui la termine et le
lézard; il ne manque que l'archange, à la place
duquel est le X P (le P bouclé sur une des
branches du X), c'est-à-dire le monogramme du
Christ, c'est-à-dire le même symbolisme que sur
les anciennes crosses d'ivoire. L'agneau est rem-
placé ici par un signe abstrait. On a vu (t. I, p. 234)
que le chrisme était employé encore dans les sculp-
tures du xiii^e siècle.

La collection Basilewski contenait une crosse

1. Bibl. nat., latin 11913, 84.
2. BÉGULE, *Monog. de la cath. de Lyon*, p. 205.
3. *Miscellanea graphica*, representations of ancient, medieval and renaissance remains in the possession of lord Londesborough. FAIRHOLT, London, 1857.
4. N^o 55 du Catalogue.

qui présente l'ange, non dans la volute, mais sor-
tant du nœud, non combattant, mais couronné.
Il tient un livre fermé, il est vêtu d'une tunique
avec large orfroi gravé autour du cou. De la cou-
ronne sort un crosseron s'enroulant deux fois sur
lui-même et terminé par un grand fleuron à cinq
pétales aigus et fleurronnés eux-mêmes à leur ex-
trémité. Les ailes de l'ange, complètement ou-
vertes, relie la tige du crosseron avec sa volute¹.
Cet objet faisait autrefois partie du cabinet d'un
architecte, M. Petit-Radel²; elle passa ensuite
entre les mains de M. Pourtalès.

A l'Exposition de Vienne, en 1867, on voyait
une crosse tout à fait semblable qui provenait de
Saint-Wolfgang, à Ober-Esterreich (Autriche)³.
Nous donnons une crosse du même genre qui fait
partie du trésor de Trèves⁴. (Pl. DCLIII.)

Quelquefois, à la place de l'archange, on voit
d'autres figures de saints; dans une crosse de Por-
tugal que m'a communiquée M. da Silva, un saint
assis, couronné, bénissant, tenant un livre, est
menacé par le serpent; elle est dorée et ciselée.
Ailleurs, saint Etienne lapidé⁵. Au musée de
Chartres, un saint assis.

Dans la crosse d'Hervé⁶ (1223), conservée dans
le trésor de la cathédrale de Troyes, un serpent
est ciselé derrière le lion, figurant peut-être le
Sauveur: « Ecce vicit leo de tribu Juda, radix
« David. » (*Apoc.* 5, 5.) Elle rappelle exactement
la crosse de Jean Brice († 1266), conservée à Pro-
vins⁷. J'ai vu, dans le même trésor, une pointe de
crosse qui figure une tête de monstre. (Pl. DCL.)

La collection de M. Dugué avait une crosse à
double volute, qu'il faut peut-être attribuer aussi
aux Limousins; au-dessus s'élève un saint qui en-
fonce sa haste dans la gueule du dragon, et dans
la volute, la légende de sainte Valère portant sa

1. Catalogue, n^o 219.
2. WILLEMEN, Pl. CVII.
Mélanges d'arch., IV, p. 221.
- Je crois l'avoir revue dans la collection Stein, n^o 55 du Catalogue.
3. HEIDER, *Mon. de l'Empire d'Autriche*, p. 135.
4. Nous l'avons gravée d'après une photographie que nous a communiquée M. le D^r Kessel. — Voy. aussi PALUSTRE et DE MONTAULT, *Trésor de Trèves*, Pl. XVI.
5. P. CAHIER, *Caractérist.*, p. 535.
6. *Bull. du Comité de la langue*, t. IV, 1857.
1, 388, *Invent. du Trésor de la cathéd. de Troyes*.
7. FICHOT, *Monum. de Seine-et-Marne*, belle chromo.

tête, prix de sa virginité sauvée, à saint Martial¹; sur la douille, le lézard.

Pour simplifier, on se contentait souvent de représenter la tête, du serpent, qui résumait tout le symbolisme. Telle était la crosse abbatiale trouvée derrière l'église de Tiron, près de Nogent-le-Rotrou²; celle de Jean Chaulay, évêque du Mans, à Notre-Dame de Prully (1291)³; celle de Notre-Dame, à la Bibliothèque nationale⁴; celle de Saint-Pierre de Lisieux⁵, du musée d'Amiens⁶.

A Salzbourg, au couvent de Saint-Pierre, il existe une crosse de bronze émaillée, un peu différente des crosses limousines communes; la volute s'enroule deux fois sur elle-même et porte au centre une tête de dragon qui dévore un feuillage; le nœud fait en deux morceaux est orné de médaillons reliés entre eux et contenant des griffons; sur la douille, des bustes d'anges dans des quatre-feuilles entourés de rinceaux; cette crosse a figuré, en 1874, à l'Exposition de Vienne⁷.

La plus grande partie des crosses de Limoges devait être simplement ornée de volutes en feuillage, ce qui demandait des artistes moins habiles et, par conséquent, moins de frais d'exécution.

Nous en citerons seulement quelques exemples.

En 1712, on trouva, dans le tombeau de l'évêque Ayrard, une crosse ornée d'émaux bleus, jaunes, verts, dont la volute est entièrement remplie par une sorte d'étoile en feuillage. La volute se termine au nœud par une tête de dauphin. Sur le nœud, quatre médaillons contiennent des bustes du Christ et d'autres saints. Sur la douille, les losanges ont des chimères et arabesques⁸. On la conserve aujourd'hui à la cathédrale de Carpentras.

En 1859 on trouva, à Saint-Nazaire de Carcassonne, une crosse qui est aujourd'hui au musée de Cluny (n^o 2903); la volute est ornée d'une double fougère émaillée; le nœud, des quatre

figures d'évangélistes, dont les têtes sont seules en relief; la douille, d'animaux fantastiques sur fond d'émail bleu.

Un tombeau d'Issoudun mit au jour une crosse du même genre, qui a, au centre, les trois pointes rayonnantes de la fougère; sa hauteur, comme pour la précédente, est de 0^m25. La plus curieuse de ces trouvailles funéraires fut les anneaux de fer qu'on découvrit en même temps, et qu'on scellaient au mur, à l'aide d'une patte, pour dresser la crosse.

Au Puy en Velay, une crosse avec fleurons rayonnants au centre de la volute¹. Une, au musée de Poitiers, avec bagues d'argent sur le col de la volute². (Pl. DCLIII.) Une dans le trésor de la cathédrale de Lyon, avant 1870. Une à Saint-Pierre de Lisieux, découverte dans un caveau³. Une au musée de Chartres, etc.

Un petit nombre seulement de crosses semble avoir échappé au monopole des ateliers de Limoges, pour le XIII^e siècle.

Nous citerons parmi ces objets assez rares, au cabinet des médailles, une crosse en bronze doré avec incrustations d'argent, et dans la volute, d'un côté, le Crucifiement, de l'autre, la Madone debout entre deux saintes; le nœud est orné d'écussons, la douille, de rosaces en quatre-feuilles juxtaposées.

Le P. Cahier publie une crosse dont la volute se compose d'un col de dragon qui se renverse par le bas; cette volute est ornée d'un semis de feuilles, et porte à l'intérieur l'agneau crucifère avec un calice où il verse son sang⁴.

La Bibliothèque de Versailles (Pl. DCLIII) conserve deux crosses de cristal de roche, montées en vermeil, qui datent du XIII^e siècle. L'une provient de l'abbaye du Lis (Dammarié). Au-dessus d'un édicule ogival la volute sort en se cambrant, garnie de fleurons et entourant un agneau crucifère en cristal. Le nœud feuillagé est soutenu par une sorte de chapiteau; la hampe coupée par six

1. *Revue arch.*, IV, p. 816, Pl. LXXIX.

Mélanges d'arch., IV, 233.

Caractéristiques, 100.

2. *Bull. du Comité de la langue*, IV, 116.

3. Id.

FICHOT, *Mon. de Seine-et-Marne*.

4. *Bull. du Comité*.

5. *Bull. mon.*, 1865, 295.

6. *Mélanges d'arch.*, IV, 207.

7. Le P. WILLIBALD nous en a envoyé une photographie.

8. ANDREOLI et LAMBERT, *Mon. de l'église cath. de Saint-Siffrein de Carpentras*. Paris, 1862.

1. *Bull. du Comité de la langue*, IV.

2. *Exposition de 1878*.

3. *Bull. mon.*, 1865, p. 299.

4. *Mélanges d'arch.*, IV, p. 204.

Caractéristiques, 114.

bagues (hauteur totale : 1^m78). La seconde crosse a aussi sa volute en cristal de roche et représente l'agneau crucifère ; sa monture est du xvi^e siècle ; elle se trouvait autrefois à l'abbaye de Maubuisson¹.

Une crosse d'argent, qui passe pour avoir fait partie du trésor de la cathédrale de Lyon, offre, dans sa volute, un dragon niellé, incrusté d'émail noir ; une figurine d'évêque est placée au centre de la volute².

Le couvent des religieuses bénédictines de Salzbouurg possède une crosse du xiii^e siècle qui a servi à l'archevêque Eberhard II (1235-1252) ; elle porte, au centre, l'agneau crucifère, une crête de larges fleurons, et sur le plat de la volute, cette inscription : *Salve, regina misericordiæ*.

Les pensées symboliques s'attachaient plus que jamais aux crosses, et nous devons relire le Rational de Durand pour comprendre tout le développement qu'on leur donnait : « Le bâton pastoral « signifie la correction pastorale, à cause de ce « que dit le prélat consécrateur à l'évêque consacré : « Reçois le bâton, signe de l'office de « pasteur, afin d'être pieusement sévère à corriger « les vices.

« Parfois le bâton est fait d'or (ou d'ivoire) et « de bois, et l'on y joint des enroulements de « cristal et d'or. Le haut de la crosse, qui est d'os « ou d'ivoire, est recourbé et le bois par le bas est « terminé par un fer en pointe qui ne le recouvre « qu'un peu cependant. Car l'os, c'est la dureté de « la loi, le bois la mansuétude de l'Évangile, qui, « réunies toutes deux, représentent la divinité « de Jésus-Christ ; ou bien, l'os c'est la sé- « vérité, le bois la douceur du pontife, qui « doivent être unies en lui au discernement par « la charité : car la sévérité et la miséricorde sont « nulles, si l'on possède l'une sans l'autre. C'est « pour représenter cela que le fer est émoussé, « parce que le jugement est tempéré par la misé- « ricorde. Le bâton est recourbé pour ramener

1. FICHOT, *Monuments de Seine-et-Marne*.

DUTILLEUX et DEPOIN, *L'abbaye de Maubuisson*, historique et cartulaire. Pontoise, 1884.

Mélanges d'arch., IV.

VIEIL-CASTEL, *Costumes*, chromo.

A Salzbouurg, dans le couvent des Bénédictines, la crosse publiée par le Mittheilungen rappelle celles-ci (1235-1252).

2. BÉGULE, *Monog. de la cath. de Lyon*.

« les hommes repentants à la pénitence. Parfois, « la tête de la crosse est cambrée, parce que la vie « éternelle est promise à ceux qui reviennent à « Dieu. Parfois, sur l'enroulement, on grave un « homme, afin que le pontife se souvienne qu'il « est homme et ne s'enfle pas du pouvoir qui lui « a été conféré. Parfois, on écrit autour du fer : « Pardonne », afin que, dans la discipline, il « épargne ceux qui sont soumis, et que, miséricor- « dieux, il mérite par sa miséricorde d'éprouver « celle des autres.....

« La verge du pontife signifie aussi la puis- « sance du Christ, dont le psalmiste dit : « Le « sceptre de ton règne sera un sceptre de rectitude « et d'équité, parce que tu as chéri la justice et « haï l'iniquité. » Et ailleurs : « Tu les condui- « ras avec une verge de fer. » La dureté du fer « signifie la force de la justice, car le Christ bri- « sera les pécheurs comme un vase d'argile. Mais « la puissance du Christ est non seulement une « verge, mais encore un bâton, parce que non- « seulement il corrige, mais encore il soutient. « D'où vient que le psalmiste dit : « Ta verge et « ton bâton m'ont encouragé et consolé¹. »

XIV^e SIÈCLE, ETC.

Ce fut au xiii^e et surtout au xiv^e siècle que se répandit pour la crosse l'usage du *sudarium*, sorte de voile que l'on suspendait à la hampe ; on en voit un exemple sur une Bible latine de la Bibliothèque nationale (8846, f^o 169), qui date du xiii^e siècle ; auprès d'un évêque, le diacre est figuré la crosse en main, et sur cette crosse, deux fanons de dentelle légère descendent du nœud le long de la hampe où flottent leurs franges ; un peu plus tard, le tombeau de Nicolas de Chalons, seizième abbé de Vaultuisant († 1337)², nous offre un nouvel exemple.

Ce voile fut usité aussi en Italie ; sur le monu-

1. *Rat.*, III, ch. 15, trad. de BARTHÉLEMY.

2. GAIGNIÈRES, *Recueil manus. de Roys et Roynes de France*, II^e vol., p. 63.

ment de saint Eustorgue, à Milan, saint Ambroise est représenté avec une crosse garnie d'un sudarium (1338)¹.

L'église du Temple, à Londres, sur un tombeau du XIII^e ou du XIV^e siècle, présentait une image d'évêque dont la crosse était garnie d'une longue écharpe flottant sur la hampe².

D'autres tombeaux d'évêques offrent des crosses voilées, à Winchester, Salisbury, Rochester, York; on en voit encore sur le tombeau de John Waltham, évêque de Salisbury, à Westminster, sur celui de l'évêque Branscomb, et de l'évêque Oliram, à Exeter³.

Vers 1300, on voit un sudarium sur une statue adossée au transept, à Saint-Nazaire de Carcassonne⁴; de même, au musée de Toulouse, sur une statue d'évêque du XIV^e siècle⁵.

A la Bibliothèque d'Arras, sur un pontifical du XIV^e siècle (f^o 34, v^o), une écharpe est suspendue à une crosse d'or, au-dessous du nœud; ce nœud est comme un petit pavillon qui semble tenir au linge lui-même.

Les Arméniens ont encore ce sudarium à leurs crosses, comme on le voit à San-Lazzaro de Venise.

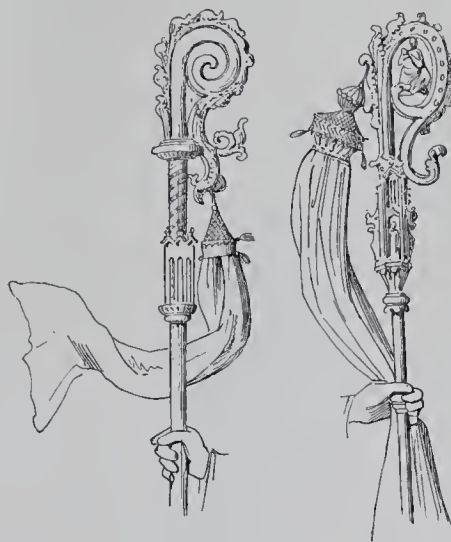
A Salzbourg, sur une crosse dont nous avons parlé, un ornement, ayant la silhouette d'une mitre aplatie, est tout orné de perles et terminé par une frange. A Trèves, sur l'évangélaire de Falkenstein, du XIV^e siècle, l'archevêque a un velum blanc suspendu à sa crosse⁶.

Le Rational de la Bibliothèque de l'Arsenal (1380), sur une de ses miniatures en grisaille, nous offre un sudarium de crosse.

Sur le retable de Dijon (XIV^e siècle), on a représenté un sudarium de crosse, qui sort d'un petit pavillon conique avec glands pour se terminer lui-même par deux glands aux angles.

Ces pavillons subsistèrent longtemps pour cet usagé et s'enrichirent de plus en plus; nous en avons trouvé, dans la Bibliothèque de Bruxelles, des exemples curieux sur des crosses de l'abbaye de Gembloux (manus. 10292, f^{os} 35 et 51), qui étaient

du XVI^e siècle; ils forment, pour ainsi dire, le sommet de petites tentes et sont décorés de résilles, de perles, de feuillages.



Bibliothèque de Bruxelles. Manuscrit de Gembloux de 1527 (10292).

Sur un sceau de 1529, le velum est attaché au-dessus du nœud. Sur celles de Gembloux, il était noué à l'un des feuillages de la volute.

On a proposé d'expliquer la présence de ce voile par le désir de garantir la main du froid de la hampe; outre qu'une telle délicatesse serait peu convenable chez des évêques, les gants qu'ils portaient toujours au XIV^e siècle suffisaient à les défendre de cet inconvénient. Il me semble plus rationnel de voir dans cet ornement une marque de respect pour l'autorité épiscopale dont la crosse est l'insigne; on portait la crosse comme on prenait la patène, avec un voile de main. Cela paraît d'autant plus probable que les crosses, à cette époque, devinrent souvent des reliquaires et qu'on y déposa même la sainte hostie, comme on le voit sur les vitraux de la cathédrale de Tournai¹.

Au XIV^e siècle, les crosses se fabriquaient en bois, et se recouvraient de lames d'argent; on mentionne à Notre-Dame de Paris, en 1343: « *Baculus pastoralis de ligno, coopertus de argento, qui fuit defuncti Roberti episcopi Constantiensis* »².

1. *Bull. mon.*, 1885, 347.

2. STOTHARD, *Monumental effigies*, Pl. XXVIII.

3. TEXIER, *Dict.*, p. 566.

4. Trocadéro, moulage.

5. VIOLLET-LE-DUC, *Chasubles*, p. 148.

6. PALUSTRE et DE MONTAULT, *Trésor de Trèves*, Pl. XVIII.

1. DÉZOBRY, *Dict.*

2. *Inventaire du Trésor de N.-D. de Paris*, 1874, 249. *Revue archéologique*.

L'ivoire semble redevenir plus commun au XIV^e siècle ; une crose d'ivoire très riche de cette époque appartenait à M. Castellani, qui m'a permis de la dessiner ; elle portait dans la volute la Madone debout, et au-dessous un ange agenouillé qui la soutenait. Une autre du même genre faisait partie de la collection du prince Soltykoff¹. J'ai dessiné sur un tombeau de la cathédrale de Lausanne une crose dont la volute était aussi soutenue par un ange.



Ivoire du musée de Lyon.

On peut voir aussi dans ce genre la crose d'Estival², celle de la cathédrale de Metz³.

Au XV^e siècle, les crosses prennent plus de développement ; la crête se hérissé de crochets plus grands, plus déchiquetés, comme sur les miniatures des chroniques de France, à la Bibliothèque de Toulouse ; l'enroulement qui sort de la volute pour rejoindre la hampe, devient la branche de la volute elle-même, qui s'en écarte et forme crochet⁴.

Le type antique du pedum s'altère de plus en plus jusqu'à ce que la Renaissance y introduise des éléments d'architecture qui en changent tout à fait le caractère, ce qu'on peut voir à la crose de Pierre de Lune († 1494), au musée archéologique de Madrid⁵, et sur une crose faisant partie de la collection Spitzer⁶.

Dans la collection du prince Soltykoff, une crose

1. GAY, *Glossaire*.

2. P. CAHIER, *Caractéristiques*, 299.

3. Id., 522.

Mélanges, IV.

4. Crose de Saragosse, *Caractéristiques des saints*, p. 199.

Une miniature du British museum. Voy. notre Pl. XXI, vol. I.

5. *Museo espanol*, VII^e vol.

6. *Art pour tous*, 1876, n^o 375.

portait en guise de nœud un petit temple octogone, duquel surgit la volute où se trouve représenté le miracle de saint Hubert et du cerf¹.

Citons comme un des plus élégants exemples du type architectural, la crose de l'abbaye d'Etrun ; la volute, qui renferme une image de l'Annonciation, sort d'un élégant tabernacle à frontons aigus, avec figurines de saints². La hauteur égale 1^m76.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les crosses suivent le style général ; l'antique symbolisme disparaît souvent sous les fantaisies du rococo, lors même qu'au point de vue de l'art ces objets peuvent encore être estimés. J'ai vu notamment, dans les mains de M. Bouquet, orfèvre, une crose d'argent dont la volute, soutenue par un ange assis, portait, au milieu d'ornements baroques, une figure de prélat en chape, sculptures qui ne manquent pas de prix. Elle doit dater du commencement du XVIII^e siècle.

RÉSUMÉ.

Ceux qu'une promenade tardive attarde jusqu'au soir dans la campagne romaine, ont pu voir un pâtre devant une source, où il abreuve son troupeau ; il s'appuie sur le long bâton qui sert à le soutenir et à diriger les brebis. C'est l'*in-nitens baculo* d'Ovide ; c'est l'image toujours renouvelée des chevriers antiques ; c'est le symbole des pasteurs chrétiens et l'origine de la crose épiscopale dont nous venons de décrire les monuments. On a cherché cette origine dans les rites païens, mais nous pensons plus rationnel de voir les premières crosses dans les bâtons apostoliques des propagateurs de l'Évangile.

Le Moyen âge, en enveloppant d'or et d'argent les bâtons de saint Pierre, de saint Denys, de saint

1. *Caractéristiques*, p. 183.

2. DE LINAS, *Bull. de la Commission des Antiq. du Pas-de-Calais*, 1866, p. 297.

Jules, et d'autres d'une authenticité plus certaine, comme ceux d'Irlande, nous fournit des jalons historiques. Les peintures des Catacombes nous les représentent sur les scènes mystiques des champs, et ces mots de la lettre de Célestin, au commencement du v^e siècle : « *In baculo regimen pastorale* » nous rappellent le sceptre du bon pasteur.

Les crosses antiques sont évidemment des bâtons de missionnaires, et constituent, pour les v^e, vi^e et vii^e siècles, des monuments d'un prix inestimable. Les riches enveloppes qui les recouvrent maintenant appartiennent, pour la plupart, à l'époque romane, mais elles ont respecté la forme de l'humble bois, et prouvent la vénération profonde que les x^e et xi^e siècles attachaient à ces vieux souvenirs. Aussi croyons-nous pouvoir y vénérer, avec tant de siècles, la mémoire de saint Patrice, saint Barry, saint Columban, saint Carthag, saint Fillan, etc., groupe de saints et de traditions qui forme un faisceau de fortes preuves.

Les monuments carlovingiens, les sacramentaires de Drogon et d'Autun nous ont offert des images de crosses, images plus rares que dans la suite des temps, et qui prouvent par leur rareté que cet insigne épiscopal n'intervenait pas encore fréquemment dans les fonctions sacrées.

La tête de serpent, qu'on distingue déjà sur les crosses celtiques, paraît en Orient sous la forme du caducée que portaient les évêques, et nous la saisissons nettement sur la curieuse crosse lombarde de Rome.

Au x^e siècle, nous avons montré une miniature représentant un pape avec la crosse ; nous avons suivi, dans des temps postérieurs, le double privilège de la crosse et de la fêrulle qui semble résulter de son titre d'évêque de Rome et de gérarque universel.

Au xi^e siècle nous avons rencontré une classe de crosses d'un genre spécial et qui caractérisent l'époque ; crosses d'ivoire, avec volutes terminées en tête de dragon et renfermant l'agneau crucifère. Celles du Vatican, de Ravenne, de la collection Basilewski, Stein, etc., nous ont offert des spécimens de ce type et du beau symbolisme qui nous

montre la lutte entre le bien et le mal, entre Dieu et Satan.

La crosse de saint Gauthier nous signale déjà alors la tendance à remplacer l'idée purement symbolique par le souvenir de scènes réelles.

Ce fut aussi au xi^e siècle que les T se multiplient à la place des crosses. Dès le début, simples béquilles, dont la poignée était soumise à la main, ils sont montés sur des hampes fort hautes qui la rendent inaccessible aux doigts. Nous avons rappelé un certain nombre de monuments qui ont pu donner idée de cet insigne, surtout usité dans les monastères, le T de Saint-Germain des Prés, de Robert-d'Arbrisselle, de Briennon, de Deutz, de Rouen, du musée de Kensington, de Moutiers, et diverses miniatures.

Nous avons rappelé aussi les autres crosses que portaient les abbés et prouvé, d'après les monuments, qu'ils n'avaient pas de façon spéciale de la porter.

L'ivoire, déjà moins fréquemment employé au xii^e siècle, entre cependant encore dans la fabrication des crosses, notamment dans celle de Gand ; nous y voyons saint Michel combattant le serpent, l'évêque foulant le démon aux pieds, et Jésus triomphant à Jérusalem. Ce beau symbolisme est alors soigneusement cultivé ; il nous montre dans la crosse, la verge d'Aaron couverte de feuilles et changée en serpent ; dans le serpent, l'image du Christ figuré au désert ; tous les éléments de la crosse ont leur signification, ils prêchent la douceur, la justice, la fermeté.

Avec le xiii^e siècle, nous pénétrons dans les féconds ateliers de Limoges, où se fabriquent d'innombrables crosses émaillées, ciselées, et ne variant guère que dans le sujet qu'encadre la volute. Là, nous voyons successivement se dérouler les diverses scènes de la vie de Marie, les combats de l'archange Michel et du dragon, l'image de divers saints, et enfin des feuillages aux pointes rayonnantes.

En dehors de Limoges, nous avons recueilli peu de monuments, et dans ce petit nombre, nous n'avons pas oublié les belles crosses de cristal de la Bibliothèque de Versailles.

C'est alors que s'introduit l'usage du voile, signe de respect pour le sceptre épiscopal, que nous voyons répandu surtout au *xiv^e* siècle.

Alors les crosses ouvrent leur volute en guise de crochet, la cambrent en manière de faucille, la couronnent bientôt de crêtes exubérantes dont le découpage détruit l'harmonie du galbe; enfin, la Renaissance y introduit des éléments d'architecture qui changent les nœuds en édifices d'où surgit la volute. On peut dire qu'ainsi l'ornemen-

tation prend la place du symbolisme, la forme, du fond, la main, de la pensée.

Telles furent, en résumé, les diverses phases que connut le bâton pastoral, phases qu'on peut résumer en trois mots, *les crosses celtiques, les crosses d'ivoire, les crosses limousines*; mais au milieu de ces changements extérieurs, l'antique pedum est toujours resté dans les mains des évêques comme un signe de leur fonction pastorale et comme un symbole du gouvernement patriarcal de l'Église.



Cartularium monasterii casauriensis, écrit vers 1200.
(Bibl. nat., latin 5411, fo 234.)

LA MESSE

MITRES

ORIGINES.

La mitre est devenue une partie trop essentielle des vêtements liturgiques pour que nous puissions en négliger l'histoire; cependant, nous devons avertir qu'une telle étude est imparfaitement intitulée par ce mot, qui existait dans l'antiquité pour désigner un objet différent de celui que nous comprenons aujourd'hui. Nous l'avons accepté néanmoins, parce qu'il offre le sens le plus clair maintenant.

Au reste, les désignations des coiffures sacerdotales sont multiples; nous les voyons aussi appelées *cidaris*, *infula*, *phrygium*, *cuphia*, etc.

Dans l'antiquité, on entendait par le mot *mitra* une coiffure asiatique¹ dont il est déjà parlé dans les livres de Moïse; c'était aussi le bonnet phrygien, c'était surtout une coiffure de femme, comme nous le dit saint Jérôme, et comme nous le lisons dans Isidore de Séville (Etym. XIX, 31, 4): « Est « pileum phrygium caput protegens, quale est « ornamentum devotarum. Sed pileum virorum « est, mitra vero feminarum. »

La mitre était l'insigne de virginité² que por-

taient les filles consacrées à Dieu; d'après les peintures des Catacombes¹, c'était peut-être un bandeau élevé, se rétrécissant ou s'élevant, orné de gemmes, et recouvert d'un voile dont les plis souples retombaient autour en dessinant les formes de la tête.

Sur un verre doré, sainte Agnès porte une espèce de béret auquel est suspendu le voile². Sur la cassette de Grado (v^e siècle), c'est l'image d'un turban.

En Afrique, les mitres virginales étaient de laine, colorées de pourpre et ornées d'or.

Il est incontestable, d'après les citations qu'on vient de faire, que, dans l'antiquité, le mot *mitra* ne désignait pas une coiffure sacerdotale.

Les pontifes païens portaient, dans les sacrifices, l'*infula*³ que Servius décrit ainsi: « Fascia, in « modum diadematis a quo vittæ in utraque parte « dependent, quæ plerumque lata est, plerumque « tortilis de albo et cocco. »

Selon Festus, les *infules* étaient des filaments de laine, dont on ornait les prêtres et les victimes, et même les temples. C'était une bande de laine blanche qui retenait les cheveux et de laquelle tombaient deux cordons (*vittæ*), pour les lier⁴.

1. GARRUCCI, Pl. xxxvi.

Au cimetière de Sainte-Cécile, une vierge consacrée porte une coiffure rouge sphérique.

2. GARRUCCI, Pl. cxc.

3. SMITH, Voy. *Infula* et *Mitre*.

4. BOURASSÉ, *Dict.*

1. Bacchus portait une mitre bicornée, comme le rappelle Lucien.

2. S. Optat, C. Donat, VI, p. 115.

S. HIERONYMI, *Epist.* 10, de Magdalena.

Virgile nous rappelle que ce bandeau ceignait les tempes des sacrificateurs (Enéide, II, 430) :

..... *Nec te tua plurima, Panthu
Labentem pietas nec Apollinis infula textit.*

Et dans les Géorgiques (III, 487) :

..... *Stans hostia ad aram
Lanæ dum niveâ circumdatur infula vittâ.*

Je n'insiste pas sur ces souvenirs du paganisme ; on sait qu'avant la paix, les chrétiens ne lui auraient fait aucun emprunt liturgique ; mais il n'en est pas de même pour les juifs, dont ils acceptaient les traditions et quelques-uns des rites. Il est donc intéressant de s'informer ici du costume que portaient les prêtres juifs, ou, ce qui nous importe davantage, de celui qu'ils leur supposaient et dont les images des premiers siècles nous apportent plusieurs témoignages. Nous citerons, entre autres : les figures de Moïse et de Daniel dans les Catacombes ; la figure de Melchisédech à Saint-Vital de Ravenne, qui a les cheveux maintenus par un bandeau (Pl. II et DCLIV) ; celle de Classe, où ce bandeau, vu par devant, est orné, au-dessus du front, d'une grosse pierre entourée de quatre perles, symbole, peut-être, du Christ et des évangélistes ; au Vatican, les miniatures du Josué nous le montrent avec un bandeau sur les cheveux ; les miniatures du Cosmas montrent Melchisédech avec un diadème perlé, Zacharie et Abdias avec des sortes de mitres¹ ; il est possible que les chrétiens se servissent quelquefois eux-mêmes des coiffures qu'ils prêtaient sur les images à leurs pères dans la foi.

Les juifs se servaient encore, au commencement du XII^e siècle, d'un petit bandeau, comme en témoigne Eutimius (10, 4, c. XI) : « Parva fasciola « qua ad hoc usque tempus hebraei ad tegmen « capitis. » Saint Nil devait certainement croire que les apôtres se servaient de ce bandeau, lorsque, dans son livre ascétique, il met en parallèle les couronnes royales et les bandeaux apostoliques².

Le trait d'union entre les liturgies juive et chrétienne, en ce qui concerne la coiffure sacerdotale, serait celle de l'apôtre saint Jacques. On croit que saint Jacques, frère du Seigneur, avait des fonc-

1. GARRUCCI, Pl. CXLIII, CXLVI.

2. Id. Pl. CXX.

tions dans le temple, qui lui permettaient d'entrer dans le Saint des Saints. Eusèbe, Clément d'Alexandrie et saint Épiphane nous disent qu'il portait au front la lame d'or des pontifes¹ : « ἀλλὰ καὶ τὸ πέταλον ἐπὶ τῆς κεφαλῆς ἔξῃν αὐτῷ φέρειν (Hær. xxix, 4.) » C'est sans doute cette lame dont ses successeurs se servirent après lui et que Théodose, au IX^e siècle, envoya de Jérusalem à saint Ignace, patriarche de Constantinople. Il est question de la lettre d'envoi dans les actes du VIII^e Concile de Constantinople (879), et le mot *mitra* dont s'est servi le traducteur latin vise probablement la lame d'or. « Poderem et superhumeralæ cum mitra et pontificalem ornatum S. Jacobi, fratris « Domini et primi archiepiscoporum, quo antecessores mei patriarchæ circumamicti semper « in Sancta Sanctorum ingrediebantur sacerdotio « fungentes, et sanctum calciare, quo et ipse indutus sum, eadem gerens, tuo desiderabili, et « honorandi capiti, ex amore et dilectionis copia « transmissi. »

Il est question de cette même lame d'or pour l'apôtre saint Jean. Polycrate, évêque d'Ephèse, dans une lettre au pape Victor (192-202), rapportée par Eusèbe², cite les noms de différents évêques d'Asie qui avaient cet ornement, entre autres saint Jean, le disciple bien-aimé.

Saint Jérôme³ se fait l'écho de cette tradition : « Supra pectus Domini recubuit, et pontifex ejus « fuit, auream laminam in fronte portans. »

On fait des objections contre l'emploi présumé de ce bandeau par les apôtres ; il faut avouer cependant, comme me le disait dernièrement M. de Rossi, que l'autorité d'Eusèbe est ici considérable.

Un autre document, qui se rattache aussi à saint Jean, paraît encore plus explicite que les précédents ; nous voulons parler des vieillards de l'Apocalypse qui portent au front des couronnes d'or ; ces vieillards, rangés sur des sièges, en cercle, sont évidemment les prêtres assis dans la tribune des antiques basiliques⁴, et nous montrent par leur vêtement, la tenue liturgique des premiers temps.

1. SMITH, *Dict.*, *Mitre*, p. 1214.

BELLOTTE, *Ritus ecclesiæ Laudunensi*, p. 142.

MORONI, *Dict.*, p. 263.

THOMASSIN, *Discipline*, I, 772.

2. *Hist. eccles.*, V, 24.

3. *De Viris illustribus*, c. 45.

4. ADVEDICHIAN, latin (traduit par l'abbé PASCAL), entend ainsi les images de cette vision. (MIGNE, 281.)

— Voici le texte du chapitre iv : « Et in circuitu
« sedis sedilia viginti quatuor ; et super thronos
« viginti quatuor seniores sedentes, circumamicti
« vestimentis albis et in capitibus eorum *coronæ*
« *aureæ*... Procidebant viginti quatuor seniores
« ante Sedentem in throno, et adorabant Viventem
« in sæcula sæculorum et mittebant coronas suas
« ante thronum... »

La plus ancienne représentation de cette scène occupe les tympanes de l'arc triomphal de Saint-Paul-hors-les-Murs¹. Les vieillards ont à la main des couronnes feuillées avec un nœud ou une pierrerie en avant. (v^e siècle.)

Saint Paul voulait que les chrétiens eussent, en priant, la tête découverte; mais on peut dire qu'un ruban avec quelques feuilles ou quelques pierres n'est qu'un ornement dans les cheveux et ne peut être considéré comme une cause d'infraction à cette règle. Au reste, d'après le texte de saint Jean, on voit qu'aux moments solennels de l'office les prêtres retiraient cette légère coiffure de leur front.

Il semble que saint Grégoire de Nazianze fasse allusion à la « couronne d'or » des prêtres juifs dont parle Josèphe (liv. v, c. 15), lorsqu'il dit que pour sa consécration on devait imposer la circoncision sur sa tête².

Eusèbe³, à propos de la dédicace de l'église de Tyr, rapporte un discours adressé à l'évêque Paulin et à son clergé, dans lequel sont mentionnées les saintes tuniques qui leur tombent jusqu'aux pieds et des couronnes de gloire céleste; mais il est probable qu'il s'agit ici d'un sens allégorique.

Basalmon rapporte que Célestin I^{er}, chargeant saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, de le représenter au concile d'Ephèse (431), voulut, comme signe de l'autorité qu'il délégua, lui accorder le droit de porter la mitre (phrygium), droit dont ses successeurs ont hérité. On ne considère pas ce témoignage comme valable; en effet, il ne date que du xii^e siècle et, de plus, ni la lettre apostolique, ni les actes du concile ne mentionnent la puissance vicariale octroyée à saint Cyrille.

1. GARRUCCI (Pl. CCXXXVII).

2. *Bull. mon.*, 1866. Étude de l'abbé BARRAUD sur les Mitres.

3. *Hist. eccl.*, X, 4.

On a fait valoir, contre l'existence de ces bandeaux¹, ces paroles de Tertullien (de *Corona militis*) : « Quis denique patriarches... quis vel
« postea apostolus vel evangelista aut episcopus
« invenitur *coronatus*? » Mais il parle des couronnes de feuillages, et ce passage n'implique peut-être pas la contradiction² des rubans d'or que nous supposons sur la tête des évêques.

C'était si bien dans la tradition romaine de porter des couronnes à l'Église, que le 2^e ordo romain, qui remonte à saint Gélase, dit qu'à la lecture de l'Évangile, on devait les déposer : « Neque
« *corona* neque aliud operimentum capitis super
« capita eorum habetur³. »

Gélase parle de certains défauts qui rendent une personne « clericalibus infulis reprobabilem. »

Ammien Marcellin (xxix, 5) raconte que, lorsque Théodose contraignit à la paix le tyran Maxime, celui-ci dut lui envoyer, pour l'obtenir, « *militaria*
« *signa* et *coronam* sacerdotalem cum cæteris quæ
« *interceperat*. »

Baronius pense qu'Ennodius fait allusion au bandeau épiscopal, dans ces vers relatifs à saint Ambroise (Ep. 77) :

« *Serta redimitur gestabat lucida fronte*
« *Distinctum gemmis ore parabat opus.* »

Saint Vincent de Lérins († vers 450), peu après le concile d'Ephèse, mentionne les couronnes sacerdotales qu'on avait cessé de porter pendant les troubles, et s'estime heureux qu'on les ait reprises⁴. Peut-être est-il ici question de la tonsure.

Les mots *sertum* et *corona*, dit le Père Cahier⁵, qui se rencontrent dès le v^e siècle pour indiquer un insigne épiscopal et qui deviennent ailleurs *fasciola*, *vitta*, ou même *infula*, paraissent correspondre à l'espèce de bandelette dont s'entoure la chevelure d'un évêque de Toulouse (Durand de Dôme, † 1071).

Un monument important des anciennes coiffures sacerdotales est la mosaïque de sainte

1. SMITH, 1216.

2. *Bull. mon.*, 1866.

3. MIGNÉ, *Saint Grégoire*, IV, 972.

4. *Bull. mon.*, 1866.

5. *Nouveaux Mélanges*, décoration des églises.

Fausta, à Saint-Ambroise de Milan, laquelle représente saint Victor en costume ecclésiastique et pourvu d'un diadème gemmé sur le front¹ (v^e siècle). Ce diadème ressemble à ceux de la mosaïque de San-Prisco de Capoue, qui est contemporaine.

Quant à la mitre que Grimaldi croit avoir distinguée dans le tombeau de saint Léon († 461), sa présence est très contestée².

Selon M. Warren (the Liturgy, p. 119), les évêques anglais portaient des bandeaux d'or comme ceux qu'on vient de mentionner. Ce fait ressort du récit d'un songe de saint Samson (557) : « Quadam nocte circumseptari se a delicatis ac dentissimis candidatorum turbis cernit, et tres episcopos egregios diadematibus aureis in capite ornatos atque holosericis ac pulcherrimis amictos vestibus in faciem sibi adsistere, etc.³ » M. Warren est persuadé que cet usage continua en Angleterre jusqu'à l'époque où parut la mitre. Dans les ruines d'une chapelle de la vallée de Glendolough, on voit un bas-relief qui représente un évêque couronné. On trouva dans le tombeau de saint Birin, évêque de Dorchester († 650), les ossements « cum infula rubra et panno serico cum cruce, ac metallo confecta⁴. »

On rapporte qu'en 648, le pape Théodore I^{er} concéda à l'abbé de Bobbio le privilège de la mitre : « Alacriter indulgemus ut videlicet liceat abbati ejusdem venerabilis loci mitra et aliis pontificalibus uti⁵... »

L'abbé Barraud, je crois avec raison, conteste l'authenticité de cette pièce qui se trouve dans le bullaire du Mont-Cassin. Il y est fait mention d'une faveur semblable, accordée quelques années avant par Honorius I^{er}.

On lit dans le dictionnaire de Moréri, au mot « Mitre », que la couronne du roi Dagobert servait de mitre aux abbés de Münster.

Nous avons un exemple de mitre très curieuse et qui doit remonter à l'époque mérovingienne.

1. GARRUCCI, Pl. CCXXXV.

2. Id., I, 118.

3. Vita S. Samsonis ab auctore anonymo subæquali apud Mabillon, Acta sanct., I, p. 176.

4. MORONI, Dict.

5. *Historiæ patriæ monumenta*, I, p. 7, 1836.

Sur le petit seau découvert à Miannay¹, on voit une figure de Daniel priant, qui est coiffé d'une mitre, sorte de bonnet semi-ovoïde garni de trois côtes, qui se réunissent au sommet sous un bouton.

A la suite de cette image viennent prendre place les pièces si intéressantes du trésor de M. le chevalier Giancarlo Rossi, qu'on vient de découvrir, et qui appartiennent au viii^e siècle. Sur une plaque d'argent qui a pu servir de couverture à un évangélaire, on voit un évêque figuré avec les insignes épiscopaux et portant sur la tête une véritable mitre. Le cercle est formé d'un bandeau garni de canaux verticaux au centre desquels est une toute petite croix; sur ce cercle s'élève la calotte sertie latéralement par deux segments de cercle marqués de canaux moins grands que les précédents. Dans le tympan, au centre, est une croix équilatérale.

Sur une autre plaque de cet incomparable trésor est figurée aussi une mitre; elle a, au milieu, la croix équilatérale, mais les crêtes de la coiffure sont dentelées de crosses végétales comme les cintres de quelques chancels de cette époque (voy. Pl. CCXXXIV-CCXXXV), ornement répandu alors et qui confirme l'attribution de ces pièces aux temps carlovingiens. (Pl. DCLIII bis.)

M. Rossi, avec une patience, un art et un bonheur singuliers, a retrouvé non seulement des images de mitres, mais une mitre même; il est parvenu à réunir ces fragments, notamment une croix, une partie du frontal, tous remplis d'images symboliques; il a recueilli de petits tores striés et ornés qui formaient la bordure de la calotte, la cambrure du bord de la calotte, c'est-à-dire un segment de cercle analogue à celui du bas-relief dont on a parlé.

Avec ces objets, on a découvert une coiffure d'un genre différent, en or, de 0^m54 de développement, composée d'un bandeau sur lequel sont estampés une suite de petits médaillons et au-dessus desquels se dressent six arcades, dont deux grandes et quatre plus petites, avec une croix au droit du front; cette coiffure est aujourd'hui ouverte, mais il est possible qu'elle fut accompagnée d'un berret intérieur. Je sais que la couronne dite de Charlemagne, conservée dans le trésor de Vienne, n'est

1. *Bull. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, 1871, 73.

LE BLANT, *Inscript.*, 1874, 76.

GARRUCCI, Pl. CCCCLXI.

pas attribuée à une époque antérieure aux x^e ou xi^e siècles; néanmoins je ne puis m'empêcher de voir quelque analogie entre les plaques circulaires qui la forment et les demi-cercles inégaux qui festonnent ce bandeau.

Au ix^e siècle, nous voyons quelques exemples de l'emploi du mot *mitra* dans les auteurs, mais l'authenticité ou la signification de ces monuments reste douteuse.

Par exemple, Léon IV passe pour avoir accordé à saint Anschaire le pallium ainsi que la mitre et la croix archiépiscopale¹.

Dans un poème de Théodulphe d'Orléans, on lit ce vers :

Illius ergo caput resplendens mitra tegebat.

Jonas, évêque d'Orléans (825-843), écrit, à propos de l'hérésie de Claude, évêque de Turin : « Sane si sobria, ecclesiasticæque dignitati convenientia prædicasses, jure in capite tuo sertum, id est, corona mansisset sacerdotalis... » Le mot *sertum*, employé ici comme synonyme de *corona*, est remarquable et semble prouver que la coutume antique du bandeau épiscopal n'était pas partout effacée à l'époque carlovingienne².

En 866, Hérard, archevêque de Tours, parlant de la consécration d'Electran, évêque de Rennes, dit qu'après l'avoir orné de l'*infula* pontificale, on lui donna l'anneau et le bâton pastoral³.

Il est question aussi de l'*infula* dans le Livre pontifical : « ... Valentinum sancti pontificatus infula decorandum » (p. 334).

On montrait, dans le monastère de Saint-Bertin, les vêtements de saint Folquin⁴, évêque de Morinie († 855), entre autres « *mitram*, chirothecas atque sandalia. » Mais ces reliques, sans doute funéraires, sont douteuses au point de vue de l'époque.

Les écrivains du ix^e siècle, tels que Raban Maur,

1. L'abbé BARRAUD, en rapportant ce privilège, dit qu'il n'a pu le retrouver.

2. *Bull. mon.*, 1866, 139.

3. *Id.*

4. *Id.*

D. MARTÈNE, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, 516.

Amalaire, Walafrid Strabon, ne font aucune mention de la mitre¹.

Pour le x^e siècle, où les représentations de mitres sont encore si rares, nous citerons un sceau de Roricon, évêque de Laon, attaché à un diplôme de 968². Cet évêque porte une mitre assez semblable aux nôtres et ornée en avant de quatre petits cercles (Pl. DCLIV); on possède à Laon la charte en question, mais elle est dépouillée du sceau, et nous avons dû la reproduire d'après la gravure de Mabillon.

On lit dans la vie de saint Willibald, disciple de saint Boniface, écrite par un contemporain, qu'on lui imposa, pendant sa consécration, l'*infula* sacerdotale : « Sacerdotalis infulæ ditatus est honore. »

Dans la vie de Burckard de Wurzburg, avant 984, il est dit : « Pontificali infula dignus », et le pape est mentionné comme étant « summi pontificatus infulæ non incongruus³. »

Dans le bénédictionnaire de saint Ethelwold, on voit un prêtre figuré avec un diadème d'or gemmé. Rock parle aussi d'évêques portant des couronnes d'or enrichies de bijoux, mais il ajoute que les coiffures de lin étaient aussi portées par les prélats anglo-saxons; elle était liée aux cheveux⁴.

Coresius de Chios rapporte l'histoire d'un patriarche d'Alexandrie du x^e siècle auquel l'empereur grec accorda le droit de porter la couronne royale; ce prince, lui-même, fut reçu parmi les membres du collège patriarcal⁵.

Une peinture copte, dans l'église de Al-Mu'Al-lakah, nous montre un patriarche avec un diadème gemmé qui consiste en une bande d'argent et d'or, divisée en petits compartiments dans chacun desquels brille une pierre précieuse⁶. La couronne du patriarche copte est un cylindre surmonté d'une calotte et d'une croix; elle est partagée en deux zones desquelles pendent une multitude de breloques; le cylindre est orné d'arabesques en filigranes et de gravures représentant des saints.

1. SMITH.

2. MABILLON, *De re diplomatica*, p. 451. *Bull. mon.*, 1866, p. 318.

3. SMITH.

4. BUTLER, *Coptic churches*, II, p. 214.

5. *Id.*, p. 202.

6. *Id.*, p. 203.

A Saint-Nicolas du Caire, on conserve plusieurs couronnes d'une grande beauté; la plus ancienne, du XI^e ou XII^e siècle, est de toute magnificence; au centre de chaque compartiment est disposé un médaillon d'émail entouré de gemmes; on y voit représentés en couleurs le Sauveur, la sainte Vierge et d'autres saints. Le sommet se termine par une croix¹.

Dans le rituel des jacobites syriens, l'imposition de la mitre sur la tête du nouvel évêque est un des actes les plus solennels de l'investiture par le patriarche².

Un manuscrit grec du IX^e siècle, de la Bibliothèque ambrosienne, représente des personnages coiffés, au lieu de mitres, d'une espèce d'aigrette.

XI^e SIÈCLE.

Au XI^e siècle, la mitre se révèle à nous, non seulement par les images, par les monuments subsistants, mais aussi par les nombreuses concessions faites à cette époque. Alacri dit que, l'année 1000, Sylvestre II l'accorda à l'abbé de San-Savino de Plaisance; on prétend cependant que la plus ancienne concession de mitre abbatiale ne date que d'Alexandre II qui la donna, en 1061, aux abbés de Saint-Augustin de Cantorbéry et à ceux de la Cava.

En 1049, la mitre romaine est spécifiée dans une charte de Léon IX, en faveur d'Eberhard, archevêque de Trèves: « Quapropter omnibus
« ipsis laudantibus et respuentibus pro investi-
« tura ipsius primatus, Romana Mitra caput ves-
« trum insignimus, qua et vos et successores vestri
« in ecclesiasticis officiis romano more semper
« utamini, semperque vos esse Romanæ sedis
« discipulos reminiscamini³. »

Le même pape, l'année suivante, l'accorde aussi aux chanoines de Besançon; dix chanoines

étaient choisis pour porter le titre de cardinal, et ils pouvaient dire la messe avec la dalmatique, la mitre, les sandales et les gants. A certaines fêtes, le diacre, sous-diacre, aussi bien que le célébrant, pouvaient porter la mitre.

Léon IX dota encore les chanoines de Bamberg de ces privilèges⁴.

Alexandre II donne la mitre aux chanoines réguliers de Prague, à ceux de Lucques, à Burchard, évêque de Halberstadt, et à ses principaux chanoines; les termes de ce privilège sont remarquables: « Insuper mitras tibi ac successoribus
« tuis ac canonicis excellentibus, scilicet pres-
« byteris et diaconis in missarum solemnibus mi-
« nistraturis, subdiaconis in majore ecclesia tua
« et suprascriptis festivitibus portandas conce-
« dimus². »

Pierre Damien (1070) écrivait par mépris à l'antipape Cadalous: « Habes nunc forsitan mi-
« tram, habes juxta morem romani pontificis ru-
« bram cappam³. »

L'abbé Hugues de Cluny fut mitré en 1088. La miniature que nous avons rapportée, et qui représente la dédicace de 1095, le figure avec une mitre d'or. (Pl. DLII.) Il faut ajouter que cette peinture n'est que du XII^e siècle.

En 1068, Wratislas, duc et premier roi de Bohême, obtint d'Alexandre II le singulier privilège de porter la mitre. Roger de Sicile eut aussi le droit de prendre les insignes épiscopaux: mitre, anneau, bâton, dalmatique, qui étaient usités au couronnement.

Le préfet de Rome, au XI^e siècle, portait la mitre, tandis que la couronne impériale avait la forme cléricale, avec le diadème de l'Empire au-dessus. Benzzone, évêque d'Albe, écrit qu'Henri IV s'étant rendu à Rome pour son couronnement, se présenta « cum nivea mitra cui superimponit
« patricialem circulum⁴. »

Une miniature d'un beau Pontifical de la Bibliothèque nationale (latin 15619-69) nous montre encore cette cérémonie.

1. BUTLER, p. 205.
2. Id., p. 200.
3. DU CANGE.

1. PUGIN, p. 158.
2. SMITH, 1216.
3. Id.
4. MORONI, *Dict.* Les fresques d'Orcagna, à Pise, peuvent encore donner idée de ces coiffures avec couronnes.

Ces concessions à des laïques expliquent celles que les papes firent aux abbés, et cependant Geofroy de Chartres, saint Bernard, Pierre de Blois, accusaient ces abbés d'ambition en voulant ainsi s'assimiler aux évêques¹.

La mitre actuelle n'était pas d'un usage général au XI^e siècle. Nous trouvons à cette époque des espèces de pilei comme celui que porte saint Dunstan dans le manuscrit saxon du British Museum², véritable calotte ornée de zones, de traits verticaux, et garnie par derrière, en guise d'infules, de quatre boules flottant comme des pendeloques.

Dans le manuscrit des miracles de saint Benoît, à Troyes, une mitre en forme de toque carrée, ornée de zigzags, est pourvue, dans le dos, de deux larges fanons striés (f^o 40 verso). (Pl. DCLIV.)

Saint Nicolas, dans une image de la Bibliothèque de Trèves, est figuré avec un bonnet en forme de cône tronqué³. (Voir aussi celui figuré Pl. DCLVIII.)

La mitre romane est souvent un bonnet en forme de soufflet, pris dans une pièce d'étoffe rectangulaire qu'on plisse de façon à produire deux pointes, l'une en avant, l'autre en arrière.

Les images nous montrent fréquemment deux cornes, qu'on explique par l'interversion de la mitre sur la tête, en laissant les orfrois sur les côtés. Une telle explication n'est pas toujours satisfaisante; en tout cas, elle ne peut convenir à un autre genre de mitre qui se répandit beaucoup au XII^e siècle, et qui prit la forme d'une calotte serrée aux tempes par un bandeau; cette calotte avait aussi des cornes, mais des cornes arrondies, qui s'obtenaient en rembourrant les deux côtés pour les élever, et en les séparant par un orfroi qui assurait la dépression intermédiaire.

1. THIERS, *Des Perruques*, p. 80.

2. WESTWOOD, manus. anglo-saxons, Pl. I (Cottonian, manus. Claud., A. 3.)

P. CAHIER, *Nouveaux Mélanges bibliographiques*, p. 133.

3. MARIOTT publie une miniature de la Bibliothèque de Trèves, attribuée au IX^e siècle, qui donne l'image d'une coiffure un peu plus haute, mais du même genre; je la crois postérieure à cette date. (*Vestiarium christ.*, Pl. xxxix.)

On conserve un certain nombre de pilei épiscopaux.

A Namur, celui attribué à saint Pierre (Boll., v de juin. — Barbier de Montault, à Toul, celui de saint Gengoul; un à Sens, un autre à Trèves.

La similitude de cette mitre avec certaines coiffures orientales paraît les désigner comme son origine. M. de Linas attire avec sagacité notre attention sur des médailles d'Artaxerce Mnémon (387 av. J.-C.) qui représentent ce roi la tête couverte d'un voile qu'un ruban serre autour du front; sur d'autres, c'était le bonnet phrygien lui-même ainsi retenu. Les Arabes connaissent encore cette coiffure, et se servent du keffieh, qui n'est pas fort différent et nous prouve la persistance de la tradition persane. Il est possible que les croisades aient contribué à mettre en vogue cette mode lointaine. Cependant, dès la fin du XI^e siècle, elle commençait à se manifester¹.

Le bonnet des doges de Venise ressemble à ces sortes de mitres, sauf qu'il n'a qu'une corne qu'on plaçait sur le haut du front².

Parmi les plus anciennes images qui nous restent de la mitre, nous pouvons citer celle du sceau d'Hérimann, évêque de Metz (1073 † 1090), dont M. Ch. Abel a bien voulu nous fournir le dessin. Cette mitre est pointue, garnie du cercle, du titre, d'orfrois sur les bords du soufflet, et de fanons frangés³. « Ce sceau, nous écrit M. Abel, est authentique; il accompagne une charte d'une admirable conservation, par laquelle Hérimann donnait aux bénédictins de l'abbaye de Saint-Félix au Sablon plusieurs terres en dehors des murs. »

Hérimann, cette même année, avait découvert dans les cryptes de l'abbaye de Saint-Félix les restes de saint Clément, le premier évêque de Metz. Il vint chercher ces reliques dans une châsse, les transporta processionnellement jusque dans la cathédrale de Saint-Étienne, et les rapporta sur le maître-autel de l'église Saint-Félix; c'est alors qu'il octroya la charte confirmée de son sceau. Ces souvenirs expliquent le soin que les moines

1. Au sujet des mitres, on peut consulter des peintures murales (du XV^e siècle, il est vrai), qui montrent des personnages coiffés d'aumusses crucifères qu'on prendrait pour des mitres.

PARKER, *Archæologia*, XXXVIII, Pl. xxxiii et xxxiv. Voy. différentes miniatures du Mont-Cassin.

MONTEFALCON, latin, 11912, f^o 9.

Le musée assyrien du Louvre nous offre des types analogues.

2. Voy. *Mosaïques de Saint-Marc*, Pl. xviii.

Tombeau de Jacques et Laurent Tiepoli, sur la façade de SS. Jean et Paul à Venise.

3. *Étude sur le Pallium*, 1867.

ont pris pour la conserver, les étoupes dont ils l'ont entourée, et la copie qu'ils en avaient faite, de peur d'accident. C'est cette copie dont nous devons à M. Abel la reproduction. (Pl. DCLIV.)

Il est probable qu'on ignorait avant cet évêque l'usage de la mitre, à Metz. Un bénédictin de Saint-Arnould nous a laissé le croquis d'un sceau ou d'une miniature représentant l'abbé de Walo, évêque intrus nommé vers 1080 par Henri IV et l'antipape Guibert; il a, sur cette effigie, la crosse, le livre, la tonsure, mais il est dépourvu de mitre¹.

L'évêque Adalbéron, en 942, est aussi figuré sans mitre; cependant Hugues de Flavigny raconte qu'il fut enseveli « cruce, mitra et pallio decoratus. »

Un sceau de Lambert, évêque d'Arras (1097), nous rappelle ce prélat coiffé d'une mitre cornue, mais avec des cornes arrondies et ramenées en dedans. Un sceau de Robert, évêque du même diocèse, présente la même coiffure².

Les médailles du Bourbonnais offrent le buste de saint Mayeul, de la première moitié du XI^e siècle, avec une mitre pointue en tête. Cette mitre à deux pointes paraît posée de face; elle est ourlée, cerclée, dépourvue de titre, et porte sur l'une des médailles trois pois dans le triangle³.

Il y avait à Toul, du temps de D. Calmet, un bas-relief en médaillon représentant la tête de l'évêque de cette ville, Pibon (1070-1107), dont le savant bénédictin envoya à Montfaucon un dessin à la sanguine en 1726. Cette tête porte une mitre basse avec cercle et titre gemmés, et rosaces dans les tympans. Je n'ose affirmer que la sculpture soit du XI^e siècle⁴. (Pl. DCLVIII.)

La crosse d'Yves de Chartres († 1091)⁵ nous offre l'image d'une mitre fourchue. Une monnaie d'un évêque de Laon et Châlons-sur-Marne (1060-70) nous donne une mitre à deux cornes⁶.

Hefner (I, Pl. xxxvi) a dessiné, à Fribourg en Brisgau, une miniature qu'il attribue au

XI^e siècle, et qui représente un évêque en costume sacerdotal; il est coiffé d'une mitre arrondie, qu'un orfroi central déprime dans le milieu de manière à former deux cornes peu accusées; cet orfroi et le cercle sont décorés de petites rosaces; deux larges fanons frangés retombent sur les épaules.

Une miniature de la Bibliothèque du dôme de Cologne figure l'archevêque Frédéric (1099-1131)¹ avec une mitre du même genre et plus simple; la toque, très basse, est déprimée au milieu, mais n'a pas d'orfroi; elle est basse et sertie par un cercle d'or broché; elle n'a pas de fanon. M. le docteur Schnütgen a eu la bonté de nous en fournir une photographie. (Pl. DCLV.)

On peut dire qu'au XI^e siècle l'usage de la mitre n'était pas encore fort répandu. Bertholde, faisant l'histoire du concile de Clermont (1095), raconte qu'il y eut dans cette assemblée treize archevêques avec leurs suffragants, et qu'on put y compter jusqu'à deux cents bâtons pastoraux². L'auteur aurait pu parler des mitres si elles eussent été aussi communes³. Au reste, la plupart des sceaux épiscopaux que j'ai pu examiner nous donnent l'effigie de prélats avec la tête nue, entre autres ceux de Besançon (1031), de Bourges (1097-1100), de Metz (1080), de Sens (1067), de Tours (1000-1023).

Nous avons vu que les concessions de mitres abbatiales remontent au XI^e siècle. Il semble qu'on en avait une preuve au XVII^e siècle dans la suite de portraits représentant les abbés qui avaient successivement gouverné Marmoutier. J'ai retrouvé dans les papiers de Montfaucon⁴ un dessin d'une de ces images avec cette légende: « Cet abbé est le « premier des cinq qui ont la mitre derrière la « tête; son nom est effacé. Celui qui le suit immédiatement s'appelait Sicardus; il a le froc noir « comme tous les autres, mais la robe bleue. Il « y en avait aussi qui sont rouges, c'est Gauzbertus, abbé, l'an 1007. Barthélemy est le premier

1. Ce manuscrit a paru à l'Exposition de Cologne, en 1876, sous le n° 408. Voir le Catalogue.

2. LABBE, *Concil.* X, col. 506.

3. *Bull. mon.*, 1866.

4. Latin, 11913.

Sa provenance n'est pas indiquée sur le dessin lui-même, mais l'exacte ressemblance de ce dessin avec un autre, daté de Marmoutier, m'autorise à lui supposer cette origine, que confirme, du reste, les noms des abbés,

1. M. CH. ABEL, Lettre part. du 28 juin 1885.

2. GUESNON, *Sigillographie d'Arras*, 1865, in-4°.

3. *Bull. de la Société du département de l'Allier*.

4. Latin, 11912, f° 98.

5. P. CAHIER, *Mélanges d'ant.*, IV, Pl. XVII.

6. LELEWEL, *Numismatique du moyen âge*, 1835.

« qui a la mitre en tête. » L'explication n'est pas fort claire, mais elle le devient un peu plus en lisant la liste des abbés qui furent les suivants depuis l'origine jusqu'à ceux-ci¹ : Jérémie, Théoton, Rainald, Vivien, Robert, Herbert, saint Maiol, Guilbert, *Bernier*, (Bernierius), Gauzbertus († 1007), Sichard, Hébrard (1015), Albert († 1064), *Barthélemy* (1063 † 1083), Bernard (1084 † 1100). Le premier des cinq, celui dont le nom est effacé, est évidemment *Bernier*; il ne porte pas encore la mitre, mais il l'a probablement peinte, comme un insigne, dans le fond du tableau, tandis que Barthélemy est le premier qui en soit véritablement coiffé. Je pourrais conclure de ce document, si ces peintures étaient plus anciennes que ne l'indique le dessin en question, que, dès le commencement du XI^e siècle, les abbés de Marmoutier avaient le droit de porter la mitre. Néanmoins il est possible qu'il faille attribuer au manque de fidélité, si commun aux copistes du XVII^e siècle, l'apparence moderne de l'original, et, de plus, cet original fût-il peu ancien, il n'en était pas moins le témoignage de traditions monastiques que nous ne saurions dédaigner, et qui appartiennent à l'histoire.



Bibliothèque de Berne. — Calque de M. Rodt.

XII^e SIÈCLE.

Au XII^e siècle, la mitre se répandit considérablement en Italie. A cette époque, les papes la por-

1. *Gallia christiana*, évêché de Tours.

taient pendant les audiences; saint Bernard raconte, dans la vie de saint Malachie, que celui-ci fut accueilli avec grande affection par Innocent II, qui ôta sa mitre pour la mettre sur la tête du saint évêque : « Tollens mitram de capite suo imposuit capiti ejus¹. »

Nous avons des souvenirs figurés de ces mitres papales, entre autres une miniature de Gélase II, que les Bollandistes (mai VIII, 208) disent avoir empruntée à la Bibliothèque du Vatican. (Pl. DCLXV.) Le pontife porte une mitre ornée de riches rinceaux². Elle n'était pas pliée comme les nôtres, en manière de soufflet. La mitre de saint Pascal, dans la fresque de sainte Cécile, me paraît contemporaine; elle présente deux grandes échancrures latérales³. (Pl. DCLIX.)

C'était si bien la coutume de voir porter la mitre aux papes, que leurs légats eux-mêmes, dépositaires de leur autorité, aimaient à la prendre dans les occasions solennelles; Hildebrand, légat d'Alexandre III (1167), présidant un concile à Tours, voulut mettre sur sa tête la mitre qu'on pensait que saint Hilaire avait portée à Rome pendant un concile⁴.

Dans la Platonie, à Rome, il existe une peinture qui représente un pontife avec la mitre pointue et les deux faces interverties placées sur les côtés⁵.

Les monuments d'Italie nous offrent quelques spécimens de mitres. La chronique du monastère de Saint-Vincent, sur le Vulture, enluminée au XII^e siècle, nous montre le pape Pascal II avec une mitre cornue, arrondie, orfroi entre les cornes et cercle orné de gemmes⁶. Ces sortes de mitres sont répétées plusieurs fois dans le manuscrit. On en voit aussi qui sont pointues et même surmontées de croix.

Un poème en l'honneur de la comtesse Mathilde, figure l'évêque avec une mitre de cette fa-

1. THIERS, *Perruques*, p. 78.

2. Cette mitre paraît la mitre ordinaire intervertie.

3. Voyez à l'École des Beaux-Arts le dessin de Savinien Petit, calqué sur place.

Photographie de PARKER, — mitres analogues dans des miniatures rapportées par d'Agincourt, Pl. LXVIII.

4. AUBER, *Hist. de la cath. de Poitiers*, II, p. 11.

Inventaire de 1406, signalé par M. de Farcy.

5. BOCK, *Hist. du vêt. liturgique*, II, XXII.

Bull. mon., 1866.

6. D'AGINCOURT, *Hist. de l'Art, Peinture*, Pl. LXIX.

çon, dont les cornes arrondies sont ornées de gemmes¹. Sur la mitre d'un autre évêque, ces miniatures nous montrent ces cornes recourbées en volutes.

Sur la façade de Saint-Zénon, à Vérone, dans le vestibule de Saint-Marc de Venise, aux mosaïques de la voûte, on voit des mitres pointues.

La mitre de saint Uberti († 1133) est un des monuments les plus intéressants que nous puissions citer pour l'Italie au XII^e siècle; elle est encore conservée à Florence, dans l'église de la Sainte-Trinité; en lin blanc, souple, garnie par derrière de deux fanons, elle présente une coiffure aussi simple que gracieuse. Grâce à M. Marcucci, nous avons pu faire ouvrir la châsse et faire photographier ces précieuses reliques. (Pl. DCLVIII.)

Les mitres arrondies sont fréquentes en France au XII^e siècle, sur les monuments figurés qui nous restent. Les miniatures de Valenciennes méritent d'être citées parmi les plus curieuses à ce propos; elles nous montrent saint Amand et saint Vincent coiffés d'une sorte de calotte assez plate, pourpre, sertie d'un cercle d'or, rayée de demi-cercles, et garnie par derrière d'un voile pourpre; le bandeau d'or est orné de gemmes ou de perles². La mitre de saint Vincent est aussi décorée de demi-cercles rouges et bleus au milieu. (Pl. DCLXIV.)

Un manuscrit de la Bibliothèque nationale (latin 5128, f^o 54 verso) contient une histoire de Jérusalem et porte, dans une initiale enluminée, une image d'évêque à cheval, tenant la croix. Ce costume est évidemment celui qu'avaient les évêques en Palestine, au camp des croisés, et nous y trouvons peut-être une nouvelle preuve de l'origine asiatique des mitres arrondies. La mitre est à deux cornes séparées par un orfroi, cerclée d'or, garnie de fanons frangés, et toute rehaussée de rouge. (Pl. DCLVII.)

1. D'AGINCOURT, Pl. LXVII.
PERTZ, *Scriptores*, XII.

2. MONTFAUCON, manus. latin, 11912, f^o 18, et 11913, f^o 128.

Ann. bénédict., I, p. 528.

Manus. de M. DE LINAS.

BOCK, II, Pl. XXII.

Ces miniatures proviennent du monastère d'Elnon.
Bull. mon., 1866, 135.

La Bible de Limoges (manus. latin, 8, t. I, f^o 2) présente, dans une de ses premières miniatures, une mitre arrondie, blanche, serrée par un cercle d'or, garnie de deux fanons; ces fanons sont verts, leurs extrémités en or, ornées de perles et de franges. (Pl. DCLVI.) Une autre miniature du même codex (f^o 82) met en scène un personnage avec bonnet phrygien rouge et deux légers fanons qui voltigent par derrière¹.

L'évêque figuré sur le tombeau d'Hincmar, à Reims, avait une mitre en calotte, rattachée par un ruban².

J'ai dessiné, à la Bibliothèque de Douai, une belle figure de saint Grégoire qui nous montre cette calotte avec les cornes renflées sur les côtés; cette mitre est blanche, cerclée par une zone alternativement garnie de pierreries et de perles, et festonnée au-dessus du cercle. Les fanons blancs tombent avec souplesse sur les épaules et se terminent par des dessins bruns et des franges³. (Pl. DL.) (Manus. 250.)

Dans la même Bibliothèque, un manuscrit de Raban Maur (manus. 339, f^o 2, verso) fournit un nouvel exemple d'une mitre bicornue. Elle est blanche, garnie d'un cercle rouge et de fanons. (Pl. DL.)

Le sceau de Saint-Omer (1166) a une mitre cornue, mais échancrée⁴.

Les sceaux de Beauvais (1159)⁵, de Tours (1148), de Rennes (1153), de Chartres (1163), de Paris (1170), de Bayeux (1164), d'Amiens (1178), de Rouen (1148 et 1175), de Saint-Malo (1180), nous offrent ce genre de coiffure.

Ces mitres sont quelquefois ornées sur le cercle, accompagnées au-dessus des fanons de nœuds formant coques, qui prouvent bien l'origine du ruban dont nous avons parlé.

A Troyes, les cornes elles-mêmes sont ornées⁶. (Pl. DCLV.) Dans la Bibliothèque de cette ville,

1. WILLEMIN, I, 68.

DE LINAS, *Revue de l'Art chrétien*, V, 296.

2. BOCK, II, Pl. XXII.

3. *Bull. mon.*, 1866, p. 320.

DE BASTARD, *Rapport sur la crosse de Tiron*, p. 500.

4. *Bull. mon.*, 1866.

DE LINAS, *Revue de l'Art chrétien*, V, 281.

5. Fonds latin 9981.

6. *Art chrétien*, V, 281.

une miniature figure saint Bernard avec une mitre blanche, cornue, cerclée d'or.

A Avranches, les évêques devaient avoir le plus souvent une mitre cornue, témoin le sceau d'Achard de 1163¹, et une miniature qui doit provenir de cette ville et que j'ai retrouvée dans les papiers de Lechaudé d'Anisy. Dans cette dernière image, la mitre est très belle et les cornes latérales peu épaisses.

J'ai calqué à Lyon, dans le chœur de l'église d'Ainay, une mosaïque formant pavage, qui nous donne un spécimen d'une mitre à double corne; elle a cela de singulier, que la corne de droite est plus mince et plus haute que l'autre; elle est serrée par un cercle orné de bâtons rompus et garnie de fanons. (Pl. DCLV.)

Une miniature du XII^e siècle, dans la Bibliothèque de Chartres, nous montre une mitre à cornes assez accusées, cerclée par un orfroi rouge et perlé, et pourvue entre les cornes d'un orfroi qui les sépare.

Le tombeau d'Ulger, évêque d'Angers († 1149), présente ce prélat avec une mitre blanche dont les cornes élevées à droite et à gauche ont une tendance à la volute; l'orfroi intermédiaire et le cercle auquel il se rattache sont en or et quadrillés². Un voile recouvre la tête sous cette mitre et répand ses plis sur le haut des épaules.

Les volutes des cornes se dessinent clairement sur un vitrail de la cathédrale du Mans qui représente saint Julien, auquel on verse de l'eau sur les mains³. L'intention de les imiter n'est nulle part aussi apparente.

J'ai copié dans la Bibliothèque de Bruxelles une figure de saint Grégoire⁴, qui est parée d'un riche costume sacerdotal. La mitre est verte, composée de deux cornes très arrondies, serrée par un

cercle gemmé et garnie de fanons verts. Aux folios 60 verso et 61 du même manuscrit, ce genre de mitre est à peu près répété.

Nous trouvons une mitre arrondie dans un manuscrit de Raban Maur, que possède la Bibliothèque de Douai¹, et dans une miniature de ce codex qui figure deux évêques ayant leurs mitres interverties; les titres en or sont sur les côtés et garnissent les deux cornes que cette manière de coiffure formait sur la tête. On se conformait ainsi aux souvenirs bibliques et à la symbolique alors en vogue. (Pl. DCLVIII.)

Le cartulaire de l'abbaye de Vierzon, à la Bibliothèque nationale (latin 9865, f^o 10, verso, f^o 2, verso), nous offre des peintures de costumes ecclésiastiques; nous y voyons le pape Calixte II, représenté avec une crosse et une mitre intervertie. Le cercle est orné; il n'y a pas de fanons comme à la mitre qui figure folio 2. (Pl. DCLVI.)

Une miniature des Homélies d'Origène (latin 11,615) représente un évêque coiffé d'une mitre rouge fourchue et garnie d'un cercle agrémenté. Deux larges fanons frangés flottent sur les épaules², d'un côté ornés de perles, de l'autre d'un treillis. (Pl. DXLV.)

Un manuscrit du XII^e siècle, à Chartres (n^o 500, *Légende des saints*, f^o 100), donne une mitre cornue avec cercle rouge et perlé.

Un bas-relief de Saint-Pierre de Rêdes, déposé aujourd'hui dans l'église de Lamalou, offre une image de saint Pierre avec une mitre fourchue, des fanons par derrière qui paraissent flotter au vent³. (Pl. DCLX.)

Des mitres fourchues nous apparaissent encore sur quelques monnaies féodales de la France⁴, entre autres sur celles de Laon, avec l'effigie de Gauthier de Mortagne (1152 † 1174) (Pl. DCLX), de Roger de Rosoy (1175 † 1206), sur celles de

1. RABAN, *De laudibus crucis*. Bibliothèque municipale de Douai, n^o 786.

Le manuscrit 257, de la même Bibliothèque, nous offre un exemple du même genre.

2. *Arts sompt.*, 1^{er} vol.

3. Dessin de M. NOGUIER.

REVOIL, I, 28.

4. POEY D'AVANT, *Monnaies féodales de la France*.

LELEVEL, *Numismatique du moyen âge*, cabinet de France.

Médailles de Versailles, collection de M. Filliette.

1. LECHAUDÉ D'ANISY, latin, 1150.

2. GAIGNIÈRES, fonds français, 17030.

VIOLLET-LE-DUC.

Bull. mon., 1855, p. 461.

3. P. CAHIER, *Nouveaux Mélanges. Décorat. des églises*, p. 2.

4. *Dialogues de saint Grégoire*, manus. 9916. Au f^o 15 de ce même manuscrit, on trouve une mitre ordinaire, ce qui prouve la simultanéité des deux genres de coiffures.— Voir au Pallium, p. 63.

Lodève, etc. Il s'agit si bien ici de mitres retournées, que j'ai vu un sceau de ce même Roger de Rosoy (1185), qui nous montre la mitre de face.

Les sceaux nous présentent aussi un assez grand nombre d'exemples de ces mitres; nous citerons ceux de Hugues, archevêque de Sens (1158), Pierre Lombard, évêque de Paris (1159), Henri de Beauvais (1160), Maurice, évêque de Paris (1167)¹, Guillaume de Sens (1169 † 1176), Guillaume Peire, évêque de Mende (1214), Henri de Bayeux (1165 † 1205)², Raynaud de Forez, à Lyon (1193 † 1225)³.

Les sceaux de saint Martin de Ruricourt (1190), de Roger de Chartres (1155 † 64), présentent entre les cornes la cavité en forme de croissant, comme les mitres papales.

Sur une peinture de la Bibliothèque de Vendôme⁴, un évêque porte une mitre extrêmement basse, blanche, cerclée d'or, et aussi découpée en croissant. (Pl. DCLX.)

Sur une miniature de Bourges (Pl. DXCIII), une petite croix est marquée entre les deux cornes.

Sur une effigie de Samson et de Fleury, archevêques de Reims, les fanons sont attachés par derrière au haut des cornes⁵.

Les Bollandistes⁶ publient un tableau de la vie de saint Disibode, le représentant trois fois avec ses habits pontificaux; dans la première scène, il est assis sur son trône et porte une mitre pointue à laquelle on a ajouté deux ailes; dans la seconde, il guérit une infirme et porte une mitre fort basse, découpée en croissant; dans la dernière, il est sur son tombeau, et sa mitre arrondie ressemble aux peintures de Valenciennes; ce rapprochement sur un même monument qui paraît appartenir au XII^e siècle prouve qu'alors les trois manières étaient usitées.

Un chapiteau de Ferrières nous montre, sur des sculptures, un abbé qui porte une mitre ressemblant à un diadème à double pointe peu accentuée⁷.

1. Bibliothèque nationale, fonds latin, 9976.

Archives de France.

2. DE FARCY, *Sigillographie de Normandie*, p. 63. L'auteur croit que la mitre *fourchue* est simplement la mitre mise de côté.

3. BÉGULE, *Monog. de la cathéd.*, peut-être une mitre arrondie.

4. *Commentaires sur les épîtres de saint Paul*, in-folio.

5. GAIGNIÈRES, n° 17043, f°s 33-37.

6. Boll., 8 mai 1721.

7. MICHEL, *Monuments du Gâtinais*.

Je n'ai pas besoin de rapporter, d'après les monuments figurés, les images qui nous restent de la mitre ordinaire posée avec le titre en face; elles sont trop nombreuses et trop connues pour ne pas rendre cette tâche aussi longue que fastidieuse. Je me contenterai de signaler parmi les évêques portant, au XII^e siècle, la pointe au droit du front: Thiébault d'Amiens (1189), Philippe de Beauvais (1186), Eudes de Toul (1192 † 97), Auvis d'Arras (1143), Frumauld d'Arras († 1180), Guillaume de Passavant, évêque du Mans (1177), Henri le Sanglier, archevêque de Sens (1144), le sceau de saint Waast à Arras (1195)¹.

Quelques particularités sont à signaler. Dans le nombre de ces mitres pointues et posées de face, on en voit dont les arêtes rampantes, au lieu d'être en ligne droite, sont concaves comme sur le sceau de Philippe, évêque de Beauvais (1186), etc., comme fut plus tard la mitre des abbés de Saint-Corneille, à Compiègne, celle d'un évêque à Poitiers².

D'autres s'évasent en s'élevant au-dessus du cercle, au lieu de monter verticalement; cette forme, que présente la mitre de Philippe à Rennes (1179-1182) (Pl. DCVII), deviendra de plus en plus commune et persistera jusqu'à nos jours³.

On voit aussi au XII^e siècle les mitres en forme de dé à coudre, comme sur le manuscrit déjà cité de la Bibliothèque de Chartres; sur le sceau d'un abbé de Saint-Waast d'Arras (1195); sur un sceau de l'abbaye de Saint-Sauveur, à Rouen (1209)⁴, l'abbé porte une large calotte toute ornée de rinceaux. — Voyez aussi les sceaux du chapitre de Saint-Front, à Périgueux⁵, et ceux du chapitre de saint Taurin, premier évêque d'Évreux⁶.

Nous donnons ci-après un tableau qui fera saisir, par le souvenir des monuments datés, l'époque de l'introduction de la mitre dans nos églises; on y verra que, dans la plupart, les évêques sont

1. GUESNON, *Sigillographie d'Arras*.

2. BARBIER DE MONTAULT, *Particularité du costume des évêques de Poitiers*.

Bull. mon., 1877.

3. Voyez à ce propos le vitrail de l'église de Coulandon (Allier), dessin de M. Durand, aux estampes nationales.

4. LECHAUDÉ D'ANISY, latin, 11051.

5. BOSREDON, *Sigillographie du Périgord*.

6. CHARVET, *Descrip. des collect. de Sceaux*, de M. Donge. Paris, 1872.

figurés têtes nues durant le XI^e et une grande partie du XII^e siècle, quoique la mitre ait paru dans quelques-unes, à Chartres, à Cologne, à Laon, à Metz, etc., dès le XI^e. — On observera que la mitre en calotte arrondie ou orientale règne surtout dans le XII^e, époque où le symbolisme des cornes se répand le plus, soit par le renflement de la calotte, soit par l'interversion de la coiffure sur la tête. — Ces mitres cornues disparaissent presque dès les premières années du XIII^e. La mitre pointue droite, c'est-à-dire mise de face, n'avait jamais été complètement oubliée, mais elle re-

prend son empire pendant la seconde moitié du XII^e siècle, pour ne plus le perdre au XIII^e.

Ces exemples empruntés aux sceaux des archives de France, à ceux du British Museum et ailleurs, permettront, par les dates précises qui les accompagnent, de suivre les premières variations de forme de la coiffure épiscopale, qu'on peut résumer par trois mots correspondant aux trois époques : la mitre rare au XI^e siècle, la mitre cornue au XII^e, la mitre droite dans la seconde partie du XII^e et au XIII^e.

TABLEAU DES FORMES DIVERSES DE LA MITRE

D'APRÈS LES MONUMENTS DATÉS

	Absence de mitre.	Mitre cornue ou intervertie.	Mitre pointue		Absence de mitre.	Mitre cornue ou intervertie.	Mitre pointue.
Arles.			1243	Lyon.		1193	
Agde.		1209		Metz.	1080		1090
Arras.		1097	1143	Le Mans.	1120	1183	
Albi.			1241	Maguelone.		1202	
Avranches.		1163	1171	Meaux.	1157	1164	1159
Angers.		1131		Mende.		1214	
Auxerre.	1126	1151	1144	Noyon.		1157	
Amiens.	1104	1172	1172	Orange.			1285
Autun.		1140	1256	Orléans.		1165	1193
Bayeux.		1164		Périgueux.		1158, 1223	1240
Beauvais.	1178	1160	1140	Paris.	1138	1143, 1159	1205
Besançon.	1141		1167	Puy (Le).	1254		1269
Béziers.		1209		Poitiers.	1162		1263
Bourges.	1100, 1195		1199	Reims.	1128	1145	1207
Cant.			1198	Rennes.	1153	1157	1179
Cahors.	1202		1211	Rotrou.		XII	
Cambrai.	1156		1227	Rouen.		1148	1154
Châlons-sur-Marne.			1142	Saint-Malo.		1180	
Chartres.	1146	1091, 1149	1210	Senlis.			1151
Cologne.		1099		Sens.	1138	1158	1170
Coutances.	1150	1158	1179	Soissons.	1149	1153	1182
Évreux.		1170	1185	Thérouanne.			1184
Fribourg-en-Brigau.		XI		Toul.	1127	1168	1165
Langres.	1139	1161	1239	Tournay.			1198
Laon.	1145	1060, 1163	968	Tours.	1136	1148	1192
Limoges.		XI		Troyes.	1126	1167	1184
Lisieux.		1170	1191				

Nous arrivons enfin, non plus devant des images, mais devant des mitres encore conservées et complètes.

Le trésor de Lyon possède deux mitres, dont l'une remonte au XII^e siècle et fournit un curieux exemple de l'emploi qu'on faisait alors des pièces

métalliques. Le titre et le cercle, en étoffe d'or, sont ornés de médaillons de vermeil. Le médaillon du titre porte, encadrée dans un grènetis, une Madone de style archaïque; elle est assise, porte l'enfant Jésus sur le genou droit, un lis de la main gauche pour montrer qu'elle a le privilège d'être

à la fois vierge et mère ; six lobes se rattachent à cette médaille, renfermant chacun un petit dragon. La circonférence est festonnée par un grènetis pareil au premier. Sur le cercle, il y avait aussi trois médaillons en avant, dessinés de même par un grènetis. Celui du milieu manque, celui de gauche renferme l'image de la Résurrection ; le Sauveur tenant sa bannière victorieuse sort du sarcophage au pied duquel les gardes sont endormis ; le médaillon de droite figure l'entrée triomphante à Jérusalem. Les bords des tympanes de la mitre sont ornés de triangles métalliques décorés d'un trèfle ; l'étoffe sur laquelle ils sont cousus paraît du *xiv^e* siècle ; autant que l'usure permet de juger, je crois y voir figurés le Sauveur mort, étendu sur les genoux de sa mère, et saint Paul qu'on distingue à son attribut du glaive. Deux beaux fanons pendent par derrière et se terminent chacun par quatre houppes. (Pl. DCLX.)

On conserve dans l'église de Saint-Bertrand de Comminges la mitre qu'on dit avoir appartenu à son saint patron († 1126). — Elle est pointue, assez élevée, les arêtes inclinées à 45°. — Le cercle et le titre sont pourpres, ornés de cercles d'or et d'un semis de pois d'or. Le corps de la mitre elle-même est pris dans une étoffe blanche dont les fils s'entrelacent comme les joncs d'une corbeille ; sur ce fond se détachent un soleil d'or, des cercles et des pois d'or. — Nous donnons le dessin de cette relique, d'après la copie manuscrite et coloriée par M. Durand, que possède la Bibliothèque des estampes. (Pl. DCLX.)

Les mitres de ce temps étaient quelquefois semées de perles, comme celle de saint Malachie, qu'on vénérât au trésor de Clairvaux ¹.

On montre à Sens une mitre qui ne saurait être trop connue et trop souvent rappelée dans l'histoire de la coiffure liturgique. (P. DCLXI.) Elle est prise dans une étoffe de soie blanche écrue, sur laquelle s'enroulent des rinceaux d'or. Le cercle et le titre sont en or, réservant des losanges blancs qui renferment des croix gammées. Cet ornement, si familier au *xiii^e* siècle, me laisserait croire que la mitre est un peu postérieure à saint Thomas. Elle est pourvue de deux fanons, ornés de rin-

ceaux comme les tympanes, et terminés chacun par quatre glands ¹.

Une mitre, attribuée comme la précédente à saint Thomas, mais différente, est ainsi décrite dans l'inventaire de 1653, publié par M. Julliot : « Une ancienne mitre, vulgairement appelée la « mitre de saint Thomas, sur laquelle est repré- « sentée en broderie d'or et de soye un crucifix « d'un costé et un jugement final de l'autre, au « hault de laquelle est un bouton d'argent et sont « les pendans d'icelle attachez avec charnières « d'argent doré, façonné, et au bout des dits pen- « dans sont des lames d'argent doré avec petites « boules. »

Je n'ai pas retrouvé cette dernière mitre dans le trésor.

J'ai dessiné, au musée de Beauvais, une mitre achetée en 1855 et qui provient, dit-on, de Philippe de Dreux, évêque de cette ville (1175-1217) et petit-fils de Louis le Gros. Elle est taillée dans une étoffe sicilienne de soie couleur chamois clair (peut-être blanche à l'origine), ornée de dessins saillants qui représentent des perroquets affrontés dans des cercles. — Le titre et le cercle sont de cendal pourpre semé de fleurs de lis d'or que sertissent des liserés carminés. La doublure est rouge carmin. On dit que cette mitre fut léguée par l'évêque à la cathédrale ; trouvée dans les armoires de la sacristie, elle fut négligée en 1792 par les dévastateurs ; ses orfrois semblent la faire reconnaître pour celle que l'évêque Philippe désigne dans son testament ². (Pl. DCLXI.)

1. DIDOT, *Vie religieuse*, p. 243.

GAUSSEN, *Portefeuille arch. de la Champagne*. Pl. II, signalé par M. de Farcy.

Art pour tous, 1879, n° 466.

VIOLLET-LE-DUC, *Vêtements*, p. 142, Pl. XVI.

SHAW, *Dresses*.

P. LACROIX, *Vie religieuse au moyen âge*.

P. CAHIER, *Nouveaux Mélanges. Décorat. des églises*, p. 13.

La dévotion au saint martyr était si grande qu'on avait au cou de petites broches avec la tête de l'évêque et autour les mots : *caput Thome*. Elle porte une mitre assez élevée, pointue, et sur les rampants ornée de crosses.

Archæological album, 1845, p. 21.

2. *Antiquités de Beauvais*, t. II, p. 345.

Mémoires de la Société de l'Oise, III, 258. Article de M. Mathon.

Ann. archéol., XVII, p. 227.

Art pour tous, 1879, 466.

DE LINAS, *Exposition de 1867*.

Revue de l'Art chrétien, II, Pl. XI.

1. Ch. LALORE,

Nous ne pouvons malheureusement citer aucune mitre encore existante en Angleterre, où les spoliateurs du XVI^e siècle firent disparaître tant de trésors. On est forcé de recourir aux miniatures pour leur histoire. Nous avons déjà cité quelques exemples de mitres à cornes arrondies; on peut se rendre compte de leur forme d'après un dessin reproduit par Strutt, et qui figure l'imposition d'une mitre pendant une ordination épiscopale. Elles sont droites, assez élevées, posées avec le titre sur le front, garnies de fanons. Elles sont recourbées intérieurement par la pointe ¹.

On peut trouver aussi des figures de mitres sur les sceaux, notamment sur celui de Thibaut, archevêque de Cantorbéry ² (1139). (Pl. DLIII-DXCVIII.)

Une sculpture trouvée en 1863 dans l'église de Bobbing, dans le Cant (milieu du XII^e siècle), nous offre une figure d'évêque avec la mitre pointue, le cercle ornementé ³.

Dans l'église de Tetsword (Oxford), sur le tympan de la porte méridionale, derrière le médaillon qui renferme l'Agneau, on voit un évêque avec la crosse et coiffé de la mitre orientale, la calotte renflée en cornes, le voile derrière ⁴.

Citons aussi, à propos de ces mitres, l'Apocalypse d'Haimon, à la Bodleienne d'Oxford (n^o 352, f^o 5); il nous rappelle une mitre où les cornes sont presque insensibles, séparées par l'orfroi, avec un cercle rouge en bas; les fanons, rouges aussi, sont si larges qu'on peut les prendre pour un voile. Ailleurs, une mitre semblable, bleue, avec des orfrois dessinés par deux traits rouges et sans fanons. (Pl. DXCVII-DCLV.)

Une image de la vision de Henri I^{er}, d'après Florent de Worcester, nous montre plusieurs évêques avec la mitre arrondie. Le cercle en est quadrillé ⁵.

1. STRUTT, *Tableau des mœurs d'Angleterre*. Londres, 1775, traduit par M. B***, et pouvant faire suite au *Recueil de Montfaucon et de Caylus*, 1789, t. I.

2. *Bull. mon.*, 1866.

3. *Archæolog. journal*, XXI, 103.

4. *Archæologia*, vol. XXXV, Pl. xx.

5. DIBDIN, *Bibliographical Decameron*, 1^{er} jour.

Voy. aussi SUAW, *Dresses*, 1 vol.

KNIGHT dit que cette image est « an ancient drawing showing the costume of the clergy » (*old England*), 499.

Il y avait, au XII^e siècle, en Allemagne, des mitres qui prouveraient l'origine asiatique par leur ressemblance avec l'ancien bonnet phrygien; nous avons déjà cité une peinture de Ratisbonne, où le bonnet épiscopal est ramené en avant d'une façon qui démontre l'absence de rigidité. Voici maintenant une peinture de manuscrit dans la Bibliothèque publique de Trèves, qui la confirme (latin 1736): un évêque cardinal y est coiffé d'un véritable bonnet phrygien dont le sommet se roule à gauche d'une façon très sensible. Ce bonnet a un cercle orné de pois et, par derrière, deux nœuds desquels pendent quatre petits fanons frangés.

Les mitres en calotte paraissent en Allemagne au moyen âge; il en existe plusieurs images, dans un martyrologe du XII^e siècle, à la Bibliothèque de Stuttgart, où nous les avons fait calquer; elles sont arrondies en double corne, comme celle de Valenciennes, avec ou sans fanons; elles présentent ailleurs la forme d'un pileus, quelquefois strié, garni d'un bouton au sommet, d'un cercle gemmé qui porte au droit du front un appendice demi-circulaire.

La même Bibliothèque, dans un évangélaire (f^o 60), nous offre une mitre orientale à double corne, décorée, sur le cercle, de gemmes, et pourvue de fanons frangés. Dans une des peintures du martyrologe précité, la calotte a un orfroi normal au cercle, et en dessous une sorte de béguin auquel les fanons paraissent suspendus. (P. DLVI, DCLV, DCLVI.)

Une miniature communiquée par M. Lehner, de Sigmaringen, fournit l'image d'une belle mitre ou calotte avec orfroi déterminant deux cornes. (Pl. DCV.)

Les mitres pointues sont plus fréquentes alors en Allemagne, on peut le voir dans de nombreuses miniatures; par exemple, un évangélaire de la collection Hefner (I, Pl. LVII) nous montre une mitre de cette sorte, jaune, garnie d'un double cercle perlé violet ¹.

Le manuscrit latin 1384 de la Bibliothèque de

1. Voyez aussi HEFNER, Pl. XLV.

WAGEN, *History of German art*.

Archæological journal, XX, 141. Notes de voyage en Allemagne.

Trèves nous rappelle une mitre dont les rampants sont arqués.

Les tombeaux des évêques qu'on voit encore au dôme offrent sur les effigies des mitres curieuses; Alberon († 1152), notamment, a la sienne en forme de cône tronqué¹; cette forme, qui leur paraît particulière, se retrouve sur des manuscrits du dôme de Trèves. (Pl. DCLVIII). Nous la reverrons un siècle après sur le tombeau d'Arnould II († 1259). Une forme analogue paraît sur un tombeau du dôme de Gurk (1214); mais, comme la vraie mitre est figurée à côté du personnage, je me demande si cette coiffure ne serait pas autre chose que la mitre, ou si elle n'était pas destinée à être couverte par elle².

Dans une peinture à Gurk, nous voyons, derrière un évêque, une crosse et une mitre pointue garnie d'un cercle et de deux fanons.

Le portail de Moosburg (Bavière) représente l'évêque Adalbert offrant son église et coiffé d'une mitre pointue, sculpture romane³.

Un sceau d'Arnould, archevêque de Trèves (1176-1183), donne à ce prélat une mitre pointue, garnie d'un titre et d'un cercle⁴.

On conserve dans la cathédrale de Bamberg la mitre de saint Othon, qui en fut l'évêque (1103-1139). Elle est à deux pointes et enrichie d'un titre et d'un cercle avec entrelacs. Entre les deux pointes est une garniture avec ornements byzantins. Les entrelacs des orfrois se composent alternativement de grands et de petits cercles, les grands avec des perles blanches, les petits avec des perles bleues. — Sur les tympanons sont cousus des médaillons formés de cabochons rouges et verts environnant un saphir. Les arêtes de la mitre sont lancéolées. — Par derrière pendent deux fanons doublés de soie verte comme la mitre et terminés par cinq glands de couleur. La hauteur de la mitre égale 0^m22 et la largeur 0^m27⁵.

On conserve encore, à Bamberg, une mitre où

1 WILMOWSKY, Die historisch denk würdigen grabstatuen der Erzbischöfe im Dome zu Trier, 1876.

2 MITTHEILUNGEN (1866), 328.

3 SIGHART, *Les Arts en Bavière*, p. 180.

4 Communiqué par M. CH. ABEL.

5 HEFNER, I, Pl. XXXIV.

Voy. aussi Pl. CXCXVII.

sont figurés les martyres de saint Etienne et de saint Thomas¹.

Le P. Gottwald m'a communiqué une singulière miniature de l'abbaye d'Engelberg (Suisse), où la sainte Vierge est revêtue des insignes épiscopaux, et coiffée d'une mitre évasée. (Pl. DXIV.)

M. Hildebrand, conservateur du musée de Stockholm, nous signale dans ses collections une mitre du XIV^e siècle, à laquelle sont attachés des émaux du XII^e, évidemment fabriqués pour une autre mitre, et dont l'enchâssure ne laisse pas supposer une destination différente. Les émaux qui ornent les orfrois portent une inscription latine qui prouve que ce n'est pas un travail byzantin; on y voit l'image de la sainte Vierge.



Bibliothèque nationale, manuscrit latin 5411

XIII^e SIÈCLE.

Innocent III, en nous indiquant le symbolisme de la mitre, nous donne en même temps la forme qu'elle avait à Rome à la fin du XII^e siècle : « La « mitre que porte le pontife désigne cette gloire « du Fils éternel du Père dont parle le prophète. « *Seigneur, vous l'avez couronné d'honneur et de « gloire, et vous l'avez établi roi sur toutes les*

1. Signalée par M. DE FARCY,

« *œuvres de vos mains...* et ailleurs. » La mitre « du pontife signifie la science des deux Testaments. Les deux cornes dont elle se compose sont l'Ancien et le Nouveau Testament, et les deux bandelettes qui tombent par derrière sont l'esprit et la lettre. Le cercle d'or qui embrasse les deux parties antérieure et postérieure de la mitre signifie ce que Jésus-Christ dit dans l'Évangile : « *Que tout scribe qui a la science du royaume des Cieux tire de son trésor des choses nouvelles et anciennes* ¹. »

Nous avons dessiné à Rome, à Saint-Martin des Monts ², une mitre qu'on y conserve sous le nom de saint Sylvestre. Elle est à soufflet, large de 0^m21, tissée de soie et d'or. Elle porte l'image de la sainte Vierge, qui est assise, couronnée et tenant l'enfant Jésus, lequel ouvre le bras comme pour bénir le monde. De la main gauche elle a un lis. Deux anges aux ailes déployées sont debout sur les côtés du trône. D'autres anges et des étoiles d'or sont répartis sur un fond bleu foncé. Chacune des arêtes inclinées de la mitre est bordée de onze carrés en broderie, imitation de cabochons. Sur le cercle, une inscription : *Ave, regina mundi*, reste incomplète, parce que la partie droite de la mitre a disparu. (Pl. DCLIX.) Nous ne saurions mieux faire, relativement à l'âge de cette mitre, que de nous ranger à l'avis de M. de Linas, qui l'attribue au XIII^e siècle.

L'inventaire de Boniface VIII nous donne une magnifique idée des mitres romaines, quelquefois d'une richesse très extraordinaire, avec perles, émaux, etc. ³.

Le trésor d'Anagni, encore si riche en objets liturgiques, possède deux mitres d'une belle conservation; nous en empruntons la description à M^{gr} Barbier de Montault ⁴. — La première est une mitre blanche. Sur le fond noir de l'orfroi se détachent, avec les couleurs de la laine et de l'or, des médaillons circulaires ornés de bustes d'anges ou de saints, et séparés les uns des autres

par des losanges. Dans la partie antérieure, et en titre, le Christ bénit et tient le livre de vie; il est accompagné, à droite et à gauche, d'une fleur de lis. — Au revers, Marie, $\overline{MHP-OV}$, prie, les bras ouverts et étendus; plus bas, un saint bénit et montre le livre des évangiles. Deux anges les regardent et les assistent; ils ont à la main une fleur de lis. Ces petits sujets, où les personnages ne sont vus qu'à mi-corps, sont traités avec beaucoup de finesse.

La seconde mitre en soie blanche est semée de lis et de croissants d'or au milieu desquels se lèvent deux saints de stature très allongée que désignent les inscriptions *Thomas Nicholaus*. Les deux évêques sont vêtus pontificalement et bénissent. Nicolas porte une mitre arrondie et striée à côtes. Au revers on retrouve le même semis de croissants et d'étoiles d'or et deux personnages dont l'un se reconnaît à l'inscription, *Johannes*. Le titre est un simple galon d'or très étroit, auquel on a dérobé des cabochons. Le cercle est plus large et d'un façonné imitant le travail de la vannerie. Deux fanons élargis à leur extrémité inférieure sont attachés par derrière; ils sont en soie blanche, ornés, comme la mitre elle-même, de croissants et de lis brodés en or. Leur longueur peu commune s'explique par l'usage de les ramener en avant, qui se répandait au XIII^e siècle. (Pl. DCLXV.)

J'ai recueilli à la Bibliothèque des estampes, dans les papiers de Millin (f^o 44), le dessin d'une jolie mitre que je crois italienne et du XIII^e siècle; elle est beaucoup plus basse que les précédentes. Le cercle et le titre sont ornés de bustes de saints et d'anges, que je suppose peints sur émail, et dans les intervalles des carrés qui les renferment s'épanouissent des rosaces à huit lobes. Au centre, on voit une figure en orante, figure de face entre deux fleurs de lis; au-dessus, un saint barbu; de chaque côté, des anges. (Pl. DCLXV.)

On peut avoir une idée des mitres italiennes, au XIII^e siècle, à Sienne, d'après un bas-relief de l'ambon de la cathédrale (1266), où figure une de ces coiffures extrêmement basse.

On trouvera (Pl. DCIV) deux médailles épiscopales : celle d'Ancône montre une mitre assez

1. Traduction de l'abbé COURREN, p. 43 et 59.

2. ROCCA, *Thesaurus pontificalium sacrarumque antiquitatum*. Rome, 1745, II, 379.

P. CAHIER, *Nouveaux mélanges. Décoration des églises*, p. 13.

3. MOLINIER. Bibliothèque de l'école des Chartes, 1888.

4. *Ann. arch.*, XVII, 231.

Phot. de SIMELLI, n^o142.

basse avec un double cercle et sans titre; celle d'Aquilée (1230), une mitre avec titre, cercle gemmé, fanons, ou voile du dessous de la mitre.

Deux mitres, au trésor de Monza, méritent de nous arrêter; elles sont basses, pointues, ornées d'orfrois d'or sur lesquels sont attachées des pierrieres; elles conservent leurs infules que terminent des franges. (Pl. DCLIX.)

L'une offre la particularité de rubans à dessins siciliens, exactement pareils à ceux de l'aube de saint Bernulphe, et garnis au-dessus de la frange d'un carré en étoffe d'or. — L'autre mitre a des infules rouges terminées par des bouts en or.

Le classement de ces objets offre quelque difficulté. Leur forme générale appartient au XII^e ou XIII^e siècle (M. l'abbé d'Aguillon a découvert sous l'étoffe moderne une étoffe du XIII^e siècle), et les rubans siciliens sont du XI^e siècle. — Dans cette alternative, on peut croire que les ouvriers de la plus basse époque se servirent d'anciens fanons, auxquels la tradition attachait peut-être une certaine vénération, et dont le prix recommandait l'emploi.

On voit aussi, dans ce trésor, un fanon isolé; il est orné de trois bandes d'étoffe façonnée, et, dans le bas, au-dessus de la frange, d'une plaque de métal qui porte au repoussé un oiseau dans un médaillon.

On vénère encore, à San-Francesco de Pise, la mitre de saint Bonaventure; elle a 0^m26 de large, 0^m25 de hauteur jusqu'à la pointe et 0^m10 de hauteur de côté. Elle est d'étoffe blanche, ornée de galons très simples¹.

Le riche trésor de Sens nous offre encore, pour le XIII^e siècle, une mitre remarquable que M. de Bastard lui a léguée dernièrement; elle est attribuée au cardinal Langton, archevêque de Cantorbéry († 1228), ou à saint Edme, autre archevêque de Cantorbéry († 1241), dont les reliques sont à Pontigny. M. Julliot, qui l'a illustrée², nous indique la manière dont elle est formée, et qui me paraît préférable au procédé supposé

1. Renseignements de M. SAVI.

2. Catalogue de M. JULLIOT, n° 38.

Bull. arch. du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1885.

Tirage à part.

par M. Viollet-le-Duc. Elle est prise dans une pièce d'étoffe rectangulaire, pliée en deux, puis repliée aux angles, de façon à ménager comme des frontons aigus les deux pointes de la coiffure.



La mode d'historier la mitre se répandait de plus en plus, et elle nous apparaît ici dans la représentation de deux scènes de martyres de saint Étienne et de saint Thomas Becket. Leur désignation ressort du nom de ces deux saints, *S^{cs} Stefanus* — *S^{cs} Thomas*, écrits au-dessus en caractères d'or. Cette dernière inscription, à demi détruite, ne laisse cependant aucune équivoque; le saint évêque, à genoux au pied d'un autel pédiculé, est frappé par ses trois assassins. Les figures sont aussi en or, et dans le soufflet paraît un semis de petits croissants d'or.

Cette mitre est peut-être désignée parmi celles que l'abbé Fenel, doyen de Sens, mentionne dans une lettre écrite à l'abbé Le Bœuf en 1717 : « La « mitre de saint Ebbon, qui est de toile blanche « de soye, est enrichie de figurines en broderies que « je crois adioutées, je n'en sçais rien cependant. « On s'en sert pour couvrir le reliquaire du chef « de saint Romain, abbé de Fonrouge (qui n'avait « pas de mitre) qui en étoit à Saint-Remy et qui « de présent à Saint-Pierre le Vif. On y a aussi sa « chasuble dont on se sert le jour de la fête. Nous « avons trouvé depuis peu, dans le fond du thré- « sor, deux ou trois petites mitres d'évêques fort « basses, et qui depuis la pointe jusqu'en bas de « l'ouverture, sont taillées droites comme une « ligne, sans être arrondies. Ce n'est que comme « une espèce de bonnet pointu. Celle de saint « Ebbon est beaucoup plus ample et approche « bien plus des nôtres, étant plus arrondie¹. »

Hefner² publie une mitre à sujets semblables, ayant aussi d'un côté la mort de saint Étienne, de l'autre celle de saint Thomas Becket; on les croirait identiques, n'étaient certains détails, comme, par exemple, la nappe sur l'autel dans

1. *Bull. arch. du Comité des Trav. hist. et scient.*, 1885, p. 7.

2. Tome I, Pl. cii, *Chrom.*

cette dernière. Cette mitre se trouve, je crois, au National Museum de Munich, et provient du couvent de Seligenthal, près de Landshut, en Bavière¹.

De ces deux mitres nous devons rapprocher une troisième que l'on considère comme ayant appartenu au cardinal de Vitry († 1244). Au lieu de saint Étienne, on a figuré saint Laurent, étendu sur le gril, pendant que la main éternelle s'ouvre au-dessus de lui pour le bénir. Elle est en soie blanche avec broderie d'or et d'argent. Le martyr de saint Thomas offre quelque différence. Le saint est tourné vers l'autel, sur lequel on voit un calice et deux flambeaux. Les fanons en sont remarquables; ils portent deux rois couronnés et des rinceaux. Sur le soufflet de la mitre sont des croissants. (Pl. DCLXII.)

A l'abbaye de Pontigny, une mitre du XIII^e siècle est attribuée à saint Edme, parce qu'elle fut retrouvée dans son tombeau et près de sa tête. Elle n'est malheureusement composée que de fragments de toile blanche avec ornements d'or, semés de pois, étoiles, et dans le bas demi-cercles entrecoupés. Les fanons, qu'on fait remonter aussi à saint Edme, sont plus intéressants et très riches; ils sont historiés en or sur fond pourpre; dans le bas est figurée l'Annonciation, l'ange sur le ruban de gauche, la sainte Vierge sur celui de droite; au-dessus sont des chérubins sur des roues, et enfin des rinceaux. Ces fanons, qui se rétrécissent notablement en s'élevant, n'ont pas moins de 0^m42 de hauteur. (Pl. DCLXIII.)

Il existe, dans les albums de Montfaucon², le dessin d'une mitre du XIII^e siècle qu'on peut rapprocher de celle de Pontigny. Sur un semis de croissants et de rosaces, se détache une étoile flamboyante, comme celle de saint Bertrand de Comminges, et au-dessous, des demi-cercles entrecoupés que couronnent des fleurs de lis. Le cercle lui-même est orné d'octogones comprenant des croix gammées. Des émeraudes brillent au centre des étoiles³, des perles au bout de leurs rayons et sur les croix gammées. L'ouverture de la mitre et la première moitié des fanons sont or-

nées de croissants et de rosaces, les bouts inférieurs des fanons de bâtons rompus encadrant des rinceaux. (Pl. DCLXIII.)

A Toulouse, dans le trésor de Saint-Sernin, une mitre paraît aussi dater du XIII^e siècle. Voici la description que nous en fournit M. de Linas : « Le circulus qui atteint la naissance des cornes est, sauf un étroit ruban rouge provenant de la doublure, recouvert d'une étoffe de soie bleue, coupée horizontalement et à distances inégales par des filets vert tendre ou carmélite; le titulus, aussi bleu, est moins large que le circulus, encadré de baguettes carmélites; les rampants sont bordés d'une soutache d'or maintenue par un fil bleu couché en zigzag¹ et comprise entre deux liserés vert et carmélite. »

La mitre de saint Louis d'Anjou († 1297), à Brignoles, est une des plus remarquables que le XIII^e siècle nous ait laissées. Elle est en damas de soie blanche, fort épais, semé d'arabesques et d'aigles dont plusieurs parties sont en or. Un galon losangé aussi d'or (0^m032), que coupent à intervalles égaux des carrés inscrits rehaussés de bleu et de rouge, partage verticalement les faces, rebrassées jadis d'une brocatelle bleue. Nous retrouvons encore ici, dans les galons, la croix gammée si répétée par les passementiers du XIII^e siècle. M. de Linas pense que l'étoffe qui, au premier abord, paraît d'une façon orientale, est espagnole ou du moins chrétienne².

Cette mitre offre une différence que nous devons noter, avec celles qui précèdent, et que nous n'avions pas encore observée. Les côtés du cercle, au lieu de s'élever verticalement, sont évasés comme nous les voyons dans les temps modernes.

Je ne crois pas qu'on puisse souvent signaler cette particularité avant le XIII^e siècle, ou elle devient fréquente. Nous rappellerons, comme exemple de cette innovation, le sceau de Jean, évêque de Langres (1296)³. A la cathédrale de Lausanne, sur des effigies d'évêques, j'ai copié des mitres extraordinairement évasées, notamment celle de Roger († 1220). (Pl. DCLXII.)

1. *Revue de l'Art chrétien*, V, 515-519.

2. *Id.*, V, 226.

3. DEMAY, *Gazette des Beaux-Arts*, 1877.

POEY D'AVANT, *Monnaies féodales de la France*.

Je dois dire qu'on observe déjà cet évasement sur un sceau de Rennes, du XII^e siècle.

1. REUSENS, *Élém. d'arch.*, II, 476.

2. *Latin*, 11907, f^o 140.

3. On a déjà pu voir des étoiles avec rayons sur la mitre de saint Bertrand de Comminges. (Pl. DCLX.)

Dans la collection de M. Donge, on voyait un sceau abbatial qui offrait aussi cette caractéristique; les bords, le titre et le cercle sont perlés¹.

Sur une tombe du XIII^e siècle, provenant de Trézan, une mitre est seulement décorée d'une croix et elle porte à sa pointe une sorte d'amande².

Signalons encore, parmi les singularités, la mitre de Jacques de Lorraine, évêque de Metz (1239)³, garnie de trois cornes, celle de l'évêque de Saint-Paul-aux-Trois-Châteaux, sorte de calotte munie, devant et derrière, d'une corne⁴.

Une bulle de Jean, abbé de Notre-Dame de Josaphat, présente une mitre à trois pointes; celles des angles ressemblent aux cornes des sarcophages⁵.

Le porche de la cathédrale de Chartres, dont les sculptures datent de 1280, mérite d'être étudié pour l'histoire des mitres; on y voit une mitre dont le titre et l'orfroi circulaire prennent presque toute la face et sont ornés d'arabesques formant des losanges curvilignes. Les rampants sont un peu convexes⁶.

On est étonné, à une époque aussi avancée du XIII^e siècle, d'y retrouver encore les mitres cornues orientales qui étaient devenues si rares; un orfroi traverse la mitre et passe entre les cornes; l'un des deux évêques, aux images desquels je fais allusion, a derrière la nuque le voile, comme Ulger d'Angers sur son tombeau⁷.

L'inventaire d'Amiens, de 1449, cite la mitre de l'évêque Bernard d'Abbeville (†1278), qui était ornée de pierres précieuses⁸.

Les tombeaux anglais nous présentent quelques renseignements dignes d'être recueillis; sur celui de Bitton, évêque de Wells (1267 † 1274), dans l'église de Saint-Cuthbert, à Wells (Somerset), nous voyons une mitre, très basse de côtés, avec

rampants curvilignes; des rosaces ornent les tympans¹.

Dans la petite église de Sainte-Agathe, à Easby (York)², il existe trois sièges liturgiques pratiqués en forme de niches dans le mur à droite de l'autel; au fond sont des effigies d'évêques dont les mitres sont basses, avec cercle et titre; celle du milieu, peut-être en signe de primauté, porte deux croix noires dans ses tympans.

Le trésor des sœurs de Notre-Dame, à Namur, ne possède pas seulement la mitre historiée dont nous parlions tout à l'heure à propos de celle de Sens, il en renferme une seconde également attribuée au cardinal Jacques de Vitry, et qui provient du monastère d'Oignies. Cette dernière, en soie blanche, est ornée de miniatures sur parchemin représentant le Christ bénissant, la sainte Vierge, les apôtres; dans le tympan, des anges et les symboles des évangélistes; la coiffe proprement dite, sans les fanons, mesure 0^m22. Les fanons, comme la mitre elle-même, portent des figurines sous des arcades³. Ces mitres ont figuré en 1880 à l'Exposition de Bruxelles.

Les évêques des Pays-Bas demandaient au pape la permission de porter la mitre. Nous savons que ce privilège fut accordé, en 1120, à Godebald⁴, évêque d'Utrecht, par le pape Calixte II.

A Saint-Lizier de Conserans, le P. Martin a dessiné une mitre du XIII^e siècle publiée dans les *Nouveaux Mélanges*⁵. Nous y remarquons, sur les orfrois, des dessins analogues à ceux de Biville. Elle est en soie blanche semée de petits croissants brodés⁶.

Une miniature de la Bibliothèque de l'Escurial (Codex albeldense, f^o 142) nous offre l'image d'un évêque assis qui porte une mitre en forme de dé à coudre et surmontée d'un bouton, ornée d'orfrois, de fanons⁷.

1. CHARVET, *Description des sceaux* de M. Donge. Paris, 1872.

2. ED. MICHEL, *Les monum. du Gâtinais*, Pl. LII.

3. DE SAULCY, *Monnaies des évêques de Metz*, 1833.

4. POEY D'AVANT.

5. *Revue arch.*, 1878, p. 185.

Article de M. SCHLUMBERGER.

6. LASSUS, *Monog. de la cath. de Chartres*.

7. Photog. prises par LASSUS, en 1852.

8. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, X.

1. *Archæol. journal*, 1849, p. 290.

2. Dessin communiqué par M. PALMER.

3. REUSENS, *Élém. d'arch.*, II, 476.

P. CAHIER, *Nouveaux Mélanges. Déc. des églises*, p. 10. Il donne les deux faces.

4. MORONI, *Dizion.*, vol. LXXXVIII, p. 35.

5. P. CAHIER, *Nouveaux Mélanges. Décoration des églises*, p. 10.

6. *Congrès arch. de Pamiers*, 1885, p. 194.

7. *Musée espagnol*, 111^e vol.

Nous trouvons encore en Allemagne de belles mitres que nous ne pouvons négliger de mentionner.

Les bénédictins du couvent de Saint-Pierre, à Salzbourg (Autriche), en possèdent une fort riche, ornée de rinceaux en relief. Les fanons offrent un tissage qui ressemble à un travail de sparterie. Sur le liseré inférieur du cercle, on lit cette inscription métrique :

*Prævia stella maris, lapsis quæ jure vocaris
Da cordi lumen verum cognoscere numen
Infer et ardorem superum qui nutrit amorem.
Ave tuum nomen mihi det solamen et omen,
A me Virgo pia, triplices expelle Maria
Hostes, atque veni me sacro flamine leni,
Divinas laudes superans super æthera plaudes.*

Cette mitre (0^m27 de large sur 0^m21 de haut) a figuré à l'Exposition de Vienne, en 1874¹.

Au dôme de Salzbourg, une belle mitre (0^m28 de haut, 0^m24 de large) a ses orfrois tissés comme une sorte de sparterie et ornés de dessins en application de perles. Dans les tympanes, des médaillons renferment les symboles des évangélistes avec leurs noms écrits autour. Les fanons, en harmonie avec cette grande richesse, sont décorés d'arabesques et terminés par des franges².

Dans le même trésor³, une mitre (large de 0^m31, haute seulement de 0^m21) porte sur son cercle cette inscription : *sub umbra alarum tuarum sperabo donec transeat iniquitas* ; et sur le titre encadrant l'image d'un scorpion, cette double légende qui rappelle la puissance des cornes et le symbole de celle de la mitre : *Exaltabuntur cornua justi, Dominus cornu salutis meæ*. Cette allusion aux cornes de la mitre nous prouve qu'elle possédait le sens symbolique, lorsqu'elle était placée sur la tête avec le titre au droit du front, comme l'ornementation de celle-ci ne permet pas de supposer le contraire.

M. Karl Lind⁴ publie aussi une mitre qui appartient à Brunon, prince évêque de Brixen (1249-1288), origine dont cette inscription brodée en rouge sur le bord, porte le témoignage : *Bruno*

Dei gratia brixinensis episcopus. Cette mitre, assez basse, n'a guère que 0^m20 de haut sur une largeur de 0^m28. Le cercle est orné d'une sorte de treillis entre deux bordures, les tympanes sont enrichis d'arabesques imbriquées et régulières.

Sur le tombeau d'Othon, évêque de Gurk, on voit porter la mitre au-dessus du calice¹.

A l'Exposition de Dusseldorf, en 1880 (n° 526), M. Spitzer avait envoyé une mitre de grande dimension (hauteur 0^m30, largeur 0^m32) ; on y voyait figurer la sainte Vierge, les douze apôtres et deux saints évêques.

La mitre des prélats allemands, au XIII^e siècle, était quelquefois très haute, comme on le voit sur les monnaies², quelquefois en dé à coudre, comme sur l'image de ce temps qu'on voit à Augsbourg, sur la figure de saint Udalric.

Le riche trésor d'Halberstadt abonde en mitres curieuses. La plus ancienne du trophée qu'elles composent est aussi la moins haute : elle a un titre et surtout un cercle d'une largeur extraordinaire, qui sont ornés de croix métalliques. Les tympanes portent des rosaces et des croix du même genre³.

Ne quittons pas cette revue de monuments sans attirer l'attention sur un monument bien curieux de la liturgie syriaque (Bibl. nat., fonds syriaque, 112). Sur des miniatures de 1239, le patriarche et les évêques sont coiffés de capuchons pointus blancs, ornés en avant d'une croix or pour le premier, noire pour le second, et qui retombait en rond sur la nuque. Ces images semblent donner raison à l'opinion qui voit une des origines de la mitre dans le capuchon monastique. (Planches CDLXXXIX bis et DXXVI.)

Des pensées symboliques environnaient la mitre comme les autres objets du costume liturgique, et ajoutaient au respect qui lui est dû⁴.

« La mitre, dit Durand de Mende, désigne la science de l'un et l'autre Testaments, car les deux cornes sont les deux Testaments : celle de devant, le Nouveau ; celle de derrière, l'Ancien, que l'évêque doit savoir tous les deux par cœur,

1. MITTHEILUNGEN, 1867, p. 69.
Die mitra, von Dr K. LIND.
Id. *Exposition de Vienne*, fig. 52.
2. Id., fig. 53.
3. MITTHEILUNGEN.
4. Id., 1867, p. 67.

1. MITTHEILUNGEN.
2. LELEWEL, *Numismatique du moyen âge*.
3. Photographie envoyée par M. JAHR.
4. DURAND, *Ration.*, trad. de Barthélemy.

« et dont il doit frapper, comme avec des cornes,
« les ennemis particuliers de la foi. Les deux
« fanons garnis de franges qui pendent par der-
« rière sont l'esprit et la lettre.

« Les deux susdits fanons ou cordons, servant
« à serrer la mitre sur la tête de l'évêque, mar-
« quent encore qu'il doit être prêt à expliquer et
« à faire comprendre les saintes Écritures, tant
« dans le sens mystique que dans le sens histo-
« rique. A l'extrémité de ces bandelettes sont des
« franges de couleur rouge, qui marquent quelle
« doit être sa promptitude à défendre la foi et la
« sainte Écriture, même jusqu'à répandre son sang
« pour elles.

« Le cercle d'or qui embrasse la partie posté-
« rieure et antérieure de la mitre indique que tout
« écrivain instruit de la science du royaume des
« cieux doit tirer de son trésor des choses neuves
« et anciennes.— La mitre, par sa forme allongée
« en haut, ne désigne pas avec moins de justesse
« l'élévation de la science.

« La mitre, qui est parfois de lin et blanche,
« signifie la blancheur et la pureté de la chasteté.»

On voit que Durand supposait la mitre placée droit, ce qui ne le fait pas renoncer au symbolisme qu'il y attache. Peut-être les prélats qui voulaient en accentuer l'impression préféraient l'intervertir sur leur front, comme dans la miniature de Douai. — Quoi qu'il en soit, voici des textes qui confirment celui du Rational. Sur l'épithaphe de Geoffroy, évêque d'Amiens († 1236), on lit : *Quem laurus gemina decoraverat in medicina legeque divina, decuerunt cornua bina*. Le cardinal Jacques est plus explicite encore en parlant de Boniface VIII :

*Cornua fronte gerit, duplicem signantia legem,
Legem quippe novam Christi, veteremque figuram*¹.

XIV^e SIÈCLE, ETC.

Nous ne ferons plus que donner un coup d'œil aux mitres des temps modernes dont l'étude est étrangère à notre travail. — En Italie, elles se

1. BARBIER DE MONTAULT, *La mitre romaine*.

maintiennent assez basses et ornées; celle que j'ai estampée à Rome, à Sainte-Sabine, sur le tombeau de l'abbé Spech († 1312), est de cette sorte, pourvue d'un titre, d'un cercle avec losanges et de rinceaux dans les tympanes. Une autre qu'on voyait autrefois sculptée à Saint-Jean de Latran, dans le portique léonien, avait le titre en orfrois circulaires, représentée avec des pierreries.

Au XIV^e siècle, selon l'ordo romain, les évêques ne pouvaient porter que des mitres blanches.

Leur forme ne tarde pas à s'allonger et à s'évaser, ainsi qu'on peut le constater sur un bas-relief du tombeau de Tarlati, au dôme d'Arezzo¹, sur le monument de saint Eustorgue, à Milan. — La hauteur devient démesurée et disgracieuse au XV^e siècle; sur un tombeau qu'on voyait autrefois dans le cloître de Saint-Jean de Latran, la mitre atteint comme hauteur le double de sa largeur aux tempes; elle est munie d'un titre; cependant l'effigie du cardinal d'Alençon², à Sainte-Marie, au Transtévère, offre des proportions plus convenables.

On conserve au musée de Cluny, sous le n^o 6529, une mitre richement brodée et d'une forme assez pointue; elle porte au sommet du titre la figure de Notre-Seigneur, au-dessous et sur le cercle, celles des apôtres, des anges dans les tympanes.

Nous trouvons dans les papiers de Montfaucon quelques renseignements sur des mitres, notamment cette description dans une lettre que lui écrivait de Fécamp Pierre-François Boudier, en 1729³ : « Les deux mitres sont aussi dans leur hauteur naturelle, c'est un simple tissu d'or; on dit qu'elle a été cent cinquante ans en terre. L'autre est beaucoup plus précieuse, étant ornée d'un grand nombre de pierres fines enchâssées dans des plaques de vermeil; le fond est de semence de perles, et les oiseaux qui sont placés sur les deux côtés, sont en émail. »

Dans un autre album de la même collection⁴ est dessinée, en grandeur naturelle, une vaste

1. D'AGINCOURT, *Sculpture*, Pl. xxvii.

2. Id., Pl. xxxix.

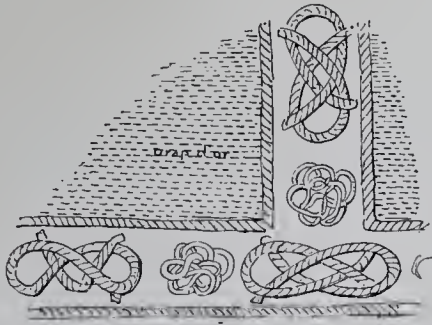
3. Fonds latin, 11907, f^o 63.

Je n'ai pas retrouvé le dessin.

4. Latin, 11913, f^o 95.

Je ne trouve pas de désignation de provenance, mais ce dessin, rapproché de la chasuble de Dreux et fait de même à la sanguine, doit avoir cette origine.

mitre en drap d'or, ainsi que ses fanons, bordée d'un galon avec étoiles. — Le cercle et le titre sont ornés de nœuds de corde; elle me paraît du XVI^e siècle.



Papiers de Montfaucon, latin, 11913, f^o 97.

Les mitres des XIV^e et XV^e siècles se signalent par leurs dimensions extraordinaires¹; nous renvoyons pour ce fait au manuscrit 5668 de la Bibliothèque de Bruxelles, qui en fournit des modèles remarquables. Ces défauts ne firent qu'empirer jusqu'au XVIII^e siècle, où nous les voyons plus hautes et plus évasées que jamais².

Du reste, la richesse et le prix de leur décoration ne font que s'accroître; les inventaires nous ont laissé à cet égard des descriptions magnifiques; nous y voyons prodigués l'or, l'argent, les perles, les pierreries, les sujets brodés, tels que l'Annonciation, le Couronnement, etc., et les images de saints³.

Nous devons rappeler aussi, à propos du XV^e siècle, une forme de mitre dont les cornes étaient recourbées en dedans et cambrées. — Notre Pontifical de la Bibliothèque nationale (latin 962) nous en offre des exemples; il semble que la corne postérieure soit moins haute.

Une des plus belles mitres allemandes est celle du couvent d'Admont (Styrie); elle est assez haute, légèrement évasée, garnie d'un titre et d'un cercle avec entrelacs feuillagés dans les tympanes de deux figures d'évêques debout et vêtus d'habits sacerdotaux; sur les fanons sont les médaillons des douze évangelistes, et à leurs extrémités des pla-

ques carrées avec oiseaux fantastiques qui tiennent les glands¹. — Cette manière d'orner les tympanes était alors assez répandue; on le voit par la mitre de saint Gildas de Rhuis; celle de Tolède, publiée par le père Cahier, et du dôme d'Halberstadt.

On montre, dans ce dernier trésor, une mitre que M. Reusens² attribue au XIV^e siècle, et qui représente deux guerriers combattants, sujet qui me porterait à douter de son origine ecclésiastique.

Les ouvertures du soufflet s'éloignent de plus en plus du cercle auquel elles touchaient primitivement; une mitre fort riche, conservée au musée de Copenhague, nous l'apprend.

M. Weber nous communique une miniature du dôme de Trèves (1380), qui donne bien idée de l'élévation que prenaient déjà les mitres; celle figurée ici est blanche, ornée de gemmes rouges et bleues, et surmontée de deux boules bleues au-dessus des pointes.

Thiers et Goar disent que les évêques grecs portent quelquefois la mitre; que le patriarche d'Alexandrie l'ôte pendant le sacrifice. Je crois cependant que ces exceptions sont rares. Au XV^e siècle, Siméon, archevêque de Thessalonique, déclare que, parmi les ecclésiastiques, le patriarche d'Alexandrie est le seul à se couvrir la tête³.

Les évêques rutènes⁴ portent des mitres rondes enrichies de dessins; celles des évêques moscovites sont de la même forme, mais noires. — Au trésor de Moscou, on voit des bonnets ou tiaras, dans la sacristie synodale⁵, couvertes de perles, de peintures, surmontées d'une croix, et qui atteignent l'apogée de la richesse. La mitre dite de saint Cyrille d'Alexandrie a l'apparence d'une tiare inondée de perles et de pierreries. L'église de Sion, cathédrale de Tiflis, possède des coiffures du même genre, d'un luxe extraordinaire⁶.

1. Kunst gewerbliche arbeiten aus der culturhistorischen ausstellung zu Graz, 1883, Pl. x. Une bonne photographie, 9.

2. *Élém. d'arch.*, II, 477. Renseig. de M. DE FARCY. Bock, II, Pl. xxiv.

Voyez phot. envoyée par M. JAHR.

Voyez aussi les tombeaux de la cath. de Mayence.

Manusc. de BASTARD, II, 29.

3. SMITH, *Dict.*

4. MORONI, *Dict.*

5. SABAS, *Sacristie patriarcale de Moscou*, 1865.

6. Phot. envoyée par le prince Gagarine.

1. On peut juger aussi la grande hauteur qu'elles avaient parfois sur un bas-relief de la cathédrale de Lyon.

BÉGULE, *Monog.*

2. Latin, 8897, Évangélaire de Versailles.

Les arts somptuaires, p. 183.

3. Renseignements fournis par M. DE FARCY.

Les Arméniens, comme on le voit à la colonie qu'ils ont à Venise, portent une mitre très ample et très riche; voici, selon Lebrun, la prière que l'on prononce en lui mettant la mitre sur la tête : « Mettez, Seigneur, sur ma tête, le casque du salut, le signe de votre croix, pour combattre contre la puissance de l'ennemi par la grâce et l'amour qu'a eu pour nous Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. »



Bibliothèque nationale, manuscrit latin 8897.

RÉSUMÉ.

Dans l'étude qu'on vient de lire, les obscurités de l'origine de la mitre sont fort grandes. Aux difficultés de la chose elle-même se rattachent celles des mots qui la désignent, et nous avons vu que, dans les premiers siècles, le mot de « mitre » n'évoquait pas dans l'esprit l'objet qu'il nous offre maintenant.

Chez les Romains, chez les Juifs, il y avait des coiffures pontificales; la règle établie par saint Paul n'en implique pas absolument l'absence chez les chrétiens; nous avons dit que saint Jacques, saint Jean avaient des lames d'or sur les tempes, qui pouvaient former bandeau sans couvrir la tête, ni voiler les cheveux. Nous avons rapporté quelques témoignages à ce propos; un des plus remarquables est la description de l'Apocalypse qui nous montre, dans une tribune basilicale, une rangée de prêtres la tête ceinte de couronnes d'or. Ces couronnes se retrouvent dans l'iconographie chrétienne des premiers siècles; à Santa-Fausta de Milan, saint Victor porte un diadème gemmé, les saints de la mosaïque de Capoue les tiennent à la main. Saint Samson, au VI^e siècle, a la vision de rois saints avec des diadèmes d'or; Melchisédech,

figure prophétique du prêtre chrétien, nous apparaît à Classe et ailleurs avec des bandeaux gemmés. Le bienheureux Bède parle des *coronæ* et *coronulae*. L'ordo romain, en mentionnant des objets de ce genre et en signalant les moments de les retirer, exclut toute pensée métaphorique.

D'après ces documents on ne peut guère douter, au moins pour les V^e et VI^e siècles, que les prêtres n'aient eu sur la tête un bandeau liturgique. Lorsque nous voyons, sur un diptyque, saint Grégoire couvert des insignes du consulat, nous pouvons croire que les princes, par respect pour le sacerdoce, aimaient à placer leurs propres couronnes sur le front de ses représentants; ne voyons-nous pas, au X^e siècle, l'empereur grec octroyer le port d'une couronne royale au patriarche d'Alexandrie?

Pour l'époque carlovingienne, nous trouvons la mitre et les images du trésor de M. Giancarlo de Rossi, qui signalent cette coiffure liturgique à une époque bien plus ancienne qu'on ne croyait jusqu'ici.

Mabillon en rappelle un exemple figuré au X^e siècle. Au XI^e les monuments se multiplient; alors les concessions papales abondent et les images se produisent, notamment sur le sceau d'Hérimann, évêque de Metz.

Pendant la période romane, nous avons devant nous deux coiffures épiscopales différentes: la mitre à pointe prise dans une pièce d'étoffe rectangulaire et soumise à certains plis; la mitre composée d'un voile appliqué sur la tête, serrée aux tempes par un bandeau.

Au XII^e siècle, les mitres sont d'un usage fréquent, celles surtout avec des cornes, symbole de force que les textes de la Bible mettaient alors en honneur; les prélats, s'ils avaient une mitre à pointes, les tournaient sur les côtés pour constituer des cornes; s'ils se coiffaient d'une mitre en calotte, ils la faisaient souvent rembourrer à droite et à gauche dans la même intention. Les sceaux, les miniatures, les tombeaux nous en ont fourni de nombreux témoignages.

Les mitres que nous avons encore datent de la fin du XII^e ou du XIII^e siècle; celles de Lyon, de Comminges, de Sens, de Beauvais, ont été décrites. Avec le XII^e siècle, les mitres en calotte disparaissent généralement, pour laisser place à celles en soufflet; alors elles grandissent, s'élèvent, s'élar-

gissent par un évasement jusqu'à l'ouverture du soufflet; elles s'intervertissent plus rarement, bien que le symbolisme des cornes subsiste.

Au XIII^e siècle, les mitres s'enrichissent de miniatures sur parchemin; elles se couvrent de peintures en broderies rappelant les traits, les histoires des saints, et notamment celle du martyr de saint Thomas Becket. Nous avons décrit comme spécimens la mitre de Saint-Martin des Monts, à Rome, celles d'Anagni, de Monza, de Sens, de Namur, de Munich, etc.



Bibliothèque de Dusseldorf.

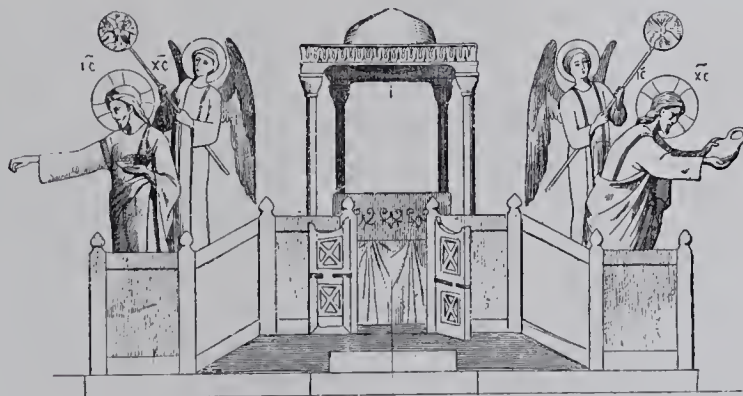
Au XIV^e siècle, les défauts que nous avons vu

germer se développent; la mitre grandit de plus en plus, s'évase d'une façon disgracieuse, ou se recourbe d'une façon qui ne l'est pas moins; au XV^e siècle, la hauteur en devient quelquefois plus du double de la largeur; la décoration s'altère, les éléments d'architecture¹ s'y introduisent contre toute règle de bon goût et dressent sur la tête un échafaudage peu convenable.

Aux XVI^e et XVII^e, malgré une certaine réaction, les défauts persistent, et au XVIII^e siècle, qui renverse toutes les lois du goût, les évêques se coiffent d'immenses bonnets d'or qui ne rappellent plus rien des sages époques. De nos jours, on en est revenu à peu près aux dimensions du XVI^e siècle, mais nous souhaitons que le retour nous ramène encore plus haut.

Telle est, en quelques pages, l'histoire de la mitre qui, après avoir désigné la coiffure des vierges antiques, devait s'appliquer à celle des évêques, comme si la Providence, en laissant la langue humaine appliquer le même mot à des objets de forme et d'usage différents, avait voulu montrer que la couronne du sacerdoce chrétien doit rappeler le virginal amour auquel il se consacre.

1. P. CAHIER. *Nouveaux Mélanges*, p. 6 et 7.



LA MESSE

TIARES

Notre étude sur les mitres serait incomplète si nous n'ajoutions quelques observations sur la tiare, devenue, aujourd'hui, l'insigne du souverain pontificat. Ce genre de coiffure est encore représenté par beaucoup de monuments, dont quelques-uns fort anciens. La tiare se distingue surtout de la mitre en cela qu'elle affecte une forme conique ou ovoïde ¹.

Dans l'antiquité, elle servait aux rois d'Orient, comme nous l'apprend ce vers d'Ovide :

Tempora purpureis tentat velare tiaris.

Malgré les exemples qu'on peut citer, je ne crois pas que les souverains pontifes en aient beaucoup usé avant le XI^e siècle. A l'époque romane, où toute la symbolique chrétienne tendait à rapprocher les costumes nouveaux de ceux des juifs, l'idée d'identifier le pape avec les successeurs hébreux d'Aaron devint sans doute très en vogue.

Il existe dans la cathédrale de Péterborough un bas-relief dont M. Lord a eu la bonté de nous communiquer la copie, et qui nous montre des abbés coiffés de bonnets coniques garnis de fasons en arrière; cette coiffure étrangère à l'insigne en question correspond peut-être cependant à la forme qu'elle devrait avoir. (Pl. DCLXVII.)

1. LAZARI BAYSI, *Annotationes in re vestiaria*, 1649. On voit le bon pasteur figuré avec une tiare conique. PERRET, II, Pl. XXII-XXV. IV, Pl. XVII. *Mittheilungen*, VI, 26.

Il est probable que la tiare à double diadème remonte au moins à Nicolas II. Un passage de la Chronique de Benzo, contemporain de Grégoire III et partisan de l'antipape Guibert, nous apprend que ce pape, élu en 1059, porta, à l'instigation d'Hildebrand, une tiare à deux cercles dans la cérémonie de sa consécration. Sur le cercle inférieur étaient écrits ces mots : *corona regni de manu Dei*; sur l'autre : *diadema imperii de manu Petri* ¹.

Papias, au XI^e siècle, nous dit que le pape se servait d'un genre de bonnet appelé *calamaucum*, fait en poil de chameau, et qui était une tiare : « Pileum calamaucum ex bysso rotundum, quasi « spara caput tegens sacerdotale, in occipitio vitta « constrictum. Hoc græci et nostri tiaram vocant. » (Du Cange.)

Une des plus anciennes images que je connaisse de la tiare papale nous est fournie par les fresques romaines de Saint-Clément. Elle est blanche, assez élevée, conique et arrondie par le haut, pourvue, dans le bas, d'un cercle ². (Pl. XII et DLXXV.)

Dans notre manuscrit de Limoges, déjà cité ³, on voit un personnage coiffé d'une calotte élevée,

1. *Bull. mon.*, 1886, p. 156.
2. Elle ressemble aux bonnets de laine dont sont coiffés les prêtres auxquels le pape lave les pieds le jeudi saint.
3. Latin, 8, I, f^o 4, verso.

1058
Tiara
double diadème
Nicolas II
1059
Tiara
with two circles
Hildebrand

Latin
Papias

fresque of St. Clement
conical, white,
with circle

not much used before XI

Peterborough
conical
with fasons

que surmonte un bouton et qu'entoure, dans le bas, un cercle orné. (Pl. DCXXXIX.)

D'Agincourt¹ reproduit une miniature où l'on voit le pape Jean XIX (1024, 33) figuré avec une tiare semblable à celle de saint Clément, mais la miniature doit être beaucoup plus moderne.

Sur les portes de bronze de Bénévent, nous retrouvons le même genre de tiare, plus haute, légèrement renflée, surmontée d'un bouton, garnie d'un cercle, et, au-dessus du front, marquée d'une petite croix. Le pape qui la porte est assis sur son trône et accompagné d'acolytes². (Pl. DCLXVII.)

Dans les peintures de Saint-Nicolas du Latran, les papes étaient représentés avec une tiare arrondie par le haut en forme de dé à coudre, en étoffe d'or, avec un cercle gemmé dans le bas. (Pl. DLXXXVIII.) Une miniature de Boulogne nous fournit une image analogue, une tiare avec un cercle rouge et un d'or plus étroit. (Pl. DCLXVII.)

Dans la miniature représentant la dédicace de Cluny par Urbain II, ce pontife porte une tiare beaucoup plus élevée, en dé à coudre, garnie, comme les mitres, d'un titre d'or en avant et d'un cercle aussi en or³. (Pl. DLII.)

Montfaucon⁴ possédait dans ses papiers le dessin d'une tiare copiée sur un ancien manuscrit du XII^e siècle, qui nous la montrait tout à fait conique, surmontée d'une petite boule, ornée, en avant, de rondelles qui doivent être des cabochons, d'un cercle également gemmé, et de deux fanons frangés. Il nous offre un autre dessin où la tiare, sans ornement, a un titre et un cercle⁵. (Pl. DCLXVIII.)

Le manuscrit de Herrade fournissait quelques spécimens de mitres coniques d'une grande élévation⁶. (Pl. DCLXVII.)

Au musée de Toulouse, une figure de Barthélemy de Vic, évêque de Laon († 1113), porte aussi une tiare conique; elle est ornée de deux cercles et d'un titre; dans les intervalles, de petites croix équilatérales⁷.

1. *Hist. de l'Art (Peinture)*, Pl. LXVII.

2. Phot. de PARKER.

SCHULZ, *Mon.* 677. dans *l'Italie du sud*.

3. Bibl. nat., latin, 17716, f° 91.

4. Latin, 11912.

5. Id., 11913, f° 28.

6. Calques de M. DE BASTARD.

7. P. CAHIER, Nouveaux mélanges, *Décorat. des églises*, p. 6.

Le manuscrit d'Ebulon, à la Bibliothèque de Berne, nous offre des images de coiffures pontificales d'un grand intérêt; nous en devons les copies à M. Rodt, directeur du musée archéologique. Cette coiffure, il est vrai, paraît plutôt une mitre qu'une tiare; elle se termine par les deux cornes en volutes et par une croix dans l'intervalle. Ces miniatures représentent le pape donnant à l'empereur les insignes souverains, parmi lesquels une sorte de mitre avec des fanons. (Pl. DCLXVI.)

On a dit que la tiare pouvait être considérée comme le bonnet phrygien, signe d'affranchissement (pileum) de l'Église¹. Je ne sais s'il serait difficile de soutenir cette thèse; néanmoins on voit sur des peintures du XII^e siècle, à Ratisbonne, le pape précédant des évêques et des personnages et portant exactement le bonnet phrygien sur la tête². Cela semble une indication d'origine, car, sauf que le bonnet est ramené un peu en avant, il ne diffère pas sensiblement des tiares que nous venons d'examiner.

Nous observons sur les monuments romans la tiare plus souvent représentée en forme ovoïde; c'est sous cet aspect que saint Grégoire nous apparaît dans une miniature du XI^e siècle à la Bibliothèque de l'Université de Leipzig³, et dans une miniature de la Bibliothèque de Saint-Gall⁴. Dans la première, c'est une calotte presque ronde avec un bouton au sommet rattaché au cercle par un orfroi; calotte tout à fait semblable à celles que portaient les juifs à cette époque, et dont nous saisissons un spécimen curieux dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale⁵.

Cette coiffure papale reparait sur une troisième figure de saint Grégoire dans un manuscrit du XII^e siècle⁶. Elle est blanche, garnie d'un cercle et d'un orfroi gemmé. L'étoffe blanche à reflets verts est agrémentée de pois groupés trois par trois; les orfrois, bordés de perles, sont enrichis de pier-

1. BOLLANDISTES, mai, VIII, 210.

2. *Mittheilungen*, 1871, CLXIII.

SIGHART, *Les Arts en Bavière*, p. 201. D'ailleurs, il est possible que ce bonnet intervienne ici en manière de mitre.

3. HEFNER, Pl. LXXXVII.

4. GERBERT, *Liturgie*, I.

5. *S. Gregorii moralia in Job.* f. 6. Latin, 15677.

6. Bibl. nat., latin, 2287.

Voy. aussi le manuscrit 833, f° 169, verso, tiare, avec le titre et cercle d'or et bordée de perles.

high cap, with button
and circle

(1) Agincourt

high cap, with button
and circle

high cap, with button
and circle

Also - Boulogne
high cap, with button
and circle

Montfaucon - 12^e
conical - tall on top
garnished in front, with
fringed fanons

Herrade
high conical

high conical
with small crosses

tiare
high cap, with button
and circle

Romanesque monuments
usually conical
Leipzig XI^e
St. Gregory

cap like juws

St. Gregory XI^e
round well button
white, pearl, with
fringed fanons
3, orphrey border
with pearls, gemmed
with some aldo (around)

gemmed circle
orphrey

rieres variées de forme et d'espèce, émeraudes, grenats, saphirs, etc., etc. (Pl. DCLXVII.)

Quelquefois, comme à Douai, comme à Bruxelles, saint Grégoire est peint avec une calotte cornue, mais alors elle nous semble rentrer plutôt dans la catégorie des mitres que parmi les tiaras.

A Stuttgart, la Bibliothèque nous fournit aussi des exemples de calottes liturgiques dont nous avons parlé à propos des mitres, mais qui sont, à vrai dire, des tiaras. Il faut noter ici que nous trouvons ce genre de coiffure sur le front de simples évêques, ainsi qu'on le constate sur des miniatures de Chartres.

A Saint-Bertrand de Comminges, une sculpture nous montre un évêque avec un bonnet dont le cercle et l'orfroi sont ornés de perles ¹.

La Bibliothèque de Gand ² nous a fourni une image de saint Pierre figuré avec la tiare (Pl. CDVII), ovoïde, verte, et avec double cercle et fanons.

A Saint-Pierre de Salzbourg, il existe une peinture murale d'une de ces coiffures, sorte de dé à coudre blanc, cerclé d'un galon pourpre, garni de deux larges infules différentes l'une de l'autre, l'une quadrillée, l'autre brodée de lobes, toutes deux terminées dans le bas par une plaque d'or avec pierres bleues; les infules sont ramenées en avant sur une chape blanche avec bordures gemmées et perlées ³.

Sur un sceau de Jean I^{er}, archevêque de Trèves (1190), on voit ce prélat coiffé d'un bonnet de ce genre, divisé par stries circulaires assez serrées ⁴; il rappelle celui de saint Dunstan, dans la miniature du British Museum.

Sur la porte de bronze du baptistère de Constantin, Célestin III (1191-1198) est coiffé d'une couronne de laquelle pend un voile serré le long des tempes. Ciampini ⁵ y voit une sorte de coif-

fure dont le pape se paraît dans les grandes cérémonies, selon ce passage d'Innocent III: « manus Pontifex post albam et cingulum assumit « orale quod circa caput involvit et replicat super humeros. »

La mosaïque absidale de l'église Saint-Pierre de Rome ¹ représentait Innocent III coiffé d'une tiare blanche, ovoïde, cerclée d'or et garnie de deux fanons frangés qu'il ramenait en avant.

Une mosaïque dans la frise du porche de Saint-Laurent-hors-les-Murs nous donne une image du pape Honorius III (1216-1227), coiffé d'une tiare en dé à coudre, peu élevée, garnie de fanons. (Pl. DXLIV.)

Un coffre qui faisait partie de la collection Castellani, lorsque je l'ai dessiné, et que je crois avoir revu depuis chez M. Basilewski, était orné de médaillons de peinture, dont l'un nous fournit un spécimen de tiare ovoïde comme celle de saint Laurent; elle est blanche et ornée d'un quadrillé en losanges. — Cette peinture est du XIV^e siècle, et, en effet, nous retrouvons des tiaras de ce genre à cette époque, témoin celle d'une miniature que j'ai copiée dans la Bibliothèque de Genève et qui est en tout semblable. — Mais il faut convenir que cette forme fut la plus familière à la fabrication romaine.

Un sceau de 1227, appartenant à un cardinal romain, légat du Saint-Siège et en même temps chanoine de Senlis, nous montre une coiffure du même genre; cependant les orfrois des arêtes rampantes laisseraient croire qu'il s'agit d'une mitre.

Grégoire IX († 1241) était figuré en mosaïque au-dessus du portique de Saint-Pierre ², et il portait une tiare ovoïde, blanche, avec cercle bleu et fanon. (Pl. DCII.)

Une des plus riches et gracieuses tiaras du XIII^e siècle est celle qui coiffe Nicolas IV, sur la statue qui se trouvait autrefois dans le portique léonien à Saint-Jean de Latran (1277-1280); haute, terminée en pointe, elle est ornée d'un cercle avec pierreries et perles, garnie au-dessus de di-

1. Bibl. du Vatican, manus. 5407.
2. Id.

1. P. CAHIER, *Décorat. des églises*, p. 5.
DE LINAS, *Revue de l'Art chrétien*, v. p. 281.
Ann. arch., XIII, 68.
2. LAMBERTI, *Liber*, f^o 168.
3. Jahrbuch der K.K. central commission 1857, Pl. II.
M. DE LINAS en reproduit une de Salzbourg.
Revue de l'Art chrétien, v. p. 281.
4. *Dict. de numismatique religieuse*. MIGNÉ. XXXII^e vol. de l'*Encyclopédie*, col. 1236.
5. *Vet. mon.*, cap. XXVI, p. 239.

St Bertrand de Comminges bonnet with circle pearls
side green de blue circle purple

sur un sceau de Jean I^{er} narrow striped
Célestin III 1191-1198 crown and veil

St Pierre de Rome
pape Innocent III
ovale, blanche
cercle d'or
2 fringed banners

Gregory IX (1241)
mosaic
white hat
circle and fanon
Nicolas IV
tall pointed crown with pearls and stones

vers compartiments et de fleurs de lis ; les deux fanons attachés à la nuque sont ramenés en avant. — Une tiare du même genre s'applique à l'effigie du même pape, représentée dans la mosaïque absidale, sous la main de la Madone ; elle est en or avec cercle gemmé¹.

On voit aussi à Saint-Jean de Latran une figure qui rappelle le jubilé de Boniface VIII, et ce pape avec une tiare de la même forme que la précédente, mais différemment ornée ; le cercle, au front, est uni ; mais au-dessus une série de zones embrassent la surface de la coiffure, ornées de lobes, de postes, et diminuent jusqu'au sommet². Cette coiffure est beaucoup moins haute que celle du buste des cryptes vaticanes. Nous croirions pour celle-ci à une faute des copistes³, si nous ne l'avions mesurée nous-même ; le visage a 0^m20 jusqu'au cercle, et la tiare 0^m43. Celle de Benoît XII († 1342) a une proportion moins élancée.

La mosaïque de la façade de Sainte-Marie-Majeure remonte au XIII^e siècle, et fut exécutée aux frais des cardinaux Giacomo et Pietro Colonna⁴, par Rusuti⁵. Elle nous donne de curieux renseignements sur les tiares de cette époque.

Dans le tableau qui représente la sainte Vierge, apparaissant à Libère, le pape est figuré au lit, dormant appuyé sur le coude ; il est coiffé d'une calotte blanche ornée d'une étroite bordure, et au sommet de la tête, d'une croix rouge ; sa tiare posée à côté de lui, garnie d'un cercle d'or avec festons dans le haut, de divers dessins, est pourvue de fanons rouges, avec croix au bout se détachant en clair. Malheureusement un pilastre moderne en a détruit une partie⁶.

Dans le troisième tableau, le Patrice, aux pieds du pape Libère, lui raconte sa vision. Le pontife l'écoute assis sur son trône ; il est coiffé d'une tiare médiocrement élevée, ovoïde, blanche avec agréments d'or et cercle gemmé au-dessus duquel est festonnée une arête qui lui donne l'apparence

d'une première couronne. Les fanons de couleur foncée, terminés par deux petites plaques d'or, sont ramenés sur la poitrine. — Le quatrième tableau où se trouve représenté le miracle de la neige, nous montre encore une fois le souverain pontife avec la tiare. Les festons qui s'observent sur la précédente, n'y existent pas ; on distingue, au-dessus d'un large cercle, des postes, des zig-zags, brodés sur la calotte.



XIV. — Bibl. nat., Pontifical latin, 15619, fo 26.

Dans la chapelle de Saint-Silvestre, aux Quattro-Coronati¹, une fresque du XIII^e siècle représente ce pontife coiffé d'une mitre blanche, à deux cornes, avec cercle gemmé ; il reçoit la tiare de Constantin, qui la lui présente. — Cette tiare est conique, avec léger renflement convexe ; elle porte un cercle couvert de perles. La tiare même est faite en sparterie, comme celle que nous observons dans les miniatures du Mans, de Herrade et les sculptures de Chartres. Ce genre de coiffure se maintint jusqu'à la fin du XIV^e siècle. Nous en trouvons encore des exemples de cette époque dans les jolies miniatures d'un Pontifical romain que j'attribuerais à un pinceau italien. (Bibliothèque nationale, latin, 15619.)

Le pape Honorius III († 1227), représenté à l'entrée de Sainte-Bibiane et dans l'abside de Saint-Paul, portait une mitre ainsi tressée et dorée². Honorius IV († 1287), enterré à Saint-Pierre, était représenté de même³.

A Assise, le pape endormi et voyant en songe

1. ROHAULT DE FLEURY, *Latran au moyen âge*, Pl. XXI, XXVII, LIV.

2. FERRARIO, *Costumes anciens et modernes*, Pl. XXXI, donne une tiare de Boniface VIII démesurément longue.

3. GABRIELLI, *Cryptes vaticanes*. CICOGNARA, *Histoire de la sculpture*.

4. NIBBY, p. 382.

5. Philipp. Rusuti, fecit hoc opus.

6. Phot. de PARKER. — Notre dessin lavé, pris sur place.

1. Phot. de PARKER.

2. On en voit une copie dans le manuscrit du Vatican, 5407.

3. Gravure de GRUNTER (vol. 92). Ce tombeau transporté par Paul III à l'Ara-Cœli. La statue debout, figurée dans le manuscrit du Vatican (5407, p. 64), représente la tiare unie.

Gold tiara gemmed

fanons
terminés par deux
petites plaques d'or

St. Maria Major

à la suite
XIII

Libère cap white

mounted here; tiara

of gold circle with festons

naar top, en de hand

et fauce

saint François qui soutient l'Eglise, est figuré avec une mitre blanche ornée d'or ¹.



Bibl. du Vatican, manus. 5407. Fresque de la porte de Sainte-Bibiane.

Nous possédons en France quelques monuments qui nous montrent que la forme romane subsiste très avant dans le XIII^e siècle. — J'ai noté, sur une miniature de la Bibliothèque de Douai (manuscrit 45, f^o 73), une tiare avec un cercle d'or gemmé autour du front.

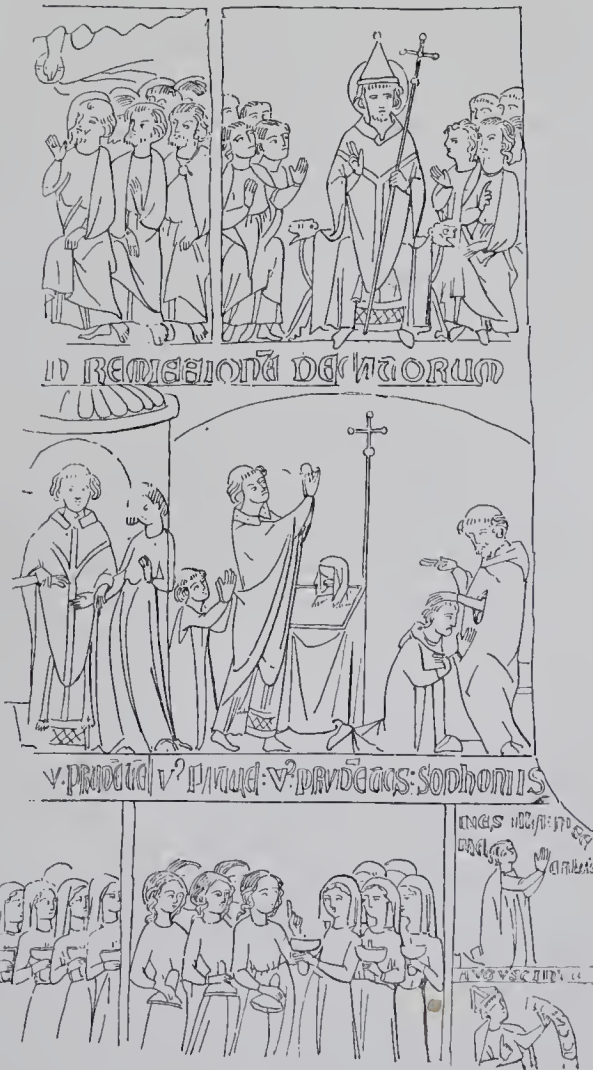
Sur les belles sculptures de Chartres, on voit une tiare faite comme en sparterie, avec cercle gemmé, une autre à côtes striées horizontalement, dents de scie sur le cercle ². (Pl. DCLXVIII.) La plus remarquable est celle de saint Grégoire, que l'on reconnaît à la colombe légendaire posée sur son épaule; la mitre qu'il porte rentre davantage dans les types du XIII^e siècle; elle est tout à fait conique, creusée de côtes profondes ³, ornée d'un cercle où les dents de scie entourent des pierres. Suivant M. Viollet-le-Duc, elle semble faite en osier. Un fleuron sphérique aplati termine la pointe du cône.

Les vitraux de Bourges nous rappellent une tiare cônique du XIII^e siècle.

Dans la tour de la ville de Pernes (comtat Venaissin), il existe une peinture qui représente Clément IV donnant, par une bulle, la couronne des Deux-Siciles à Charles I^{er} (1265). La tiare est conique, ornée d'un treillis de larges losanges, sur-

montée d'une boule, cerclée de rouge avec perles, garnie de deux fanons rouges et frangés ¹.

La statue de saint Sixte, premier évêque de Reims, posée sur le trumeau de la porte centrale du transept nord de cette cathédrale (1230 environ), nous le montre coiffé d'une tiare conique dans le genre de celle de Chartres; seulement elle est unie et garnie en avant d'un titre gemmé; le cercle étroit porte aussi des pierreries entremêlées de perles ². (Pl. DCLXVIII.)



Dessin du XIII^e siècle (papiers de Montfaucon).

M. Augier possède dans sa collection une statuette en bois, trouvée à Cavaillon, qui représente un évêque coiffé d'une mitre conique, mais beaucoup plus basse que celle que nous venons d'examiner; elle est aussi couronnée d'un bouton aplati. (Pl. DCLXVIII.)

1. VIOLLET-LE-DUC, *Costumes*, p. 400.
2. Id., p. 213.

1. *Latran au moyen âge*, pl. ix.
2. WILLEMEN, I, 86.
BOCK, II, Pl. XXII.
3. Phot. de M. GALLAS.
VIOLLET-LE-DUC, *Costumes*, p. 399.

sema...
fou...
1300

St Grego...
sculpture

5 ans...
1300

coronal...
abs...
abs...
1265

la tiare...
et fanons

Une miniature du XIII^e siècle, de la Bibliothèque nationale, nous indique une tiare conique rouge, surmontée du bouton¹. (DCLXVIII.)

Weerth, en publiant les peintures murales de la chapelle de Ramersdorf du XIII^e siècle, nous fournit une figure d'évêque avec une mitre qui paraît conique, surmontée du bouton sphérique et ornée en avant d'une croix équilatérale.

On retrouve au XIV^e siècle à peu près les mêmes formes que précédemment. Le monument le plus intéressant est une miniature de la Bibliothèque nationale (latin 365), qui figure Jean XXII (1316-1334) sur un trône d'or, entouré de sa cour et recevant l'hommage d'un livre qu'un religieux lui présente à genoux. La tiare qu'il porte est conique, surmontée en guise de bouton d'une fleur de lis, marquée en avant d'une croix rouge équilatérale, ornée, dans le bas, d'une zone de petites aroncelles et d'un rang de perles entre deux filets; ces divers ornements sont si rapprochés, qu'on ne peut les considérer comme deux cercles différents. (Pl. DCLXVI.)

Dans le manuscrit de la vie de saint Denys, on voit saint Clément coiffé d'une tiare conique, mais plus simple et seulement ornée d'un titre uni (latin 5286), ou avec un simple titre (id. français 2091, 70 verso).

A Bruxelles, dans la chronique de Jérusalem, j'ai noté une tiare d'or (manus. 11142, f^o 68), dominée par une boule épaisse; une autre (f^{os} 97 et 115 verso), rouge, surmontée d'une fleur de lis. (Pl. DCLXVIII.)

Sur la mitre de Jean de Marigny², qui est du XIV^e siècle, nous voyons saint Pierre figuré avec une tiare conique fort élevée, terminée par le bouton, ornée d'orfrois verticaux.

Nous n'avons vu jusqu'à présent nulle part ap-

1. Fonds latin, 1023, f^o 483.

2. *Annales arch.*, XIII, 69.

Pour les tiares coniques du XIV^e siècle, on peut en voir des exemples dans les miniatures de Laon (E. FLEURY). A la Bibl. nat., dans la *Chronique de saint Denis*.

Fonds franç., 2813, f^o 97, 113, verso.

Franç., Nouvelles acquis., 886; *ΗΛΥΤΟΝ, Relation des parties d'Orient*.

Franç., 24369, p. 75.

Franç., 2815, p. 25. Latin 851, f^o 204. Cette dernière est en un trirègne sur fond bleu.

Franç., 185, *Légende dorée*, f^o 201. Dans cette miniature, la croix qui surmonte le cône a une importance singulière.

paraître les couronnes dont la tiare moderne est ornée; sur un dessin de Montfaucon, la tiare de Jean XII est garnie, dans le bas, d'une couronne feuillagée, mais la provenance n'est pas indiquée, et j'ai plus confiance dans la miniature que nous avons citée tout à l'heure. On a dit que ce pontife avait le premier adopté ce triple attribut; la statue qui le représente à Notre-Dame des Doms est moderne. Une tête du musée d'Avignon, coiffée d'une tiare couronnée, peut être un débris¹. (Pl. DCLXIX.) Mais le monument rapporté tout à l'heure, qui nous montre une tiare conique, rend cette hypothèse douteuse. On voit donc combien est incertaine l'histoire qui nous montre Alexandre III (XI^e siècle) entourant la tiare d'une première couronne; Boniface VIII († 1303) d'une seconde; Jean XXII d'une troisième².

Une des premières images de trirègne bien accusée, que nous connaissons, est celle que nous trouvons à la Bibliothèque nationale dans le manuscrit d'Hayton³, où le miniaturiste a prêté une tiare de ce genre à Clément V (1305-† 14); une autre se rencontre dans les peintures italiennes du manuscrit 757; dans un Pontifical de la Bibliothèque de Chartres, de 1389 (Pl. DCLXIX), dans le manuscrit latin, 848, f^o 293 verso, où saint Pierre est figuré en pape.

Une statue de saint Pierre, aussi figuré en pape, décorait jadis une des portes urbaines de Lille; elle était coiffée d'une tiare à trois cornes, assez semblable à celle actuelle. On attribue cette image au XIII^e siècle; mais, d'après son style, je ne la suppose pas antérieure au XV^e siècle⁴.

Une miniature du XIV^e siècle nous fait assister à la cérémonie de couronnement du pape; on y voit le souverain pontife coiffé de la tiare en sparterie sur laquelle l'évêque d'Ostie impose le circulus royal en or.

Un document parfaitement authentique est le tombeau de Clément VI (1342-1352), à la *Chaise-Dieu*; ce pontife, ayant restauré le monastère, y fut enseveli. Je sais que toute la partie supérieure de la figure et de la tiare est plus moderne que le XIV^e siècle; qu'elle a sans doute été refaite au XVI^e,

1. VIOLLET-LE-DUC. *Vêtements*, p. 401.

2. BOUILLET, *Dict. des Sciences*.

3. *Hist. de la Terre franç.*, 12201.

4. MONTFAUCON, manus. latin, 11912, f^o 205.

moins le plus souvent, au XIII^e et même au XIV^e siècle. — Les belles sculptures de Chartres, les peintures de la chapelle Saint-Silvestre, à Rome, plusieurs miniatures du XIV^e siècle, nous ont permis d'établir le fait de cette transformation.

On n'avait pas encore renoncé aux tiars co-

niques lorsque parurent les tiars ovoïdes et ornés de trois couronnes; le plus ancien document que nous avons pu rapporter pour le trirègne est celui de Benoît XII et de Clément VI; les papes, après avoir pris cette coutume durant l'exil d'Avignon, la rapportèrent à Rome, où elle s'est maintenue jusqu'à nos jours.



Bibliothèque de Toulouse.

LA MESSE

TONSURE

ORIGINES.

La tonsure fait partie de la tenue sacerdotale et doit intervenir dans les études qui lui sont consacrées ici. Elle se confère avant les ordres et signale l'entrée dans l'état ecclésiastique. D'après le rituel romain, la tonsure du simple tonsuré doit avoir 32 millimètres de diamètre, celle du minoré 40, du sous-diacre 45, du diacre 60, du prêtre 80; celle du pape occupe presque toute la partie antérieure de la tête¹.

La tonsure romaine, dite de saint Pierre², généralement adoptée aujourd'hui, occupe une forme orbiculaire sur le milieu de la tête; on distingue aussi la tonsure grecque, qui s'étend sur toute la tête, et la tonsure irlandaise ou de saint Paul, qui va d'une oreille à l'autre sur le devant de la tête, sans toucher aux cheveux de la partie postérieure.

Il est possible que la tonsure se perpétua chez les chrétiens comme une tradition juive, car on sait que les Nazaréens, qui étaient une sorte de religieux, se rasaient la tête³. Elle fut toujours pratiquée comme symbole d'un vœu; on le voit par le juif Aquila, l'hôte de saint Paul à Corinthe,

« qui sibi tonderat in cenchrís caput : habebat « enim votum¹. » (Act. XVIII, 18.)

On a dit, et des auteurs très anciens se sont faits l'écho de cette tradition, que saint Pierre se serait rasé la tête par humilité, et qu'il se réservait une couronne de cheveux en mémoire de la couronne d'épines du Seigneur.

« L'apôtre saint Pierre », dit saint Grégoire de Tours, « pour donner une leçon d'humilité, lui « qui avait été ordonné évêque par les autres « apôtres, institua la tonsure sur la tête. Il plaça « son siège à Rome. C'est là que lui et saint Paul, « en priant, dévoilèrent la fourberie de Simon le « Magicien. On montre encore aujourd'hui, près « de Rome, une pierre marquée des genoux des « saints apôtres, lorsqu'ils firent oraison contre « Simon le Magicien². » On disait que Simon le Magicien se rasait la tête en laissant une bande de cheveux qui allait d'une oreille à l'autre, pour rappeler le Zodiaque et montrer que sa tête était le symbole du globe céleste. La couronne de saint Pierre aurait été aussi une protestation contre ces imaginations des schismatiques.

Saint Germain († 720), patriarche de Constantinople, accepte la légende de la couronne comme signe d'ignominie. « La signification des cheveux « du vénérable apôtre Pierre est celle-ci : Lorsqu'il « fut envoyé prêcher l'évangile du Seigneur, il fut

1. DEZOBRY, *Dict. des Beaux-Arts*.

2. MONTALEMBERT, *Moines*, II, p. 496.

3. MORONI, LXXVII, p. 102.

1. MONTALEMBERT, *Moines*, II, p. 497.

2. GREG. TUR. *De gloria martyrum*, I, cap. XXVIII.

MIGNE, p. 728.

« tonsuré par ceux qui ne croyaient pas ses discours, il devint l'objet de leur risée. Il bénit le Christ de cette humiliation, lui qui change l'infamie en honneur, la confusion en grâce... Si le milieu de la tête est rasé en cercle, c'est à cause de la couronne du Christ¹. »

Les monuments semblent s'opposer à ces interprétations de l'origine de la tonsure, car les plus anciens portraits de saint Pierre, dont nous avons un grand nombre, concordent pour nous le montrer sous des traits nettement déterminés, pourvu d'une abondante chevelure, dans laquelle n'apparaît aucune trace de tonsure; ce n'est qu'au ^{ve} siècle que nous le voyons représenté tonsuré.

Chez les Romains des premiers temps de l'Empire, la mode était de porter les cheveux assez courts; les statues qui nous restent en font foi: c'était l'usage, surtout chez les gens de la campagne. On laissait aux enfants, aux fermiers, le privilège des longs cheveux, de sorte que les hommes qui les imitaient passaient pour efféminés.

Dans les sévères conditions où la vie s'offrait aux premiers chrétiens, on comprend qu'ils dussent soigneusement rejeter loin d'eux toute marque de mollesse, comme indigne de leur vocation et capable d'énerver leur courage. C'est dans ce sens qu'il faut entendre cette parole de saint Paul aux Corinthiens: « Vir si comam nutriat ignominia est illi. » (I Corint. 10.) C'est aussi l'interprétation qu'il faut donner à l'apostrophe de saint Tiburce au préfet Fabien: « Penses-tu, ô homme très illustre, que Torquatus puisse être chrétien, lorsque tu lui vois orner élégamment sa tête des boucles de ses cheveux? »

Ces paroles ne veulent pas dire que les chrétiens fussent rasés, mais seulement que s'ils laissaient pousser beaucoup leur chevelure, s'ils y donnaient les soins que nécessite sa longueur, c'était pour eux une ignominie; les chrétiens, selon les idées primitives, étaient des athlètes, et comme eux, comme les soldats, comme les rudes artisans des champs, ils devaient porter des cheveux courts.

En cela, ils ne se faisaient pas remarquer comme s'ils eussent été tout à fait rasés, et ils rentraient sous la physionomie d'une classe très nombreuse

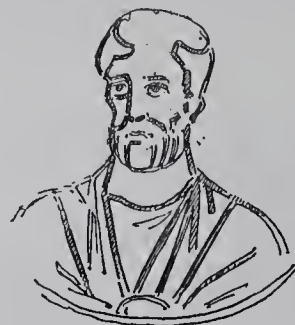
de citoyens¹. Aussi, j'ai peine à croire ce qui est rapporté dans la vie de saint Bénigne, qu'il trahit sa qualité de chrétien par sa tête rase² (capite tonso).

Il faut entendre de même le vers de Prudence relativement à saint Cyprien, qui fit raccourcir sa longue chevelure lorsqu'il abandonna la philosophie païenne pour embrasser le christianisme (Perist. XIII):

Deflua cæsaries redigitur ad breves capillos.

En Orient, l'usage de porter la barbe paraît avoir été général dans le clergé; il était même prescrit, comme nous le voyons dans Clément d'Alexandrie († 217) (Pedag. 111, c. 3), les Constitutions apostoliques (l. 1, c. 3), saint Epiphane (111. hac. 80). En Afrique, saint Cyprien († 258) écrivait: « Non corrumpetis effigiem barbæ vestræ. » (Lev. XIX, 27.)

Les fresques cimetiérales ne nous offrent, pour les temps primitifs, aucune trace de tonsure; les personnages sont même rarement barbus, à l'exception d'Abraham dans le sacrifice, de Moïse frappant le rocher, de quelques apôtres, et encore ces types appartiennent pour la plupart au ^{iv} siècle; dans la peinture représentant la consécration, le prêtre est figuré sans barbe.



Cabinet des médailles. Vase doré représentant saint Calixte.

Le Père Garrucci ne pense pas que la tonsure des papes soit antérieure à la paix de l'Église; il cite comme preuve un verre doré, sur lequel se trouve l'image du pape Marcellin (295 † 304), qui en est dépourvu. Nous possédons à Paris, au Cabinet des médailles (n° 5414), un verre doré représentant saint Calixte († 223); le haut de la tête est dépourvu de cheveux, la ligne qui sépare les che-

1. MORONI, *Dizion.*, LXXVII, p. 105.

1. MORONI, *Dizion.*

2. SURIUS, *In vita Benigni*, 1 nov.

veux et la peau apparente sont fort nettes, mais on ne peut présenter ce monument comme preuve de la tonsure ecclésiastique, parce que les cheveux font défaut aussi sur le front, et que leur absence peut, d'après cela, être attribuée à la calvitie.

On sait la répugnance des chrétiens à imiter les rites des païens, et saint Jérôme paraît supposer qu'ils évitaient la tonsure pour ne pas suivre la coutume des prêtres d'Isis qui la pratiquaient : « Nous ne devons pas, dit-il dans son Commen-
« taire sur Ézéchiél (l. XIII, c. 44), raser nos têtes
« comme les prêtres et les adorateurs d'Isis et de
« Sérapis, ni laisser croître notre chevelure à la
« façon des voluptueux, des barbares ou des sol-
« dats. Nous devons montrer, par notre visage,
« l'attitude honnête des prêtres, ne pas paraître
« chauves en nous rasant, et couper suffisamment
« nos cheveux pour que la peau reste couverte. »

Saint Jérôme, d'après ces paroles, engage évidemment les prêtres à ne pas imiter les moines et les ascètes qui, déjà, se tondaient ras, ce que nous apprend saint Paulin : « Casta informitate capil-
« lum ad cutem cæsi inequaliter semitonsi et des-
« tituta fronte prærasi. »

Sur tous les monuments du IV^e siècle, les apôtres sont représentés avec la barbe, mais sans couronne ni aucune sorte de tonsure; la mosaïque de sainte Pudentienne, les nombreux sarcophages, les peintures cimetiérales, permettent d'établir d'une façon certaine ce fait iconographique. Il est vrai qu'on ne peut en conclure absolument que la tonsure n'existait pas encore, à cause des formules abstraites sous lesquelles l'art chrétien s'exerçait alors.

Saint Jérôme parle de la couronne dans sa lettre 81 à saint Augustin : « Saluez en mon nom le
« seigneur Alipius et le seigneur Evodius, je vous
« en prie par votre couronne »; et encore : « Les
« prêtres sont des rois qui doivent régir eux et les
« autres dans les vertus; ils ont ainsi le royaume
« de Dieu qui désigne la couronne sur leur tête.
« Ils ont cette couronne par l'institution de
« l'Église romaine en signe de la royauté que nous
« attendons dans le Christ. La tonsure de la tête
« est le renoncement à toutes les choses tempo-
« relles. »

Dans sa lettre à l'évêque donatiste Proculianus (epist. 147), saint Augustin écrivait : « Les vôtres
« nous honorent, les nôtres vous honorent; par

« notre couronne, les vôtres nous conjurent; par
« votre couronne, les nôtres vous conjurent. »

On lit ce passage d'un auteur anonyme, inséré dans les œuvres de saint Augustin : « Pourquoi
« les signes de la cléricature? afin de bien faire
« entendre la séparation des laïques; ce n'est pas
« sans cause que l'on rase et que l'on tond la tête
« des clercs, mais pour cette raison très claire, à
« savoir qu'ils sont séparés par ces signes de la
« fréquentation des laïques. En effet, celui qui
« aime sa chevelure, la soigne, l'entretient, montre
« qu'il n'a pas son cœur dans les cieux, mais at-
« taché à la terre. »

Valentinien écrivait : « De minimis videlicet
« rebus coronam tuam maximisque consulere. »

Il est possible que ce mot corona soit pris au figuré; je le croirais, d'après les reproches que saint Optat adresse aux donatistes, d'avoir rasé la tête des prêtres et de les avoir ainsi ravalés au rang des pénitents qui, d'après l'ancienne discipline, devaient avoir la tête rasée¹.

Julien l'Apostat, voulant se faire passer pour moine, se laissa tondre jusqu'au vif; mais on ne dit pas si ce fut en manière de couronne. (Socrate, t. III, c. 1.)

Saint Damase († 384) s'indignait contre ceux qui avaient ordonné évêque de Constantinople Maxime le Cynique, qui portait une longue chevelure et qui semblait ainsi mépriser les recommandations de l'apôtre.

Le concile de Carthage (398), dans son 44^e canon, émet cette règle : « Clericus nec comam nu-
« triat, nec barbam². »

On cite à la fin du IV^e siècle, Otrée, évêque de Mélitène, qui baptisa saint Euthyme le Grand, lui coupa les cheveux et le mit au nombre des lecteurs³.

1. MORONI, LXXXVI, p. 201.

2. VOY. CHAMILLARD, *De corona, tonsura et habitu clericorum*. Paris, 1659.

GARRUCCI, *Storia dell' Arte*.

3. MORONI, LXXVII, p. 107.

V^e SIÈCLE.

Nous avons vu, par l'exemple du pape Marcellin (295 † 304) et du verre doré qui nous en conserve l'image, que les souverains pontifes ne se tondaient pas la tête avant la paix de l'Église; il est probable qu'alors, et lorsqu'ils purent le faire sans se désigner à leurs persécuteurs, ils adoptèrent cet usage que les souvenirs des Nazaréens et un sentiment d'humilité leur recommandaient. Nous avons, à Saint-Paul-hors-les-Murs de Rome, une collection bien précieuse, qui est celle des portraits des papes antiques, que l'incendie a heureusement respectée; le Père Garrucci, qui les reproduit d'après des photographies¹, pense que les images peintes du côté nord doivent être attribuées au pape Zozime (417 † 418). On ne peut évidemment chercher dans ces peintures des renseignements sur les époques des originaux, dont les traits avaient sans doute été oubliés au milieu des troubles terribles que l'Église avait traversés, mais on y trouve valables pour le v^e siècle, des détails intéressants. — Tous les pontifes portent la barbe et sont tonsurés. La tonsure, à moins qu'elle ne soit rendue inutile par la calvitie, s'étend en cercle sur tout le sommet de la tête, de la même façon, mais elle intervient au milieu d'une disposition de cheveux très diverse et particulière à chaque pape.

Saint Victor († 202), saint Cornelius († 251), ont une mèche au milieu du front, et de là, comme point de départ, deux longues bandes de cheveux retroussés sur les oreilles. Marcellus († 310), sous la tonsure, porte les cheveux plus courts, séparés sur le front et relevés latéralement. Etienne († 257) offre sa réserve de cheveux séparés par plusieurs raies, ce qu'il faut, je pense, interpréter par les ondes naturelles de la chevelure, le cirrus des anciens.

On appelait, dans l'antiquité, *crobylus*, la manière de relever les cheveux depuis la racine et de les rattacher au sommet de la tête; d'après le portrait de saint Sixte († 259), il semble que la tonsure soit intervenue au milieu d'une telle disposition et ait laissé les cheveux réservés encore

1. Nous en avons fait faire quelques-unes pour nous-même, grâce à l'obligeance du Père Caplet.

bouffants. — Saint Sylvestre († 336) présente les cheveux, sous la tonsure, séparés au milieu du front et relevés avec ampleur. Saint Damase († 384) porte deux bandeaux dans le genre de saint Victor, mais ondulés. Anastase paraît avoir le milieu du front pour point de départ de deux touffes de cheveux qu'il relève et rabat sur les côtés. — Le trait le plus curieux est offert par l'image de saint Sirice; entre la tonsure et la couronne de cheveux, on voit réservée une sorte de torsade que je ne suppose pas le résultat d'une tresse; ne serait-ce pas plutôt une découpe faite aux ciseaux pour donner un ornement au diadème mystique ainsi formé? Saint Pierre, et c'est la première fois, est représenté tonsuré, car, nous l'avons dit, ses plus anciennes images nous le montrent pourvu d'une abondante chevelure.

Sur le diptyque de Brescia, saint Augustin est représenté avec peu de barbe.

L'ivoire de Trèves nous montre les deux archevêques porteurs du reliquaire avec une barbe courte, arrondie, soignée, ce qui semble un privilège ecclésiastique, car l'empereur et la foule de personnages qui interviennent dans cette scène sont imberbes. On remarquera à cette occasion que le Christ figuré en buste au-dessus de l'entrée du palais impérial est barbu. Les archevêques ne paraissent pas tonsurés. (Pl. CDXIV.)

Il faut observer que si, en Occident, ce ne fut jamais une loi pour les clercs de porter la barbe, l'usage cependant en prévalut presque partout; nous en avons vu une preuve dans les images pontificales de saint Paul; on peut en chercher une autre dans le portrait de saint Ambroise, dans la mosaïque de Santa-Fausta, à Milan¹.

On voit à Naples, dans la catacombe de Saint-Janvier, un médaillon de saint Eleusinus, qui porte la barbe et peut-être aussi la tonsure; le sigle SĀE qui devint commun au v^e siècle, nous empêche de classer cette fresque plus haut.

Dans la mosaïque de Sainte-Marie-Majeure, saint Pierre et saint Paul sont barbus et non tonsurés².

1. GARRUCCI, *Storia dell' Arte*.

2. Un dessin de Windsor, reproduit par le P. GARRUCCI (Pl. CCXL), nous rappelle ce témoignage d'une mosaïque perdue; celui de Sant'Andrea, que j'ai retrouvé dans les papiers de Millin, confirme ce souvenir et nous montre, également tonsuré, le dernier apôtre à gauche.

Dans celle de Sant'Andrea in Cata Barbara, saint Pierre est tonsuré.

Le concile d'Armagh, que saint Patrice¹ réunit en 450, s'occupe de la tonsure des clercs; il excommunie le clerc qui ne porte pas la tunique et la tonsure :

« Quicumque clericus ab ostiario usque ad sacerdotem... si non, more romano, capilli eius tonsi sint contemnatur et ab Ecclesiâ separetur donec cum satisfactione emendetur. Ad Ezechielem Dominus dicit : Sume tibi gladium acutum et duc per caput tuum et barbam. »

Sidoine Apollinaire († 482) parle avec éloge du prêtre Maxime (l. IV, ep. 13), qui avait une courte chevelure et une longue barbe : « Habitus viri, gradus, pudor, color, sermo religiosus tum coma brevis, barba proluxa... »

Parlant de l'évêque Germanicus, il dit qu'il avait un habit étroit et les cheveux taillés en cercle.

Salvien (l. VIII, de Provid.) : « Quod intra Africæ civitates et maxime intra Carthaginis muros palliatum et pallidum et recisis comarum fluentium jubis ad cutem tonsum videre tam infelix ille populus quam infidelis sine convicio atque execratione vix poterat². »

On raconte que saint Germain († 450) reçut par surprise la tonsure cléricale de saint Amateur, d'Auxerre, qui le destinait à lui succéder³.

VI^e SIÈCLE.

Avec le VI^e siècle s'ouvrent pour nous de nombreux documents qui peuvent éclairer enfin l'histoire de la tonsure, si obscure à ses origines.

Jean Diacre affirme que saint Grégoire (590) portait sur la tête « corona rotunda et pretiosa,

1. *Patrol. lat.*, LIII, col. 817.

Act. sanct. Belgii, IV, 412.

MORAN, *Essays on the early irish church*, p. 305.

Le décret de saint Patrice sur la tonsure nous a été conservé sur une collection de canons du X^e siècle dans les archives du Vatican.

2. GARRUCCI.

3. *Petits boll.*, IX, 133.

« capillo subnigro et decenter intorno sub auriculæ medium propendente¹. »

Mais cet historien vivait au IX^e siècle, et je ne sais si l'on peut ajouter foi entière aux portraits qu'il nous laisse du saint pape. Je préfère étudier dans les œuvres de saint Grégoire lui-même ce qu'il pensait et ordonnait relativement à la tonsure cléricale; voici ce qu'il nous en dit dans son Commentaire sur Ezéchiel (44) : « La sollicitude pour ceux qui vous sont soumis doit être appliquée avec une certaine mesure; aussi est-il bien dit à Ezéchiel que les prêtres ne rasant pas leur tête. En effet, les prêtres sont appelés par le droit à exercer une souveraineté sacrée, ils commandent aux fidèles. Or, les cheveux sur la tête sont extérieurement comme la pensée dans l'esprit; en croissant insensiblement sur le cerveau, ils expriment les soucis de la vie présente, et, si nous les négligeons, ils finissent de même par nous importuner. Tous ceux qui dirigent les autres ne doivent pas s'en laisser accabler, aussi leur est-il à la fois défendu de se raser et de laisser pousser la chevelure, comme il leur est ordonné pour les pensées de la vie de leurs subordonnés d'avoir une sollicitude continuelle. ... Par les soins extérieurs, la vie est protégée, et par une préoccupation exagérée, elle est entravée dans ses actions; ainsi les cheveux sur la tête du prêtre doivent être assez conservés pour qu'ils recouvrent la peau, assez coupés pour qu'ils ne tombent pas sur les yeux². »

Nous trouvons déjà ici, dans l'esprit de saint Grégoire, le symbolisme qui se développera plus tard; nous voyons aussi la règle qui déterminait les tonsures au VI^e siècle, lesquelles devaient être faites sans rasoir et à l'aide seulement de ciseaux.

Saint Grégoire s'élève aussi, dans une de ses lettres, contre l'audace des *tonsuratores*³, qui avaient osé prendre le nom de « défenseurs », et qui, loin d'être utiles à l'Église, y donnaient le scandale de l'indiscipline. Il s'agit peut-être d'ordres mineurs distingués des laïques par la tonsure et qui étaient chargés de la gestion des biens ecclésiastiques.

1. Sur le diptyque de Brescia, il est figuré tonsuré et barbu, peinture du VIII^e siècle. (*Voy. Diptyque*, VI, Pl. 486.)

2. *In cura past.*, part. 2, cap. VII.

Capilli servantur ut cutem cooperiant et resecantur ne oculos claudant.

3. *Epist.*, lib. IX, LXV. MIGNÉ, 999.

Il est probable qu'à cette époque, des laïques, par un sentiment de piété, ambitionnaient l'honneur de la tonsure et la demandèrent à l'autorité ecclésiastique. Saint Grégoire répond qu'il n'y voit pas d'inconvénient, pourvu qu'ils se présentent avec la crainte de Dieu, et qu'ils se soumettent à une certaine discipline.

N'oublions pas, à propos de saint Grégoire, de rappeler le célèbre diptyque qui le représente en costume consulaire et la tête ornée de la couronne cléricale. Cet ivoire est certainement un des monuments les plus anciens et les plus notables qu'on puisse citer dans l'histoire de la tonsure. (Planche DCLXX.)

Il existe, à Saint-Côme et Saint-Damien ¹, une mosaïque de la première moitié du VI^e siècle (526-530), et qui peut expliquer ce qu'était alors à Rome la tonsure ecclésiastique. L'apôtre introduisant saint Côme auprès du Christ, est figuré barbu, avec la couronne et le dessus de la tête seulement tondu, comme le recommande saint Grégoire, *ut capilli cutem cooperiant*.

A Saint-Théodore, à l'arc triomphal de l'ancienne basilique de Saint-Laurent (580-590), on retrouve la même sorte de tonsure.

La chapelle de l'archevêché, à Ravenne, peut être attribuée à trois évêques du nom de Pierre, qui siégèrent au V^e siècle dans cette ville, et même à un quatrième du VI^e siècle; il est probable² que c'est à ce dernier qu'on doit les mosaïques dont elle est ornée. On y voit figurés dans des médaillons les apôtres avec la barbe et la couronne cléricale dessinée sur la tête par une simple tonsure qui cache encore la peau sur le dessus de la tête. Au centre, le Sauveur est exempt de la tonsure; saint Mathieu a les cheveux hérissés et comme rebelles à la tonsure, qui ne paraît pas leur avoir été imposée.

Dans les tympans des arcs du baptistère de Ravenne, au tombeau de Galla Placidia, on retrouve cette même manière, qui paraît avoir été générale au VI^e siècle.

1. Phot. de PARKER, 1445.

2. GARRUCCI, Pl. CCXXIV.

A Saint-Apollinaire, les saints qui s'avancent en longue procession vers le Sauveur ont tous la barbe et le dessus de la tête tondu. Cette règle s'applique aux images des métopes et à Notre-Seigneur lui-même.

Dans les médaillons qui décorent l'arc triomphal de Saint-Vital, les apôtres nous apparaissent avec une couronne de cheveux ainsi dessinée par la tonsure. Leurs cheveux retombent également, ou par mèches, ou se retroussent vers le haut; excepté saint Jean, ils paraissent tous barbus. Saint André est représenté avec une chevelure abondante et inculte, qui semble sans tonsure. Dans les mosaïques du chœur de cette église, le diacre, le thuriféraire portent la tonsure. Nous avons dit que certains laïques revendiquaient ce privilège; nous voyons en effet, dans la mosaïque de Théodora, le personnage qui lui soulève le voile d'entrée et qui ne porte aucun vêtement ecclésiastique, offrir lui-même ce signe sacerdotal.

A Classe, les évêques représentés dans les quatre trumeaux de l'abside ont la tonsure du VI^e siècle; la couronne n'est pas aussi nettement dessinée qu'ailleurs; les cheveux du dessus de la tête ne sont pas très ras. Dans la mosaïque de la voûte, saint Apollinaire, représenté en costume sacerdotal, est ainsi couronné; mais la mosaïque a dû être retouchée, et son style paraît moins ancien.

Dans la chaire d'ivoire du dôme de Ravenne, on voit des figures dont les cheveux sont retenus au milieu de la tête par un bandeau; ce bandeau occupe la séparation entre la couronne réservée de cheveux et la tonsure, et donne peut-être la preuve de l'idée de royauté mystique attachée dès lors à cette coutume.

Chez les Mérovingiens, les longues chevelures étaient une marque de noblesse, un souvenir des anciennes coutumes et de la victoire des Francs qui trouvèrent, en entrant dans les Gaules, les Gallo-Romains avec des cheveux courts. La tonsure était réservée dès lors aux serfs, et au lieu de l'idée de royauté, elle entraînaît, pour les clercs qui s'y soumettaient, le renoncement à leur liberté vis-à-vis de Dieu.

On voit dans Grégoire de Tours, l'effort d'humilité que devaient faire les Gaulois en acceptant

la tonsure ; un certain Gundulfus, infirme de la jambe, résolut, dans l'espérance d'obtenir miséricorde, de se mettre dans les ordres, et de se faire tonsurer, et voici les expressions dont se sert l'historien : « Converti decrevit, scilicet, ut *humiliatis* « capillis ipsi sancto deserviret Antistiti ¹. »

L'histoire nous fournit, dans les Gaules, au VI^e siècle, de nombreux témoignages de la tonsure cléricale. — Saint Grégoire de Tours s'est fait l'écho de plusieurs, entre autres de la gracieuse légende de saint Nicet. On disait de son temps que le saint évêque de Trèves avait été, dès sa naissance, miraculeusement destiné au sacerdoce, et qu'au lieu, comme les nouveau-nés, d'être dépourvu de cheveux, il portait déjà sur sa tête un cercle de petits cheveux semblables à la couronne cléricale : « In circuitu vero modicorum « pilorum ordo apparuit, ut putares ab eisdem « coronam clerici fuisse signatam ². »

Ailleurs, saint Grégoire de Tours parle de deux époux qui se séparèrent par amour de la chasteté et entrèrent en religion : « Vir tonsuratus ad cleri- « catum, puella vero religiosum induit vesti- « mentum ³. »

Il raconte, parmi les miracles de saint Martin, la joie d'un pauvre aveugle qui avait été guéri à sa basilique, et l'élan de sa reconnaissance, qui lui fit faire vœu d'être tonsuré : « Ipse autem pro « tanto pietatis gaudio vovit se ibidem tonsurari. »

Magnericus († 596), évêque de Trèves, ayant entendu parler des vertus de saint Géry, qui devint évêque de Cambrai vers 580, lui donna la tonsure cléricale et le consacra au service divin.

Dans le manuscrit de Vienne, dans la Bible syriaque, dans le manuscrit de Cambridge, la tonsure n'apparaît pas, mais les personnages revêtus du caractère sacerdotal comme Melchisédech, Zacharie, portent une longue chevelure et la barbe.

Saint Isidore constate l'existence de la tonsure en Espagne, et lui donne une signification analogue à celle que nous a déjà fournie le pape saint Grégoire : « L'usage de la tonsure ecclésiastique,

« dit-il (num. 5), si je ne me trompe, prit son ori- « gine chez les Nazaréens, qui, par dévotion, après « avoir mené une vie d'une grande pureté, se « rasaient et faisaient jeter leurs cheveux dans le « feu du sacrifice pour consacrer au Seigneur la « perfection de leur dévotion. Les apôtres prirent « exemple de cet usage et l'introduisirent dans « l'Église... Pour les clercs, la tonsure est un « signe marqué sur leur corps, mais qui doit agir « aussi sur leur âme; d'après ce signe, ils doivent « comprendre que dans la vie religieuse, les vices « sont à retrancher, qu'il faut nous dépouiller des « péchés de la chair comme nous le faisons de nos « cheveux, et que, renouvelant nos sens, nous dé- « pouillant du vieil homme, nous commençons à « briller sous nos grossières chevelures. »

Saint Isidore, qui n'avait pas les préjugés des Francs en faveur des longues chevelures, proclame le caractère royal de la tonsure sur le front des prêtres : « La tête des prêtres, tondue dessus et « dessous, ne portant plus qu'une réserve de che- « veux en manière de couronne circulaire, figure, « je suppose, le règne de l'Église en eux. En effet, « chez les anciens, les prêtres étaient coiffés de la « tiare. Faite de byssus, ronde, comme hémis- « phérique, elle est rappelée par la partie tonsurée « de la tête. La couronne a la largeur du cercle « d'or qui ceint la tête des rois. C'est pourquoi « un double signe est marqué sur le front des « clercs, afin d'exprimer sur leur corps la parole « que leur adressait l'apôtre saint Pierre : « Vos « estis genus electum, regale sacerdotium. »

Il répond ensuite à cette question de savoir pourquoi les cheveux sont coupés en avant ; il explique cet usage parce que les cheveux sont un voile et qu'il ne convient plus à ceux qui sont consacrés au Seigneur de se voiler la face devant lui ¹.

VII^e-VIII^e SIÈCLES.

A Rome, le souvenir le plus intéressant de la tonsure nous est conservé par la mosaïque de

1. *De mirac. S. Martini*, lib. III, c. XV. MIGNE, 975.

2. *Vitæ Patrum*, cap. XVII. MIGNE, 1078.

3. *De gloriâ Confess.*, cap. XXXII. MIGNE, 852.

1. *De ecclesiast. officiis*, lib. II.

Saint-Venance. Dans la conque de l'abside, plusieurs saints sont tonsurés, saint Venance, saint Jean, le pape Jean IV, fondateur, saint Domnion, Théodore I^{er}; et parmi ceux figurés sur les tympan de l'arc, nous remarquons saint Asterius, prêtre, Anastasius, Maurus, évêque, Septimius, diacre. Anastasius, dont le costume est celui d'un laïque, nous prouve que la tonsure était alors très répandue. Nous observons aussi, devant ces images, que le cercle qui leur est livré sur la tête, s'élargit sensiblement; il semble plus accusé, et même, pour les pontifes, dessiné non plus à coups de ciseaux, mais par un rasoir. Théodore nous offre le cercle rasé tellement large, que les mèches qui se tordent sur le front et les tempes ne forment qu'une mince lisière de cheveux. La couronne de saint Domnion est plus large; elle est partagée en compartiments égaux, dans lesquels nous devons sans doute voir la grossière imitation de cheveux ondulés. (Pl. DCLXX.)

Toutes les figures de prêtres, sauf saint Jean, dans cette mosaïque, ont la barbe.

D'après les monuments que nous avons exposés, on voit que la couronne et la mode romaines prévalaient partout. Cependant, les anciens Bretons retirés dans le pays de Galles, en Irlande et en Écosse, avaient adopté une manière différente, ils portaient seulement un demi-cercle rasé, d'une oreille à l'autre, et laissaient la nuque couverte de cheveux. Ils prétendaient que les Romains n'avaient pas, comme ils croyaient, la vraie tradition de la couronne de saint Pierre, et qu'ils imitaient Simon le Magicien.

Les missionnaires irlandais, dont on sait le zèle et la ténacité d'esprit, importèrent cet usage dans le continent; avant 590, une colonie saxonne, établie à Bayeux, avait ses prêtres tonsurés de cette façon. Saint Colomban l'établit dans son monastère de Luxeuil, et il le défendit avec une ardeur dont un tel objet ne semblait pas digne. Après sa mort, cet usage attira encore au monastère les plus violentes attaques d'Agrestin ¹.

Il paraît que cette tonsure s'était non seulement répandue dans les Gaules à la suite des Irlandais, mais elle semble s'être introduite jusqu'en

1. MONTALEMBERT, *Moines*, I, p. 496.

Espagne. Nous en trouvons une preuve dans le vingtième canon du Concile de Tolède, qui rétablit fermement la discipline et la saine tradition (633): « Tous les clercs, les lecteurs aussi bien
« que les diacres et les prêtres, doivent se tondre
« le sommet de la tête, laissant plus bas une cou-
« ronne circulaire de cheveux. Ils ne doivent pas
« faire, comme dans certaines parties de la Galice
« les lecteurs, qui laissent pousser leurs cheveux à
« la façon des laïques, se contentant de tondre un
« petit cercle sur le sommet de la tête. Cet usage,
« en effet, jusqu'ici, a été en Espagne celui des
« hérétiques. Il faut donc retrancher ce scandale
« de l'Église, supprimer ce signe de deshonneur
« et faire en sorte que, dans la tonsure et dans
« l'habit, il n'y ait qu'un usage dans toute l'Espa-
« gne. Celui qui ne s'y conformera point péchera
« contre la foi catholique ¹. »

La discussion continua encore longtemps en Angleterre; saint Adamnus ² s'obstinait à ne pas se soumettre au rite romain, répétant toujours qu'il rappelait Simon le Magicien; il eut même une discussion avec saint Ceolfrid, qui s'était fait le champion de la bonne cause, et qui finit par le persuader.

Nechtan, roi des Pictes, consulta ce dernier sur le temps de la pâque et sur la forme de la tonsure cléricale, parce que ses sujets ne s'accordaient pas avec le reste de l'Église sur ces deux objets. Le saint abbé lui répondit qu'il fallait s'en tenir à la pratique de l'Église romaine, célébrer la pâque avec elle et porter la couronne usitée dans cette même Église, couronne qui conserve le nom de Saint-Pierre. Nechtan reçut avec joie ces conseils et ordonna à ses sujets de s'y conformer ³.

« Parmi toutes les tonsures que nous voyons
« dans l'Église ou dans le reste du monde, écri-
« vait saint Ceolfrid, aucune ne doit être plutôt

1. CHAMILLARD, *De Corona*.

Omnes clerici, vel lectores, sicut et Levitæ et Sacerdotes detonso superius toto capite inferius solam circuli coronam relinquant. Non sicut usque in Galliciæ partibus facere lectores videntur, qui prolixis, ut Laici, comis, in solo capitis apice modicum circulum tondent. » (*Concilium Toletanum*, an. 633.)

2. Boll, 23 sept., t. VI, 647.

3. Petits Boll., XI.

Ap. Bedam, lib. V. *Hist. eccles.*, c. XXII.

MORAN, *Essays on the early irish church*, q. 316.

Le manuscrit du Vatican, n° 1330, contient une collection de canons de l'Italie du nord de l'année 920. Au f° 134 on trouve un curieux extrait du cinquantième livre de la collection irlandaise. Cette collection est généralement

« adoptée que celle que portait celui auquel le
 « Seigneur dit : *Tu es Petrus et super hanc pe-*
 « *tram...* De plus, nous portons cette couronne,
 « moins parce que saint Pierre fut ainsi tondu,
 « que parce qu'il se tondait ainsi lui-même en
 « mémoire de la Passion du Seigneur. Et nous,
 « qui désirons trouver notre salut dans cette Pas-
 « sion, nous en portons le signe sur le sommet
 « de notre tête..... Le Christ avait une couronne
 « d'épines pour prendre sur son front les épines
 « et les maux de nos péchés et nous en délivrer;
 « le prêtre, par la couronne de la tonsure, doit se
 « montrer prêt à supporter tous les opprobres, il
 « doit indiquer aussi qu'il attend la couronne de
 « la vie éternelle ¹. »

Une conférence fut tenue aussi en 664 dans le monastère de Saint-Hilde, à Streaneshalch, aujourd'hui Whitby, sous l'épiscopat de saint Wilfrid, évêque d'York. On y agita la question de la tonsure en présence des rois Oswi et Alefrid, et saint Cedd, évêque d'Essex et de Londres, défendit les usages romains ².

Les efforts de saint Ceolfrid et le bon sens finirent par l'emporter dans la Grande-Bretagne. Les plus grands saints se rallièrent à la discipline romaine; saint Cuthbert († 687), au dire de Bède, reçut le joug du Christ et il prit la couronne pour imiter la couronne d'épines ³.

On finit même par y attacher une si grande importance, qu'on ne croyait pas pouvoir ordonner un archevêque s'il n'avait pas sur le front cette couronne mystique. Lorsque le pape Adrien envoya saint Théodore en Angleterre, celui-ci avait la tête entièrement tonsurée à la manière des Orientaux, et il ne put être ordonné archevêque de

attribuée à la fin du VII^e ou au commencement du VIII^e siècle.

« De quinque causis quibus tonsuratus est Petrus. Romanici dicunt : Petrus quinque causis tonsuram accepit : 1^o ut simularet spineam coronam Christi; 2^o ut clerici a laicis in tonsura discretionem haberent, ut in habitu sicut in operibus discernentur; 3^o ut sacerdotes veteris testamenti reprobaret, suscipiendo tonsuram in illa parte capitis supra quam Columba descendit; 4^o ut derisionis gannituram suscepturus pro Christo sustineret; 5^o ut a Symone mago christianorum discerneret tonsuram in cujus capite arula ab aure ad aurem ducta per frontem tonsurando pendeat. »

Au mot *arula* on a ajouté en marge la note *areola quadrangula*.

1. LABBE, V, 1716.

2. Petits Boll., XII, 296.

Advenichian, 1199.

3. SMITH, *Dict.*, 1989.

Cantorbéry avant quatre mois, c'est-à-dire avant que ses cheveux ne fussent repoussés et n'aient permis de dessiner la couronne sur la tête ¹.

Pour faciliter la tonsure à laquelle les Bretons attachaient une si grande importance, le concile de Cantorbéry, au VII^e siècle, établit que les abbés pourraient la conférer.

Dans les plus anciens monuments figurés que possède encore l'Angleterre, sur les miniatures des manuscrits anglo-saxons, on ne voit aucune trace de la tonsure irlandaise, et la couronne romaine paraît sur toutes les figures. M. Stuart, dans son ouvrage sur les pierres écossaises, se sert même de cette considération pour reconnaître l'âge des monuments. Sur une pierre de l'église de Saint-Vigeans, on voit un personnage vêtu d'une chape avec capuchon et la tête couronnée de la tonsure romaine. (Pl. LXX.) Il n'hésite pas, d'après cela, à classer l'érection de cette pierre après le règne de Nechtan, après l'époque où ce roi plaça son église sous l'autorité et la coutume romaines, c'est-à-dire en 710.

Il y eut cependant encore longtemps des moines réfractaires. On fut obligé, en 717, d'exiler ceux d'Iona qui, l'année suivante, se soumirent et revinrent dans leur monastère. Un siècle après, Louis le Débonnaire imposa la mode romaine au monastère de Landevennoch ².

On a retrouvé, dans les ruines de l'église de Knockatempul, près de Roundwood, une tête curieuse pour la disposition de la tonsure; le front est abondamment garni de cheveux, qui retombent aussi en boucles touffues sur le cou. La tonsure consiste en une bande droite, très étroite et traversant en long le dessus de la tête; ce fragment fut découvert à l'extrémité orientale de l'église, à gauche de l'emplacement de l'autel ³.

La sévérité de la discipline relative à la tonsure n'était aussi stricte aux extrémités de la chrétienté

1. Qui subdiaconus ordinatus quatuor expectavit menses, donec illi corona cresceret quo in coronam tonderi posset : habuerat enim tonsuram more orientalium, S. Pauli, apost.

BEDA, *Hist. angl.*, liber IV, cap. I.

BIANCHINI, *In Anast.*, II, 110.

Le concile in *Trullo* (699) proposa aux clercs la tonsure sacerdotale.

2. STUART, *Stones*, II, p. 49.

3. *Proceedings of the royal Irish Academy*, 1879.

que parce que les papes et les conciles romains y attachaient une grande importance. Etienne II (754) établit : « Ut nullus clericus aut monachus, comam laxare præsumat, aut anathema sit. »

Le concile romain de 721 répète cette défense sous la même forme, ainsi que celui de 742, qui décrète qu'aucun clerc ou moine ne doit laisser croître sa chevelure sous peine d'anathème ; les Pères de ce concile ajoutent « qu'aucun évêque, prêtre ou diacre, pendant la célébration de la messe, ne doit avoir de bâton, ou assister la tête voilée devant l'autel de Dieu, car l'Apôtre défend de se couvrir la tête en priant dans les églises ; celui qui contreviendra à cette défense sera privé de la communion ¹. »

A la même année, nous trouvons, dans la collection des Capitulaires, un chapitre intitulé : *De clericis qui comam nutriunt*, qui prouve quelle résistance rencontrait cette règle. L'archidiacre devait se faire amener les récalcitrants et les tondre de force ². La même ordonnance défendait à ces prêtres, trop peu détachés des vanités du monde, de porter des vêtements ou des chaussures qui ne convinssent pas à leur vocation religieuse.

Il nous reste un souvenir de ce qu'était, au VIII^e siècle, la tonsure romaine, dans les dessins de la mosaïque de l'ancien Saint-Pierre. Jean VII y était représenté avec la barbe et une tonsure peu étendue.

Les fragments de parement d'autel que l'on conserve à Ravenne donnent un intéressant spécimen des tonsures de cette époque. La couronne, étroite en avant, s'élargit par derrière. (Pl. DV.)

L'auteur du traité *De divinis Officiis*, que Mabillon regarde comme faussement attribué à Alcuin ³, répète ce que d'autres auteurs avaient déjà dit, et suppose que la coutume de la tonsure vint aux chrétiens des anciens Nazaréens.

La tonsure dite de saint Paul était loin d'être générale en Orient, et les prêtres les plus soumis à l'obéissance du pape aimaient à manifester leurs

sentiments orthodoxes en adoptant la couronne romaine. C'est ainsi que Germain, le saint patriarche de Constantinople († 740), écrivait : « La tonsure du prêtre, qui s'applique sur la tête en laissant une bande circulaire de cheveux, rappelle la couronne d'épines du Christ, et par une double signification, elle sert aussi d'image à la tonsure de saint Pierre. »

Le manuscrit de saint Grégoire de Nazianze (VIII^e ou IX^e), de la Bibliothèque nationale, nous montre les clercs, thuriféraires ou portecierges, avec la couronne romaine. Nous ne la voyons pas aussi bien formée sur le front des évêques.

Sur le diptyque de Brescia, la peinture figurant saint Grégoire et saint Jérôme les suppose tonsurés en couronne.

Dans l'Évangélaire de saint Willibrod, qui est du VIII^e siècle, nous trouvons un singulier spécimen de tonsure ; le cercle rasé est tout à fait sur le sommet de la tête, et la couronne qui l'entoure ⁴ l'enveloppe d'une masse de cheveux crépus et bouffants.

IX^e SIÈCLE.

A Rome, la couronne de saint Pierre conserve, au IX^e siècle, tout son prestige, et les papes donnent l'exemple. — Léon III, sur le tympan du grand arc du Triclinium, s'était fait représenter tonsuré et imberbe. A Sainte-Marie in Domnica, le pape Pascal porte une large tonsure, qui ne laisse sur certains points en avant qu'un filet de cheveux, mais sur les tempes, la couronne est enflée par des touffes très fournies. Comme Léon III, ce pontife est sans barbe. La barbe, accusée par de légères moustaches et quelques poils au menton, reparait sur la figure de Léon IV dans la fresque de Saint-Clément ; la couronne est mieux dessinée, plus

1. LABBE, VI, 1549.

2. Sancitum est ut clerici qui comam nutriunt ab archidiacono, etsi noluerint, *inviti* detondeantur.

3. Mabillon suppose que c'est un amalgame de ses écrits et d'autres fait longtemps après sa mort. MIGNE, II, 1173.

4. DE BASTARD, *Peintures et ornements de manuscrits*.

épaisse sur le front, moins touffue sur les tempes que sur la figure de Pascal. Grégoire IV, dans la tribune de Saint-Marc, est figuré imberbe, avec la couronne et les cheveux bouffants, dans le genre de Pascal. (Pl. DCLXXI.)

La régularité de la couronne est en général ce qui caractérise la tonsure romaine, au lieu que, dans d'autres pays, nous la voyons se rapprocher du front ou s'incliner vers la nuque; à Rome même, les monuments semblent indiquer qu'on y visait à la symétrie en maintenant exactement la tonsure sur le sommet de la tête.

Du reste, l'aspect de la tonsure dépendait de la chevelure à laquelle elle s'appliquait; la couronne était forcément exigüe en avant, sur les fronts qui commençaient à être chauves, au lieu qu'elle laissait partout un fort bourrelet sur les jeunes clercs. Dans la mosaïque de Saint-Marc, les diacres, sans doute plus jeunes, ont aussi en avant une couronne mieux garnie.

Dans l'arc, au-dessus de l'entrée de la chapelle Saint-Zénon, nous trouvons aussi quelques exemples de tonsure du ix^e siècle.

Dans l'autel d'or de Milan, les bas-reliefs qui représentent les messes de saint Ambroise, le figurent tonsuré, ainsi que le diacre et le sous-diacre; la tonsure ne semble faite qu'à coups de ciseaux, au lieu que celle des diacres est plus franche et d'une forme bien annulaire. (Pl. VIII.)

En France, nous avons de nombreuses images qui nous rappellent les tonsures carlovingiennes et qui témoignent de l'exactitude avec laquelle on se soumettait alors à la discipline romaine.

Nous avons vu que les Capitulaires intervenaient dans la question de tout le poids de l'autorité impériale. Les conciles insistent aussi sous peine d'anathème; celui de Mayence (847) : « In decretis Gregorii papæ scriptum est : Si quis ex clericis laxaverit comam, anathema sit, unde sancimus, ut hujusmodi coerceantur ad pristinum statum reverti. » — Le concile de Tribur (895) : « Quod si in hac indiscipline perduret, ut comam nutriat, constringatur ut iterum detondeatur..... si vero huic sancti concilii reluctaverit definitioni, secundum præstitutum chalcidonensis capituli anathematizetur. »

Il est à croire que ces règlements portèrent

leurs fruits, car nous observons, dans les ivoires et miniatures liturgiques, la couronne tonsurale strictement respectée. Cette religieuse observance se manifeste surtout sur les bas-reliefs de la couverture de l'Évangélaire de Drogon. La tonsure du sommet de la tête est large, elle dessine nettement la bande de cheveux réservée et, ce que nous n'avions pas encore remarqué, elle s'étend aux tempes et à la nuque pour mieux tracer la couronne. Quelquefois, la couronne n'est qu'un étroit bandeau; ailleurs, au lieu d'être annulaire, elle suit une double courbure, de façon à dégager les tempes et à garnir davantage le front et surtout la nuque. Depuis l'évêque jusqu'aux plus petits clercs, cet ivoire nous montre tous les ecclésiastiques tonsurés. (Pl. IV.)

Sur le Sacramentaire de Tours, le prêtre célébrant a une large tonsure et au-dessous un anneau de cheveux.

Le Sacramentaire d'Autun nous montre tous les ordres mineurs, depuis le portier jusqu'au sous-diacre, tonsurés; ils offrent entre eux quelque différence. Le lecteur, sous le cercle de la tonsure, a les cheveux tombants; il a la nuque et les tempes exemptes du rasoir. Le bandeau de l'exorciste est ondulé, comme chez le diacre, le prêtre et l'évêque. Il est possible, et nous devons faire dès maintenant cette réserve, au sujet des monuments que nous allons examiner, il est possible que les moines principalement eussent la nuque rasée, afin de mieux dessiner la couronne, tandis que les séculiers se contentaient du cercle supérieur. (Pl. VII et CLX.) Nous attirons spécialement l'attention sur la figure du pape saint Grégoire, représenté dans ce manuscrit. La tonsure s'applique seulement au sommet de la tête; elle épargne les tempes et la nuque, et de plus, laisse les cheveux descendre sur le cou par une cascade de trois boucles régulières, comme si on les avait frisées. (Pl. DXVI.) L'auteur de cette miniature est bien éloigné des mosaïques qu'on faisait alors à Rome. Dans la représentation des papes, il avait sans doute le désir, fût-ce au détriment de l'exactitude disciplinaire, de mieux parer le portrait du grand pontife en lui laissant cet ornement de la chevelure.

Au reste, les réflexions que nous a suggérées tout à l'heure l'ivoire de Drogon, pourraient se renouve-

ler devant beaucoup d'autres peintures contemporaines, notamment devant l'image des chanoines de Tours, offrant leur fameuse Bible à l'empereur Charles le Chauve. Celui en avant de la scène, avec le dos tourné, porte une couronne tonsurale assez nettement dessinée ; mais plusieurs autres, surtout à droite, paraissent laisser croître les cheveux dans le cou. J'en dirai autant, dans le même manuscrit, pour saint Jérôme enseignant l'Écriture à sainte Paule, pour le même docteur figuré dans le livre de Liuthard (Bibliothèque nationale, latin 1152). (Pl. DXXXIX.) Saint Grégoire, dans le canon de l'église de Metz, porte une plus large tonsure, mais les cheveux, s'il ne faut y voir une erreur de dessin, semblent descendre assez bas sur la nuque ; les deux secrétaires sont aussi tonsurés, celui de gauche porte une couronne bien annulaire. (Pl. DLXVI.)

Une miniature d'un manuscrit du ix^e siècle, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, nous prouve que les tonsures n'étaient pas toujours alors aussi largement admises. Là elle n'occupe qu'un cercle étroit, tout à fait au sommet de la tête, et les cheveux retombent assez bas tout autour. (Pl. DLXVIII.)

Les clercs, au ix^e siècle, paraissent toujours imberbes sur les différents monuments qui viennent d'être rappelés. On prétend que les Orientaux, à partir du ix^e siècle, se laissèrent croître les cheveux par haine des Latins, qui attachaient à ce point de la discipline l'importance que l'on sait ; sous le patriarche intrus Phocas, ils se rasaient seulement les cheveux en dessous, afin de déguiser leur tonsure. Je ne puis dire si ce souvenir est exact, mais on peut assurer qu'à toutes les époques la tonsure et la couronne paraissent en Orient, sur les peintures ; si elles ne semblent pas, surtout chez les principaux dignitaires de l'Église, aussi répandues que parmi les Latins, elles ne furent jamais abandonnées, et d'après les témoignages des monuments, elles restèrent bien plus nombreuses que la tonsure complète, dite de saint Paul. Souvent les prêtres orientaux sont représentés avec abondance de chevelure et de barbe. (Pl. CDXIX.)

Les écrivains du ix^e siècle n'eurent garde d'abandonner les pensées symboliques qui étaient un encouragement à porter la tonsure. — Raban

Maur (De Instit. cleric., lib. 1, cap. 3) rappelle que la tonsure eut son origine dans l'usage qu'en firent les Nazaréens et dans le désir de saint Pierre d'imiter la couronne d'épines. — Ratramne, moine de Corbie († 868), y voit une image, comme pour la tiare des pontifes juifs, d'une royauté sacerdotale.

Amalaire, suivant saint Grégoire, se plaît à développer le symbolisme de cet usage (cap. v., De Tonsura) : « Notre tête, dit-il, est le siège de notre « esprit où réside la connaissance de Dieu. La « connaissance de Dieu est pour notre esprit ce « que la tête est pour notre être. Les cheveux « signifient les pensées. Il y a deux parties : la « supérieure et l'inférieure. La supérieure est celle « où réside la connaissance de Dieu ; nous devons « y raser les vaines pensées, afin que notre œil intellectuel puisse contempler les choses éternelles. Saint Grégoire dit aussi que la tonsure, « dans sa partie inférieure, conserve les cheveux, « qui symbolisent les nombreuses pensées, qui « nous reportent aux choses temporelles, et que le « Christ nous permet, à cause des nécessités de « la vie, mais cette partie doit être soumise à la « première... Le cercle des cheveux signifie la « vertu qui obéit à la raison, car les choses temporelles sont bien gouvernées quand elles sont « soumises à la raison, ce qu'indique Horace « dans ce vers relatif à la sagesse :

« *Fortis et in seipso totus teres atque rotundus.*
« Nous renouvelons souvent la tonsure sur le « sommet de notre tête, pour montrer avec quelle « vigilance nous devons écarter les pensées terrestres de la partie supérieure de notre âme. « Nous devons prendre garde que les cheveux, « c'est-à-dire les soins du monde, ne croissent « excessivement, ne recouvrent les pensées du « cœur et ne voilent les yeux. »

X^e SIÈCLE.

Le retour à la liturgie romaine et la forte main de Charlemagne avaient ramené une heureuse

discipline dans le clergé, au ix^e siècle; mais à mesure qu'on s'éloignait de ce grand homme, le relâchement se manifestait de plus en plus, et se développait à la faveur des catastrophes sociales qui bouleversaient alors l'Europe. En ce qui concerne cette étude, on croit apercevoir dans la tonsure des changements singuliers et que ne devait pas inspirer la simplicité sacerdotale. — Des miniatures nous montrent, au x^e siècle, des prêtres avec une tonsure assez réduite et des cheveux arrangés avec art. Dans un missel latin de la Bibliothèque nationale, que nous attribuons à cette époque, une peinture représente un prêtre conservant une large bande de cheveux que deux arcs découpent en avant et qui retombent abondamment par derrière; non seulement ils garnissent trop la nuque, ce qui était contraire aux canons et ce que faisaient les Irlandais au vii^e siècle, mais ils sont ramassés en coque symétriquement, au moyen d'une frisure. En supposant même que les simples prêtres eussent plus de liberté à cet égard, les coiffures que nous offrent certaines peintures de cette époque ne paraissent pas bien conformes aux règles. (Manus. latin 819, folios 69 et 75. (Pl. DLXIX.)

Un manuscrit du Havre, dont nous donnons (Pl. DLXX) deux miniatures, rappelle une tonsure ramenée en avant, les cheveux ondulés sur le front et retombant de côté en larges boucles.

Dans la Vie de saint Omer, du x^e siècle, que l'on conserve dans la Bibliothèque de Saint-Omer, on remarque une médiocre tonsure, des mèches étagées sur les tempes et ondulées sur le front. (Pl. DLXX.) Dans un autre manuscrit du même dépôt, une tonsure excessivement réduite. (Pl. DXLII.)

Une miniature que j'ai calquée à Boulogne-sur-Mer représente saint Waast avec une tonsure peu développée et la barbe. La barbe, qui avait été le plus souvent écartée de la mise sacerdotale, au ix^e siècle, revenait en faveur; ces dernières figures en sont pourvues. (Pl. DLXVIII.)

En Angleterre, le roi Edgar se préoccupait de l'exactitude des clercs à observer la tonsure; il se plaint (vers 967) du manque de soin qu'ils y apportaient quelquefois. « Non est illis corona » patens nec tonsura conveniens »; et dans les canons rendus à la même époque : « Docemus

« etiam ut nemo in sacris ordinibus constitutus » cæsariem alat, nec tonderi perperam se permit-
« tat¹. » Des amendes frappaient les indociles. — Ces avertissements au clergé prouvent que sa coiffure n'était pas toujours canonique; cependant, dans les miniatures anglo-saxonnes de ce temps, nous n'avons pas remarqué les recherches que nous signalions en France; sur l'étole de Durham, dans le manuscrit de saint Æthelwold, sur une miniature publiée par Knight dans l'*Old England*, la tonsure est correcte. Dans le missel de Winchester, de la Bibliothèque de Rouen, nous voyons un personnage largement tonsuré, dont les cheveux sur la couronne sont séparés au milieu par une raie et ramenés de côtés en arrière. (Pl. CLXI.)

Le manuscrit carlovingien de Bruxelles (manus. 9428) nous présente, dans une de ses miniatures, des prêtres barbus, tonsurés sur une médiocre étendue de la tête. (Pl. CDIV, CDXXI.)

On peut dire, en thèse générale, que le caractère des tonsures au x^e siècle est d'être restreintes et de laisser une chevelure abondante sur la nuque. Le graduel de Prüm fournit à cet égard, pour l'Allemagne, de curieuses indications; il nous offre des images de clercs rasés sur le dessus de la tête et les côtés de la figure accompagnés d'une large et bouffante chevelure. (Pl. DLXIX.) A Cologne, dans la librairie du Dôme, un beau manuscrit du x^e siècle présente comme frontispice le chanoine Hillinus, qui fait à saint Pierre la dédicace de son livre. Le chanoine est tonsuré, avec une couronne bien découpée en avant, qui se confond par derrière dans des touffes de cheveux; ces touffes décrivent une double courbure et se replient dans le cou. (Pl. DXXVII.)

Le manuscrit de Stuttgart, où nous avons fait calquer une image de saint Grégoire, rappelle une tonsure remarquable et qui atteste une recherche encore plus grande que celle que nous avons signalée en France; la tonsure est large, mais au-dessous, la couronne est composée d'une multitude de petites boucles qui ressemblent aux frisures des impératrices romaines; elle est terminée sur le front par deux mèches qui forment accolade

1. CHAMILLARD, *De Corona*, 111.

et double volute symétrique. Il est possible que l'auteur ait entendu, par ces enjolivements, rehausser la dignité de la couronne mystique dont le saint pontife avait si bien parlé; il est possible aussi qu'il ait imité cette coiffure de modèles peu conformes à la discipline, qui s'offraient alors à lui. (Pl. DCXXXI, DCLXXI.)

Dans l'évangélaire de Darmstadt, les tonsures sont plus sévères; cependant la nuque paraît couverte par les cheveux.

L'évangélaire d'Aix-la-Chapelle représente, sur son frontispice, Liuthard tonsuré et avec les deux mèches en volutes sur le front¹.

XI^e SIÈCLE.

Sur le Pontifical de la Minerve, les figures ont les cheveux descendant sur l'occiput; ils sont souvent bouclés, mais cela peut-être par un effet naturel et sans que ce soit le souvenir de frisures peu séantes chez des ecclésiastiques.

Dans les fresques de l'ancienne basilique de Saint-Clément, ce saint pape est représenté avec une tonsure large, entourée d'une couronne très régulière; mais dans l'histoire de saint Alexis, le pape laisse voir sous sa tiare de petites boucles, et les clercs qui le suivent ont leur tonsure environnée de touffes de cheveux régulières. (Pl. XII et DLXXV.)

La persévérance des conciles à rappeler les prescriptions relatives à la barbe et à la couronne nous prouve implicitement combien elles étaient souvent négligées. Le concile de Bourges (1034) donne cette prescription : « Archidiaconi, abba-
« tes, præpositi, capischoli, canonici, ostiarii, et
« omnes qui ministerium intrâ sanctam Ecclesiam
« tractant, tonsuram ecclesiasticam habeant, hoc
« est barbam rasam et coronam in capite. »

Le concile de Rouen (1080) : « Si clericus co-

1. Les images du manuscrit de l'empereur Othon, par le P. BEISSEL, 1886.

« ronam suam dimiserit, similiter, id est, episco-
« pis emendetur. »

Ives de Chartres (1040 † 1115) ordonne que l'on coupe les cheveux des clercs, « ut aures, oculos
« et alios sensus capitis liberos reddant... » Il n'est pas question de la nuque.

Un second concile, tenu à Rouen en 1096, étendait la vigilance jusqu'aux laïques, leur défendant les trop longues chevelures comme indignes de chrétiens et sous peine d'être chassés de l'Église; voici le canon 6^e qui contient cette défense :
« Nullus homo comam nutriat, sed sit tonsus,
« sicut decet christianum. Alioquin a liminibus
« sanctæ Matris Ecclesiæ sequestrabitur. »

La même discipline régnait dans toute l'Église, et nous la voyons se manifester en Espagne en 1050 au concile de Coyaco : « Nous ordonnons,
« disent les Pères, que les prêtres et diacres qui
« exercent le ministère de l'Église ne portent pas
« les armes de guerre, qu'ils aient toujours des
« couronnes bien accentuées (coronas apertas),
« qu'ils se rasent la barbe, qu'ils aient un vête-
« ment d'une seule couleur et convenable. Le
« prêtre et le diacre qui auront fait infraction à ces
« ordres payeront soixante solidi à l'évêque et
« seront démis de leur grade ecclésiastique. »

La tonsure, d'après les images que nous en offrent les miniatures du XI^e siècle, ne semble pas s'être améliorée. Dans les miniatures de la vie de saint Aubin, à la Bibliothèque nationale, elle est fort restreinte, laisse la couronne étroite sur le front et la chevelure abondante par derrière, comme dans les curieuses peintures du manuscrit de Troyes (Pl. X et XI) et dans le missel de saint Denys. (Pl. XIII.)

Il semble parfois que certains prélats aient cherché à racheter la tonsure qu'ils étaient obligés de subir, par le luxe et la longueur des cheveux qu'ils réservaient. Telle est la broderie de Bayeux, qui figure l'archevêque Stigand, couronné, sous sa tonsure, d'une bouffante chevelure; on sent, dans cette tenue, quelque chose de martial qu'expliquent trop les mœurs guerrières qu'avaient adoptées quelques évêques. (Pl. DLXXVI.) Ici l'archevêque n'a pas de barbe, le concile de Coyaco prescrit de la raser, mais son usage se répand de plus en plus.

Le manuscrit de Boulogne, qui figure l'assomption de l'âme de saint Lambert, nous le montre barbu dans son tombeau et imberbe entre les bras des anges; nous répéterons ici l'observation déjà faite et qui signale la couronne très mince sur le front, tandis que les cheveux tombent en boucles abondantes jusque dans le dos. (Pl. DLXXXI.)

Dans le manuscrit latin 1231, de la Bibliothèque nationale, la tonsure est assez large et correcte, mais les cheveux se bouclent en descendant dans le cou. Notons aussi le codex latin 254 (f^o 32) contenant le Nouveau Testament, où saint Marc est figuré avec une coiffure apprêtée, et de chaque côté deux mèches systématiquement régulières et frisées. Dans le codex latin 2819, nous trouvons un exemple d'une très étroite tonsure sous laquelle les cheveux sont hérissés.

Au British Museum, le manuscrit Harleian 2820 nous donne un exemple d'une très petite tonsure accompagnée de la barbe.

Un troparium de Saint-Gall nous offre un spécimen de large tonsure et la couronne toute ondulée par le mouvement naturel des cheveux.

Une miniature d'Hildesheim, figurant saint Bernward, lui prête une tonsure exigüe.

En Orient, la tonsure n'était pas générale, mais les peintures du XI^e siècle nous en offrent cependant des exemples; nous citerons, notamment, la fresque du monastère de Saint-Kyriel, à Kiev, où un archevêque est figuré avec la tonsure, les cheveux réservés sur le front, séparés, ramenés de côté et tombant en deux étages de boucles sur le cou¹.

Le charmant manuscrit grec de la Bibliothèque nationale 543 rappelle des tonsures orientales du même genre et de la même époque. (Voy. CDXXI.)

Jean de Bayeux voit dans la tonsure l'image symbolique du détachement du monde (1069-1079): « Par la tonsure, dit-il, nous retranchons de l'esprit qui est représenté par la tête, les pensées vaines et temporelles; les cheveux que nous conservons dans la partie inférieure signifient les soins temporels que nous sommes obligés

1. Voir une photographie tirée à très peu d'exemplaires, éditée par le professeur PRAKHOF.

« d'avoir pour la présente vie, mais qu'il ne faut
« prendre qu'avec discrétion; c'est pour cela que
« les oreilles ni les yeux n'en doivent pas être
« couverts. Nous rasons la barbe, qui est le signe
« de la force corporelle, pour nous avertir qu'il
« faut renoncer à la fierté et devenir dans le Christ
« comme de petits enfants¹. »

XII^e SIÈCLE.

Le concile de Latran, en 1139, recommande aux clercs la simplicité de la tenue: « Scissura aut colore vestium, nec in tonsura intuentium, quorum forma et exemplum esse debent, offendant aspectum... »

Celui de 1179: « Clerici qui relicto ordine et habitu lapsi in apostasiam, tanquam laici versantur; si in criminibus deprehensi teneantur, per censuram ecclesiasticam non præcipimus liberari..... Clerici qui comam nutriant, etiam invitati ab archidiaconis suis tondeantur, vestimentis autem aut calceamentis, nisi honestatem et religionem deceant, uti non liceat. Si quis autem contravenire præsumperit et commonitus emendare noluerit excommunicationi subiacet². »

On voit, d'après les canons, l'importance qu'on attachait à Rome à ce point de la liturgie, lorsque les archidiacres devaient tondre de force (etiam invitati) les clercs récalcitrants.

Si un clerc, enfreignant la discipline de la tonsure, recevait des coups, son agresseur était, à cause de cela, l'objet d'une certaine indulgence et ne subissait pas l'excommunication; on saisit cette disposition dans la constitution d'Alexandre III, vers 1160: « Si aliquis in clericum nutrientem comam manus injecerit violentas propter hoc

1. *Joannis arbrincensis, episcopi.... ad Maurillum Rotomagensem episcopum, liber De Officiis ecclesiasticis.*

Rouen, 1642, in-12.

Voyez une longue dissertation sur la tonsure: D. MARTENE, *De Antiq. rit.*, II, 194.

THOMASSIN, etc.

2. CHAMILLARD, *De Corona.*

« non debet apostolico præsentari conspectui,
« nec etiam excommunicatione notari. »

La discipline paraît bien observée à Rome au XII^e siècle; la mosaïque de Sainte-Marie in Trans-tévère nous montre, sur la tête des personnages qu'elle représente, une tonsure correcte, la couronne étroite bien dessinée.

Le poème de la comtesse Mathilde rappelle des tonsures qui laissent les cheveux assez longs par derrière¹.

Un manuscrit de la même époque, publié par d'Agincourt, donne l'image d'un évêque avec une chevelure abondante et toute bouclée, au milieu de laquelle se perd presque la tonsure².

Les exultet, qui ont fourni en Italie tant de précieux renseignements liturgiques, peuvent encore être ici consultés avec fruit.

A la Bibliothèque de la Minerve nous trouvons un de ces manuscrits qui nous montre les clercs peu largement tondus, avec la tonsure en avant, réduisant ainsi l'épaisseur de la partie antérieure de la couronne. Dans celui des Barberini, la couronne est plus forte en avant; dans celui de Pise, abondante chevelure, tonsure rapprochée du front. (Pl. CXCIII-CXCVI.) Dans celui du British Museum, des tonsures fort réduites et tracées tout à fait sur le sommet de la tête; le diacre qui développe le rouleau sur l'ambon a les cheveux bouclés qui s'échappent de la couronne par derrière. (Pl. CDLIII.)

Le concile de Dalmatie (1159) ordonne aux clercs de se tondre et raser, sous peine d'y être forcés par l'évêque et les lois canoniques. (Cap. 7.)

Les évêques et les conciles en France ne s'appliquaient pas avec moins de soin qu'en Italie au maintien de la couronne. Nous lisons dans les Constitutions de Galon, évêque de Paris (1106), cette recommandation : « Ab omnibus in tonsura, habita et conversatione honestas ecclesiarum conservatur... »

Le concile de Reims proposait aux ecclésiastiques, en 1148, cette sage règle de conduite :

1. PERTZ. *Script.* XII.
D'AGINCOURT, *Peinture*, Pl. LXVI.
2. Id., Pl. LXVII.

« Nous ordonnons aux évêques aussi bien qu'aux
« clercs, d'éviter le luxe, l'inconvenance, la variété
« des couleurs, la coupe des vêtements, la ma-
« nière de tonsure qui puissent choquer les yeux
« de ceux auxquels ils doivent servir d'exemple.
« Mais plutôt qu'ils condamnent ces choses par
« l'exemple, qu'ils enseignent dans leur conver-
« sation l'amour de l'innocence, comme l'exige
« la dignité de l'ordre clérical. Que si, avertis par
« leurs évêques, ils ne s'amendent pas dans l'es-
« pace de onze jours, ils soient privés de leurs
« bénéfices par l'autorité de ces mêmes pontifes. »

Le concile de Rouen, en 1184 : « Que les prê-
« tres et les clercs aient des couronnes largement
« ouvertes et un cercle convenable de cheveux¹.
« Ceux qui transgresseront cette constitution
« verront suspendre leurs bénéfices, et ceux qui
« n'ont point de bénéfices et qui laisseront pou-
« ser leur chevelure, perdront leur privilège de
« clercs. »

En 1191, le concile de Toulouse déclare que tout clerc qui porterait les cheveux longs serait privé de la communion jusqu'à ce qu'il les ait fait couper².

La tonsure reste assez restreinte au XII^e siècle; elle est quelquefois d'une petitesse singulière, comme on le voit sur un manuscrit de la Bibliothèque de Chartres, où le prêtre figuré devant l'autel la porte sur le sommet de la tête sous la forme d'un petit disque imperceptible; sur un manuscrit de Bordeaux, elle est un peu plus large, mais les cheveux, au lieu d'être coupés par derrière, retombent par étages de boucles sur la nuque. A Verdun, le manuscrit de la vie de saint Airy nous offre un exemple de tonsure plus reculée sur la tête, avec cheveux frisant dans la couronne.

A la Bibliothèque nationale, le manuscrit latin 17716 nous donne une curieuse image de la consécration de l'église de Cluny, sous saint Hugues. (Pl. DLIX.) Les tonsures y dessinent des couronnes correctes, et s'appliquant non seulement au sommet de la tête, mais aussi à la nuque; ce soin de rendre la couronne annulaire en rasant la nuque paraît un privilège des moines.

Un autre recueil de fragments de manuscrits

1. Coronas patulas et decentem crinium circumferentiam (CHAMILLARD.)
2. VIOLLET-LE-DUC, *Coiffure*, p. 190.

(latin 17177) nous montre à la même époque des prêtres ayant tous le dessus de la tête ras, ne conservant qu'une étroite bande de cheveux sur le front et les laissant croître fort longs par derrière.

Les bas-reliefs de la châsse de saint Hidulphe (Pl. DXCII) nous fournissent des images de moines où cependant les cheveux sont abandonnés par derrière à une certaine croissance. Une des figures d'évêque a les cheveux de la couronne groupés par mèches.

Sur un manuscrit de Gand, la couronne sur le front est réduite à un filet imperceptible. Sur un autre que j'ai calqué à Bruxelles (9916), les clercs, ce qui est rare au XII^e siècle, ne sont pas rasés, mais seulement tonsurés suivant la mode primitive. (Pl. DXLII.)

C'est surtout dans le manuscrit des Homélies d'Origène (latin 11615)¹ que paraît la mode choquante des ecclésiastiques de ce temps, qui laissaient croître leurs cheveux indéfiniment par derrière; on y voit un diacre tonsuré sur le devant de la tête, laissant sur le front deux mèches arquées et par derrière une abondance de boucles qui s'ondulent et s'étagent en retombant jusque sur le dos, comme il pourrait convenir à la coiffure d'une femme.

A la suite du pape Pascal², le concile de Londres, tenu sous saint Anselme (1102), décide : « Ut clerici patentes coronas habeant... criniti sic tondeantur, ut pars aurium appareat et oculi non tegantur »³.

Le concile d'York (1194) décide que les clercs doivent « garder la tonsure et la couronne, et que s'ils la méprisent, ils seront privés de leurs bénéfices; quant à ceux qui n'ont point de bénéfices, ils seront tonsurés de force par l'archidiacre et les doyens. »

Parmi les nombreux documents que nous devons à l'obligeance de M. Wilson⁴, nous signalons un des médaillons du rouleau de saint Guthlac, au British Museum (Harleian Y. 6), qui contient la représentation de la tonsure du saint. Celui-ci, devant l'évêque, a un genou en terre, les

bras ouverts; l'évêque assis, mitré, habillé des vêtements sacerdotaux, tient la crosse de la main gauche, de la droite de grands ciseaux avec lesquels il abat des mèches de cheveux sur le sommet de la tête; ces ciseaux ne sont pas faits comme les nôtres, ils se composent de deux branches qu'un ressort tient toujours ouverts, à moins que la pression de la main ne les force à se rapprocher et à saisir l'objet qu'il s'agit de tailler. Derrière l'évêque, le diacre s'avance avec le livre où vont se lire tout à l'heure les formules de l'ordination. En face, une abbesse assise, tenant un livre et une crosse, est accompagnée de deux religieuses.— Au fond un portique, peut-être l'entrée du sanctuaire, ouvre trois arcades, et dans la centrale une draperie est jetée sur la pergula. (Pl. DCLXXII.)

Les autres médaillons de ce curieux manuscrit nous montrent le saint barbu, tonsuré, avec une couronne étroite sur le front et une chevelure assez abondante sur la nuque.

Dans la Bibliothèque d'Oxford (Pl. DCLXXI), des miniatures nous présentent la couronne réduite sur le front à un mince filet, et les cheveux s'allongeant sensiblement par derrière.

En Allemagne, quelques miniatures du XII^e siècle peuvent nous instruire de ce qu'était alors la tonsure dans ce pays. Un missel d'Augsbourg, conservé au British Museum, et dont M. Wilson nous a copié une miniature, nous montre un prêtre avec une fort petite tonsure sur le haut de la tête et une couronne touffue tout autour. (Pl. DXCV.) (Harleian 2820.)— Sur un manuscrit qui m'a été communiqué de Sigmaringen, la tonsure est très restreinte et les volutes régulières ornent la couronne sur le front des clercs pendant que les cheveux retombent librement par derrière. Dans la même peinture, on remarque les mêmes boucles symétriques sur le front de saint Héribert. (Pl. DLV.)

Sur une miniature de Darmstadt, il y a moins d'appâts; autour d'une assez large tonsure, les cheveux retombent droitement et rayonnent tout autour avec une plus grande longueur par derrière.

La tradition du symbolisme se transmet de siècle en siècle pour la tonsure, avec quelques va-

1. *Arts somptuaires*, 1 vol.

2. GUILLAUME DE MALMESBURY, liber IV.

3. CHAMILLARD.

4. Publié en photogravures dans : *Illuminations in the British Museum by Birch and Jenner*, 1879.

riantes qui rendent nécessaire de rappeler les auteurs pour voir la façon dont ils l'ont successivement interprétée.

Honoré d'Autun nous dit qu'on se rase la barbe pour ressembler aux enfants qui n'en ont point et aux anges qui restent éternellement jeunes.

Rupert de Tuitz († 1155) ¹ écrit à ce sujet que « notre joie actuelle n'est pas complète, qu'elle ne repose pas sur les choses présentes, mais sur l'espoir des futures. C'est pour cela que nous nous rasons, car nous sommes fils de Coré, c'est-à-dire des chauves. Notre Seigneur Jésus-Christ, crucifié sur le calvaire, était le véritable Elysée auquel les enfants insensés criaient : « Ascende, calve, ascende » (IV. Reg. II). Prince des Nazaréens, le Seigneur Christ était chauve (*decalvatus*), c'est-à-dire crucifié sur le calvaire où tombaient les têtes des condamnés. Dalila, c'est-à-dire la misérable synagogue, rase la tête du très fort Samson, c'est-à-dire du Christ, et le livra aux mains des Philistins. Tout captif qu'il fût, il vainquit ceux qui s'étaient emparés de lui, et il tua, mort, plus d'ennemis qu'il n'en avait tué vivant. En effet, le Seigneur, mort, brisa l'enfer, vainquit la mort, ramena la vie. — Nous qui jouissons de sa victoire en rendant nos têtes chauves, nous nous associons à sa Passion. La couronne d'humilité que nous imposons à notre front, en souvenir de la calvitie du Sauveur, est ainsi une couronne de victoire, de triomphe et de gloire. »



Bibl. nat., manuscrit latin 12083, fo 1.

1. *De rasura capitum*, liber II, cap. xxv. MIGNE, CLXX, 54.

XIII^e SIÈCLE.

Ce qu'avait obtenu, au ix^e siècle, la forte main de Charlemagne, pour ramener la discipline dans les rangs du clergé, saint François et saint Dominique, avec leurs admirables disciples, le rétablirent au XIII^e, par leur exemple et leur prédication, d'une manière peut-être plus efficace. Les monuments nous en fournissent d'abondants témoignages, notamment au point de vue de la tonsure liturgique; devant les peintures franciscaines, nous voyons qu'une révolution s'est opérée. Il n'y a plus d'hésitation. — La tenue religieuse est franchement adoptée; plus de mèches artistement arrondies sur le front, ou jetées gracieusement par derrière; plus de recherche ni d'arrière-pensée, les moines coupent leurs cheveux avec la même rigueur qu'ils chassent les désirs mondains dont ils y voient l'image. Ils les fauchent sous le tranchant sévère de leur rasoir, ne réservant réellement qu'une couronne, qu'un étroit anneau, souvenir de la couronne d'épines et signe de leur victoire sur la vanité.

En comparant les dernières peintures que nous avons signalées, avec les fresques de Saint-Laurent-hors-les-Murs, de la chapelle de Saint-Silvestre, et à Rome, avec les peintures d'Assise, du Campo-Santo de Pise, et d'ailleurs, on saisit ce brusque changement, et on ne peut se l'expliquer que par l'héroïque influence de saint François († 1226).

L'influence fut certainement générale, mais on doit dire que, pour la tonsure, elle paraît s'être exercée surtout dans les cloîtres; il est quelquefois difficile, parmi les monuments que nous avons rapportés, d'établir la distinction entre les réguliers et les séculiers; elle a dû cependant ordinairement exister.

Les conciles favorisèrent ce mouvement pieux en renouvelant leurs anciens décrets qui, cette fois, furent mieux écoutés.

Le concile de Rouen (1245) donnait cette règle : « Les prêtres doivent différer des laïques par leur tonsure et surtout leur habillement; ayant remarqué que plusieurs, aujourd'hui, ne suivent

« pas cette règle, nous enjoignons à tous d'avoir
« une grande couronne, une haute tonsure, par-
« faitement circulaire (*coronam magnam et ton-*
« *suram altam et bene rotundam*). »

Un concile de 1215 défend la fréquentation des histrions et recommande la tonsure.

Le concile de Trèves, en 1238 : « Que les clercs
« portent si bien la tonsure et la couronne qu'ils
« ne se mettent pas dans le cas d'être punis avec
« la sévérité due aux délinquants. Un clerc qui
« n'aura pas observé les statuts relatifs à la ton-
« sure et à l'habit, ne pourra plus être admis en
« témoignage. »

Le concile de Bude (1279) prouve l'influence décisive qu'avaient les moines du XIII^e siècle, en invitant les prélats à suivre leur exemple : « Nous
« ordonnons que les prélats porteront une cou-
« ronne et tonsure, qui dégage entièrement les
« oreilles, qui soit circulaire selon l'habitude
« générale et approuvée des religieux réguliers,
« car aucune religion n'est supérieure à la reli-
« gion pontificale ; qu'ils s'abstiennent de rien
« d'excessif dans leurs cheveux et d'aucun défaut
« notable dans la couronne. Ils donneront ainsi
« l'exemple et pourront réformer leurs infé-
« rieurs. »

Suivant le concile de Cologne, les clercs doivent avoir une couronne et une tonsure convenables.

Il y a loin de ces décrets à ceux que nous avons rapportés pour les siècles précédents, et d'après lesquels on devait courber de force sous les ciseaux la tête de malheureux clercs qui se raidissaient dans leur vanité. Les pères des conciles sentaient devant eux plus d'obéissance, ils rappelaient la loi, sans avoir besoin d'y joindre les graves châtiments de la coercition.

Le témoignage des peintures est quasi unanime ; ouvrez les innombrables et riches psautiers que le XIII^e siècle nous a légués, vous trouverez le plus souvent sur le front des clercs l'étroite couronne qu'y a dessinée le rasoir en abattant les cheveux sur la tête, aux tempes et à la nuque ; c'est la vraie couronne exprimant clairement les belles pensées mystiques qu'on y attachait alors. Nous citerons à la Bibliothèque nationale les

manuscrits latins 12054, 9561¹, 1359, des manuscrits à Arras, entre autres, la miniature qui représente les trois chantres devant le lutrin (manus. 88, f^o 55.) (Pl. DLIX, DCV, DCXXIV.)

Un rituel du monastère de Saint-Pierre de Corbie, que nous avons à la Bibliothèque nationale, nous montre les tonsurés, au XIII^e siècle, debout devant l'évêque qui leur coupe les cheveux. Dans toutes les autres peintures, nous les avons toujours vus à genoux.

« Nous rasons encore la tête des clercs, dit Guil-
« laume Durand², ne laissant de cheveux qu'au
« bas et en forme de couronne, parce que la tête
« représente l'âme et les cheveux les pensées du
« siècle. De même donc que l'on purifie le haut
« de la tête en le dégarnissant de cheveux, ainsi
« notre âme, afin de pouvoir penser aux choses
« élevées, c'est-à-dire aux biens du ciel, doit être
« débarrassée auparavant des pensées du siècle.
« Mais on ne dégarnit pas la partie inférieure du
« chef, parce qu'il n'est pas défendu de penser
« quelquefois aux choses du monde, sans les-
« quelles on ne peut vivre ici-bas. A l'égard de la
« coupure des cheveux, il est à remarquer que les
« clercs doivent retrancher de leur âme toutes
« les pensées superflues.

« Les clercs doivent avoir les oreilles et les
« yeux découverts, afin d'entendre et de voir du
« côté du ciel.

« Ils portent au sommet de leur tête le signe
« de la Passion du Seigneur, la figure de la cou-
« ronne d'épines. On fait cette figure circulaire,
« parce qu'elle n'a ni commencement ni fin. Elle
« n'a pas d'angle, ce qui signifie que les clercs ne
« doivent pas avoir de tache dans leur vie. Elle
« est la plus belle des figures, car Dieu l'a donnée
« aux créatures célestes, aux astres, ce qui signifie
« que les clercs doivent être beaux dans leur
« âme. Elle est la plus simple, car, comme disait
« saint Augustin, aucune autre figure ne se ren-
« ferme dans une seule ligne, si ce n'est la cir-
« culaire, ce qui signifie que les clercs doivent
« avoir la simplicité de la colombe. La couronne
« montre que les clercs sont rois et prêtres. »

1. Voy. *Lectoria* (Pl. CCCCLXXXII).

2. *Ration.*, liber II, cap. I, 20, trad. de BARTHÉLEMY.

XIV^e SIÈCLE ET TEMPS MODERNES.

L'heureuse transformation que vit le XIII^e siècle ne semble pas s'être longtemps maintenue. A Monza, dans le bas-relief de couronnement, les clercs assistants sont tonsurés, mais portent des cheveux assez longs par derrière. Bientôt, en même temps que la tenue est moins digne, que le cou du prêtre se découvre, il laisse allonger ses cheveux par derrière en boucles légères. (Pl. CDLXXXII, DXII.)

Le concile de Palencia (1388) joignit à son décret sur la tonsure un cercle de la grandeur dont il l'exigeait et qui avait 0^m073 de diamètre : « Pour qu'il n'y ait aucun doute possible, nous « faisons tracer ici la mesure à laquelle doivent « se conformer les prélats, leurs vicaires, leurs « officiers, ordonnant de l'exposer dans tous les « lieux publics et le plus en vue, aux portes des « cathédrales et des principales églises des dio- « cèses¹ ». On voit, d'après cela, qu'en Espagne la tonsure était beaucoup plus restreinte qu'en France, même lorsqu'elle était accompagnée par derrière de boucles peu séantes, comme dans un manuscrit de Montpellier. (Pl DCLXXII.)

Des miniatures de la Bibliothèque nationale (latin 962, f^o 124) et fonds franç. (823, II, f^o 7; latin 15619, f^o 2) et le Pontifical de Lyon (n^o 481, f^o 15), nous font assister à la cérémonie de la tonsure par les mains de l'évêque. (Pl. DCLXXII.)

Nous citerons aussi, parmi les miniatures qui représentent l'action de la tonsure, un manuscrit de l'ancienne Bibliothèque Firmin Didot². Le prélat est assis, habillé d'une chape, et les postulants agenouillés devant lui; un autre manuscrit du Vatican, où l'évêque est entouré de clercs qu'il tonsure, et qui portent des tuniques bleu, minium et violet³. (Bibl. Ottobonienne, n^o 501.)

Au XV^e siècle, comme on peut le voir (Pl. XXII et CDLXXXIII), la tonsure paraît avoir repris quelquefois plus de correction, la couronne est

dessinée tout autour. (Voy. Bibl. de l'Arsenal, 5216, Bibl. d'Arras, 515.)

F. Angelico, dans son tableau du couronnement, dessine des diacres avec la couronne la plus exemplaire.

Au XVI^e siècle, d'après les pierrés tombales du Latran, d'Angleterre, etc., la tonsure persiste, mais la couronne disparaît sous une zone de longs cheveux qui ne sont coupés que par devant et qui couvrent les oreilles.

Au XVII^e, la perversion du goût et l'oubli des convenances poussent certains ecclésiastiques à suivre la mode des laïques et à célébrer avec une perruque sur la tête. Thiers a écrit un traité fort curieux contre un usage si inconvenant, que l'Église n'hésita pas à condamner au nom de ce principe que l'homme en prière doit avoir la tête découverte.

Ajoutons qu'au milieu de ces excès, la vraie forme et la pratique de la tonsure ne furent jamais oubliées. Il suffit de revoir les beaux tableaux de Lesueur pour se persuader qu'à cette époque même, les moines la conservaient avec la plus stricte sévérité.

Au XVIII^e siècle même, le bel Évangélaire de Versailles, gardé maintenant à la Bibliothèque nationale, nous apprend, par ses peintures, que les prêtres savaient maintenir à la couronne tonsurale son austère aspect de bandeau.

Aujourd'hui la tonsure ne consiste plus, pour les prêtres séculiers, qu'en un petit disque qu'ils rasent sur le penchant postérieur de la tête, et encore les menaces de guerre sociale et de persécution les forcent souvent, comme dans les premiers siècles de l'Église, à effacer ce signe sacerdotal.

RÉSUMÉ.

Il ne nous reste plus qu'à résumer en quelques lignes cette longue histoire de la tonsure litur-

1. CHAMILLARD.

2. *Catalogue*.

3. MERCURI, *Costume historique*, I, 62.

gique, dont l'origine se perd dans la nuit des siècles.

Nous avons vu que les Nazaréens, dans une pensée religieuse, se coupaient les cheveux; nous avons vu qu'on prétendait que saint Pierre et, par lui, les premiers chrétiens, avaient adopté cet usage. Malgré l'ancienneté des témoignages qui expliquent ainsi l'origine, les monuments ne permettent pas de les adopter. Les images de saint Pierre n'ont commencé qu'au v^e siècle à nous montrer la tonsure, et les fresques cimétiériales ne nous donnent pas un seul exemple de cette pratique qui aurait désigné les fidèles aux premiers coups de leurs persécuteurs.

Après la paix de l'Église, la tradition juive peut être secrètement conservée parmi les chrétiens; le désir d'imiter l'humilité des moines qui entrèrent les premiers dans la voie, engagea le clergé tout entier à l'accepter. Les écrits de saint Augustin, de saint Jérôme, mentionnent déjà la couronne mystique; saint Damase, le concile de Carthage, condamnent les longues chevelures pour les prêtres. Au v^e siècle, les peintures des papes, à Saint-Paul-hors-les-Murs, les dessinent la couronne sur leur tête.

Enfin, au vi^e siècle, devant des monuments multipliés et devant les écrits de saint Grégoire, tout s'éclaircit définitivement. La tonsure n'est plus seulement pour les prêtres une affaire de discipline, mais l'expression d'un sentiment de piété; les cheveux, auxquels la vanité mondaine tient si fort, symbolisent les pensées charnelles, et les ciseaux qui les abattent font comme la vertu qui écarte celles-ci de l'esprit. Pour ce temps, nous avons visité les mosaïques de Rome et de Ravenne et signalé de nombreux exemples.

Les Mérovingiens attachaient grand prix aux longues chevelures et voyaient une marque d'humilité dans leur abandon. En Espagne, saint Isidore regarde la couronne tonsurale comme un signe de royauté qui élève le clergé au-dessus des autres hommes.

Jusqu'ici la tête n'avait été que tonduë; il semble qu'à partir du vii^e siècle, et selon le témoignage que paraît en fournir la mosaïque de Saint-Venance, la couronne soit tracée sur le front par un rasoir, ce qui la rend plus nette et plus accusée.

Alors s'élèvent les discussions des Anglo-Saxons

qui se révoltent contre cette tonsure romaine et qui l'accusent d'être un legs de Simon le Magicien. Les plus grands saints, les évêques, les conciles, les rois, entrèrent dans cette mesquine dispute avec une ardeur incroyable qui finit par s'apaiser devant le bon sens et les efforts de saint Ceolfrid.

Le concile de Tolède maintient fermement la discipline de la couronne et condamne les longs cheveux.

Chaque siècle voit se reproduire les mêmes infractions et les mêmes réprimandes. Etienne II, les conciles romains, les Capitulaires s'accordent pour rappeler la tonsure et l'imposer aux prêtres. L'époque carlovingienne, si fidèle aux lois liturgiques, montre dans les images des tonsures très correctes; elle me paraît le point de départ de l'usage, surtout en vigueur chez les religieux, qui consiste à raser la nuque et les tempes pour mieux définir les contours annulaires de la couronne; l'ivoire de Drogon est la première représentation où nous le croyons saisir. Les Sacramentaires de Tours, d'Autun, les nombreuses miniatures de la Bibliothèque nationale nous ont montré la fidélité des clercs attestée par les peintres contemporains, fidélité plus que jamais encouragée par les pieuses et mystiques pensées que la couronne leur inspirait.

Nous avons assisté ensuite, pendant les x^e et xi^e siècles, à une certaine décadence et à de fâcheux changements dans le tracé de la couronne; la tonsure s'est rapprochée du front. On cherche quelquefois à la parer de boucles en avant; elle perd souvent sa forme annulaire, son aspect de bandeau au milieu des mèches frisées qui s'ondulent derrière le cou. D'autres fois, la tonsure, à force d'être petite, disparaît sous les touffes de cheveux qui l'entourent et n'est plus la *corona patens* que prescrit le roi Edgar. De nombreuses miniatures, en France et en Allemagne, nous ont guidés et montré les variations que la négligence apportait quelquefois à la règle.

Les évêques et les conciles, avec une sévérité singulière, exigent qu'on amène de force les rebelles aux pieds de l'archidiacre pour qu'il leur coupe les cheveux; ailleurs, ces vaniteux sont menacés de la perte de leurs bénéfices et même de l'excommunication.

Avec le xiii^e siècle, l'aspect paraît changé; il

semble que l'autorité n'ait plus besoin de lois aussi sévères; l'exemple du héros d'Assise est entraînant, les élèves le suivent, se réforment et se tonsurent comme ils n'ont jamais fait depuis l'origine du christianisme; ils aiment à soumettre leur tête entière au rasoir, ne laissant qu'un mince bandeau de cheveux, signe de leur royale domination sur la vanité.

Cette heureuse influence se maintient quelque

temps, mais un certain relâchement paraît se produire, d'après les miniatures des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles. Toutefois, la sévère tonsure de saint François, surtout à l'abri des cloîtres, conserve son intégrité et nous a transmis ce signe de royauté mystique. La tonsure, chez nos pères, était une marque de servitude; comme la croix, supplice des esclaves antiques, elle a été transformée par le Christ en un bandeau royal.



Serviette ceignant le front des évêques nouvellement consacrés,
Bibl. nat., latin 15619, fo 30, verso,

LA MESSE

PEIGNES LITURGIQUES

Jadis, quand le saint sacrifice devait commencer et que l'évêque allait monter à l'autel pour célébrer pontificalement, ses ministres le peignaient. Durand de Mende dit qu'il en était de même pour le prêtre. On trouve dans les Pontificaux et missels une formule de prière que récitait le célébrant en ce moment. L'ancien Pontifical de Paris offre la prière : « Intus exteriusque caput nostrum totum-que corpus et mentem meam, tuus, Domine, « purget et mundet Spiritus almus ¹. »

On ne saurait dire précisément à quelle époque le peigne prit dans les cérémonies de l'Église cette fonction liturgique, mais il est certain qu'on le rencontre dans les monuments chrétiens à une époque très reculée. — C'était alors l'usage de s'offrir, en présents d'amitié, des peignes travaillés en matières précieuses. On trouve souvent des empreintes de peignes dans la chaux des catacombes, où on les fixait pour marquer les tombes et les décorer ². — L'image du peigne funéraire se retrouve jusqu'en Écosse sur les pierres sculptées ; comme sur les loculi, il est accompagné du miroir et des ciseaux ³. Stuart ⁴, dans son ouvrage, en signale entre autres, à Dunrobin, à Kirriemuir, avec le miroir à Daviot, à la chapelle de Garioch, etc.

1. *Advenichian liturg.*, trad. de l'abbé PASCAL, 980.

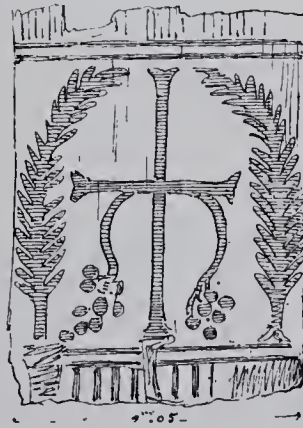
2. BOLDETTI, p. 502, donne des spécimens de peignes trouvés dans les tombeaux.

3. *Bull. d'arch. chrét.*, 1881, 84.

4. STUART, *Sculptured stones of Scotland*. Aberdeen, 1856, Pl. xxxiii, xliii et cxii.

Ces peignes sont souvent doubles, et quelquefois richement ornés. — Si le miroir ¹ qu'on voit dans les mains des personnages couchés sur les urnes étrusques signifie l'image de la vie qui s'y reflète, le peigne serait le complément de l'emblème, et indiquerait les soins de l'âme qui doit se parer avant de paraître devant son Créateur.

On distingue encore le peigne sur les monnaies du moyen âge ², et notamment sur celles de Provens.



Peigne d'ivoire trouvé à Carthage (communiqué par le P. Delattre).

Le Père Delattre, à Carthage, a trouvé près de la colline de Junon, un peigne d'ivoire portant une croix latine gravée entre deux palmes ³. Je suis

1. Nous en avons dessiné aux musées de Florence et de Volterra, mais je dois dire qu'ils ont là une forme rectangulaire, tandis qu'en Écosse ils sont circulaires et avec un manche.

2. POEY D'AVANT, *Monnaies féodales de la France*.

3. *Exposit. d'Amsterdam*, n° 339.

Bull. d'arch. chrét., 1881. Le P. Delattre nous en a envoyé un estampage, d'après lequel a été faite notre vignette.

persuadé qu'il faisait partie, comme le peigne de saint Cuthbert, des objets funéraires déposés dans les tombeaux.

Les Mérovingiens durent faire un fréquent usage des peignes, puisque c'était chez eux une marque de noblesse d'avoir une longue chevelure; on les appelait *Merovingi seu criniti*¹; l'homme libre était frappé d'un châtement sévère s'il coupait les cheveux à ses enfants.

Il n'est donc pas étonnant que nous retrouvions beaucoup de peignes de cette époque.

Nous en possédons un assez grand nombre dans le musée de Saint-Germain², qui sont en os; un des plus remarquables, garni d'une seule rangée de dents, a été donné par M. Mathon, il provient de Beauvais; il se termine par un fronton orné de petits cercles à la manière mérovingienne³.

Au musée de Périgueux, on conserve un peigne d'ivoire, qui fut trouvé à Tocane-Saint-Apres, dans un cimetière franc; il est accompagné de son étui qui est orné de trois arcades, d'un fronton et du même style que le peigne précédent⁴.

On trouva aussi à Besançon un petit peigne de bronze terminé dans le haut en une sorte de fronton⁵.

On exhuma, en 1880, au fond d'une citerne de Chiusi, un peigne de buis portant d'un côté une couronne entre deux agneaux, de l'autre une *sedes linteata*, avec les mêmes agneaux. Selon M. de Rossi, la scène de la chaire fait allusion aux fidèles qui écoutent la parole de Dieu; la scène de la couronne montre la récompense à laquelle leur docilité leur donnera droit. Ne pourrait-on tirer argument de la chaire apostolique, pour voir ici un instrument liturgique⁶? Cet objet est attribué au v^e siècle. Un peigne trouvé dans les catacombes porte le nom de son propriétaire, *Annius Eusebus*⁷.

1. DU CANGE.

2. Voy. les nos 26300, 14760, 13669, 15283, etc.

3. Il ressemble singulièrement à celui trouvé à Tourly (Oise), publié par le *Bull. mon.*, 1861, 347; cependant certaines différences m'empêchent de conclure à l'identité.

Voyez aussi *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, VIII, 74.

4. *Catalogue du musée arch. du département de la Dordogne*, par le Dr GALY. Périgueux, 1862, nos 359, 360.

5. *Bull. mon.*, 1861, p. 590.

6. Ce peigne est aujourd'hui au musée chrétien du Vatican.

Bull. d'arch., 1881, Pl. VI, p. 81.

7. *Id.*, p. 84.

Les peignes, aux vi^e et vii^e siècles, constituaient des cadeaux princiers; le pape Boniface V (617-625) en envoie un à la reine Ethelrède, en ivoire et recouvert de dorures¹. Alcuin a décrit en vers et en prose un peigne disposé en forme de bête à deux têtes et à soixante dents, *eburnea pulchritudinis*, il l'avait donné (vers 783-786) au diacre Riculfe, depuis archevêque de Mayence.

Le pape Adrien fait mention, dans une lettre à Charlemagne, d'un peigne que l'empereur de Constantinople avait envoyé avec d'autres cadeaux au duc Arichis, en lui confiant la dignité de patrice². — C'est à la catégorie de ces sortes de présents qu'on doit, croyons-nous, rattacher le magnifique peigne de Théodelinde, conservé dans le trésor de Monza. Légèrement arqué, il est orné de cinq pierres précieuses et de nielles d'une rare élégance. — Un peigne du même genre fut trouvé en 1771, à Barham Downs, dans le tombeau d'une femme, à cinq milles de Canterbury³.

Il y a encore, à Monza, trois autres peignes qui, précisément à cause de leur nombre, durent être au service exclusif de l'archiprêtre⁴.

L'idée distinguée qu'on se faisait des peignes, leur présence dans les tombeaux, les présents qu'ils constituaient, suffisent à expliquer leur intervention très ancienne dans la liturgie. Les monuments la confirment.

En 1827, on trouva à Durham, dans le tombeau de saint Cuthbert (687), un peigne d'ivoire assez grossier (0^m16 X 0^m13)⁵, ayant environ quarante-deux dents, dont deux grosses au bord sur un côté, et seize grosses de l'autre côté. Au milieu est un trou circulaire qui rappelle peut-être l'existence d'un cabochon dont il était orné. — Ce peigne, mis au jour en 1054, à la reconnaissance des reliques, fut replacé dans la châsse avec d'autres objets, comme les ciseaux, la patène et le calice: « Sedet alia sicut fuerant inventa cum illo » *recondiderunt, pectinem scilicet eburneum et*

1. BÈDE, *Hist. angl.*, II, 11.

2. MURATORI, *Rev. Ital. scriptores*, III, p. 11, p. 255.

3. AKERMAN, *Remains of Saxon pagandom*. Plate XXXI, fig. 1.

Archæological journal, XIV, 14.

BOLDETTI, p. 503, raconte qu'on trouva à Cologne, dans le tombeau d'une vierge, un peigne parmi ses ossements.

4. BARBIER DE MONTAULT, *Bull. mon.*, 1880, p. 665.

5. MASKELL, six pouces un quart sur cinq pouces.

« forcipes suæ adhuc novitatis decorem retinentes
« et quæ sacerdotem decebant, altare videlicet
« argenteum, corporalia cum patina, etiam cali-
« cem parvum quidem »¹, etc. (Pl. DCLXXIII.)

La présence, dans ce tombeau, du peigne et des ciseaux, donnerait peut-être raison aux archéologues qui voient un emblème sacerdotal dans leurs images gravées sur les pierres d'Écosse.

On a conservé jusqu'à nos jours, dans le trésor de l'abbaye de Saint-Hubert (Ardennes), le peigne qu'on dit provenir du saint patron. Il est formé d'un seul morceau d'ivoire et garni de dents sur les deux côtés. Les dents fines ont 0^m036 de longueur, les grosses 0^m033. Le champ qui les sépare est orné de rinceaux à moitié frustes. Ce peigne est mutilé; on dit en effet qu'au siècle dernier l'Électeur palatin en obtint une partie.

On gardait autrefois à Stavelot les ornements sacerdotaux de saint Remacle (648-675), et son peigne, qui a malheureusement disparu. On vénérât aussi à Liège le peigne de saint Lambert († 688)². On conserve encore, au musée de cette ville, un fragment de peigne liturgique provenant de l'antique abbaye de Malonne, et que la tradition regarde comme ayant appartenu à saint Berthuin, contemporain de saint Lambert³.

Le peigne de Nivelles⁴, attribué à sainte Gertrude († 659), ne me paraît pas remonter au VII^e siècle, mais doit avoir une origine liturgique. Il est très mutilé et privé du rang de dents fines. Le corps même du peigne est orné de feuillages à jour. — Il est possible que cet objet ne soit pas antérieur à l'époque romane.

Au IX^e siècle, le peigne liturgique entrât dans la composition des chapelles princières; celui du comte Éverard, mentionné dans son testament (837), était orné d'or: « De paramento vero capellæ
« nostræ ciborem cum cruce aurea... Pectem
« auro paratum unum concedimus »⁵. »

Du Cange cite aussi ce texte: « Tabulæ ebur-

1. Voyez *Calices*, VII^e siècle.

Historica narratio ex variis codicibus:

2. BRETAGNE, *Peignes liturgiques*.

On verra plus loin un peigne qui lui est attribué, mais qui est incontestablement roman.

3. *Revue de l'Art chrétien*, 1887, p. 102.

4. *Bull. du Cercle archéol. de Nivelles*, communiqué par M. CLOQUET.

5. *Bull. mon.*, 1861. — *Archæol. journal*, XIV.

« neæ ad ornamentum altaris, pectines eburnei
« quatuor »¹.

Au dôme d'Osnabruck, un peigne qu'on dit donné par Charlemagne, porte en bas-relief l'image du Sauveur remettant les livres saints à saint Pierre et à saint Paul².

Mabillon³ raconte avoir vu à Metz, dans le Sacraire de Saint-Arnoul, un petit coffret de cuivre émaillé, orné de plusieurs figurines, entre autres des mages couronnés. A l'intérieur, il y avait le peigne d'ivoire qu'on disait être celui de la reine Hildegarde.

On croyait, à l'abbaye de Beaulieu, conserver le peigne de saint Rodolphe, son fondateur; il est malheureusement perdu. Les malades de la fièvre, dit-on, prenaient dans de l'eau de la râpure de ce peigne et se trouvaient soulagés⁴.

De tous ces peignes, le plus élégant et le plus curieux que nous ait laissé la liturgie est celui du trésor de Nancy, attribué à saint Gauzelin, évêque de Toul (922-962). Ce peigne en ivoire a perdu les dents fines qui se trouvaient dans la partie supérieure, mais il conserve les grosses de la partie du dessous, et la partie centrale où se découpe à jour un gracieux portique, composé de trois travées, une arcade au milieu et deux frontons adjacents.

Dans l'arcade, des branches de pampres accompagnés de colombes surgissent d'un calice; dans les travées latérales, d'autres rinceaux de pampres soutiennent aussi des colombes. Une moulure chargée de feuilles d'acanthé environne ce petit édifice; le centre de chacune de ces feuilles est orné d'une perle de verre bleu, d'une nuance semblable à celle de certains émaux qui figurent aussi sur l'Évangélaire de saint Gauzelin. (Planche DCLXXIII.)

A première vue, ce charmant objet paraît antique, et devant le portique et les pampres, on se croirait au VI^e ou VII^e siècle, comme pour certains chancels de Venise (Pl. CCXXVI); il faut certaine-

1. *Chron. Calmaliac.*, apud *Stephanot.*, t. III.

2. HEFNER, *Costumes, œuvres d'art*.

3. *Bibl. nat.*, *Anecdota alsatica*. Latin, 11902, f° 102.

D. RUINART le signale aussi dans l'*Iter litterarium*.

4. *Bull. arch. de la Corrèze*, 1884, p. 97.

réflexion pour revenir à l'époque carlovingienne que nous désigne la tradition; il faut penser à l'habileté des artistes d'alors dans l'imitation des anciens; il faut considérer la bordure, les chapiteaux, les bases des colonnes, les frontons dépourvus d'architraves, etc., pour y retrouver des traits d'un art postérieur, et cependant j'ai peine à croire que ce peigne fut fabriqué sous le saint évêque qui lui a laissé son nom, et qu'un tel chef-d'œuvre n'ait pas un peu précédé la barbarie du x^e siècle.

Dom Calmet¹ nous apprend qu'il fut conservé dans l'abbaye de Bouxière, avec son calice, patène et évangélaire. En 1726, le grand bénédictin en envoya un dessin à Montfaucon²; il était, à cette époque, monté sur un pied, qui me paraît du xiii^e siècle, et qui fut certainement fait pour l'état de mutilation où il se trouve aujourd'hui. On a dans cette circonstance la preuve que la partie supérieure, sauf une dent, manque à l'ivoire depuis six siècles. Nous reproduisons ce reliquaie dans notre planche.

Dans le testament de Riculfe, évêque d'Elne (915), on mentionne : « Pectenem eburneam « unam, tabulas eburneas duas, etc. »

Une charte de 908, mentionnant certaines relations entre l'abbaye de Saint-Gall et des évêques, nous révèle un singulier usage, qui était de suspendre dans le chauffoir des religieux des peignes avec des chaînes, de sorte qu'ils pouvaient venir successivement préparer leur chevelure avant l'office. Ces peignes en ivoire étaient remarquables par leur grandeur et la beauté de leur travail.

Il existe, à Quedlinbourg, un peigne d'ivoire qu'Hefner a publié (Pl. xix) et qu'il estime du x^e siècle; il a 0^m10 de large sur 0^m18 de hauteur. Garni de dents seulement à la partie inférieure, le corps même en forme de lyre est orné d'or et de pierreries et enrichi d'arabesques³.

Il existe, au musée de Verdun, un peigne qui servit, dit-on, à l'empereur saint Henri, et qui fut

donné avec sa ceinture au B. Richard, abbé de Saint-Vannes¹.

Au trésor du dôme de Bamberg², on garde encore un peigne que la tradition attribue à sainte Cunégonde († 1040), l'épouse de Henri II. — Il est taillé dans une plaque d'ivoire qui s'amincit aux extrémités; il est garni de deux rangées de dents, entre lesquelles sont de petits bas-reliefs encadrés de perles; de l'autre côté, deux oiseaux boivent dans un calice, deux loups affrontés paraissent se combattre.

Un peigne du même genre existe au musée archéologique de Nuremberg; sur le bas-relief intermédiaire, entre les deux rangées de dents, dans un tableau un peu cintré, on voit deux paons qui se désaltèrent au même calice; il a 0^m115 de haut et 0^m007 d'épaisseur. (Pl. DCLXXIV.)

Au musée de Cologne, le peigne de saint Hérilbert († 1021) est garni, dans le bas, d'une rangée de dents légèrement concaves; au-dessous, d'un crucifiement avec le Sauveur les pieds séparés; on y voit Longin, Calpurnius, la sainte Vierge, saint Jean, les médaillons du soleil et de la lune, et dans le haut deux anges adoreurs. Il est couronné par des feuillages élégants et percé de deux rosaces à huit lobes. — L'envers est seulement décoré de feuillages³. Le P. Cahier l'attribue au xii^e siècle.

Au musée de Cologne, un autre peigne formé de deux têtes de chevaux, tout enlacées dans des rinceaux, présente une certaine ressemblance avec celui de Quedlinbourg⁴.

L'église de Siegburg possède le peigne liturgique de l'archevêque Annon († 1075); il est à double

1. *Histoire de Lorraine*, fo 1, 894.

2. *Bibl. nat.*, 11912, fo 155.

Voy. aussi *Bull. mon.*, 1861, 282; 1872, 402.

BRETAGNE, *Peignes liturgiques*.

AUGUIN, *Hist. de la cath. de Nancy*.

3. M. DE FARCY nous l'a signalé.

1. M. LIÉNARD, conservateur au musée de Verdun, se prépare à le publier.

2. BECKER, I, Pl. XXVIII.

SÉRÉ, *Le Moyen âge et la Renaissance*.

P. CAHIER, *Nouveaux Mélanges*, p. 73.

Il semble attribué au ix^e siècle, par M. ESSENWEIN.

HEFNER, p. 50.

Mentionné par M. DE FARCY.

Voy. aussi pour les peignes, WEERTH, Pl. XLVII.

3. P. CAHIER, *Nouveaux Mélanges, Ivoires*, p. 67.

BOCK, *Trésors de Cologne*, Pl. XLIII, p. 179.

4. P. CAHIER, p. 70.

BOCK, Pl. XLIV.

DE FARCY.

Nous avons un moulage de ce peigne à l'École des Beaux-Arts.

rangée de dents; les plates-bandes centrales sont décorées d'oiseaux fantastiques dont les longs cous se réunissent sous un anneau perlé. Sur une des faces ils lèvent la tête, sur l'autre, au contraire, ils la tiennent baissée¹. Ce peigne a figuré à l'Exposition de Dusseldorf.

Le P. Cahier publie encore un peigne à double rangée, dont il n'indique pas la provenance; entre les dents sont trois cercles; celui du milieu avec la croix, les deux autres avec des animaux. Les deux montants de ce peigne, comme à celui de sainte Cunégonde, sont très larges et lui donnent une grande solidité².

Le musée de Kensington possède un peigne liturgique garni de deux rangées de dents, et au milieu de rinceaux sur trois compartiments³, dont le dernier fait en partie défaut; on remarque, dans celui du milieu, un homme jouant de la trompe.

Il en existe un autre à Hardwick-Court, dans le Gloucestershire⁴.

On conserve, dans le trésor de Sens, un peigne dit de saint Loup († 623)⁵, en ivoire, garni d'une double rangée de dents, les fines en haut, les grosses dans la partie inférieure; au milieu, il est orné d'une sculpture à jour qui représente deux lions affrontés, qui s'élancent contre une tige couronnée d'une tête de bélier. Le symbolisme du sujet est clair, il rappelle le sacrifice d'Abraham, le bélier divin suspendu au buisson et ses ennemis qui surgissent contre lui. Au XIII^e siècle, on a joint à ce peigne, peut-être pour le consolider, une gar-

niture d'orfèvrerie avec cabochons, et on a écrit au-dessus de l'arcade qui encadre les lions: *Pecten S. Lupi*. (Pl. DCLXXIV.)

Cet ivoire soulève une question chronologique assez délicate, celle de savoir si la tradition qui le fait remonter au VII^e siècle peut être acceptée. Il est certain que ceux qui le restaurèrent au commencement du XIII^e siècle, la croyaient véritable, lorsqu'ils y écrivirent l'authentique que nous y trouvons encore; et cependant ce peigne ressemble trop peu aux peignes antiques et trop aux peignes romans pour qu'on puisse adopter ce témoignage. Les lions affrontés sont très communs dans l'ornementation romane, où ils paraissent souvent séparés par un personnage debout, qui représente le juste attaqué par les passions, comme à Tonnerre¹, sur la façade de la cathédrale de Pise, etc. — Les animaux affrontés, la forme circulaire de l'arcade qui les encadre se répètent sur beaucoup de peignes du XI^e ou XII^e siècle, et notamment sur celui du musée Sauvageot. Pour admettre la tradition, il faudrait donc admettre à la fois que cet ivoire fut retaillé cinq cents ans après saint Loup, ce qui me semble difficile à croire, lorsqu'on sait combien cette matière devient friable. Dans ces incertitudes, ne peut-on admettre que ce peigne, placé au XI^e siècle dans le tombeau du saint évêque, en remplacement de l'original qu'on voulait garder comme relique, revint au XIII^e à la lumière avec le prestige et le nom de saint Loup lui-même?

Le peigne du musée Sauvageot peut bien se rapprocher de celui de Sens, il en a juste les dimensions; il est décoré au milieu, entre les deux rangées de dents, d'un bas-relief qui affecte aussi la forme demi-circulaire. Ce bas-relief rappelle l'image de David, qui, lorsqu'il gardait le troupeau de son père, poursuivit un lion qui avait ravi un mouton, lui arracha sa proie et le prenant à la gorge, le terrassa et le tua. — J'avais pensé que cette figure pouvait être celle de Samson qui aurait bien convenu en cette circonstance, mais la brebis, la tête de Goliath qu'on aperçoit dans un angle, ne permettent pas le doute. — Du reste, sur un des médaillons de l'ivoire de Mélisende, que possède maintenant le British Museum, ce même

1. DE LINAS, *Revue de l'Art chrétien*, XXXI, p. 125.
DE MONTAULT, *Bull. mon.*, 1881, p. 745.
P. CAHIER, *Nouveaux Mélanges*, p. 74.
2. Id., p. 73.
3. MASKELL, *Ivoires de Kensington*, Pl. LXII.
4. Id.
Archæolog. journal, XVIII, 372.
5. *Bull. mon.*, 1846, — 1861, p. 276, — 1872, p. 404.
BRETAGNE, *Peignes liturgiques*.
GAUSSEN, *Portefeuille arch. de la Champagne* (sculpture), Pl. II (signalé par M. de Farcy).
P. CAHIER, *Nouveaux Mélanges*, 1874, p. 71.
VIOLLET-LE-DUC, *Vêtements*, p. 172.
JULLIOT, *Inventaire du Trésor de Sens de 1653*.
Moulage ARUNDEL.
MILLIN, *Voyage dans le midi de la France*, t. I, p. 97, Pl. I.

1. DE CAUMONT, *Abécédaire*, p. 65.

sujet est représenté sous des traits analogues¹. (Pl. DCLXXIV.)

Nous devions avoir, avant la Révolution, un assez grand nombre de peignes liturgiques qui ont disparu; nous en trouvons plusieurs dessinés dans les albums de Montfaucon, dont j'ignore malheureusement la provenance, mais dont l'analogie avec les précédents nous prouve l'identité d'époque. Ils sont tous pourvus de dents fines et de dents grosses; l'un dans l'intervalle, sur une arcade demi-circulaire, présente quatre animaux affrontés devant une tige qui les sépare, le tout à jour; un autre, deux lions affrontés sur la face, encadrés dans des filets de perles, et au revers deux paons; un troisième offre sur la plate-bande intermédiaire, deux loups se fuyant². (Pl. DCLXXIV, DCLXXV.)

M. l'abbé Cerf, dans sa description de la cathédrale de Reims, mentionne un peigne d'ivoire que l'on conserve dans le trésor de la cathédrale et qui passait pour avoir servi à saint Bernard; on y voit, en sculptures assez grossières, sur une des faces, sainte Barbe, l'Annonciation, et divers apôtres; sur l'autre, saint Jean-Baptiste, sainte Catherine, saint Pierre et saint Paul, saint Mathieu, saint Fiacre, saint Laurent, etc. On comptait cinquante grosses dents de 0^m042 et cent neuf plus fines³. Je ne puis rien affirmer contre l'authenticité de cette tradition; il est possible que les bas-reliefs aient été creusés à une époque plus tardive dans le milieu du peigne; en tout cas ils ne me paraissent pas antérieurs au xv^e siècle.

Il existe, dans la collection de M. Jubinal, parmi d'autres peignes profanes, un peigne qui rappelle pour la forme ceux de la liturgie au xii^e siècle; les deux rangées de dents, le tympan demi-circulaire, le rapprochent des ivoires de Sens et du musée Sauvageot; le sujet du bas-relief qui représente un chasseur décochant une flèche à un cerf, ne semble pas cependant convenir à une destination ecclésiastique⁴.

Ces peignes, que la ténuité de leurs dents ren-

1. CAHIER, *Nouveaux Mélanges*.

2. Bibl. nat., 11912, f° 136.

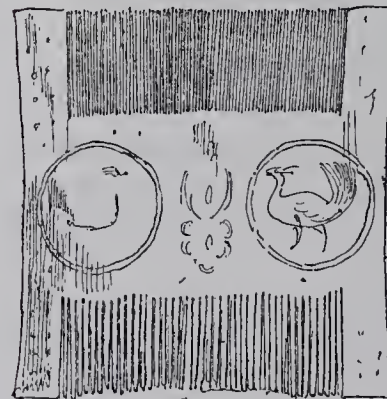
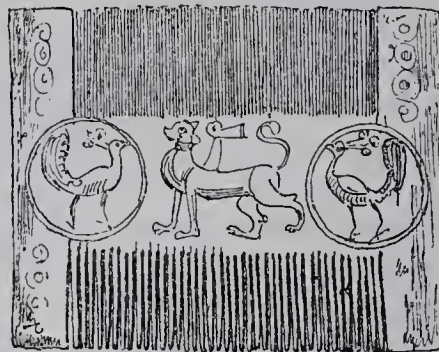
3. II, 470. Désigné par M. DE FARCY.

Une photographie en a été faite.

4. Il a figuré à l'Exposition des Beaux-Arts de 1882.

dait fragiles, étaient quelquefois enfermés dans des étuis; nous en avons rapporté un exemple pour les temps mérovingiens, et je crois que l'usage en persista dans le moyen âge. — Il semble qu'on puisse interpréter par l'idée de cet objet, ce passage de l'ordre de Saint-Victor de Paris : « Cinctoria et corrigias femoralium et vaginas et « *pectines* et *pectinaria* et cætera hujusmodi, cum « opus fuerit, fratribus vestiarius ministrare « debet¹. »

On conserve, à Augsbourg, le peigne de saint Ulrich, qui fut prévôt d'Augsbourg et évêque de Passau; il est pourvu de deux rangées de dents, dix-huit en bas, dix-neuf en haut; au milieu, un petit bas-relief représente saint Michel à cheval qui terrasse Satan, sous la forme d'un guerrier renversé avec son bouclier au bras droit²; saint Ulrich mourut en 1121, à quatre-vingt-quinze ans.



Trésor de la Trinité à Florence. Reliques de san Bernardo.

Parmi les reliques de S. Bernardo degli Uberti, que l'on vénère à l'église de la Trinité, à Florence, se trouvent deux peignes d'ivoire (1055-1132), qui prouvent que l'usage en avait cours aussi en Italie.

1. DU CANGE.

2. SIGHART, *Hist. des Arts plastiques en Bavière*, p. 108.

J'ai dessiné à Bruxelles, au musée de la Porte de Ham, deux peignes qui proviennent de l'abbaye de Stavelot. — Le plus petit¹ n'a que sa rangée de grosses dents, fort mutilée; il est possible qu'il y ait eu des dents plus fines dans la partie supérieure. Le tympan est orné d'un côté par une rosace, de l'autre, par une tige feuillagée de laquelle sortent deux rinceaux; sur le champ qui fait le tour, on lit ce souhait adressé à celui qui emploiera le peigne : « *Quisquis ex me suum planaverit quoque caput ipse vivat felix feliciter semper annis.* »

L'autre peigne, qui est complet, nous offre dans le tympan demi-circulaire des enroulements au milieu desquels sont sculptés des oiseaux². (Pl. DCLXXV.)

Hefner³ publie un peigne que l'on attribue à sainte Hildegarde, abbesse du Mont-Saint-Rupert († 1179), qui a un cachet antique. D'un côté, sous des arcades, sont des guerriers munis de lances et d'épées; de l'autre, deux quadriges garnis de rangées de grosses dents et de dents fines; il a 0^m15 de haut et 0^m10 de large.

L'usage du peigne liturgique se maintient dans les siècles suivants. — Mgr Barbier de Montault⁴ cite une charte de 1231, où il est question de six peignes d'ivoire; l'inventaire de Saint-Paul de 1295, où nous lisons : « Tres pectines eburnei « spissi et magni et tres tenues et usuales de ebore. « — Duo pectines eburnei sufficientes. »

Le Pontifical de l'église de Mende, composé par le célèbre Guillaume Durand (1286-1296), reproduit ainsi l'acte liturgique qui concerne le peigne : « Le pontife qui doit célébrer une messe solen-

« nelle, s'avance vers son siège...; un de ses ser-
« viteurs s'approchant, lui ôte ses chaussures or-
« dinaires, et le sous-diacre lui met les sandales.
« Ensuite, l'évêque dépose sa chape, et, lorsqu'il
« est de nouveau assis, le diacre, après lui avoir
« entouré le cou d'un peignoir, le peigne respec-
« tueusement et légèrement; en cas de nécessité,
« le diacre est remplacé par le chapelain¹. »

Dans un inventaire de 1369, il est question de trois peignes d'ivoire² à Notre-Dame de Cambrai.

Dans un inventaire de 1391, on lit : « Item, « duo pectines de ebore antiquo³. »

Un inventaire de 1448, de l'église de Laon, nous signale la boîte pour renfermer les peignes : « Unum repositorium ad tenendum pectines in « quo sunt tres pectines de ebore, quorum duo « sunt magni et unum est parvus. »

Celui de la cathédrale de Bayeux nous apprend que les peignes étaient attachés à des chaînes, usage que nous avons déjà constaté dans un précédent siècle : « Item est d'avestiaire à ung peine « de yvière pour duchier les cheveulx du ministre « de l'autel, pendant à une chaîne d'argent atta- « chez sur le pupitre où le prêtre se revêt. »

Hefner⁴ publie un peigne du xv^e siècle, sur lequel on voit figurée une Annonciation.

Les sujets devenaient riches et compliqués, témoin les peignes du musée archéologique de Madrid, sur lesquels sont sculptés, l'Annonciation, l'Adoration des mages, la Passion de Notre-Seigneur⁵.

A partir du xvi^e siècle, le peigne n'intervient plus dans la liturgie que pour le sacre des évêques; mais dans l'Église orientale, où le port des longs cheveux et de la barbe s'est maintenu, l'usage s'en est conservé, et le peigne reste déposé sur l'autel⁶.

1. On l'a attribué à saint Remacle (648-75); il fut trouvé dans un autel, mais je n'ai pas besoin de dire qu'il n'a aucun caractère du vii^e siècle.

2. REUSENS, *Éléments d'architecture*, 2^e éd., I, 499.

Bull. des commiss. royales, 1869.

3. *Costumes, œuvres d'art, etc., du haut Moyen âge*, I, Pl. II.

Je ne crois pas qu'on doive le confondre avec celui que D. Ruinart dit avoir vu dans le trésor de Metz, provenant de la reine Hildegarde (elle fut femme de Charlemagne, 783). (Voyez plus haut, p. 169.)

M. CH. ABEL nous signale deux peignes à Metz.

4. *Bull. mon.*, 1880, p. 666.

1. BRETAGNE, *Peignes liturgiques*, 6.

2. HOUDOY, *Hist. artistique de N.-D. de Cambrai*.

3. *Répertoire arch. de l'Anjou*, 1865.

4. Pl. CCXXV.

Nous devons tous ces nouveaux renseignements à M. DE FARCY, qui nous a désigné les sources, ou qui les a recueillis lui-même.

5. *Museo espanol*, t. IV.

6. MONTAIGLON, *Gazette des Beaux-Arts*, t. XXI, 2^e p., p. 158.

LA MESSE

CHAUSSURES LITURGIQUES

ORIGINES.

Les prêtres juifs n'avaient pas, à vrai dire, de chaussures liturgiques, puisqu'ils devaient paraître pieds nus dans le temple. C'est ainsi que, dès l'origine, Dieu ordonne à Moïse et à Josué de quitter leurs chaussures. Les *calceamenta* étaient de deux espèces : la première, que mentionnent la Genèse et Isaïe, consistait en une semelle attachée à la jambe par des courroies ; l'autre engageait le pied. Lorsque les Gabaonites se présentèrent devant Josué, ils vinrent à lui chaussés de « calceamenta perantiqua ad indicium vetustatis pitta-ciis consuta (cousus avec du fil enduit de poix. » (Josué, IX, 5.)

Le verset 7 du chapitre IV de Ruth est beaucoup plus explicite. En effet, la majorité des interprètes y rend le mot hébreu par *calceamentum*. La paraphrase chaldaïque dit : « Excalciavit vir « vaginam suam » ; or *vagina* répond à l'idée d'un objet creux, c'est-à-dire d'un soulier muni d'empeigne et de quartier.

Les prêtres d'Égypte et de Phénicie portaient des *calceamenta* en matières végétales, telles que le papyrus et le lin. Athénée mentionne les souliers laconiens blancs d'un pontife d'Hercule, et Appien attribue le *phæcasium* aux prêtres d'Alexandrie. Quant aux médailles et aux marbres antiques, les sacrificateurs chaussés s'y rencontrent à chaque instant. Hérodien rapporte qu'Hélioga-

bale fit participer aux sacrifices les généraux et premiers officiers de l'Empire, revêtus de l'habit phénicien, avec des *calceamenta* de lin, comme les portaient, en Phénicie, ceux qui prédisaient l'avenir. Apulée attribue des souliers jaunâtres aux prêtres de la déesse de Syrie : « *Pedes luteis induti calceis.* (Métam., t. VIII.)

L'image des pontifes de l'Égypte se montre presque toujours avec une *solea* pointue et recourbée, maintenue par une courroie longitudinale avec le sous-pied.

Chez les Romains, il ne semble pas qu'il y eût de règle fixe. Les Vestales et certains prêtres d'Hercule étaient déchaussés ; nul ne pouvait aborder le temple de Diane sans quitter ses souliers. Prudence assure que les sénateurs en faisaient autant devant le char de Cybèle¹.

Marc-Aurèle, en pontife, porte des souliers que divise une bande longitudinale.

Au reste, je ne suppose pas que les chaussures liturgiques des premiers chrétiens se soient distinguées de celles de l'usage ordinaire. Pour les apôtres, il est difficile d'affirmer que Notre-Seigneur ait prescrit exclusivement les sandales², car

1. DE LINAS, *Chaussures dans l'antiquité et chez les premiers chrétiens*, tirage à 100 exemplaires.

Revue arch., 1862, p. 337.

Pour la chaussure antique, voyez MONTFAUCON, *Antiq. expliquée*, XXIII, t. III.

GIULIO NIGRONI, *Dissertatio subseciva de Caliga*, 1621, insérée à la suite du *Traité de Pœnula*, de BARTHOLINI.

2. « Sed calceatos sandaliis, et ne induerentur duabus tunicis. (Marc, VI, 9.)

nous savons que l'ange réveillant saint Pierre dans sa prison lui dit : « *Calcea te caligas tuas.* La caliga, chez les Romains, était un soulier porté par les soldats, y compris les centurions, un soulier fermé qui couvrait entièrement le pied; elle avait une semelle épaisse, garnie de clous, et était attachée par des courroies qui couvraient le cou-de-pied et qui entouraient le bas de la jambe¹. Une telle chaussure convenait à la profession de pauvres voyageurs qu'embrassaient les premiers missionnaires.

Saint Bonaventure fait mention d'une solea de saint Pierre, que l'on conservait encore à Rome de son temps², et il dit que les apôtres ne portaient que des sandales.

Quoique Tertullien recommande la nudité des pieds, les plus anciens monuments nous montrent le Sauveur et les apôtres chaussés de sandales. Il est vrai que cette chaussure laissait le dessus du pied découvert, qu'elle se composait ordinairement d'une semelle rattachée par des courroies passées entre l'orteil et le doigt voisin, derrière les chevilles et rattachées au cou-de-pied. Un sarcophage d'Arles³, qui représente le lavement des pieds, nous offre à ce sujet un détail intéressant. Saint Pierre est représenté au moment où il vient de quitter une de ses sandales (solea), que le sculpteur montre en dessous, et garnie de deux courroies latérales fixes et d'autres cordons qui sont relâchés.

Un des seuls monuments qu'on puisse citer, nous montrant saint Pierre avec les caliges, est le sarcophage de saint Celse, à Milan; le saint apôtre porte là, ainsi que Notre-Seigneur et saint Paul, des souliers qui ont une empeigne, une trépointe, un quartier, et sur le cou-de-pied une courroie croisée qui empêche les parties basses de s'écarter. Cette chaussure est aussi celle des soldats de la Passion, des Juifs arrêtant saint Pierre, sauf les courroies supérieures pour ces derniers. Un autre sarcophage de Milan, mais d'une époque plus basse, que le P. Garrucci regarde comme

celle des Lombards, nous montre saint Paul chaussé du *soccus*, soulier sans aucun cordon, mais qui couvrait entièrement le pied. Rich dit qu'il était plus répandu en Grèce qu'à Rome, où il ne servait qu'aux femmes.

Une solea crucifère, trouvée dans la Sabine, faisait partie, au xvii^e siècle, de la collection du cardinal Brancaccio.

On pensait conserver à Trèves une sandale de saint André, dont le souvenir nous est peut-être rappelé par le pied sur un autel portatif du x^e siècle⁴.

Dans les Catacombes, les figures de Moïse² et de saint Pierre sont toujours avec des sandales.

Dans la fresque de la chapelle des Sacrements, qui représente la Consécration, le prêtre a les pieds nus.

Au cimetière de Priscille, l'orante qui assiste à la consécration d'une vierge (fresque que M. Lefort fait remonter au ii^e siècle) porte des brodequins qui couvrent intégralement le pied, montent au-dessus de la cheville, où ils s'évasent en entonnoir.

Une fresque du cimetière de Cyriaque figure deux diacres ouvrant, devant une vierge, le voile du sanctuaire (iv^e siècle); ils ont les pieds garnis d'une chaussure qui recouvre à peine les doigts, avec empeigne raccourcie, découpée en accolade; la trépointe est très basse, se confond presque avec la semelle et est maintenue par une courroie qui revient et s'attache en avant. Ils semblent avoir de plus une chaussette qui monte plus haut sur la jambe.

Le pape, représenté sur une des voûtes du cimetière de Calixte³, a des chaussures couvertes en dessus.

La statue de saint Hippolyte, au Latran, dont toute la partie inférieure est du iii^e siècle, porte des souliers de toile assez légère pour laisser paraître au travers la forme des doigts; on en voit d'analogues sur un sarcophage du même musée.

1. RICH, *Dict.*

2. SAINT BONAVENTURE, *De sandaliis apostolorum*, t. VII de ses œuvres, 1596, p. 409. Secundum Papiam vero caligæ dicuntur, quasi caligulæ, quia super pedem colligantur. Vel etiam quia calce ligantur sicut cernimus in solea S. Petri quæ usque hodie Roma servatur.

3. GARRUCCI, Pl. CCCXXXV.

1. PALUSTRE ET DE MONTAULT, *Trésor de Trèves*, Pl. II et IV.

2. Au cimetière de Trason, il porte cependant des espèces de bottines.

3. GARRUCCI, Pl. XXIV.

Au sarcophage d'Aire, Daniel porte, comme un bon pasteur du Latran, des caliges ayant quelque ressemblance avec le cothurne, lacées sur le devant jusqu'au cou-de-pied, et rabattues dans le haut.

Un bas-relief d'ivoire de Ravenne, représentant des prêtres juifs, la mosaïque de Sainte-Marie-Majeure, à Rome, où figurent les docteurs de la loi, Laban, les prêtres portant l'arche, saint Joseph, présentent tout le pied couvert d'un cuir que lient des courroies et qui se retrousse dans le haut.

La mosaïque de Santa-Fausta, à Milan, nous rappelle une chaussure pointue où tout le pied reste découvert, à l'exception des doigts que protège une courte empeigne découpée, et le talon rattaché au cou-de-pied par deux courroies¹.

Saint Cassien établit que, par respect pour les conseils évangéliques, les moines s'abstiendraient des *calceamenta*, mais qu'ils auraient pour le froid des caliges qu'ils devaient quitter pendant la messe².

Je ne pense pas que des chaussures spéciales aient été réservées pendant longtemps pour la liturgie, car ce n'est qu'au v^e Ordo romain qu'on en voit faire mention : « I. Calciamenta, odhones, « dein compagos. II. Calciamenta, odhones et « compagos. » M. de Linas traduit *odhones* par bas et *compagos* par sandales.

Les sandales de saint Césaire, conservées à Arles parmi les reliques, sont en cuir du Levant, très pointues; leur semelle, longue et étroite, paraît collée et non cousue³.

Grégoire le Grand aborde les plus humbles détails de la tenue ecclésiastique. Il rappelle, dans le I^{er} livre de ses Dialogues, que saint Equitius était chaussé de caliges garnies de clous : « Tum « ecce vir Dei, clavatis calceatus caligis, falcem « fenariam in collo deferens veniebat⁴. » Le mot employé en grec ὕποδημα signifie une sandale ou un soulier quelconque; mais ici il est question de la calige garnie de clous, dont une lampe en terre

cuite, publiée pour cela par Rich, nous montre la semelle.

Au livre III (cap. XX), Grégoire raconte l'histoire d'un saint homme nommé Etienne, qui avait été prêtre dans la province de Valeria (Pannonie). Un jour qu'il revenait de voyage chez lui, il dit à son esclave : « Viens, diable, et déchausse-moi ! » A ces mots, les courroies des caliges¹ se dénouèrent d'elles-mêmes avec une merveilleuse rapidité. Le pauvre prêtre s'aperçut que son invocation avait été écoutée et que le démon était intervenu. Aussitôt il lui ordonna de s'éloigner, et les courroies restèrent à demi dénouées.

Il s'agit, dans ces textes, de chaussures ecclésiastiques mais non liturgiques; or nous ne pouvons douter, d'après la lettre que le saint pontife écrivit à l'évêque de Syracuse, que les *campagi* ne fussent un privilège et un ornement liturgique. Voici la traduction de ce passage qui nous prouve l'importance qu'on attachait déjà à la chaussure des clercs :

« Grégoire à Jean, évêque de Syracuse.

« L'ordre de la discipline ecclésiastique est « confondu, si on laisse envahir injustement des « droits et des privilèges qui n'ont pas été concé- « dés. Or, il nous est revenu que les diacres de « l'église de Catane ont eu la hardiesse de se « chausser de *campagi*, ce que personne en Sicile, « jusqu'à présent, n'a été autorisé à faire, sinon « les seuls diacres de Messine, auxquels jadis nos « prédécesseurs l'ont permis certainement. Un « acte de telle audace (tante temeritatis) ne doit « pas être accueilli légèrement, mais votre fra- « ternité doit faire à ce sujet l'enquête la plus soi- « gneuse. Il faut que nous sachions si cette pré- « somption leur est venue d'eux-mêmes ou d'ail- « leurs, afin que, connaissant la vérité, nous « avisions à ce qu'il faut faire; en effet, si nous « souffrions par négligence ces usurpations, nous « ouvririons pour d'autres la voie aux excès². »

Nous avons vu que M. de Linas traduit *compagi* par sandales. Rubenius (*De re vestiaria*, lib. II, c. 15) est de cet avis. Amalair parle « de sanda-

1. GARRUCCI, Pl. CCXXXVI.

2. DE LINAS, *Anciens vêtements sacerdotaux*, 170.

3. Id., 47. — Abbé TRICHAUD, *Vie de saint Césaire*, p. 329.

4. . . . Οὔτου Θεοῦ ἀνθρώπου ὑποδησάμενος. καὶ δεσμῆσας τὰ ὑποδήματα αὐτοῦ. MIGNE, III, 174.

1. Οὕτινος τῆ φωνῆ παραγορήμα ἤρξαντο ἀφ' ἑαυτῶν τὰ τῶν καλιγῶν αὐτοῦ λωρία μετὰ πολλῆς σπουδῆς λυεσθαι. MIGNE, III, 270.

2. *Epistol.*, lib. VIII; *Epistol.*, XXVII. MIGNE, 928. ROHRBACHER, *Hist. de l'Église*, IV, 307.

veloppera plus tard : « Aliquid hoc calceamentum mysticæ significationis habere admonet, « ut pes nec nectus sit neque nudus ad terram, « id est nec occultetur Evangelium, nec terrenis « commodis innitatur. »

Les saints représentés au tombeau de saint Cornille, sur une fresque que M. de Rossi attribue au VIII^e ou IX^e siècle, portent des carbatines très découvertes avec lacets croisés et un reste de croix¹.

Au VIII^e siècle, quelques ecclésiastiques, appuyés sur le texte de saint Mathieu et l'exemple des Juifs, ayant voulu célébrer pieds nus, saint Boniface s'y opposa². Charlemagne renouvela cette défense dans un Capitulaire. Hérard, archevêque de Tours (858), prescrit formellement les sandales aux prêtres, « ut presbyteri missas cum « sandaliis celebrent. »

Théodulphe applique aux bas épiscopaux la dénomination vague de *talara*, et nous apprend qu'ils étaient en tissus de lin :

Linea crusque pedesque tegant talaria, ut apte,
Qui superaddatur compagus ipse decens.

Les peintures du IX^e siècle, à Rome, nous montrent encore partout l'usage de la carbatine. Saint Léon III, d'après la gravure que nous a laissée Ciampini, portait dans la mosaïque de Sainte-Suzanne des carbatines très ouvertes, blanches avec parties vertes, et le fleuron découpé sur le cou-de-pied rouge³.

Les souliers du pape Pascal, dans la mosaïque de Sainte-Cécile et de Sainte-Praxède, sont du même genre : une courroie croisée retient l'empaigne à la cheville ; une sorte de fleur de lis découpée surgit au milieu.

Ceux du même pape, figurés dans la mosaïque de Santa-Maria-in-Domnica, sont particulièrement remarquables, en ce que la croix découpée au-dessus de l'empaigne est nettement accusée. (Pl. DCLXXVI.)

1. DE ROSSI, *Roma sotter.*, I, 301.
NORTHCOTE, *Rome souterraine*, 243, Pl. 1.

2. DE LINAS, p. 110.

Une miniature du XIV^e siècle, que nous publions, montre un prêtre à l'autel avec les pieds nus. Pl. DCXII.

3. CIACCONI, *Cod. vatic.*, 5407, p. 96.

CIAMPINI, *Vet. mon.*, Pl. XLII.

Nous avons copié aussi attentivement, devant l'original, la chaussure d'un diacre représenté dans la tribune de Saint-Marc. (Pl. DCLXXVI.)

On dit que les souliers de Grégoire IV (844) étaient ornés de perles ; sur la mosaïque en question, ses chaussures ressemblent aux précédentes, l'empaigne est moins décolletée, il y a aussi un fleuron, et les courroies en croix prennent leur départ d'un autre cordon transversal. Dans la même mosaïque, la carbatine de saint Agapit a un ornement différent de la rosace.

Les sandales de saint Eginon, évêque de Vérone († 802), sont plus couvertes. Prises dans une seule pièce de cuir souple, rouge vif, elles ont une languette taillée en fer de lance. Deux courroies se rejoignent après avoir traversé deux oreilles, sur le bord supérieur du quartier ; une élégante piqure pourtourne le passage du pied. L'empaigne est ornée d'un galon vertical, d'où s'échappent vers le haut deux branches courbées en S¹.

On lit, dans les Capitulaires, cette ordonnance relative à la liturgie :

CCCLXXI unusquisque presbyter missam cum sandaliis celebret « unusquisque presbyter missam ordine Romano cum sandaliis celebret. Et « hoc populo nuntietur, quod per omnes dies dominicos oblationes Deo offerant », etc.

Au baptême d'Hérolf, roi de Danemark, devant Louis le Débonnaire, le néophyte revêt des chaussures à courroies dorées et des gants blancs (Ermoldus Nigellus, *carm.* 389) :

« Perstringuntque pedes aurea plectra suos
« Aurea per dorsum resplendent tegmina latum,
« Ornanturque manus tegmine candidulo². »

Dans son Capitulaire de 817, Louis le Débonnaire prescrit aux religieux : « Subtalares per « noctem in æstate duas, in hieme vero soccos. » Selon M. de Linas, le *soccus* était une galoche en feutre, à semelle de bois ; les *subtalares* (subtalo) en cuir, à large empaigne, devaient être de véritables sandales faciles à introduire.

Les souliers liturgiques, qui nous sont rappelés par les miniatures, ne sont pas des sandales ; ils

1. GERBERT.

DE LINAS, *Chaussures liturg.*, 102.

2. *Revue de l'Art chrétien*, VI, 564.

ont généralement une empeigne plus ou moins étendue. Les peintures de la Bible de Charles le Chauve nous offrent des chaussures assez découvertes, qui ont cependant une empeigne terminée en accolade. Dans le Sacramentaire d'Autun, tout le pied sous la cheville paraît enveloppé. Un manuscrit irlandais du IX^e siècle, rapporté par Stuart (Stones, 1178), nous montre un soulier analogue aux carbatines romaines et orné d'une baguette qui découpe l'empeigne en accolade. Cette empeigne, assez montante, est ornée d'un galon central et de triangles de chaque côté.

Sur l'ivoire d'Amiens, où se trouve sculptée l'histoire de saint Remy, le soulier a des ajours sur le cou-de-pied, et il est rattaché par des cordons qu'on voit tourner au bas de la jambe.

Une miniature carlovingienne de la Bibliothèque Sainte-Geneviève représente un évêque chaussé de souliers d'or très découverts; une autre, de la Bibliothèque de l'Arsenal, des souliers bleus couvrant tout le pied et ornés dans le milieu d'un galon avec pois.

Les chaussures liturgiques prenaient quelquefois, au IX^e siècle, une richesse extraordinaire. Dans le Psalterium aureum de Saint-Gall, saint Grégoire porte des souliers d'or, garnis latéralement de festons violets, et, au centre, d'un trèfle de la même couleur; enfin, au-dessus, de deux pois verts. On ne peut s'imaginer rien de plus splendide. Les chaussures prêtées à saint Jérôme, dans le livre de Liuthard¹, ne le cèdent cependant pas en magnificence; elles sont pourpres et ornées de belles feuilles de lierre en or. (Pl. DCLXXVI.)

Ces chaussures devaient être en forte toile brodée; cette phrase d'Amalaire semble y faire allusion²: « Sicut per linum quo pedes vestiuntur » castigatio pedum significatur, ita per sandalia « profectus ad prædicandum. » Il est vrai qu'on peut entendre ici des bas, car le sens est séparé de celui des sandales³.

On a retrouvé un grand nombre de chaussures symboliques en bois sculpté dans les tombeaux souabien de l'ère carlovingienne, explorés en 1846 à Oberflacht, près Stuttgart⁴.

1. Bibl. nat., n° 1152, f° 4.

2. DE LINAS.

3. *De eccles. officiis*, IV, cap. XVIII.

MIGNE, CV, 1095.

4. *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 1871.

Le symbolisme se développe de plus en plus pour la chaussure liturgique au IX^e siècle.

Selon Amalaire, la variété des sandales représente la variété des ministres. L'évêque a une courroie que ne porte pas le prêtre; il doit avoir une chaussure mieux liée à son pied, pour qu'elle ne se dérobe pas pendant les courses apostoliques. Le diacre, qui a des fonctions tout à fait différentes, n'a pas besoin, comme le prêtre, de cette distinction; le sous-diacre a des sandales différentes, aussi par crainte de la confusion. Au point de vue mystique, la sandale avertit les prédicateurs de se séparer des choses de la terre; la languette de cuir blanc placée sous le talon marque cette séparation; celle qui surgit de là et qui est séparée par le cuir des sandales rappelle la langue de ceux qui doivent fournir un bon témoignage au prédicateur; celle du dessus, la langue des hommes spirituels qui dirigent le prédicateur dans son œuvre. Les sandales sont intérieurement garnies de cuir blanc, parce que son intention doit être pure devant Dieu; elles sont noires à l'extérieur, parce que sa vie, au dehors, est méprisée des gens du siècle. La partie supérieure des sandales, par laquelle entre le pied, est cousue d'une multitude de fils qui empêchent les deux cuirs de se désunir; en effet, il doit, tout d'abord, s'appliquer, par beaucoup de citations des saintes Écritures, à empêcher que les choses extérieures ne se détachent des intérieures. La languette des sandales qui est sur le pied peut figurer la langue même du prédicateur; les bandes cousues de là jusqu'à la fin de la sandale, la perfection évangélique; les bandes latérales, la loi et les prophètes; la courroie, le mystère de l'Incarnation, la crèche, les saints langes, etc.¹.

Amalaire dit encore, au chapitre de l'Aube, que les sandales couvrent le pied par-dessous, le laissant nu au-dessus, c'est-à-dire qu'on doit s'ouvrir vers le ciel et se défendre du côté de la terre². Raban Maur s'accorde avec lui pour cette signification mystique³. Alcuin⁴ ne s'exprime pas différemment d'Amalaire.

Les concessions de sandales liturgiques, dont

1. MIGNE, CV, 1100.

2. Id., 1995.

3. *De Sandaliis*, l. I, cap. XXII.

4. *De divinis Officiis*. MIGNE, CI, p. 1242.

nous voyons le premier souvenir dans les lettres de saint Grégoire, se répètent au x^e siècle, comme cela résulte de documents authentiques. Jean XIII les accorde, en 970, à Adelmund, abbé de Saint-Vincent de Metz; Jean XVI à Pierre, abbé de Cœlum aureum, à Pavie¹ (986), etc.

Ce privilège était relatif à une chaussure spéciale et honorifique, car tous les prêtres, comme on l'a dit, devaient être chaussés pour dire la messe; notamment en Écosse, il leur était interdit de porter sous leurs vêtements sacerdotaux leur costume national et de rester les jambes nues (*nudis cruribus*)².

En 1887, en ouvrant un reliquaire à Saint-Genoul, à Toul³, on trouva un fragment d'un soulier de cuir d'une couleur teinte neutre, sur lequel devaient s'appliquer des ornements blancs en peau; ce soulier avait une doublure en peau blanche, comme l'indique Amalaire. Les crevés du cuir qui descendent jusqu'à la semelle rapprochent cette chaussure de la carbatine. D'après la tradition, on la reporte à saint Amon, deuxième évêque de Toul⁴ (iv^e siècle). Il est très difficile de se prononcer devant des fragments aussi incertains et sur des formes aussi peu caractérisées; nous serions étonné que ces débris fussent d'une époque antérieure au x^e siècle, c'est-à-dire à saint Gauzelin ou à saint Gérard. On jugera du reste, d'après les monuments que nous avons groupés sur la même planche, le rapprochement qu'il convient le mieux de faire. (Pl. DCLXXVI.)

Il nous reste quelques images des chaussures du x^e siècle sur les miniatures; nous citerons celles de saint Omer, dans le célèbre manuscrit qui contient la vie du saint évêque et qui nous le montre avec des bas rouges rayés de noir, des souliers noirs avec un galon d'or formant Y et deux pois d'or (manus. 698). Les *caligæ*⁵, au x^e siècle,

1. DE LINAS.

2. BRIDGETT, *Hist. of holy Euch.*, I, 173.

3. Nous devons tous nos remerciements à M. l'abbé Briel et à M. de Braux, qui ont bien voulu m'en envoyer les dessins.

4. M. Aubry avait sauvé plusieurs reliques de ce saint en 93, notamment ses sandales et son cilice. Les origines chrétiennes de Toul sont entourées, malheureusement, d'une grande obscurité.

Petits Boll., XII, 837.

5. Au moyen âge, les *caligæ* deviennent synonymes de bas.

selon M. de Linas, avaient déjà rompu avec l'antique simplicité des *linea talaria* de Théodulphe.

Dans le manuscrit carlovingien de Bruxelles (Pl. CDXVIII), Gamaliel est figuré avec des souliers très découverts, crevés au milieu des côtés.

Dans un lectionnaire de Cologne (manus. 402), l'archevêque Evergerus a des chaussures d'or.

En Orient, les Coptes se déchaussent avant d'entrer dans le sanctuaire. Le clergé syrien avait des sandales. Les nestoriens ne peuvent approcher pieds nus de l'autel. Les prêtres arméniens portent des sandales spéciales ou des mules¹.

On rapporte que Michel Cérulaire († 1057) usurpa les chaussures rouges qui appartenaient exclusivement au souverain pontife. Balsamon confirme cette assertion².

Les chaussures liturgiques devaient être quelquefois très riches encore en Italie, au xi^e siècle, si nous en jugeons par les peintures de saint Clément représentant le pape avec des brodequins couverts de perles. (Pl. DLXXV.)

Dans le Pontifical de la Minerve, l'évêque et les prêtres sont chaussés de souliers extrêmement découverts, quelquefois ornés sur le cou-de-pied de languettes découpées.

Nous savons que Hugues, archevêque de Lyon (1085 † 1106), donna trois paires de sandales et cinq de caliges : « *Tria paria sandalarum : unum par cum auro et gemmis, duo paria cum aurifrisio; caligarum quinque parum : tria de pallio, duo legamina de aurifrisio cum auro et electricis ad opus caligarum* »³...

Ives de Chartres (1097) prescrit des caliges en byssus ou en lin, attachées avec des liens solides : « *Antequam induantur sandaliis vestiuntur caligis byssinis vel lineis, usque ad genua protensis et ibi bene constrictis* »⁴.

Il accorde une empeigne tailladée à la sandale, dont Rupert de Tuitz fait un ornement réservé aux évêques.

M. de Linas croit que les caliges liturgiques,

1. BUTLER, *Coptic churches*, p. 233.

2. DE LINAS.

3. LÉOPOLD NIEPCE, *Archéologie lyonnaise*.

4. DE LINAS, 172.

d'abord réservées au clergé romain, adoptées ensuite par certains membres de l'épiscopat, ne devinrent obligatoires pour la généralité qu'aux XI^e ou XII^e siècles.

Les religieux de Cîteaux portaient des *socculi*; les frères de l'hôpital Saint-Julien, en Angleterre, des souliers à hautes tiges attachés autour de la jambe : « Cum tribus vel quatuor nodulis. »

Garin, abbé de Saint-Alban, changea en guêtres ou bottines de peau (*ocreae*) les souliers à courroies dont les religieux usaient précédemment. Les chaussures monastiques devaient être lavées avec le plus grand soin; saint Guillaume, abbé d'Hirsauge, rappelle, dans ses Constitutions, cette propreté prescrite à toute la famille bénédictine¹.

On enterrait généralement les évêques avec leurs sandales comme un de leurs insignes; il en était de même pour les chanoines. A Angers, dans le tombeau du chanoine Gérard, fondateur de l'église de Toussaint († 1028), on trouva des chaussures qui disparurent au toucher².

Souvent, au XI^e siècle, la chaussure est simple, noire, comme dans le manuscrit de saint Aubin, où le saint porte de grossiers brodequins liés par deux cercles à la cheville.

Dans une miniature du British Museum, que nous avons gravée (Harl. 2908), les chaussures sont de véritables carbatines noires adaptées au pied au-dessus des chevilles.

Au manuscrit de la Bibliothèque nationale (latin 8, t. II, f^o 228), on voit des brodequins blancs avec galon, ornements sur le dessus.

Sous le chœur de Saint-Germain des Prés, dans le tombeau d'Ingon († 1025), on a retrouvé, parmi d'autres vêtements liturgiques, une paire de bas de soie violet foncé, ornés de dessins polygones, dans les champs desquels sont des levriers, et au milieu des oiseaux d'or; une sorte de jarretière garnie de glands fixait la chaussure au-dessous du genou³.

Les chaussures dites de Charlemagne ne doivent

pas être plus anciennes que l'époque romane; elles portent un riche orfroi, et, de côté, deux oiseaux¹.

Nous possédons encore quelques-unes des anciennes chaussures; on conserve entre autres, à Délémont, des souliers qu'on dit provenir de saint Germain, mais qui sont fort couverts et ne paraissent pas antérieurs à l'époque romane. Chaque sandale est formée d'une seule pièce de basane, découpée de telle sorte que cet unique morceau constitue la semelle, l'empaigne, les côtés et le quartier. On a seulement renforcé celui-ci d'une pièce de cuir plus fort, et placé au talon une autre pièce en forme de feuille lancéolée. Les seules coutures qui existent se trouvent sous la semelle. Chaque soulier est fabriqué sur une forme particulière. Ces sandales s'attachaient avec deux cordons de cuir blanc partant de deux oreillettes sur les côtés; on les passait dans la bride sur le cou-de-pied et ils allaient s'enrouler autour de la jambe. La basane était autrefois noire et laquée; l'empaigne, ornée de broderies en soie amaranthe, ainsi que tout le tour de l'ouverture du soulier, des oreillettes et de la bride. La languette de forme triangulaire, qui couvre l'ouverture en cœur de l'empaigne, est brodée de la même manière avec une petite croix grecque au milieu. (Pl. DCLXXVI.)

Les bas existent encore; ils pouvaient s'attacher au-dessus du genou par des cordons qui sont restés, et qui se composent de bandes de toile cousues en tresse².

On conserve aussi, à Délémont, une sandale attribuée à saint Dizier; elle est en peau d'un brun rougeâtre, avec semelles fort minces et usées par le service. Les broderies sont formées d'étroites lanières de cuir doré, cousues avec de la soie rouge, ce qui forme une sorte de damier; les parties les plus larges ont jusqu'à cinq rangs de ces cordons.

Les bas auxquels la tradition indique la même provenance, sont en toile de lin écru et ornés de riches dessins. Les jarretières, attachées au bord

1. WILLEMIN, reproduction d'après un ouvrage de Nuremberg.

VIEIL-CASTEL, Pl. XL.

2. Mgr VAUTREY, *Hist. des évêques de Bâle*, I, p. 45.

QUIQUEREZ, *Objets d'ant. provenant de l'abbaye de Moutier*. — GRANDVAL, Strasbourg, 1866.

QUICHERAT, *Hist. du Costume*, p. 100.

1. DE LINAS, 117.

2. GODARD-FAULTRIER, *Nouvelles arch.*, déc. 1853, p. 11. *Mémoires de la Soc. des Antiq. de Normandie*, 1871.

3. VIEL-CASTEL, I, p. 20, Pl. XX. I.

ALB. LENOIR, *Statist. des monum. de Paris*.

supérieur, sont formées d'une tresse verte. Ces bas se composent de plusieurs pièces, l'une pour la jambe, la seconde pour le cou-de-pied, la troisième pour le bout du pied. Il y en avait sans doute une qui constituait la semelle et le talon. (Pl. DCLXXVI.)

La légende rapporte que saint Dizier (670-675) fut assailli en revenant de Rome, parce qu'il portait de riches vêtements qui excitèrent la convoitise des brigands. Il nous paraît difficile de faire remonter ces objets à une si haute époque; leur analogie avec les bas et les sandales du XI^e et du XII^e siècle laissent penser qu'elles datent, non de l'origine, mais du temps d'une reconnaissance des reliques¹.

La mosaïque de Sainte-Marie au Transtévère offre pour le XII^e siècle, à Rome, de curieux détails de chaussures ecclésiastiques. Saint Calixte porte des souliers blancs, terminés par un bout de pourpre, et partagés dans le sens de la longueur par une arête, de laquelle s'épanouissent, à droite et à gauche, des feuilles bleues. — Saint Jules a des souliers de pourpre, sur lesquels se dessine en blanc une tige garnie de feuilles qui se dresse en sens inverse de l'autre. Auprès de lui, saint Caléopode a des chaussures d'or, avec une croix foncée sur l'empeigne. Saint Corneille a des souliers bleus et blancs, traversés en long par une arête qui est fleuronée au bout, et en large par un lacet rouge. Innocent II († 1143) a peut-être les plus riches chaussures; ses mules sont rouges, ornées de pierreries et d'une rivière de perles. Saint Laurent, qui paraît en costume de diacre, porte des carbatines rouges, et, sur le cou-de-pied, une rosace de perles².

Sicard de Crémone (1195) dit que les sandales sont blanches en dedans, noires ou rouges au dehors, cousues par beaucoup de fils et ornées de pierreries. — La couleur noire, c'est l'humilité; la rouge, la charité; les fils, les saintes sentences;

1. QUIQUEREZ, *Objets d'antiquités*.

Id. *Bull. de la Soc. pour la conservation des mon. histor. d'Alsace*, 1866.

DE LINAS. *Expos. de 1867*, p. 305.

L'Indicateur des antiquités suisses, 1869, pl. IX, publie le soulier dit de l'abbesse Hildegarde.

2. DE ROSSI, *Mosaïques*.

Phot. de PARKER.

PROKOROFF, *Antiquités russes*.

Bollandistes, mai.

les galons latéraux, les deux lois; le galon central, l'Évangile; les pierreries, les bonnes œuvres; la courroie, le mystère de l'Incarnation. Il ajoute que la sandale pouvait avoir quatre languettes, ou tout au moins deux servant de *ligula*, et que les courroies étaient de soie.

Lors de l'exhumation du pape Adrien IV († 1159), on trouva ses pieds revêtus « sandaliis corii turcici (maroquin rouge) ad flores margaritis ornatis sine cruce¹. »

Innocent III dit que les sandales sont munies en dessous d'une partie solide, tandis que le dessus est recouvert d'un cuir ouvert sur divers points, pour montrer au prêtre qu'il doit se prémunir contre les affections terrestres. — Ailleurs, il dit encore : « Les liens qui retiennent les sandales aux pieds représentent l'union de notre chair à la divinité. Les sandales tiennent aux pieds par le moyen des caliges; de même, c'est l'âme humaine qui sert comme d'intermédiaire à la divinité, pour l'unir à notre chair². »

On possède, à Saint-Bertrand de Comminges, une sorte de bottine ayant le flanc interne fendu et garni d'une double rangée d'œillets, qui permettaient de le lacer sur la cheville. La semelle de maroquin rouge est moderne, elle mesure 0^m28 de long; la trépointe, en tissu à larges raies, alternativement vert et argent, paraît ancienne. L'empeigne est faite d'une tapisserie de soie au point carré, exécutée sur canevas. L'ornement consiste en un échiqueté ou réticulé, inscrivant des lions, des étoiles et des croix. La tradition attribue cette chaussure au saint évêque Bertrand de l'Île-Jourdain (1083-1130), mais M. de Linas la considère comme d'un usage trop difficile pour avoir été liturgique³.

C'est dans les monuments figurés que nous pouvons chercher ici les documents les plus authentiques, qui donneront idée de la richesse des souliers sacerdotaux. Sur le tombeau émaillé d'Ulger, évêque d'Angers († 1131), il est chaussé de sou-

1. DE LINAS, p. 103.

2. *Du mystère de l'autel*, ch. X et C.

Trad. de l'abbé COUREN.

3. *Revue de l'Art chrétien*, 1862, p. 349.

Anciens vêtements sacerdotaux, III, p. 13.

liers jaunes, simulant peut-être l'or ¹, avec galon longitudinal, auquel se rattachent deux autres galons en épis. Dans les intervalles des galons sont appliquées des pierreries. (Pl. DCIX.)

C'est le même genre que nous trouvons sur le manuscrit 298, de la Bibliothèque de Douai, où nous voyons figuré un évêque bénissant, qui est chaussé de souliers blancs traversés de bandes ocre croisées comme les branches d'une ancre et portant dans les intervalles des pois rouges qui simulent des pierres précieuses. (Pl. DL.)

Le saint Augustin de cette même Bibliothèque (manus. 250) porte des mules noires, que partagent deux larges galons gemmés et que décorent dans les intervalles de gracieux rinceaux blancs; elles sont brodées de brun.

Dans le manuscrit de Raban Maur (même Bibliothèque, n° 786), deux évêques sont peints avec des souliers complètement en or.

L'évêque Frumauld (1183), sur la mosaïque tombale, à Arras, est chaussé de sandales rouges avec lineæ cruciformes blanches ².

La Bibliothèque de Valenciennes nous fournit des miniatures qui indiquent la richesse des chaussures de cette époque. L'évêque saint Vindicien porte des brodequins noirs sur lesquels se déroulent d'élégantes arabesques blanches; à côté de lui, saint Réol, des chausses fauves avec perles et enroulements blancs. Saint Mommulus a des ornements bleus sur fond blanc; le diacre qui écrit sous la dictée de saint Amand, des bottines noires avec points blancs. (Pl. DCLXIV, etc.)

A Bruxelles, le manuscrit des Dialogues de saint Grégoire (n° 9916), dans la miniature du frontispice, présente le saint avec des souliers ornés d'un treillis, que partage un galon dans la longueur.

Le manuscrit d'Herrade portait des figures d'évêques chaussés de souliers montants et à rebord.

Les bas-reliefs de la châsse de Moyen-Moutiers montrent des brodequins qui paraissent lacés; il se peut que ce ne soit qu'un ornement. (Pl. DLXXXII.)

L'ornement le plus essentiel est le galon qui

traverse le dessus du pied dans toute la longueur; tel nous le montrent une miniature de Bordeaux (Pl. DXCV) et le manus. latin 11615 de la Bibliothèque nationale. Dans ce dernier, saint Germain est figuré avec des souliers noirs garnis d'une bande et de pois rouges.

Saint Calixte, pape, dans un autre manuscrit (9865, f° 10, verso), a des chaussures fort différentes, ornées de dessins à grands ramages, sur fond noir. Au cou-de-pied, paraît une couleur rouge qui est sans doute le bas. (Pl. DCLVI.)

On a découvert, à Stavelot, des sandales liturgiques que nous avons pu dessiner au musée de la porte de Hal. Elles étaient renfermées, avec d'autres objets, dans une petite caisse de bois, au milieu du massif de maçonnerie qui avait formé l'autel principal de l'église (catal. U, 21). Elles ont 0^m30 de longueur. Leur ornementation, consistant en élégantes broderies sur cuir, est de bon goût. De chaque côté des six échancrures latérales, sont figurés des dragons ailés; au centre, sur l'empeigne, est un double entrelac; sur le quartier, d'autres dragons s'enchevêtrent et se tiennent à l'opposé. Ces broderies se composent de galons appliqués sur le fond de cuir où ils sont attachés par plusieurs rangées de piqûres ¹. (Pl. DCLXXVI.)

Nous trouvons, dans le Musée espagnol (II^e vol.), une copie de la chaussure de l'évêque de Mondoñedo, une espèce de bottine montée sur une semelle très élevée et ornée de rinceaux. Elle est composée de bandes d'or alternant avec les galons ornés, et paraît entrer dans une guêtre brune retenue par des liens verticaux et horizontaux.

Le monument le plus remarquable qui nous reste des chaussures du XII^e siècle est celle d'Arnoult, premier archevêque de Trèves († 1183), trouvée dans son tombeau. Elle est en fine peau rouge doublée de blanc. L'extérieur est tout couvert d'élégants rinceaux brodés à l'aiguille, qui tapissent tout le fond jusqu'aux crevés à languettes destinés à passer les lacets. Une bande gemmée descend sur le milieu du cou-de-pied. Le quartier n'est pas moins riche; il est orné d'ara-

1. VIOLLET-LE-DUC, *Mobilier, orfèvrerie*, p. 224, l'interprète ainsi sur le dessin de GAGNIÈRES.

2. DE LINAS, p. 103.
GAILHABAUD.

1. REUSENS, *Élém. d'arch.*, 1, 507.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, VIII^e année, 1869.

besques symétriquement disposées¹. Les images funéraires du dôme de Trèves fournissent aussi divers dessins de chaussures avec des palmettes ou des entrelacs².

Bock, dans les Joyaux du Saint-Empire, publie une sandale sur le dessin de laquelle se montrent six médaillons avec griffons et arabesque en perles.

Dans un inventaire de Bamberg de 1107, on distingue les bas des sandales, et les premiers sont moins nombreux : « Sandalia II cum VIII caligis³ » ; *caligis* veut sans doute ici dire bas liturgiques.

Il y avait quelquefois trois paires, comme on l'a déjà vu, sans doute à cause des trois officiants de la messe. Guillaume de Passavant, évêque du Mans († 1186), lègue à son église « sandalia paria « tria cum caligis⁴. »

On conserve à Rome, à Saint-Martin-des-Monts, deux sandales sous les noms de saint Sylvestre et de saint Martin. Rocca, parlant de la première, la dit en soie ; elle m'a paru faite en une espèce de velours qui offre l'aspect d'un treillis ; cette étoffe verte est partagée par une bande de plus de 0^m02, qui comprend, entre deux baguettes rouges, des arabesques régulières dont le dessin se répète. Ces ornements tirent sur le jaune. Le dessin de l'empeigne est aussi décoré d'un semis de rosaces quadrilobes⁵.

On conserve avec cette relique le soulier dit du pape saint Martin, et désigné comme tel par une légende du XIV^e siècle. Le cuir est une peau bleue couverte d'applications soie et or disposées en entrelacs. Ces dessins sont analogues à ceux des cloîtres des Cosmati et nous reportent, par conséquent, à peu près à cette époque.

L'inventaire du Saint-Siège de 1295, au chapitre LVII, *sandalia et calige*, nous donne une grande idée du luxe des chaussures pontificales au XIII^e siècle ; on y voyait des sandales travaillées en or trait avec des lions se détachant sur fond pourpre, et des fleurs rehaussées de perles sur fond rouge. D'autres, ornées de pampres, avaient des

perles qui imitaient peut-être les grappes de raisin ; d'autres, des roses garnies aussi de perles. On voyait une paire de sandales où se trouvaient figurés deux perroquets sur samit violet, une paire en drap blanc avec feuilles d'or¹.

La statue de Nicolas IV, au Latran, nous rappelle encore cette magnificence. La mule qu'il porte et que recouvrent, pour une partie, les plis du vêtement, est ornée d'un double rang de rinceaux. Elle est vue de profil. On distingue difficilement quelle peut être l'épaisseur de la semelle qui semble comprendre tout le premier rang de rinceaux. Nous avons vu tout à l'heure une chaussure épiscopale dont la semelle n'était pas moindre.

Nous donnons (Pl. DCLXXVIII), d'après un calque que le Père Didier a eu la bonté de faire pour nous, le dessin de la chaussure de saint Edme, conservée à Pontigny. On sait que le saint archevêque de Cantorbéry, persécuté par Henri III, se réfugia dans cette abbaye en 1239, et qu'il y mourut l'année suivante. On l'enterra selon l'usage avec les pontificalia, ce qui nous a conservé cette relique. Ces chaussures sont en soie rouge cramoisie, ornées en broderie de rinceaux d'or fin d'une rare élégance, et, au col, d'une poste de rinceaux plus petits ; elles ont 0^m27 de long. Elles sont doublées de cendal jadis vert et largement échancrées au cou-de-pied, de manière à pouvoir être passées facilement². Dom Martène les vit au trésor de Pontigny, mais elles furent, pendant un certain temps, à Sens, où M. de Linas les trouva encore en 1856.

Au nombre des objets légués par saint Louis d'Anjou aux dominicains de Saint-Maximin figuraient deux sandales, dont une seule, très mutilée, subsiste encore. Il ne reste presque que la semelle de liège, épaisse de 0^m008, garnie, à l'intérieur, de chamois rouge, et, au dehors, d'une basane blanche ; le renfort en toile écrue de l'empeigne a sa doublure en cendal rouge. La trépointe conserve des traits de riche tissu (reps) qui présente une série de raies alternatives : 1^o argent, chargé d'ellipses

1. DE LINAS.

WILMOWSKY, Die historisch denk würdigen grabstätten der Erzbischöfe im dome zu Trier, 1876, Pl. v.

2. Id., Pl. iv.

3. WEBER.

4. DE LINAS.

5. ROCCA.

MIGNE, 75, col. 478.

DE LINAS, p. 96.

1. Bulletin de l'École des Chartes, 1^{re} et 2^e liv., 1885, p. 40.

Voy. pour la chaussure des papes, P. POUYARD, *Del bacio dei piedi dei sommi pontifici*. Romæ, 4^o, 1807.

2. Revue de l'art chrétien, 1862, p. 351.

GAUSSEN, Portefeuille archéologique.

cranberry
gold
green lining

red
white
silver

yellow

blue

red

imbriquées en jaune, bordé d'un double filet vert; 2° or semé de crossettes d'argent à cœur blanc, vert ou jaune, encadré d'une baguette d'argent que prolongent deux filets jaunes¹.

L'abbé Cochet a rappelé des sépultures où les morts avaient les pieds chaussés; nos ancêtres croyaient que ce symbole signifiait l'état fidèle des âmes prêtes à paraître devant Dieu². Cette prescription dut être surtout appliquée aux ensevelissements ecclésiastiques; aussi voyons-nous des sandales funèbres paraître dans la plupart des exhumations: dans le tombeau de Robert I^{er}, abbé du monastère de Toussaints, à Angers († 1140)³; dans celui de Gauthier Cornut, archevêque de Sens († 1241)⁴; à Sainte-Geneviève de Paris; à Worcester, etc. A Saint-Père-en-Vallée, à Chartres, on trouva dans un sarcophage deux semelles de cuir avec un certain tissu brun qui était adhérent.

Le luxe des chaussures liturgiques augmente sensiblement au XIII^e siècle. L'effigie tumulaire en émail de Philippe de Dreux, évêque de Beauvais (1217), portait des sandales rouges richement brodées d'or, avec *linea* en argent.

On voyait, du temps de Gaignières, au Mans, à Notre-Dame de Champagne, un tombeau sur lequel figuraient des souliers bleus avec un galon blanc orné de pierreries, qui les partageait dans la longueur. (Pl. DXCVI.)

En effet, nous voyons Geoffroy de London († 1255) léguer à l'église du Mans à cette époque: « Sandalia et sotulares rubri serici, auri preciosorumque lapidum varietate distincta », texte qui confirme l'image que nous venons de rappeler.

Les statues de Chartres portent d'assez riches chaussures.

Les bas atteignirent un luxe dont l'inventaire de Saint-Paul de Londres (1295) a enregistré les merveilles: « Sandalia de rubeo sameto cum caligis breudatis. — Sandalia cum caligis de rubeo diasperato, breudata cum ymaginibus regum in rotellis simplicibus. — Item, sandalia Henrici de Wengham episcopi cum flosculis de

« perlis indici coloris et leopardis de perlis albis cum caligis breudatis et frectatis de armis palatis et undatis. »

On conserve, au musée de Lausanne, des fragments de chaussures trouvés à l'abside de la cathédrale, dans le tombeau de l'évêque Roger (1178-1212); ces restes furent découverts par M. Morel-Fatio, conservateur du Musée; on a exposé un dessin qui en fournit la restauration et que nous rapportons sur notre gravure. (Pl. DCLXXVIII.) Ce soulier est orné de lacets d'or qui se déroulent avec beaucoup d'élégance sur un fond foncé, dont je n'ai pu déterminer exactement la couleur. Il est découpé, dans le haut, d'échancures et de languettes où l'on passait la ganse qui les serrait; on y distingue aussi, sur le cou-de-pied et au talon, des verres de couleur¹.

A l'Exposition de 1867², on voyait des sandales épiscopales qu'on avait apportées du trésor de la cathédrale de Strengnæs (Suède). Ces chaussures, de satin jaune très fort, montent jusqu'au cou-de-pied et se lacent de côté. Elles sont doublées en peau rouge très souple. La semelle, épaissée au moins de 0^m015, est en liège recouvert de peau de daim rouge. La trépointe saillante est relevée à l'endroit des orteils, où elle aboutit carrément à l'extrémité inférieure de la *linea* centrale. Ici, les *lineæ*, disposées en croix et allant rejoindre la semelle, sont faites d'étroits galons rouges de fabrication sicilienne, ornées de lionceaux et d'enroulements tissés d'or. La tradition attribue ces sandales à l'évêque Conrad Rogge, mais M. de Linas, à qui nous empruntons cette description, les croit non du XVI^e, mais du XIII^e siècle.

Durand de Mende nous fournit d'utiles renseignements sur la fabrication des chaussures, en même temps qu'il rappelle la signification symbolique qu'elles avaient alors:

« Que les évêques réfléchissent pourquoi ils sont chaussés. Cette sorte de chaussure symbolise les entraves qu'ils doivent mettre à leurs pieds, afin qu'ils ne se hâtent pas de courir aux choses

1. DE LINAS, Rapport sur les anciens vêtements, *Revue de l'Art chrétien*, 1862, 352.

2. *Mémoires de la Soc. des Antiq. de Normandie*, 1871. DURAND DE MENDE.

3. Id. *Répert. arch. de l'Anjou*, 1840, 256.

4. *Revue de l'Art chrétien*, 1862, 351.

1. Bock a relevé exactement ces débris de vêtements. L'évêque portait encore au doigt un anneau d'or, il avait à côté de lui une crosse en bois peint en blanc et doré.

Lettre particulière, de M. MOREL-FATIO, décembre 1886.

2. DE LINAS, p. 18.

« défendues et parce que les affections sont plus
 « facilement corrompues et souillées dans le temps
 « de la prospérité (que marque le pied droit), que
 « dans celui de l'adversité (désigné par le gauche);
 « voilà pourquoi, afin de montrer qu'on doit recou-
 « rir aux plus prompts remèdes dans le plus grand
 « danger, le pontife commence par chausser le
 « pied droit. Cependant, avant que de se mettre
 « les sandales aux pieds, on met les chausses, que
 « l'on tend jusqu'aux genoux et que l'on y serre,
 « parce que le prédicateur doit marcher dans le
 « droit chemin. Les chausses de couleur d'hyacinthe,
 « c'est-à-dire d'un bleu céleste, marquent
 « que le prédicateur doit avoir ses pieds, c'est-à-
 « dire ses affections, dirigées vers le ciel.

« Après, on lui met aux pieds les sandales qui
 « tirent leur nom d'une herbe ou de la couleur
 « du sandal dont elles sont teintes. Elles sont
 « garnies, par-dessous, d'une semelle entière, et,
 « par-dessus, recouvertes d'un morceau de cuir
 « taillé en forme d'ogive (fenestratum), parce que
 « les pieds du prédicateur doivent être garantis
 « par-dessous, afin de ne pas être souillés par les
 « choses de la terre; elles sont découvertes par-
 « dessus, afin que la connaissance des mystères
 « leur soit révélée.

« Les sandales sont aussi faites parfois de cuir
 « blanc en dedans, parce qu'il est nécessaire
 « d'avoir devant Dieu la conscience blanche et
 « pure d'intention; et, à l'extérieur, elles sont
 « noires, parce que la vie des prédicateurs, à
 « cause des tribulations de ce monde, paraît noire
 « et méprisable aux hommes du siècle. Parfois
 « elles sont rouges, pour désigner le désir du
 « martyre, et parfois de diverses couleurs qui mar-
 « quent la variété des vertus dont l'évêque doit
 « être orné.

« La courroie, taillée dans le cuir, et qui s'at-
 « tache sur le pied, représente les langues de
 « ceux qui rendent un bon témoignage au prédi-
 « cateur, ou de ceux qu'il a formés à la prédica-
 « tion, et la langue du prédicateur lui-même. Le
 « fil de la bande du cou-de-pied, qui va jusqu'au
 « bout de la sandale, en passant par le milieu de
 « l'empaigne, désigne la perfection évangélique,
 « et les fils qui cousent les deux côtés de la san-
 « dale, et qui, au bout de la sandale, se rattachent
 « au fil du milieu et se terminent en cet endroit,
 « figurent la loi du temps des prophètes. »

On conserve, au musée de Cluny, le bas ponti-
 fical d'Arnaud de Tia (†1333) (Pl. DCLXXVII),
 trouvé dans les gardes d'un cartulaire de l'abbaye
 de Villeneuve, aux archives du Gard. Il fut donné
 par le préfet en 1867. C'est un tissu de soie vert
 broché, orné d'aigles affrontés ton sur ton, et
 d'antilopes couronnées. Les têtes, sabots, pattes,
 griffes, naissance des ailes, sont en or, mais très
 noirci; le dessin sarrasin rappelle celui de l'étole
 d'Osnabruck. A Villeneuve-lès-Avignon, nous
 avons encore la pantoufle de ce même prélat, prise
 dans une étoffe de damas vert.

Au petit séminaire d'Avignon, les sandales du
 B. Pierre de Luxembourg (†1387) ne paraissent
 pas à M. de Linas avoir un caractère liturgique.
 Selon ce savant, ce sont de simples pantoufles
 domestiques.

Comme partout, au XIV^e siècle, la mode des ar-
 moiries envahissait la décoration des sandales
 liturgiques; voici ce que nous lisons, sous la date
 de 1347 : « Sandalia pontificalia de dyaspreto
 « rubeo cum sotularibus, forrato de sindone cro-
 « cea et sunt sotulares ipsi operati de auro cum
 « nodulis et armis Francie et Navarre¹. »

La magnificence des chaussures liturgiques ne
 s'affaiblit pas au XV^e siècle; nous en voyons de
 beaux spécimens sur les sarcophages de Rome, et
 notamment sur le tombeau de Martin V, au
 Latran.

Terminons en rappelant une curieuse minia-
 ture d'un Pontifical², qui nous fait assister à
 la cérémonie de la vestition, au moment où
 l'on passe la chaussure aux pieds de l'évêque
 (Pl. DCLXXVII), après lui avoir imposé tous les
 autres vêtements. Le serviteur chargé de cet office
 a une tunique bleue, des chausses rouges, des
 manches violettes qui lui descendent jusqu'au
 milieu de la main, en façon de mitaines. Le cou-
 sin sur lequel le prélat pose les pieds est bleu et
 garni par le dessous d'une sorte de résille. Au-
 tour de l'évêque sont : un diacre, le porte-crosse,
 le porte-livre, etc. La rubrique est ainsi rédigée :
Incipit ordo quomodo pontifex parat se ad

1. *Mémoires de la Soc. des Antiq. de Picardie*, N^o vol.
 2. Bibl. nat., latin 962.

*missam, quando accipit cendalia, incipit epis. :
Quam dilecta tabernacula tua, Domine, etc.*



Bibliothèque de Bordeaux, I, f° 241.

RÉSUMÉ.

On peut résumer en quelques lignes les diverses transformations qu'ont subies les chaussures liturgiques. Nous n'avons cherché, pour l'origine, ni dans les rites juifs, qui ordonnaient aux prêtres de se déchausser, ni dans les rites païens, dont les premiers chrétiens s'écartaient. D'après les paroles de l'Évangile, il semblerait que le Sauveur et les apôtres aient marché nus-pieds; on peut allier ces prescriptions avec la *solea*, qui laissait le pied tout à fait découvert, ne protégeant que la partie inférieure, comme cela était indispensable pour des missionnaires ou des voyageurs. Nous avons vu que tous les premiers monuments sont d'accord pour nous montrer les fondateurs du christianisme ainsi chaussés. Il est même possible qu'ils aient parfois porté des caliges, comme saint Pierre dans sa prison.

La situation changea avec la paix constantinienne, et la chaussure, ainsi que la plupart des objets liturgiques, dut se modifier; au IV^e siècle, on voit déjà, dans les Catacombes, représenter les diacres chaussés de sortes de *carbatinae*. On comprend combien on peut passer facilement de la

solea à la *carbatina*, c'est-à-dire d'une simple et étroite semelle à un cuir plus ample, qui déborde sur les côtés, se replie sur les doigts, s'élève au talon et se lace aussi sur le pied. — Cette chaussure vulgaire prend vite un aspect nouveau sous les ornements qu'elle reçoit et dans les fonctions qu'on lui donne. On festonne ses bords, on les découpe en rosaces, en fleurs, en croix, on la couvre de passementeries.

Nous trouvons la *carbatina* ainsi modifiée, dans les plus anciennes mosaïques, notamment à Ravenne, au VI^e siècle, — à Sainte-Agnès, Saint-Venance de Rome, au VII^e, — sur les fresques de Saint-Corneille, au VIII^e; enfin, sur les mosaïques papales de Santa-Maria-in-Domnica, de Saint-Marc, de Sainte-Praxède, etc.

Avec le IX^e siècle, le symbolisme prend un nouveau développement : la chaussure est découverte vers le ciel, fermée vers la terre, pour montrer quels doivent être les pensées du prêtre, ses aspirations vers les choses d'en haut et son détachement de celles du monde.

Plus nous avançons, plus les chaussures se recouvrent; avec l'époque romane, ce n'est plus la sandale reliée au pied par d'étroits rubans; ce n'est plus même la *carbatina*, qui ose à peine recouvrir le dessus du pied, ce sont des brodequins dont l'empeigne monte très haut, et que découpent latéralement des languettes qui servent à attacher les cordons.

Le luxe se généralise de jour en jour; au lieu des *carbatines*, timidement ornées de quelques festons, voici que paraissent des chaussures d'or, d'argent, de soie, avec de riches dessins, des oiseaux, des figures, des images royales; les perles, les soutaches, les galons piqués se pressent sur les nouvelles empeignes, les *lineae* se couvrent de pierreries; les arabesques déroulent dans les intervalles leurs élégants rinceaux, la chaussure devient une des parties les plus ornées du costume sacerdotal. — Luxe légitime entre tous, qu'on explique par le respect qu'inspirent les pieds de ceux qui évangélisent, et que le Sauveur n'a pas dédaigné de laver lui-même : *quam speciosi pedes evangelizantium pacem*¹.

1. Rom., X, 15.

old
solea
soubri de
p. 189-190

LA MESSE

GANTS LITURGIQUES

Les anciens se servaient de gants dans les travaux champêtres; les hommes du Nord durent surtout les employer pour se garantir du froid; on voit sur les bas-reliefs de la colonne Trajane que les Sarmates en sont pourvus. Les noms *gwantus*, *wantus*, sont des mots germaniques latinisés.

Selon Xénophon, leur usage aurait été répandu parmi les Perses¹.

Saint Chrysostôme reproche aux vierges chrétiennes, comme indigne d'elles, l'usage des gants.

Selon Mgr Barbier de Montault², le gant liturgique était de trois sortes : le gant pontifical que prenaient les évêques et les abbés, le gant que les simples prêtres avaient adopté pour des circonstances déterminées, mais qu'ils ne portaient pas au chœur, et enfin le gant prélatrice.

Les gants pontificaux, ajoute-t-il, se décomposent en trois parties, la manchette, la main et les doigts; la manchette couvre le poignet et le rebord de la manche de l'aube. Elle est garnie d'un orfroi ou d'une broderie pour la rehausser et lui donner plus d'importance; elle va en s'évasant, et sa fente latérale se découpe obliquement. Au moyen âge, et jusqu'au siècle dernier, les deux extrémités de cette ouverture, pratiquée pour donner plus libre passage à la main, se rejoignaient à l'aide d'un bouton.

1. Voy. SMITH, p. 737.
Revue de l'Art chrétien, 1869, 618.

2. *Les Gants pontificaux*, 1877, p. 31.

La main est ornée, sur le dos, d'une broderie circulaire, le plus ordinairement représentant le monogramme du nom de Jésus. Au moyen âge nous verrons que cette plaque était rapportée en étoffe ou en orfèvrerie.

Les doigts sont distincts, mais en tissu uni.

Dès le VI^e siècle, les prêtres portaient des gants nommés *manualia*¹.

Amené devant Thierry, roi de Bourgogne, saint Béthaire de Chartres (594-600) est dépouillé de ses gants : « Interea unus e barbaris gentis ipsius « nisus est abstrahere a sanctis manibus ejus chi- « rothecas (quod vulgo wantos vocant) et suas « tegere indignas. » (Vita sancti Bethari.)

Dans les anciens règlements monastiques on attribue des gants aux religieux qui se livraient au travail manuel; saint Colomban en disposait à la porte du réfectoire : « tegumenta manuum « quæ Galli wantos vocant. » Bède (Patrol., LXXXVII, 1086.)

Il est rapporté, dans la vie de saint Hildevert, évêque de Meaux (672-†680), qu'il quitta ses gants à la messe avant l'élévation, et la légende dit qu'ils restèrent pendant trois heures suspendus à un rayon de soleil².

Notger, dans la vie de saint Hadelin (†696),

1. D. MARTÈNE, *Exposition de la liturgie gallicane*.
Abbé BARRAUD, *Bull. mon.*, 1867.

2. Cumque de manibus gantos extraxisset apposuit eos radio solis.

BARBIER DE MONTAULT.

Bull. mon., 1867, p. 210.

Revue de l'Arch. chrét., 1869.

Bull. arch., mai, VI, 713.

parle des gants du saint : « Cumque wantum in manu, ut moris est, legaliter tradendo teneret... » (Du Cange.)

Dans les Actes de saint Mainbode († 450), il est dit qu'il accepta par charité une paire de gants qu'on lui avait offerte avec l'hospitalité, et qu'il fut tué par des voleurs qui crurent à ce signe qu'il portait sur lui des richesses.

Au VII^e siècle, un voleur dérobe les gants de saint Philibert, abbé de Jumièges.

La messe d'Illyricus, qu'on suppose du VII^e siècle, et qui est certainement antérieure au X^e, donne une formule de l'oraison que l'évêque devait réciter en mettant ses gants : « Creator totius creaturæ, dignare me indignum famulum tuum indumentis justitiæ et lætitiæ induere, ut puris manibus ante conspectum tuum assistere me rear. »

Mgr Barbier de Montault¹ décrit un gant conservé dans le trésor d'Aix-la-Chapelle, que la tradition nous présente comme ayant appartenu à saint Germain de Paris († 576). Il est pris dans une étoffe toute ornée de dessins géométriques et d'octogones que Bock range parmi les *pallia quadrupula*, vel *octapula*. Une inscription en caractères du XIII^e siècle nous fournit une preuve authentique déjà ancienne : « Caliga beati Germani confessoris parisiensis et alter pannus cujusdam preciosi martyris. » La tradition remonte même jusqu'au IX^e siècle. Nous ne savons que penser de ces singuliers objets, trop grands pour avoir servi de vêtements à des mains humaines, appelés *caliges* au XIII^e siècle, et cependant garnis de doigts, ce que des bas n'eurent jamais. Les échantillons qui nous restent des tissus mérovingiens sont trop rares pour que nous puissions établir de comparaison utile. Les seuls rapprochements qui nous soient permis s'appliquent à des époques postérieures et nous feraient descendre notablement le classement². Nous ne pouvons donc former que des conjectures, et le plus convenable me semble de supposer que ces reliques furent apportées de Paris à Aix-la-Chapelle, du temps des princes francs, et que ces gants gigantesques étaient employés, à Paris, non dans un but liturgique, mais s'appliquent à une statue de saint Germain.

1. *Les Gants pontificaux*, 169.

2. La croix gammée qu'on y trouve semble une caractéristique du XIII^e siècle.

L'Ordo romain, que le pape Étienne envoya à Pépin, prescrit, à propos de l'ordination, de mettre après l'Évangile les sandales aux pieds du nouveau prélat et de lui donner aussitôt les gants. Cet ordre ne fut pas composé exprès et devait servir à Rome depuis longtemps ; d'où l'on peut conclure que l'usage des gants remonte au moins au VI^e ou au VII^e siècle.

Suivant un canon de Théodore, archevêque de Cantorbéry († 690), on aurait, à cette époque, donné le gant aux abbés : « Tunc tradat ei chirothecas et baculum » ; mais il est probable que ce passage est une addition postérieure¹.

Il est possible que l'usage des gants ait été quelquefois inspiré par le respect pour les choses saintes qu'on ne touchait que sous des voiles, ou sous les draperies du vêtement. Les Maronites, qui n'ont pas de gants, les remplacent en se voilant les mains. Sarnelli nous avertit que les Grecs, n'ayant pas de gants non plus, se servent de deux pièces de drap appelées, selon lui, *bracciali*, *sopramaniche*, *mezze maniche*, *opamanicion*.

La *tabula magna lateranensis* mentionne, parmi les reliques, les gants et sandales de saint Léon (sans doute du saint pontife)².

Jean Iperius, abbé de Saint-Bertin, rapporte, dans sa chronique, que l'on conservait, dans cette abbaye, plusieurs ornements sacerdotaux de saint Folcain, évêque de Térouanne († 855), et notamment ses gants : « Et adhuc sub antiquo decore conservamus cappam ejus processionalem, mitram, chirothecas et sandalia »³.

On mentionne, dans le trésor de Saint-Riquier (831), parmi les ornements de l'église, deux mouffles et deux gants, tous les quatre parés d'or. Les gants sont de couleur châtain ; il y a aussi deux gants de lin⁴ : « Nastolæ ex auro paratæ, wanti castanei auro parati II, linei II. »

Raban Maur rapporte une légende qui prouve

1. *Bull. mon.*, 1867.

2. BARBIER DE MONTAULT.

3. *Bull. mon.*, 1867.

4. HARIULPHI, *Cronic. centul. apud spicileg.*, IV, 481.

BARBIER DE MONTAULT, p. 68.

Revue de l'Art chrét., 1869, p. 625.

de toute façon qu'on se servait de gants, de son temps; il raconte que saint Front fut ravi en extase, à Tarascon, où il assistait à l'inhumation de sainte Marthe, et il écrit : « Mittite igitur « nunc qui anulum nostrum et chirothecas cri- « seas (gants gris) referat, quas in manus sacris- « tæ posui, dum corpus sanctum in mausoleo « composui. » (Migne, cxii, 1434.) Les gens de Tarascon renvoyèrent l'anneau et gardèrent les gants comme souvenir du miracle.

Les gants sont signalés dans la liturgie au x^e siècle; l'inventaire de Clermont mentionne : « Gan- « tos parios IV. » — Riculfe, évêque d'Elne († 915), lègue à l'église de Sainte-Eulalie : « an- « nulum aureum suum cum gemmis pretiosis et « vuantos paria unum. »

Dans le sacramentaire de Ratolde, abbé de Corbie († 986), se trouve un ordre de messe pour le jour de Pâques; on y lit que l'évêque s'étant lavé les mains avant la célébration, reçoit les gants et récite, en les mettant, une prière particulière.

On conserve, au musée de Cluny (n^o 6525), un gant de soie trouvé dans la tombe de Morard, abbé de Saint-Germain († 990); il est orné de petits losanges dessinés par une suite de points à jour¹. (Pl. DCLXXIX.)

Les gants, au xi^e siècle, étaient l'objet de concessions solennelles; Léon IX, en 1049, en accorde le privilège à Richard, abbé du Mont-Cassin, en même temps que celui des sandales et de la dalmatique². Un des successeurs, Oderisius, à la fin du xi^e siècle, fut l'objet d'une même faveur, ainsi que Hugues, abbé de Cluny, de la part d'Urbain II³.

On prétend que saint Henri annonça à saint Meinwerck qu'il voulait l'élever à l'épiscopat en lui donnant un gant, comme signe d'investiture⁴.

Les gants faisaient peut-être partie des rega-

1. ALB. LENOIR, *Statistique mon. de Paris*.

In dedicatione vestrae ecclesiae, — Dalmatiam, chirothecas, et sandalia induaris. (1088. — Confirmation des biens de Cluny par Urbain II.)

2. Pontifex sandaliorum usum et dalmaticæ ac chirothecarum in præcipuis festivitibus tam illi quam omnibus in hoc cœnobio regulariter promovendis.... apostolica auctoritate concessit (*Leo ost.*, lib. II, *Chron. cassin.*, cap. LLXII.)

3. *Bull. mon.*, 1867.

4. CAHIER, *Caractéristiques des saints*.

lia au couronnement des souverains. Lorsque Othon III, en 1001, pénétra dans le caveau sépulcral d'Aix-la-Chapelle, il trouva Charlemagne « sceptrum cum wantonibus indutus tenens manibus, a quibus jam ipsæ ungu læ processerant. »

Les effigies tumulaires en costume royal des monarques d'Angleterre, Henri II (1188), Richard (1199), jadis à l'abbaye de Fontevault, portaient des gants engagés sous la manche de la tunique et ornés sur le dos de plaques circulaires à dessins géométriques.

Voici encore un exemple d'investiture donnée par les gants; on lit dans la charte de Liémar, archevêque de Brême, 1088, parmi les privilèges de cette église : « Super reliquias nostras cum chirotheca, sicut mos est liberis Saxonibus tradidit... aderat comes Fredericus, advocatus ecclesie, qui chirothecam traditionis sacris reliquiis impositam, ut mos est, abstulit, et ab ipso Gherardo per digitorum extensionem promissionem confirmationis accepit. » (Du Cange, *Chirothecæ*.)

En 1606, on exhuma de son tombeau les gants d'Adrien IV († 1159); les plaques tissées au tricot portaient un agneau avec la croix, et autour étaient ces mot : *Agnus Dei*¹.

A Canosa, on conserve un gant dont j'ai retrouvé le dessin dans les papiers de Millin; ce gant, fait à côtes, est garni, au milieu, d'un médaillon circulaire entouré de perles et renfermant un buste de saint bénissant; sous l'évasement du poignet est un bracelet orné de losanges et de trèfles dans les tympans. (Pl. DCLXXIX.)

A la Trinité de Florence, on conserve les gants de san Bernardo degli Uberti (1055 † 1032.) (Pl. DCLXXIX.)

M. Marcucci nous informe qu'à Verna, province d'Arezzo, on conserve aussi ceux de san Petronio, dont le corps fut retrouvé en 1141; ils sont de couleur rouge. A Prato, on voit une paire de gants blancs que mettait le proposto, lorsqu'il

1. DE MONTAULT.

DE LINAS, *Revue de l'Art chrét.*, 1869.

touchait la ceinture de la sainte Vierge pour la montrer au peuple¹.

Nous avons dessiné, à San-Zeno de Vérone, une statue de ce saint, qui porte des gants; leur manchette est évasée comme celle des fauconniers. (Pl. CLXVI.) A San-Stefano, dans la même ville, une statue de saint Pierre représente le prince des apôtres avec des gants. Sur le dessus, ils sont ornés d'une grosse pierre entourée de lobes et accompagnée de quatre perles; les deux coutures latérales sont déguisées par des galons; sur la manchette est un liseré orné. (Pl. DCLXXIX.)

Dans la cathédrale de Brixen (Tyrol), on conserve deux paires de gants pontificaux. La plus ancienne remonte à la première moitié du XI^e siècle, et fut trouvée dans le tombeau d'un évêque de cette ville; la couleur en est blanche, et les ornements accusent le style roman primitif. Sur la main, on voit une plaque d'or, dans laquelle se trouvent, en émail translucide, des images grecques, celles peut-être des apôtres². Ces gants ont 0^m25 sur 0^m14; ils figuraient, en 1887, à l'Exposition de Vienne, sous le n^o 197.

Dans le trésor d'Essen, il existe un bras reliquaire, attribuable au XI^e siècle, dont la main est gantée³.

Gunther, évêque de Bamberg, au milieu du XI^e siècle, est représenté sur son tombeau, bénissant. La main droite levée montre un gant entièrement uni, dont la manchette, taillée obliquement, est plus longue que le gant lui-même, car la pointe arrive jusqu'au coude⁴.

Sur la mosaïque tombale de Frumauld, évêque d'Arras, les gants sont de couleur grisâtre, avec double galon blanc à l'intérieur, or à l'extérieur, bordant la manchette qui s'évase en entonnoir⁵.

La relique la plus précieuse, nous dit Mgr de Montault, en même temps la plus intéressante que possède l'église de Conflens (Savoie), est une

paire de gants pontificaux, qui a servi à saint Thomas de Cantorbéry (†1170); la longueur est de 0^m27 et la largeur au poignet de 0^m12. Ces gants sont faits en étoffe épaisse, velue à la partie supérieure, et de couleur blanche. Les doigts, fort courts, sont très écartés. Au dos de la main est une rondelle de soie rouge, renforcée par-dessous de parchemin et de toile. A quelques points qui restent dans la soie, on croit reconnaître, suivant l'usage du temps, l'application d'une feuille métallique, peut-être émaillée, et qui avait fait donner à ces rondelles le nom de plaques. Le poignet très long, mais étroit, puisqu'il n'a pas plus de largeur que le gant lui-même, est orné d'un orfroi cousu sur l'étoffe entre deux bandes bleues. Cet orfroi, ou plutôt ce galon, est en rouge tissé d'or, où quelques lettres alternent avec une espèce de marguerite. Sur le gant de la main droite, on lit : AVE MA; la suite est sur l'autre gant, RIA GRA (en abrégé). Sur le gant de droite, on lit, en gothique carrée du XIII^e siècle : *Sti. Thome, archiep. et mris.*

Dans les inventaires de l'église d'Aime (Savoie), il est question des gants de saint Pierre de Tarentaise¹.

On raconte que saint Amédée de Savoie, évêque de Lausanne (†1158), avait une sœur religieuse, et que celle-ci, pour obtenir de lui les homélies qu'il avait écrites en l'honneur de Notre-Dame, lui céda un gant blanc qu'elle-même aurait reçu de la sainte Vierge².

J'ai dessiné, dans le trésor de Saint-Sernin, à Toulouse, une paire de gants que saint Remi aurait donnée à saint Germier, évêque de Toulouse (†561); mais le caractère roman de cet objet ne semble pas le reporter au delà du XII^e siècle; ces gants, d'un tissu gris, ont environ 0^m30 de longueur; les doigts sont plus longs que ceux de Conflens. Le dos de l'un des gants est décoré d'une rondelle sur laquelle un agneau crucifère en or se détache sur fond d'émail violet; sur l'autre gant, l'agneau, dans le médaillon, est remplacé par une croix³. (Pl. DCLXXIX.)

1. Lettre particulière de M. MARCUCCI.

2. DARCEL, *Les arts indust. en Allemagne*, p. 57.

Mittheil., *Der K. K. cent. comm.*, VI, 131.

DE MONTAULT, p. 166.

3. Id., 84.

Ann. arch., XVIII, p. 326.

4. P. CAHIER.

DE MONTAULT, *Mélanges d'arch.*, II, xxxv.

5. DE LINAS, *Revue de l'Art chrét.*, 1869.

1. DE LINAS, *Revue de l'Art chrétien*, 1869.

2. CAHIER, *Caractéristiques des saints*.

3. DE LINAS, *Revue de l'Art chrét.*, 1869, p. 617.

FICHOT, *Monuments de Seine-et-Marne*.

Il existe, dans la cathédrale de Cahors, des médaillons de gants de ce genre, avec des émaux champlevés du XII^e siècle. Sur l'un est l'Agneau, sur l'autre une main bénissante, devant une croix, avec cette légende : *Domini dextera*¹.

A la cathédrale de Troyes, une plaque circulaire du même genre offre aussi une main bénissante² entre le soleil et la lune.

Ces sujets, nous dit Mgr de Montault, se réfèrent exclusivement au saint sacrifice ; nous avons à la fois la victime et la bénédiction, l'offrande et son acceptation, symbolisme qui convient parfaitement aux gants dont se pare le pontife pour célébrer.

Les gants de l'évêque William, de Wykeham, se conservent encore dans le New-College d'Oxford ; ils sont en soie rouge et montrent sur la main une riche broderie d'or³.

L'archevêque Hubert donna à la cathédrale de Cantorbéry (1193), « *chirothecarum paria III* « *omnia gemmis et auro parata decenter, præ-
« terea mitras et chirothecas sine auro*⁴ ». (Hist. angl. script., II, p. 1680.)

Mgr Bock (Geschichte, liv. V, p. 19) reproduit un gant sans plaque et rayé horizontalement de lignes très rapprochées. La manchette est courte et ornée d'un galon losangé que décorent des entrelacs et des frettes dans le style sicilien. Peut-être datent-ils du XII^e siècle⁵.

Selon Bruno d'Asti († 1125), les gants pour les évêques sont un emblème de la chasteté.

Pour Innocent III, les gants représentent les peaux de chevreau que Rébecca met aux mains de Jacob pour leur donner l'apparence des mains d'Esau. Par cette peau de chevreau, il faut entendre la ressemblance du péché dont Rébecca, c'est-à-dire la grâce du Saint-Esprit, a revêtu les mains du véritable Jacob, savoir, les œuvres extérieures de Jésus-Christ, en sorte que le nouvel Adam portait en lui l'image du premier. Les gants représentent aussi la sage modestie qui fait

désirer le secret, même pour les bonnes œuvres que nous accomplissons en public¹.

Sicardi reproduit cette même pensée. Hugues de Saint-Victor dit que l'on couvre ses mains pour signifier l'obscurité où on doit laisser les bonnes œuvres, et qu'on les découvre pour édifier le prochain. Ces écrivains disent que les gants sont de tradition apostolique, ce qui nous prouve du moins que cet usage, à leur temps, était déjà immémorial.

Innocent III parle du médaillon d'or dont le dessus du gant était couvert : « *Circulum aureum* « *desuper habet.* »

La statue de Nicolas IV, au Latran, porte, en effet, des gants, et, au-dessus, un cercle encadrant un gros cabochon.

Les gants funéraires de Boniface VIII († 1303) sont ainsi décrits : « *ex serico albo ad acum cum* « *phrygio pulcherrimo ad perlas, in longitudine* « *palmi unius et quarti (om^m285)².* »

Le manuscrit de la Bibliothèque nationale (latin 9561, f^o 66 v^o), dont les miniatures sont de facture italienne, nous montre, à propos du miracle de la colombe apportant une hostie, l'emploi des gants pendant la messe.

M. de Linas pense qu'au VIII^e siècle, les simples prêtres employaient une peau fine pour leurs gants, et que ceux des évêques, surtout à partir du XIII^e siècle, furent en lin, en soie et ordinairement fabriqués à l'aiguille.

Les gants ne paraissent sur les effigies des sceaux d'une façon très distincte qu'au milieu du XIII^e siècle. M. Demay cite à ce propos celui de Robert de Cressonsart, évêque de Beauvais (1240), de Thomas de Beaumets, à Reims (1259), et on les y voit, garnis de pierreries, sur les sceaux de Guillaume de Brosse, à Sens (1262), d'Erard d'Auxerre (1271), de Gui de Bourges (1277), de Jean de Langres (1296)³.

Sur un tombeau de l'église de Fécamp, la sta-

1. *Rccueil de Vêtements sacerdotaux*, aux estampes nat^{les}.

2. *Bull. mon.*

On lit autour : *In nomine Patris, et Filii et Spiritus.*

ARNAUD, *Notice sur les ecreucils de Troyes.*

3. ROCK, *The church of our Fathers*, II, 162.

4. DE LINAS, *Revue de l'Art chrét.*, 1869, 636.

5. DE MONTAULT.

1. *Du Mystère sacré de l'autel*, traduction de l'abbé COUREN.

2. DE LINAS, *Revue de l'Art chrét.*, 1869, p. 636.

Voy. aussi pour les gants : PACICHELLI, *Schediasma de chirotheeis*. Naples, 1693.

3. *Gazette des Beaux-Arts*, 1887.

tue porte des gants ornés d'un médaillon circulaire, au milieu duquel s'ouvre une rosace à huit lobes, et, dans le milieu, une étoile dont les rayons correspondent à chacun des lobes; cette rosace est tout entourée de perles; des perles se retrouvent aussi dans les losanges qui ornent le poignet¹.

L'effigie de Maurice de Rouen, sur son tombeau (1255), porte, dans le médaillon, une main bénissante². (Pl. DCLXXIX.)

Guillaume Geoffroy, évêque de Basas, au XIII^e siècle, porte sur son tombeau des gants ouverts au poignet en large entonnoir³.

Sur la statue en marbre blanc de Matiffas de Bucy, évêque de Paris (1288), les deux mains sont croisées, gantées, et portent une plaque circulaire sur le dos⁴.

La statue de saint Grégoire, sur le portail de Chartres, a des gants qui paraissent fort courts.

L'effigie de Hugues de Patteshull, dans la cathédrale de Lichfield, porte des gants qui montent assez haut sur le bras; ils sont dépourvus de médaillon⁵.

Sur une pierre tombale de Salisbury, un évêque est représenté avec les mains jointes et gantées; sur le dos du gant, on voit une rondelle, et sur le poignet une suite de losanges entre rivières de perles⁶.

Nous lisons dans un inventaire de Cantorbéry : « Item, par unum cum tasselis argenteis et parvis « lapidibus. » Dans celui du trésor de Saint-Paul (1295) : « Mitra bene ornata bendis aureis tripho- « riatis, insertis lapidibus et perlis... Item duo « paria chirothecarum ornata laminis argenteis « deauratis et lapidibus insertis⁷. »

Le chapitre provincial des ermites de Saint-Augustin (1290) défendit aux religieux de porter des ceintures de soie ou des gants⁸.

1. Abbé BARRAUD, *Bull. mon.*, 1867, 10.

2. Moulage au musée de Versailles.

3. BARRAUD, p. 223.

4. Id.

ALB. LENOIR, *Statist. mon. de Paris.*

Monographie de N.-D., Pl. xli.

5. *Archæological journal*, XXX, 521, 1875.

6. STOTHARD, *Effigy in Salisbury cathedral*, 1812, Pl. cxiv.

7. *Revue de l'Art chrét.*, 1869, p. 636.

8. GARAMPI, *Memorie eccles.*, p. 15.

Bock donne le dessin d'un gant dont la manchette droite a un orfroi divisé en carrés, renfermant chacun une rosette, sur deux rangs superposés. La plaque circulaire est ornée d'un quadrilobe feuillagé. Ce spécimen doit dater du XIII^e siècle¹.

On conserve, à Halberstadt, des gants et des bas du XIII^e siècle².

Le P. Cahier³ publie la main gauche gantée d'une statue, à Burgos; le gant est orné d'une plaque circulaire, avec un quatre-feuilles au centre; l'annulaire est garni de deux anneaux, le doigt du milieu, vers son extrémité, d'un seul anneau. Le P. Cahier pense qu'on ajoutait aux gants ces ornements extérieurs pour cacher la forme disgracieuse qu'on était obligé de leur donner pour les faire sans couture et par conséquent tricotés.

Nous donnons (Pl. DCLXXIX), d'après une miniature de la Bibliothèque nationale⁴, un exemple de gants avec plusieurs anneaux.

« Aussitôt après avoir revêtu la dalmatique, » dit Durand de Mende⁵, « le pontife couvre ses « mains de gants, afin que sa gauche ne sache « pas ce que fait sa droite. Or, le gant désigne « convenablement la prudence, qui fait ainsi « l'œuvre en public, parce qu'elle en garde l'in- « tention dans le secret.

« Les gants sont sans couture, parce que les « actions du pontife doivent s'accorder avec une « foi droite. Par les gants aux mains, on entend « aussi les exemples des saints que l'on doit se « proposer dans ses œuvres, après les avoir purifiées de toutes souillures, de peur qu'un peu de « ferment ne corrompe toute la masse.

« Par les gants blancs sont symbolisées la « chasteté et la pureté, afin que les mains, c'est-à-dire les œuvres, soient pures et débarrassées « de toute souillure.

« Ils rappellent aussi les gants de chevreau « dont Rébecca entoura les mains de Jacob. »

On voit, par ces courtes observations, que les gants liturgiques ont une origine controversée

1. IV^e livre, Pl. vii, fig. 3.

DE MONTAULT.

2. Renseignements donnés par M. SCHNÜTGEN.

3. *Nouveaux mélanges, Décoration des églises*, p. 25.

4. Latin, 757 (XIV^e siècle).

5. *Ration.*, III, ch. xii, traduction de BARTHÉLEMY.

et incertaine. Ils n'apparaissent d'une manière incontestable qu'aux x^e et xi^e siècles. Il est possible que, primitivement, les mains, pour toucher les choses saintes, fussent seulement couvertes d'un voile ou du pan relevé de la chasuble; il est probable que les textes antérieurs que nous avons rapportés ne s'appliquent qu'à des gants de voyage, de travail, d'hygiène, et n'aient eu qu'un objet étranger à la liturgie.

L'inventaire de Clermont, le testament de Riculfe, le gant de Morard, au musée de Cluny, sont les premiers monuments positifs que nous puissions invoquer.

Dès le ix^e siècle, les gants deviennent un privilège dont la concession émane du pape lui-même; ils sont quelquefois un titre d'investiture.

Comme monuments du xii^e siècle, nous avons rappelé les gants d'Adrien IV (†1159), de Bernardo degli Uberti, de Canosa, de Conflens, etc.

Le xiii^e siècle les orne de bagues et surtout de riches médaillons, où l'agneau et la croix rappellent le saint sacrifice, où de riches pierreries font briller, selon leur nature, quelques pensées symboliques et prêtent leur splendeur à la main du pontife.



LA MESSE

ANNEAUX ÉPISCOPAUX

Les anneaux, symbole du mariage mystique de l'évêque avec son église, font partie des insignes pontificaux et remontent à une haute antiquité. Déjà, en Égypte, du temps de Joseph, l'anneau était un signe d'autorité et de distinction; le roi, après l'explication du songe, lui passa au doigt l'anneau qu'il portait lui-même.

Les rois d'Asie portaient des sceaux à leurs anneaux. Chez les Romains, c'était une marque de dignité. Les généraux, le jour de leur triomphe, avaient un anneau au doigt; il était un des privilèges des sénateurs et des chevaliers; à Cannes, les Carthaginois purent remplir trois boisseaux et demi d'anneaux d'or enlevés aux chevaliers.

Les esclaves n'avaient droit qu'à l'anneau de fer.

Le flamme de Jupiter avait une bague particulière; on la faisait creuse, pour signifier qu'on éloignait de ce personnage tout ce qui était rigoureux, comme un travail accablant¹.

Les Romains, selon du Saussay, portaient l'anneau à l'annulaire de la main gauche.

Les anneaux des premiers chrétiens représentaient des sujets variés, tels que lyre, navire, ancre, poisson, colombe, A et Ω, monogramme du Christ, bon Pasteur, lion, agneau, lièvre, phénix, coq, paon, serpent, épis de blé, palmes, Adam et Ève, Noé, Orphée, Jonas, Daniel, Élie, scènes évangéliques. On peut en voir divers exem-

ples dans Bottariet et le P. Garrucci (Pl. CDLXXVIII). Mais il est impossible de discerner ceux qui, dans le nombre, appartinrent à des évêques.

Il est certain qu'aux v^e et vi^e siècles tous les évêques avaient des anneaux, et que ces anneaux portaient leurs sceaux. Clovis, après la guerre des Wisigoths, écrit aux évêques qu'il rendra la liberté aux clercs, détenus par erreur, pourvu qu'ils les recommandent par lettres scellées de leur sceau: « Vestras epistolas de annulo vestro infra signatas¹ ». (Grég. de Tours.)

Une lettre de saint Avit nous donne les plus intéressants détails sur son anneau épiscopal: « La « bague que vous avez bien voulu m'offrir, écrit-il « à l'évêque Apollinaire, devra être faite ainsi : « au milieu d'un anneau de fer très mince, formé de « deux dauphins affrontés, on enchâssera un « sceau à deux faces, tournant sur un pivot. Ainsi « pourra se montrer ou se cacher, suivant le désir, « une pierre verte ou un pâle electrum. Que « ce métal ne soit point tel que je l'ai vu parfois, « facile à ternir dans les mains les plus nettes et « semblant un mélange impur d'un or qu'on « n'aurait pas soumis au feu; qu'il ne rappelle « point l'alliage que naguère le roi des Goths — « c'était là une annonce de sa chute — introduisit « dans la monnaie. Que mon electrum, d'une « teinte modérée, ait à la fois la couleur fauve « de l'or, la blancheur de l'argent, précieux par

1. *Bull. mon.*, 1874. Article excellent, par l'abbé BARRAUD.

1. *Bull. mon.*, 1864.

« leur union en redoublant d'éclat lorsqu'on fait
« paraître le vert de l'émeraude. Que l'on grave
« sur le sceau mon monogramme, entouré de
« mon nom, qui permette de le lire; à l'opposé du
« chaton, le milieu de l'anneau sera formé par
« les queues des dauphins; on cherchera, pour
« l'enchâsser entre eux, une pierre allongée et
« pointue par ses deux extrémités ¹. »

On montre, à Venise ², dans le trésor, l'anneau de saint Marc; je ne sais rien de l'authenticité que cette relique peut offrir; mais il est certain que les plus anciens évêques furent pourvus d'anneaux. En 1622, lorsqu'on ouvrit le tombeau du pape Caius (283†296), on y trouve trois médailles de Dioclétien, sous le règne duquel il souffrit le martyre, et aussi son anneau ³ (*sanctissimi pontificis annulus adinventus est*). On dit que le pape Eusebius (310) portait, sur un côté du sceau de sa bague, le monogramme du Christ, et de l'autre son propre nom.

« Pour nous autres chrétiens, écrivait Clément
« d'Alexandrie ⁴ († 217), voici les figures que nous
« pouvons porter sur nos bagues : une colombe,
« un poisson, un navire qui vogue, une lyre, une
« ancre de vaisseau... Celui qui aime la pêche
« pourra représenter sur son anneau l'apôtre saint
« Pierre..., Amis de la paix et de la tempérance,
« évitons d'y faire graver des épées, des arcs, des
« vases propres à contenir des liqueurs. »

On conserve, au musée de Kensington, une bague du III^e ou IV^e siècle, qui porte une sorte d'étoile à huit rayons; elle fut trouvée en Lombardie et elle passe pour avoir une origine épiscopale ⁵.

Saint Augustin, écrivant une lettre à Victorin, la termine ainsi : « Hanc epistolam signatam misi
« annulo qui exprimit faciem hominis attendentis
« in latu ⁶. »

Selon Martigny, saint Optat regarderait l'anneau comme un insigne de la fonction épiscopale.

1. LE BLANT, *Inscriptions*, II, p. 50.

2. J. DURAND, *Ann. arch.*, XXI, p. 94.

3. SMITH, *Dict.* — Cite ARINGHI,
Bull. mon., 1864.

4. BARRAUD, *Bull. mon.*

5. SMITH.

6. *Epist.*, LIX. MIGNE, XXXIII, col. 226, 11^e vol.

On montrait, à Saint-Denis, l'anneau de saint Denys, « qui est d'or, enrichy au milieu d'un
« beau saphir cabochon, et autour d'iceluy plu-
« sieurs autres pierreries et belles perles, avec ces
« mots : *annulus sancti Dionysii*. »

On lit encore dans les papiers de Montfaucon ¹ :
« L'anneau pastoral de saint Denys, que le crayon
« représente dans sa forme de grandeur, est d'or,
« enrichi de perles et de pierreries. »

Les anneaux contenaient quelquefois des reliques, témoin celui que sainte Macrine portait sur elle, que recueillit son frère Grégoire de Nysse, et dans lequel était un morceau de la vraie croix ².

M. Le Blant, dans les *Inscriptions chrétiennes*, publie plusieurs anneaux, entre autres : un bel anneau d'or, qui appartenait à Mgr de Bonald ³, et sur lequel on lisait : *vivas in Deo Asboli*; un autre avec le nom de *Leubacius*, et, à l'envers, un monogramme qui peut signifier *in nomine Dei* ⁴; mais on ne peut affirmer d'aucune façon qu'ils aient une origine épiscopale. En revanche, celui de saint Arnoul, évêque de Metz (611†626), que l'on conserve dans le trésor de cette ville, semble présenter par son style, son caractère et la tradition qui s'y attache, une véritable authenticité ⁵. Le chaton porte, sur une agate opaque d'un blanc de lait dont la couche inférieure est de quartz hyalin, un poisson à demi engagé dans une nasse; deux autres, à droite et à gauche, semblent s'y diriger. Ce travail, assez grossier, date probablement de la fin du IV^e siècle, et offre une allusion évidente à l'initiation. Le sujet convenait très bien à un des successeurs des Apôtres, les pêcheurs d'hommes; le Christ lui-même est le filet d'après l'ancienne symbolique chrétienne. Plusieurs monuments peuvent être rapprochés de celui-ci ⁶, entre autres une intaille antique, montrant deux poissons de chaque côté d'une fleur, qui appartenait à M. Fort-

1. Bibl. nat., latin 11912, f^o 202.

Je n'ai pu malheureusement retrouver le dessin auquel renvoie cette description.

2. Petits Bollandistes, VIII, 441.

3. I, Pl. II, p. 64.

4. Id. II, Pl. xc, p. 561.

Voy. aussi Pl. xxxv, xxxvi, xlii, cxxxvii.

5. On dit que nous n'avons plus qu'une copie de l'original.

6. LE BLANT, I, p. 421.

BARRAUD, *Bull. mon.*

CH. ABEL, *Ann. arch.*, 1849, p. 71.

GARRUCCI, Pl. CCCCLXXVIII.

num. On raconte, au sujet de l'anneau de Metz, que le saint évêque, passant la Moselle, le jeta dans les flots, en disant : « Je croirai mes péchés effacés quand il me sera rendu. » Quelque temps après, un de ses serviteurs le retrouva dans les entrailles d'un poisson. Paul Diacre, qui rapporte ce fait, le tenait, dit-il, de Charlemagne, descendant de saint Arnoul. Aliéné en 1793, l'anneau fut rendu, en 1849, au Trésor.

On possède, à Maurs (Cantal), un anneau que le savant Mgr de Montault a illustré dernièrement et qui porte cette inscription : *Scs Cesarius*. — Saint Césaire est mort en 542; on ne peut faire remonter aussi loin l'inscription qui offre les caractères épigraphiques du XII^e siècle, et encore moins le médaillon avec l'agneau qui ne dépasse pas le XV^e, mais il est possible qu'on ait voulu attester au Moyen âge l'authenticité d'une tradition qui le reportait au saint évêque d'Arles¹.

Parmi les plus élégantes bagues d'évêques, nous citerons celle en bronze doré trouvée dans un tombeau, et qui fait partie de la collection de M. Augier, à Marseille; sur le cercle, au lieu de chaton, est placée une colombe aux ailes déployées. Dans la même collection est une bague portant un chrisme. (Pl. DCLXXX.)

Il paraît difficile, en relisant ce passage du Sacramentaire de saint Grégoire (590), de ne pas reconnaître que, dès lors, l'anneau formait un des insignes épiscopaux : « Reçois l'anneau en signe de discrétion et d'honneur, afin que tu signes ce qu'il faut signer, que tu livres ce qu'il faut ouvrir, que tu lies ce qu'il faut lier, que tu délies ce qu'il faut délier, que tu ouvres les portes du ciel aux croyants par la foi du baptême, aux pécheurs pénitents par le mystère de la réconciliation. C'était surtout le signe du mariage mystique². »

Saint Isidore, dans un écrit contemporain (610), rappelle ces pensées : « Datur (episcopo dum consecretur) et annulus propter signum pontificalis honores vel signaculum secretorum. »

Dans les actes du concile de Rome (610), il est

1. *L'Anneau de saint Césaire*, par X. BARBIER DE MONTAULT.

2. Ad annulum fidei, scilicet signaculum quatenus, sponsum Dei, videlicet sanctam Ecclesiam, intemerata fide ornatus illibate custodias.

dit que les évêques recevaient un anneau quoique étant moines : « Quoque jam plurimi sanctissimi pretiosissimo monachorum habita fulgentes nequaquam annulo pontificali subarrentur, si qui monachi fuerunt prædictis uti prohiberentur. »

Le concile de Tolède (633), à propos de la déposition injuste d'un évêque, ordonne qu'en reprenant ses fonctions, il reprendra devant l'autel l'*orarium, annulum et baculum*¹.

On lit dans la Messe d'Illyricus, *ad Annulum* : « Circunda, Domine, digitos meos virtute et decora sanctificatione. »

Nous avons dessiné, dans le trésor de Sens, l'anneau de saint Loup († 626), en or, orné d'un gros saphir d'une grande transparence, comme on le voit à l'envers, où l'enchâssure l'a laissé découvert.

A Jouarre, l'anneau de saint Ebrégisile, évêque de Meaux (681), retrouvé dans son tombeau, porte une pierre blanche, violacée, attachée à la relique du doigt. Lors de la translation des reliques, en 1627, on découvrit un anneau sur la pierre duquel il y avait, dit-on, l'image de l'ermite saint Paul, à genoux devant une croix et assisté du corbeau²; ce dernier anneau n'a pas de rapport avec celui que j'ai vu et sur lequel je n'ai remarqué aucune entaille.

La bague de saint Léger, évêque d'Autun (685), existait, en 1636, au monastère de Saint-Victor, à Paris, où on la vénérât comme miraculeuse³.

On a retrouvé, près de Compiègne, l'anneau de saint Leodenus, évêque de Toul (660 † 680), qui fait partie de la collection de M. Lesguillon. Le chaton est orné d'une figure d'oiseau qu'entoure une légende avec le nom de l'évêque⁴.

En Angleterre, on trouva un anneau dans le tombeau de saint Birin, évêque de Dorchester († 640), au moment de sa seconde invention⁵.

1. *Bull. mon.*, 1864, p. 367.

2. Mgr ALLOU, *Chron. des évêques de Meaux*, 1876, in-8°. Voyez aussi Du SAUSSAY, *Panoplia episcop.*, liber III, p. 183.

Archæologia, t. IV.

3. SMITH, *Dict.*, 1804.

4. AUGUIN, *Hist. de la cathéd. de Nancy*.

5. *Bull. mon.*, 1864, p. 383.

SMITH, *Dict.*, 1804.

La bague de saint Cuthbert († 687), trouvée à son doigt, en 1537, passa à beaucoup de possesseurs, et appartient aujourd'hui au collège de Saint-Cuthbert, à Ushan, près de Durham. Elle remplaça, sans doute, une autre plus ancienne, car, selon M. Waterton, auquel nous empruntons ce renseignement, elle semble appartenir seulement au XIV^e siècle¹. Elle est en or massif et ornée d'un saphir.

Dans la translation des reliques de saint Jean de Beverley († 721), au XI^e siècle, on trouva son anneau pastoral².

Une des plus anciennes formules est celle d'Egbert, archevêque d'York (732 † 766) : « Cum
« anulus donatur hac oratio dicitur : accipe anu-
« lum pontificalis honoris, ut sis fidei integritate
« munitus³. »

David, évêque de Bénévent, sous Charlemagne, scellaît avec son anneau, terminant en ces termes : « Anulo sanctæ nostræ ecclesiæ firmavimus roborandum. »

L'Ordo romain, en usage général à Rome, place l'anneau au premier doigt de la main droite. Grégoire IV (827) disait que les chrétiens n'avaient pas, comme les Gentils, pour l'anneau, le préjugé de la veine cardiaque, mais que, si l'on imposait l'anneau à la droite, c'est parce que la droite donnait la bénédiction et avait, dans les sacrifices, le rôle principal pour les prêtres.

Hincmar (845 † 882) écrivait, à propos de la consécration du métropolitain ou de l'évêque diocésain : « Lorsque les onctions sont terminées,
« et que les évêques assistants ont retiré le livre
« des saints Évangiles tenu au-dessus des épaules
« du nouveau pontife⁴, le consécrateur lui met
« l'anneau à la main droite, au doigt qui précède
« le petit, en lui indiquant pourquoi cet anneau
« lui est donné. C'est le signe de la foi, et il lui

1. WATERTON, *Archæol. journal*, XX.

M. Waterton a une magnifique collection d'anneaux épiscopaux (renseignement de M. Cloquet) où l'on peut trouver d'abondants matériaux pour l'histoire des anneaux.

2. SMITH, 1804.

3. Id.

MARTÈNE, *De Antiq. eccl. ritibus*, I, cap. VIII.

Bull. mon., 1864.

4. Tollantur ab episcopis Evangelia de collo ejus, et mittat annulum in dextræ manus digito qui præcedit minimum.

« apprend qu'il doit tenir scellés, pour ceux qui
« l'écoutent, les mystères qu'ils ne doivent pas
« connaître et leur découvrir ceux dont ils doi-
« vent être instruits¹. »

Électran, évêque de Rennes, au moment de son sacre, reçut l'anneau épiscopal en même temps que la mitre et la crosse. Hérard, métropolitain de Tours, et ses assistants, l'ont consigné dans leur relation écrite en 866².

Charles le Chauve écrivant, en 867, au pape Nicolas, à propos de la déposition d'Ebbon, archevêque de Reims, parle de l'anneau qui, dans une circonstance solennelle, avait été donné par Judith, sa mère, à ce prélat. On lui rendit son anneau avec le siège.

Théodard, archevêque de Narbonne, réunit, en 886, près de Nîmes, un concile où furent déposés deux évêques intrus de Tarragone et d'Urgel; leurs vêtements furent déchirés, on leur brisa sur la tête le bâton pastoral et on leur arracha leur anneau³.

L'usage de l'anneau avait cours en Allemagne comme en France. Raban Maur (857) disait qu'à sa consécration on remettait à l'évêque une mitre et qu'on lui passait au doigt un anneau, insigne de la dignité pontificale et sceau des secrets⁴.

En 862, Rathbodus, évêque de Trèves, écrivait : « Hanc epistolam græcis litteris, hinc, inde, munire decrevimus et annulo ecclesiæ nostræ
« bullare censuimus⁵. »

M. Waterton a, dans sa collection, une bague qu'on croit avoir appartenu à Alhstan, évêque de Sherborne⁶ (824 † 867). Le cercle se compose de quatre médaillons sur lesquels est inscrit son nom, et d'un nombre égal de losanges dans les intervalles; chaque médaillon et losange est encadré de petites boules.

1. MIGNE, CXXVI, col. 188.

Bull. mon., 1864, 365.

2. SIRMOND, *Conciles de France*, II, app.

Annulo quoque dotantes et baculo decorantes sanctæ Redonensî ecclesiæ, pontificali ordine præfecimus.

3. *Bull. mon.*, 1864, p. 375.

4. Id., p. 365.

MIGNE, CVII, col. 300.

5. WATERTON, *Archæol. journal*, XX.

6. *Archæol. journal*, XX, 226.

M. SAMUEL PEGGE l'a décrite et en a donné aussi le dessin.

Archæologia, IV, 47.

Dans l'inventaire d'Édouard I^{er}, nous voyons mentionnée une bague qui remonterait à saint Dunstan : « Unus annulus auri cum saphiro, qui « fuit de fabrica S. Dunstani, ut credebatur¹ ».

En 985, Jean XVI scelle de son anneau la confirmation du décret du concile de Mayence en faveur du moine de Corbie².

Dans le testament de Riculfe, évêque d'Elne (915), on mentionne, parmi les ornements sacrés, un anneau d'or avec pierres précieuses.

On conserve à Nancy un anneau qui a toujours été attribué à saint Gauzelin; c'est une simple bague d'argent dont le cercle, en forme de ruban, porte gravés plusieurs traits transversaux et disposés en croix. Le chaton offre un silex ordinaire et opaque. M. Auguin, devant la simplicité de cette pierre, la regarde comme un fragment d'un caillou de Saint-Étienne, qu'un des successeurs de saint Mansuy aurait fait enchâsser³. (Pl. DCLXXX.)

J'ai dessiné au musée de Reims un anneau d'or qui paraît fort ancien et qu'on a trouvé dans un tombeau de saint Remy. On lit sur le cercle cette inscription formée de lettres en pâte noire : *onus onerum*.

Le Pontifical de Jumièges donne pour l'anneau une longue formule qui encourage le pontife à la prudence et à la discrétion⁴.

On trouva dans le cercueil de Gérard, évêque de Limoges († 1022), un anneau en or massif du poids de 14 grammes 193 milligrammes, dépourvu de chaton, et ayant à la place un fleuron à quatre pétales trilobés formant croix; on y remarque sur les pétales de légers filets d'émail bleu⁵. L'anneau et le fleuron ont 0^m024 de largeur.

Oldoric (1040), archevêque de Lyon, lègue des anneaux « cum gemmis pretiosissimis⁶ ».

On racontait que lorsqu'on inhuma (1087) saint

Arnoul, évêque de Soissons, la main droite du mort s'était ouverte tout à coup miraculeusement pour recevoir l'anneau qu'on lui tendait¹.

Il est présumable que l'usage des insignes épiscopaux pour les abbés commença au XII^e siècle, car saint Bernard et Pierre de Blois s'élèvent avec force contre de telles usurpations, au nombre desquelles était celle de l'anneau².

Dans le tombeau de Thierry³, évêque de Verdun († 1165), on trouva une bague d'or ornée d'un saphir. Le chaton porte une pierre pentagone irrégulièrement taillée et tenue par deux têtes de dragons qui la rattachent au cercle; sur le cercle on lit les premiers mots de la salutation angélique.

En 1839 on retrouva aussi l'anneau pastoral de l'évêque d'Arras, Frémauld⁴ († 1183).

M. Waterton acheta à Milan, en 1858, une bague du Moyen âge qui est un chef-d'œuvre de goût et de délicatesse. Elle est en or; l'ancienne pierre a été remplacée par une améthyste; l'anneau est formé par un dragon dont le corps est couvert de nielles très fins; le chaton est maintenu par des têtes renversées avec nielles dans les intervalles⁵.

Dans le cloître de l'abbaye de Montmajour⁶, près d'Arles, on voit sur un pilier une figure d'abbé tenant la main droite élevée dans le geste de bénédiction, et portant un anneau avec chaton au doigt du milieu.

On a trouvé au Mont-Saint-Michel une bague sur le chaton de laquelle sont gravées deux colombes qui se désaltèrent dans un calice⁷, figure qui nous rappelle certaines monnaies mérovingiennes.

1. Bull. mon., 384.

2. Bull. mon., 1864, 407.

ARNAUD, *Voyage archéol. dans le département de l'Aube*, Pl. XL, p. 129 bis, publie un anneau trouvé en 1819, dans le tombeau d'un abbé.

3. Miscellanea Graphica, representations of ancient Medieval and Renaissance, in the possession of lord Londesborough. London, 1857.

WATERTON, *Archæol. journal*, XX.

4. HARBVILLE, *Mémoires du Pas-de-Calais*, I, 56.

5. *Archæol. journal*, XX.

6. RÉVOIL, *Arch. romane*, II, Pl. XL.

7. CORROYER, *Mont-Saint-Michel*, p. 134.

1. WATERTON, *Archæol. journal*, XX.

2. WATERTON.

3. AUGUIN, *Histoire de la cathédrale de Nancy*. Photographie faite pour notre ouvrage.

4. Bull. mon., 1864.

5. Id., 1850.

Ann. arch., X, 177, avec le dessin.

6. NIEPCE, *Arch. lyonnaise*.

On possède dans le trésor de Troyes une belle collection de bagues épiscopales en or. La plus ancienne est celle de Manassés († 1190). Celle d'Hervé¹ († 1223) est d'une rare élégance, avec un saphir taillé en octogone allongé, et maintenu par quatre griffes; des feuilles de chêne sont ciselées à droite et à gauche sur l'anneau. Celle de Nicolas de Brie († 1269) offre un petit rubis rattaché à une bague légère, ornée de chaque côté de petits médaillons crucifères. (Pl. DCLXXX.)

L'Angleterre nous fournit un grand nombre de bagues épiscopales, dont nous devons, pour la plupart, la réunion à M. Waterton. Une bague d'or avec une gemme gnostique en jaspe, où l'on voit intaillée une figure bizarre, une espèce de coq, fut trouvée dans le tombeau de Seffrid, évêque de Chichester (1125-1151); elle appartient au chapitre de cette ville. La pierre, très grande par rapport à l'anneau, lui est rattachée en dessous par quatre griffes, dont deux feuillagées.

Une bague d'or avec saphir fut trouvée aussi dans le cercueil de Hilaire, un autre évêque de Chichester (1146 † 1169); elle est beaucoup plus simple : l'anneau, muni en avant d'une partie saillante, porte au sommet une petite pierre. Le chapitre de Chichester conserve cette bague, et une autre qui fut découverte dans le tombeau d'un évêque inconnu; cette dernière, en or, est garnie d'un saphir et de quatre émeraudes.

M. Waterton possède dans sa collection une bague qui servit à un évêque de la fin du XII^e siècle, et qu'on trouva en 1856, à six milles d'Oxford.

Elle est en or et porte devant l'anneau un buste antique de la taille la plus fine. L'art de la glyptique était tombé si bas, qu'on se servait des sculptures antiques en leur donnant des noms chrétiens; c'est ainsi que les moines de Durham avaient une intaille représentant Jupiter tonnant, qu'on avait appelée *caput sancti Oswaldi*².

On trouva à Durham, en 1874, plusieurs tombes épiscopales, et parmi leurs ossements des anneaux intéressants. Dans celui de Ralph Flambard (1099-1188), une bague d'or, ornée d'un saphir foncé, portait les traces d'un long usage. La

1. ARNAUD, Notice sur les objets trouvés dans plusieurs cercueils de Troyes, p. 13.

2. *Archæol. journal*, XX.

pierre montée sur le chaton est de forme pointue, et taillée à quatre faces. (Pl. DCLXXX.)

Dans le tombeau de Geoffroy Rufus (1133-1140), du côté de la main droite, était une bague avec saphir ovale, mais sans ornement. La bague de William de Sainte-Barbara (1143-1153), placée aussi au côté droit, offre un saphir octogone allongé et très bombé¹.

Ces bagues, nous écrit M^{sr} Consitt, sont aujourd'hui dans la librairie du doyen, à Durham.

On conserve le souvenir d'anneaux qui appartenaient autrefois à la cathédrale de Cantorbéry, et qui sont spécifiés de la manière suivante :
« Unus annulus quadratus magnus cum smaragdine oblongo et quatuor pramis² et quatuor garnettis..... — Item, annulus magnus cum saphiro nigro, in quatuor cramponibus, ex omni parte discooperto. — Item, annulus Johannis archiepiscopi, cum saphiro nigro cum octo granis smaragdinis. — Item, annulus Roberti de Winchelese archiepiscopi, cum saphiro aquoso oblongo, cum sex granis smaragdinis et sex parvis garnettis³. »

Il ne faut pas s'étonner de la largeur extraordinaire que prennent quelquefois les anneaux épiscopaux, en réfléchissant qu'on devait les entrer au doigt, par dessus le gant; nous en retrouvons la preuve dans ce passage du Pontifical de Sarum :
« Tunc sedendo (episcopo) chirothecas manibus imponat et annulum pontificalem magnum unum cum parvo strictiori annulo ad tenendum fortius super imponat⁴. »

Je n'ai pas besoin de dire qu'au XII^e siècle l'investiture épiscopale s'octroyait par l'anneau; on connaît les luttes terribles que les papes soutinrent pour défendre le droit de l'Église, et enfin la paix de 1122, où l'empereur Henri V renonça à investir les évêques *per annulum et baculum*⁵.

L'inventaire de Bamberg, de 1127, signale :

1. Rev. J. T. FOWLER, Excavations made on the site of the chapter-house of Durham cathedral. London, 1879.

2. Il faut peut-être lire *prasinis*.

3. DART, *History of Canterbury cathedral*.

PUGIN.

EUGÈNE FONTENAY, *Les Bijoux anciens et modernes*, in-4^o. 1887. — On pourra trouver dans cet ouvrage plusieurs exemples de bagues épiscopales, de celles notamment dont le chaton est monté sur une sorte d'entonnoir.

4. WATERTON.

5. L'abbé BARRAUD.

« anuli II episcopales et imperialis. Sigillum aureum in dyca una, etc.¹ »

Honoré d'Autun (*Gemma animæ*, 216) dit que l'évêque porte un anneau, afin qu'il se considère comme l'époux de son Église, prêt, s'il est nécessaire, à donner sa vie pour elle.

Selon Rupert de Tuitz, l'anneau au doigt de l'évêque signifie les dons du Saint-Esprit qu'il est chargé de distribuer aux fidèles².

Sicardi, dans le *Mitræ*, fait de belles réflexions sur ce symbolisme : « On croit, dit-il, que l'usage de l'anneau remonte à l'Évangile, où celui qui avait péri est retrouvé, est vêtu d'une stole et honoré d'un anneau. Jadis, les anciens avaient coutume de sceller les lettres. Aussi le pontife porte un anneau, parce qu'il doit sceller les mystères et les sacrements de l'Église aux perfides, les révéler aux humbles. L'anneau est aussi le signe de notre liberté reconquise par le Christ. Un certain sage, Proteus, fit un anneau de fer, comme signe d'amour; il y enferma un aimant, puis il l'institua comme arrhes pour les épouses. En effet, comme le fer subjugue tout, ainsi de tout triomphe l'amour, la tendresse est forte comme la mort; c'est pourquoi il voulut qu'on portât l'anneau au doigt annulaire où aboutit une veine du cœur. Dans la suite, les anneaux furent en or au lieu de fer; ils furent ornés de gemmes au lieu d'aimant, parce que l'or l'emporte sur tous les métaux, comme l'amour sur tous les biens; l'or est décoré d'une gemme, comme l'amour est orné des autres vertus. Le pontife porte l'anneau afin de reconnaître son âme pour l'épouse de Dieu, ou lui-même pour époux de l'Église : « Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo » (saint Paul, ep. ad Corinth., II, XI) pour laquelle, s'il le faut, il donnera sa vie. »

Innocent III régla définitivement la question de l'anneau pontifical : « Annulus ex auro puro solide conflatus palam habeat cum gemma in qua nihil sculpti esse debet³. »

L'anneau, suivant lui, représente le don de l'Esprit-Saint, parce que l'Esprit-Saint, dans

l'écriture, est souvent appelé le doigt du Très-Haut. L'anneau est ce signe de la foi par lequel Jésus-Christ s'est fiancé comme époux de la sainte Église.

L'origine de l'anneau du pécheur est inconnue. Du Saussay pense que Clément d'Alexandrie a voulu le désigner dans le passage du *Pédagogue* où, énumérant les sujets que les chrétiens pouvaient faire graver sur leurs bagues, il dit que : « Celui qui pêche doit se souvenir de l'apôtre. » Mais l'interprétation est fort douteuse. La plus ancienne mention connue est une lettre que Clément IV écrivit, en 1265, à son neveu, Pierre le Gros, où il termine ainsi : « Nous vous écrivons, ainsi qu'à nos autres parents, non sous le sceau de la bulle, mais sous le sceau du pécheur, dont les papes se servent pour leurs lettres particulières⁴. » Ce ne fut qu'un siècle après qu'on l'employa pour les affaires publiques.

L'anneau du pécheur est en or; il représente saint Pierre dans une barque de pêcheur et porte, gravé autour, le nom du nouveau pape, au doigt duquel le cardinal camerlingue le passe après l'élection⁵.

Dans son tombeau, Boniface VIII portait au doigt annulaire et sur le gant un bel anneau d'or enrichi d'un gros saphir fort précieux⁶.

Goar dit que les évêques d'Orient n'ont pas d'anneaux; il y a cependant des exceptions parmi ceux qui sont unis au saint-siège⁷. Les Arméniens s'en servent⁸.

On trouva une bague à Clairvaux⁹, dans un tombeau.

A Lisieux, une bague épiscopale porte une émeraude antique, sur laquelle on voit entaillé un enfant tenant une lyre¹⁰.

1. Non scribimus tibi, neque sanguineis nostris sub bulla, sed sub piscatoris sigillo quo Romani Pontifices in suis decretis utuntur.

Voy. GAETANO CENNI, *De Annulo piscatoris*, t. I, delle Dissertazioni, 1778.

NICOLAS TOLOSANI, *Synonyma juris*, lib. XV.

MORONI, *Dict.*, II, 64.

2. SMITH, 187.

3. ABRAH. BZOVIVUS, *Ad annum*, 1303.

Pontificale romanum, III, p. 358.

4. *Bull. mon.*

5. BUTLER, *Coptic churches*, p. 233.

6. ARNAUD, *Voyage archéolog. dans le département de l'Aube*, Pl. XL.

7. *Bull. mon.*, 1865, p. 295.

1. Communiqué par le Dr WEBER.

2. *De divinis Off.*, lib. I, cap. xxv, *De Annulo*.

MIGNE, 170, p. 24.

Bull. mon., p. 503.

3. WATERTON, *Archæol. journal*, XX.

Dans l'inventaire de la garde-robe d'Edmond I^{er}, nous trouvons plusieurs mentions de bagues épiscopales, entre autres celle-ci : « Annulus auri cum quatuor rubettis magnis qui fuit fratris J. de Peccam nuper Cantuariensis archiepiscopi († 1292). » — Celle-ci encore : « Annulus auri cum rubetto perforato qui fuit Roberti Coven-trensis et Lichfeldensis episcopi. » Ce rubis percé devait provenir sans doute d'un collier. Nous apprenons aussi de ce livre que le roi avait le privilège d'hériter de la meilleure bague des évêques... « Jocalia remanencia in fine anni 27, de jocalibus regi datis et post decessum prælatorum Regi restitutis anno 25. — Annulus auri cum sapphiro crescenti qui fuit N. quondam Sarum episcopi defuncti. »

Les pierres les plus employées semblent avoir été le saphir et le rubis; il est fait mention aussi de balais rubis, d'émeraude, de topaze, turquoise¹.

Une bague d'or avec un saphir fut trouvée dans la cathédrale de Winchester, une d'or avec rubis à York, dans la tombe de l'archevêque Sewell († 1258)², une bague d'argent à chapelet fut recueillie près de Cork, en 1847, non loin d'un ancien monastère³.

Dans les archives épiscopales de Palma (Majorque), nous écrit M. Wilson, on conserve un testament de MCCLV, où l'infante lègue à l'évêque de Majorque : « annulum auri cum lapide safireo qui fuit sancti Thomasii de Conturburio. »

On conserve, à Sens, l'anneau du pape Grégoire XI († 1378), en or, garni d'une améthyste octogone allongée, sur laquelle est gravé un crucifiement entre deux fleurs qui tiennent la place de la sainte Vierge et de saint Jean. — Sur l'or, derrière le chaton, on lit ces mots : *Gregorius XI — pont. max. — MCCCLXXVIII*, avec la tiare et les clefs de saint Pierre. Ce pape avait été archidiacre à Sens⁴.

On ne tarda pas, comme sur les calices, à voir s'introduire la coutume de graver les armoiries

1. WATERTON, *Archæol. journal*, XX.

2. Id.

3. *Archæol. journal*, V, 64.

Des bagues à chapelet trouvées à Norfolk avec onze grains, une autre près de Kingston.

Voy. aussi *Archæol. journal*, II, 198.

4. JULLIOT, *Catalogue du Trésor de Sens*, Pl. CXLVII, p. 16.

sur les anneaux, coutume qui paraît envahir jusqu'aux bagues épiscopales. Nous avons retrouvé, dans les archives bénédictines, des dessins de plusieurs anneaux sur l'un desquels on reconnaît la croix avec croissant des Piccolomini de Sienne¹. (Pl. DCLXXX.)

Les anneaux durent aussi se multiplier, car sur un Pontifical de Lyon, nous voyons l'évêque figuré avec tous ses doigts garnis; voyez aussi, sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale, latin 757 (Pl. DCLXXIX), un évêque avec des bagues aux deux mains.

Innocent III, envoyant quatre bagues à Richard Cœur de Lion, lui explique la signification des pierres qui les ornaient : « Le vert de l'émeraude, dit-il, montre ce que nous devons croire, et le bleu du saphir ce que nous devons espérer, le rouge du grenat ce que nous devons aimer, l'éclat de la topaze nos œuvres vertueuses. » (Moroni, II, p. 60.)

La tradition du symbolisme se poursuit au XIII^e siècle, où Durand de Meïnde reprend les pensées de Sicardi² :

« L'anneau est le gage assuré de la foi, avec lequel le Christ a fiancé son épouse, la sainte Église, afin qu'elle puisse dire d'elle-même : « Mon Seigneur Jésus était mon fiancé par son anneau. »

« L'anneau du pontife signifie l'intégrité de la foi, afin, sans doute, qu'il chérisse comme lui-même l'Église de Dieu, qui lui a été confiée comme une fiancée, et qu'il la garde prudente et chaste au Céleste Époux, selon cette parole : « Je vous ai fiancée à un seul homme, qui est le Christ. »

« C'est de ce fiancé et de cette fiancée que Jean l'Évangéliste dit : « Celui qui a fiancé une vierge est son époux, qui assiste à leur union et l'ap-prend avec joie, se réjouit à cause de la voix de l'époux. »

1. Bibl. nat., fonds latin, 11912, p. 54.

MONTFAUCON a laissé le dessin de diverses bagues faisant partie alors du cabinet de M. Bon, à Montpellier.

2. DURAND, *Rat.*, III, Pl. XIV. Traduction de Barthélemy.

« Les anciens scellaient aussi les lettres avec leur anneau. De là vient que l'évêque porte l'anneau, parce qu'il doit sceller pour les infidèles les mystères de l'Écriture et les sacrements de l'Église, mais les révéler aux humbles. Enfin, pour ce qui est de notre chef, qui est le Christ, l'anneau au doigt signifie le don du Saint-Esprit;

car le doigt tendu en indicateur et séparé des autres est la figure de l'Esprit-Saint, selon cette parole : « Le doigt de Dieu est ici. »

« L'anneau, qui est d'or et rond, signifie la perfection des dons de l'Esprit-Saint que le Christ a reçue sans mesure, parce qu'en lui la plénitude de la divinité habite corporellement. »



LA MESSE

CROIX PECTORALES

On a dit que les premiers chrétiens aimaient multiplier la croix sur tous les objets qui leur appartenaient; on peut ajouter qu'ils durent, à une époque encore reculée, porter sur leur cœur ce signe de la rédemption. Parmi eux, les évêques furent sans doute les plus zélés dans cette pratique religieuse, et s'imposèrent la croix pastorale qu'ils n'ont plus jamais quittée.

Cette croix s'appelait aussi *encolpium*, parce qu'elle contenait des reliques, du mot grec ἐγκολπιζω qui signifie : « mettre dans son sein. » Le plus ancien monument de ce genre, selon l'abbé Martigny, est la croix pectorale du musée du Vatican, qu'on trouva sur la poitrine d'un cadavre, dans les déblais de Saint-Laurent hors les Murs ¹.

L'une de ses faces porte l'inscription grecque Εμμανουηλ (Emmanuel), et en latin, sur une face, *nobiscum Deus* — sur l'autre, *mors inimice tibi*, (La croix est ma vie, à toi, l'ennemi (le démon), elle est la mort). Elle est munie d'une petite vis fermant une cavité intérieure, de laquelle, nous a dit M. de Rossi, quand on l'ouvrit, s'échappa une parcelle qui devait provenir du bois de la vraie croix.

La forme de l'anneau qui surmonte la croix d'or du Vatican, comme une espèce de douille, semble prouver qu'elle était suspendue, non à un

simple cordon ou à une chaîne, mais qu'elle formait la partie centrale d'un collier. C'était ainsi l'usage dans l'antiquité. Sur une pierre tumulaire de Metz, on voit représentée une figure d'adulte qui porte au cou, suspendu à son collier, un chrisme ou une simple rouelle ¹.

J'ai vu, à Marseille, dans la belle collection de verres antiques que possédait M. Augier, un collier chrétien dans lequel une croix en verre noir était enfilée en long au milieu des boules qui le composaient.

Nous avons gravé (Pl. CCLXXXIX) une figure de saint, sculptée sur un marbre du musée de Berlin; il porte au cou une croix qui paraît accrochée à une sorte de collier.

Un collier d'or, découvert à Desborough (Northamptonshire), porte, au milieu de ses perles et pendeloques, une croix ornée au centre d'une perle ou pierre ².

Un encolpium crucifère, découvert à Arles, dans un tombeau chrétien, offre un type unique; c'est une petite plaque de plomb, festonnée tout autour, au milieu de laquelle figure une croix gemmée, montée sur une hampe toute composée de boules. Cette croix est fichée au-dessus du serpent, sur la montagne, d'où s'échappent les quatre fleuves mystiques, et de laquelle surgissent aux pieds de la croix deux branches de laurier qui

1. *Bull. d'arch. chrét.*, août 1863.

Ann. arch., XXVI, 20.

MARTIGNY, *Dict.*, p. 232.

ROHAULT DE FLEURY, *Instruments de la Passion*.

1. *Revue arch.*, 1876, 405.

2. *Archæologia*, 1880, p. 468.

rappellent la sainte Vierge et saint Jean. Deux colombes se reposent sur les branches de la croix, et deux autres, dans le bas, volent pour y parvenir. Ce précieux objet, qui fait aussi partie de la collection de M. Augier, était suspendu par un petit appendice percé d'un trou qui le domine; il me paraît du v^e ou vi^e siècle¹. (Pl. DCLXXXI.)

Nous avons gravé, dans la même planche, plusieurs autres croix que ce sagace collectionneur nous a communiquées avec une inépuisable bienveillance.

Nous y avons joint un encolpium mérovingien, qu'a découvert M. le comte Ed. Frémy, et qu'il a bien voulu nous communiquer; la capsule bombée, où se trouvent sans doute des reliques, porte un chrisme sur chaque face, avec des lettres autour formant le nom du possesseur.

Deux croix, qui faisaient autrefois partie de la collection de M. Augier, et qui sont passées au musée de Marseille, nous offrent des types très élégants. La première est ornée, au centre, d'une petite croix autour de laquelle rayonnent les pétales multiples d'une rosace; sur les quatre branches qui sont pattées se trouvent gravées de petites brindilles. La seconde, un peu plus grande, porte au centre, autour d'une petite croix, une couronne de perles; les bords sont aussi perlés et les branches décorées de cadres rectangulaires.

Une, du même genre, conservée au monastère de Sainte-Croix, à Poitiers, passe pour avoir appartenu à sainte Radegonde².

Les croix n'étaient pas toujours suspendues au cou; on s'en servait aussi en manière de fibulæ, comme celle que possède M. Augier; cette dernière est pattée, ornée sur la face de petits ronds dans les branches, et munie au revers d'une broche qui servait à mordre l'étoffe où on l'attachait. Ces petites rosaces sont une caractéristique de l'orfèvrerie mérovingienne; elles se retrouvent sur une croix dessinée dans les papiers de Millin. Celle-ci n'a pas les colombes sur les branches, mais une sur le sommet.

On trouva, dans un sépulcre de Saint-Pierre, une croix d'or très fine, couverte de délicates ara-

besques; Montfaucon¹, qui la vit à Milan, dans la collection du comte Mezzabarba, en donne la description; il est possible qu'elle soit antique, car, au moyen âge, on était trop pauvre et trop économe pour prodiguer souvent aux morts de telles richesses.

Une croix de bronze, conservant des traces de dorure, a été découverte à Lisle, dans le département du Tarn; elle est équilatérale, formée de cinq carrés, où sont inscrites autant de croix pattées, dont le style rappelle celle de l'autel de Tarascon, et par conséquent l'époque mérovingienne. Elle a 0^m0.42 de hauteur².

Saint Grégoire portait une croix d'argent³.

Une des croix les plus curieuses et les plus authentiques est celle qu'on trouva à Durham, sur le corps de saint Cuthbert, et qui, par son style, remonte certainement jusqu'à lui. Elle se compose de quatre branches égales, formées par quatre demi-cercles se réunissant autour d'une pierre centrale, encadrée de grènetis et de dents de scie, comme les branches elles-mêmes. Ces branches sont intérieurement séparées par des cloisons qui dessinent des compartiments remplis d'émail; au-dessus est un anneau qui semble orné d'un chrisme et dont la forme cylindrique témoigne qu'il était passé dans le cordon d'un collier. (Pl. DCLXXXI.)

On a retrouvé, dans la cathédrale de Saint-David (Pembrokshire), une tête de croix qui rappelle celle de Durham.

La croix de saint Aidan († 651) figurait encore au xv^e siècle parmi les reliques de Durham⁴.

Les monuments figurés attestent que les évêques des vi^e et vii^e siècles portaient des croix de cette sorte sur leur poitrine; on le voit sur la mosaïque absidale de Classe, et sur la Madone de

1. *Diarium Italicum*, p. 21.

J'ai retrouvé le dessin original dans les papiers de Montfaucon, latin 11915, f^o 111, avec cette épigraphe : *Questa eroce d'oro fu trovata in un sepulero di S. Pietro e 1186 che é fatta. E d'oro finissimo.*

2. *Revue du département du Tarn*, 1883, p. 268.

3. BUTLER, *Copt. ehurehes*.

4. BUTLER, p. 231.

1. Des intailles antiques rappellent beaucoup ce type de croix.

2. GAY, *Glossaire*.

Saint-Venance qui, au milieu des apôtres, revêt un caractère sacerdotal.

Nous avons signalé tout à l'heure une croix en forme de broche; en voici un exemple des plus remarquables, tiré du trésor de M. Rossi, à Rome, et que nous attribuons au VIII^e siècle. Le poisson mystique y remplace le Sauveur crucifié; à sa



Fibule d'argent et d'or repoussé et ciselé.

droite on distingue l'encensoir, à sa gauche la croix, en haut et en bas les grappes de raisins. Dans les tympans des croix figurent probablement les quatre évangélistes; tout autour règne un encadrement fort délicat et composé de carrés entrelacés, ornements estampés¹.

Vers le VIII^e siècle, il semble que les croix pectorales furent ornées de crucifix, comme celle trouvée dans un tombeau de Saint-Laurent hors les Murs; le Sauveur est vêtu du colobium, et assisté de chaque côté de deux petits personnages; il pose les pieds sur un escabeau. La croix est bordée de perles et contient une inscription grecque².

Je suis persuadé que beaucoup de ces encolpia, comme celui d'or envoyé par Nicéphore au pape Léon III³, contenaient des reliques de la vraie croix et provenaient d'Orient.

M. Augier a, dans sa collection, une croix reli-

1. La preuve de cette fabrication se trouve dans l'observation d'un de ces ornements inachevé.

2. GARRUCCI, Pl. ccccxxxiii.

Voyez la récente publication du baron de BAYE sur les croix lombardes.

3. DU SAUSSAY.

quaire, haute de 0^m 10, qui s'ouvrait par une charnière dans le sommet, et qui offrait sur une face la Madone entre deux saints $\overline{M}H \overline{O}$; sur l'autre, saint Georges en orante $\overline{H}IOPPIO$. Il est probable que les reliques étaient celles de ce saint.

Nous avons retrouvé, dans les papiers de Millin et de Montfaucon, des croix du même genre⁴. (Pl. DCLXXXI.)

Dans le tombeau de saint Agapit, à Palestrine, il y avait une croix avec le Sauveur crucifié et vêtu du colobium. Les extrémités des branches sont arrondies et comprennent en médaillons des bustes de saints; dans celui du bas, deux personnages s'embrassent⁵.

La croix qui renfermait la châsse de saint Boudilon présente, d'un côté, Notre-Seigneur habillé du colobium, et de l'autre, la sainte Vierge⁶.

Du même style est la croix de bronze gardée à l'Ambrosienne et trouvée à Milan; c'est un reliquaire. On y voit, d'un côté, le Sauveur vêtu du colobium, sous le soleil et la lune, de l'autre, la sainte Vierge, dans l'attitude de l'orante, et les médaillons des quatre évangélistes qui terminent les branches de la croix⁴. J'en ai dessiné une au musée chrétien du Vatican, qui est semblable, sauf que la sainte Vierge tient l'Enfant Jésus dans ses bras⁵.

Les mosaïques de Rome du IX^e siècle nous montrent, sur leurs personnages, des croix pectorales nettement dessinées; à Saint-Marc, saint Felicissimus et saint Agapitus en ont de rouges sur leur poitrine; à Sainte-Praxède, de même⁶. La couleur de celle de saint Agapitus laisserait peut-être croire qu'il s'agit d'une application d'étoffe ou d'une broderie.

On trouve des croix épiscopales encore usitées en Orient. Les prêtres, évêques, patriarches, et tous les ecclésiastiques de l'Église d'Alexandrie, dit M. Butler, en portent dans l'habitude, mais ils les cachent sous les plis de leurs vêtements.

1. MONTFAUCON, latin 11912.

2. GARRUCCI, Pl. ccccxxxii.

3. REUSENS, I, 421.

Nous l'avons gravée dans la *Sainte Vierge*.

4. *Sainte Vierge*, vol. II, Pl. cxv.

5. Catalogue de BARBIER DE MONTAULT.

Phot. de SIMELLI, n° 567.

6. GARRUCCI, ccxciv, Pl. clxxxvi.

CIAMPINI, II, 47.

Ces croix sont ordinairement d'argent et doivent sans doute servir de reliquaire. Dans le trésor de l'Église orthodoxe d'Alexandrie, de Saint-Nicolas, au Caire, on en montre qui forment de beaux spécimens de l'art byzantin; elles sont en or et couvertes de pierreries.

Les Arméniens ont aussi, ce que nous ne connaissons pas en Occident, la croix de bénédiction¹.

C'est peut-être au x^e siècle que nous devons référer la croix pectorale de la collection de la comtesse Dzialynska, offrant sur la face un Christ en colobium, et de l'autre des cercles et différents dessins en émaux cloisonnés.

Waring cite une croix pectorale émaillée présentant l'image de la sainte Vierge en orante, avec le Christ au-dessus et trois autres saints.

La croix pectorale de Douglas, d'origine anglo-saxonne, est en or; elle porte au milieu un rubis taillé en étoile: elle est équilatérale, et, dans les branches, circule un cordonnet en filigranes².

Un beau spécimen de croix fait partie du musée de Stockholm; elle est du xi^e ou du xii^e siècle, et le crucifix qu'on y voit figuré rappelle les pierres écossaises par les entrelacs qui semblent le lier. Une chaîne, enrichie de nœuds à filigranes, servait à la suspendre.

Au couvent de Sainte-Marie d'York, on conserve une croix niellée d'une rare élégance, qui renferme une relique du saint bois. On suppose qu'elle a appartenu au patriarche Arnulphe, cleric de Robert de Normandie³.

J'ai retrouvé, dans les papiers de Montfaucon⁴, une croix reliquaire à double branche: sa face était couverte de perles et de filigranes; l'envers, où se trouvait ménagée l'ouverture de la petite châsse, portait ces inscriptions distribuées sur le montant et les deux traverses: « *De sanguine Dom. — De lancea. — De vestimentis s. Giova. Ba.* » — Au-dessous du dessin on lit cette épi-

graphe, qui en indique la provenance à Amiens: « *E museo D. Houlon senatoris ambianensis.* »

Sur le reliquaire de saint Hidulphe, à Moyen-Moutiers, on voyait un évêque portant à son cou une petite croix attachée au milieu des perles du collier. (Pl. DXCII, fig. 1.)

La magnificence des ustensiles funéraires, au vi^e siècle, ne se maintint pas durant le moyen âge. Les calices d'or firent place, pour les morts, aux calices d'étain, et la croix d'or aux croix de plomb. On a retrouvé, en Normandie, un grand nombre de croix d'absolution¹ dont on voit des spécimens aux musées de Dieppe et de Rouen.

Une croix pectorale d'absolution, en forme latine, pattée, découpée dans une feuille de plomb, porte, au centre, les mots écrits en cercle: « *Pax, lux, dux, rex,* » dont l'*x* placé au milieu leur est commun; une autre, avec ornements en saillie, imitant des cabochons, offre, au centre, les lettres A Θ. Ces deux croix se trouvaient dans des tombeaux du xii^e siècle, au moment des démolitions de Saint-Front, à Périgueux².

Une croix de Grandmont avait appartenu à Alexis Ducas³.

L'usage de donner aux évêques une croix pastorale dans le tombeau, subsista au xiii^e siècle, comme nous le voyons par l'exemple de saint Edme, à Pontigny. La croix du saint évêque, de forme latine, s'ouvre en reliquaire; elle est en cuivre, mais attachée à une chaîne d'or ou de vermeil. Nous en devons la copie au P. Didier.

La collection Charvet possédait une croix qui a peut-être servi de croix pectorale, ornée au centre d'un médaillon avec l'Agneau triomphant, et, sur les quatre branches équilatérales, de cabochons en cristal de roche tout entourés de filigranes.

Sur un sceau de Pierre de Cuisi, évêque de Meaux (1151 † 1161)⁴, ce prélat porte, au-dessous

1. BUTLER, p. 233.

2. *Album arch.*, 1845, 205.

3. ROHAULT DE FLEURY, *Instrum. de la Passion*, p. 148.

4. Bibl. nat., latin 11907, f^o 87.

1. GAY, *Glossaire*.

2. *Catalogue du musée archéologique du département de la Dordogne*.

3. TEXIER, *Dict.*, p. 883.

4. Dessins de DESMAREST, Bibl. nat., manuscrit latin, 9982.

Voyez aussi le n^o 6475 des Archives.

du cou, une large croix équilatérale, avec un cabochon au centre.

« Le pontife romain, dit Durand de Mende, prend aussi une croix suspendue par une chaîne à petits anneaux qu'il met à son cou et se place devant la poitrine. Le pontife de l'ancienne loi portait aussi sur le front une lame d'or, au lieu de laquelle le pontife de la loi nouvelle porte une

croix sur sa poitrine, et ainsi la lame d'or a cédé la place au signe de la croix, car le mystère que contenait en quatre lettres la lame d'or, la forme de la croix l'a expliqué dans ses quatre parties. Il place la croix sur sa poitrine et devant lui, pour montrer ce que dit l'Apôtre : « Glorifiez et portez Dieu sur votre corps. » En mettant et en ôtant la croix, il la baise, pour montrer qu'il croit et qu'il confesse la Passion du Christ. »



Nous ne voulons pas interrompre cette longue étude sans exprimer un vœu et former une espérance. Les milliers de monuments liturgiques que nous avons dessinés ou décrits fournissent un témoignage saisissant; ils prouvent la perpétuité du même rite, l'usage continu des mêmes ustensiles sacrés pendant dix-neuf siècles, au milieu des bouleversements politiques et des mobiles caprices du goût. Leur témoignage constitue un véritable argument dogmatique devant lequel

on a vu l'Angleterre reprendre ses antiques croyances avec ses vieux rituels. Puisse désormais la liturgie monumentale être de plus en plus étudiée et comprise; puisse-t-elle ramener les esprits libres et sincères vers l'Église romaine, gardienne infailible de nos traditions; puissent enfin nos efforts, qu'a inspirés et bénis le vénéré Fondateur de l'ouvrage, avoir une petite part dans cette influence qui serait leur plus précieuse récompense.



TABLE DES MATIÈRES DU VIII^e VOLUME

NOTA. — Les chiffres romains se rapportent aux planches gravées, et les chiffres arabes aux pages du texte.
Nous ferons observer qu'un certain nombre de planches concernant les chasubles ont dû être insérées dans ce volume, bien que le texte qui s'y rapporte soit intégralement compris dans le précédent.

CHAPES.

AIX-LA-CHAPELLE	14	LYON	15
ANAGNI DCXXVI—	10	MAESTRÏCHT, reliquaire de Saint Candide	9
ANGERS, collection de M. de Farcy	13	MANTEAU royal transformé en chape	3-4-7
AMIENS	13-15	METZ, manuscrit DCXX—	4
BAMBERG, chape du dôme	7	— chape dite de Charlemagne DCXX—	4
— inventaire	7	MILAN, Sainte-Marie de Beltrade CDXI—	11
BOURGUEIL (monastère angevin de)	6	MINIATURES du XIII ^e siècle, bibliothèque Natio- nale DCXXIII—	12
BRITISH MUSEUM, rouleau de saint Guthlac	7	MONT-CASSIN	4
BRONZE IRLANDAIS	5	NAPLES, peintures à San-Lorenzo	12
BRUNSWICK, musée	14	ORIGINES	1
CHAISE-DIEU	5	PÉBRAC	5
CHAPE DE SAINT AMBROISE	5	PENTATEUQUE du VII ^e siècle (vignette)	3
CHAPES byzantines	9	PIENZA, chape de Pie II.	16
CHAPE CIRCULAIRE au XI ^e siècle	5	PISE, fresque du Campo-Santo	11
CHAPES employées dans les cérémonies de trans- lations de reliques CDIV—	4	— chape dite de Gélase II. DCXXV—	11
CHARLES V, chapelle	15	PLUVIAL	1-6
CHINON	5	RAVENNE, mosaïque de Classe (vignette)	2
CUCULE bénédictine	2	— — de Saint-Apollinaire-le-Neuf	2
DOUAI, miniature CDLIX—	15	— tombeau d'Isaac	2
DURHAM, chapes du XIV ^e siècle	14	RENAISSANCE	16
ÉCHARPE (vignette)	23	RÉSUMÉ	17
ENGELBERG (abbaye d'), miniature DCXXVII—	9	ROME, miniature du Cosmas	2
— chape d'Agnès de Hongrie DCXXVII—	15	— fermail du pape Marin	4
FERMAIL	13	— Saint-Pontien	3
FLORENCE, chape de Sant'Uberti DLXXXIX, DCXXII—	5	— inventaire du Saint-Siège	10
FONTANELLE (abbaye) au IX ^e siècle	3	— bas-relief de Saint-Jean de Latran DCXXV—	11
GRÉGOIRE DE TOURS	3	— chape — — — DCXXVIII—	16
INVERGOWRIE, bas-relief du X ^e siècle	3	SAINT-BERTRAND DE COMMINGES, chape de Clé- ment V.	15
LACERNA antique	1	SAINT-BLAISE, chapes du monastère (vignette)	8
LONDRES, inventaire de Saint-Paul	14	SAINT-ÉVROULT (abbaye), statue de saint Pierre DCLXVI—	
— Saint-Martin le Grand	14	SAINT-MAXIMIN	12
— Musée de South-Kensington	14	SONNETTES au bas des chapes	7
		SÜSTEREN	9
		SYMBOLISME	9

TOULOUSE, bas-relief du cloître de Saint-Étienne (vignette)	6
TRADITION iconographique du costume juif chez les chrétiens.	2
TROYES, miniature du XI ^e siècle. DCXXVII—	5
— tombeau d'Hervée.	13
UTRECHT, chape dite de saint Boniface	9
VALENCIENNES, miniatures. DCXXIV, DCXXXVIII—	7
VENISE, Saint-Marc, mosaïque du transept XVIII—	11
— — — de la porte d'entrée DCXXV—	11
VERGE du chaperon, CDLXXXIII, CDLXXXIV—	13
VÊTEMENT des chantres. CDLXXXIII, CDLXXXIV, DCXXIV—	7-13
VIENNE, manteau impérial.	7
VITERBE, Santa-Maria de Gradi.	12

VOILES DES MAINS.

ANTIQUITÉ.	21
COLLECTION BASILEWSKI, pyxide d'ivoire CCCLXV—	20
CHASUBLE servant de voile. DLXIV—	21
DOMINICALE DCXXIX—	20
FLORENCE, relique de San Bernardo degli Uberti (vignette).	20
LAODICÉE (concile de), IV ^e siècle.	19
MOSAÏQUES.	20-21
ORDO romain	20
ORIENT CV—	22
SACRAMENTAIRE d'Autun VII—	22
SARCOPHAGES.	19
TROYES, miniature du XII ^e siècle.	44
VOILES du IX ^e siècle.	21
— du X ^e siècle.	21
— du XI ^e siècle. CCCVCII, DCXXIX—	22
— du XII ^e siècle. XV, DCXXIX—	22
— du XIII ^e siècle XXI, VC, DCXIII, DCXXIX—	22
— du XIV ^e siècle (vignette).	21
— du XV ^e siècle.	23

COULEURS LITURGIQUES.

ANGLETERRE.	40
COULEURS liturgiques chez les Juifs.	26
— — au IV ^e siècle	27
— — au V ^e siècle.	27
— — au VI ^e siècle.	28
— — au VII ^e siècle.	29
— — au VIII ^e siècle.	29

COULEURS liturgiques au IX ^e siècle	30-31
— — au X ^e siècle.	32
— — au XI ^e siècle.	33-34
— — au XII ^e siècle.	35
— — au XIII ^e siècle.	38
— — en Orient.	30-32
— — classées par fêtes, tableau.	42
ÉTOFFES sarrasines	33
INNOCENT III.	37
RÉSUMÉ.	42
SYMBOLISME des couleurs dans l'antiquité.	26
— — chez les chrétiens.	37-40
TÉMOIGNAGE des miniaturistes	33
VÊTEMENTS blancs dans l'antiquité chrétienne	26
— au IX ^e siècle.	32
— des papes au IX ^e siècle.	31

PALLIUM.

AIX-LA-CHAPELLE, miniature.	56
— — bénitier d'Othon III.	59
ALLEMAGNE au XI ^e siècle.	59
ANGLETERRE au XI ^e siècle.	58
ANNEAU réunissant les branches du pallium DCLXII—	64
ARLES, sceau DCLXII—	64
BAMBERG, miniature.	59
— — DCXXXII—	32
BARI, émail.	60
BAYEUX, tapisserie. DLXXVI	58
BOULOGNE, miniature.	58
BRITISH-MUSEUM, miniature. CDXLIV—	58
— — miniature. CDLIII—	60
CAFARO (manuscrit de). DCXLVIII—	60
CÉSAIRE (SAINT) († 542). DCXXXI—	48
CIMETIÈRE SAINTE-AGNÈS, à Rome.	48
CIVIDALE, miniature du XIII ^e siècle. DCXXXVII—	64
COLOGNE, miniatures. DXXV, DLXXXII—	56
CONCESSION de pallium au VI ^e siècle.	49
— — au IX ^e siècle.	53
CONCILE de Soissons (742).	53
— de Ravenne (877).	53
— de Troyes (878).	53
CONSTANTINOPLE, mosaïque de Sainte-Sophie.	51
CROIX (les) se multiplient sur le pallium au VIII ^e siècle.	55
DIPTYQUES consulaires	47
DURAND DE MENDE.	64
EINSIEDELN, miniature. DCXXXII—	56
ÉPINGLES pour fixer le pallium CDLXXXVIII, DCXXXVII—	61-63

ROME, collection Rossi	DCLIII bis— 69
ROUEN, tombeau	72
SCEAUX, Hildesheim	70
— Angers	DCXXXIX— 71
— Metz	71
— Avranches	71
— Nemours	72
— Sens	72
— Trèves	70
TOUL, privilège des évêques	72

CROSSES.

ADMONT (Styrie)	89
ALLEMAGNE au XII ^e siècle	100-101
ALTENBURG	89
AMIENS, crosse attribuée à saint Bernard	97
ANGERS, église de Toussaint	95
— musée diocésain	97
AQUILÉE, bâton de saint Hermagore	77
ARLES, Saint-Trophime	DCXLVII— 89
— Saint-Césaire	78
ARRAS, musée. Crosse de Frémauld	98
BÂLE, crosse du XI ^e siècle	97
BÂTON de saint Pierre	76
— cantoral	CDXI—101
BAMBERG, inventaire	91
BASILEWSKY, collection	DCXLVIII—88-93
BAYONNE, cathédrale	97
— tombeau épiscopal	97
BERNARD (saint), crosses à Amiens, à Afflighem, à Clairvaux	97
BRIENON	DCLII— 92
BRUGES, bâton de saint Maclou	77
CAMBRAI, bâton de saint Waast	77
CARCASSONNE, Saint-Nazaire, au musée de Cluny	105
— crosse de saint Hilaire	77
CARPENTRAS, cathédrale	105
CÉLESTIN (lettre du pape)	78
CHEMILLÉ, bâton du B. Robert d'Arbrisselle	92
CHAISE-DIEU, crosse de saint Robert d'Aurillac	92
CHALON-SUR-SAÔNE, crosse dite de saint Loup	89
CHARTRES, Saint-Père en Vallée	95
—	98
COLLECTION BASILEWSKY	104
— SOLTYKOFF	93
— SPITZER	100-102
— STEIN	DCXLVIII—88-89-95-97
COPENHAGUE	100
CROSSES antiques	75
— du VIII ^e siècle au IX ^e siècle	83

CROSSES légendaires	76
— celtiques	79
— de saint Naul	DCXLII— 79
— saint Barry	79
— saint Blathman	DCXLI— 79
— du collège de Clongours	DCXLIII— 79
— de saint Patrice	78
— de saint Mèle	79
— de sainte Dymna	DCXLI, DCXLII— 79
— de saint Colomban	DCXLII— 80
— de saint Mure	80
— des O' Brady	DCXLIII— 80
— de saint Carthag	80
— des abbés de Clonmacnoise	DCXLIII— 80
— de saint Colman Mac-Duag	DCXLII— 80
— de saint Moluag	80
— de saint Mun	80
— de saint Fergus	80
— de saint Donnan	80
— de saint Serf	80
— de saint Fillan	81
— leurs ornements	81
— leur date	81
— carlovingiennes	CLIX, DLXVI— 83
— du X ^e siècle	85
— du XI ^e siècle	87
— d'ivoire au XI ^e siècle	87
— abbatiales du XI ^e siècle	DCXLVII— 87
— transmises	96
— du XII ^e siècle	97
— de métal deviennent plus nombreuses au XII ^e siècle	98
— d'abbesses	98
— émaillées au XIII ^e siècle, — sujets les plus fréquents	DCLIII—102
— avec le XP (vignette)	104
— du XIII ^e siècle	102
— du XIV ^e siècle	106
— modernes	108
DÉLÉMONT, crosse de saint Germain	DCXLI— 82
DÉPOSITION des évêques par la crosse	83
DÉSIGNATIONS diverses	75
DESSINS de Montfaucon	DCLI, DCXLIV— 94
DEUTZ, saint Héribert	92
DIGNE, bas-relief à Saint-Vincent	DCXLVII— 96
DIJON, saint Robert de Cîteaux	95
DUBLIN, musée	79
DURHAM	99
EVREUX, crosse d'ivoire	91
FÉCAMP (abbaye); tau aujourd'hui au musée de Rouen	DCLII— 93
— tombeau de Guillaume II	95
FÉRULE pontificale	XII, CDVII, DXCV, DCXLVIII, DCLX— 85

FULDA..	89	PEDUM	76
GAND, collection Lippens..	DCL—100	PETERBOROUGH.	DXCVIII 99
GÖRZ, dôme	100	PISE, San-Francesco, crosse de saint Bonaven- ture	102
GOTHWEIG	89	PONTOISE, crosse de saint Gauthier dans le cabi- net de M. Strauss.	DCXLIX— 89
HALBERSTADT, crosse d'investiture.	86	POITIERS.	DCLIII—105
HILDESHEIM.	DCXLVIII—88-100	PORT de la crosse (vignette)	96
HUBERT (SAINT-), près Namur	86	PORTUGAL.	104
ISSOUDUN..	105	PUY EN VELAY (le)..	105
KILKENNY (Irlande), musée.	86	RATISBONNE	89
KENSINGTON, musée..	93	RAVENNE.	DCXLVIII— 88
LAON, crosse émaillée..	98	REIMS, crosse de saint Remy.	78
LÉGENDES sur les crosses.	DCXLVII— 98	— trésor de la cathédrale et collection Clic- quot.	91
—	102	RELIQUES dans les crosses.	92
LIMOGES, tau de Gérard.	91	RÉSUMÉ	108
— fécondité des ateliers au XIII ^e siècle.	102	ROMANUS, archevêque de Rouen.	83
LUXEUIL.	82	ROME, crosse de saint Grégoire.	87
LYON, musée archéologique..	97	SAINT-DENIS, crosse de saint Denys.	76-77
— trésor de la cathédrale.	106	SAINT-DIZIER, cathédrale	88
MAESTRICHT, bâton et crosse de saint Servais. DCLI— 77		SALZBOURG, bâton de saint Rupert.	DCXLIV— 91
MAGNIFICENCE de quelques crosses au XI ^e siècle	87	— crosse d'Eberhard II	106
MANCHESTER, Exposition.	93	— sceaux	86
MARMOUTIER	DCXLIV— 95	SCEAUX	96-99
MELON (SAINT).	78	SCULPTURES diverses	94
MÉTAUX précieux employés pour les crosses.. . . .	87	SOUTH-FERRIBY (Lincolnshire).	99
METZ, bâton de saint Clément.	77	SUDARIUM des crosses (vignette)..	106
— crosse du X ^e siècle en ivoire.	86	SUPERHUMÉRAL.	69
MILAN, bas-relief..	DCXXV—102	SYMBOLISME du bélier.	DCXLVIII— 87
MINIATURES du IX ^e siècle	CLIX, DLXVI— 83	— de la crosse au XII ^e siècle.	102
—	DCXLIV— 84	— au XIII ^e siècle.	106
— du X ^e siècle. CDIV, DCXLI, DCXLIV, DCXLV, DCXLVI, DCXLVII— 86		TAUX usités surtout au XI ^e siècle.	DCXLIV— 91
— figurant des taux	DCXXIV, DCXXXVIII, DCXLIV, DCXLVI, DCLI, DCLII—93-94	TIRON	105
— du XI ^e siècle. X, CDLXXX, CDXLIV— 95		TOLÈDE, concile au VII ^e siècle.	78
— du XII ^e siècle. DXLV, DXLIX, DL, DXCV, DCXXIV, DCXXXVIII, DCXXXIX, DCXLVIII, DCLVI, DCLXIV— 97		TOMBEAUX.	DXCVI, DXCV, DXCVIII—98-99
MISSIONNAIRES irlandais.	82	TONGRES, bâton de saint Materne.	76
MONNAIES mérovingiennes.	82	TRÉSOR de Ch. Giancarlo Rossi.	DCLIII bis— 83
MONT-SAINT-MICHEL	98	TRÈVES, bâton de saint Pierre	76
MONT-SAINT-QUENTIN..	92	— trésor.	DCLIII—104
MOUTIERS, trésor de la cathédrale.	DCLI— 93	TROYES, trésor	DCL— 98
MURANO, San-Donato.	97	— crosse d'Hervé	104
MUSÉE DE LYON, crosse d'ivoire (vignette).	108	— pointe de crosse.	DCL—104
MUSÉE DE CLUNY.	95-97	VALENCE (Espagne), bâton de saint Augustin.	77
NAMUR	DCL—89	VENISE, chaire de saint Marc.	78
NOYON, crosses de saint Éloi	82	VERGES antiques	75
NUREMBERG, musée.	89	VERSAILLES, bibliothèque.	DCLIII—105
ORIENT, serpents enlacés (vignette)..	84	VOLUTES du XIII ^e siècle avec tête de serpent.	105
ORTA (Piémont), crosse de saint Jules.	DCXLI— 77	— avec feuillage.	105
OXFORD, New-Collège.	95	YVES (saint)	88

MITRES.

ADMONT (Styrie)	133	MITRES interverties sur la tête.	117-121
ANAGNI	127	— du pape au XII ^e siècle. DCLXV, DCLIX—	119
ANTIQUITÉ.	111	— — au XIII ^e siècle.	127
DÉVELOPPEMENT d'une mitre.	128	— avec arêtes concaves.	122
ARRAS, sceau de Lambert (1097).	118	— anglaises. DLIII, DLXXXVIII, DXCVII,	DCLV—125
BAMBERG, mitre de saint Othon († 1139)	136	— allemandes. . . DLVI, DCLV, DCLVI,	DCLVIII—125-126
BEAUVAIS, Philippe de Dreux	DCLXI—122-124	— historiées au XIII ^e siècle.	DCLXII—128
BERNE, miniature (vignette).	119	— italiennes au XIII ^e siècle. DCLXV, DCIV,	DCLIX—127
BERTRAND DE COMMINGES (saint).	DCLX—124	— anglaises au XIII ^e siècle.	130
BRIGNOLLES, saint Louis d'Anjou.	129	— allemandes.	131
COIFFURE des prêtres juifs.	112	— modernes (vignette).	133
— des prêtres païens.	113	MUSÉE DE CLUNY, mitres du XIV ^e siècle.	132
COLOGNE, archevêque Frédéric (1131).	DCLV—118	NAMUR, mitre du cardinal de Vitry. DCLXII—	129-130
CONCESSION de mitre.	115-116-130	ORIGINES.	112
CONCILE DE CLERMONT.	118	PAPIERS DE MILLIN.	DCLXV—127
COURONNES ÉPISCOPALES.	113	— DE MONTFAUCON (vignette). DCLXIII—	129-132
DÉSIGNATION des coiffures sacerdotales.	112	PISE, saint Bonaventure.	128
DISIBODE (saint)	122	PONTIGNY, mitre de saint Edme.	DCLIII—129
ENGELBERG (Suisse), miniature.	DXIV—126	RÉSUMÉ.	134
FLORENCE, San Bernardo degli Uberti († 1133)	DCLVIII—120	ROME, Saint-Martin-des-Monts.	DCLIX—127
FOLQUIN (saint) († 855)	115	SAINT-LIZIER DE CONSERANS	130
KEFFIEH, — origine orientale	117	SAINT-PIERRE DE RÈDE.	DCLX—121
HALBERSTADT, trésor	131	SALZBOURG.	131
HUGUES DE CLUNY.	DLII—116	SENS, mitre du XIII ^e siècle.	128
LAIQUES mitrés	116	— trésor de la cathédrale.	DCLXI—124
LAON, sceau de Roricon.	DCLIV—115	SCEAUX du XII ^e siècle	120-122
LAUSANNE, tombeaux de la cathédrale. DCLXII—	129	STOCKHOLM, musée	126
LYON, trésor de la cathédrale	DCLX—123	SYMBOLISME	126-131
— mosaïque de pavage.	DCLV—121	TABLEAU chronologique des diverses formes de	mitres.
MARMOUTIER, portraits des abbés.	119	—	123
MÉDAILLES épiscopales.	DCIV—127	TOMBEAUX du XIII ^e siècle	130
METZ, sceau d'Hérimann († 1090).	DCLIV—117	TOULOUSE, trésor de Saint-Sernin.	129
MIANAY, seau mérovingien	114	TRÉSOR du chevalier Giancarlo Rossi, à Rome	DCLIII bis—114
MINIATURES du XI ^e siècle.	DCLIV—117	VARIÉTÉS de mitres au XIII ^e siècle.	130
— —	DCLV, DCLVIII—118	VIERZON, cartulaire.	DCLVI—121
— du XII ^e siècle. DL, DCXIII, DCLV,	DCLVI, DCLVII, DCLX, DCLXIV—119		
— syriaques. CDLXXXIX bis, DXXVI—	131		
MONNAIES féodales	DCLX—121		
MONZA, trésor.	DCLIX—128		
MITRA, signification de ce mot.	112-115		
MITRE (la) chez les Juifs	112		
— en Orient	115-133		
— au IX ^e siècle.	115		
— au X ^e siècle.	115		
— au XI ^e siècle.	116		
— au XII ^e siècle	119		
— au XIII ^e siècle.	126		
— au XIV ^e siècle.	132		
— cornues.	DCLV, DCLVIII—117		
		AVIGNON, musée	DCLXIX—142
		ASSISE, saint François.	140
		BÉNÉVENT, portes de bronze.	DCLVII—138
		BOURGES, vitraux.	141
		CAVAILLON, statuette de bois.	DCLXVIII—141
		CHAISE-DIEU (la), statue de Clément VI.	142
		CHARTRES, statues.	DCLXVIII—141
		COFFRE de la collection Basilewsky.	139
		FRESQUES de Saint-Clément à Rome. XII, DLXXV—	137

TIARES.

MANUSCRIT D'ÉBULON, à Berne	DCLXVI—138	CONCILE DE LONDRES (1102)	161
MINIATURES des XI ^e et XII ^e siècles. DCXXXIX, DLII, DCLXVI DCLXVII—138		— DE YORK (1194)	161
— du XII ^e siècle (vignettes).	141	— DE ROUEN (1245)	162
ORIGINES.	137	— DE TRÈVES (1238).	163
PAPIERS DE MONTFAUCON	DLII—138-142	— DE BUDE (1279).	163
PERNES, peinture.	141	— DE COLOGNE.	163
ORATOIRE de Saint-Nicolas au Latran. DCLXVII—138		— DE PALENCIA (1388).	164
ROME, Saint-Jean-de-Latran, Nicolas IV	139	CORONA, peut être prise dans le sens figuré.	147
— — Martin V.	143	DIMENSIONS de la tonsure.	145
— — mosaïque	140	DIPTYQUE de saint Grégoire.	DCLXX—150
— — fresque	140	DIVERSES TONSURES.	145
— Sainte-Marie-Majeure, mosaïque	140	FRANÇOIS (saint).	162
— baptistère de Constantin, porte de bronze.	139	FRESQUES cimetiérales.	146
— mosaïque de Saint-Pierre.	DCII—139	GREGOIRE LE GRAND (saint).	149
— — de Saint-Laurent hors les Murs DXLIV—139		GRÉGOIRE DE TOURS (saint).	151
— Quattro-Coronati, fresque.	140	IRLANDAIS (les).	152
— Saint-Paul.	140	ISIDORE (saint)	151
— Sainte-Bibiane (vignette).	140	IVOIRE de Drogon.	IV—155
REIMS, statue.	DCLXVIII—141	JÉRÔME (saint).	147
RÉSUMÉ.	143	MÉROVINGIENS	150
TIARES en forme de calottes.	DCLXVII—138	MILAN, autel d'or.	VIII—155
— — ovoïdes.	CDVII—139	MINIATURES] du IX ^e siècle. DXXXIX, DLXVI, DLXVIII—156	
— coniques.	DCLXVIII. DCLXVI—138	— du X ^e siècle. CLXI, CDIV, CDXXI, DXXVII, DXLII, DLXIX, DLXX, DCXXXI, DCLXXI—157	
— tressées (vignettes).	DCLXVIII—140-141-142	— du XI ^e siècle. X, XI, XIII, CDXXI, DLXXXI—158	
TRIRÈGNE (vignette).	DCLXIX—142-144	— du XII ^e siècle. CXCH, CXCVI, CDLIII, DXLII, DLV, DLIX, DXCV, DCLXXI, DCLXXII—160	
<hr/>		— du XIII ^e siècle (vignette). DLIX, DCV, DCXXIV, DCLXXII—162	
TONSURE.		— du XIV ^e siècle. XXII, CDLXXXIII, DCLXXII—164	
ALEXANDRE III, constitution 1160.	159	MONUMENTS SAXONS	153
AUGUSTIN (saint).	147	MONZA, bas-relief.	164
BARBE (la) portée en Orient	146	MOSAÏQUES à Rome.	DCLXX—150-152-154-155
CANTORBÉRY.	153	— à Ravenne.	150
CAPITULAIRES	154	NAZARÉENS.	145-156
CEOLFRID (saint).	153	ORIENT (l') au IX ^e siècle.	CDXIX—156
COIFFURES des papes au IX ^e siècle, d'après les images.	DCLXXI—154	PIERRE (saint).	145
CONCILE DE CARTHAGE.	147	PORTRAITS DES PAPES à Saint-Paul hors les Murs	148
— D'ARMAGH	148	PREMIERS CHRÉTIENS (les) portent les cheveux courts, mais non rasés.	146
CONCILES ROMAINS	154	RAVENNE, mosaïque	150
CONCILE DE MAYENCE (847).	155	— ivoire.	150
— DE TRIBUR (895).	155	— fragments d'antependium	DV—154
— DE BOURGES (1034).	158	RELÂCHEMENT dans la discipline de la tonsure au X ^e siècle.	157
— DE ROUEN (1080-1096).	158	RÉSUMÉ.	164
— DE COYACO (Espagne) (1050).	158	ROME, peintures, Saint-Clément. XII, DLXXV, DCLXXI—158	
— DE LATRAN (1139-1179).	159		
— DE DALMATIE (1159).	160		
— DE REIMS (1148).	160		
— DE ROUEN (1184).	160		
— DE TOULOUSE (1191).	160		

Rome, mosaïque de Sainte-Marie du Transtévère.	DLXXXVIII—160
SACRAMENTAIRE de Tours.	155
— d'Autun. VII, CLX, DXV—	155
SYMBOLISME.	156-159-161-163
TAPISSERIE DE BAYEUX.	DLXXVI—158
TONSURE (la) signale l'entrée dans les ordres. . .	145
— chez les païens.	147
— au iv ^e siècle.	146
— au v ^e siècle.	147
— au vi ^e siècle.	149
— au vii ^e siècle.	150
— au viii ^e siècle.	153
— au ix ^e siècle.	154
— au x ^e siècle.	156
— au xi ^e siècle.	158
— au xii ^e siècle.	159
— au xiii ^e siècle.	162
— au xiv ^e siècle.	164
— moderne.	164
— de saint Paul.	154
VERRES DORÉS (vignette)	146

PEIGNES LITURGIQUES.

ANTIQUITÉ (vignette).	167
AUSBOURG.	172
BAMBERG.	170
CADEAUX princiers	168
CARTHAGE (vignette)	167
CHIUSI.	168
COLLECTION JUBINAL.	172
COLOGNE.	170
CUTHBERT (saint). DCLXXIII—	168
ÉTUIS.	172
ÉVÉRARD.	169
FLORENCE, reliques de San Bernardo degli Uberti (vignettes).	172
GAUZELIN (saint). DCLXXIII—	169
HUBERT (saint).	169
HILDEGARDE (sainte)	173
INVENTAIRES des xiii ^e et xiv ^e siècles	173
MÉROVINGIENS.	168
METZ.	169
MUSÉE DE KENSINGTON.	171
— SAUVAGEOT. DCLXXIV—	171
SAINT-LAMBERT.	169
NIVELLES.	169
NUREMBERG. DCLXXIV—	170
PEIGNES funéraires	167
— liturgiques au vii ^e siècle.	168

PEIGNES liturgiques au ix ^e siècle.	169
— — au x ^e siècle.	170
— — au xi ^e siècle.	170
— — au xii ^e siècle.	171
— — au xiii ^e siècle.	173
PAPIERS DE MONTFAUCON. DCLXXIV, DCLXXV—	172
ORIGINE incertaine du peigne liturgique.	167
OSNABRUCK.	169
QUEDLINBOURG.	170
REIMS, trésor de la cathédrale.	172
REMACLE (saint).	169
RODOLPHE (saint)	169
SAINT-GALL.	170
SENS, trésor de la cathédrale. DCLXXIV—	171
SIEGBURG	170
STAVELOT. DCLXXV—	169-172
VERDUN	170

CHAUSSURES LITURGIQUES.

ANGERS.	184
ANGLETERRE.	179
APÔTRES (les).	176
ARMOIRIES au xiv ^e siècle	188
ARNAUD DE TIA, musée de Cluny. DCLXXVII—	188
— Villeneuve-lez-Avignon.	188
AVIGNON.	188
CAPITULAIRES.	180
CARBATINE. 178 et suivantes.	
CATACOMBES.	176
CHAUSSURES liturgiques des Juifs.	175
— des Romains.	175
— au vi ^e siècle.	177
— au vii ^e siècle.	179
— au viii ^e siècle.	180
— au ix ^e siècle.	180
— au x ^e siècle.	181
— au xi ^e siècle. DLXXV—	182
— au xii ^e siècle. DCLXXVI—	183
— au xiii ^e siècle.	186
— au xiv ^e siècle.	188
— funéraires.	187
CHELLES.	179
CONCESSIONS de sandales	181
DÉLÉMONT. DCLXXVI—	182
DURHAM, saint Cuthbert († 687).	179
EFFIGIES tumulaires. DXCVI—	187
LAUSANNE, musée. DCLXXVIII—	187
MAUBEUGE.	179
MINIATURES du ix ^e siècle. DCLXXVI—	181
— du x ^e siècle. CDXVIII—	182

MINIATURES du XI ^e siècle.	CDXLIV—183
— du XII ^e siècle.	DCLXIV—185
MOSAÏQUES du V ^e siècle.	177
— du VI ^e siècle.	178
— du VII ^e siècle.	178
— du IX ^e siècle.	DCLXXVI—180
— du XII ^e siècle.	DLXXXVIII, DXCV, DCII, DCLVI—184
ORIENT.	182
PARIS, Saint-Germain des Prés.	183
PONTIGNY, Saint-Edme.	DCLXXVIII—186
RÉSUMÉ.	189
ROME, Saint-Martin des Monts.	DCLXXVII—186
— inventaire de 1295.	186
— statue de Nicolas IV.	186
SAINT-BERTRAND de Comminges.	184
SAINT-MAXIMIN, saint Louis d'Anjou.	186
STAVELOT, musée de Bruxelles.	DCLXXVI—185
STRENGNÆS (Suède).	187
SYMBOLISME.	181-184-187
TOUL, Saint-Gengoult.	DCLXXVI—182
TRÈVES, Arnoult († 1183).	185
VÉRONE, saint Eginon.	DCLXXVI—180
VESTITION.	DCLXXVII—188

GANTS LITURGIQUES.

AIX-LA-CHAPELLE.	192
ALLEMAGNE.	194-195-196
ANNEAUX sur les gants.	DCLXXIX—196-204-206
ANTIQUITÉ.	191
BRIXEN (Tyrol), cathédrale.	194
BURGOS.	196
CAHORS, cathédrale, gants avec émaux.	195
CANOSA.	DCXXIX—193
CANTORBÉRY.	195-196
DORCHESTER, saint Birin († 640).	201
DURHAM, saint Cuthbert.	202
— divers tombeaux.	DCLXXX—204
INVESTITURE par l'anneau.	DCLXVI—204
JOUARRE, saint Ebrégesile.	201
LISIEUX.	205
MAURS (Cantal).	201
MÉROVINGIENS.	199
METZ, saint Arnoul.	200
MILAN.	203
MONT-SAINT-MICHEL.	203
ORIENT.	205
RÉCEPTION DE L'ANNEAU.	202
ROME.	202-203
SAINTE-DENYS.	200
SENS, trésor, saint Loup.	DCLXXX—201

SENS, trésor, Grégoire XI.	206
SHERBORNE, Alhstan.	202
SUJETS représentés sur les anneaux antiques.	199
SYMBOLISME.	205-206
TOUL, saint Leodenus.	201
TROYES, trésor de la cathédrale.	DCLXXX—204

CROIX PECTORALES.

ANTIQUITÉ.	209
CROIX agrafées.	210
CROIX reliquaires.	211
— avec figures.	211
CROIX d'absolution.	212
COLLECTION AUGIER (Marseille).	DCLXXXI—210
— GIANCARLO ROSSI (Rome) (vignette).	211
DURHAM.	DCLXXXI—210
ENCOLPIA.	CCLXXXIX—209
LISLE (Tarn).	210
MONUMENTS des VI ^e et VII ^e siècles.	210
— du VIII ^e siècle.	211
— du IX ^e siècle.	211
— du X ^e siècle.	212
— du XI ^e siècle.	212
— du XII ^e siècle.	212
— du XIII ^e siècle.	212
ORIENT.	212-213
PAPIERS DE MONTFAUCON.	211-212
— DE MILLIN.	210
PONTIGNY, saint Edme.	211
ROME, Saint-Pierre.	210
SYMBOLISME.	213
OXFORD, New-College.	195
COMPOSITION du gant liturgique.	191
CONFLENS (Savoie), saint Thomas de Cantorbéry.	194
FLORENCE, San Bernardo degli Uberti.	DCLXXIX—193
GANTS au VII ^e siècle. — IX ^e siècle.	192
— au X ^e siècle.	DCLXXIX—193
— aux XI ^e et XII ^e siècles.	193
— au XIII ^e siècle.	195
PARIS, Morard († 990).	DCLXXIX—193
PRATO.	193
RÉSUMÉ.	197
ROME.	195
SAVOIE.	194
SCEAUX.	195
SYMBOLISME.	195-196
TOMBEAUX.	DCLXXIX—196
TOULOUSE, Saint-Sernin.	DCLXXIX—194
VERNA, près d'Arezzo, San Petronio.	193
VÉRONE, statue de san Zeno.	CLXVI—194
— — de saint Pierre.	DCLXXIX—194

ANNEAUX ÉPISCOPAUX.	
ALLEMAGNE.	202
ANGLETERRE.	201-202-204-206
ANNEAUX, antiquité.	199
— VI ^e siècle.	201
— VII ^e siècle.	201-206
— VIII ^e siècle.	202
— IX ^e siècle.	202
— X ^e siècle.	DCLXXX—203
— XI ^e siècle.	203
— XII ^e siècle.	203
ANNEAUX, XIII ^e siècle	205
— XIV ^e siècle	206
— multiples.	DCLXXIX—206
ANNEAU du pécheur.	205
ARMOIRES	209
ARRAS, Frémauld.	203
AVIT (saint).	199
CANTORBÉRY.	204
CHICHESTER	204
CLAIRVAUX.	205
COLLECTION AUGIER, de Marseille	201
— WATERTON.	202 et suivantes.

LA MESSE

CHASUBLES

ROME · S^e M^e - in-fracastevere · MOSAÏQUE · XII



Chasuble brune avec bandes dorées - Orfres de l'Aube à losanges alternativement rouges et verts - Mules dorées à dessins blancs.

BIB: N^{le} Fonds Latin 5134 - XII



Effigies Papæ... que extat in ecclesia S Saluatoris ad pontem Sixtu - cui subigit hæc:

— BONINVS PRESBITER MONACHVS



B^{vo} de l'arsenal n^o 162

Nimbe or, linceul violettes - Aube paree dor, Soutiers rouges



— MANUSCRIT copie au VATICAN n^o 5407.

Chasuble blanche - Dolmatique et soutiers rouges - ornements dor

— folioit de Fleury 21 Dec. 1887



S PAVL et à l'entree de S BIBIANE -



Communique par M Steliner

BERNE - X n^o 264



XIII.

RESTAURATION

ANAGNI



Orfroi à losanges piquetes dor
alternativement rouges et violets
Fond de l'étoffe en fils d'or
(M^{oy} de Montault)

ETAT ACTUEL de la CHASUBLE RETAILLEE
d'après une photographie de Simelli et Moschioni





TROYES

1214



ANCONE



Abbe de S. LOMER

(Blois)

1226



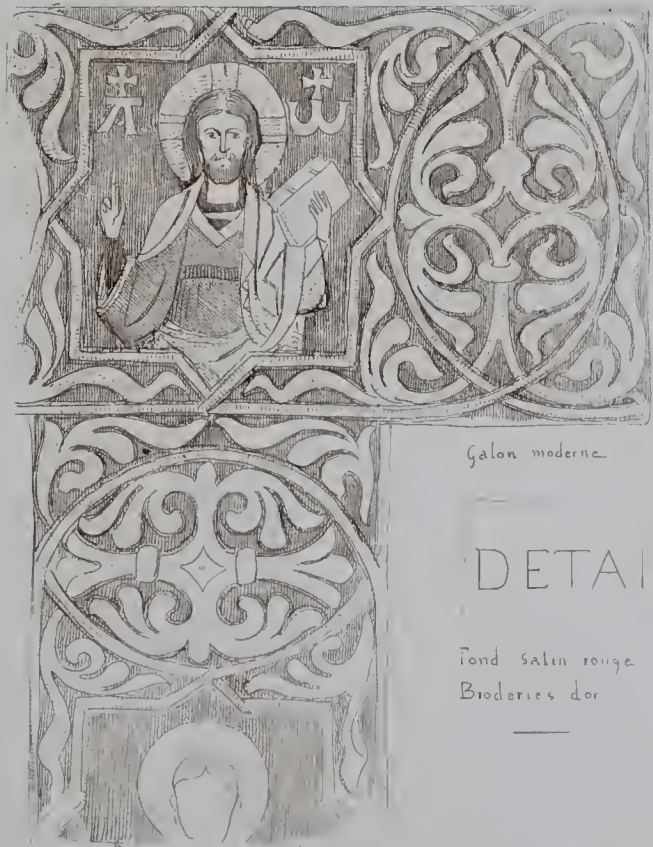
AQVILEE

1230



XIII — ANAGNI

D'après les photographies de Simelli



Galon moderne

DETAILS

Fond satin rouge
Broderies dor

LA MESSIE

GRÈ·MCC·XVIII

Elaffe en tassetas rouge
Orfours dor avec perles



BRUXELLES
MS. 9730 f° 118^{vo}
Chasuble brune - collet bleu.



- XIII - BRUXELLES
PAPIERS de BOLLANDISTES

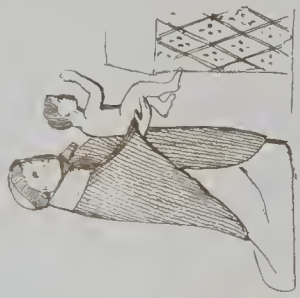
Reboulé de l'Impr. 9 M^{re} 1885
Imprimerie de l'Impr. 9 M^{re} 1885

CHASUBLE

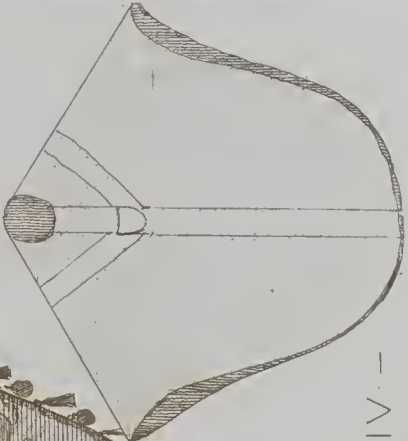
DREUX - XIII - CHASUBLE donnée
à S. ETIENNE par le C^{te} ROBERT en 1718
MONTFAVCON



Autel vert & pois rouges
Chasuble violette - Assistant en blanc
XIV - ARRAS - MS. 601



Autel. f^d gris pois rouges -
Chasuble rouge
Collet dor

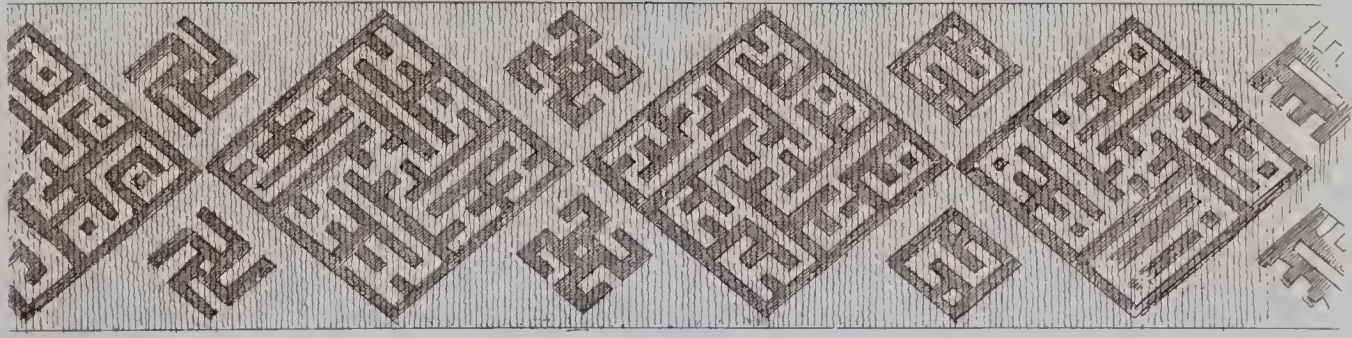


- XIV -
PAPIERS de BOLLANDISTES

Imp. Eur.



ETOILE



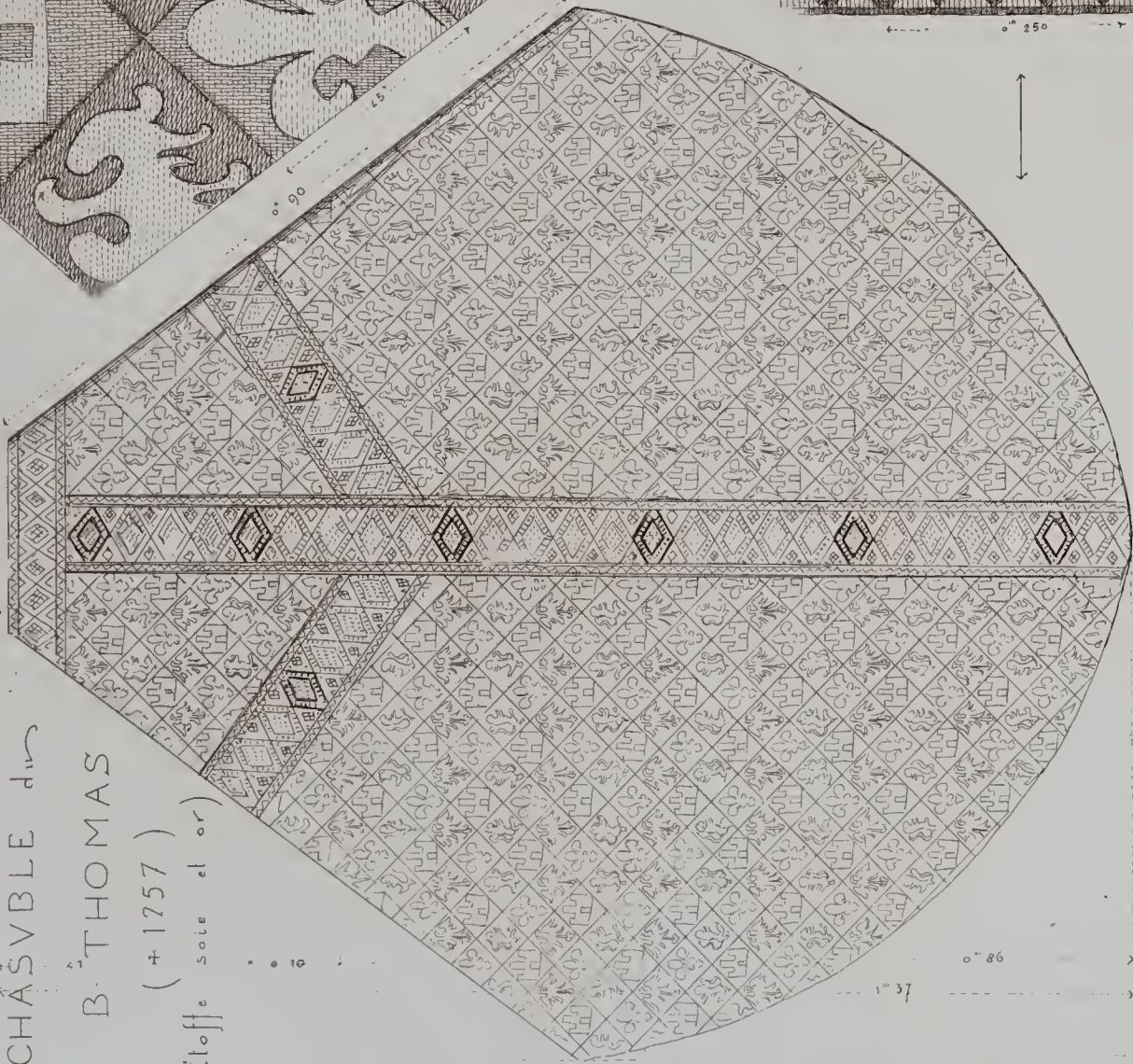
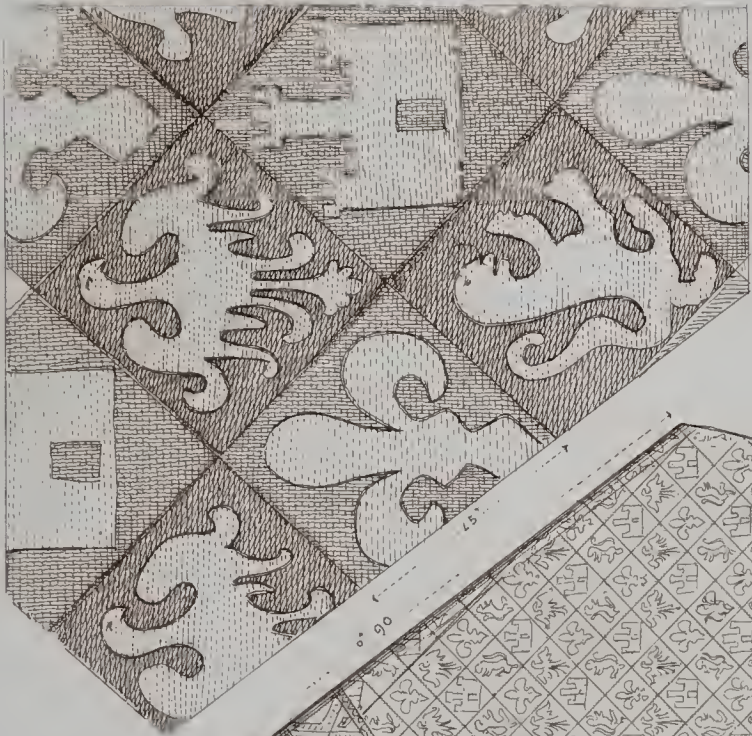
XIII — BIVILLE

CHASVBLE de

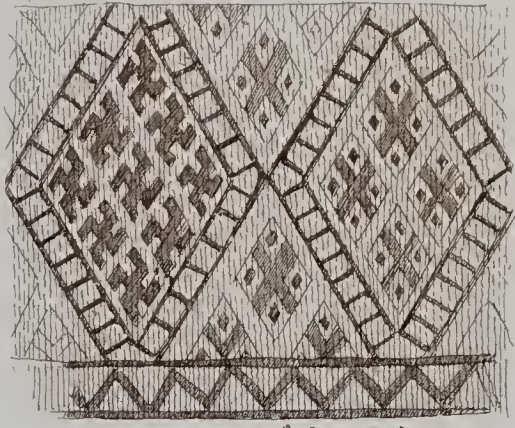
B. THOMAS

(+ 1757)

(Étoffe soie et or)



DETAILS —



Le chasuble a été un peu retailé sur les côtes et porte dans le bas des morceaux plus modernes.

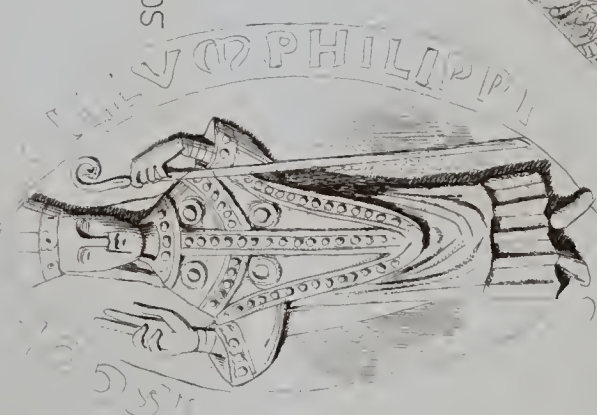
Tous et les sur fond rouge lions et Aigles sur fond verdâtre (exécuté par M. l'abbé Bontomme)

Retailé de Henry 5 Juin 1885

LA MESSE

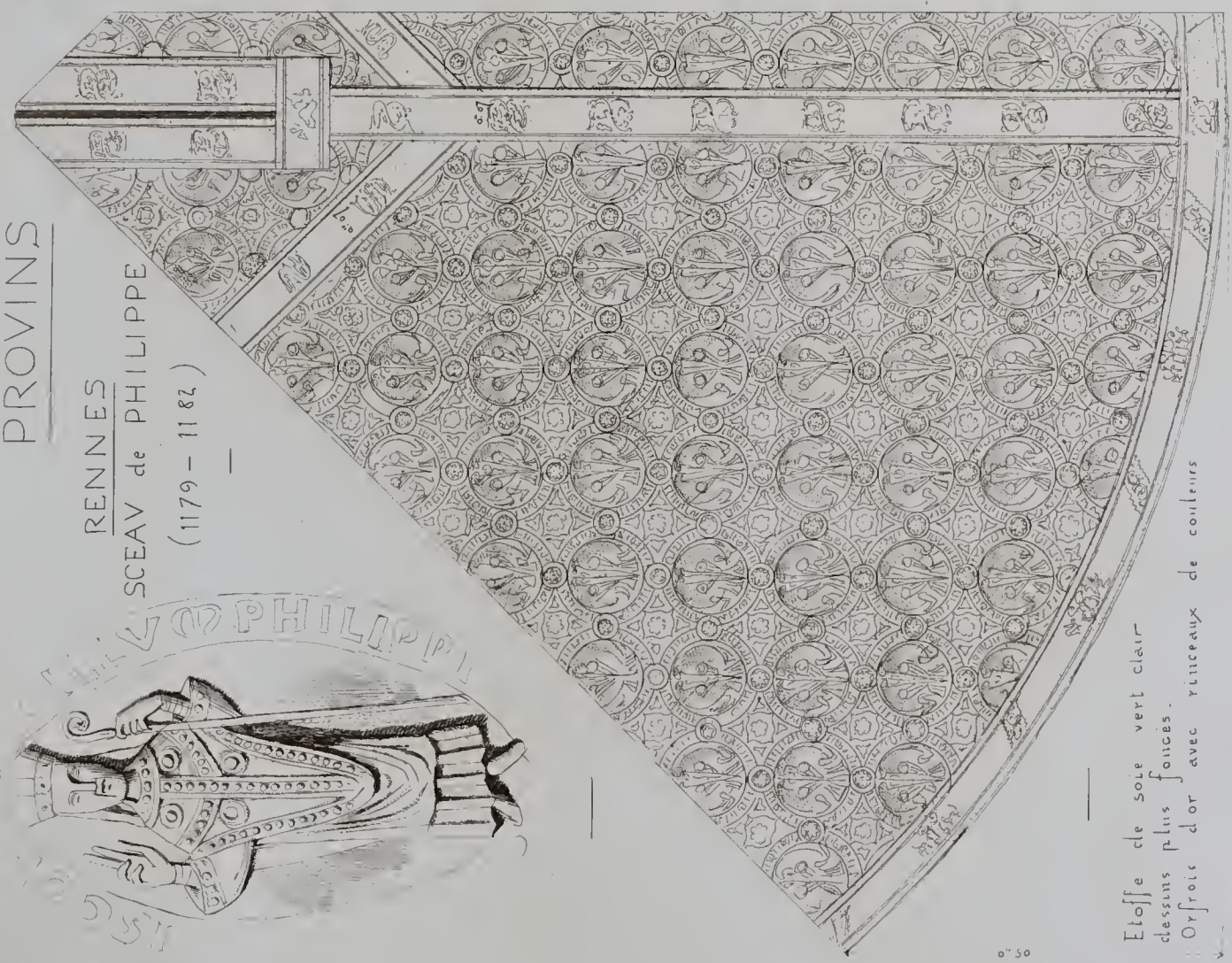
CHASVBLES

PROVINS



RENNES
SCEAV de PHILIPPE
(1179 - 1182)

XIII - CHASVBLE de S. EDMÉ - (1240)

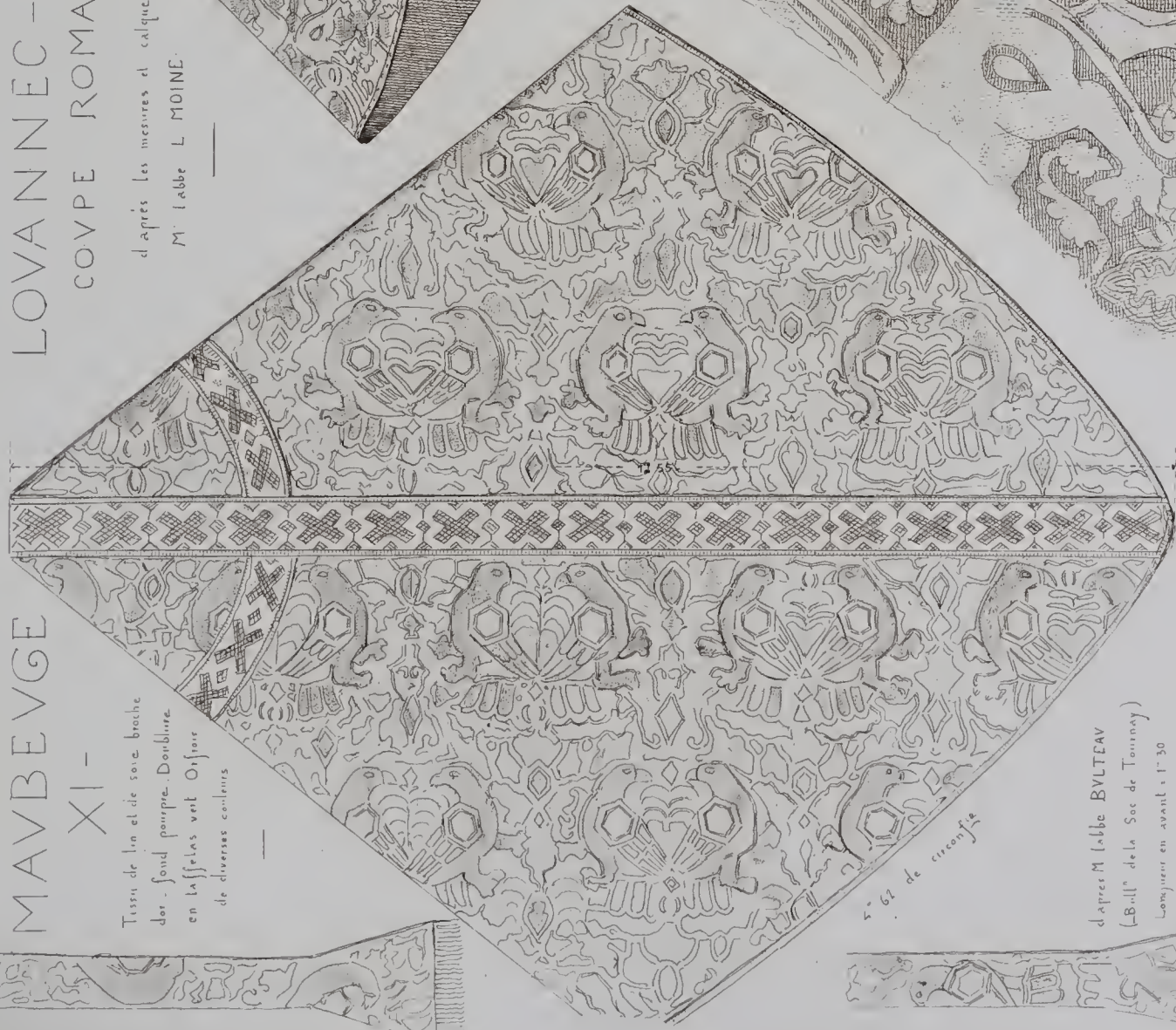


Etoffe de soie vert clair
dessins plus foncés.
Orfroid d'or avec vitreaux de couleurs



MAVBEVGE
XI -

Tissu de lin et de soie broché
dor - fond pourpre. Double
en laffelas vert Orfèvre
de diverses couleurs

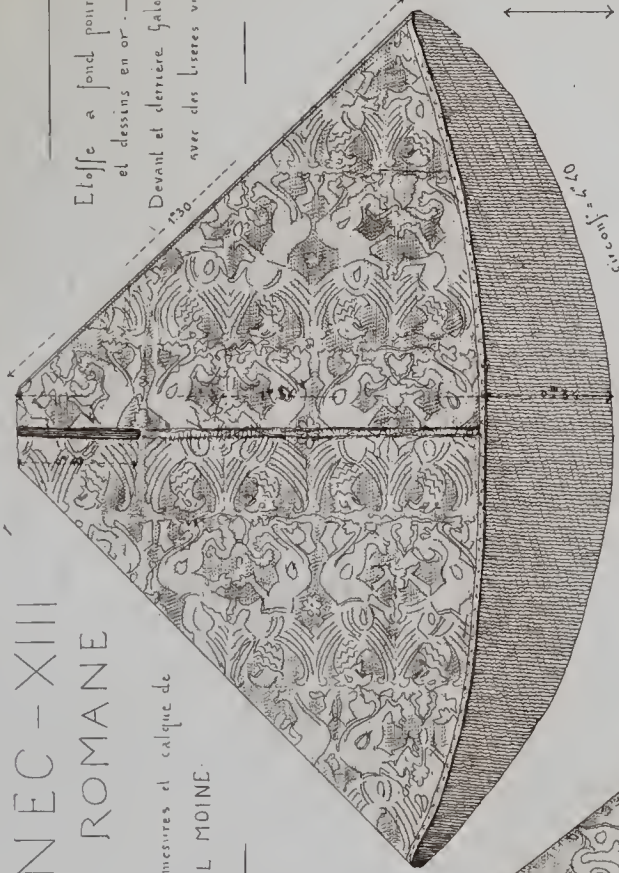


5.66 de circonférence

d'après M l'abbé BVLTEAV
(Bull. de la Soc de Tournay)
Longueur en avant 1.30

LOVANNEC - XIII
COVPE ROMANE

d'après les mesures et calque de
M. l'abbé L MOINE.



Etoffe a fond pourpre
et dessins en or.

Devant et derrière galon de 28"
avec des liseres violetes

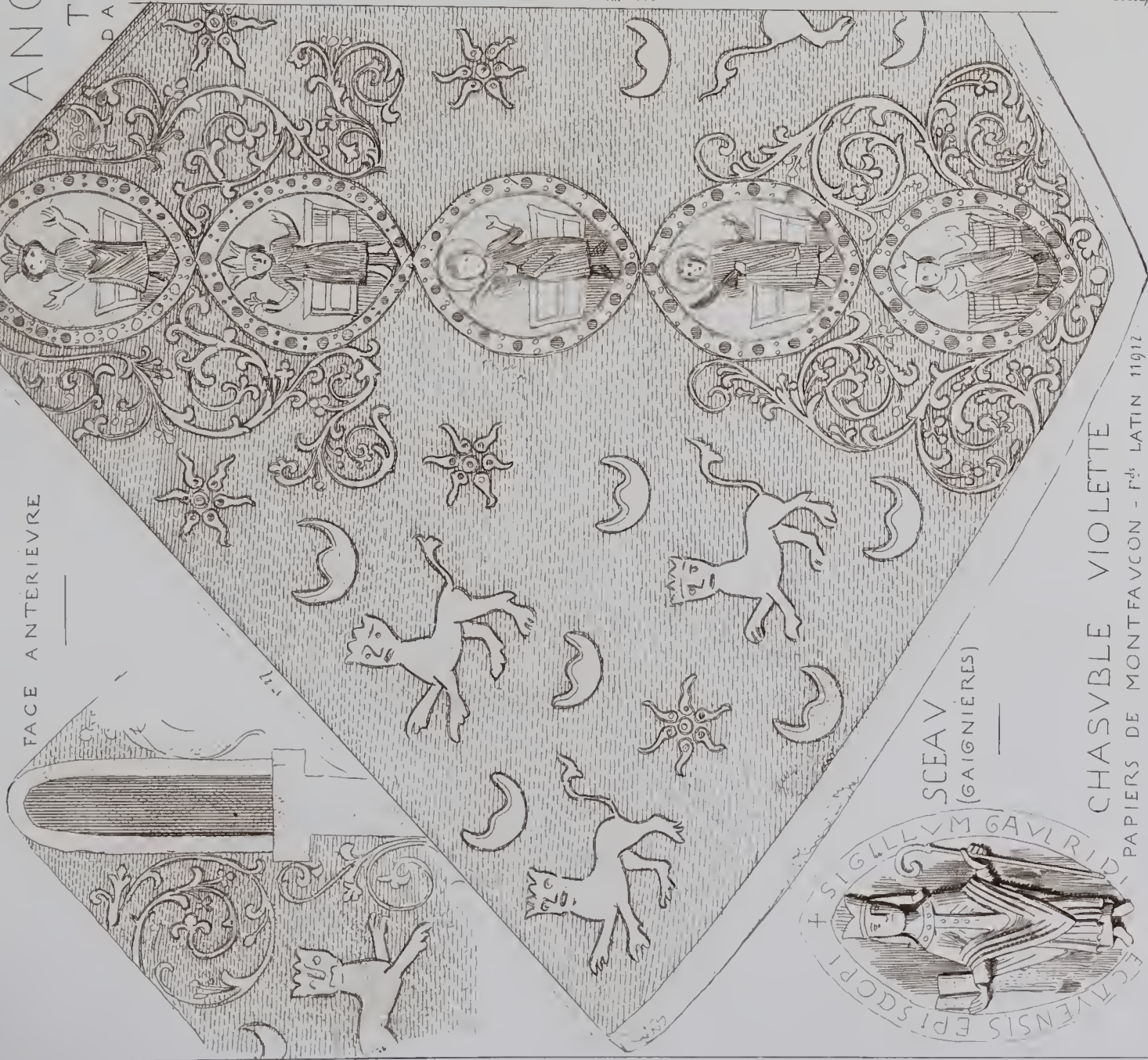


LETOLE et le MANIPVLE pris dans

les Retailles de la CHASVBLE -

FACE ANTERIEURE

ANGERS - XII - XIII -
TOMBEAU d'VLGER (+ 1131)
D'APRES GAIGNIERES - Pds FRANCAIS 17030



SCEAV
(GAIGNIERES)

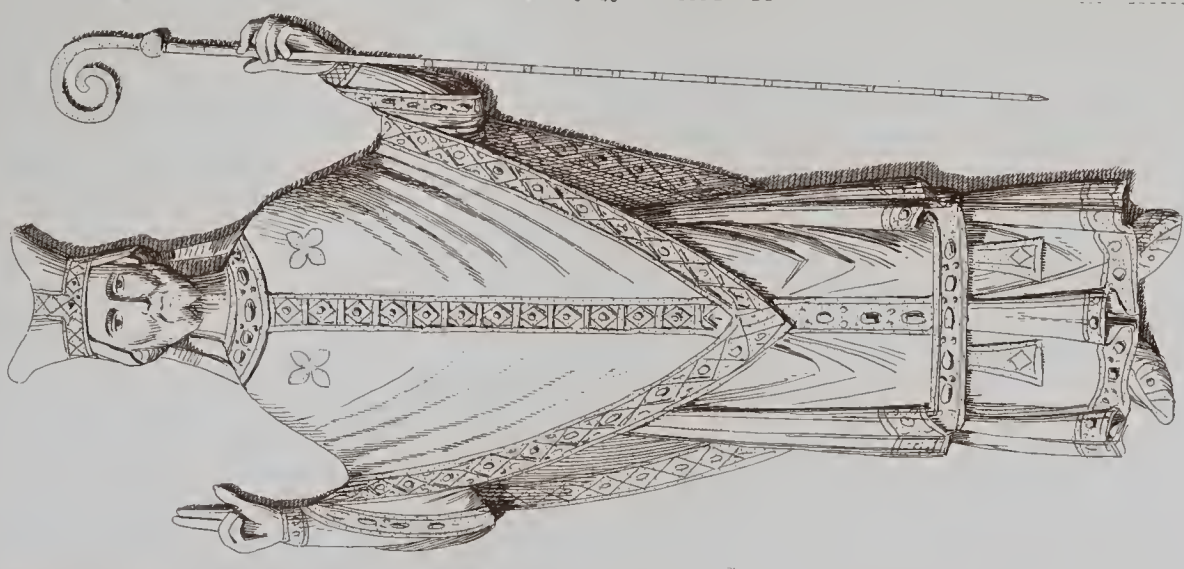


CHASVABLE VIOLETTE
PAPIERS DE MONTFAUCON - Pds LATIN 11917

Rehaut de Fleury 23 fevrier 1885.

0° 40

hauteur 1° 50



Chasuble vert - jaune
Mitre blanche
Aube id.

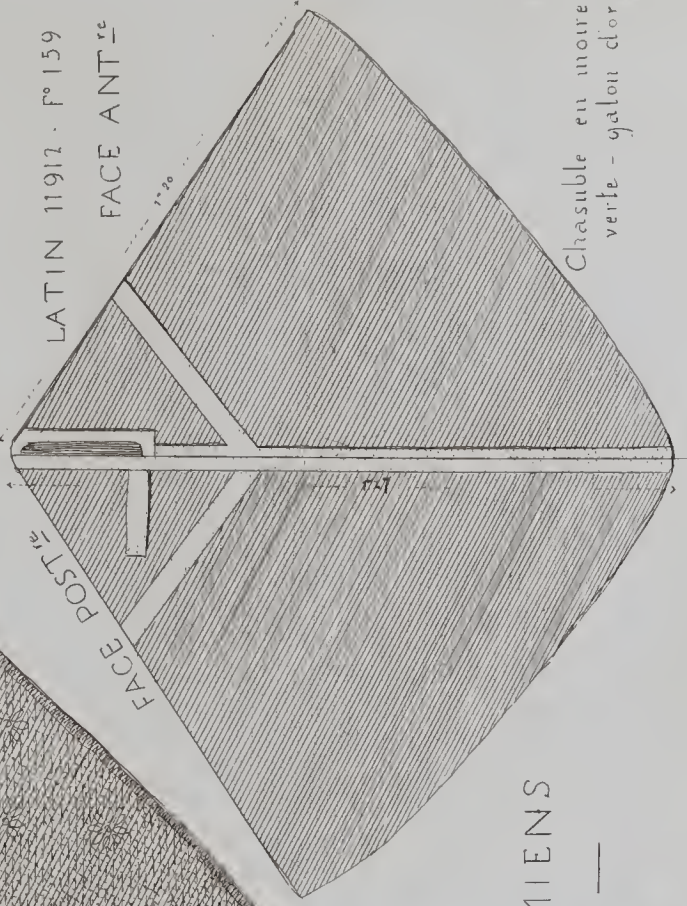
Dalmatique vert - jaune
Soulers jaunes
Bordures d'or gemmees

LA - MESSE - CHASVBLES -

ANGERS - XIII -
PAPIERS de MONTFAVCON
LATIN 11912 - n° 160 -
Chasuble rouge à fleurs d'or



AMIENS



LATIN 11912 - n° 159
FACE ANT^{re}

FACE POST^{re}

Chasuble en moire
verte - galon d'or

LA MESSE CHASUBLE

MSS Latin 11051 L'échaude d'Anisy

TORLOVSE - XIII

Ettoffe pourpre foncé avec rinceaux rouges, animaux dorés
Orfroi avec broderies en sout de couleurs.
Sur le Collet feuilles alternativement rouges et vertes.

CHASUBLE

dite de
S DOMINIQUE

SAVIGNY

1183



M^e. S-MICHEL
XII



CHASUBLE de S^t. PIERRE-MARTYR

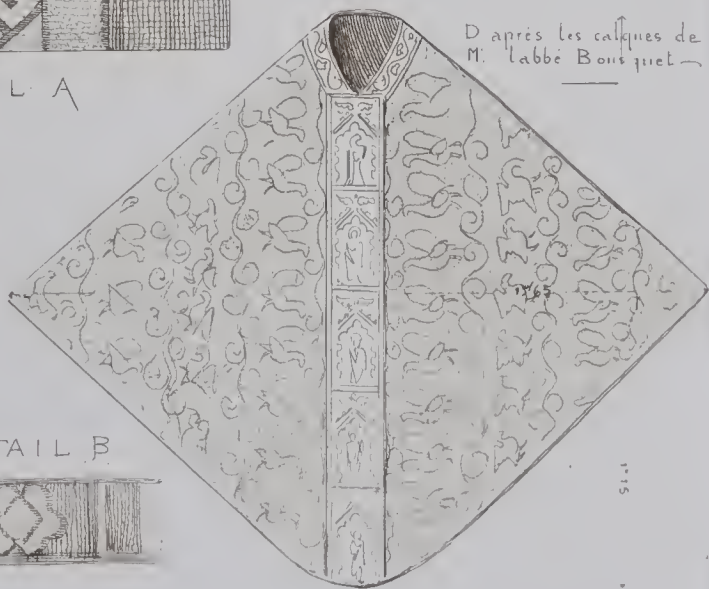
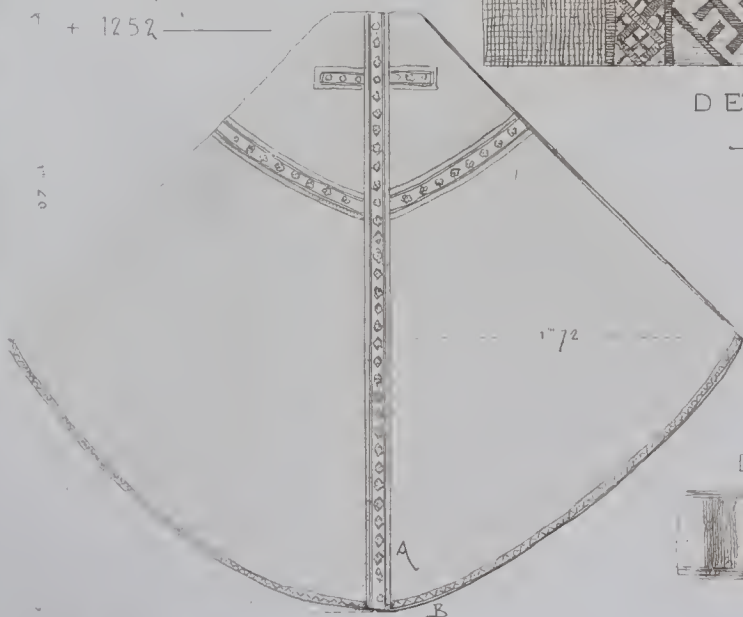
+ 1252



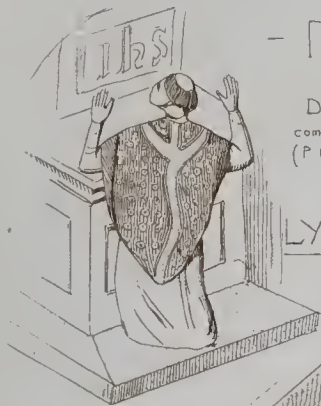
DETAIL A

CHASUBLE dite de S DOMINIQUE

D'après les calques de
M. l'abbé Bouquet



DETAIL B



- REIMS - XIII

Dein de l'abbé Bocquillon
communiqué par M. P. de Farcy
(P. Cahier desor des églises)
p. 19

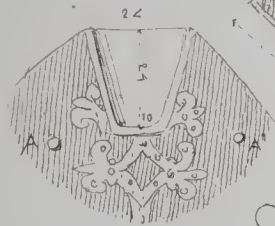
LYON

Chasuble en satin rouge uni,
sans doute refaite par les
modernes. Les orfrois d'or-
damassés et ornés de per-
les fines sont du XIII^e
A A boutons pour le
cordon qui relève
la chasuble



LYON - BIBLE

Chasuble pourpre avec orfrois
et ornements d'or. Double-
verte. Antependium bleu et
courlines vertes.



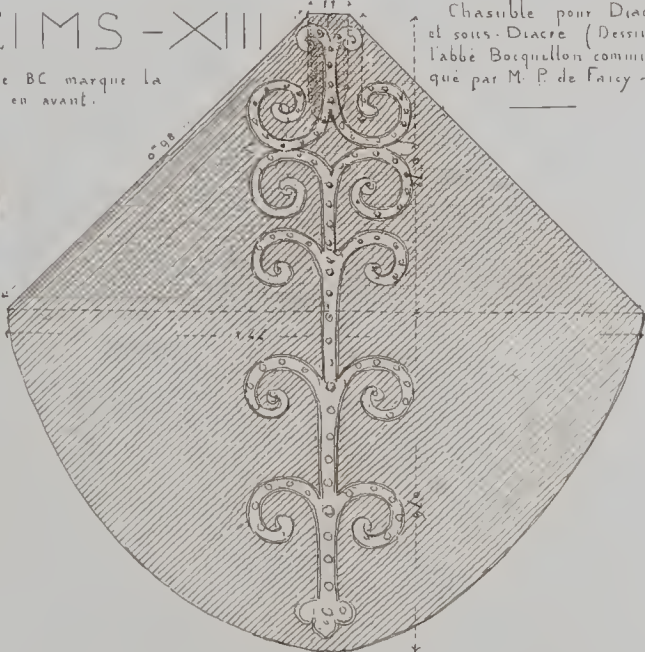
COLLET



REIMS - XIII

La ligne BC marque la
coupe en avant.

Chasuble pour Diacre
et sous-Diacre (Dessin de
l'abbé Bocquillon communi-
qué par M. P. de Farcy)



S-JOSSE - aux-BOIS
(1281)

CHAPITRE de
S CLOUD - 1277 -



ROGER doyen de ROVEN



COLLE de M. DELORME

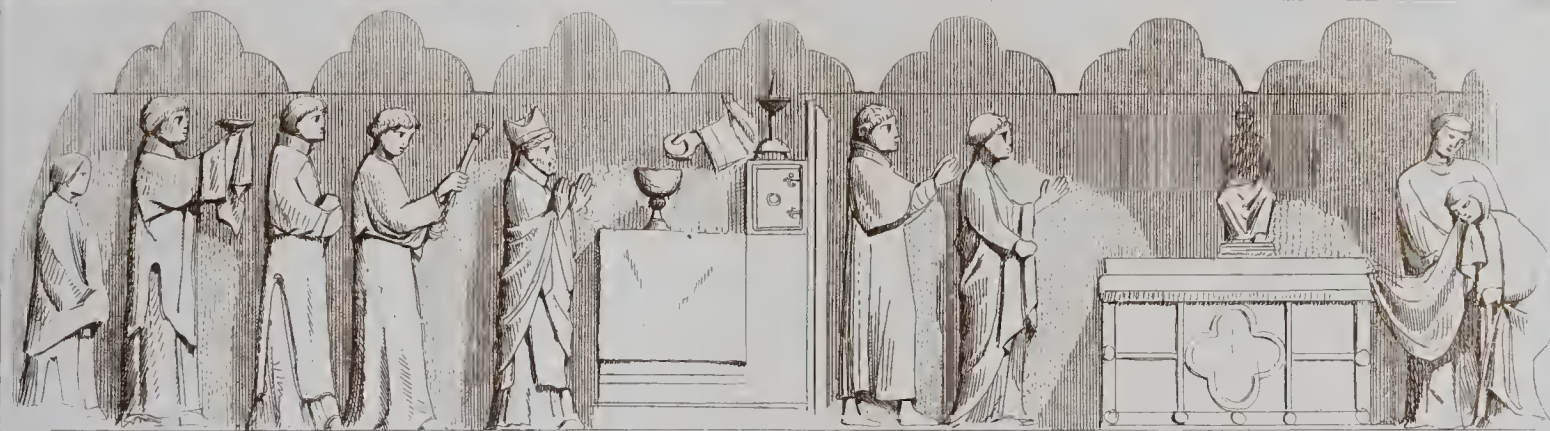
collet d'amid en or. Chasuble
rouge (Messe de funérailles)



BEAUMONT sur OISE
1258

Incipit lib. iij. de Bonifacio
et martini rubricat

LA MESSE CHASVBLES



LE MANS - XIII - AMIENS - CATHEDRALE

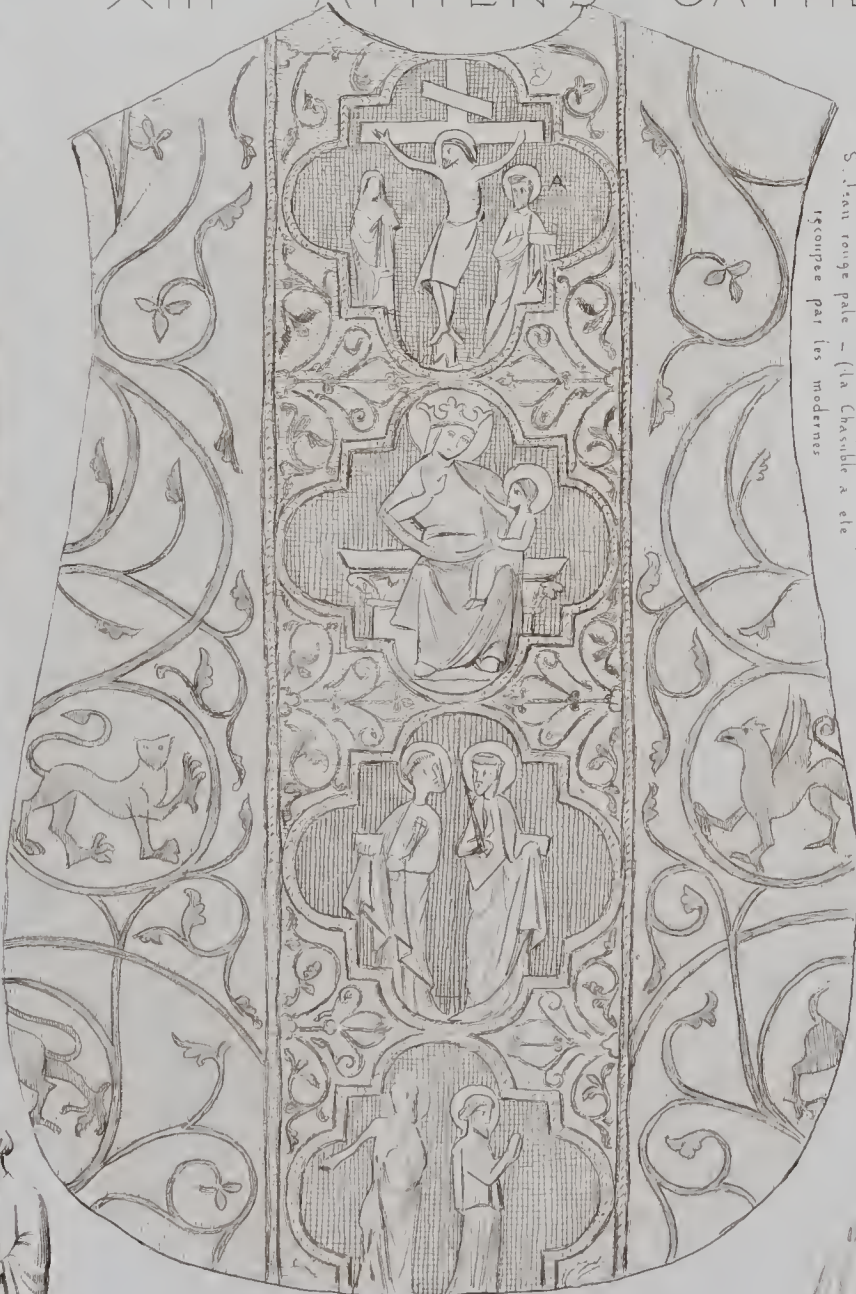
Chasuble rouge pale avec orna-
 D'armoirie verte avec de pur-
 res d'or. Mante blanc gemme
 res d'or. Mante blanc gemme (jaunies)



REIMS



Rehaut de Fleury 4 Juillet 1885



Fond bleu - Dessins or et argent - Tunique de
 S. Jean rouge pale - (la Chasuble a elle
 remplacee par les modernes)



CIVRAY



Dessin de M. Brouillet

MUSEE de KENSINGTON

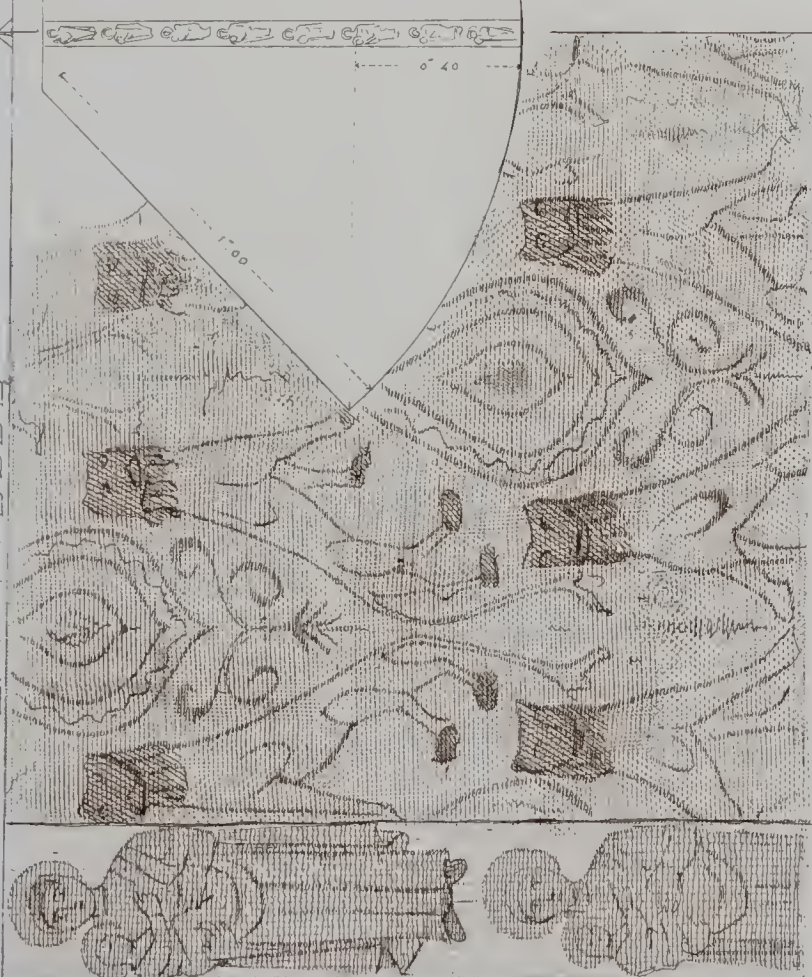
CHASUBLE ANGLAISE (1290)

d'apres M. GOLDIE

Archevêque de Sens de Louis de Mansueti

21. DCXIV

LA MESSE



BERNE - XIII - MVSEE

Etoffe avec dessins en grisaille. Orfres à fond jaune avec Madones bleues et qq parties blanches (communiqué par M. Rodt et l'Comte de Waresquiel).

CHASVBLES



САУКА

ϠΠΙΘΩΛΩΣ.

μαρυα.

САУКА

ΕΚΟΜΗΤΗΣ abbas.

(1196) BERNE - MS D'EBVLON (d'après Engel)

Requisit de Florence, 31 Mars 1887

XII - ENGELBERG - MS. 17, dessin de P. Galtsoff.

Imc

LA MESSE CHASVBLES

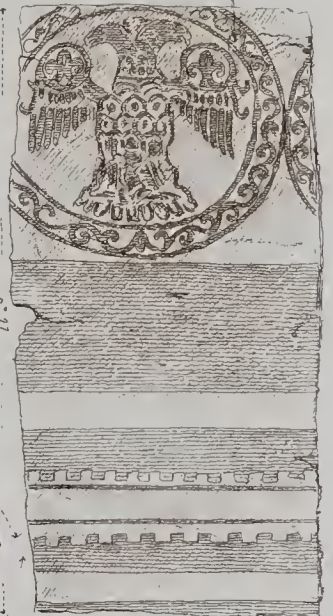
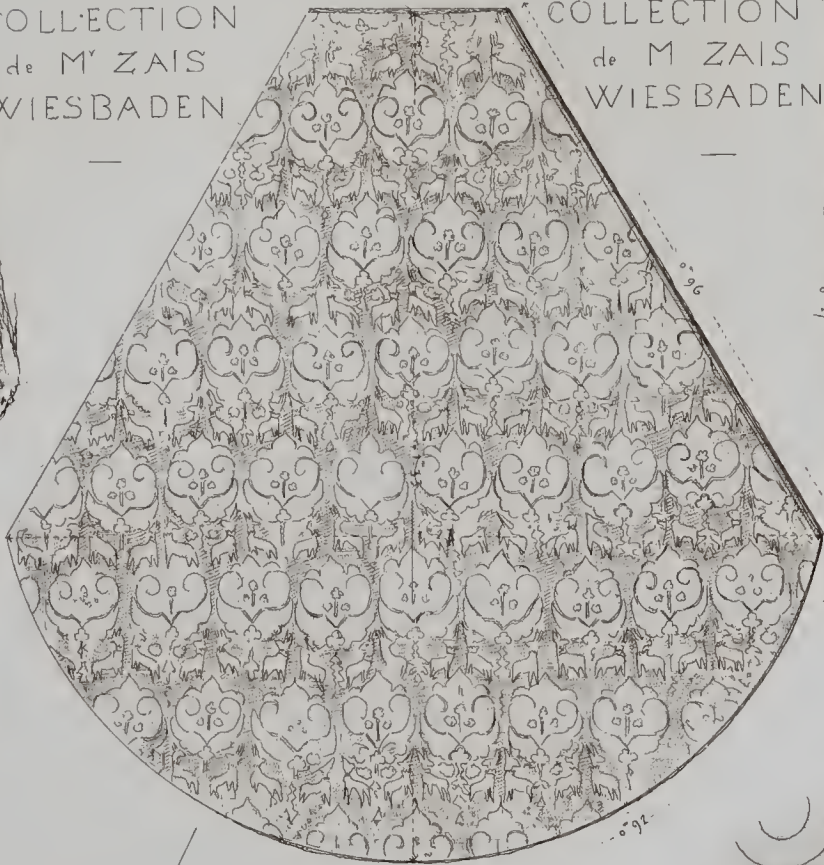
MUSÉE de BRUNSWICK-XIII

COLLECTION de M^r ZAIS WIESBADEN

COLLECTION de M^r ZAIS WIESBADEN



Fond rose. Ornaments jaunes



Doublure d'un vêtement liturgique
Etoffe de soie mèche

COMMUNIQUÉE PAR M^r RIEGEL



DETAIL de la CHASVBLE

Ornements jaunes sur fond rouge - Etoffe de soie.
Les couronnes des cerfs alternativement vertes et bleues



COLLECTION de M^r KRAVTH

Soie Fond jaune Animaux d'argent (Monastere de Lüne-)



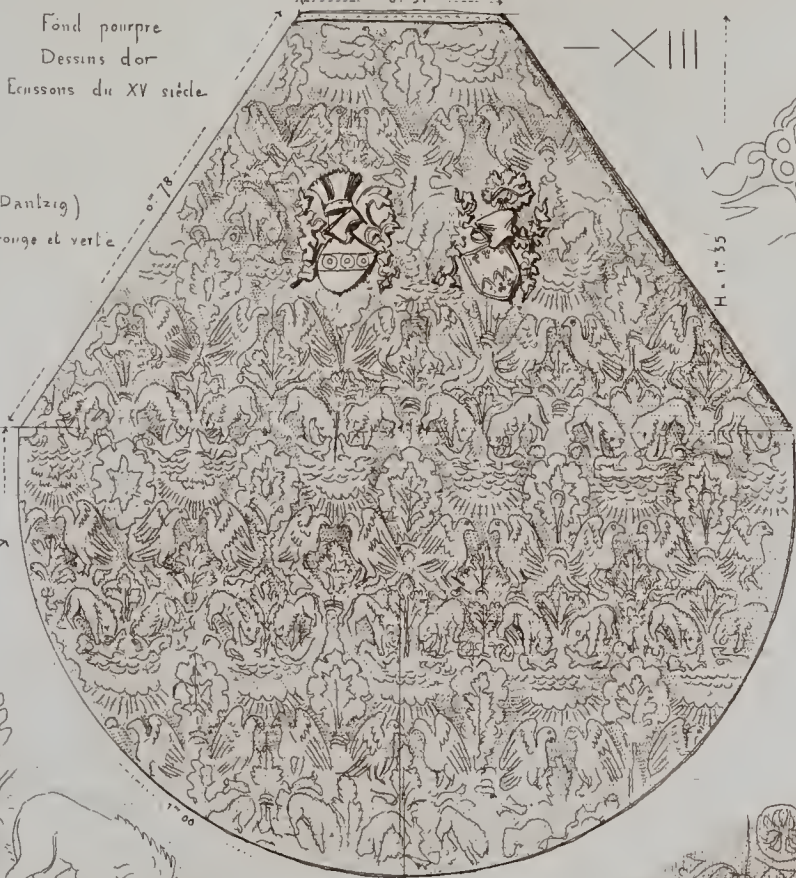
COLLECTA KRAVTH XIII

MUSEE de BRUNSWICK

COLL. KRAVTH

Fond pourpre
Dessins dor
Ecussons du XV siècle.

(Danzig)
Soie rouge et verte



(Danzig) Soie bleue et verte



XII

Drap dor lionne dans la lombe de Hest VI



COLLECTION KRAVTH

STYRIE

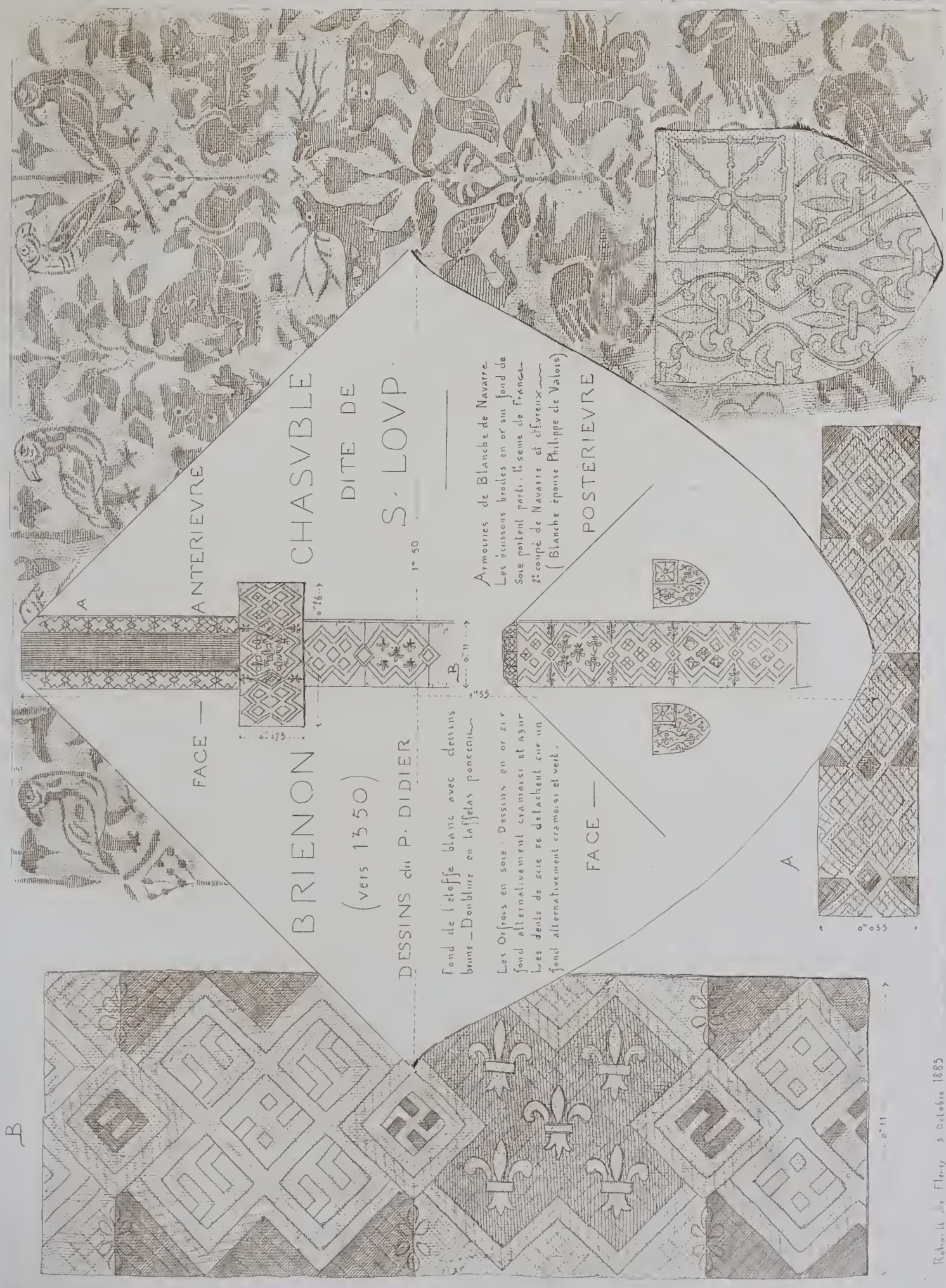
XIII



Figures d'Anges sur fond jaune. Sur la table face figures de
 fond rouge. Les dessus géométriques de couleurs variées

11 figures M^r l'abbé GRAVS -

CHASVBLE de l'ABBAYE de GOSS
 pres de LEOBEN



FACE —

BRIENON

(vers 1350)

DESSINS de P. DIDIER

Fond de l'étoffe blanc avec dessins bruns — Double en taffetas poncé

Les Orfres en soie. Dessins en or sur fond alternativement cramoisi et azur. Les dents de soie se détachent sur un fond alternativement cramoisi et vert.

CHASVBLE

DITE DE S. LOVP

1^{re} 50

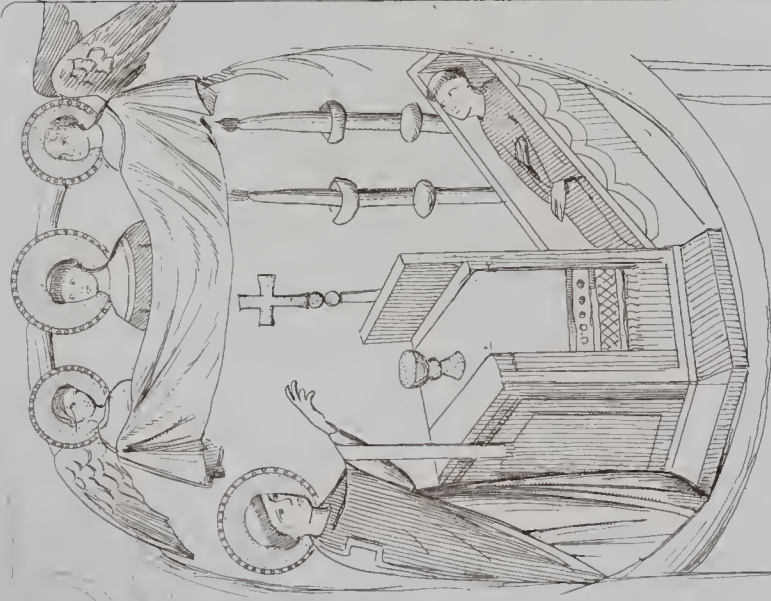
Armoiries de Blanche de Navarre. Les écussons brochés en or sur fond de soie portent parti. le seme de France. 2^e coupé de Navarre et d'Évreux. (Blanche épouse Philippe de Valois)

POSTERIEVRE

FACE —



ORIGINES de la CROIX sur la CHASVBLE



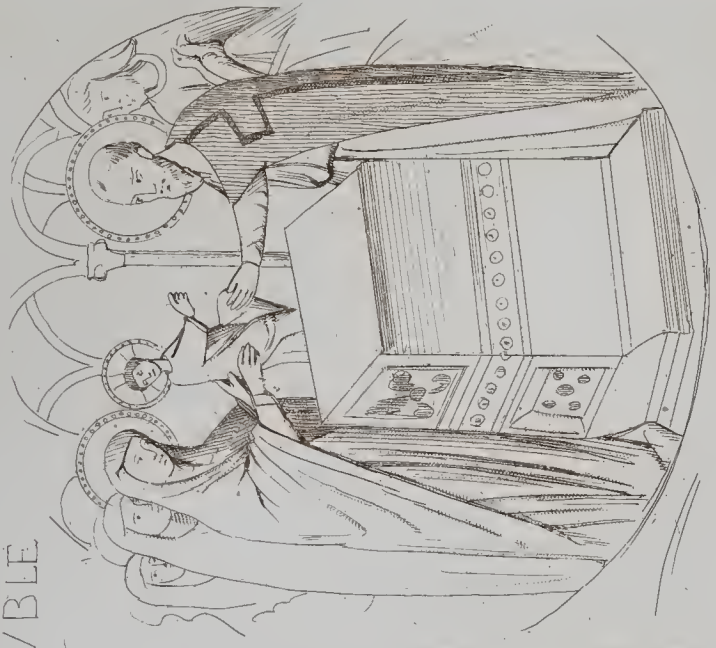
MISSEL ITALIEN
(XIII s. m)

Manuscrits MS le M' de BASTARD



BIBL - NAT^e MS latin 757. f. 155^r (italien - XIV)

Chasuble blanche relevée dor - Etole d'or - Aube blanche avec manches vertes à rayes - orbes - paires brodées de rouge dans le bas Collet de l'Amict en or. Antependium violet et or Nappe blanche damassée avec broderies noires



MISSEL ITALIEN (calques de M' de Bastard)



MEAVX XV

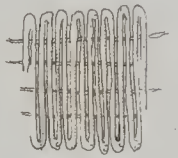
Rehaut de Fleury 24 Mai 1887

LA MESSE CHAPES
XII - METZ - MUSEE ARCHEOLOGIQUE



DETAIL
CALQUE PAR M. PEFFERKORN

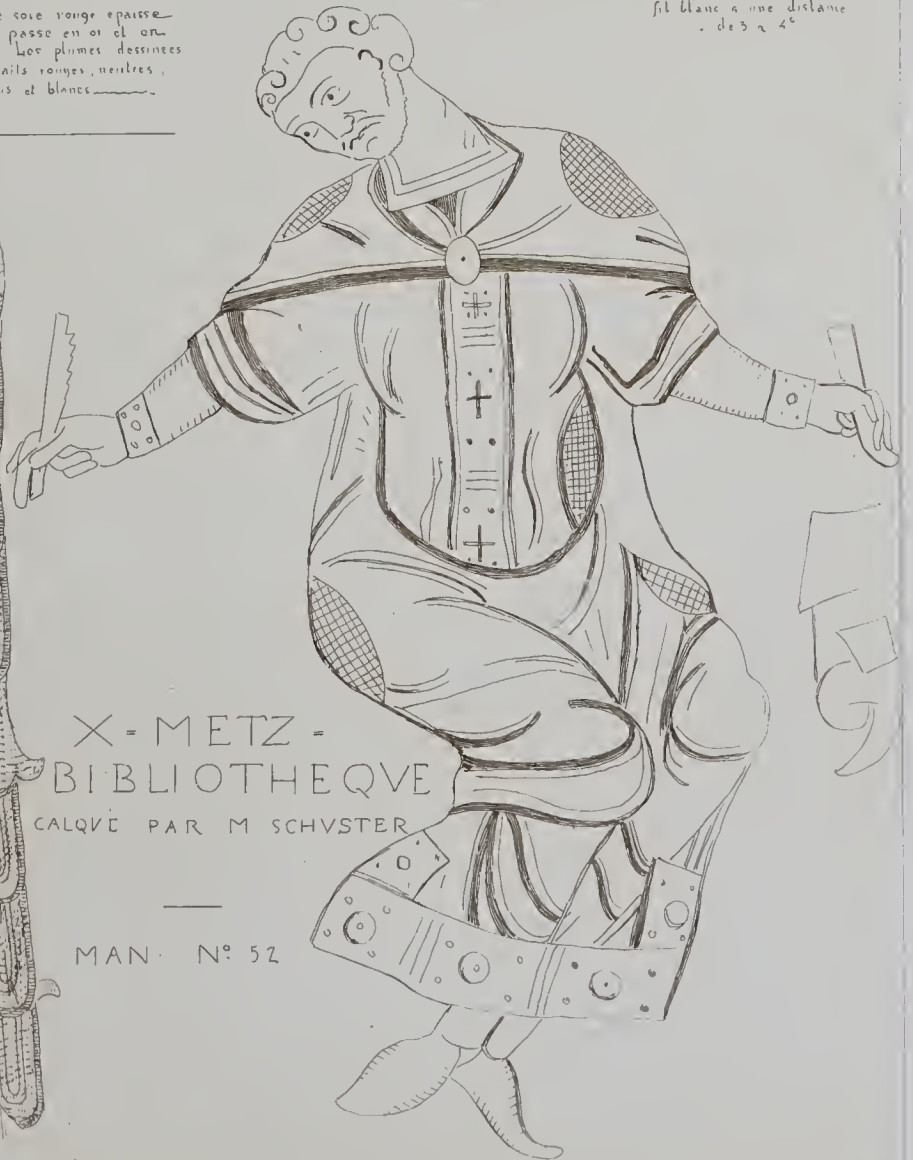
DETAIL
des broderies



Chape dite de Charlemagne

Etoffe de soie rouge epaisse
brodee au passo en or et en
Coulours Les plumes dessinees
par des traits rouges, noirs,
verts, bleus et blancs.

Les fils rouges par un
fil blanc a une distance
de 3 a 4



X - METZ -
BIBLIOTHEQUE
CALQUE PAR M. SCHVSTER

MAN. N° 52

Robault de Fleury 5 Mars 1886



IN·GREGORII



Dessin sans couleurs
COMMUNIQUÉ PAR LE P MEIER

IN·BENEDICTI



BIBLIOTHEQUE D'EINSIEDELN - XI -
CODEX . 112 - F. 1 - REGVLÆ MONAST. -

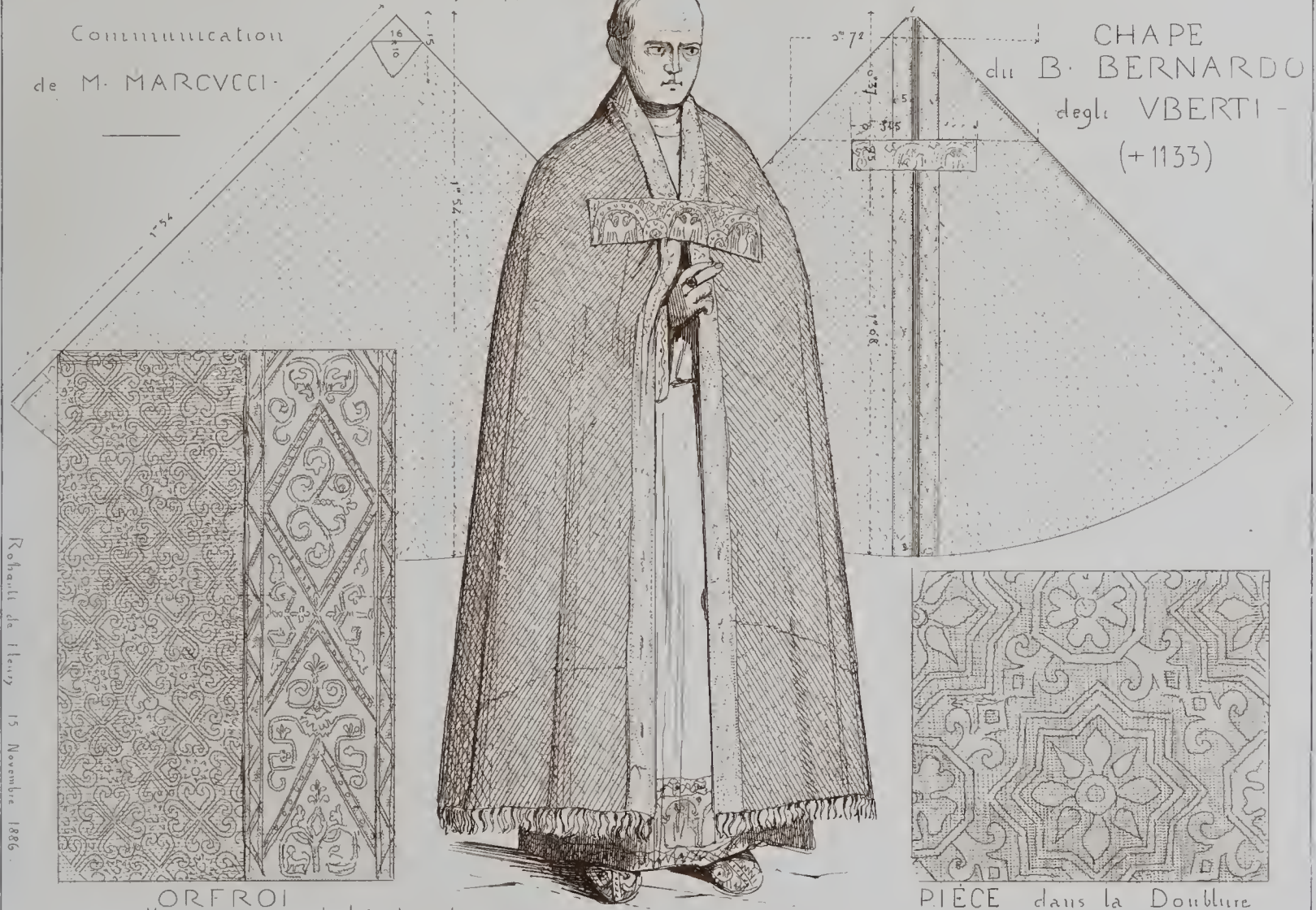


FLORENCE — XII —

EGLISE de la TRINTE

Communication
de M. MARCVCCI.

CHAPE
du B. BERNARDO
degli VBERTI -
(+1133)



Rehaut de Henry 15 Novembre 1886.



ORFROI
soie rouge, blanche et verte dans la chaîne, trame d'or



PIÈCE dans la Doublure
Dessins rouges sur noir

DÉTAIL de la FERMAILLE de la CHAPE.
Etoffe d'azur avec dessins tissés d'or. (Travail Byzantin)



FOND de l'ETOFFE.
Noir avec croix pourpre, étoiles vertes.





XI
TROYES

Chape jaune avec
bordure rouge.
Dalmatique rayée
de vert avec pois
longes



ENGELBERG

MS 143
f° 108



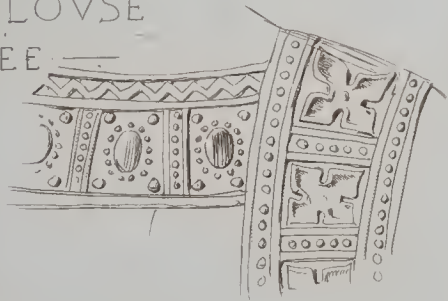
XII —
dessin du P. Gottwald



XV
BIBL N^{le}
MS latin 962

Chape menum ornée dor
Aube de mousseline
blanche

TOVLOVSE
MVSEE



XIII BIBL NAT^{le} MS F^o 9561 f° 161

Chapes jaune, bleue, violette avec ornement dor sur les bords
(Calices de Bastard)



ENGELBERG
(dessin du P. Gottwald)



XII
ENGELBERG
(dessin du P. Gottwald)
MS 143 f° 2

BIBL^e de VALENCIENNES - XII-

AQVARELLE DE M^r DE LINAS

S JEAN Chape verte avec
orfrois d'or bordes de rouge
Dalmatique violette Aube bleue
Soutiers septa avec raies rouges

Crosse bleue et rouge Legende bleue
S BERTIN Froc et soutiers
Brins Crosse dor - livre rouge



S DENYS

TOMBEAU de 1243



BIBL^e NAT^e
MS. latin 757



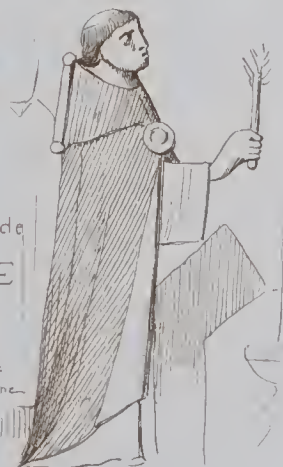
MEAVX - 1157



CHARTRES - 1731
SOVS-CHANTRE



TOVRNVS - 1285



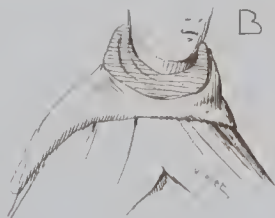
BIBL de
GENÈVE
XIV

chape violette
doublee de jaune

XIV

BIBL^e NAT^e
MS latin

8846 = XIII





PISE-CHAPE dite de GÉLASE II = XIV

3^m 06



DETAIL



Fond de laine rouge. Boudoirs soies, or et argent. Encadrements des médaillons dor et d'argent; avec cordonnet légèrement saillant et compris dans la broderie. Au milieu de l'orfroi buste de S Pierre; les autres sujets presque tous effacés.



CHAISE - DIEU d'après Montfaucon

D'après le BAS-RELIEF du LATRAN - XIII



VENISE - S MARC - XIII

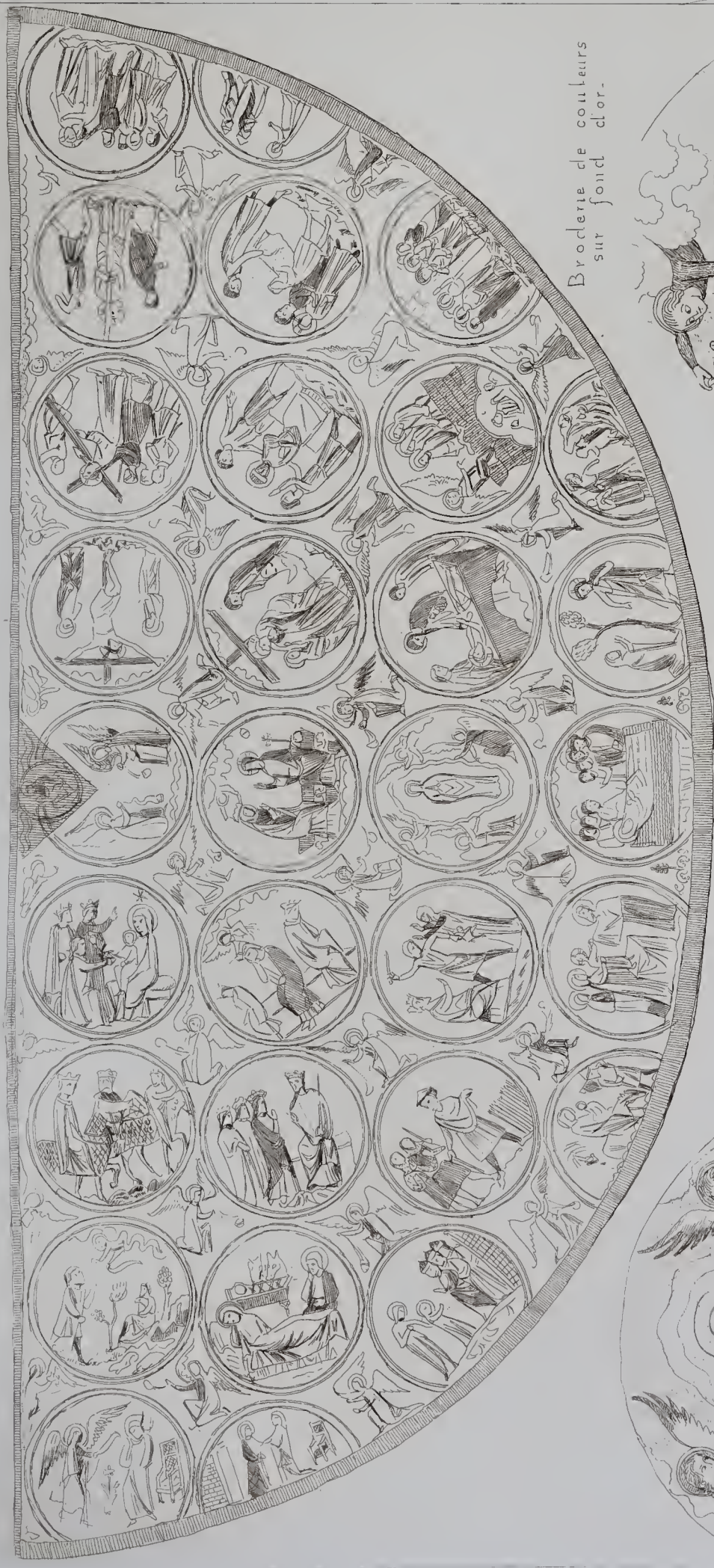
Chape avec bordures d'or. Fond violet. Rosace à dessins dor et fond bleu. Dalmatique rouge ornée d'or.



Chasuble rouge rebrousse dor - Dalmatique violette

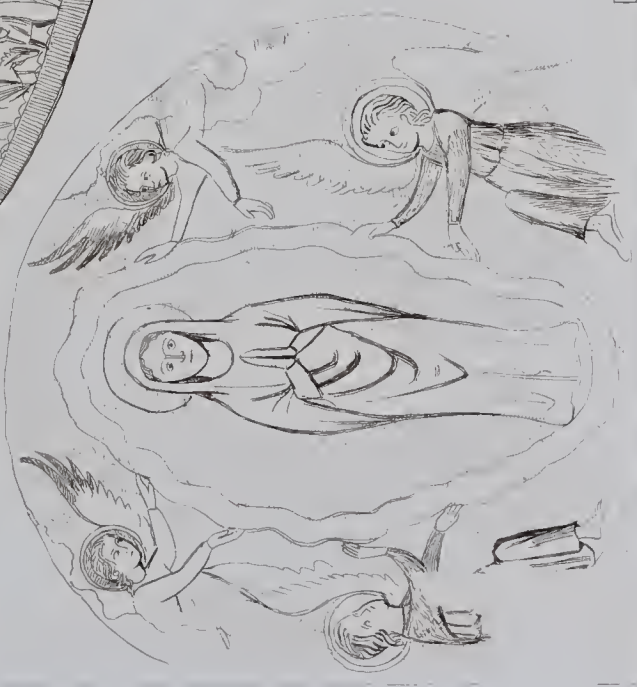
Rehaut de Fleury 27 Février 1886

Imp. Eude



Broderie de couleurs sur fond d'or.

ANAGNI - XIII



D'après les photographies de Semelli-

Robert de Henry 11 Juillet 1885



CHAPE de La Reine AGNES - 1318
d'Après le P. GOTTWALD.

J - Jaune
R - Rouge
V - Vert
A - Argent



0°665



BIBLI⁹¹⁴
NATION

- MSS-COLORIE

DESSINS de COVLEVR
SVR FOND d'OR

PAPIERS
de
MILLIN =

ROME-LATRAN

LA MESSE — VOILES des MAINS



RAVENNE - VI
Dominicale blanc jete sur la tête,
relevé en avant et retombant par
derrière jusqu'à terre. (Pl. de Ricci)



BIBL. NAT. MS XI.
1. 61. 61.



Echarpes bleues - Id. rouge

S. ZENON



XIII -

Voile gris



BIBL. NAT. -

BIBL. de PONTIGNY.

RAVENNE - VI



(Pl. de Ricci)



MONT-CASSIN

(d'après le P. Lalit) XI siècle



(Pl. de Parker)

IX. ROME - S. PRAXÈDE



XII

BIBL. MAZARINE. (Voile bleu)

MS 748 -

LA MESSE - ORIGINES - PALLIA

MUSEE de BERLIN

(517-)

d'après une phot.
de M. Gerandon.

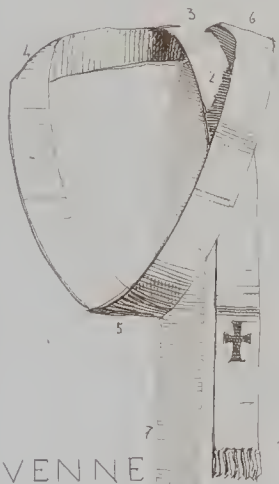


IV
LORVM
ANTIQUA

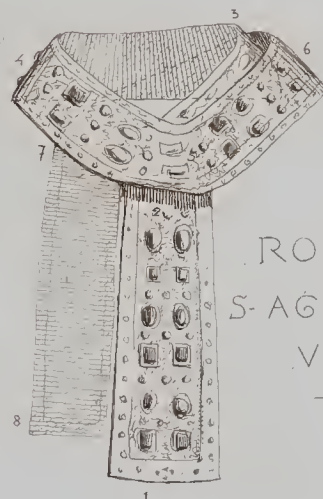
ARC de
CONSTANTIN



V
IVOIRE de TRÈVES

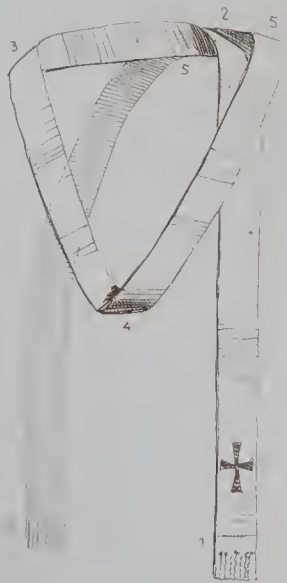


RAVENNE
MOSAIQUES - VI

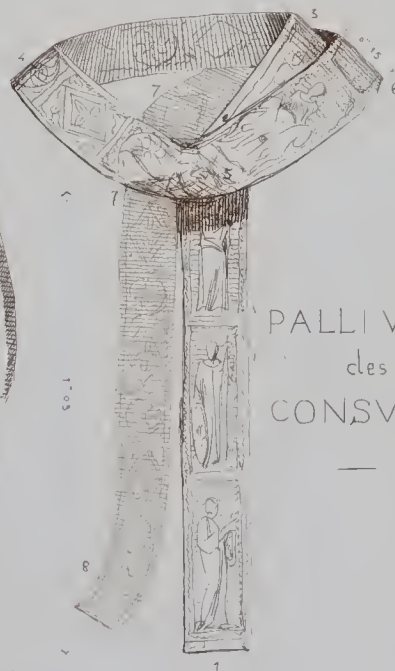


ROME
S-AGNES
VII

- BIBL^e NAT^{le} 525 -



ROME - S-AGNES - VIII

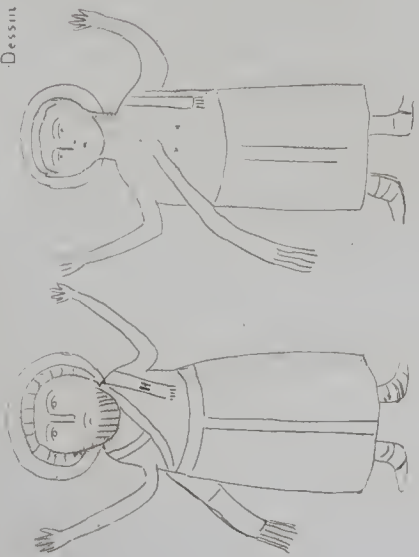


PALLIUM
des
CONSULS

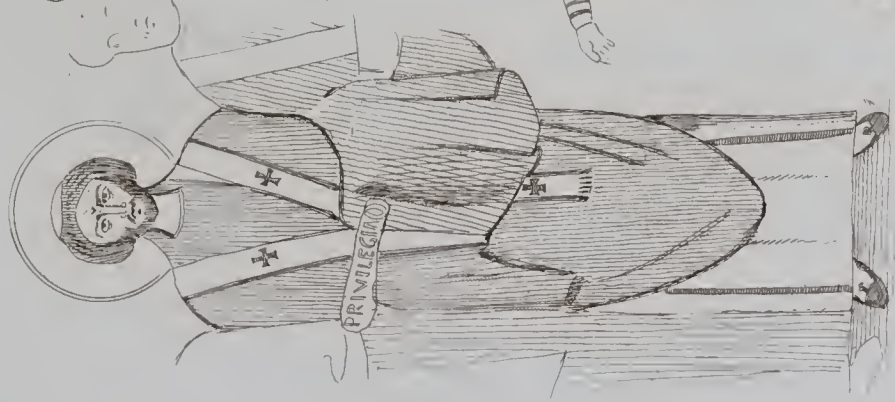


TOMBEAU à BIBAN-EL-MOLOVK. (EGYPTE)

Dessin de M. P. Duval



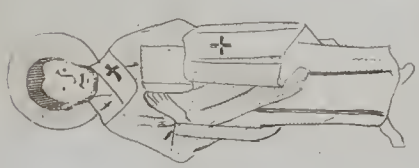
CLASSE VII



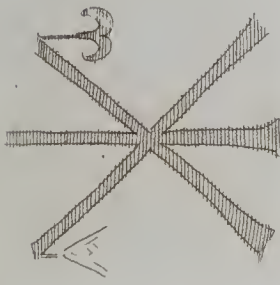
MOSCOV



MOSCOV - PSAVTIER - IX -



GREC



ARLES - S. CESAIRE

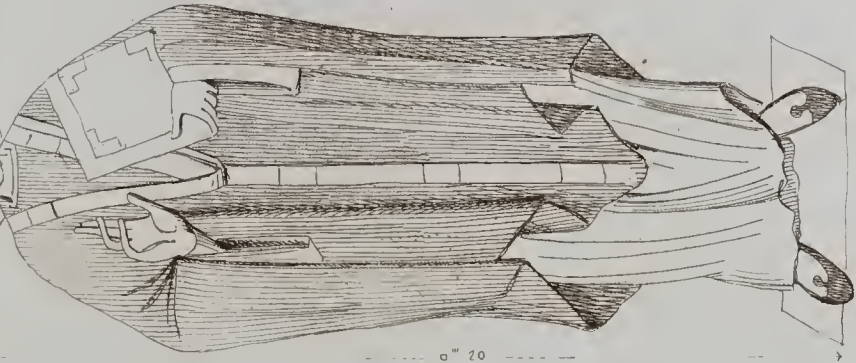
V { laine fine avec monogramme en soie rouge, à double point de chaînette (d'après M. de Linas)



RIVS

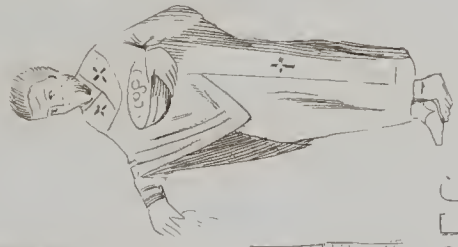
STUTTGART = BIBL^{que} - PSAVTIER - X

(dessin de M. Bach)



MOSCOV PSAVTIER IX

d'après M. Kondakoff



BIBL^{que} NAT^{le} MS. GREC

IX - 510 - 710

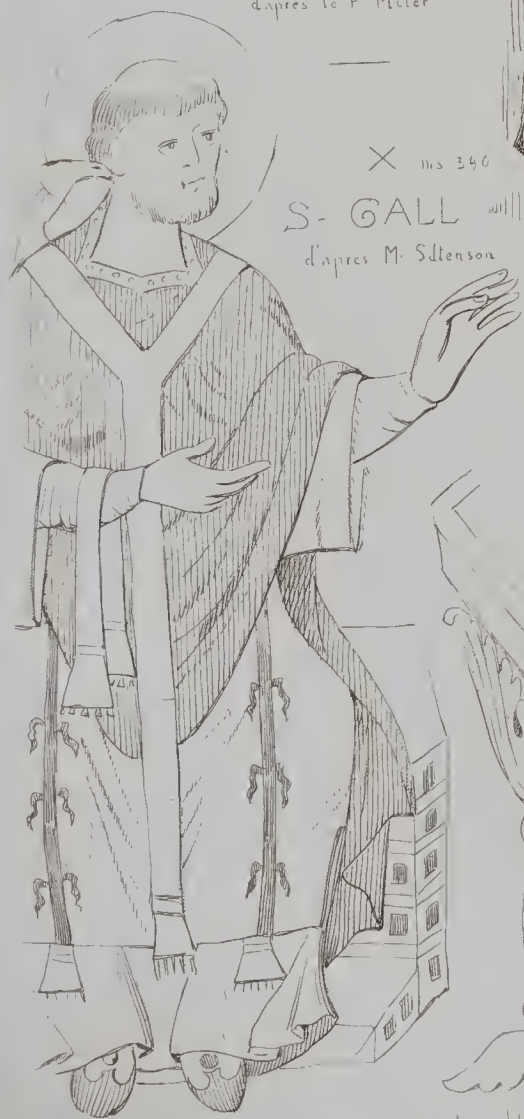
Veilements blancs à reliefs jaunes. Pallium blanc bordé de jaune. Croix et claves jaunes.



MILAN - PALIOTTO - IX -



EINSIEDLN - X - ms 167
d'après le P. Meier



X ms 346
S-GALL
d'après M. Sillenson

casuble brun rouge - E. et. beige et Aube bl. achées



MILAN PALIOTTO -

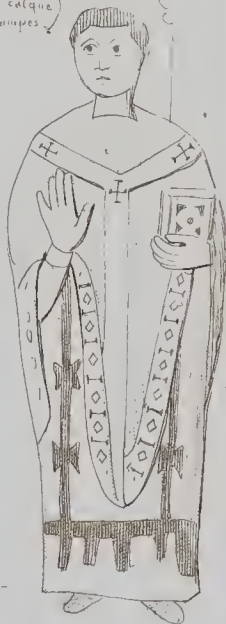


BIBL^e NAT^e MS. Grec 510
(d'après un calque
des Estampes)



grandidier de longneuf

Pallium blanc à croix oranges



BIBL^e NAT^e grec sept-108



GOTHA

AMBERSI

Antoine de Fleury 10 Avril 1603

S GALL -

- XI -

MS 569
f. 1

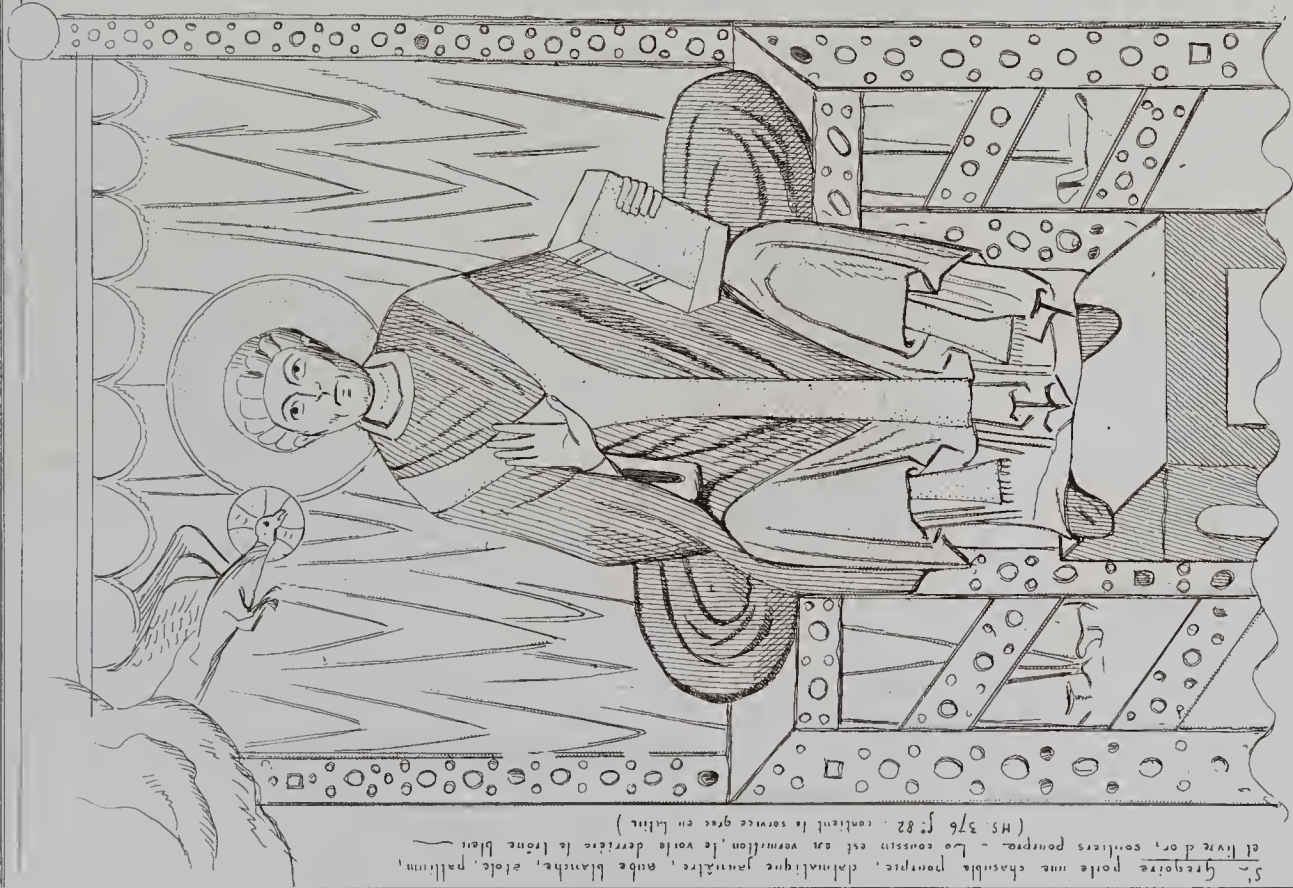
Dessin à la
plume -



Levique Maurice chez Afra (dessin au trait)

BIBL^e NAT^e

Latin 10867 · XI ·



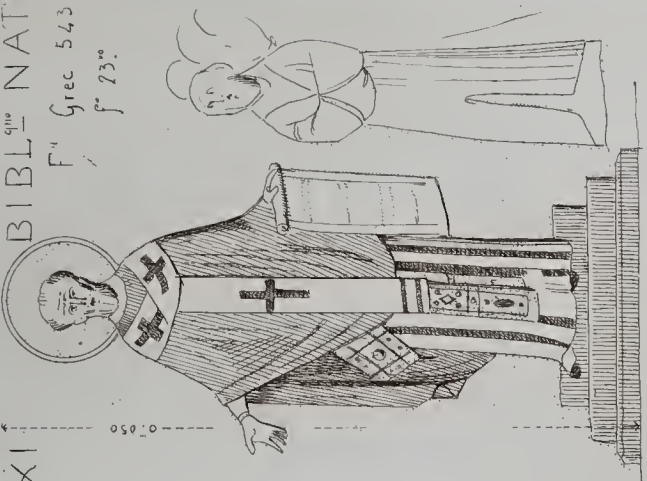
S^r. Gregoire porte une chasuble pourpre, dalmatique jaunâtre, aube blanche, étole, pallium, et livre d'or; coiffiers pourpre. - Le coiffier est au vermillon, le voile derrière le front bleu (MS. 376 f. 82. contient le service grec en latin)

S^t GALL - BIBL^e ABBAT^e X
D APRES VN CALQUE PRIS SVR L ORIGINAL ET VN DESSIN
DE M. WILSON.
et un calque de M Sclenon

BIBL^e NAT^e

F^o Grec 543
f. 23^o

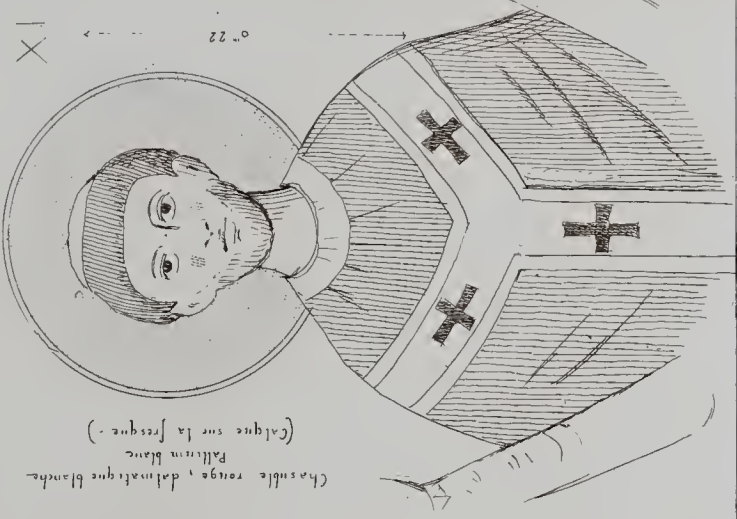
XI



0.50

ROME - S CLEMENT
XI

Chasuble rouge, dalmatique blanche
Pallium blanc
(Calque sur la fresque.)

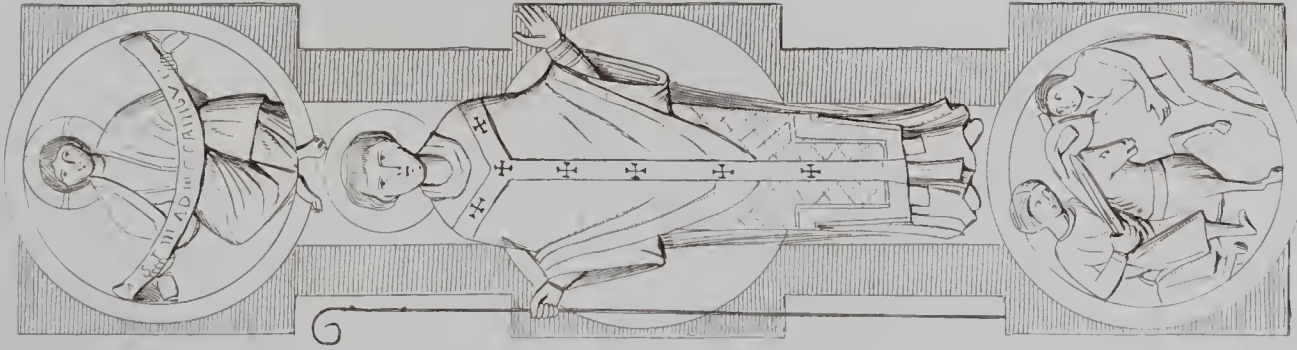


0.22

Rhopile de Fleury. 25 Juin 1886 -

METZ - XII

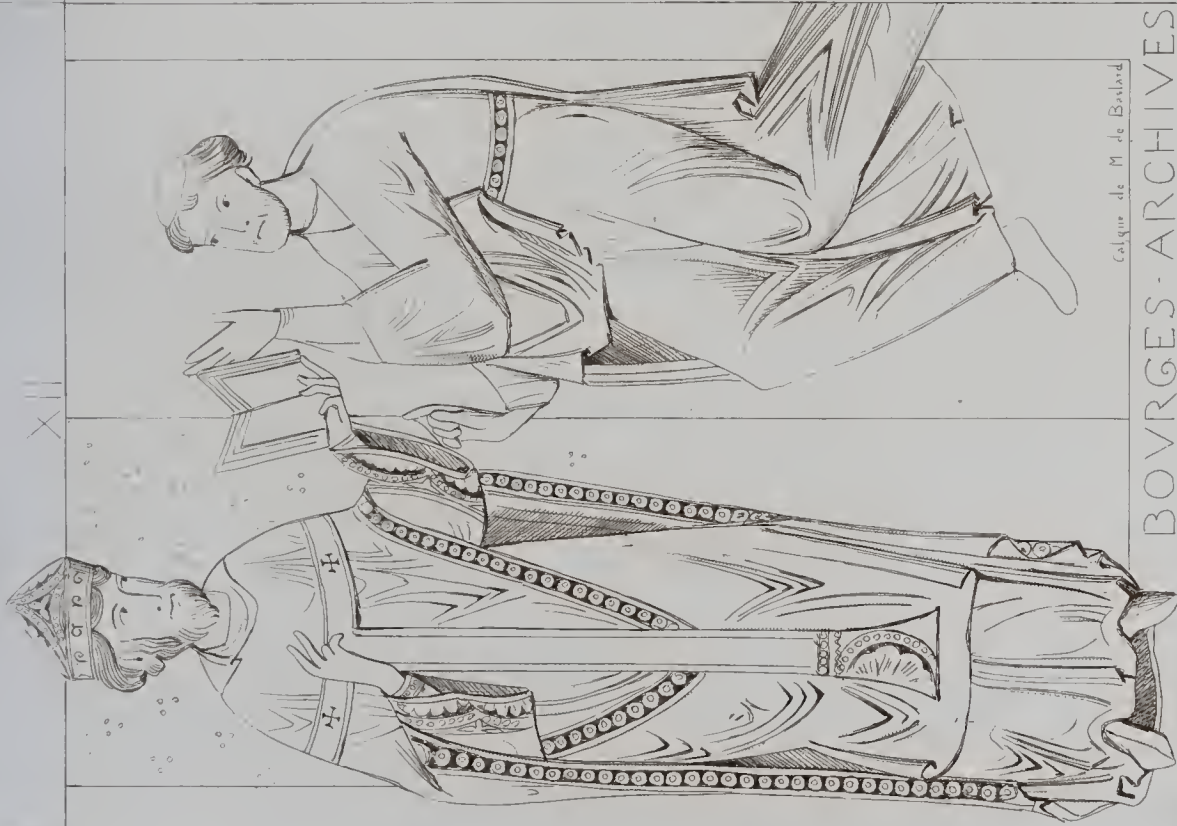
METZ - XII



COLLECTION de M. SALIS -
MS de S. MARTIN de TOURNAI

(Après la copie ms de M de Bastard.)

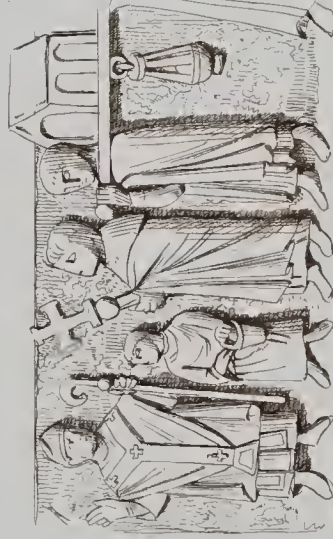
XII



Calque de M de Bastard

BOVRGES - ARCHIVES

S DENYS
CHAPITEAV de La
CRYPTE



XII

PALLIA

XII -
BOVRGES - MVSEE



La Mire, le Pallium et l'Etale semblent pris
dans la même cloffe
(d'après la copie de M de Bastard)

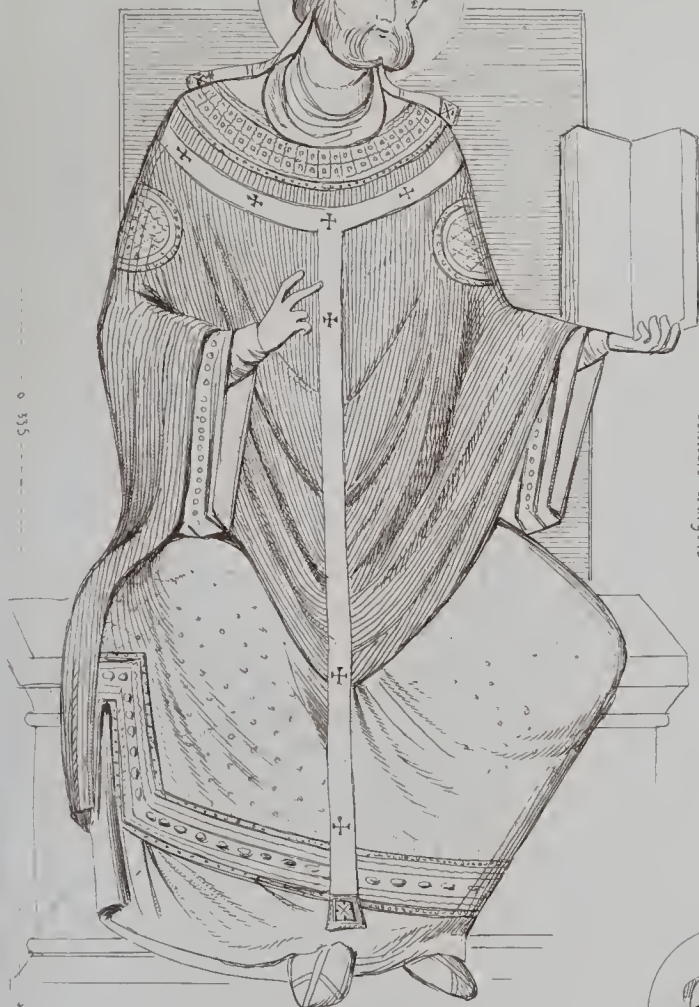
Robault de Fleury 15 Janvier 1887

Impr. F. J. S.



XII

BIBL^e NAT^e
Latin 2287



Chasuble rouge avec orfres gemmes Dalmatique bleu clair avec doubleur jaune et bordure gemme. Aube blanche a orfres verts. Soutiens d'argent.

0 335



Chasuble pourpre clair. Pallium et dalmatique jaune clair, chair crochets (d'après les calques ms de M de Bostford)

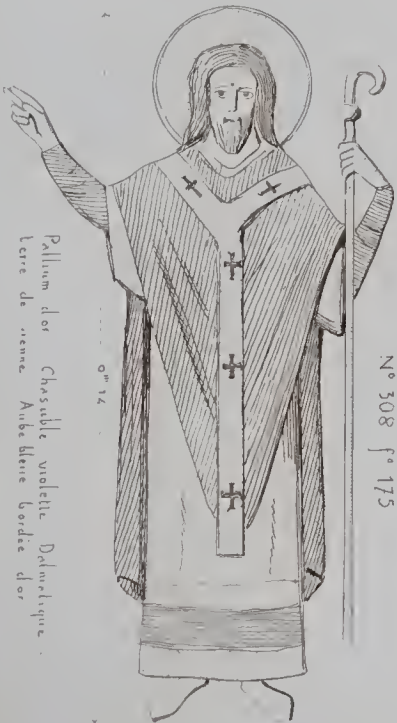
0 23

DURHAM - BIBL^e de la CATHEDRALE -
(communiqué par M Greenwell)



BIBL^e MAZARINE - XII - ms 748 f^o 132

XII GAND - BIBLIOTHEQUE
N^o 308 f^o 175



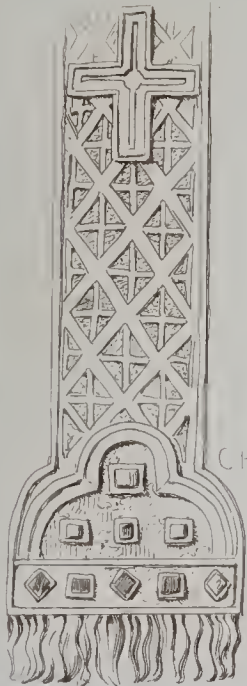
Pallium dor Chasuble violette Dalmatique terre de venise Aube blanche bordée dor

0 12



CIVIDALE
XIII —

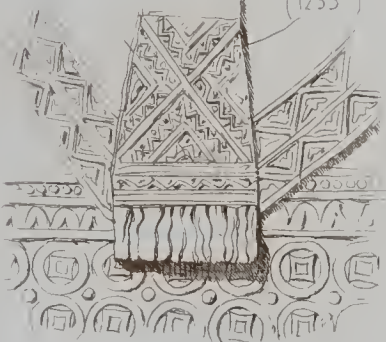
Manuscrit donné au
Chapitre par Elisabeth
de Thuringe.
(dessin du C^{te} Zorzi)
— Chasuble rose violet Dalmatique verte



CHARTRES

XIII

XIII
ROVEN
(1255)

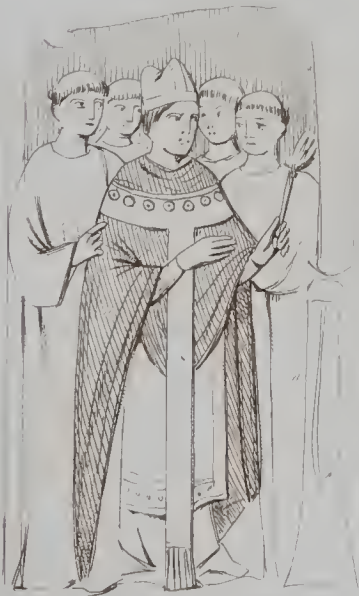


RI
CS

UALÉ
US



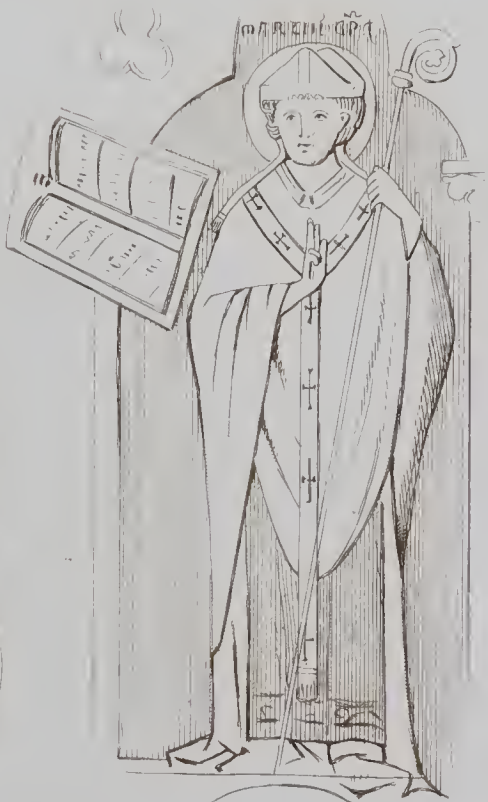
XIII
S^t LEV
d'ESSERENT
(OISE)



BASTARD XIII



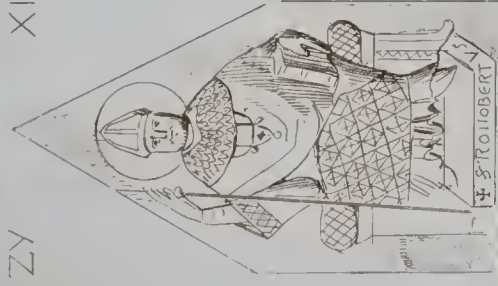
XIII CIVIDALE



BLBL - NAT^e Naurvelles

V ARZY

XIII -



- CHASSE de S RENOBERT

SENS - 1252



Reproduction de Fleury. 70 Juillet 1886
M. J. B. Paris

NEMOIRS - (1213.)

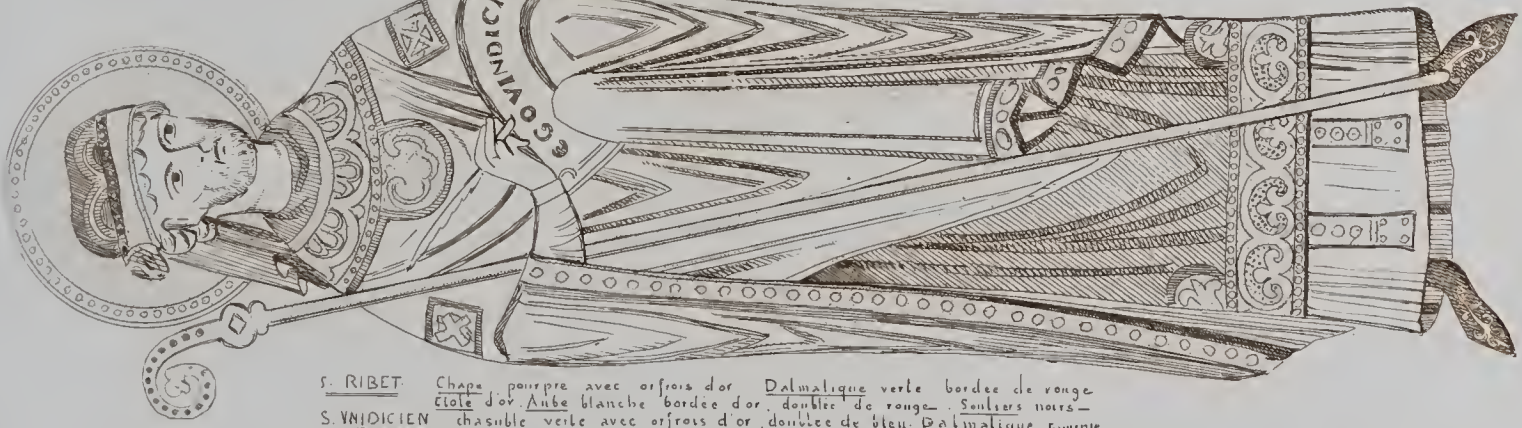


STVTTGART - XII -
dessin de M BACH



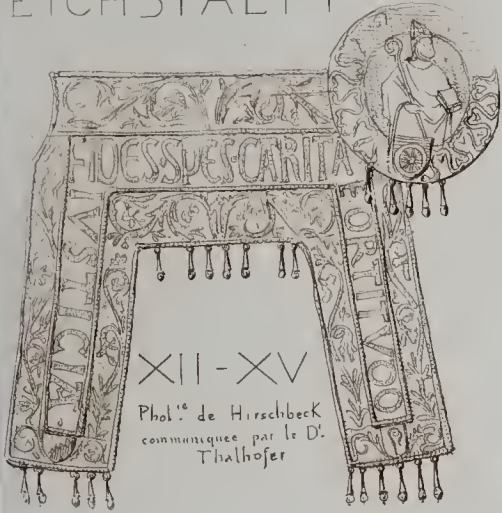
AVRANCHES - (1171)

VALENCIENNES - XII -
AQUARELLE DE M. DE LINAS.



S. RIBET. Chape pourpre avec orfrois dor. Dalmatique verte bordée de rouge. Etote dor. Aube blanche bordée dor, doublée de rouge. Soulers noirs.
S. VINDICIEN. Chasuble verte avec orfrois d'or, doublée de bleu. Dalmatique pourpre. Etote dor. Aube blanche à reflets verts, doublée de rouge. Soulers noirs.

EICHSTAETT



XII-XV

Phol. de Hirschbeck
communiquee par le D.
Thalhofer

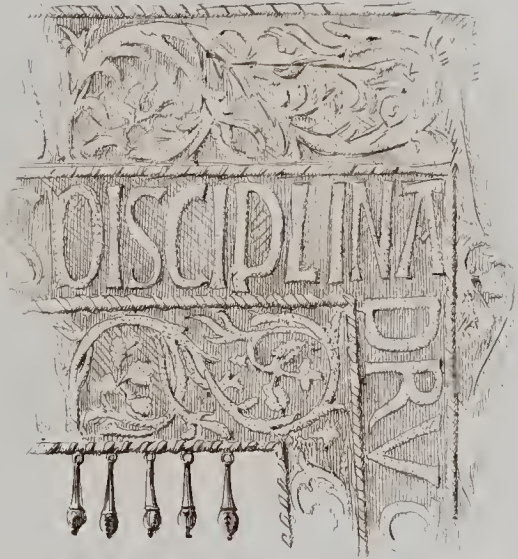


XII

- Salomon portant un Superh. dor

BIBL^{que} NAT^e MS. 8

EICHSTAETT



BIBL^{que}
NAT^e

ANGERS

1182.

Dessin de Gaigneres. Latin 1030



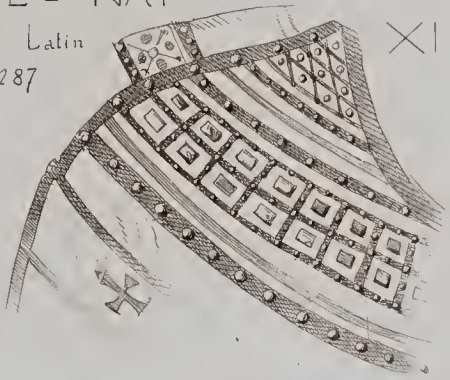
Aube blanche bordée de veil. Canotique vivante. Bords
de minium. Chasuble verte, doublée de minium. Superhumeral blanc
bordé de petites sur galon noir

BIBL^{que} NAT^e

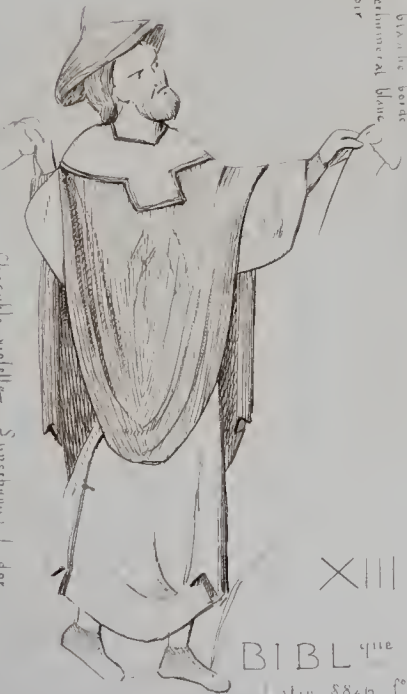
MS. Latin

1287

XII



Alti. Aube de vel. Chasuble bordée de p. es
galons noirs et ornée de perles noires



Chasuble violette. Superhumeral dor
bordé de noir avec un galon rouge dans

XIII

BIBL^{que} NAT^e

Latin 8826 f° 58



XII

BIBL^{que} NAT^e

MS. Latin 8 T1 f° 4^o



STUTTGART - XII
Dessin de Bach

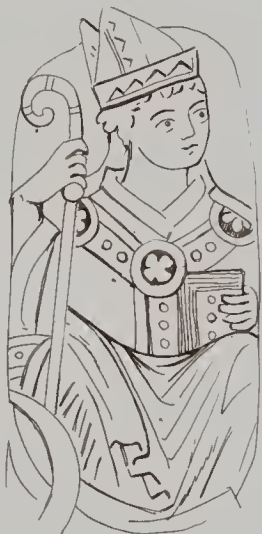
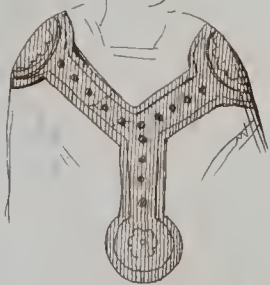


EICHSTAETT

(1229) rouge



(1099) rouge



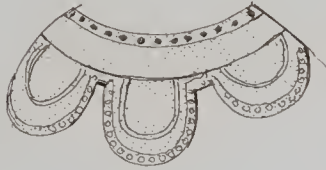
ENGELBERG

EICHSTAETT

(1383 + 1415)



(1297)

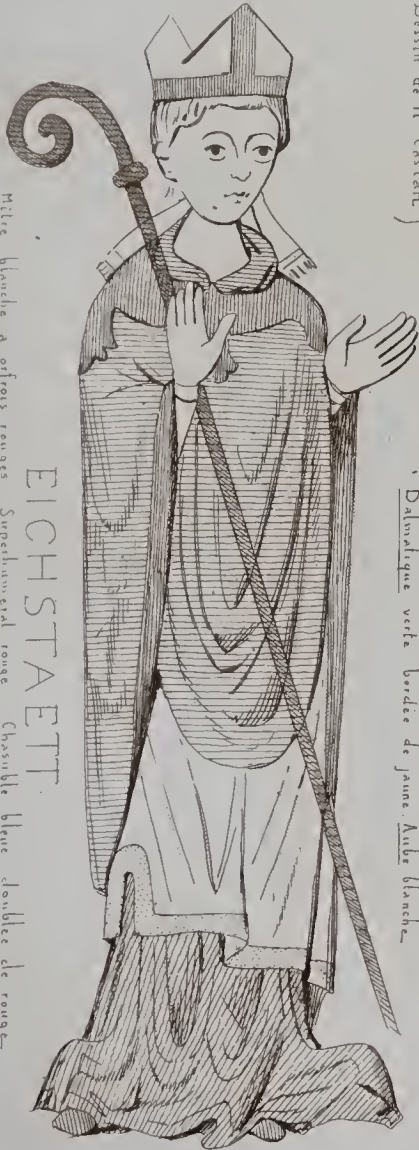


BAMBERG

d'après M. Leitchuly

ENGELBERG XII

Chasuble pourpre Dalmatique verte et bordes de minime Aube gros bleu (Dessins du P. Gottwald)



Mitre blanche à orfres rouges Dalmatique verte bordée dor Aube violette

Superhumeral rouge Chasuble bleu double de rouge Soutiers rouges

EICHSTAETT

BESANCON - BIBL que (Dessin de M. Casteln)

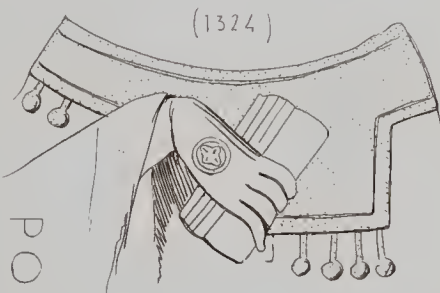
Mitre blanche à orfres jaunes Pallium jaune à pois rouges breche blanc à centre rouge Chasuble rouge double de bleu Dalmatique verte bordée de jaune Aube blanche



PONTIFICAL d'EICHSTAETT

(d'après les dessins de M. Schlecht)

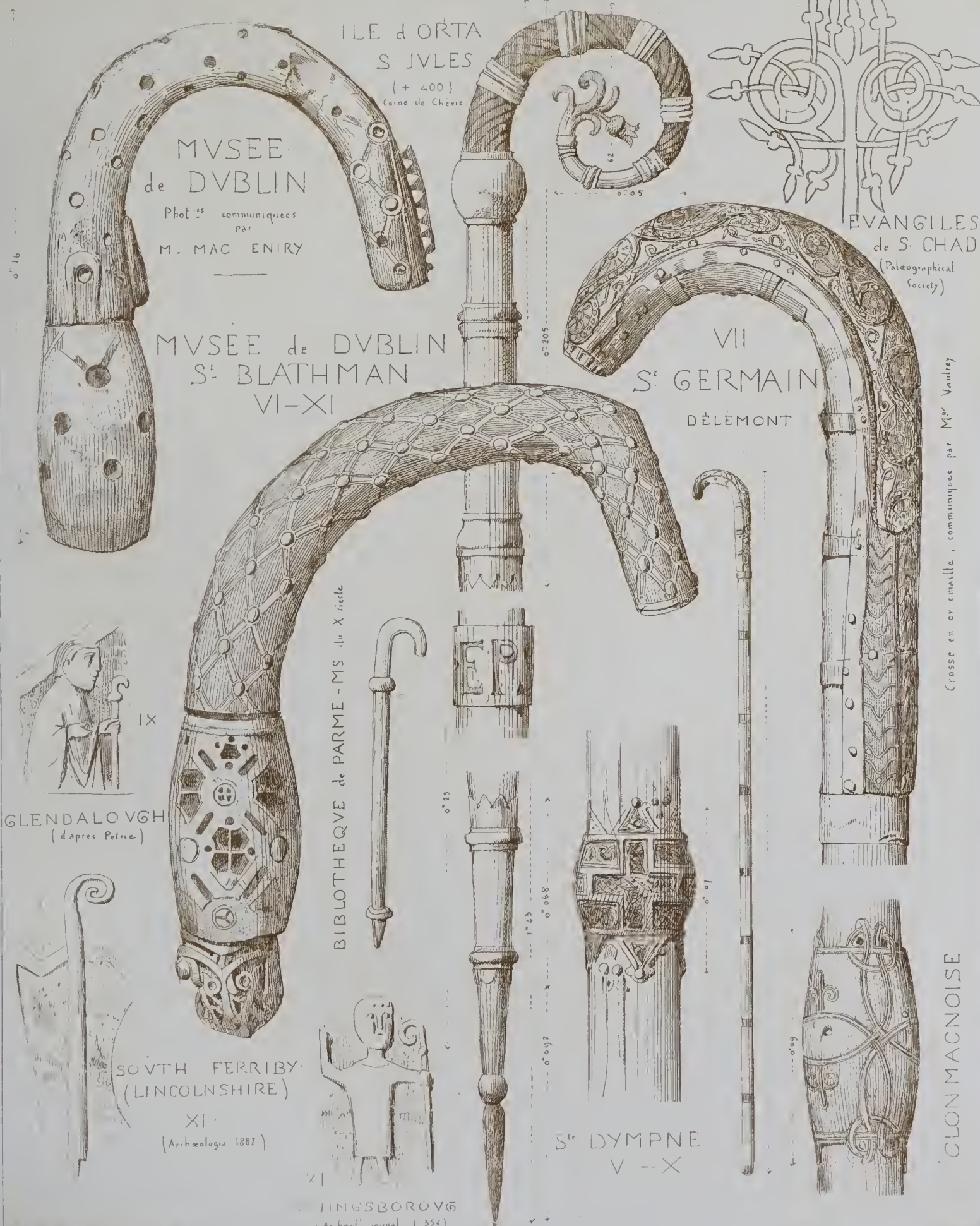
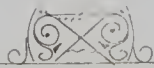
CONRAD (+ 1117)



(1324)



Superhumeral d'or avec bordures et pois rouges Chasuble verte Dalmatique blanche à claves bleus et bordure dor. Etote et Manipule blancs Soutiers rouges et or



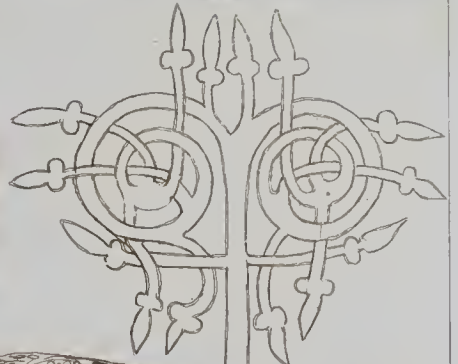
ILE d'ORTA
S. JULES

(+ 400)
Corne de Chèvre

MUSEE
de DVBLIN

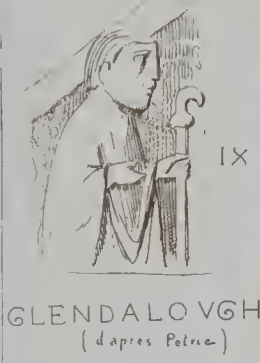
Phot^{ies} communiquees
par
M. MAC ENIRY

MUSEE de DVBLIN
S^t BLATHMAN
VI-XI



EVANGILES
de S. CHAD
(Paleographical
Society)

VII
S^t GERMAIN
DELEMONT



IX
GLENDALOUGH
(d'apres Patric)

BIBLIOTHEQUE de PARME - MS. III^e X siècle

XI
SOUTH FERRIBY
(LINCOLNSHIRE)

(Archæologia 1887)

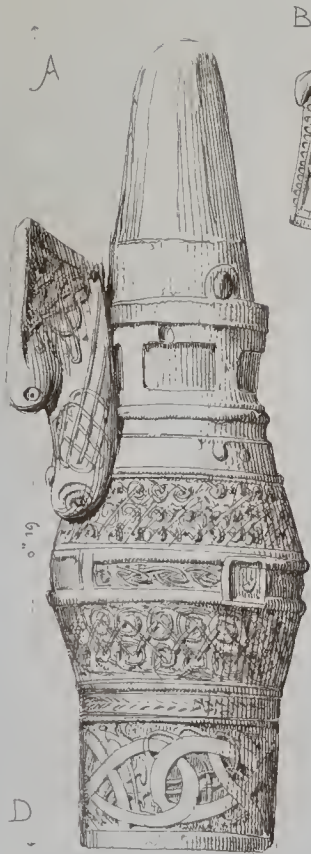


XI
JINGSBOROUGH
(Archæol. journal 1854)

S^t DYMNE
V-X

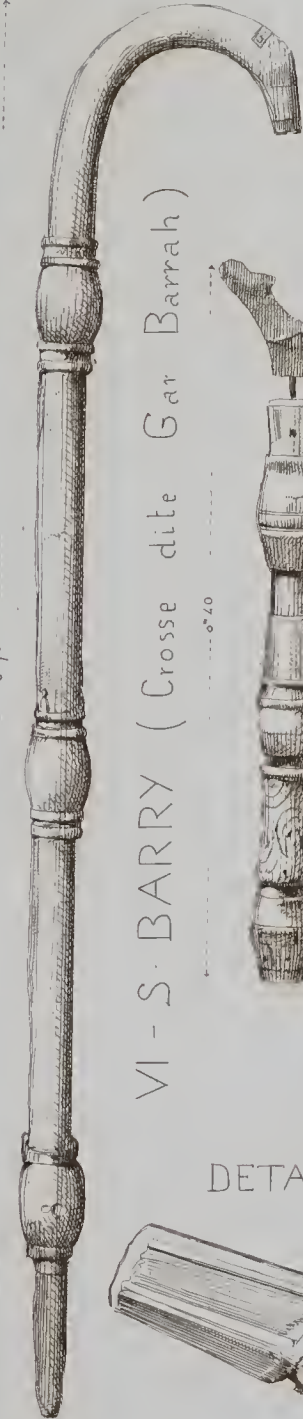
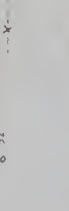
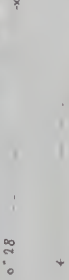
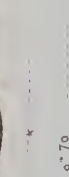
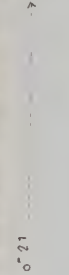
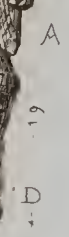
Crosse en or et emaille, communiquee par M^{sr} Vautrey

CLONMACNOISE



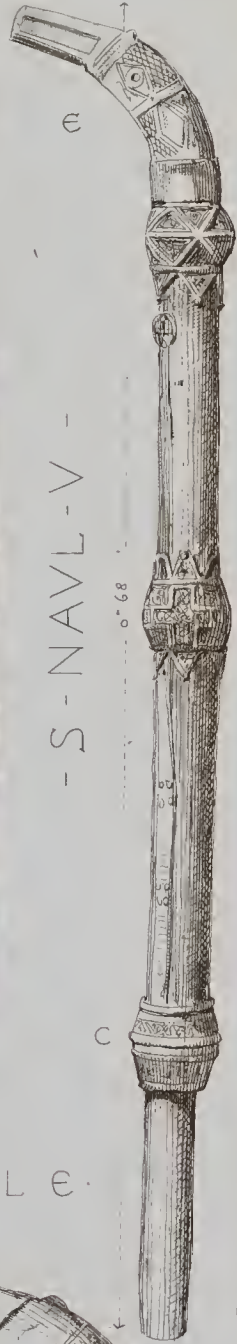
- S - COLMAN MAC-DVAGH

VII - S^e COLVMBIA (Abbaye de DVRRROW - (Meath)



VI - S - BARRY (Crosse dite Gar Barra)

DETAIL e



- S - NAVL - V -



V - XI -
MUSEE
de
DVBLIN

Phot^{ies} communiquees par
M MAC ENIRY

DETAIL B



DETAIL C

- V - S^e DYMPE



-VI-X-XI-

MUSEE de DUBLIN

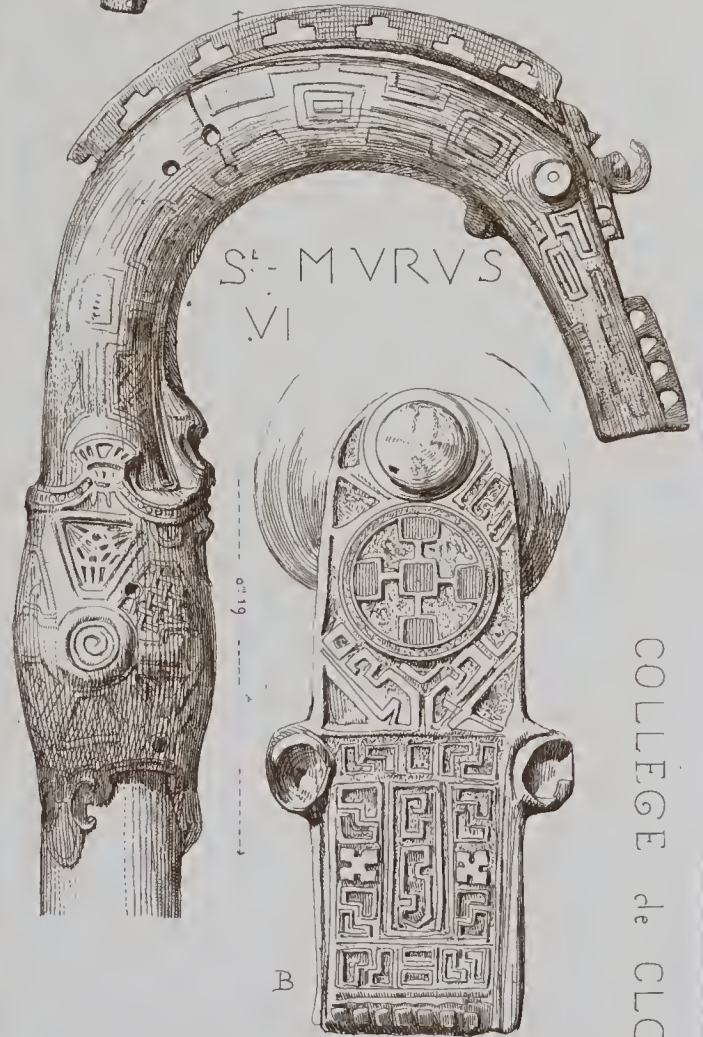
CROSSES communiquees par M. MAC-ENIRY



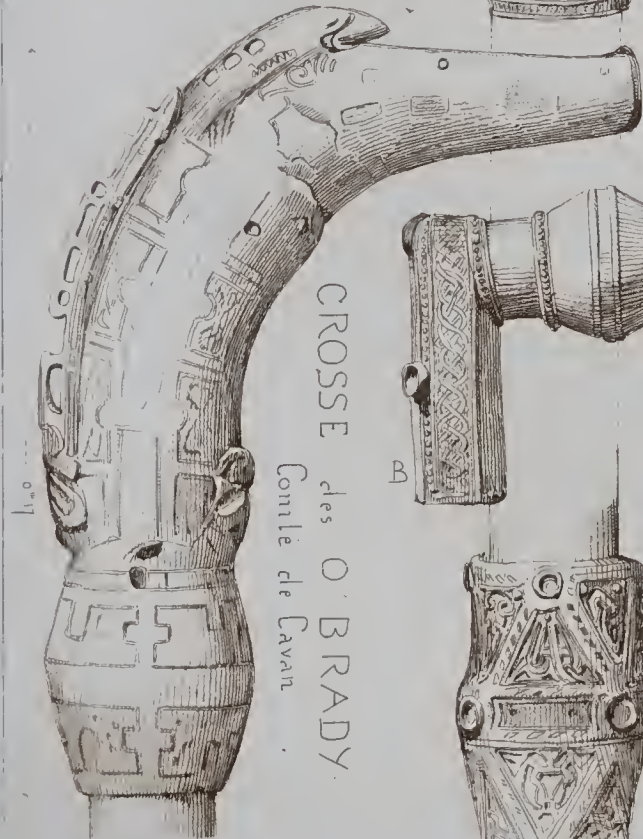
ABBAYE de CLOMNACNOISE



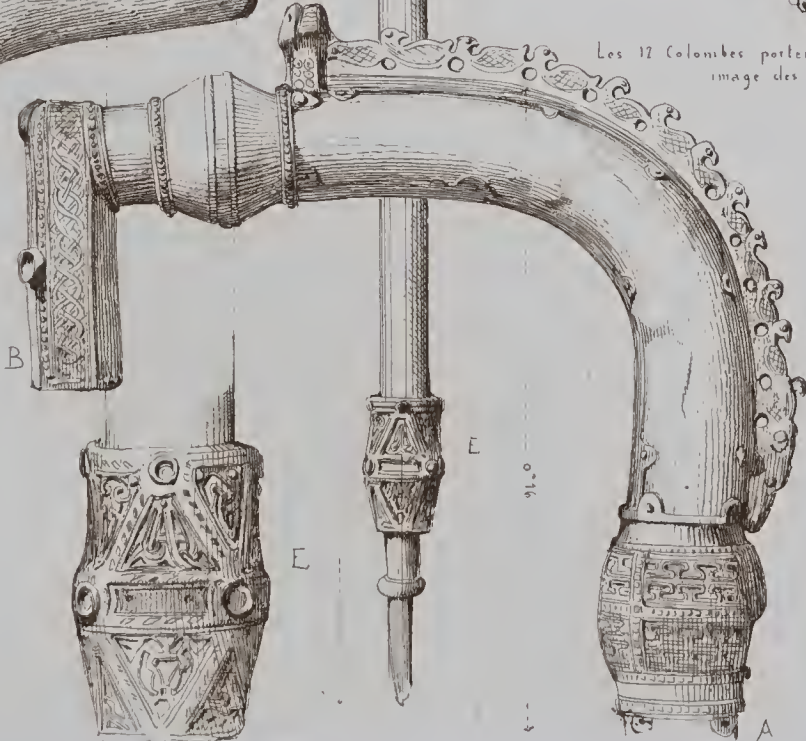
ST-MVRVS VI



COLLEGE de CLONGOWES (Comte de Kildare)



CROSSE des O'BRADY Comte de Cavan



Les 12 Colombes portees par le Dauphin, image des Apotres



SALZBOURG - S^t-RUPERT

Plan^e de Hiltlins

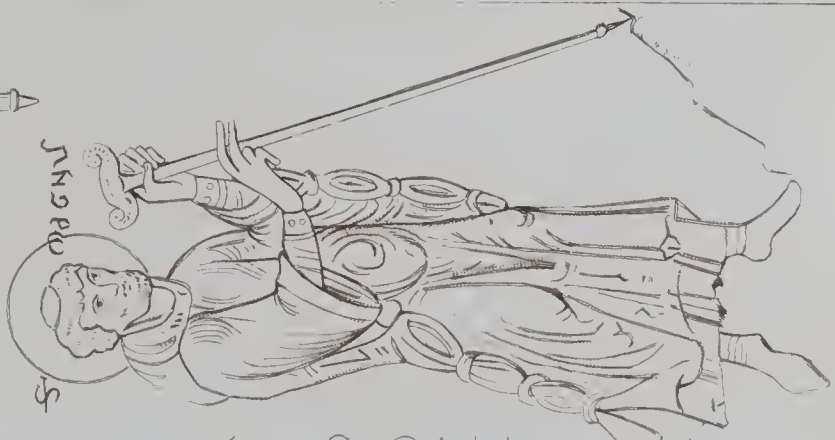


(+718)



BIBL^e S^te GENEVIEVE

- XIII -

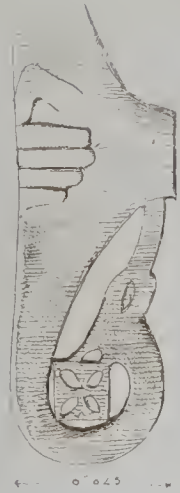


S^t MAGNUS

X - S GALL cod 565

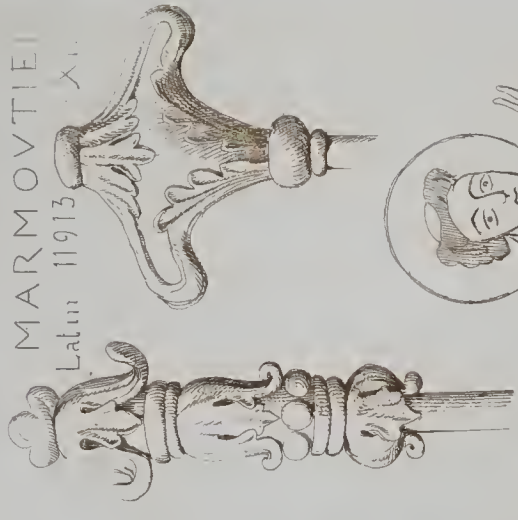
communiqué par M. l'abbé S

Collection BASILEWSKY - XI



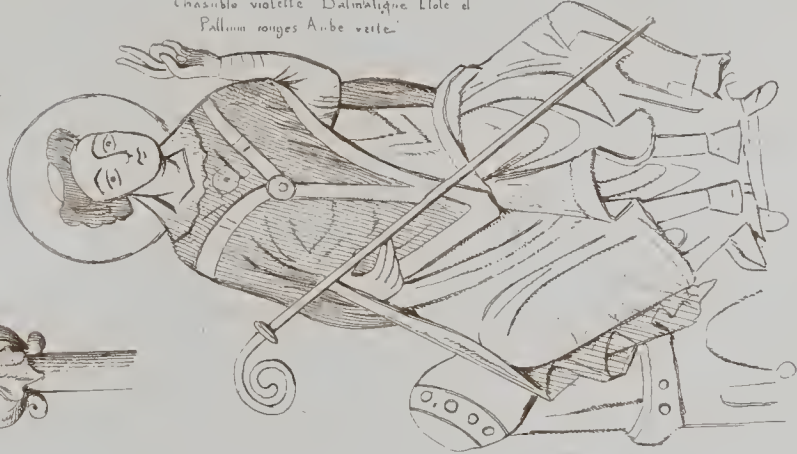
615

MARMOVTIEI
Latin 11913 XI.



IX - S GALL - Cod. 86.

Chasuble violette Dalmatique Etoile et Pallium rouges Anne verte.



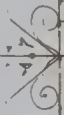
Etoile et hampes d'or

dalmatique blanche

chasuble verte

- OMER - X dessin de F. VULGENCE

CROSSES



LA MESSE

VBI AQVAM DE TERRA PRODVXIT AD BAPTIZANDVM INFANTEM



S. OMER - BIBLIOTHEQUE - X.

Chasuble rouge à ofris dor. Ambe lance Etote. robe avec bords en or. Crosse dor à hampe noire.



S. OMER - BIBLIOTHEQUE - X.

S. Berlin perle une chasuble verte à ofris dor, une crosse dor. La croix est dor avec hampe noire.



X

SOMER - BIBL^e

Imprimeries Reunies Editeurs



SOMER - BIBLIOTHEQUE - X

Chasubles vertes avec orfres dor. Aube blanche doublée de rouge. Soutiens noirs et galons dor. Pedum dor avec hampe brune. Sceptre dor (Manicule caqué par le F. Fulgence)



TOURS (1136)

ROVEN MUSEE - XII



TOURS (1159)

Robault de Fleury 7 Janvier 1687

Page 1



AVRANCHES - XII -
DESSIN de L'ECHAUVDE D'ANISY



ARLES XI
S-TROPHIME
COMMUNIQUEE
PAR M. de LAVRIERE (IVOIRE)



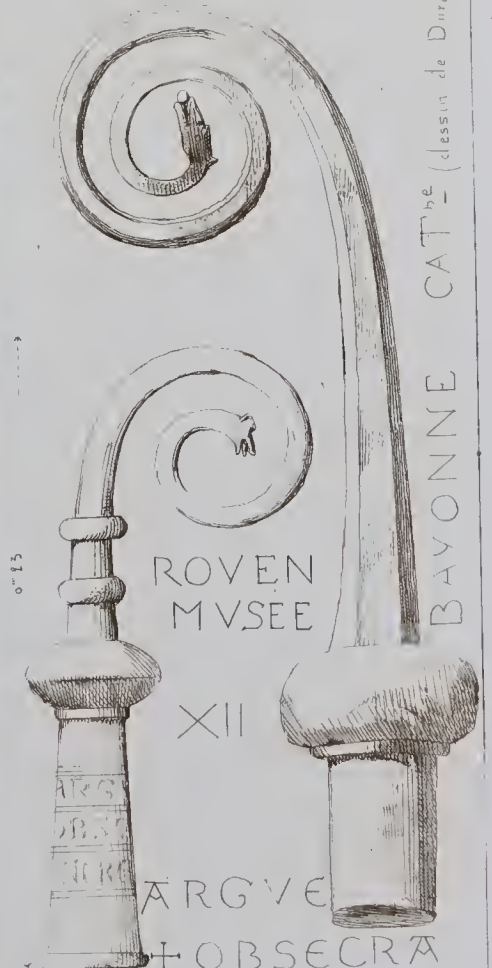
BRUXELLES
MS 9428. f 178



ME CASSIN
(CODEX XCIX)
Lectionnaire de DIDIER
voile noire hampe rouge



DIGNE XI
COMMUNIQUEE PAR LYSSE RIC



ROVEN
MUSEE
XII
ARGVE
+ OBSECRÄ
+ INCREPÄ

BAYONNE CAT^{he} (classin de Durand)



- XI - RAVENNE - BIBLIOTHEQUE -

Peintures sur Ivoire

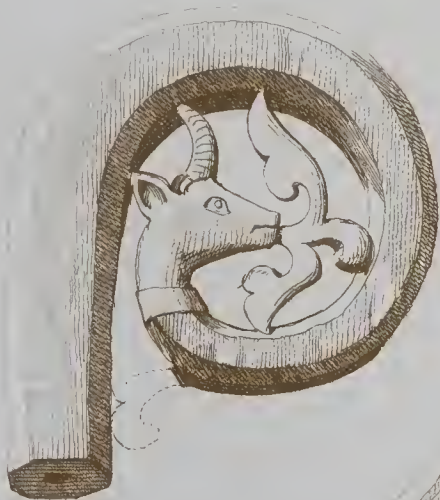
Photographie de Ricci



COLLECTION - BASILEWSKY

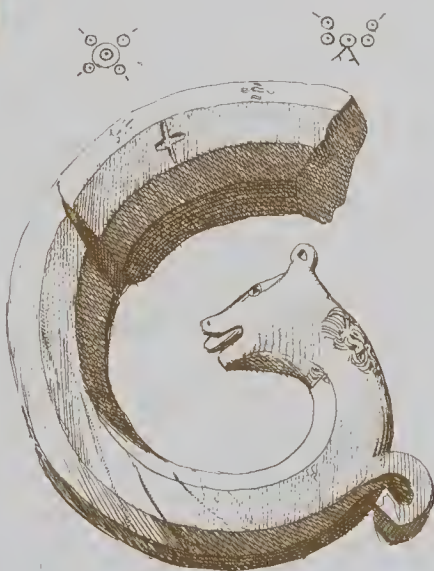


COLLECTION BASILEWSKY



VATICAN

CROSSES
d'IVOIRE
XI



VATICAN



XII -

BIBL^e - NAT^e = Cafaro
Latin 10136 f^o 108^o

Crosse: hampe verte, nœud dor volute rouge -
Mise blanche a orfrais dor Palmier blanc avec
croix et franges dor Chasuble violette Soulier or
Dalmatique bleue



Peintures sur Ivoire

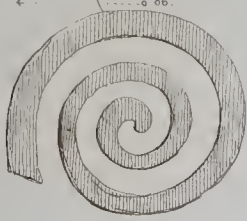
COLLECTION STEIN



BENEVENT -
- Porte de bronze
(Thol^m de Parker)



TROYES



MANASSES (+ 1190)



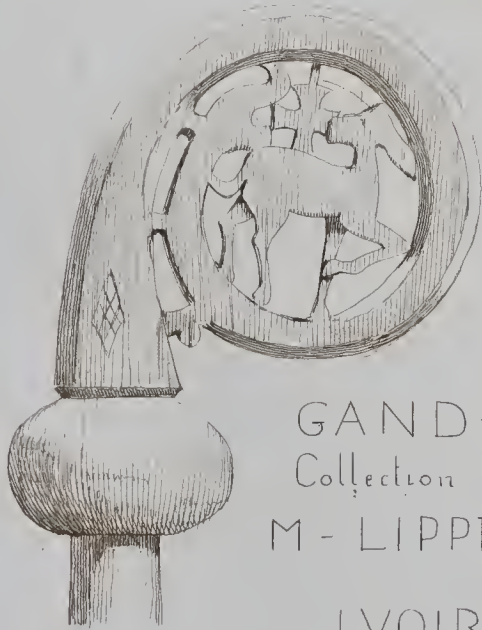
FERVLE



MAESTRICT S-SERVAIS

Restaurée en XIII^e s.

h. 1.45 (d'après Willemssen)



GAND-XII
Collection de M-LIPPENS

IVOIRE



BRUGES

S-MALO

A partir de A la volute est moderne. La hampe est composée de 17 morceaux d'ivoire réunis par des douilles

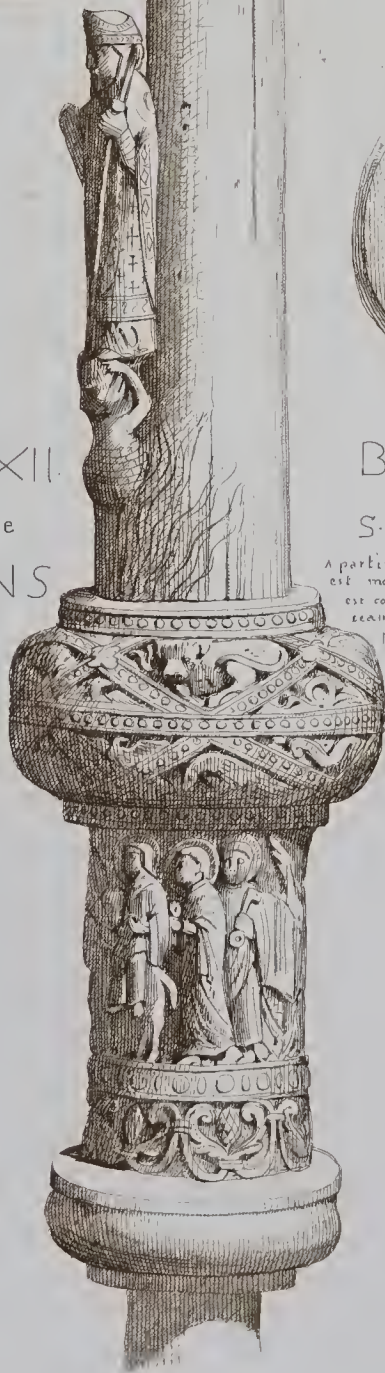
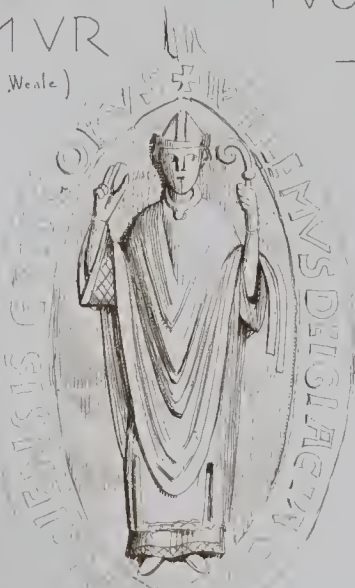
(d'après Weale)

NAMUR

(d'après Weale)

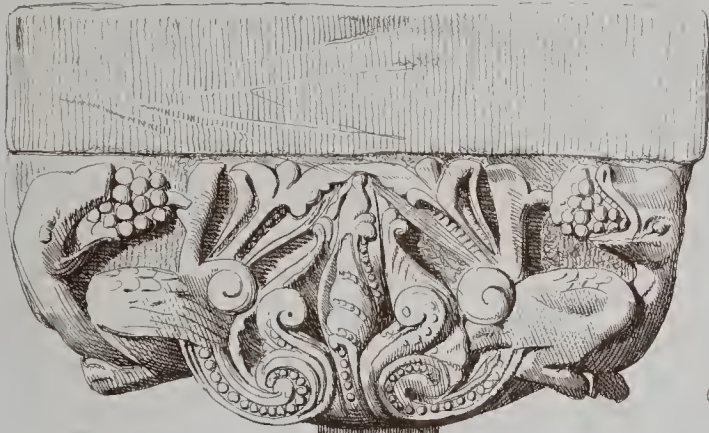
COVTANCES - (1184)

Messin de Lechaude et Ansy. Latin 11035



TOURS - SCEAU D'ENGELBAVD-(1178)

(d'après Gaigneres Latin 1707)



MOVTIERS
S^t PIERRE

(+ 1174)

communiqué par M^{or}
Barbier de Montault



FLORENCE-
MS- die XII^e
dessin de M Savi



MAESTRICHT
S^t SERVAYS
d'après Willemsen

BIBLIOTHEQUE NATIONALE -
PAPIERS de MONTFAVCON
ANCIENNES MINIATURES



BIBL^{iq}ue NAT
MS latin 889

XI



SA



Abbas
à veste subcrotchet



pedum Abbatiatis

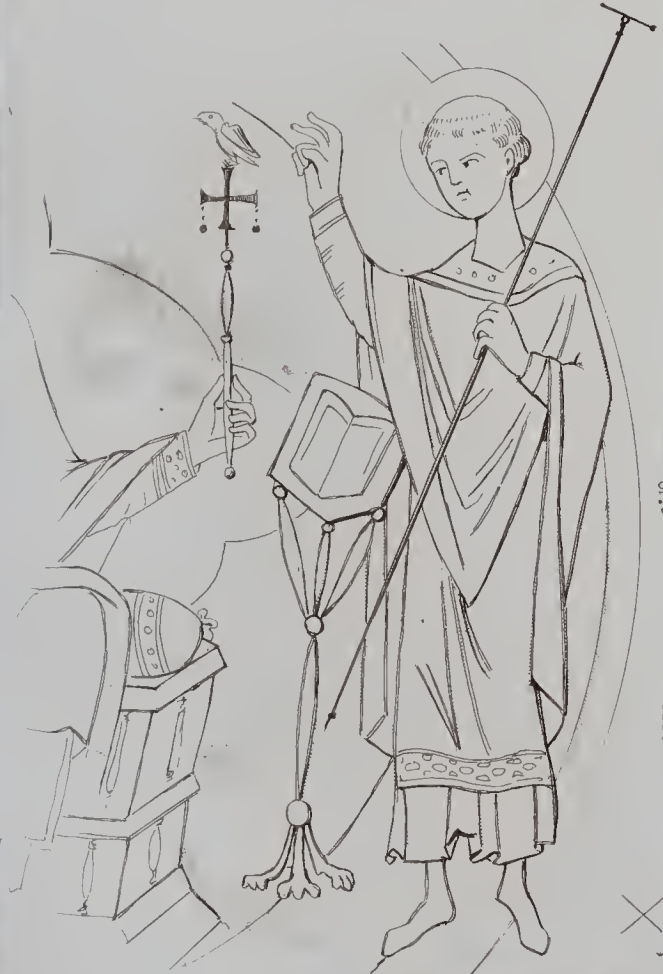


BIBL^{iq}ue NAT^l-PAPIERS de MONTFAVCON
ANCIENNES MINIATURES (Latin. 1015 f^o 17)

TROYES - MS-2273 f° 58°



1. Ambrasse mitrum à pois blancs. Lonique verte.
2. Tonique et manteau bruns. souliers verts.



BIBL^{que} NAT^e

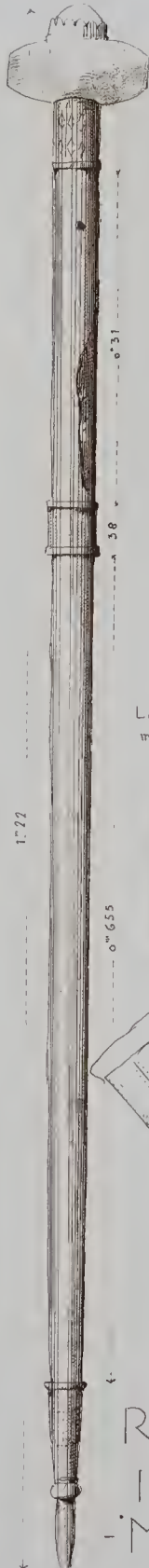
XI Latin 987
PRELATS ANGLAIS PRIANT
POVR HAROLD
dessin à la plume qui parait non
terminé



TROYES - MS 2273 — f° 60

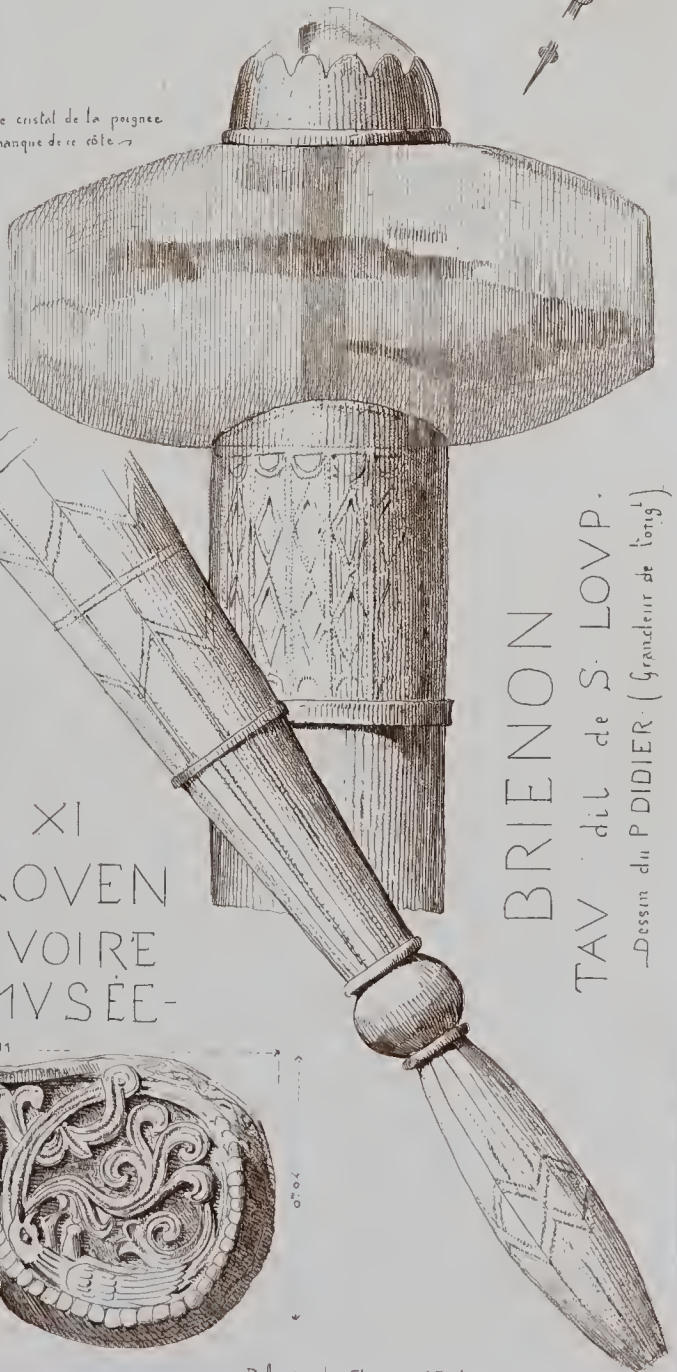


1. vêtements bleu avec traits rouges. souliers verts
2. tonique verte. chape jaune. Eau violet souliers id.
cassalle verte, avec orfroi blancs
peils d'or de rouges



Le cristal de la poignée
manque de ce côté

XI
ROVEN
IVOIRE
-MUSÉE-

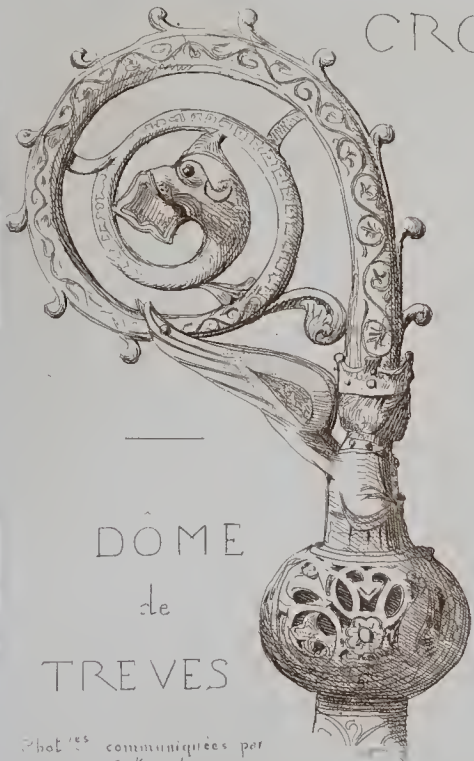


BRIENON
TAV. dit de S. LOVP.
— Dessin du P. DIDIER. (Grandeur de l'orig.)

Robault de Fleury 27 Aout 1886



CROSSES du XIII^e s



DÔME
de
TREVES

Phot^{es} communiquées par
M le D^r Kessel



VERSAILLES



AVIGNON
MUSÉE

d'après M. J. Rohault de Fleury

POITIERS - MUSÉE



POITIERS
MUSÉE



- VATICAN -





— COUVERTURE D'EVANGELIAIRE en Argent. VIII

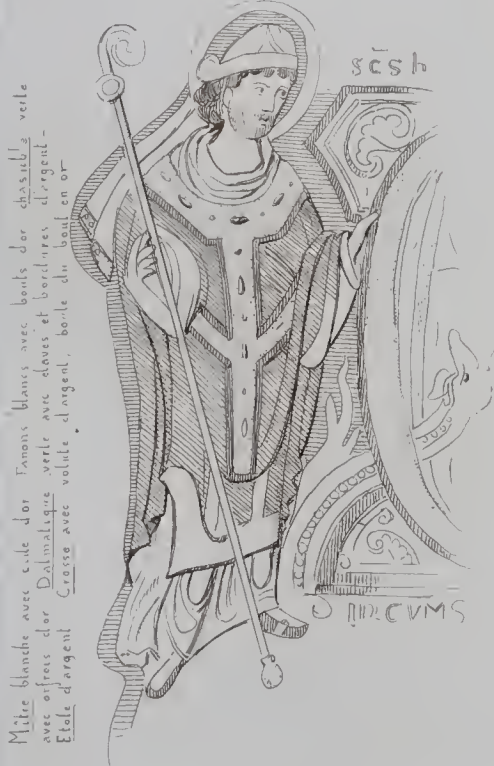


ROME - COLLECTION de M le chevalier Giancarlo ROSSI -

ORIGINES
MS de COSMAS-VII -



BIBL^{que} NAT^{le} Latin 1699 3
XII -



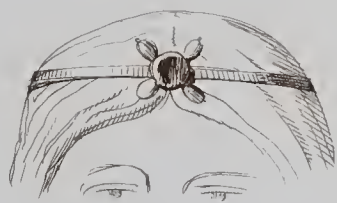
Mitre blanche avec cote dor. Fanons blancs avec bouts dor chassubz verte avec orfres dor. Dalmatique verte avec abous et bordures d'argent. Etala d'argent. Crosse avec volute d'argent, boule dor, boull en or.



1073 - METZ - 1090

dessin de M. Ch. Abel

RAVENNE - VI
MOSAÏQUE de CLASSE

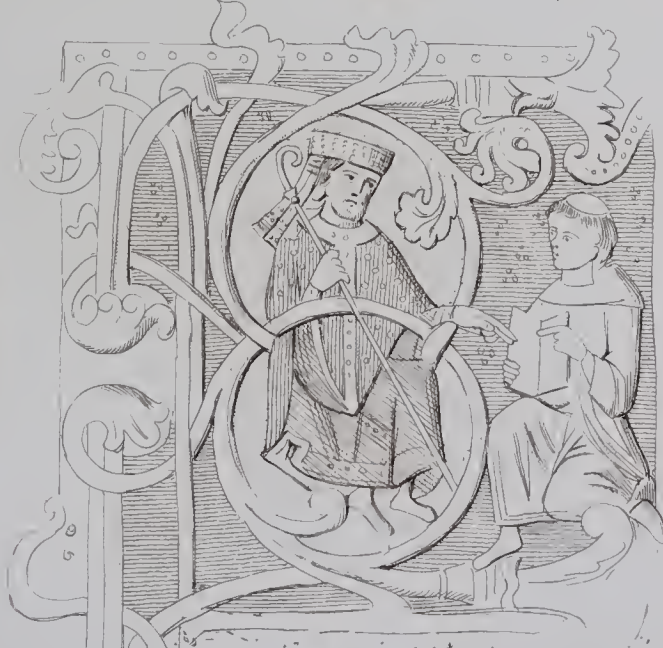


BIBL^{que} NAT^{le} Latin 11564
- XII



LAON 968. d'après Mabillon

BAYEVX 1164.



TROYES - BIBL^{que} XI

Mitre blanche. Dalmatique violette bordée d'un quadrille vert. Chasuble grise. Aube blanche. Souliers violets avec ornements blancs.



CHARTRES (+1164)

MÎTRES

ARRONDIS

STVTTGART

dessin de M. Bach

XII



XII - OXFORD

Dessin de M^r Parker



BRUXELLES

Mitre et Dalmatique vertes.

XII -

DOVAI - XII

Mitre blanche avec cercle rouge.



COLOGNE - BIBL^e du DÔME (1099+1137)

(communiqué par le D^r Schirringou.): Mitre blanche a cercle d'or
Chasuble brune semée de noir
Dalmatique blanche a orfrois dor



STVTTGART

XII



Mitre blanche avec cercle dor Chasuble minime
bordée d'argent. Dalmatique jaune Aube
blanche bordée dor



TROYES - BIBL^e de S BERNARD

LYON Eglise d'AINAY
- Pavement en mosaïque.

XII -



STUTTGART



STUTTGART
dessins de M. Bach



Mitre blanche avec
cercle minime.

MISSEL DE TOURS



MSS DE BASTARD



BIBLIOTHEQUE NATIONALE



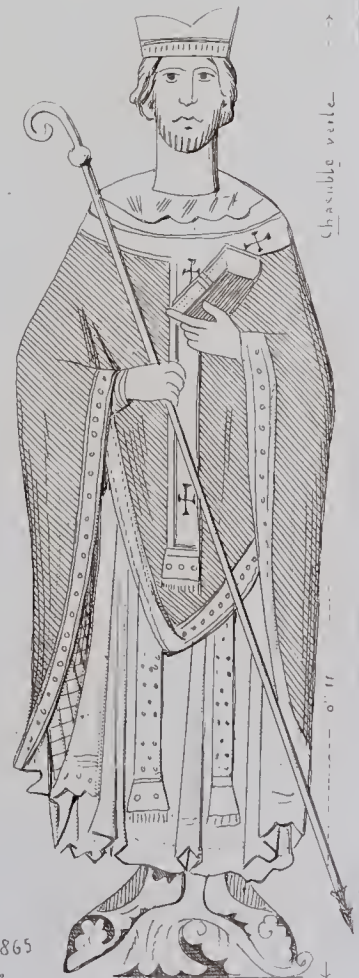
Latin 9865
f° 2^o



XII

Mitre blanche avec cerle d'or. Fanois veris lermanus
en or. Chasuble brune avec dessus vermillon, orfres d'or. Dalmatique
bleue bordée d'or. Aube verte bordée de rouge. Bas bleus. Souliers d'or.

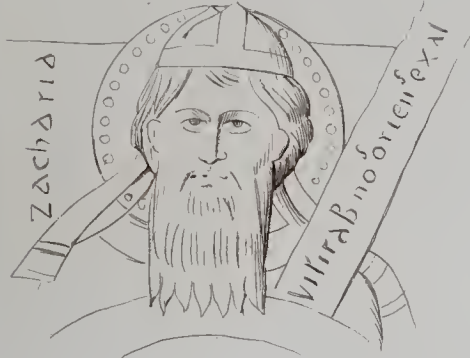
Latin 9865
f° 10^o



Chasuble verte



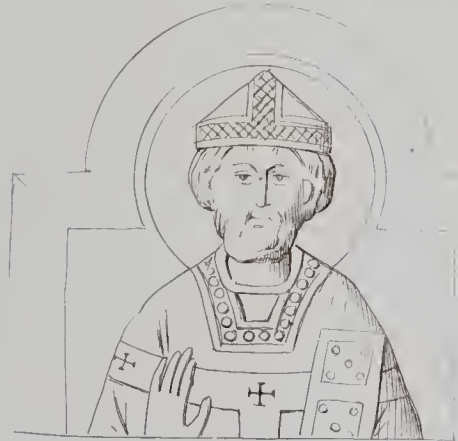
SACRAMENTAIRE du C^{le}
de FURSTENBERG



Calques de Bastard.

KANT. (1196)

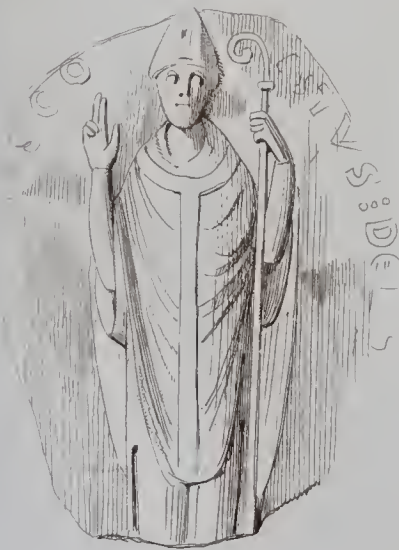
SACRAMENTAIRE



TREVES - IVOIRE - XII

Dessin du D^r Weber

REIMS 1163



PARIS

EVESQUE de SVLLY

(1208)

Calques de Bastard



BOURGES-ARCHIVES (L'archevêque Vulgrin XII)
rend au Prieur de Salles l'Eglise d'Agonges (Calque de M. de Bastard)



PARIS

MAURICE de SVLLY

(1170)



BIBL^e NAT^e Latin 5128 f^o 54^o

M. L. blanche agrée enl. de rouge. Croix dor.
Ch. sable ray. Bannière verte. Soutiers noirs



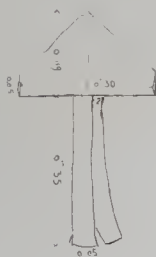
Robert de Fleury, 5 Dec. 1884

FLORENCE = LA TRINITE -

BOVRGES
MVSEE

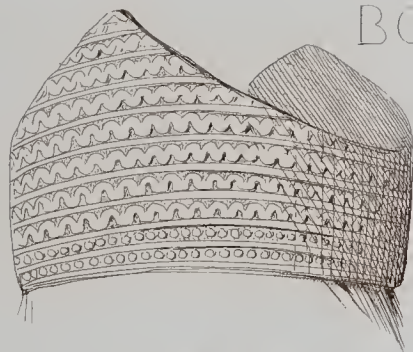
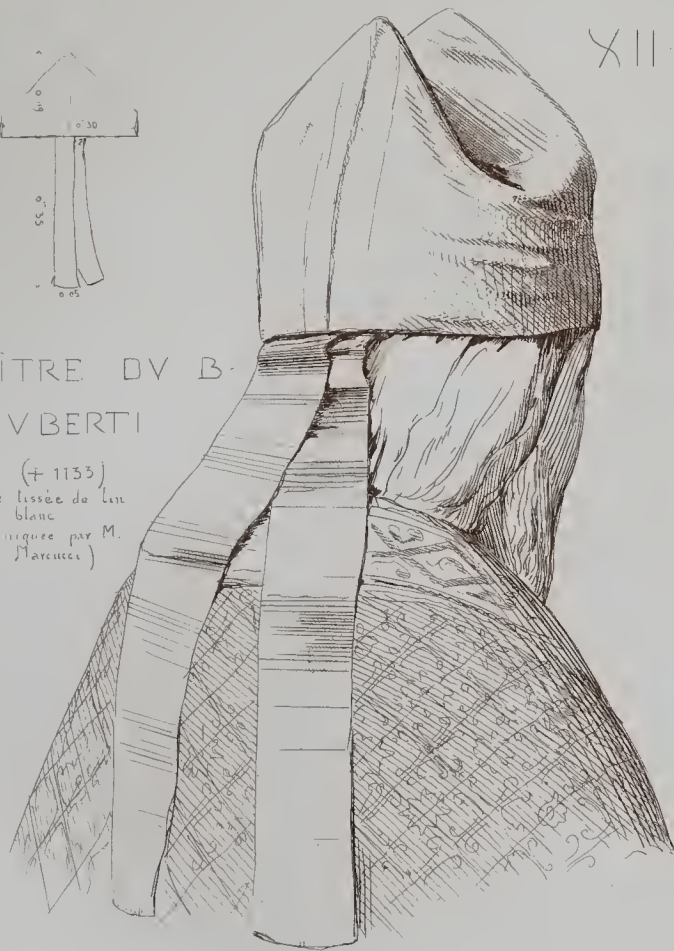
Calques de Bastard

XII



MITRE DV B.
VBERTI

(+ 1133)
Mitre tissée de lin
blanc
(Communiquee par M.
Marcucci)



TOVL
XII



DESSIN D'VN MEDAILLON ENVOYE PAR
D CALMET A MONTFAVCON (Latin 11912)
(PIBON(+1107))

Reproduit d'Henry 27 Novembre 1886.

XII TREVES - DÔME



Chasuble rouge double de jaune Dalmatique verte bordée dor
Aube bleue. Soutiens noirs Mitre bleue avec cercle dor agremente
de rouge.
(d'après les MS de MM de Bastard et Weber)



Mitres blanches a galons dor Chasubles rouges et blanches
Dalmatiques verte et rouge bordées dor Aubes rose et verte Soutiens dor



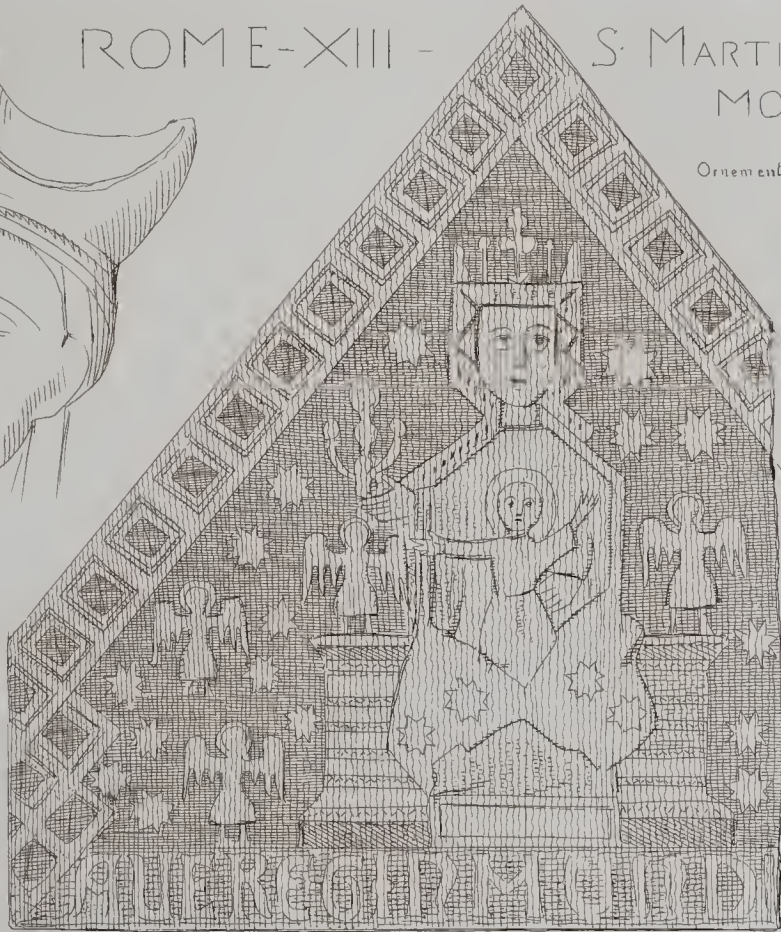
ROME - XIII -

S. MARTIN - DES - MONTS



S^{te} CECILE
FRESQUE

Calque de Savinien
Pellet



Ornements d'or sur fond
bleu.

Partie enlèvee

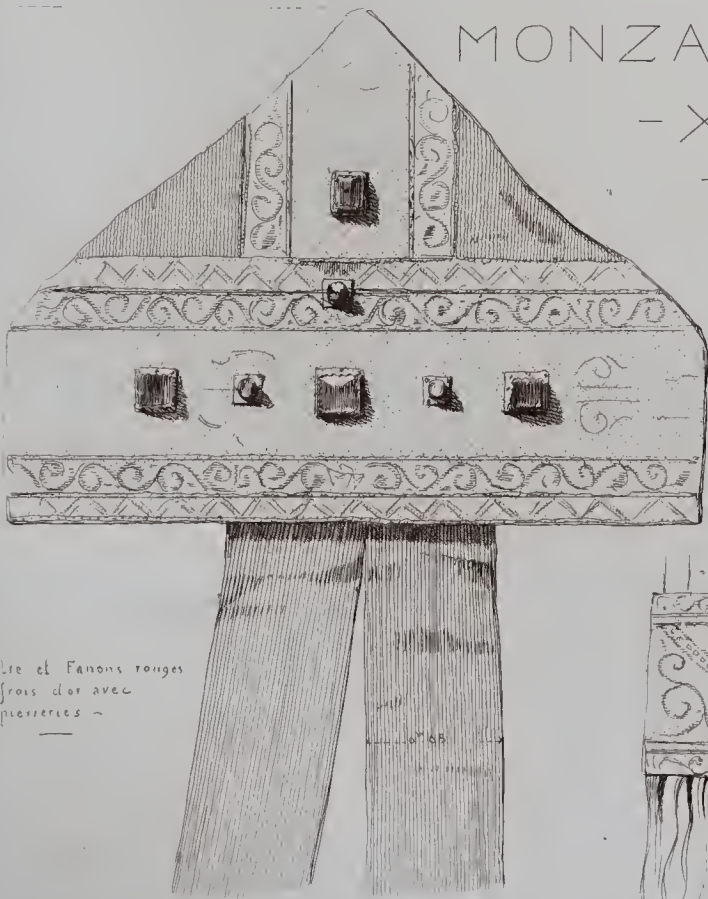
0" 21



(Photographie de Bianchi)

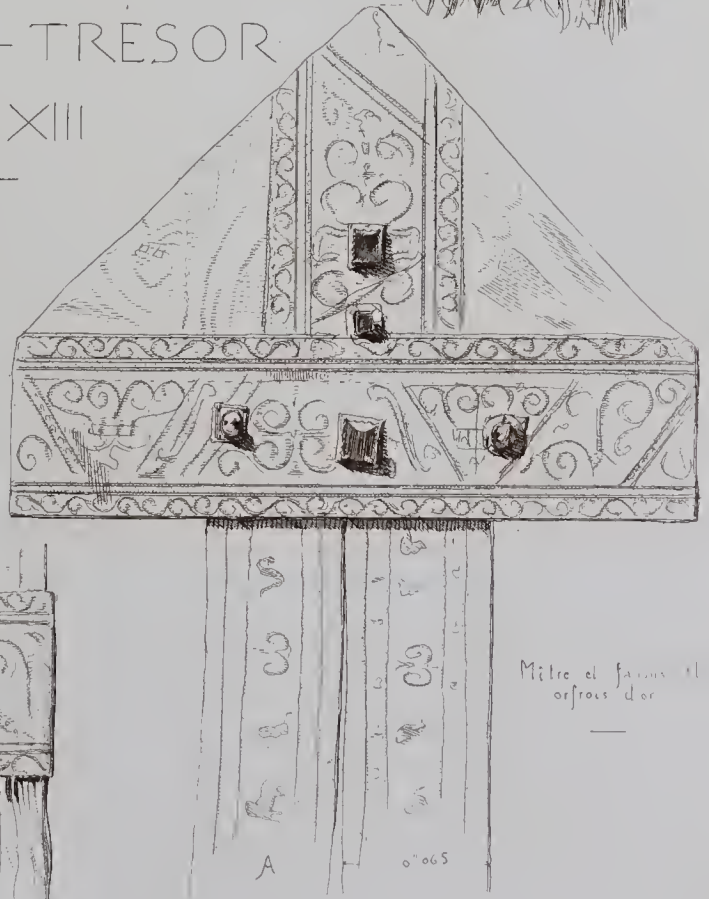
MONZA - FANON -
Plaque de Metal

MONZA - TRESOR
- XI - XIII



Mitre et Fanons rouges
orfres d'or avec
pierreries -

0" 68



Mitre et fanons bleus
orfres d'or

0" 65



LAON
(1152-1174)



offerts d'or avec pierres
métalliques



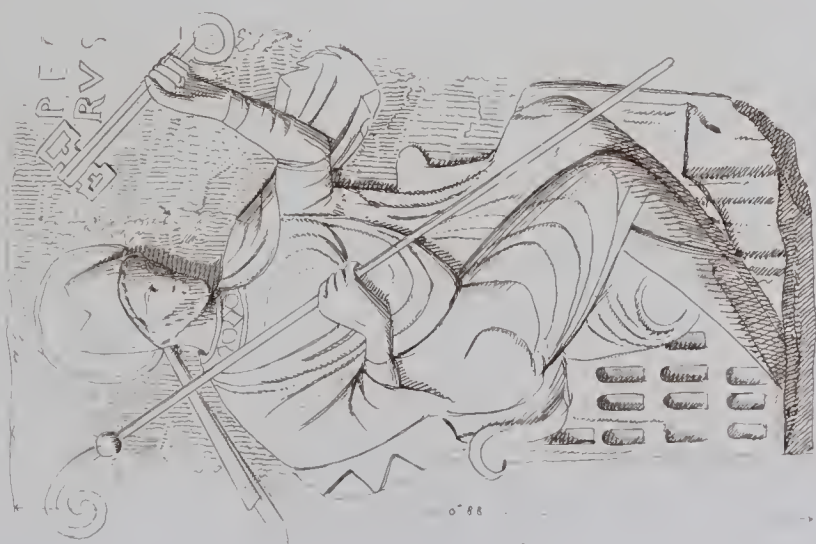
de LYON - TRESOR

XII



(1159)

PIERRE LOMBARD

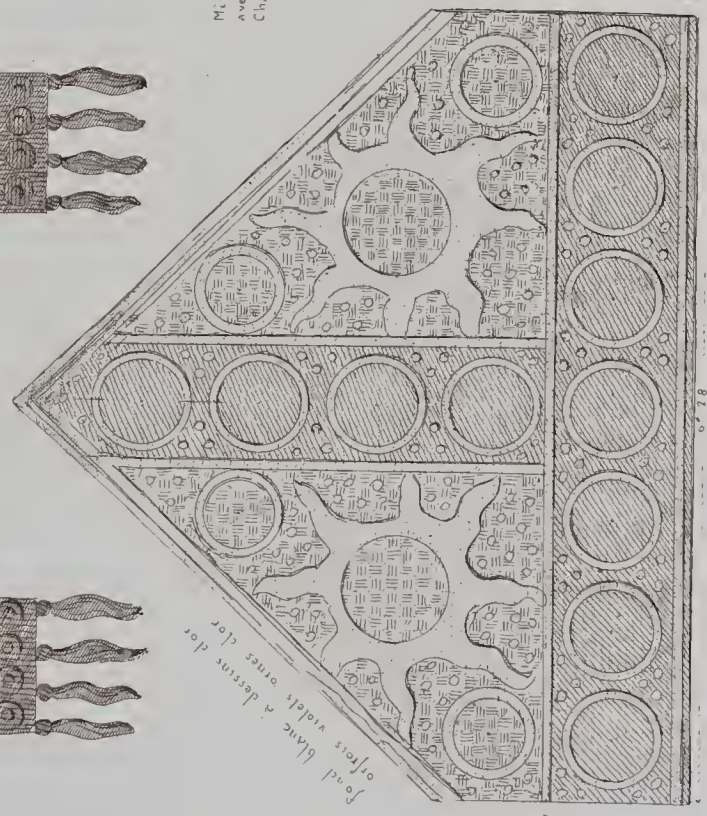


COLLECTION DE M. FILLIETTE

Mître blanche
avec cercle d'or
Chasuble rouge



Pied blanc à dessins d'or
offerts violets ornés d'or



Robault de Fleury 27 octobre 1886

Dessin de M. Noguer fait à Lamalou

S. PIERRE de REDDES · S. BERTRAND de COMMINGES · VENDOME BIBL^{ie}

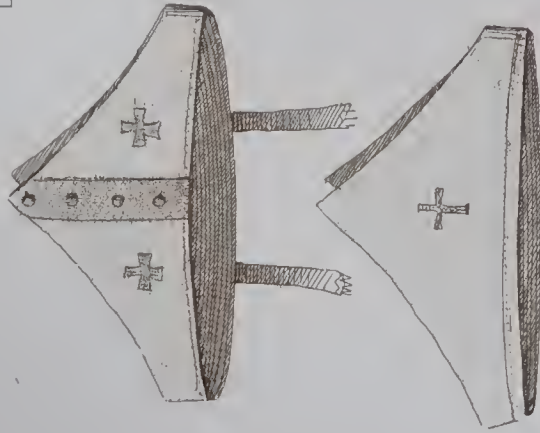
MS de M. Durand à la bibl. nat^{le}

LA MESSE

BEAUVAIS
MUSEE

(1175 + 1217)

dessins d'or
à l'encre
pour le
fond blanc
de la
tulle

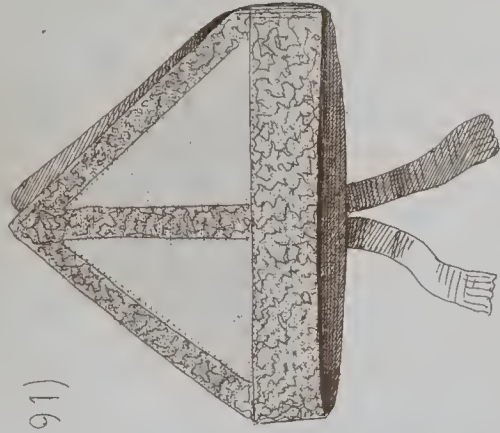


Papiers de MONTFAVCON

MÎTRES

S. PIERRE de TARENTAISE

(+ 1191)



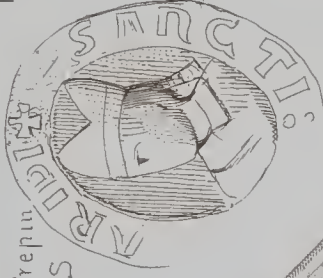
Papiers de MONTFAVCON



Abbaye de S. Crepin

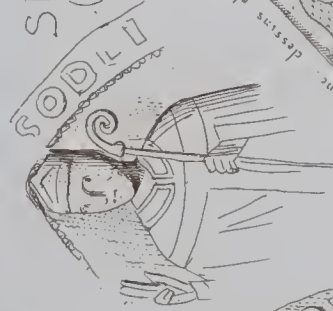
SOISSONS

(1235)



SENS

(1252)



dessins d'or
à l'encre
pour le
fond blanc



SENS (1169 + 1176)



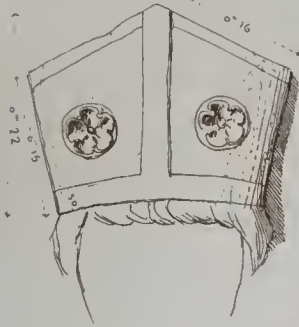
SENS

XIII

SENS - (1158)

LAVSANNE - XIII

- LAVSANNE - XIII



MENDE

(1214)



NAMUR

Communiqee

JACQUES

DE VITRY (1244)

par M. Biquet



COLLECTION de - BASTARD (1227)

ARLES (1243)



Mitre en soie blanche ornee dor et d'argent

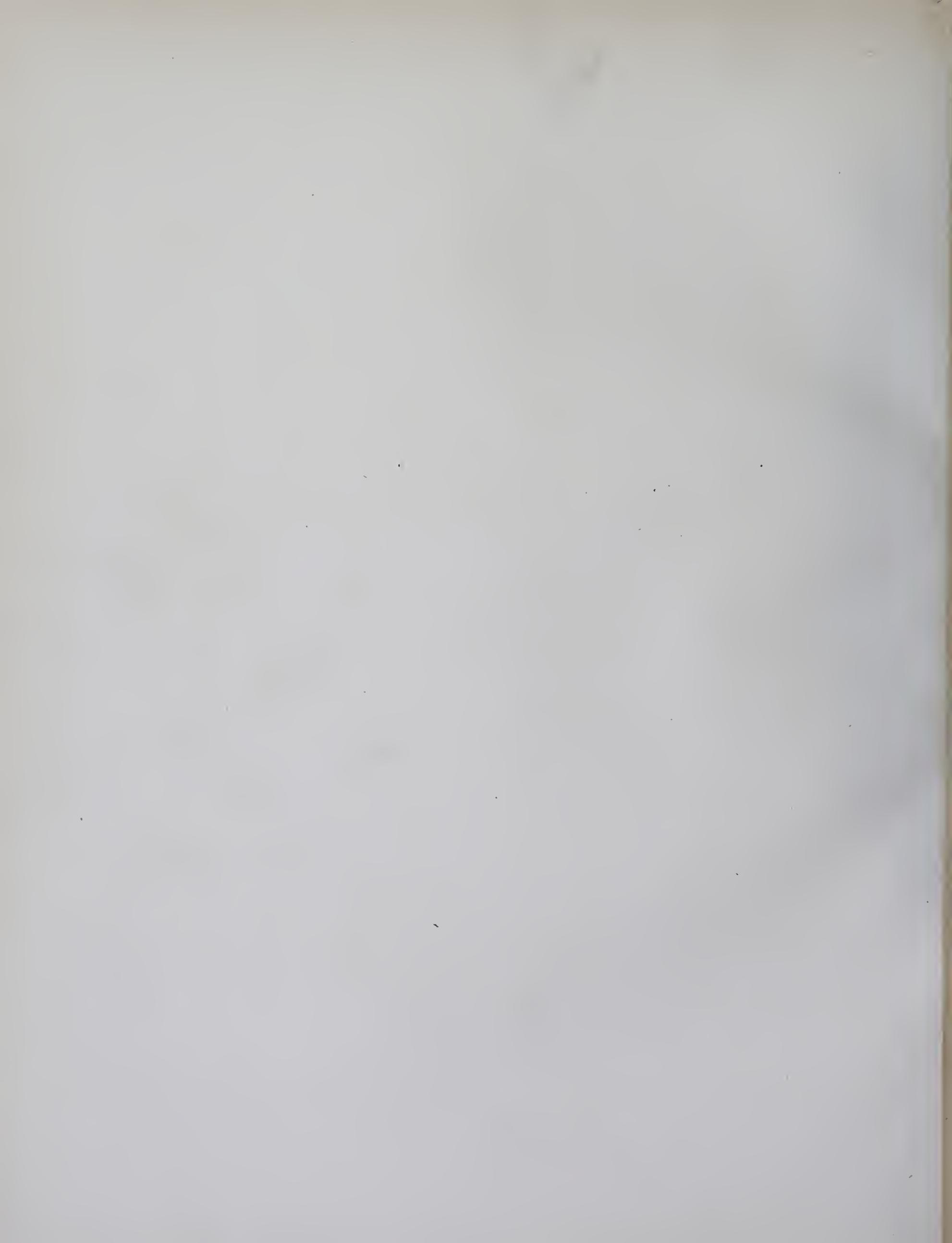
ROVEN

(1209)



MS de LECHAVDE d'ANISY

Abbaye de S Sauveur (Lyon 165)





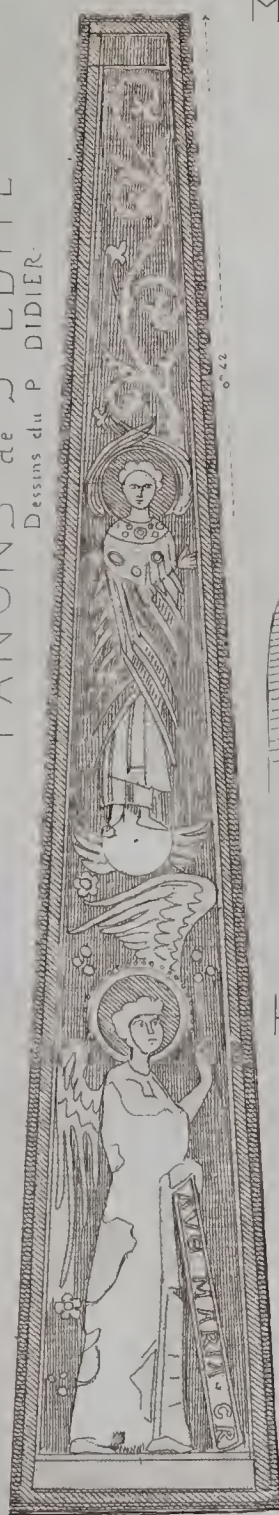
- BIBLIOTHEQUE NATIONALE - XIII

PAPIERS de MONTFAVCON

LATIN · 11907 · 140

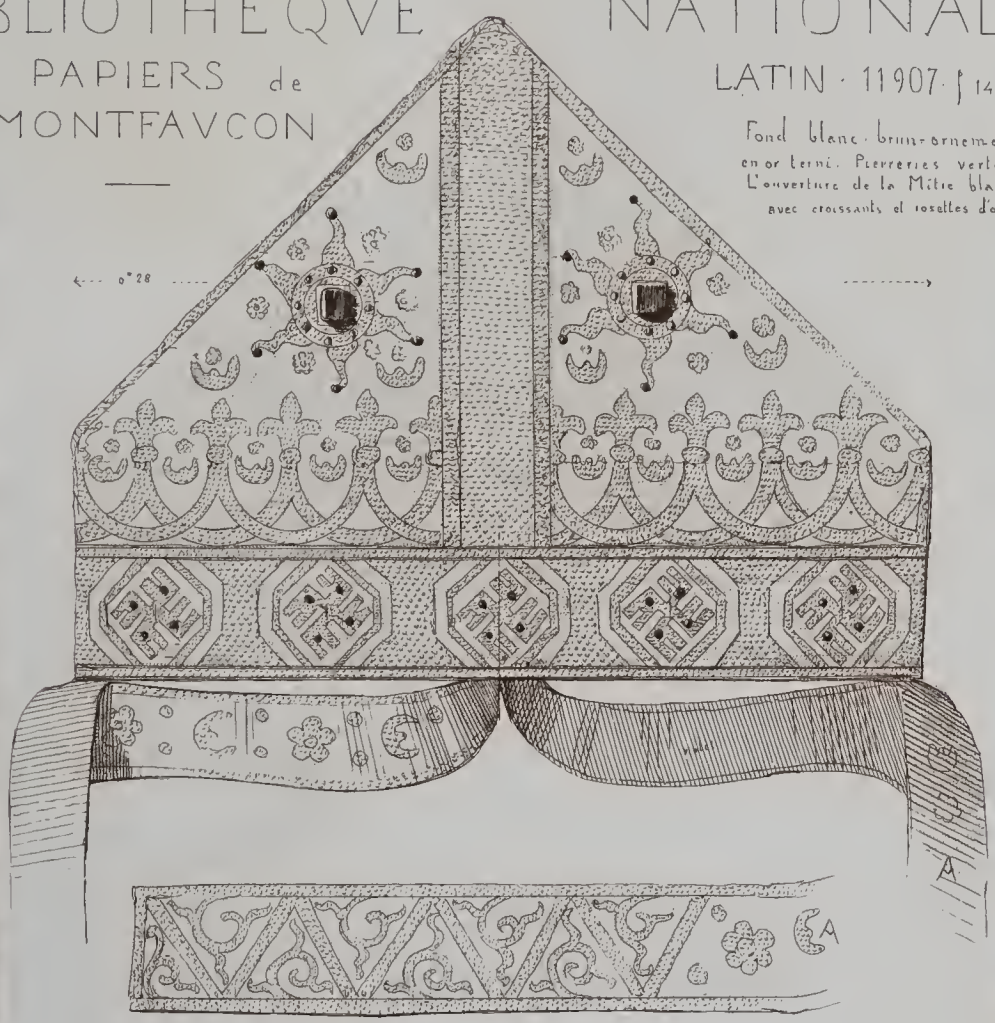
Fond blanc · bruni-ornements en or l'uni. Pierres vertes L'ouverture de la Mitre blanche avec croissants et rosettes d'or

FANONS de S. EDMÉ Dessins de P. DIDIER.



FANONS de S. EDMÉ

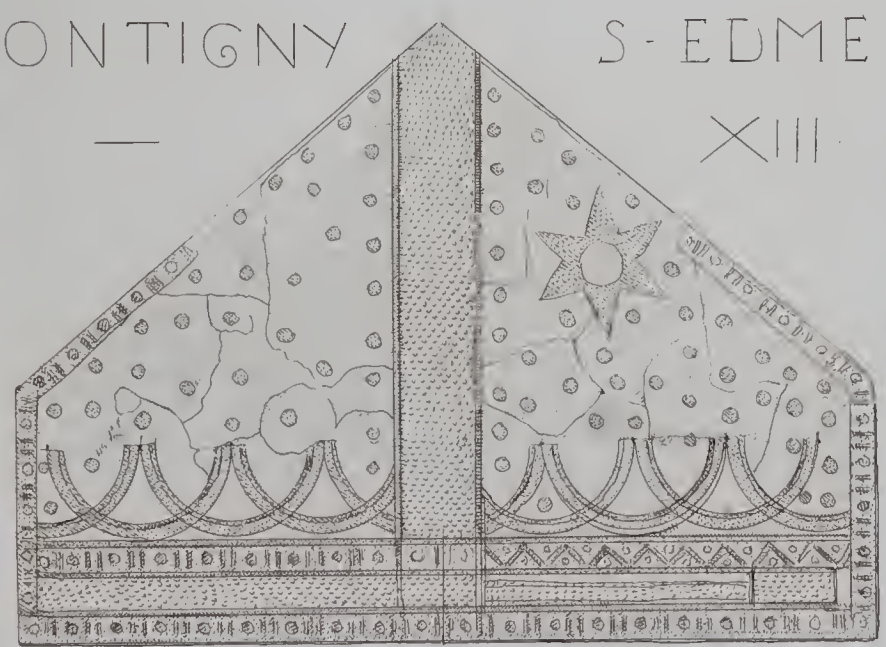
Fond rouge · ornements d'or



PONTIGNY

S. EDMÉ

XIII



MITRE RESTITVEE avec des FRAGMENTS trouves dans son TOMBEAU



LA MESSE - MITRES

- VALENCIENNES - XII -

PARIS-1167



TROYES - Email



3^e Amant: Mitre pourpre avec cercle dor. Chasuble vermillon clair avec orfres dor. Dalmatique pourpre foncée et bordure dor à dessus blancs. Aube vert d'eau - Soutiers dor. Crozier dor avec bampa noire à perles rouges.

AQUARELLE DE M. DE LINAS

Superhuméral dor à dessus blancs. Dalmatique vert d'eau à bordures dor. Aube vermillon, Soutiers noirs perlés de blanc.

S BAVDE MVNI



- S. MARTIN de RVRICOVRT-1196 -



BAYEVX



ROTROV-1175 -

SCEAVX des ARCHIVES



MALE-1180 -



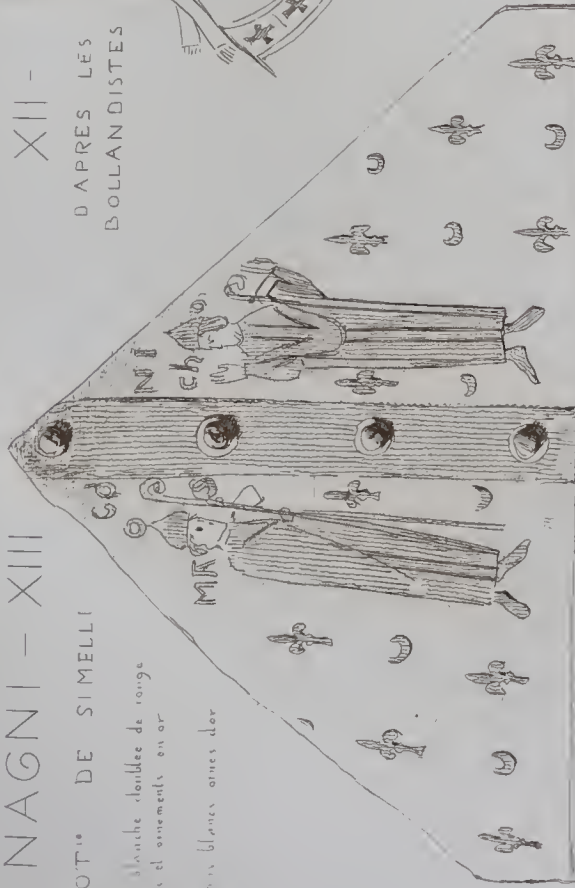
ROVEN-1148 -



ANAGNI - XIII

PHOT. DE SIMELLI

Voie blanche bordée de rouge
Tissu et ornements en or
Lunettes blanches ornées d'or



XII -

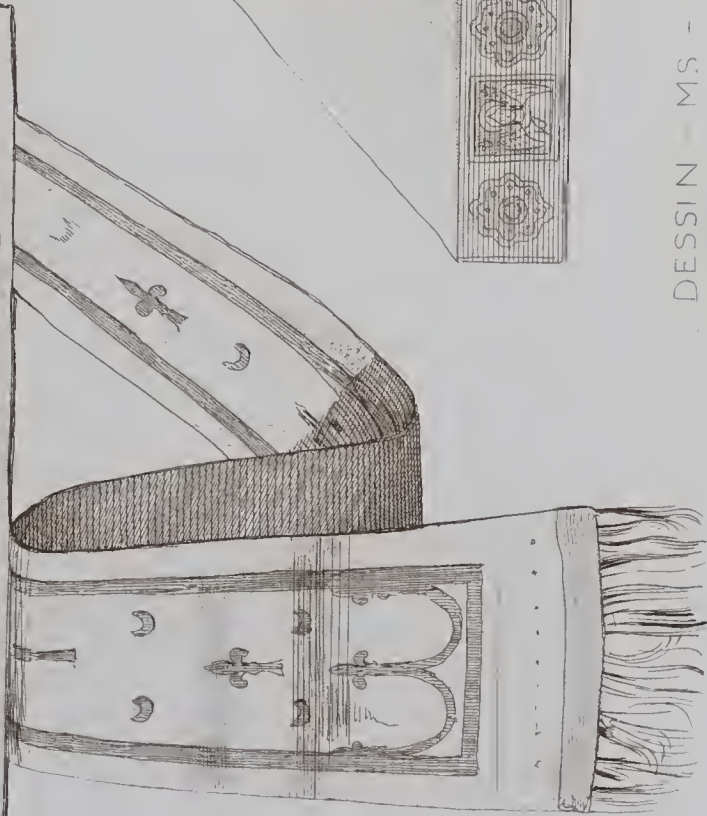
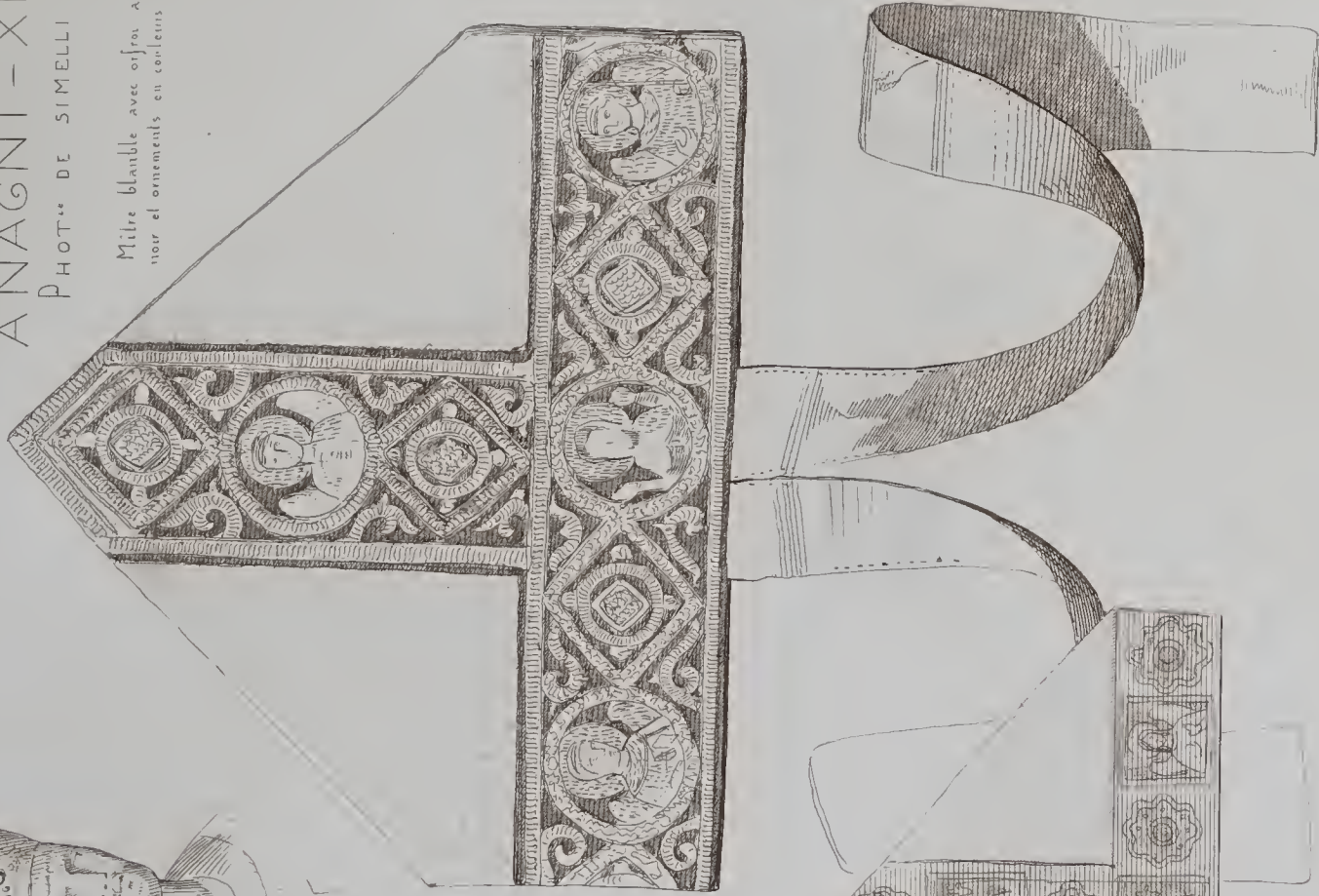
D'APRES LES
BOLLANDISTES



ANAGNI - XIII

PHOT. DE SIMELLI

Mitre blanche avec orifroi à fond
noir et ornements en couleurs et or



DESSIN - MS - dans les Fersiers de MILLIN

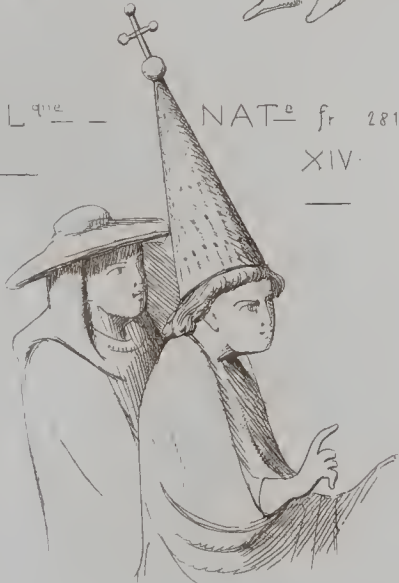
Dessins de M. Rodt -



HENRI VI recevait les INSIGNES -



BIBL^{que} - NAT^e fr. 2813 XIV



BIBL^e NAT^e Tiara verte XV latin 1194 f° 38v



BIBL^{que} NAT^e f° de nouvelles Tiaras rouges XIV acqⁿ 886



BIBL^{que} NAT^e f° 9001 f° 9001 Dalmatique bleue



S. EVROULT PORTAIT de l'Abbaye XIII Mss de Montfaucon

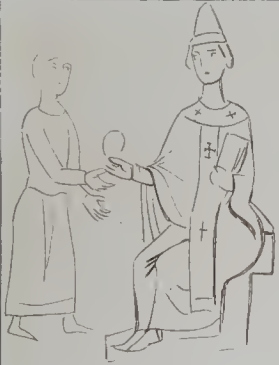


BIBL^{que} NAT^e F^{de} latin 365 Jean xxii porte une chasuble rouge avec ornans dor les evques des shapex bleues doublées de rouge Tiara blanche a trois rouges

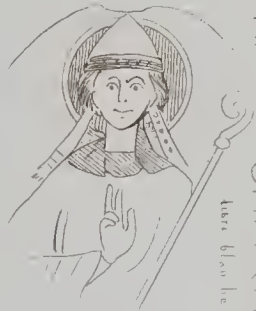


BOVLOGNE - BIBL-XII-N° 14

Tiare blanche ave cercles or et rouge - Chasuble brune double de rouge



BIBL^e NAT^e Latin 10136



XII - CHARTRES

tiare blanc le verde vert



STUTTGART - BIBL^e

dessin de M Bach

BLI^e NAT^e GREGOIRE

Tiare blanche à reflets verts

- XII -

Latin 2287



PETERBOROUGH

dessin de M Lord

Cathédrale XI



MS DE HERRADE XII



XII - MS - DE HERRADE
d'après Willelmus et de Bastard
L'Évêque a une chasuble rouge l'Évêque ... vert
Dalmatines avec claves rouges
et orfres dor



BENEVENT - XII

Piles de Ben - après une ph. de Parker



BIBL^e NAT^e Fr. 1023
f^o 285

XIII



BRUXELLES
XIV
Tiare d'or



BRUXELLES
XIV
Tiare rouge



BIBL^e NAT^e Fr. 1023

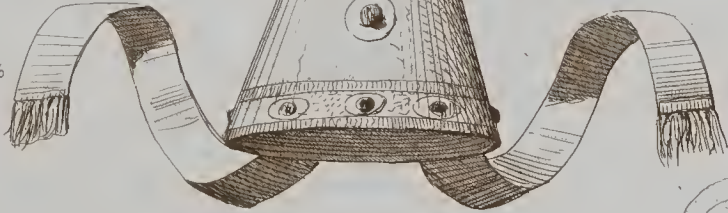
XIII



BIBL^e NAT^e Fr. 13096
f^o 21



Tiare de chape blanche



Papiers de MONTFAUCON =
Tiara Romani Pontificis XII^o seculi
- ex ordine romani. Antiq. MS. (Latin 11912)

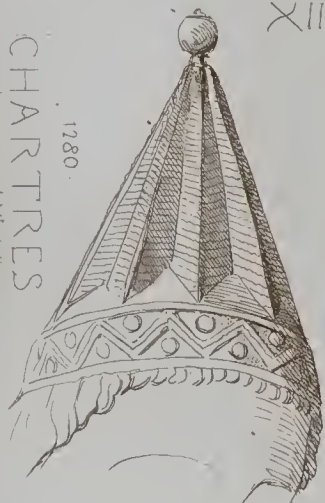
BIBL^e NAT^e Fr. 938 f^o 37



Chape rouge Tiare rouge
avec fanons cercle d'or

XIII

CHARTRES
1280
d'après une phot. Gallas

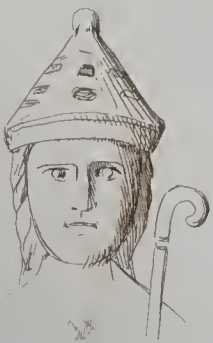


CHARTRES
Phot. Gallas



XIII

CAVAILLON - COLL. AV.



REIMS
XIII



ROME - S. SILVESTRE - XIII -

(d'après une phot. Parker)

Rohoult de Fleury 13^e Décembre 1886



BIBL^e du VATICAN

(MS. 5407, f. 64)
Statue de marbre au dessus
du tombeau à l'An Coeli
(Liane blanc^e bordée d'or)

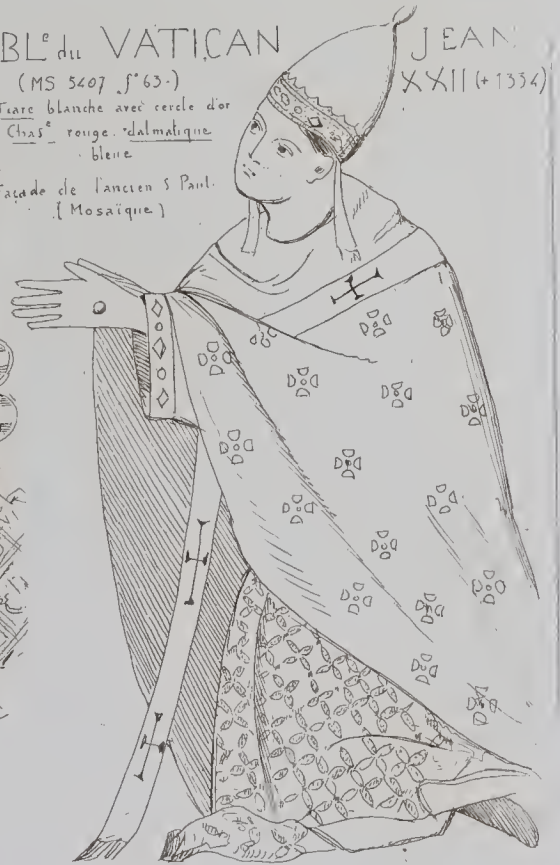
HONORIVS IV



BIBL^e du VATICAN

(MS 5407, f. 63)
Tiare blanche avec cercle d'or
Chas^e rouge, dalmatique
bleue

Façade de l'ancien S. Paul.
(Mosaïque)



JEAN XXII (+1334)

MUSEE D'AVIGNON

N. 56 - (d'après les phot^{ies} de M. Jacques Rohault de Fleury.)

BENOIT XII

d'après un MS de Montfaucon



BIBL^{iq} NAT^e

MS Franc. 12201
Liane rouge
XIV



BIBL^{iq} NAT^e



MS Latin 757
Liane blanche



BIBL^e de CHARTRES
Tiare blanche - Chape rouge bordée d'or, doublée de bleu

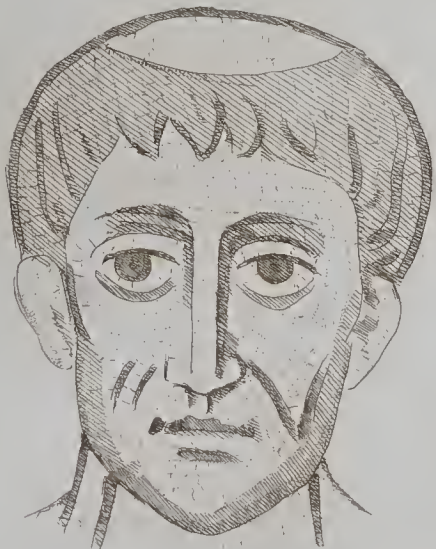
MUSEE D'AVIGNON -
VRBAIN V

Rohault de Fleury 5 Avril 1887

Imp Eudes



RAVENNE
S. VITAL

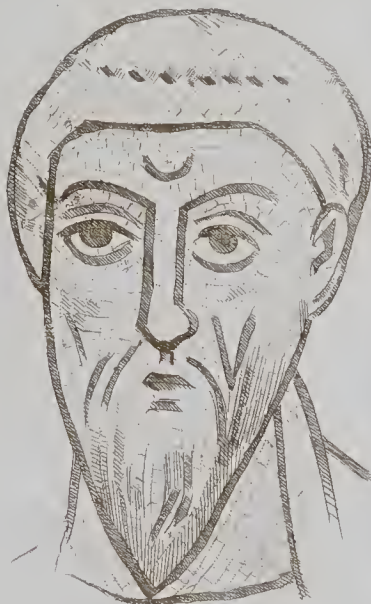


VI et VII siècles
MONZA - DIPTYQUE
de S. GRÉGOIRE



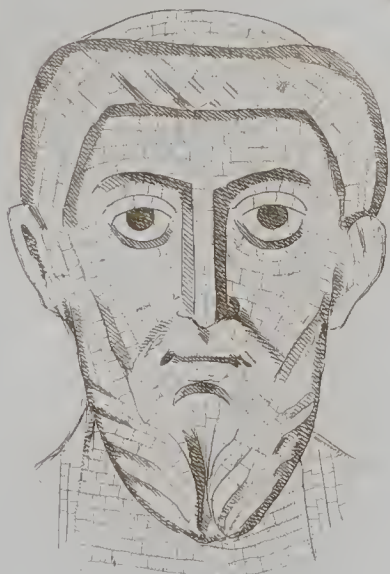
(d'après Rossi ph^e)

RAVENNE
S. APOLLINAIRE

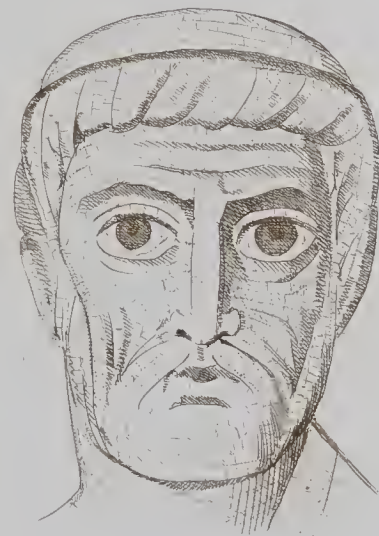


CLASSE

ROME - SS.
CÔME et DAMIEN

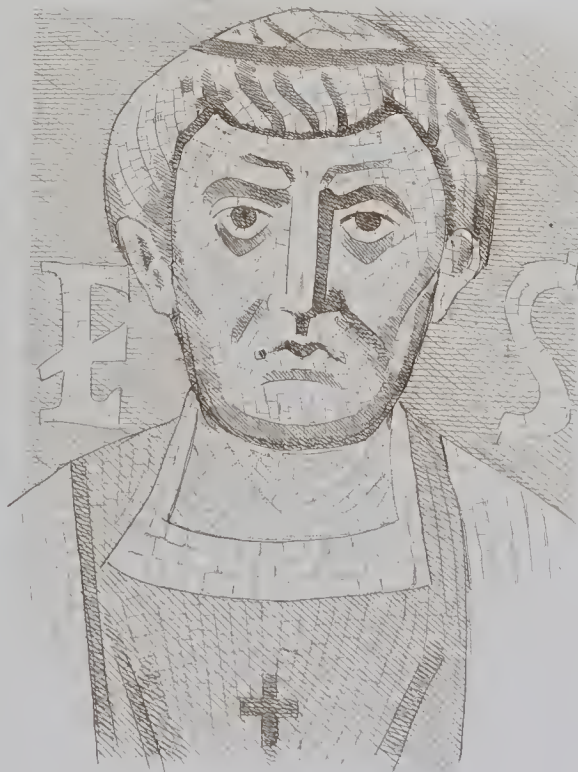
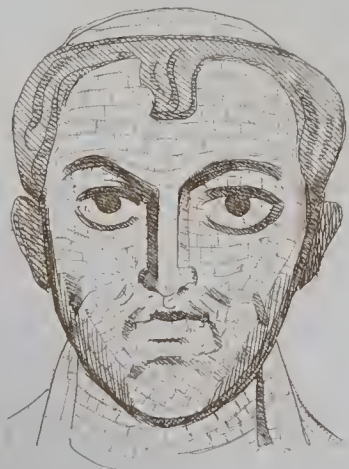


CLASSE - TRIBVNE



S. VENANCE

ROME - S. VENANCE





BIBL^{ie} - NAT^{ie} MS

Latin 17177 (Fragments du XII siècle)



BIBLIE de CHARLES - LE - CHAUVÉ

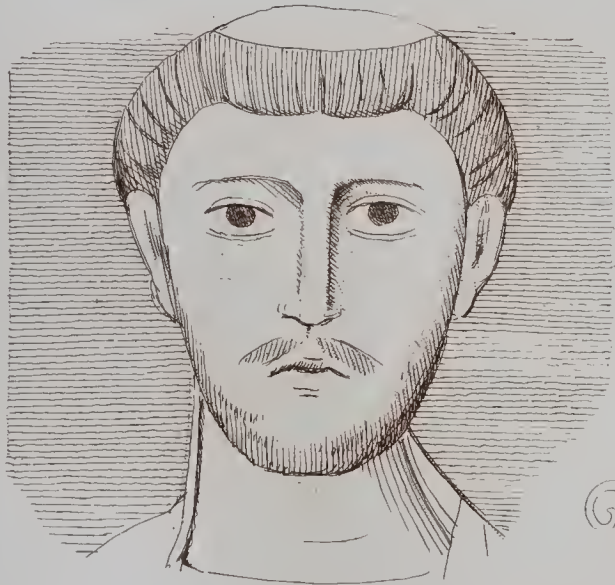
IX



STVTTGART



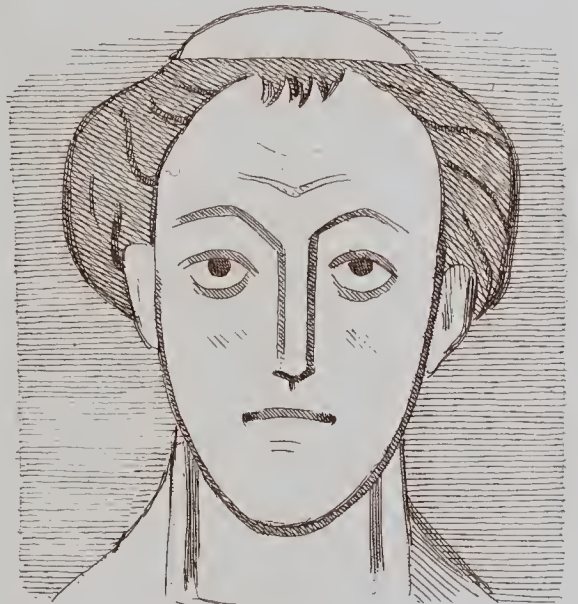
X



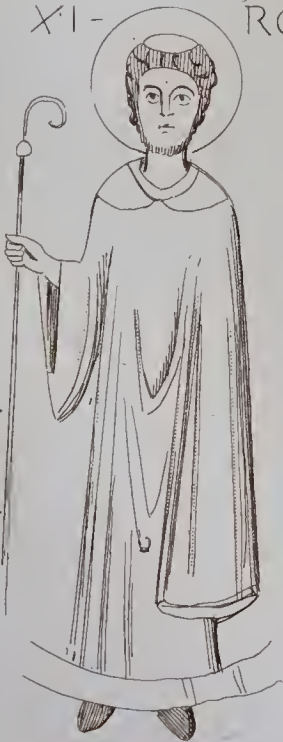
XI - ROME - S - CLEMENT



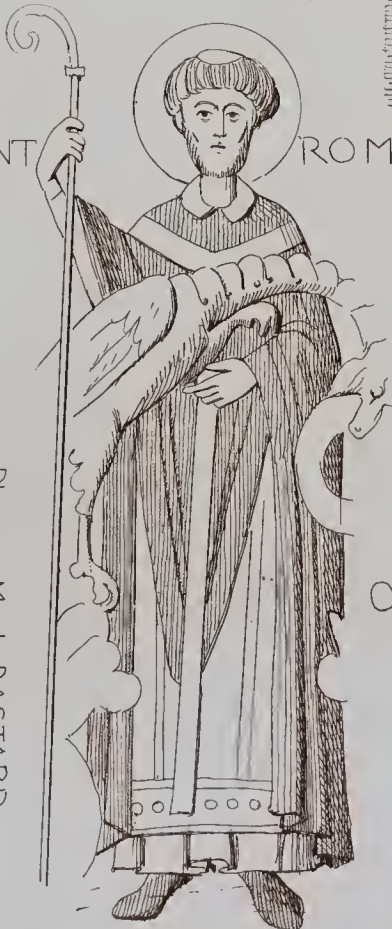
ROME - S^t M^e in - dominica



- IX



VIII



OXFORD - XII



Rehault de Fleury - 28 Juin 1886

D'apres M de BASTARD



BIBL^e NAT^e XV

Latin 962. f. 124

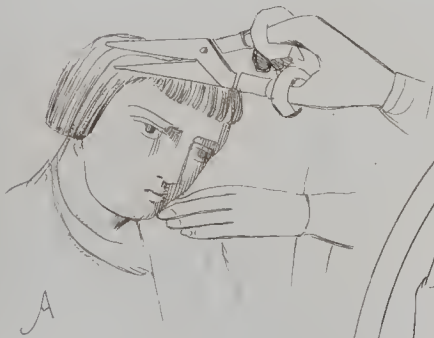


Chape de Péral munit. Tunique du Tonsure violette le surplis dont la manche pend en dessus est en tulle et transparent. Les autres Tuniques bleu, rouge &.

LYON - BIBL^e 481 f. 481 - XV

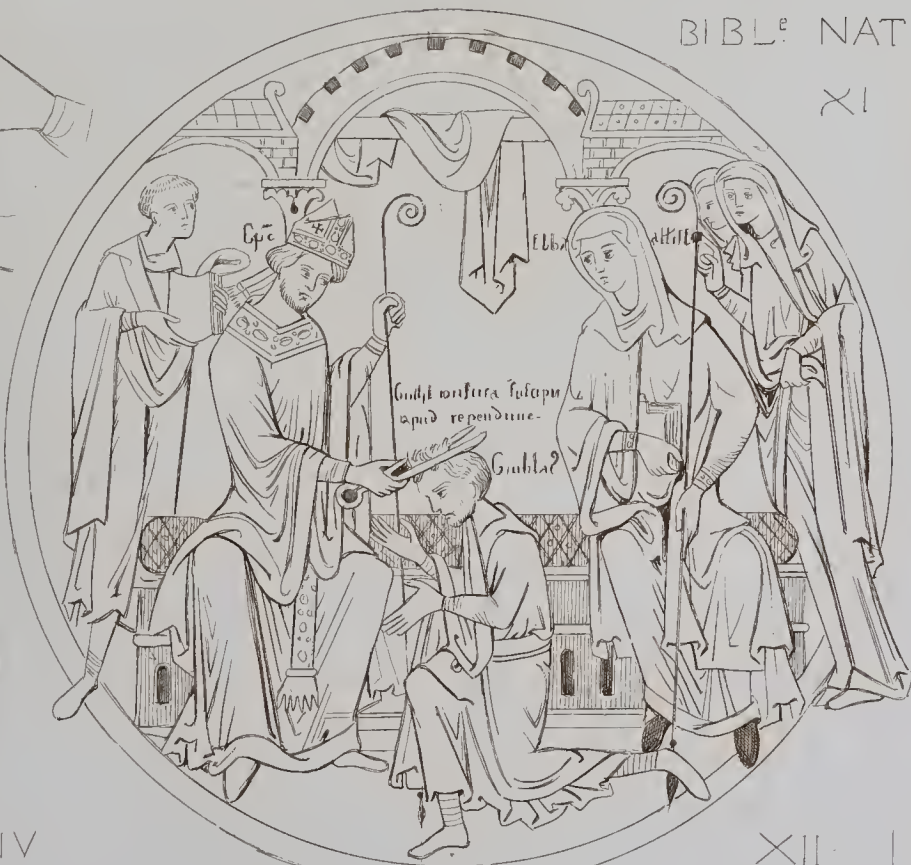


L'Evêque porte chasuble et or avec dessus pourpre et orifroid vert, delantique violette, aube blanche. L'assistant tient le vase, il a surplis blanc aube blanc. Les tonsures ont des tuniques violette et blanc. L'officier Tunique violette.



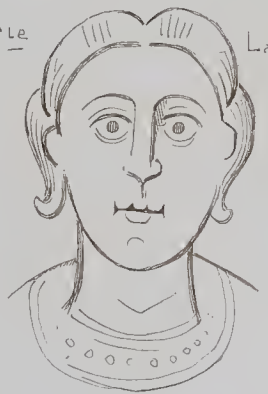
communiqué par M. Gordon

MONTPELLIER - XIV



BIBL^e NAT^e XI

Latin 254 f. 32



ASSISE

Reproduit de Fleury 15 Avril 1886.

(Paris 2928 f. 112) d'après M. Wilson

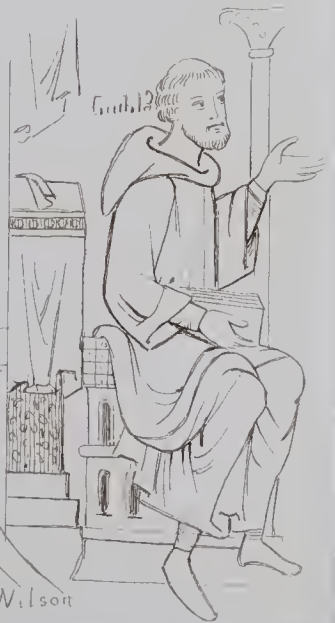


BRITISH

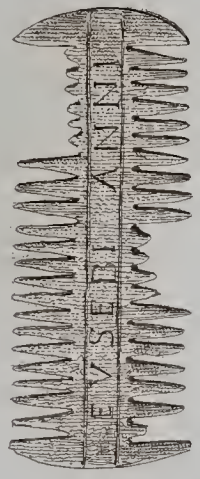
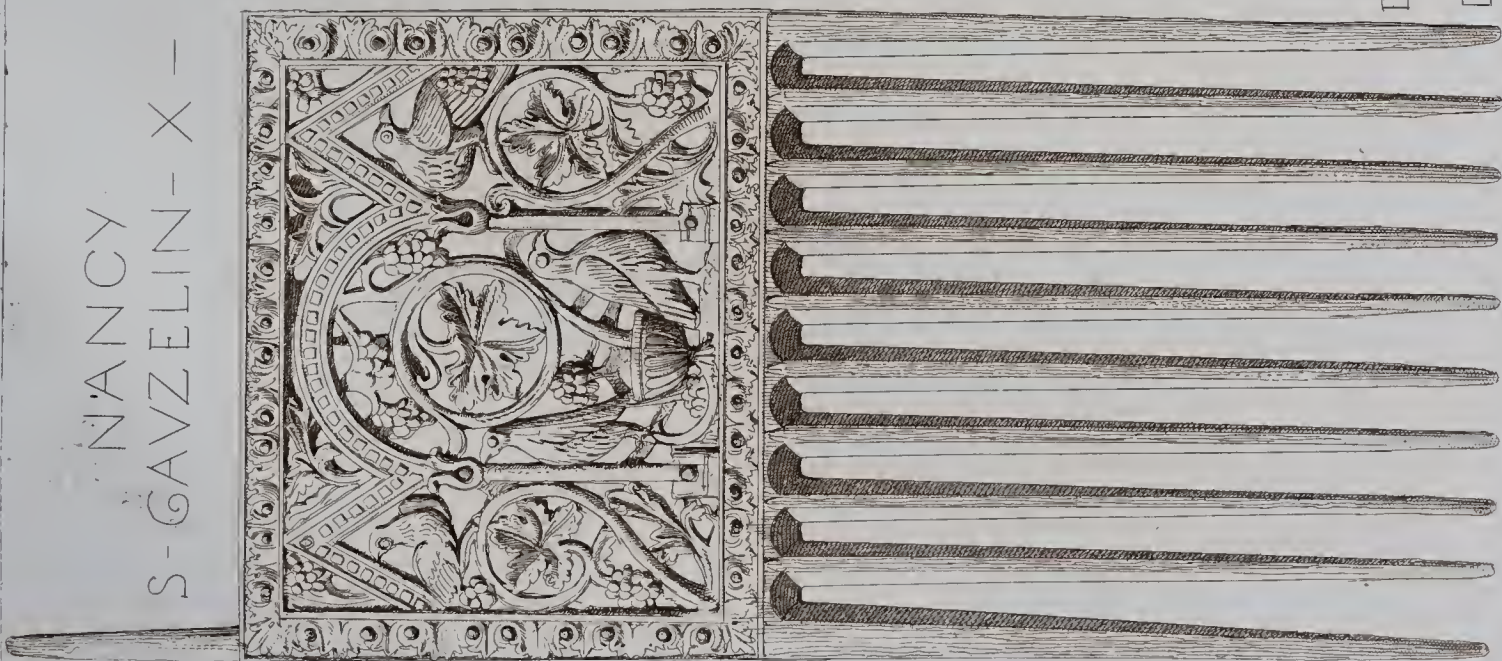
MUSEUM



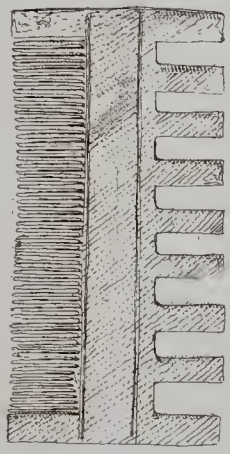
Guehl



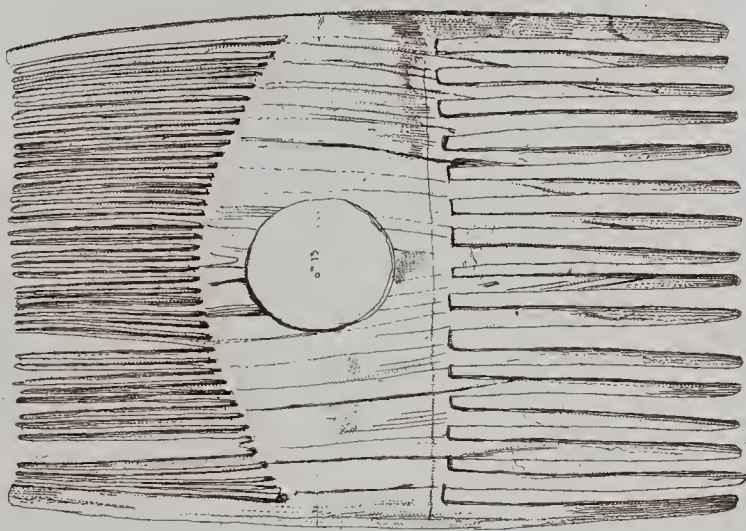
BRITISH - MUSEUM = ROVLEAV de S. GUTHLAC. dessin de M. Wilson



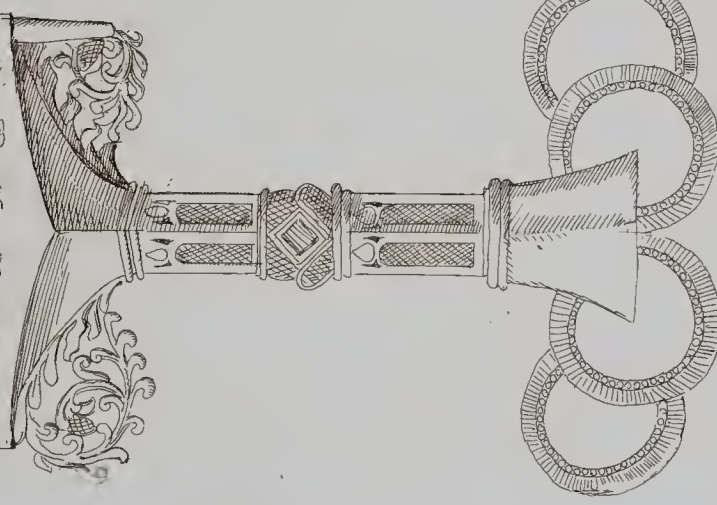
CATACOMBES



— d'après BOLDETTI



VII



DESSIN envoyé à MONTFAVCON par D. CALMET en 1726 BIBLE-NAT. Latin 11917 f. 155.

DVRHAM=S-CVTHBERT

Phot. communiquée par M^r Constat

Imp. Tudes



0.11

0.09

0.10



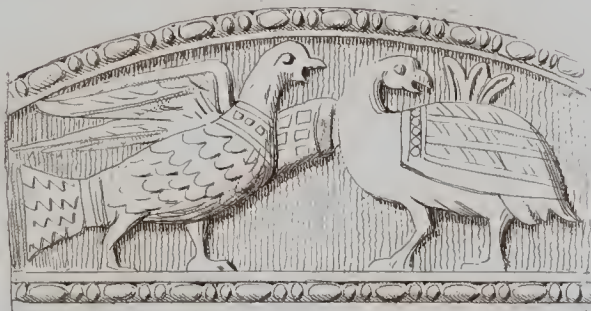
0.105



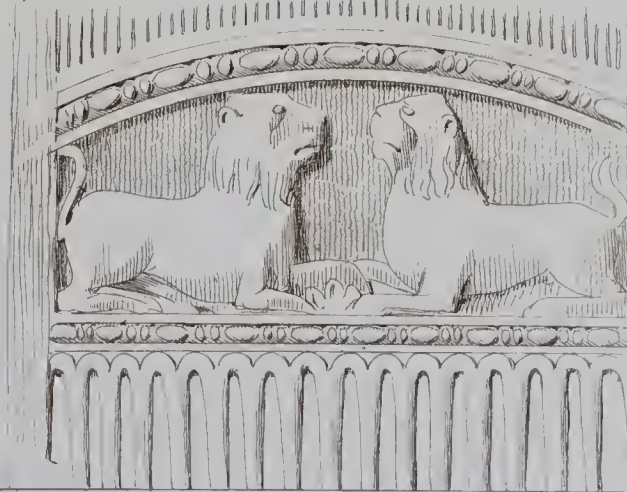
MUSEE de NUREMBERG (d'après Essenwein)



Reunies Editeurs



Papiers de MONTFAVCON Latini 11914



Grandeur naturelle

Grandeur nature le

de la s. de Fleury 22 septembre 1880

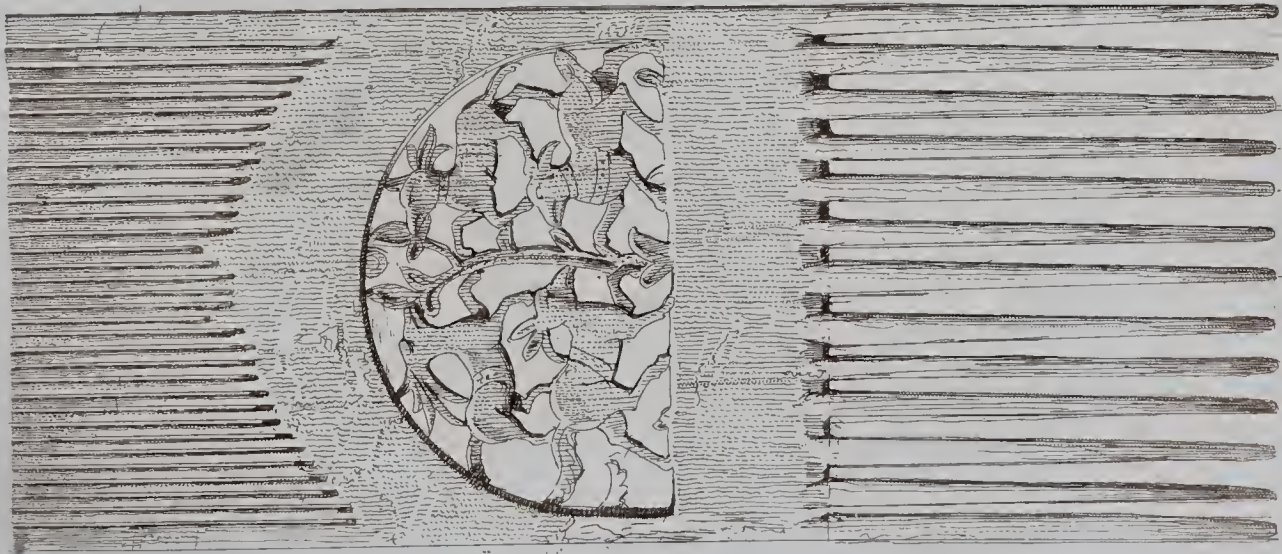
Reunies Editeurs

LA MESSE + PEIGNES - LITVRGIIQVES -

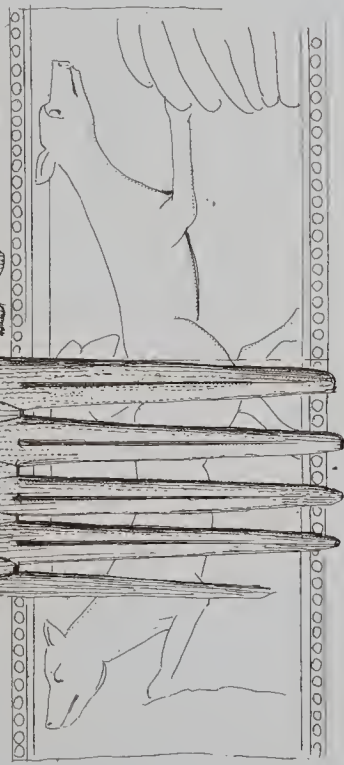
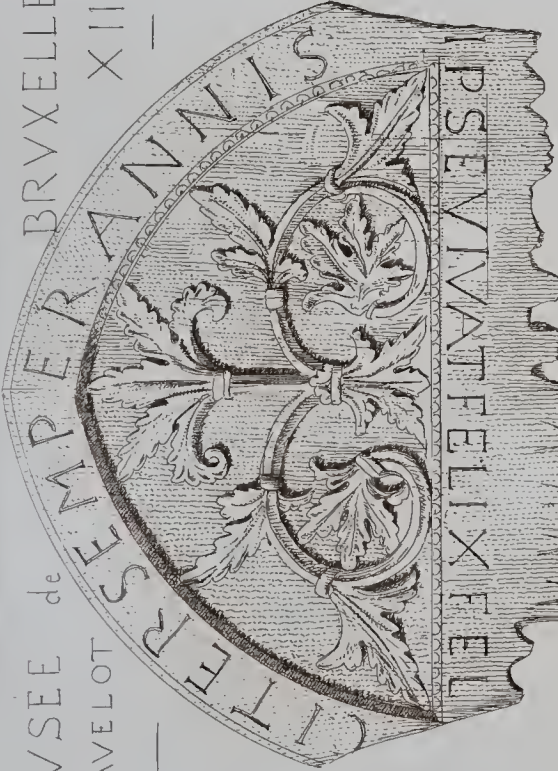
105 - LXXX

MUSEE de
STAVELOT

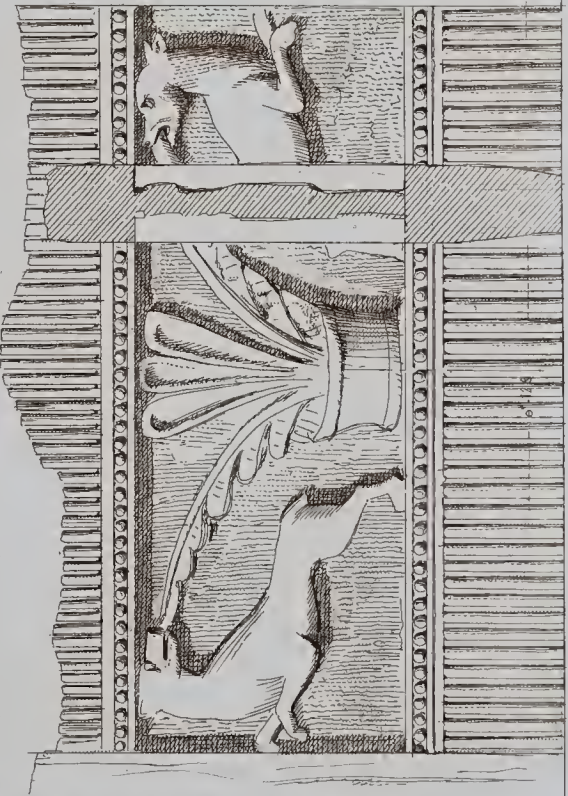
BRUXELLES
XII



h. 0.365



- PAPIERS de MONTFAVCON -



MONTFAVCON

F. LATIN 11912 - f. 156
Ces ornements sont à joindre à la boîte un
peu arrondie. Ce peigne a 6" d'épaisseur.

Paris Reunies Editeurs



0.30

ABBAYE de STAVELOT

Revue de l'Église - 17 Septembre 1886

Imp. Eudes



- RAVENNE - VI



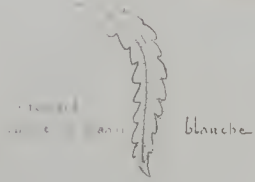
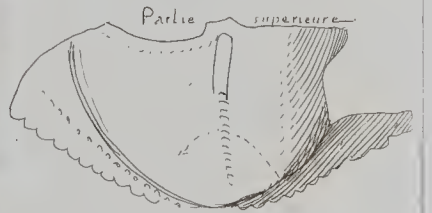
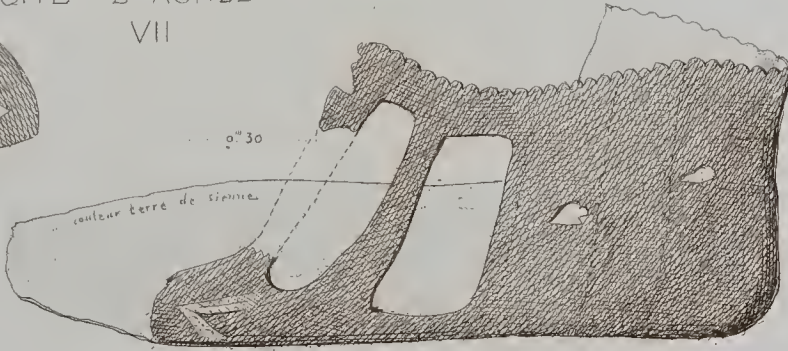
CARBATINE ANTIQUE



- ROME - S VENANCE - VII



ROME S. AGNES VII



TOVL - RELIQUAIRE dans l'Eglise de GENGOVLT - XI?

Communique par M. l'abbé Briel

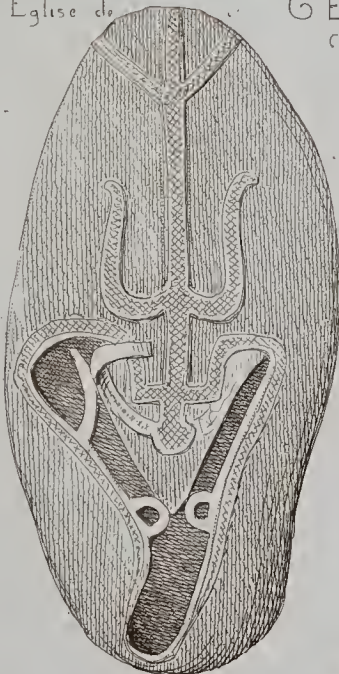
ROME S. M^e in DOMINICA IX



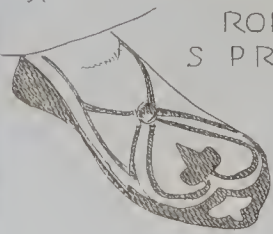
XII STAVELOT



VERONE d'apres Gerbert. XI?



S^t GALL - MS. du IX Pieces violettes et vertes sur fond dor



ROME - S. PRAXEDE - IX



ROME - S. MARC



ROME - MS. de la MINERVE XI

relig. de Fleury 10 Mai 1887



D'ELEMONT - XII

Communique par M^{re} Vautrey pour brune broderies en cuir doré

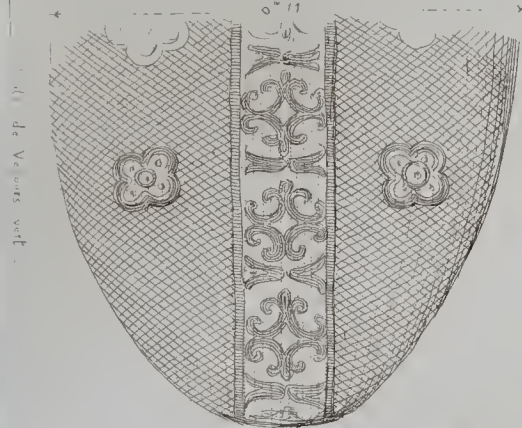


ROME S. CLEMENT XI

ROME - S. MARTIN des MONTS

S-MARTIN des MONTS
scarpa di S. martino papa

Cuir, parties rouges dans les ornements.



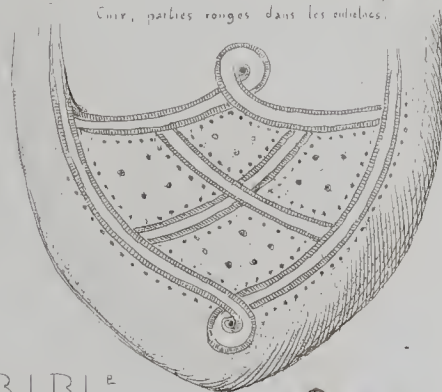
AVIGNON

(tulle de satin vert
de M. J. de Fleury)



BIBL^e
NAT^e Latini 962

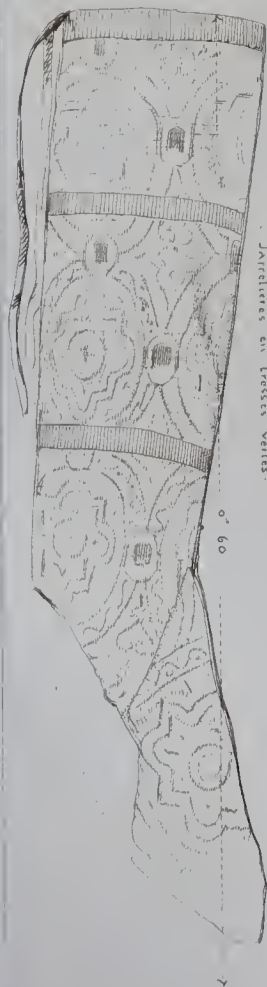
Incipit ordo quomodo Pontifex
prepat se ad Missam, quando accipit
cendatim incipit ps. (fichasses bleues)



DELEMONT



ROME - LATRAN
NICOLAS IV



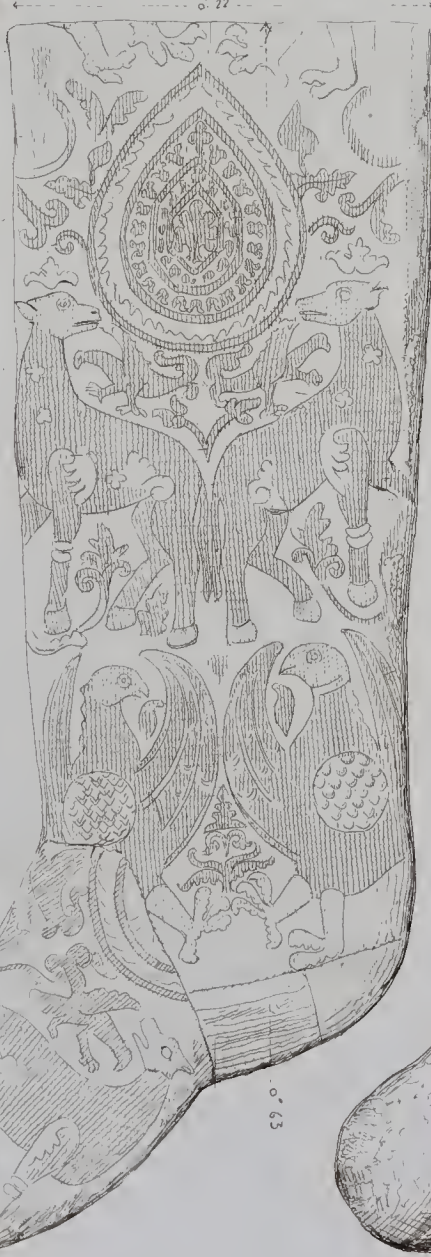
Communication de M^r Vailley.
Lun cesin. Soies de soie cramoisie
Jardinettes en brosses vertes.

0° 60

MUSEE de CLVNY - Arnauld de Tria (+1533)

soie verte

filles et pieds en or



0° 63



DELEMONT



0° 26

broderies en soie amarante

XIII — MUSEE de LAVSANNE
CHAVSSVRE TROUVÉE DANS VN TOMBEAV DE LA
CATHEDRALE



MS. à DOUAI - XII -
ornements blancs sur fond noir
semelle brune.



D'APRÈS VN DESSIN DV MUSEE
Lacets d'or sur fond foncé



CHARTRES
STATVE
XIII

- PONTIGNY - XIII
S' - EDME



D'APRÈS VN DESSIN DV P DIDIER
fond cramoise ornements en or

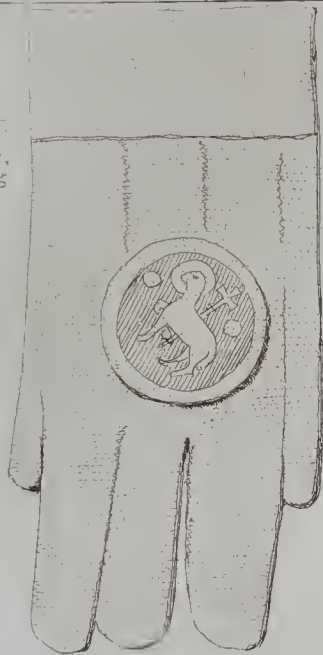
LA MESSE



GANTS

VERONE - S - STEFANO -

XII



11. P. 30

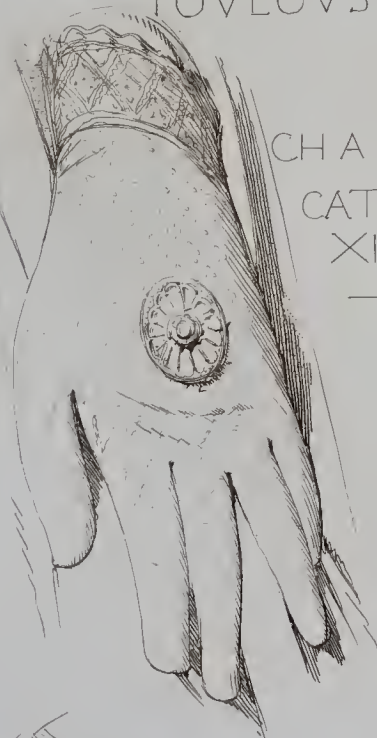


ROVEN
(1235)



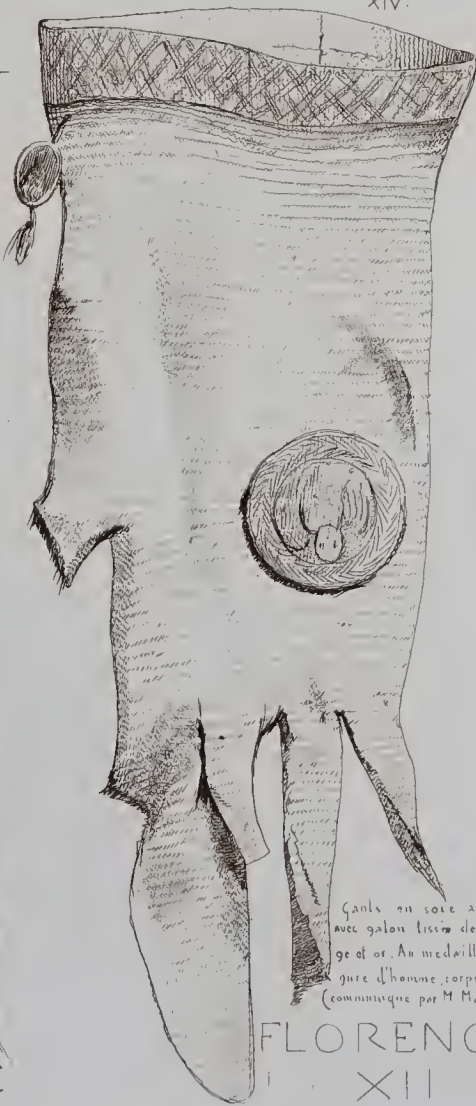
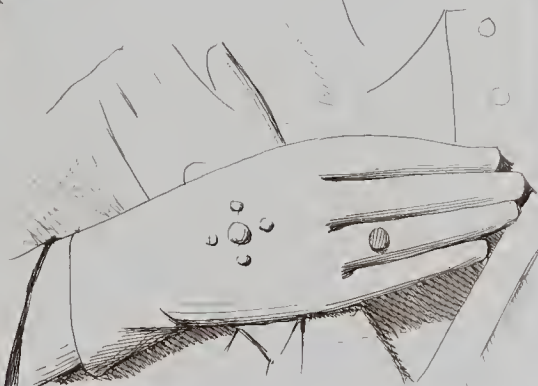
CANOSA Papiers de Millin

TOVLOVSE



CHARTRES
CATH^e
XIII

PARIS
XIV



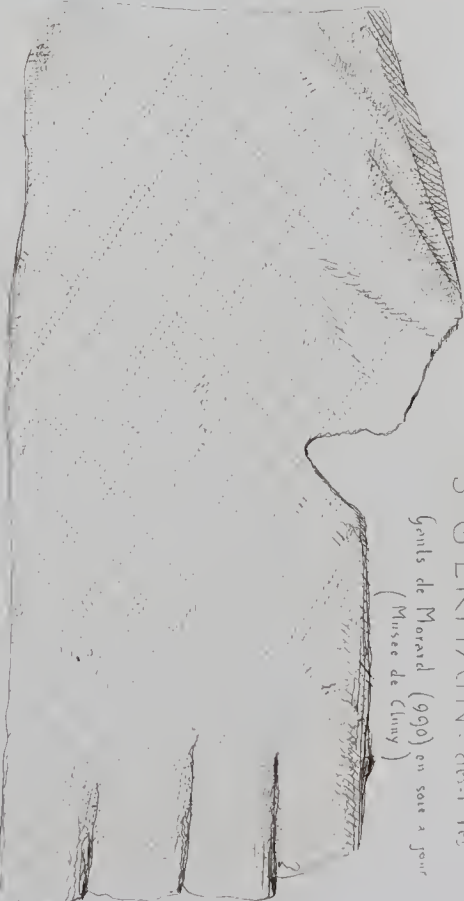
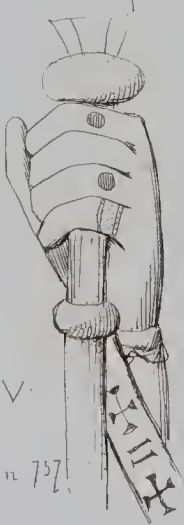
Gants en soie à mailles avec galon tissé de fil rouge et or. Au médaillon figure d'homme, corps d'oiseau (communiqué par M. Maricucci)

FLORENCE
XII



XIV

BIB^e NAT^e Latin 737



S GERMAIN des P.
gants de Morard (1990) en soie à jour
(Musée de Cluny)

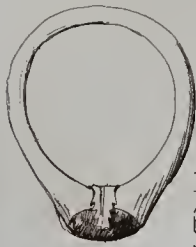
PARIS



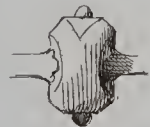
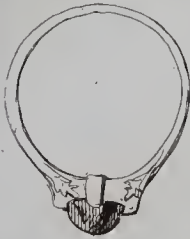
PAPIERS de MONTFAVCON

BIBLI^e NAT^e LATIN. 11912 f^o 54

Manasses + 1190



Hervé + 1223



Nicolas de Brie (+1169)



d'après M. Augier



METZ VII



Rehault de Fleury 10 Juin 1887

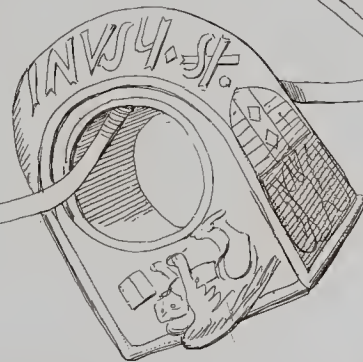
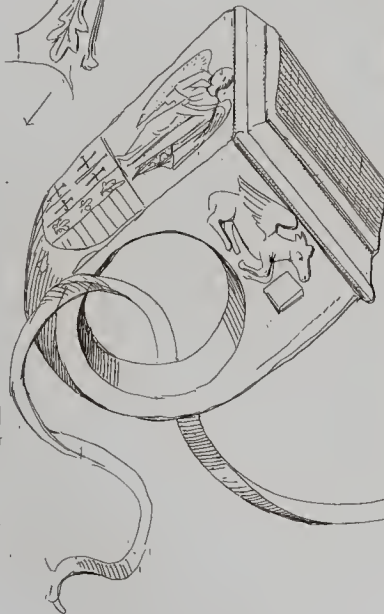
TRESOR de la CATHEDRALE de TROYES



OXFORD d'après M. Waterton



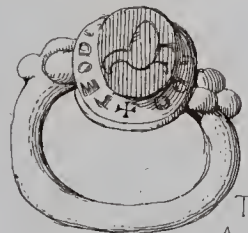
SHERBORNE d'après M. Waterton



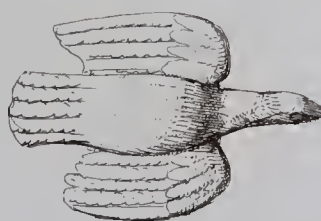
BIBLI^e NAT^e LATIN. 11912



S-GERMAIN (Musée.)



d'après M. Augier (660-680)



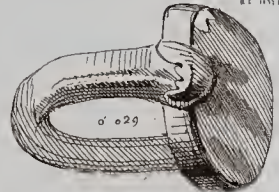
ARLES Collection de M. Augier

d'après M. Waterton

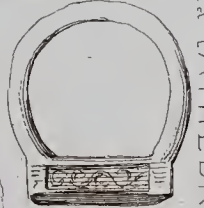


NANCY IV

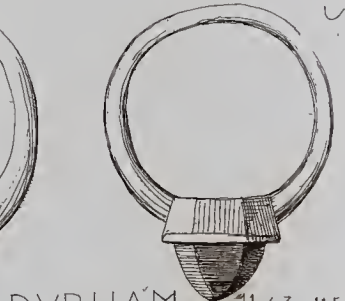
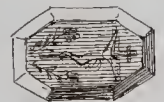
(d'après M. Augier et une pl^{te})



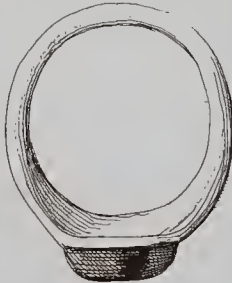
S. LOVP (620)



GREGOIRE XI 1378



DVRHAM - 1143+1153



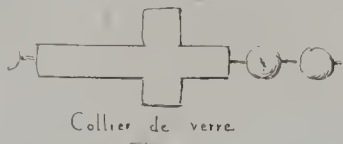
DVRHAM 1133+1140

(d'après M. Fowler)

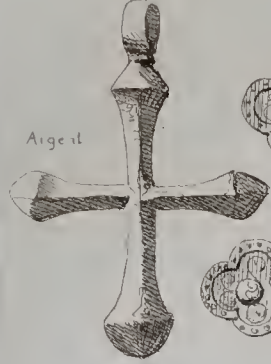


CHICHESTER

d'après M. Waterton Arch. journal XX



Collier de verre.



Argent

Papiers de MILLIN



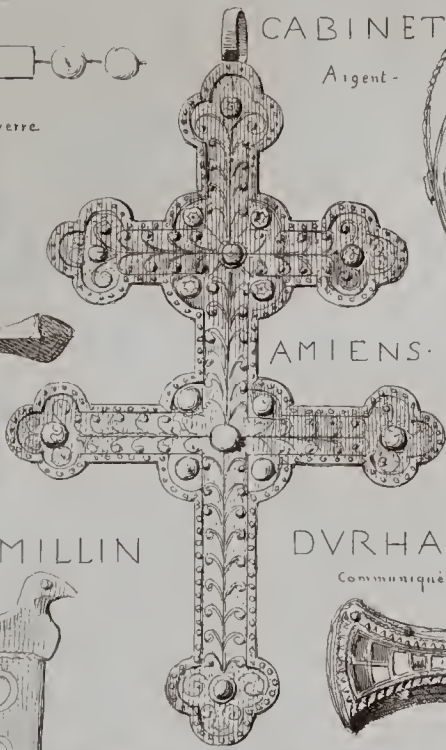
VI



VIII

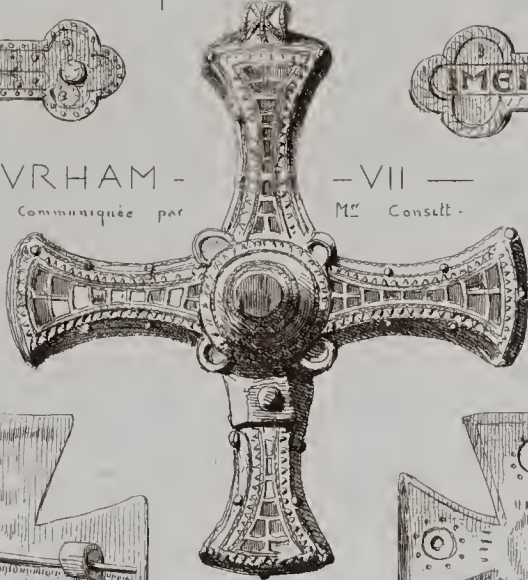
CABINET de M FREMY - VI -

Argent-



AMIENS d'après MONTFAVCON-XII

DVRHAM - VII - Communiquée par M^{re} Consult.



Communiquée par

M^{re} Consult.

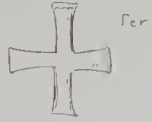


Fer



IMERTISD

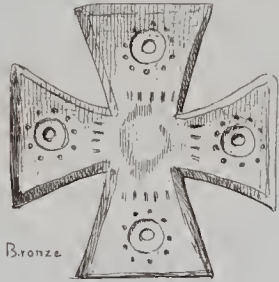
PRI-DALAN



Fer



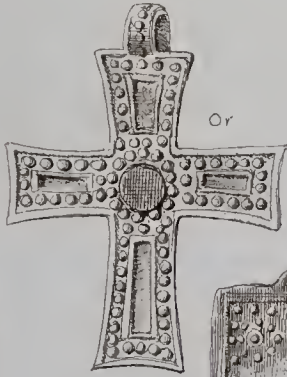
Bronze



Bronze



Reliquaire en plomb.



Or

Plomb

VI



Argent et or



COLLECTION de M AVGIER

CROIX TROUVÉES A ARLES dans des TOMBEAUX

Trouvée à MARSEILLE

Extrait de Henry 28 Juin 1887

